This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

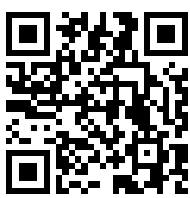

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378517 DUPL

Digitized by Google

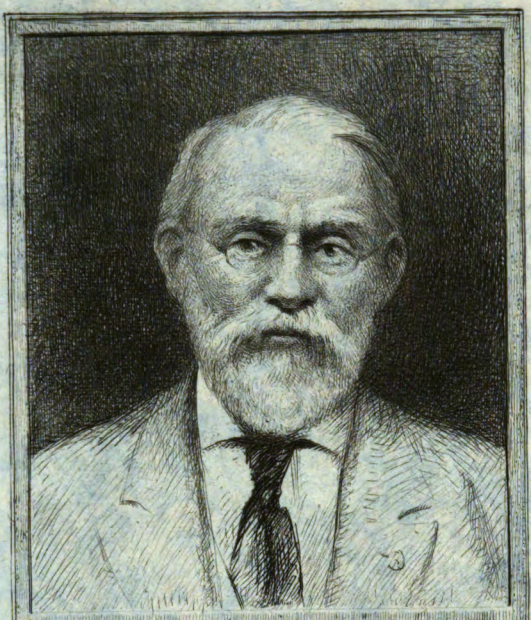

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

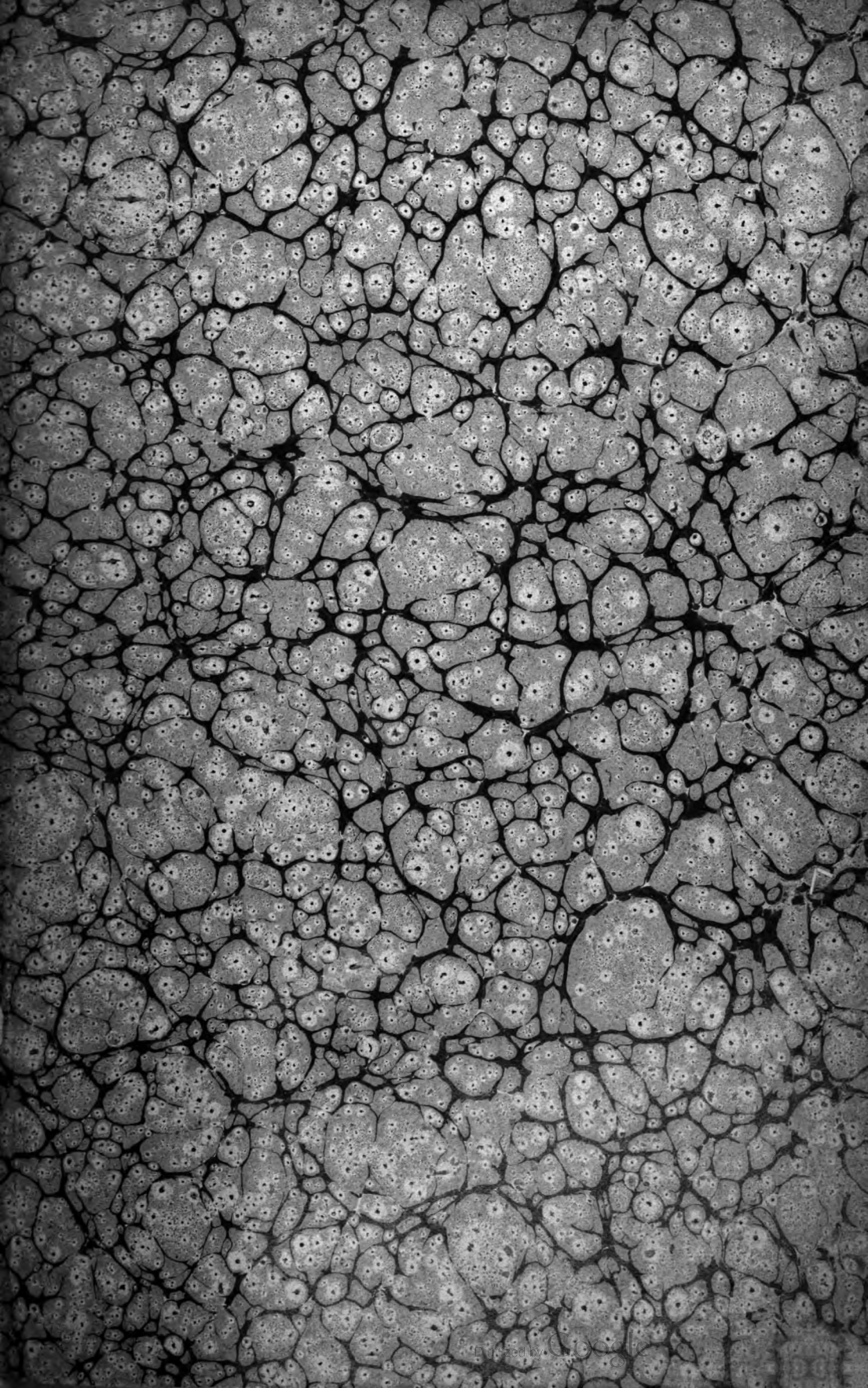

Digitized by Google

AS
162
.P757

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université.

# FACULTÉ DES LETTRES

DE

# POITIERS

ANNÉE 1887

PARIS
E. LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1888

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France.

JANVIER 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 1.

Dunning
Nyl. //
1-29-37
32961

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

# DE POITIERS

## AVIS

—

*Les personnes dont l'abonnement expire le 1er Janvier 1887, et qui n'ont pas l'intention de le renouveler, sont priées de vouloir bien nous en informer le plus tôt possible.*

*On continuera à servir les anciens abonnements jusqu'à avis contraire. Les quittances seront présentées à domicite dans le courant de mars 1887.*

*La table des matières de la 4e année sera jointe à un des prochains numéros du* BULLETIN.

## CHRONIQUE

—

Notre collègue, M. Ernault, maître de conférences de littérature ancienne, vient de déposer ses thèses à la Faculté des Lettres de Paris. La thèse française est intitulée : *Du parfait en grec et en latin*, et la thèse latine: *De Virgilio Marone grammatico Tolosano.*

*
* *

On trouvera plus loin sur le libre arbitre d'après Aristote un article de M. Fonsegrive, professeur de philosophie au lycée d'Angoulême. M. Fonsegrive a bien voulu détacher pour les lecteurs du Bulletin ce chapitre de son Mémoire sur le *Libre arbitre*, quî a été couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Digitized by Google

Notre ancien collègue, M. G. Guibal, professeur d'histoire à la Faculté d'Aix, vient de publier chez Thorin un volume intitulé : *Mirabeau et la Provence en 1789.* Le Bulletin en rendra compte dans un prochain numéro.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

## Sujets de composition de la 2e série (Du 15 janvier au 15 février).

### *Épreuves communes et licence ès lettres.*

Composition latine. — Cur, Ludovici XIV aetate, Terentii fabulae multo magis quam Plautinae eruditis viris placuerint quaerendum. (On lira avec fruit, si on peut se la procurer, une dissertation en latin de Daniel Heinsius, philologue hollandais, mort en 1665 : « *Ad Horatii de Plauto et Terentio judicium* ». Placée en tête de son édition de Térence (Lugd. Batav. 1616 ; Amstelod. 1618, etc.) et souvent reproduite, entre autres par l'édit. de Zeune, Leipzig 1774, cette dissertation résume, si elle ne le motive pas, le jugement porté sur Térence et Plaute par les lettrés du XVIIe siècle.)

Composition Française (Licence et agrégation). — Dans quelle mesure les comédies peuvent elles nous faire connaître les idées et les mœurs du temps où elles ont été écrites ?

Question de grammaire. — Les verbes irréguliers en latin ; exposé et explication de leurs principales particularités.

Question de métrique. — Scander et commenter, au point de vue de la versification, les dix premiers vers de l'Iliade.

Thème grec de licence. — ***Le fondement du bonheur n'est pas de naître dans une ville célèbre.*** — Je pense que, pour un homme qui doit posséder un jour le véritable bonheur, qui dépend surtout du caractère et des dispositions de l'âme, il est absolument égal d'avoir une patrie pauvre et obscure ou une mère laide ou petite. Ne serait-il pas ridicule de croire que la ville d'Iulis, qui n'est qu'une petite partie de l'île de Céos, elle-même si peu considérable, ou l'île d'Egine, qu'un Athénien comparait à une tache qu'il fallait enlever de dessus l'œil du Pirée, peuvent produire de bons comédiens et d'excellents poètes et qu'elles ne pourraient donner naissance à un homme juste, modéré, d'un esprit sensé et d'une âme élevée ? Il est vraisemblable que tous les arts, que l'on cultive uniquement dans la vue de s'enrichir ou d'acquérir la gloire, se flétrissent aisément dans des villes petites et obscures ; mais la vertu, comme une plante vivace et pleine de vigueur, prend racine dans toute espèce de sol, quand elle trouve un bon naturel et une âme bien trempée.

— Le thème de la 3e série était tiré d'Aristote, *Poétique*, IV, 1 (Traduction Egger).

(Le sujet de composition latine donné à l'examen de licence (session de novembre 1886) ayant été omis dans notre dernier numéro, nous le reproduisons ici :

Oratorias virtutes proprio philosophorum scribendi generi magis nocere quam prodesse, ratione et exemplo, Ciceronis praesertim, demonstrabitis.)

Digitized by Google

## LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Philosophie de Bacon.
2. L'Inconscient.

## LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE GRECQUE.— Comparaison de la puissance maritime d'Athènes avant et après la guerre du Péloponnèse, au temps de Thucydide et au temps de Démosthène.

HISTOIRE ROMAINE. — Les Romains en Gaule avant César.

HISTOIRE MODERNE. — Les campagnes de Henri IV. — Récit succint et méthodique.

GÉOGRAPHIE. — L'Archipel grec.

## AGRÉGATION.

### *4e Série.*

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Romains*, ch. Ier, depuis « les villes latines étaient des colonies d'Albe..., » jusqu'à « ... et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part. »

THÈME GREC. — IBID. depuis « Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe..., » jusqu'à « ... pour aller en attaquer un autre ? »

VERSION LATINE. — Habebat (Catilina)... permulta maximarum, non expressa signa, sed adumbrata virtutum. Utebatur hominibus improbis multis; et quidem optimis se viris deditum esse simulabat. Erant apud illum illecebrae libidinum multæ ; erant etiam industriae quidam stimuli ac laboris. Flagrabant vitia libidinis apud illum; vigebant etiam studia rei militaris. Neque ego unquam fuisse tale monstrum in terris ullum puto, tam ex contrariis diversisque et inter se pugnantibus naturae studiis cupiditatibusque conflatum. Quis clarioribus viris quodam tempore jucundior ? quis turpioribus conjunctior ? quis civis meliorum partium aliquando ? quis taetrior hostis huic civitati ? quis in voluptatibus inquinatior ? quis in laboribus patientior ? quis in rapacitate avarior ? quis in largitione effusior ? Illa vero, judices, in illo homine mirabilia fuerunt, comprehendere multos amicitia, tueri obsequio, cum omnibus communicare quod habebat, servire temporibus suorum omnium pecunia, gratia, labore corporis, scelere etiam, si opus esset, et audacia : versare suam naturam et regere ad tempus atque huc et illuc torquere ac flectere : cum tristibus severe, cum remissis jucunde, cum senibus graviter, cum juventute comiter, cum facinorosis audacter, cum libidinosis luxuriose vivere. Hac ille tam varia multiplicique natura cum omnes omnibus ex terris homines improbos audacesque collegerat, tum etiam multos fortes viros et bonos specie quadam virtutis assimulatae tenebat. Neque unquam ex illo delendi hujus imperii tam consceleratus impetus extitisset, nisi tot vitiorum tanta immanitas quibusdam facilitatis et patientiae radicibus niteretur.

(CICÉRON).

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Version allemande.

*Aus einem Lied von Walther von der Vogelweide.*

Ich sass auf einem Steine — und deckte Bein mit Beine, — darauf setzt ich den Ellenbogen ; — ich hatt'in meine Hand geschmogen (geschmiegt) — das Kinn und eine Wange. — Da dacht ich mir viel ange (besorglich), — wie man zu Welt hier sollte leben ; — und keinen Rath ich konnte geben, — wie mon drei Dinge erwürbe, — der keines nicht verdürbe. — Die zwei sind Ehre und fahrendes Gut, — das oft einander Schaden thut, — das dritte ist Gottes Hulde, — der zweien Uebergulde (was beide weit übertrifft) ; — die wollt ich gern in einen Schrein. — Ja leider, das

Digitized by Google

kann nimmer sein, — dass Gut und weltliche Ehre — und Gottes Hulde mehre (jemals) — zusammen in ein Herze kommen. — Stieg nnd Wege sind ihnen benommen.

## Thème allemand.

*Les ruines de Palmyre* (Suite).

L'aspect d'une graude cité déserte, la mémoire des temps passés, la comparaison de l'état présent, tout éleva mon cœur à de hautes pensées. Je m'assis sur le tronc d'une colonne ; et là, le coude appuyé sur le genou, la tête soutenue sur la main, tantôt portant mes regards sur le désert, tantôt les fixant sur les ruines, je m'abandonnai à une rêverie profonde.

« Ici, me dis-je, ici fleurit jadis une ville opulente ; ici fut le siège d'un empire puissant. Oui, ces lieux, maintenant déserts, jadis une multitude vivante animait leur enceinte ; une foule active circulait dans ces routes aujourd'hui solitaires. En ces murs, où règne un morne silence, retentissaient sans cesse le bruit des armes et les cris d'allégresse et de fête ; ces marbres amoncelés formaient des palais réguliers ; ces colonnes abattues ornaient la majesté des temples ; ces galeries écroulées dessinaient les places publiques. Là, pour les devoire respectables de son culte, pour les soins touchants de sa subsistance, affluait un peuple nombreux.

(*A suivre.*)

## Version anglaise.

*Milton aveugle chante.*

I feed on thoughts that voluntary move
Harmonious numbers ; as the wakeful bird
Sings darkling, and in shadiest covert hid
Tunes her nocturnal note. Thus with the year
Seasons return, but not to me returns
Day, or the sweet approach of ev'n or morn,
Or sight of vernal bloom, or summer's rose,
Or flocks, or herds, or human face divine ;
But cloud instead, and ever-during dark
Surrounds me, from the cheerful ways of men
Cut off, and for the book of knowledge fair
Presented with a universal blank
Of nature's works, to me expung'd and ras'd,
And wisdom at one entrance quite shut out.
So much the rather thou celestial Light,
Shine inward, and the mind through all her powers
Irradiate ; there plant eyes, all mist from thence
Purge and disperse, that I may see and tell
Of things invisible to mortal sight.

## Thème anglais.

*La mort du jeune Casabianca* (Suite.)

Un seul homme restait là debout, les bras croisés sur sa large poitrine, ses vêtements baignés de sang et le visage noir de poudre et de fumée ; il regardait avec un profond chagrin un autre homme, couché au pied du grand mât, les deux jambes fracassées, respirant encore, mais perdant le sang et la vie sans se plaindre — au contraire, remerciant Dieu de ce qu'il le rappelait de ce monde, et levant ses yeux mourants vers la bannière républicaine de la France, qui flottait encore au-dessus de sa tête. A quelques pas de lui était un garçon d'environ quatorze ans, vêtu d'une veste bleue sans aucune marque de distinction, une petite épée au côté, et deux pistolets à sa ceinture. Il regardait le mourant avec une expression de désespoir mêlé de résignation qui inspirait la conviction que lui aussi en avait fini avec la vie. Ce vaisseau était l'*Orient*, le vaisseau

Digitized by Google

amiral de l'expédition d'Égypte ; le mourant était son capitaine, Casabianca ; le jeune homme était son fils.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

**Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.**

Quelles sont les difficultés de la correction d'un thème de langue vivante ? Suffit-il de savoir la grammaire et de consulter le dictionnaire, ou faut-il encore la pratique de la langue parlée?

Jeudi, 13 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Jeudi, 20 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

---

# COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## Littérature latine et Institutions romaines

### LES FASTES D'OVIDE (LEÇON D'OUVERTURE)

MESSIEURS,

Lorsque, à la fin de l'été dernier, je choisissais les *Fastes* d'Ovide comme sujet de mes leçons pour cette année, je ne m'étais réglé que sur la nouveauté, l'importance et l'intérêt multiple d'une étude qui depuis longtemps sollicitait mon attention et qui m'a toujours paru très digne de fixer la vôtre. Aux raisons désintéressées et d'ordre scientifique que j'avais de faire ce choix, est venu s'ajouter depuis lors une sorte d'encouragement officiel : le premier livre des *Fastes* a été inscrit pour cette année au programme des deux agrégations des lettres et de grammaire. Ceux d'entre vous qui se préparent à ces difficiles épreuves, seront certainement heureux d'une telle coïncidence : si dans l'intérêt de ses travaux spéciaux, il est malaisé au professeur de régler en tout son enseignement sur les programmes officiels, les étudiants de leur côté ont parfois le tort de suivre avec nonchalance des cours qui ne semblent pas directement en rapport avec les besoins de leurs examens. En mettant d'accord votre intérêt avec mes préférences, le programme nous rend service : il vous apporte l'excitation d'un but précis à atteindre, les avantages d'une étude au bout de laquelle il y a un résultat positif ; j'y gagnerai moi-même de vous trouver plus attentifs encore et plus exacts que d'ordinaire.

Digitized by Google

## I.

Si la consultation des professeurs précédant la rédaction des programmes est un signe des temps, la désignation, pour les examens de l'enseignement supérieur, d'un texte comme les *Fastes* d'Oride en est un autre. Ce poème est de la catégorie des ouvrages que la critique purement esthétique dédaigne, qu'elle délaisse pour d'autres, où elle trouve plus à admirer, à louer, à imiter [1]. Ainsi on le chercherait vainement dans les programmes officiels d'une époque qui se préoccupait beaucoup plus de désigner aux candidats des modèles oratoires que des sujets d'études scientifiques ; on le trouvera à peine cité, même dans les livres d'un caractère scientifique, qui ont payé tribut à l'esprit de ces temps. En voulez-vous une preuve aussi curieuse que démonstrative? M. Boissier, le maître compétent et agréable entre tous dans ces sortes de matières, tire parti, il est vrai, des *Fastes* pour l'excellent ouvrage qu'il a consacré à la religion romaine depuis Auguste jusqu'aux Antonins. Mais s'il en utilise les renseignements, il s'abstient d'en juger l'esprit et la valeur. Virgile et Horace sont pour lui l'objet d'une étude aussi complète qu'attachante ; il y a d'excellentes pages sur Tibulle et sur Properce, quoique ces élégiaques n'aient chanté qu'en passant les institutions religieuses de Rome et ses gloires nationales, dont l'histoire est intimement liée à celle de la religion. Ovide, au contraire, qui leur a consacré dans ses *Fastes* près de cinq mille vers et légué à la postérité, nous le démontrerons, je l'espère, un monument unique et son genre, n'y obtient pas même les honneurs d'un paragraphe.

C'est que la pédagogie de nos pères, orientant les études classiques vers un idéal de rhétorique, affectait trop de ne voir chez les écrivains anciens que les maîtres du beau langage et des généreuses pensées, et ne s'occupait des autres que pour les censurer. Me permettra-t-on de dire que nous en avons aujourd'hui une idée plus large et plus équitable? L'antiquité n'est pas seulement étudiée parce qu'elle nous donne des leçons de goût par des modèles irréprochables ; elle l'est pour elle-même, pour le spectacle intéressant et instructif de ses institutions, de ses mœurs, pour l'intelligence de l'esprit qui lui est propre, de la civilisation dont les éléments principaux ont passé dans la nôtre. Quand on veut l'étudier ainsi, il n'y a pas de monuments qu'on ait le droit d'omettre ou de dédaigner, quelle que soit d'ailleurs leur valeur artistique. Il est bien évident que dans les classes de nos lycées, il y a déjà fort à faire, si l'on veut donner aux élèves l'intelligence grammaticale et littéraire des auteurs réputés les meilleurs. L'archéologie, l'histoire des institutions,

[1] M. Nageotte (*Ovide, sa vie et ses œuvres*) a poussé à l'excès la sévérité dans le jugement littéraire des *Fastes*, p. 232 et suiv.

Digitized by Google

des coutumes et des mœurs y sont, pour plus d'une cause, forcément réduites à de fort modestes proportions. Et cependant là même, combien le professeur qui joint au goût une science suffisante des choses, qui n'est pas seulement grammairien et humaniste, mais archéologue au sens le plus élevé du mot, c'est-à-dire versé dans la connaissance positive de l'antiquité, rend intéressantes ses leçons, suggestives pour l'imagination des élèves !

Quant à l'enseignement supérieur des lettres grecques et latines, le réduire à n'être qu'une rhétorique prolongée par l'explication des mêmes auteurs, suivant les mêmes procédés et par la pratique des mêmes compositions qu'au lycée, n'est-ce pas méconnaître son but ? N'est-ce pas amoindrir son rôle ? Il me semble qu'à la Faculté est la place propre de ce que j'appellerai l'étude *réelle* de l'antiquité ; que si nous devons continuer à cultiver, pour l'éducation de l esprit et le développement du goût, les œuvres les plus belles au point de vue esthétique, il nous faut nous préoccuper surtout de celles qui sont les plus riches archéologiquement : cela d'autant plus que l'enseignement secondaire est contraint de les négliger. De même qu'en fouillant les ruines des cités et des monuments disparus, nous ne recueillons pas seulement les débris où l'art a mis son empreinte, mais que les restes, capables de nous renseigner sur les métiers et les industries, de nous raconter les usages et les faits les plus vulgaires de la vie antique ont aussi leur prix, ainsi il nous faut faire notre moisson, n'importe où, dans les ouvrages dits de second ordre, dans ceux qui appartiennent aux prétendues époques de décadence, dans ceux qui n'affichent aucune prétention littéraire, dans le recueil des inscriptions mutilées, familières, triviales, barbares au besoin. Il nous faut, non pas seulement cataloguer la forme des phrases, l'originalité des expressions, le tour des idées et la signification des maximes générales, mais restituer la réalité des faits, l'image exacte et complète des civilisations évanouies.

Voilà la raison généraie qui nous a fait choisir comme éminemment intéressante, l'étude du poème qu'Ovide a consacré aux institutions religieuses de sa patrie. Il y en a une autre plus particulière ; c'est que parmi les faits de la vie antique, nous nous attachons surtout, depuis des années, à ceux de l'ordre religieux. Qu'il y ait là de notre part un goût personnel et une préférence développée par l'habitude, je ne vois pas pourquoi j'essayerais de le dissimuler. Mais il y a autre chose encore, la conviction raisonnée que les lettres anciennes ne peuvent être comprises et goûtées que si on les éclaire par la science des mythes, qui pénètrent la littérature, par celle des cérémonies, des pratiques religieuses qui remplissent la vie des Grecs et des Romains. Nos éminents collègues de la Faculté de Droit qui veulent bien vous apporter ici les résultats de leur science spéciale, et la mettre au service de l'interprétation des textes, ne me démentiront pas si je réclame pour l'étude des

Digitized by Google

religions une part égale, sinon plus considérable dans vos études, que pour l'étude du droit. Le Romain, pour ne parler que de lui, fut vraiment l'homme le plus religieux de l'antiquité [1]; il a mis la pensée des dieux et la pratique du culte dans tous les actes de sa vie publique et privée. Est-il surprenant que pour expliquer les œuvres où l'esprit romain se réfléchit, grâce au génie de ses plus illustres représentants, il faille apporter le sens exact de la vie dont ces œuvres nous présentent l'image? Si Virgile, en adaptant au dessin de son épopée les traditions religieuses de Rome et du Latium, a cru devoir acquérir au préalable la science spéciale d'un pontife, comme dit un de ses anciens commentateurs [2], pourrons nous nous flatter de comprendre l'*Enéide*, à moins de pénétrer nous aussi, dans les particularités du culte, dans les manifestations variées de la réligiosité romaine? Il n'y a pas d'exagération à affirmer que, sans une connaissance assez étendue des religions anciennes, on s'expose, en expliquant les poètes latins, aux plus grossières erreurs. Par une action réflexe, rien n'est plus propre à alimenter, à fortifier cette connaissance, que l'explication consciencieuse de ces poètes. J'en pourrais citer comme preuves maintes notes empruntées à des éditions, maints passages puisés dans des traductions classiques, où la pensée de l'auteur ancien est dénaturée par ses interprètes modernes, grâce à l'ignorance des fables et des pratiques religieuses. Il me sera plus agréable de vous offrir, comme on dit, la contre-épreuve, avec un livre qui n'a pas seulement le rare mérite d'être un modèle dans son genre, mais celui, plus difficile, d'avoir ouvert une voie et donné un exemple : j'ai nommé le *Virgile* de M. Benoist. C'est là que vous pouvez vous convaincre, par la méditation des remarques archéologiques qui y sont répandues à profusion, en vous reportant aux ouvrages spéciaux dont ces remarques invoquent le témoignage, combien de ressources précieuses apporte à l'interprétation des poètes latins, la science des religions grecque et romaine.

Parmi les ouvrages qui, pour être compris, réclament l'intervention assidue de cette science comme ils y apportent leur tribut, les *Fastes* d'Ovide figurent au premier rang, à côté de l'*Enéide* de Virgile. Et tout bien considéré, je ne sais pas si, à ce point de vue, les *Fastes* ne doivent pas être préférées, même à l'*Enéide*. Je ne connais point pour ma part de document antique qui soulève des problèmes plus intéressants, qui présente un ensemble plus complet et qui, bien commenté, conduise à plus de résultats [3]. Cette importance, les *Fastes* en sont rede-

[1] SALLUSTE, *Cat.*, 12 : Nostri majores, religiosissimi mortales. Cf. CIC, *De harusp. resp.*, IX; 19; *Nat. Deor.*, XI, 2.

[2] MACROBE, *Sat.*, I, 24 : Doctissime jus pontificium, tanquam hoc professus, in multa et varia operis sui arte servavit... Virgilius noster pontifex maximus.

[3] Cf. d'ailleurs PRELLER, *Roem. Myth.*, p. 36 : « Bien plus importants (que les *Métamorphoses* et les ouvrages des Mythographes) sont les *Fastes* d'Ovide. Car l'élément romain et italien

Digitized by Google

devables à la fois à leur objet et à leur caractère, aux matières qui y sont traitées et à la façon dont le poète les traite. L'objet du livre, il n'est personne qui ne le connaisse, du moins dans ses traits généraux. Ovide, suivant l'ordre du calendrier officiel, tel qu'il fonctionne sous Auguste, chante la division des temps, les causes qui l'ont établie, les astres qui la règlent, les divinités qui y président, les pratiques pieuses, les cérémonies et les fêtes qui se la partagent : « Que d'autres célèbrent les victoires de César ; nous chanterons, nous, les autels élevés par ses mains, les jours de fêtes ajoutés par lui à ceux d'autrefois » [1]. Une pareille œuvre n'a pu être exécutée d'inspiration, avec les seules ressources de l'esprit poétique, avec la seule connaissance des hommes et du monde, comme l'*Art d'aimer*. Ce n'est pas non plus un monument de poésie personnelle, oserai-je dire *subjective?* comme les *Tristes* ou bien les *Elégies* de Properce. On y trouve aussi quelque chose de plus national, de plus populaire que dans la fantaisie artistique et curieusement alexandrine des *Métamorphoses*. Pour traiter sa matière avec une compétence suffisante, Ovide a dû étudier à fond l'histoire générale de Rome et l'histoire particulière de ses institutions religieuses, dans les annales des Pontifes, dans les traités des antiquaires, de Varron, de Nigidius Figulus, de Cornelius Labeo, de Clodius Tuscus, de Verrius Flaccus. Il a dû aller à l'école des mythographes et des astronomes, se faire expliquer les traditions des sanctuaires publics et privés, les monuments du droit pontifical, les archives des confréries. Il a du interroger enfin, chose rare chez les poètes latins qui ont trop souvent désigné cette source, les traditions populaires, les fables naïves sorties de l'imagination des masses, commentaire pittoresque d'une foule de pratiques et de cérémonies pieuses, qui sans elles seraient inexplicables. De tous ces documents condensés dans le poème d'Ovide, il nous reste encore assez de débris, comme nous le verrons dans la suite, pour que le travail préparatoire du poète ne soit pas douteux. Mais en revanche, ces débris sont si insuffisants par eux-mêmes en bien des cas, si mutilés par le temps et si difficiles à coordonner, que le poème des *Fastes* en acquiert du coup une valeur propre, celle d'un document unique et original [2].

J'ai entendu soutenir quelquefois que le temps, destructeur aveugle, et la barbarie des hommes plus destructrice que le temps, tout en nous privant d'un grand nombre de trésors littéraires et archéologiques où se serait prolongée pour nous la vie antique, ont néanmoins opéré un triage assez intelligent. Les humanistes en particulier se consolent volontiers de la perte de Varron avec Cicéron, de celle d'Asinius Pollion avec Tite-

y fournit une abondante matière, et l'on y rencontre assez souvent des échantillons de poésie populaire, idyllique et légendaire, ayant conservé le goût du terroir, pour laquelle le talent d'Ovide a des aptitudes remarquables ».

[1] *Fastes*, I, 13 et suiv.

[2] Cf. LACROIX, *Recherches sur la religion des Romains*, d'après les *Fastes* d'Ovide.

Digitized by Google

Live ; peut-être qu'il en est dans le nombre qui donnent sans peine toute la littérature des annalistes et des antiquaires pour les *Vies* de Cornelius Nepos, les *Fables* de Phèdre et l'*Histoire d'Alexandre le Grand* par Quinte-Curce. Puisque formuler des vœux et se répandre en regrets ne changerait rien à l'état des choses, il faut bien que les fervents du polythéisme s'accommodent d'une consolation sophistique, qui n'est au fond que la justification hypocrite de ses ennemis d'autrefois [1]. Cependant, est-il un latiniste vraiment digne de ce nom qui ne voudrait acheter, au prix des ouvrages que je citais tout à l'heure, ces traités considérables sur la vie et les mœurs du peuple romain (*de Vita populi Romani*) et sur les *Antiquités divines et humaines*, par lesquels Varron, cet admirable investigateur du passé, sut acclimater ses concitoyens dans la Ville dont eux-mêmes déjà avaient oublié ou méconnu l'histoire [2]? Eh bien ! la perte de ces documents inappréciables, perte mal compensée par les fragments qu'en ont recueillis saint Augustin et d'autres apologistes pour en tirer la caricature du polythéisme, nous devient moins sensible à certains égards, grâce aux *Fastes* d'Ovide. Car pour la moitié de l'année romaine, ces *Fastes* nous en ont conservé les renseignements principaux. Et ce ne sont pas seulement les recherches de Varron qui survivent dans le poème d'Ovide ; j'espère vous montrer, à la suite de Merkel dont le livre nous servira de guide [3], qu'il est l'émanation directe de toute une littérature d'antiquaires, dont il ne reste ailleurs que des fragments, trop souvent dépourvus de valeur. Les *Fastes* étant inachevés, puisqu'ils n'embrassent que les six premiers mois de l'année, nous pourrons mesurer, par la lacune restée dans la science pour les six autres, la portée de la partie terminée et venue tout entière jusqu'à nous. Quant à la compétence d'Ovide et à sa conscience d'archéologue, je ne puis songer à la juger d'un façon sommaire et avant l'examen détaillé de son ouvrage ; je me bornerai à citer, sous bénéfice des restrictions nécessaires qui viendront en leur temps, cette appréciation formulée par Niebuhr dans son *Histoire romaine* : « Ovide qui, pour ses *Fastes*, recherchait avec soin les vieux récits, peut être regardé comme une autorité [4]. »

## II.

Les *Fastes* ne sont pas précieux seulement pour l'histoire de la religion romaine par la matière qu'ils traitent ; ils le sont encore par les

[1] Cf. Heyne, *Virgile*, Edit. Wagner, Excurs. IV, au VII[e] livre, t. V, p 148 : « Certatim... ab historicis, grammaticis et multo magis a doctoribus Christianis allaboratum est, ut antiquitatem obscurarent ac tandem penitus extinguerent.

[2] Cic., *Acad. post.*, I, 3, 9 : Nos in nostra urbe peregrinantes errantesque tamquam hospites tui libri quasi domum deduxerunt ut possemus aliquando qui et ubi essemus agnoscere. Cf. St-Aug., *C. D*, III, 17.

[3] *P. Ovidii Nasonis Fastorum libri sex*, editore et interprete R. Merkel, Berlin, 1841 précieux surtout à cause de l'introduction : *De Obscuris Ovidii Fastorum*.

[4] Niebuhr, *Histoire romaine*, trad. Golbéry, t. V, p. 42.

Digitized by Google

procédés suivant lesquels cette matière est traitée, par les perspectives qu'ils nous ouvrent sur l'esprit des temps dont ils sont issus. L'œuvre d'Ovide est composée à une époque où les grandes causes qui ont transformé la religion romaine et donné à la poésie nationale son caractère définitif, s'épanouissent en quelque sorte dans leur floraison la plus belle et la plus séduisante. On y trouve harmonieusement combinés ensemble, par un talent facile et élégant, tous les éléments qui, à travers les âges, ont préparé et la littérature du siècle d'Auguste, et la société soit politique soit religieuse dont cette littérature est l'image. L'influence de la civilisation hellénique, l'action de la religion grecque par les poètes, interprètes de cette religion, et par la pénétration des races, plus puissante que les poètes, s'y mêlent à l'action spéciale de certaine philosophie religieuse professée par Evhémère de Messine et recueillie avec avidité par l'esprit latin. Nous y trouvons un goût plus vif pour les vieilles traditions nationales, que les ouvrages des antiquaires et la faveur d'Auguste ont remises à la mode. Nous y rencontrons enfin l'incrédulité, la frivolité sceptique d'un temps où la religion n'est plus, pour les classes éclairées, qu'une machine littéraire et un instrument politique; et en plus, ce qui est nouveau dans les œuvres inspirées par le spectacle de l'Olympe polythéiste, la recherche complaisante de toutes les fables qui compromettent la sainteté des dieux dans des aventures érotiques et scandaleuses. Quelques mots sur chacun de ces éléments, entrés dans la composition des *Fastes*, me paraissent indispensables, avant de les analyser séparément et en détail.

Lorsque la poésie latine, se façonnant à l'imitation des Grecs, essaya de chanter les traditions nationales dans des Annales épiques et dans des Tragédies historiques, elle se trouva tout d'abord en face d'une matière pauvre et rebelle. Rien de moins propre à nourrir l'inspiration que les ombres vagues et indéterminées, que les pâles abstractions préposées par le vieil esprit latin au gouvernement de la nature et de l'homme. Si l'ambition d'Ennius avait été moins haute, si, au lieu de vouloir rivaliser avec Homère, il avait pu se contenter d'être le chantre de l'antiquité romaine toute pure, il se serait rabattu sur le merveilleux simple et naïf qui alimentait les légendes champêtres; il aurait mêlé aux grandes actions de ses Romains, le pouvoir mystérieux des esprits qui faisaient entendre leurs voix dans le bruissement des feuilles, dans le murmure des sources; qui présidaient tantôt terrifiants comme des loups-garou, tantôt malicieux comme des gnomes, à l'épanouissement de la vie dans les plantes, dans les animaux et chez l'homme même. Le contraste de ces divinités si humbles et des grands sentiments qu'ils inspiraient à leurs fidèles, ne devait être saisi que plus tard, lorsqu'un art naïf et spontané fut devenu impossible. Ennius et ses pareils aimèrent mieux altérer le caractère propre des traditions latines, en y mêlant violemment les procédés poétiques issus des traditions grecques. L'imitation d'Homère,

Digitized by Google

pratiquée sans discernement et avec une sorte de gaucherie pesante, eut pour effet d'abord de constituer de toutes pièces, à côté de la religion latine, et ensuite d'y installer tout un système de divinités et de légendes hybrides, dont l'âme avait la prétention de rester romaine, dont l'extérieur, les actes, le vêtement était étranger [1]. Certes ! s'il n'y avait eu que les poètes de profession pour réaliser la substitution de ces dieux anthropomorphiques aux divinités indigènes, ils n'y auraient pas plus réussi que Ronsard cherchant à faire accepter à l'opinion la descendance troyenne des Français par Francus fils d'Hector, avec tout l'appareil mythologique dont est ornée cette fantaisie épique. Mais ce qui était impossible dans la France chrétienne du XVI^e^ siècle, où des légendes de ce genre ne rencontraient que des éléments hostiles, où la différence radicale des croyances, où l'incompatibilité absolue des races étaient des obstacles insurmontables, s'accomplit tout naturellement sur le sol de l'Italie, sœur de la Grèce, restée en rapports constants avec elle, et se souvenant de ses lointaines origines. Bientôt il ne subsista plus des dieux romains, que leurs noms; les dieux helléniques, les effaçant par le prestige de leur histoire et par l'éclat de leur personnalité, défrayèrent sous des noms latinisés, et les ouvrages des lettrés et la conversation des classes cultivées. Il va de soi que pendant ce temps, les fables et les divinités nationales survivent dans les cérémonies du culte, fixées par un formulaire invariable ; elles survivent mieux encore dans les imaginations des illettrés et des naïfs, montagnards de la Sabine, laboureurs du pays des Volsques, vignerons de la Campanie. Ceux-là durent rester rétifs aux identifications et aux substitutions pratiquées par les poètes de profession, par les savants et les archéologues, sans compter les politiques ambitieux qui demandaient à l'Olympe des Grecs des titres de noblesse qu'ils eussent vainement cherchés dans les sanctuaires romains. Mais avant les temps de Varron, le *folklorisme* était une science parfaitement ignorée des Romains ; lorsqu'enfin les antiquaires s'avisèrent de chercher, sous l'épaisse couche des traditions importées de la Grèce, le vieux fonds national, ils ne trouvèrent plus guère que des ruines; puis les exhumations dont les temps de César et d'Auguste leur furent redevables, sont englouties à nouveau pour la plupart, grâce à l'indifférence des uns, à l'hostilité des autres. C'est ainsi que la postérité curieuse est réduite à conjecturer par fragments l'antique et pure religion romaine, enfouie sous la masse imposante des fables grecques, qui, depuis Ennius jusqu'à Virgile, ont été bâties dessus.

L'action que le système d'Evhémère de Messine a exercée sur la poésie religieuse des Romains, n'est autre chose qu'une forme spéciale, plus grossière et plus violente, de l'invasion par l'hellénisme des croyances

[1] Cf. Ov., *Fast.*, IV, 63 : « Nec tibi sit mirum Graio rem nomine dici; Itala nam tellus Graecia major erat

Digitized by Google

romaines. Tandis que la poésie à la façon d'Homère s'est surtout attachée à transformer les grands dieux, ceux qui dans la légende épique sont appelés à jouer les rôles principaux, l'evhémérisme a doté la religion en même temps que l'histoire romaine des héros qui leur manquaient ; il a fourni le pont, si je puis ainsi parler, qui rattache les antiquités nationales de l'Italie, aux traditions fabuleuses ayant la Grèce et l'Asie-Mineure pour théâtre. Saturnus, Faunus, Picus, Hercules et tant d'autres, n'étaient encore pour les contemporains de Servius Tullius, que des esprits de la nature, des personnifications vagues où s'incarnaient les forces cachées que le laboureur, le berger, le chasseur invoquaient dans leurs besoins, dont ils cherchaient à captiver les faveurs et à conjurer la malveillance ; tout au plus celles de Latinus, de Silvanus, de Romulus, étaient-elles arrivées à représenter devant l'imagination des figures réelles, quoique purement humaines, qui par leurs exploits et leur sagesse avaient vaincu les ennemis et fondé la puissance romaine. Ennius qui avait traduit en latin l'ouvrage d'Evhémère où les divinités sont représentées comme des rois et des guerriers préhistoriques transformés par l'apothéose, remplit les annales primitives de Rome de héros fils ou favoris des dieux, forgés suivant les principes d'Evhémère sur le modèle des héros fondateurs, guerriers et civilisateurs de l'ancienne Grèce. L'apothéose de Romulus, telle qu'elle nous est présentée jusque dans l'histoire sérieuse de Tite-Live, est l'œuvre personnelle d'Ennius [1]. J'ai expliqué autrefois comment les représentants les plus anciens des lettres latines, poètes ou annalistes, comment les Romains hellénisants et les Grecs latinisants avaient rattaché à l'Iliade et à l'Odyssée un grand nombre de cités, de familles, de nationalités italiennes par la double influence de la philosophie d'Evhémère et de la poésie anthropomorphique : qu'il me soit permis de vous renvoyer sur ce point à la *Légende d'Enée*, en attendant que nous traitions la question plus à fond [2].

Ces actions et ces influences diverses, dont nous percevons assez confusément le point de départ et dont il est difficile de suivre les phases diverses, nous les voyons maîtresses de l'art et des croyances sous le règne d'Auguste. C'est alors qu'elles s'étalent dans la restauration des temples anciens, dans la fondation de cultes nouveaux comme celui d'Apollon, dans la pratique officielle de l'apothéose décernée d'abord à

[1] Il serait peut-être plus exact de dire qu'elle fut fournie à Ennius par un des fils de cette *Graecia mendax* qui, pour faire leur cour aux Romains, importèrent chez eux et à leur profit tout l'appareil de la mythologie héroïque. L'auteur de l'Apothéose de Romulus, et sans doute d'un grand nombre d'autres fables concernant les origines de Rome, est un certain Dioclès de Péparèthe, plus ancien que Fabius Pictor qui l'a suivi dans ses Annales. Voir. PLUT., *Rom.*, 3, et *Quaest. Graec.*, 40. FESTUS au mot *Roma*, p. 225. Cf. MOMMSEN, *Hist. rom.*, trad. Alexandre, I, 225 et suiv.

[2] *Légende d'Enée*, p. 48 et suiv.

Digitized by Google

César, puis bientôt à tous les membres de la famille impériale. C'est alors que les poètes consacrent par leur génie et fixent à tout jamais des manières d'envisager les dieux romains, qui étaient restées encore flottantes et incertaines. La politique aidant, ce fut par tous les moyens à la fois, sans en excepter l'autorité de l'histoire et de la science archéologique, que fut forgée à l'usage du présent et pour l'instruction de l'avenir, une image trompeuse des antiquités nationales de Rome. Cette image, une science plus exacte, une histoire plus soucieuse de la vérité, doit en démêler aujourd'hui les éléments, doit en dissiper le mirage.

C'est parce que les *Fastes* d'Ovide peuvent être considérés comme la synthèse des actions légendaires, philosophiques et politiques transformant le passé religieux de Rome, que leur étude présente un intérêt si grand à mon sens. Notre première tâche sera donc de rattacher ce poème aux sources d'où il est issu, ensuite de montrer les causes multiples et délicates, qui tantôt y ont altéré la pure essence des traditions nationales, tantôt nous l'ont conservée avec leur caractère de naïveté spontanée, de simplicité archaïque. Nous aurons enfin à l'étudier dans ses rapports avec la littérature et l'esprit du règne d'Auguste, comme un document où se réfléchit l'opinion publique avec le génie particulier de l'auteur.

## III.

Les *Fastes* sont le dernier ouvrage que le poète ait composé sur le sol de l'Italie. Interrompus par l'exil, dédiés à Auguste dans le principe [1], remaniés chez les Gètes, puis définitivement abandonnés par l'auteur qui n'a mis au point que le 1^er^ chant en le dédiant à Germanicus, les six chants que nous possédons récèlent sans doute, du moins en partie, le secret de la disgrâce qu'Ovide a subie. On ne s'expliquerait guère autrement ni qu'il eût entrepris un pareil travail, ni, l'ayant entrepris avant d'être frappé, qu'il l'eût définitivement abandonné, quand il désespéra d'obtenir son pardon. Les historiens de la littérature latine se sont vainement demandé pourquoi, après une suite d'œuvres ou légères comme ses élégies érotiques, ou savamment fantaisistes comme ses *Métamorphoses*, Ovide s'est tout à coup fait violence à lui-même en travaillant sur le canevas des Fastes Romains. Le fait s'explique naturellement, à notre avis, si l'on considère ce poème comme une œuvre de pénitence et de résipiscence, destinée à faire oublier l'*Art d'aimer* qui avait déplu en haut lieu, et à apaiser l'empereur. Cette explication nous semble en tous cas plus plausible que celles qui ont cours. Les uns prétendent en effet que Ovide, piqué au jeu par l'essai de poésie nationale qui ouvre la

[1] V. *Tristes*, II, 549-552 : Tuo nuper scriptum sub nomine, Caesar, et tibi sacratum sors mea rupit opus. M. Nageotte, dans sa thèse *Ovide, sa vie et ses œuvres*, Macon, 1872, a consacré aux *Fastes* une vingtaine de pages qui renferment beaucoup d'observations justes et des vues qui auraient gagné à être plus approfondies.

Digitized by Google

première élégie de Properce, a voulu mener à bonne fin le sujet que son rival en élégie n'avait qu'entamé puis abandonné comme trop élevé pour sa muse [1]. Pourquoi cette concurrence qui est fort peu dans les habitudes d'Ovide, s'il n'a pas, pour en courir le risque, quelque motif puissant et personnel? D autres, sur des indices très futiles, n'ont vu dans les *Fastes* qu'une imitation désintéressée des *Causes* (Αἴτια) de Callimaque [2]. Mais outre que le vrai sujet des *Causes* reste encore à déterminer avec exactitude [3], il faudrait nous apprendre pourquoi, dans la masse variée des sujets moitié didactiques moitié mythologiques que les poètes alexandrins ont traités, Ovide est précisément allé chercher celui qui le menait à poétiser le Calendrier Romain, si médiocrement poétique par lui-même. Nous pensons qu'en entreprenant cette tâche, qu'il ait imité ou non Callimaque, Ovide a voulu, lui aussi, faire de la poésie officielle, qu'il a obéi sur le tard au mot d'ordre venu du palais de l'empereur et auquel tous les beaux esprits du temps, non sans se faire prier quelquefois, se sont conformés peu ou beaucoup. Ne les voyons-nous pas tous, même ceux que la nature a doués pour des genres différents, Horace, Properce, Tibulle [4], abandonner l'un la satire et l'ode légère, pour payer à Auguste leur tribut d'éloges lyriques et collaborer avec lui à la régénération de la société romaine ; les autres s'excuser de ne point emboucher la trompette épique et mêler, aux inspirations de la muse érotique, l'éloge des institutions nationales, la glorification des vieilles vertus romaines? Ovide seul, parmi les poètes qui affectaient de graviter dans l'orbite impérial, s'était obstiné, jusqu'aux *Fastes* exclusivement, à ne vanter le maître qu'en passant, à ne mettre ses vers au service d'aucune visée officielle [5]. Il avait fait pis encore : au lieu de célébrer le restaurateur de la piété tombée en désuétude, le soutien de la moralité compromise par les progrès du luxe, au lieu d'exhorter aux travaux simples de la campagne et à la pratique des arts paisibles la nation, mal remise encore des discordes civiles, et qui avait grand besoin d'entendre prêcher la vertu comme un bienfait de l'empire, ne s était-il pas avisé d'étaler, tout à nu, la plaie de la corruption que l'empereur

[1] V. F. Plessis, *Propertiana*, p. 8 et suiv. V. surtout chez Properce, IV, 1, 69 : *Sacra diesque canam et nomina prisca locorum.*

[2] Cf. l'édition des *Fastes*, par G. H. Gierig, collection Lemaire, Ovide, t. VI, *Prooemium*, p. 3 et suiv.

[3] Cf. Couat, *La Poésie Alexandrine*, p. 127 et suiv.

[4] Horace, dans un grand nombre d'odes (cf. Boissier, *Relig. romaine*, I, p. 92 *et passim*, surtout 216 et suiv. : Properce dans l'élégie citée (cf. ib., p. 244); Tibulle dsns la 5e élég. du IIe livre et ailleurs.

[5] Le changement d'attitude d'Ovide à l'égard d'Auguste depuis l'exil est frappant. Non-seulement tous les éloges de l'empereur et de sa famille, mais tous les développements poétiques entrant dans le cadre des idées officielles sont à chercher dans les *Fastes*, les *Tristes* et les *Epîtres du Pont*. Peut-être même que les allusions flatteuses qui se rencontrent dans les *Métamorphoses* sont au nombre des remaniements que ce poème a subis en exil. Cf. *Tristes*, I, VI, 11 et suiv.

Digitized by Google

aurait voulu cacher, puisqu'il ne réussissait pas à la guérir ? C'est Ovide lui-même qui nous apprend que la publication de l'*Art d'aimer* fut une des causes de sa disgrâce [1] ; et il s'étonne, avec une naïveté singulière qu'on ait été si sévère pour son érotisme élégant, quand on laissait impunie la pornographie grossière de tant d'autres. C'est qu'Auguste avait assez de flair pour deviner la destinée différente de ces deux classes d'ouvrages ; il savait que les œuvres *bien écrites passent seules à la postérité* et il ne se souciait pas des autres. Quand Ovide connut son crime et entrevit la possibilité d'un châtiment, est-il téméraire de supposer qu'il avisa au bon moyen d'obtenir son pardon, en chantant à la fois Rome et l'empereur, comme avait fait Virgile ? Et la grande épopée ayant consacré à jamais la filiation divine de la *Gens Julia* avec ses prétentions à l'empire du monde, était-il un sujet rentrant mieux dans les idées officielles, que la glorification de la vieille religiou romaine, si intimement liée à la pratique des vieilles vertus, dont l'empereur avait la prétention d'être le restaurateur et le soutien ?

Seulement Ovide qui dut apporter à son œuvre beaucoup .de bonne volonté (les larmes qu'il a versées en exil et les protestations qu'il y a formulées en sont un sûr garant), n'y put mettre ni la conviction ni la gravité indispensable à un tel sujet. La pente de son génie fut la plus forte : il eut beau se monter l'imagination, évoquer les dieux Romains, pour converser avec eux face à face et tâcher de prendre l'âme antique en célébrant les antiques institutions ; il demeura léger, sceptique, frivole. Les *Fastes* écrits dans le mètre élégiaque, qui est à lui seul une profession de légèreté, rappellent trop souvent cet *Art d'aimer* qu'ils devaient faire oublier. Trop souvent, ils rabaissent l'histoire des divinités romaines au niveau d'un conte de boudoir sinon de mauvais lieu. Et partout on surprend le sourire de l'homme indifférent ou blasé qui se moque de lui-même, du lecteur et de son sujet. Comme les peintres grecs qui ont couvert de fresques mythologiques les habitations bourgeoises de Pompéi, Ovide tourne volontiers la mythologie en excitations sensuelles ; les épisodes érotiques sont les plus réussis dans son ouvrage. Quant à chanter les temples relevés par Auguste, les cérémonies remises en honneur, la piété recommandée comme une vertu d'état, il le fait, de l'air dégagé d'un homme qui remplit une tâche imposée, non-seulement sans enthousiasme, mais avec un dédain mal déguisé pour la puérilité de son sujet, avec le sentiment visible de son inutilité. Si Auguste, comme il est probable, eut communication des premiers chants du poème avant leur publication, les crut-il indignes de son œuvre et de son rôle ? et au lieu d'oublier ses vieilles rancunes contre l'auteur, y puisa-t-il de nouveaux motifs de sévérité ? Nous savons, en tous cas, qu'il

[1] V. *Tristes*, II, 7 et 8 ; cf. 207, 211, 239, 345 et suiv. ; *Pont.*, 72 et suiv. : Stultam conscripsimus *Artem* ; innocuas nobis haec vetat esse manus.

Digitized by Google

n'y trouva point de motifs d'indulgence, puisque la composition des *Fastes* fut interrompue par l'exil et que, grâce à l'exil, elle demeura inachevée.

J.-A. Hild.

---

## Doctrine d'Aristote sur le libre arbitre.

Aristote accorde au libre arbitre une part plus large que Socrate et Platon. Il observe les faits de plus près, est habitué aux plus délicates observations psychologiques non moins qu'aux spéculations métaphysiques les plus élevées. Or, il est bien difficile à un observateur attentif de la conscience humaine de n'y pas découvrir la croyance à un pouvoir de l'homme sur ses actions. Aristote croit donc à une puissance de l'homme, à une certaine indétermination des actes, à un libre arbitre, mais il serait fort téméraire de penser qu'il s'est formé de ce pouvoir l'idée même que l'on s'en fait aujourd'hui.

Pour nous rendre un compte exact de la pensée d'Aristote, nous n'avons qu'à exposer la suite de réflexions par laquelle il arrive à découvrir le pouvoir de l'homme sur ses actions, à déterminer la nature et l'étendue de ce pouvoir. Aristote a attaché une grande importance à cette théorie, puisque nous la trouvons reproduite dans les trois *Morales* qui nous sont restées sous son nom. Ici, comme toujours, c'est la *Morale à Nicomaque* qui est la plus explicite et la plus précise, celle qui porte le plus l'empreinte de la paternité d'Aristote, c'est donc celle que nous suivrons de préférence [1].

Nous verrons ainsi Aristote trouver dans le choix la caractéristique du pouvoir de l'homme sur ses actions, puis, découvrir dans la contingence la condition essentielle du choix, discuter enfin les conséquences logiques de l'indétermination des actions humaines. Nous aurons ensuite à examiner comment cette doctrine s'accorde avec les autres théories du philosophe.

Le premier degré du pouvoir de l'homme est la *spontanéité*. On dit que les actions sont faites sans spontanéité quand elles nous sont imposées par la violence (βίᾳ) ou quand nous les accomplissons par ignorance (δι' ἄγνοιαν). Les actions faites par force sont celles dont la cause est extérieure à l'être qui les accomplit. Par conséquent, l'acte spontané doit être

[1] Sur l'authenticité respective des trois Morales, voir Ollé-Laprune : *Essai sur la morale d'Aristote*, introduction, in-8°, Paris, Belin, 1881.

Digitized by Google

l'acte dont le commencement se trouve dans l'être qui connaît l'acte singulier qu'il réalise [1].

Mais la spontanéité n'est pas le privilège de l'homme : elle appartient aussi aux enfants et même aux animaux [2]. Or, l'homme adulte possède sur ses actions un pouvoir incomparablement plus grand que les animaux et les enfants. Lui seul est capable de vertu. Quel est donc ce pouvoir nouveau qui doit s'étendre plus loin que la simple spontanéité ? La spontanéité peut se concilier avec l'absence de volonté [3]. Un acte peut être imposé à l'être par la nécessité, pourvu que cette nécessité reste intérieure, il n'en reste pas moins spontané. Le pouvoir de l'homme semblerait donc devoir se rencontrer dans la volonté, βούλησις.

Mais la βούλησις a pour objet la fin [4] ; or la fin est toujours imposée à la volonté de l'être. L'être est mû par le désirable, qui s'impose à lui comme une fin. La volonté est l'appétit des êtres intelligents, l'appétit de l'intelligence, le désirable intellectuel lui est imposé. « Le désirable meut d'abord, la pensée meut ensuite à cause de lui, de sorte que le désirable est l'origine de la pensée. Le désirable meut sans être mû par la pensée qu'il excite [5]. » Le désirable est le souverainement souhaitable, l'acte ineffable de l'intelligence « auquel est suspendu le ciel et toute la nature », l'acte pur. La volonté, le désir du bien n'est donc pas en la puissance de l'homme.

La seule chose qui soit en sa puissance est le choix éclairé ou προαίρεσις. L'acte qui précède la προαίρεσις est la délibération, βουλή. Le choix est un appétit qui vient après la délibération et la réflexion, un appétit réfléchi, ὄρεξις βουλευτικὴ [6]. On ne délibère, on ne consulte que sur les choses possibles et contingentes comme on ne choisit que celles-là. Personne ne s'avise de délibérer sur les choses éternelles, sur le monde, sur le mouvement des astres ou l'incommensurabilité du rapport de la diagonale au carré [7]. On ne délibère point sur les choses qui dépendent du hasard, non plus que sur celles qui dépendent des autres hommes ; ce sur quoi nous délibérons est cela même qui dépend de nous, τὸ ἐφ' ἡμῖν. Le choix s'exerce sur l'objet de nos délibérations, et n'a par conséquent pour objet que le possible. On peut désirer sans réflexion, mais on ne choisit jamais une chose qu'on sait impossible.

[1] Ὅποτ'ἂν ἡ αιτία ἐν τοῖς ἐκτός. Τὸ βίαιὸν ἐστιν οὗ ἔξωθεν ἡ ἀρχή, *Et. Nic.*, III, 1.

[2] Τὸ ἐκούσιον δόξειεν ἂν εἶναι οὗ ἡ ἀρχὴ ἐν αὐτῷ εἰδότι τὰ καθ'ἕκαστα ἐν οἷς ἡ πρᾶξις.— *Ib.*, Cf. sur τὰ ἐκούσια, *Mag. Mor.*, I, XII, XIII, XIV. — *Eth. Eud.*, II, VII.

[3] *Et. Nic.*, III, II.

[4] Ἀλλ'ὅτι καὶ μὴ βουλόμενον ἐνδέχεται πράττειν ἐκόντα, τοῦτο δέδεικται μόνον. *Et. Eud.*, II, VIII.

[5] Ἡ μὲν βούλησις τοῦ τέλους ἐστι μᾶλλον. *Et. Nic.*, III, II.— Βούλεται δέ γε μάλιστα τὸ τέλος. *Et. Eud.*, II, X. — Cf. *Magn. Mor.*, I, XVII.

[6] Τὸ ὀρεκτὰν γὰρ κινεῖ, καὶ διὰ τοῦτο ἡ διάνοια κινεῖ, ὅτι ἀρχὴ αὐτῆς ἐστι τὸ ὀρεκτόν...! Τοῦτο γὰρ κινεῖ οὐ κινούμενον τῷ νοηθῆναι, — *De Anim.*, III, X.

[7] *Et. Nic.*, VI, II.

Digitized by Google

Par cela seul sont exclues de la matière du choix toutes les actions qui renferment en elles une impossibilité physique ou une impossibilité rationnelle. L'homme ne peut choisir de n'être pas soumis aux lois de la pesanteur ou de la neutralité ; il ne peut non plus choisir que le triangle n'ait pas ses trois angles égaux à deux droits. Le choix suppose donc que deux possibles sont en présence, et, par suite, que l'action est contingente [1].

Mais cette contingence extérieure suffit-elle pour que le choix puisse s'exercer? Non, dit Aristote, il faut encore que l'action soit contingente par rapport à nous; que rien ne nous oblige de choisir l'un des deux possibles plutôt que l'autre ; que nous puissions nous-même accomplir ou ne pas accomplir celui que nous choisissons [2]. Le choix ne suppose donc pas seulement la contingence dans l'objet sur lequel il doit s'exercer, il la suppose encore dans le sujet qui l'applique.

Dans la série successive des êtres, les uns ne possèdent en eux-mêmes le principe d'aucun mouvement et ne sont mûs que par l'extérieur; d'autres portent en eux-mêmes une puissance motrice, une spontanéité, mais les mouvements qu'ordonne cette spontanéité sont soumis tout entiers à l'appétit, et l'action de l'être qui possède la spontanéité s'accomplit avec la nécessité d'un syllogisme. « Chez l'animal, l'appétit tient lieu de la majeure ; la sensation, ou, en général, l'intuition, de la mineure; l'action elle-même, de la conclusion. « Il faut boire, dit l'appétit ; voici la boisson, dit le sens, et aussitôt l'animal boit [3]. »

Enfin, la raison apparaît au-dessus de la sensation, et, avec la raison, le pouvoir de délibérer et de choisir [4]. La mineure du syllogisme de l'action n est plus abandonnée ici à la sensation ou à l'imagination ; c'est l'esprit (νοῦς) qui la détermine et la détermine librement. La mineure du syllogisme est donc contingente, et la conclusion ou l'action participe à la contingence de la mineure [5]. Cette contingence dans l'action est le privilège de l'homme. « La dernière puissance à laquelle arrive la nature, la plus haute, est la puissance active, qui délibère entre deux partis opposés, et qui se décide elle-même pour celui qu'elle préfère [6]. Encore n'est-ce que l'homme adulte qui possède ce privilège. L'enfant tient encore à l'animalité par tout son être ; ce n'est qu'en devenant fort

[1] *Et. Nic.*, III, III.

[2] *Et. Nic.*, III, II. — *Mag. Mor.*, I, XVII. — *Et. Eud.*, II, X.

[3] Τὰ μὲν δυνατὰ μὲν ἐστι καὶ εἶναι, καὶ μὴ εἶναι, ἀλλ'οὐκ ἐφ 'ἡμῖν αὐτῶν ἡ γενεσίσ ἐστιν, ἄλλα τὰ μὲν διὰ φύσιν τά δὲ δι'ἄλλας αἰτίας γίνεται, περὶ ὧν οὐδεὶς ἄν οὐδ'ἐγχειρήσειε βουλεύεσθαι μὴ ἀγνοῶν, — *Et. Eud.*, II, X.

[4] Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, t. I, p. 494. « Ποτέον μοι, ἡ ἐπιθυμία λέγει· τὸδε τὸ ποτὸν, ἡ αἴσθησις εἶπεν, ἢ ἡ φανιασία, ἢ ὁ νοῦς, εὐθὺς πίνει.— *De Anim. mot.*, VII. — Cf. *De Anim.*, III, XI.

[5] Τὸ γὰρ βουλεὺεσθαι κὰι λογίζεσθαι ταὐτὸν. — *Et. Nic.*, VI, 1.

[6] *Anal. prior.*, I, XX.

Digitized by Google

qu'il conquiert la pensée et le libre vouloir [1]. L'homme adulte est le seul qui possède, avec la προαίρεσις, le pouvoir de déterminer la matière de ses actions, et de réaliser les choses qu'il a choisies.

Or, cette contingence intérieure, qu'est-ce autre chose que le libre arbitre? L'homme, pour mériter la louange ou le blâme, doit être le père de ses actions, comme il l'est de ses enfants [2]. Or, il est incontestable que la louange ou le blâme s'appliquent justement aux actions humaines. L'homme est donc le principe de ses actes. Le vice dépend de nous comme la vertu [3]. Si quelque nécessité extérieure forçait l'homme à réaliser ses actions, il n'en serait plus le principe; si quelque nécessité intérieure l'y obligeait, il n'en serait plus responsable. Dans ces deux cas, les lois, les préceptes, les avis, les conseils seraient absurdes [4], car il est absurde de commander ou de conseiller quoi que ce soit à celui dont toutes les actions sont réglées d'avance infailliblement. Aristote renouvelle ici les arguments que Platon a mis dans la bouche de Protagoras : « Le choix est donc le principe de l'action, il en est la cause afférente, non la cause finale, et c'est par lui que l'homme est le principe de ses actions [5] ».

Mais ici une question se pose : si les actes de l'homme sont contingents, non-seulement dans leurs conditions extérieures, mais encore dans leurs conditions intérieures; si non-seulement le contraire de l'action choisie était possible au regard de l'intelligence, mais encore au regard des déterminations internes de l'être, si l'action n'arrive pas avec la nécessité d'un syllogisme catégorique, il y a de l'incertitude dans l'avenir, et cette incertitude doit avoir des conséquences logiques.

En logique, de deux propositions contradictoires, si l'une est vraie, l'autre est fausse, si l'une est fausse, l'autre est vraie. Cette conséquence a lieu, non-seulement quand les deux propositions diffèrent en qualité et en quantité, mais encore quand elles sont toutes les deux singulières, et que l'une affirme, tandis que l'autre nie la réalité d'un même évènement [6]. Ainsi, de ces deux propositions : *Tout homme est blanc, quelque homme n'est pas blanc*, il y en a une qui est nécessairement fausse. De même, de ces deux propositions : *Socrate est blanc, Socrate n'est pas blanc*, il n'y en a qu'une de vraie, l'autre est nécessairement fausse [7]. Peut-on transporter ces conclusions aux propositions

[1] Ravaisson, *op. cit.*, p. 438. — Βουλευτικὸν δὲ μόνον ἄνθρωπος ἐστι των ζῶων. — *Hist. anim.*, I, 1.

[2] Οὐτὲ ἐν τοῖς ἄλλοις ζώοις ἐστὶν ἡ προαίρεσις οὔτε ἐν πάσῃ ἡλικίᾳ. *Et. Eud.*, II, x.

[3] Προαιρεῖται δ'οὐδεὶς μὴ ἀγνοων ὁτι ἀδύνατον. *Et. Eud.*, II, 10.

[4] Ἀρχὴν εἶνας, γεννητὴν τῶν πραξέων, ὥσπερ καὶ τεκνων. *Et. Nic.*, III, VII. — Δῆλον ούν οτι ὁ ανθρωπος τῶν πραξέων ἐστὶ γεννητικός. *Mag. Mor.*, I, XI.

[5] Ἐφ'ἡμῖν δὲ καὶ ἡ ἀρετή, ὁμοιως δὲ καί ἡ κακία. *Et. Nic.*, III, V.

[6] *De interpret.*, VI.

[7] *Ibid.*, VII.

Digitized by Google

singulières qui regardent l'avenir? Il semble bien que, entre ces deux propositions : « *Il y aura demain une bataille navale ; il n'y aura pas demain une bataille navale*, il y a la même opposition qu'entre ces deux autres : *Il y a eu hier une bataille navale, il n'y a pas eu hier de bataille navale.* Par conséquent, l'alternative est nécessaire, et, dès maintenant, à un point de vue purement logique, il semble bien que l'une des deux propositions est nécessairement vraie ou nécessairement fausse. Si la bataille navale se donne demain, il est vrai de dire aujourd'hui que la bataille navale sera, il est faux de dire qu'elle ne sera pas. Mais si, dès maintenant, l'une des deux propositions est nécessairement vraie ou nécessairement fausse, il s'ensuit bien que l'existence ou la non-existence de la bataille navale est nécessairement posée. Mais ce que nous venons de dire de l'existence ou de la non-existence d'une bataille navale peut se dire de l'existence ou de la non-existence de toute autre action contingente. Par conséquent, toutes les actions contingentes deviendraient par là nécessaires. Leur contingence ne serait qu'une apparence dont la spéculation logique montrerait bien vite l'inanité. « Si donc il est nécessaire que de toute affirmation et de toute négation, soit dans les universelles, soit dans les singulières, l'une soit vraie et l'autre fausse, il n'y a plus indétermination ni hasard dans les choses, mais tout arrive nécessairement. Il ne faut plus ni délibérer, ni agir. C'est là évidemment une conséquence absurde [1]. »

Et, de plus, dans cette hypothèse, que deviennent le hasard, la rencontre fortuite de deux séries d'actions qui ne vont pas vers le même but, que devient notre puissance sur nos actes, ce qui dépend de nous, τὸ ἐφ ἡμῖν, notre libre arbitre enfin?

C'est pourtant là l'objection la plus forte qu'un logicien puisse opposer au libre arbitre et à l'indétermination du choix. Cette objection, Aristote se l'est faite avec une intelligence parfaite de tous ses termes, et il la résout en faveur de la contingence et du libre arbitre. Le critérium de la vérité ne lui paraît pas être la suite abstraite des déductions logiques, mais au contraire l'expérience concrète. Or, l'expérience lui montre que le principe de certains évènements futurs se trouve dans la délibération et dans l'action, qu'il y a de la contingence dans le monde. Il rejettera donc les prémisses dont les conséquences supprimeraient la contingence, il admettra donc que, pour les propositions singulières, il n'y aura pas dans l'avenir la même opposition que dans le présent ou dans le passé. Dans le présent, dans le passé, l'une des deux étant vraie, l'autre restera nécessairement fausse et *vice versa ;* mais dans l'avenir, toutes les deux pourront à un égal degré être considérées comme vraies [2]. Elles ont pour essence l'indétermination dans le futur et on ne peut les consi-

[1] *De interpret.*, IX.
[2] *De interp.*, IX.

Digitized by Google

dérer à la fois comme futures, comme singulières et comme déterminées sans contredire les termes mêmes de la question.

Ainsi, on ne peut guère nier qu'Aristote ait cru à la puissance de l'homme sur ses actions, à un choix libre, impossible à déterminer et à prévoir. S'ensuit-il qu'il ait cru à une indifférence, à une indétermination absolue de la volonté, à cette puissance absurde à laquelle quelques contemporains réservent le nom de libre arbitre ?

Il est incontestable d'abord qu'Aristote, comme Socrate, comme son maître Platon, a cru qu'il y a une tendance générale de l'homme vers le bien, tendance qui joue auprès de la raison humaine le rôle que joue l'appétit auprès de la sensibilité animale [1]. Cette tendance s'impose à nous ; nous ne délibérons pas sur son existence, nous l'acceptons, c'est même à cette tendance générale qu'Aristote réserve, nous l'avons vu, le nom de volonté. De plus, l'homme est séduit par l'attrait du plaisir, sollicité par mille biens inférieurs. L'homme ne fait jamais le mal pour le mal [2], jamais il ne choisit une action mauvaise sans y être sollicité par l'appât d'un plaisir. Mais Aristote a constaté que, malgré notre connaissance du bien supérieur, nous pouvions choisir parfois le bien inférieur [3]. C'est alors notre libre choix qui donne au bien inférieur la force qui lui manquait pour imposer le bien supérieur. Il ne dit donc plus comme Socrate κακὸς ἑκων οὐδεις, mais : Nous sommes nous-mêmes les auteurs de notre vice comme de notre vertu. Nous posons volontairement le vice et volontairement la vertu. Non que nous ne trouvions quelque avantage dans le vice, sans cela nous ne le choisirions pas; mais nous sommes d'autant plus mauvais que nous préférons les avantages du vice à ceux de la vertu. Nous connaissions ainsi la vertu et ses avantages, mais c'est précisément pour cela que nous sommes plus blâmables. Notre responsabilité augmente en raison directe de la connaissance que nous avons de la malice de nos actes ou de leur bonté.

Ainsi Aristote n'admet pas une indétermination absolue de l'être, mais une indétermination relative. Nous venons de le voir, les choses qu'il regarde comme les conditions essentielles de l'acte libre sont : 1° la contingence de l'action, sa possibilité physique ou logique ; 2° la connaissance des deux possibles et des raisons qui poussent à les accomplir, la délibération ; 3° enfin le choix contingent, l'élection indéterminée d'un des deux possibles. Aristote n'ajoute pas l'effort, mais il est sous-entendu dans le choix. Quand nous accomplissons un des possibles après l'avoir élu, nous faisons évidemment ce que nous pouvons, et faire effort, c'est faire ce que l'on peut.

C'est surtout dans l'électien que paraît résider ce qui dépend de nous,

[1] *De anim.*, III, x, xi.
[2] *Et Étud.*, II, vii.
[3] *Et Nic.*, III, v.

Digitized by Google

ce qui est en notre pouvoir, τὸ ἐφ' ἡμῖν. Cette élection est une action singulière, non une notion ; comme telle elle échappe aux lois fatales de l'intelligence ; elle se distingue aussi des spontanéités vitales qui poussent l'animal avec une nécessité intérieure ; elle se distingue encore de la volonté générale, du but de la vie. C'est donc une puissance moyenne qui ne s'exerce ni sur le commencement ni sur la fin. Le commencement absolu de nos actions est la racine même de notre existence et de notre vie, et par conséquent nous échappe ; la fin dernière qui nous attire nous échappe également. Mais dans cette région moyenne du choix, la raison nous guide toujours. La sphère étroite de l'élection est la même que celle de la délibération, de la réflexion. Il ne peut y avoir choix que là où il y a balance des raisons pour et des raisons contre ; aussi l'homme, qui est le seul être qui raisonne, est-il le seul qui délibère et qui choisisse.

Mais la raison est une puissance fatale, entièrement déterminée ; comment le choix échappera-t-il alors à la détermination et restera-t-il contingent ? Par les passions, les affections sensibles de l'être. « L'activité de la volonté humaine a dans la passivité de la nature sa condition, sa matière ; la source de nos actions, le foyer de la vie morale se trouvent dans cette partie de notre être qui est capable de passion ; elle est la matière à laquelle la fonction de l'immatérielle intelligence est de donner la forme. L'intelligence avec la raison qui en dérive, mesure et règle la partie passive de notre âme ; selon la belle expression d'Aristote, elle philosophe avec les passions[1]. » C'est cette conciliation de la raison avec les passions qui constitue ce qui dépend de nous. Nous pouvons donc quelque chose, que pouvons-nous ? Élire sans doute un des deux possibles et le tirer du néant préférablement à l'autre malgré les plus solides raisons. Et notre pouvoir est si assuré aux yeux d'Aristote qu'il n'hésite pas à suspendre en sa faveur les règles de la contradiction logique et refuse de les appliquer aux actions singulières de l'avenir.

La métaphysique d'Aristote ne pouvait soulever aucune objection contre cette indétermination des futurs. Le dieu d'Aristote est un acte pur qui se pense éternellement lui-même et ne pense rien autre chose de peur d'introduire en son être une part de puissance et de devenir qui altérerait la pureté de son acte. Il ne pense donc pas le temps ; les choses du devenir sont pour lui comme n'étant pas, il ne sait pas le passé, il ne voit pas l'avenir. Il n'y a pas ici la contradiction entre la prescience et la liberté que les théologies futures s'efforceront de lever ; la prescience est supprimée et rien ne s'oppose plus à la contingence. L'objection logique soulevée par Aristote n'est redoutable qu'à la condition d'être pour ainsi dire réalisée dans une connaissance actuelle. Qu'importe, en effet,

[1] Συμφιλοσόφει τοῖς πάθεσι, cité par Winckelman, *Hist. de l'Art*, II, 33 ; Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Arist.*, II, p. 71. — Cf. Renouvier, *Conflit du déterminisme et du libre arbitre*, Crit. phil., 1877.

Digitized by Google

que, des deux membres d'une alternative, l'un soit nécessairement vrai tandis que l'autre est nécessairement faux ? Si personne ne peut dire quel sera le vrai, quel sera le faux ? L'indétermination reste entière [1]. Mais si une intelligence concrète connaît actuellement comme réel l'un des deux actes placés en balance, il est bien difficile de persister encore à considérer l'opposé comme véritablement possible. Aristote n'admet pas la prescience et supprime la partie redoutable de l'objection.

Mais si la métaphysique d'Aristote ne soulève pas d'objection grave contre le libre arbitre, en est-il de même de sa physique ? Cicéron range Aristote parmi les philosophes qui ont cru à la nécessité [2]. Cicéron s'est-il laissé tromper par des apparences, comme il lui arrive trop souvent, ou a-t-il fondé son opinion sur une certaine partie de la doctrine aristotétique ? Quels sont en effet les traits essentiels de la physique d'Aristote ?

A un bout du monde la matière indéterminée, le premier en puissance, se met en mouvement, attirée vers l'acte pur, et les êtres naissent de son évolution. Tout subit l'attrait du premier auteur immobile, les minéraux par leur forme, les végétaux par leur entéléchie vivante, les animaux par leur appétit, l'homme enfin par sa volonté. Les cieux surtout subissent directement l'attraction du premier moteur, dans leur devenir éternel et leur incorruptible mobilité, ils communiquent au reste du monde des corps l'attrait qu'ils reçoivent. Les astres ont donc une influence directe sur tous les corps de l'univers et Aristote parle quelque part de « la nécessité qui vient des astres ἡ ἀπὸ τῶν ἀστέρων εἱμαρμένη [3]; » le corps de l'homme ne saurait en être exempt. Il subit aussi le contre-coup des mouvements célestes.

De plus, ce qui forme la partie la plus haute de son intelligence et de sa raison, le νοῦς ποιητικός, tient encore au premier auteur, que cet esprit soit une irradiation substantielle de l'acte pur ou simplement la forme la plus élevée de l'attrait qu'il exerce. Ainsi tout dans l'homme est soumis aux lois universelles de l'attrait divin : sa volonté le pousse nécessairement au bien, son intelligence l'illumine nécessairement des rayons du vrai, son corps est emprisonné dans le fatum corporel. Que reste-t-il donc à la libre puissance de l'indétermination contingente ? Il semble bien que Cicéron ait eu raison Cependant c'est ce mélange même de nécessités diverses qui permet à Aristote d'admettre la contingence des actions humaines. Ce mélange en effet constitue notre être et ce mélange crée en nous des oppositions. Ces oppositions sont en nous, viennent de nous, dépendent de nous, elles constituent ce τὸ ἐφ' ἡμῖν dont nous cherchions le sens tout à l'heure. La contradiction entre l'intelligence et la volonté, entre les désirs supérieurs et les appétits infé-

[1] Voy. Renouvier, *Essais de Crit. générale*, 1er essai : logique, 2e édit., II, p. 368-395.

[2] *De fato*, XVII. Leibnitz dit à ce propos : « Je crois que Cicéron se trompe à l'égard d'Aristote », *Ess. de Theod.*, 2e part., 231.

[3] Problem. ined., 16 ; Ed. Didot, IV, 1re partie, p. 293.

Digitized by Google

rieurs engendre en nous une contingence, une indétermination où les uns et les autres sont tour à tour vainqueurs et vaincus. Et cette contradiction constitue si bien notre essence que détruire la contingence qui en résulte serait nous anéantir nous-mêmes.

Ainsi, pour Aristote comme pour Platon, comme pour l'antiquité tout entière, sauf Epicure, la contingence et l'indétermination des actes n'est pas un pouvoir dont il y ait lieu de s'enorgueillir. Nous sommes supérieurs aux animaux à qui manque cette indétermination, mais nous ne leur sommes supérieurs que par les déterminations plus nombreuses que nous possédons. Si à leurs déterminations ne se mêle pas l'indétermination dans les actes, c'est qu'ils ne peuvent se passer de cette certitude et de cette détermination. Nous possédons de plus qu'eux la raison, et comme nous ne pouvons la posséder entière et parfaite, absolument en acte, il s'y mêle nécessairement de la matière, de la puissance, et par là de la contingence et de l'indétermination. Λογιζεσθαι καὶ βουλεύεσθαι ταὐτόν. — L'idéal reste toujours au-dessus de la contingence et de l'indétermination dans la sphère de l'action indéfectible et assurée, dans l'indépendance parfaite de l'être qui reste immobile au sein de sa béatitude et de son éternelle pensée.

G. FONSEGRIVE.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**La Comédie et les Mœurs en France au Moyen-Age**, par L. Petit de Julleville, professeur suppléant à la Sorbonne. — L. Cerf, 1886, in-16.

M. Petit de Julleville est infatigable. Chargé à la Sorbonne de fonctions absorbantes pour un maître aussi consciencieux, il a donné cependant coup sur-coup, depuis moins de deux ans, des manuels commodes et remplis de faits, des éditions classiques avec notices, analyses et notes de tout genre, et voici qu'il vient de compléter sa grande histoire du théâtre en France jusqu'à la Renaissance.

L'ouvrage est terminé désormais, et se compose des parties suivantes :

*Les Mystères*, Hachette 1880, 2 vol. in-8°.

*Les Comédiens en France au Moyen-Age*, L. Cerf. 1885, in-16.

*La Comédie et les Mœurs en France au Moyen-Age*, L. Cerf, 1886, in-16.

*Répertoire du Théâtre Comique en France au Moyen-Age*, L. Cerf, 1886, gr. in-8°

Chacune de ces parties a sa vie propre, sans cesser pourtant de tenir

Digitized by Google

étroitement à l'ensemble. Les deux premières sont connues : elles ont été successivement couronnées par l'Académie Française; leur éloge n'est plus à faire. La dernière est un inventaire de nos richesses comiques, précieux pour les travailleurs, grâce à la sureté de méthode et aux constants scrupules de l'auteur.

Je présenterai plus particulièrement aux étudiants *la Comédie et les Mœurs en France.*

Après avoir, dans les *Comédiens,* montré vivantes et agissantes ces confréries locales et ces troupes vagabondes, si nombreuses du XIII^e^ au XVII^e^ siècle, M. P. de Julleville s'occupe ici des œuvres mêmes, et de leurs rapports avec la société du temps.

Cette histoire est utile à faire, dit l'Introduction, car en dépit de l'imperfection et de la grossièreté de la plupart des pièces, il y a une liaison étroite entre la Comédie moderne et celle du Moyen-Age. On peut constater, depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à nos jours, un développement continu du genre : point de ces recommencements perpétuels comme dans le reste de la littérature : même la Comédie de Jodelle qu'on a crue toute différente n'est qu'un anneau de cette chaîne. Il y a bien plus que succession ininterrompue : il y a filiation et descendance directe. Nous en avons la preuve dans la *farce,* « devenue la petite comédie en un acte, vive, preste, amusante », où Molière et M. Labiche ont ébauché tant de piquantes esquisses.

La théorie est commode et spécieuse; mais on ne voit pas sans quelque surprise l'auteur en faire l'application à la *Moralité* d'où sortira « la grande Comédie de Mœurs, la Comédie classique par excellence », si bien qu'en transformant les noms des personnages, « le Misanthrope ne serait autre chose qu'une pure moralité. » Est-il certain que, si la moralité devient la Comédie de Mœurs, elle est aussi cette œuvre plus haute, la comédie de caractère, étude profonde d'une passion unique, qui sera la raison suffisante de toutes les pensées, de toutes les actions d'une foule de gens qui gravitent autour du personnage principal? Est-il certain que Molière n'ait fait que relever d'un degré, en la personnifiant, l'allégorie morale d'Adam de la Halle ou d'Andrieu de la Vigne?

Mais nous avons déjà insisté sur cette idée plus que l'auteur même; passons au livre.

Il est contenu tout entier dans ces deux questions : Quelle est la Comédie ? — Quelles sont les Mœurs qu'elle nous dévoile ? La réponse est fort nette ; car toutes les fois qu'il s'agit de faits à constater, l'œuvre est d'une sûreté remarquable.

Quelle est la Comédie ?

C'est d'abord la *Moralité,* qui commence au XIII^e^ siècle avec le *Jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle, — dont la vie fournit le plus intéressant commentaire à cette pièce moitié fantaisiste et moitié réelle, — et se continue par les moralités religieuses ou simplement édifiantes de

Digitized by Google

*Bien et Mal-Avisé*, l'*Homme pécheur*, les *Blasphémateurs*, les *Enfants de Maintenant*, etc.

C'est la *farce*, sortie du fabliau, formée d'éléments variés, parfois de divers langages et de différents dialectes, raillerie tantôt générale comme dans le *Cuvier* ou *Pathelin*, tantôt particulière comme dans la « *Farce morale à cinq personnages de Métier, Marchandise, le Berger, le Temps, les Gens* », porte-voix du peuple qui souffre aux environs de 1440; dans « *Mieux-que-devant* », où Peuple-Pensif et Plat-Pays s'élèvent contre les pilleries des gens de guerre ; dans les « *Théologastres* », le « *Pape Malade* », ou la « *Comédie facétieuse et très plaisante du voyage de frère Fecisti en Provence pour savoir certaines nouvelles des clefs de Paradis et d'Enfer que le Pape avait perdues* », attaques sanglantes des Réformés contre l'Eglise.

C'est la *Sottie* : celle-là cruellement satirique toujours, presque toujours politique aussi, instrument d'opposition quelquefois, souvent de gouvernement, comme dans les pièces fameuses où Gringore, servant les desseins de Louis XII, bafoue Jules II sur le théâtre, et, par une audace imprudente, fait outrager devant la populace ce qu'elle s'était habituée à regarder comme inviolable.

C'est enfin le *Monologue*, sorti du Sermon Joyeux : le « *Pèlerin passant* », la « *Fille-Batelière* », « *le Clerc de Taverne* », et surtout » *le Franc-Archer de Bagnolet* », attribué à Villon, la meilleure de ces pièces d'une moindre importance.

Quelles sont les Mœurs du temps d'après ces comédies ?

C'est ce que l'auteur va nous montrer en passant en revue la satire des différentes conditions. Car le Moyen-Age s'est peint dans son théâtre. « La moralité abonde en tableaux naïfs, où se trouve exactement » dépeint tout ce que ne racontent jamais les chroniqueurs et les histo- » riens : la vie domestique, les relations des parents avec les enfants, des » maris avec leurs femmes, des maîtres avec leurs serviteurs... » Pour la farce, il est une réserve à faire, très importante, indiquée dans l'Introduction, développée plus loin (peut-être un peu loin), dans la Conclusion où l'auteur se demande si ce portrait a plus qu'une demi-ressemblance ? « Une société telle qu'on nous la montre dans les farces, ne » durerait pas six mois. Celle-là dura trois siècles ; c'est qu'elle était » moins noire que son portrait... Toute comédie est médisante ; mais celle » du Moyen-Age l'a été au plus haut degré ; l'époque ignorait cet art des » nuances, des sous-entendus, des atténuations, qui dans les temps de » littérature polie prévient l'excès dans chaque genre et ménage le goût » et la vérité... » Ainsi prévenus, quel intérêt pour nous et quel profit dans cette étonnante galerie de caricatures où grimacent les jaloux et les amoureux, l'Eglise et la Noblesse, « les avocats si malhonnêtes, les » soldats si lâches, les marchands si fripons, les femmes si dévergondées, » les maris si sots, les enfants si ingrats, les serviteurs si haineux... »

Digitized by Google

Bien entendu, résumer un livre de ce genre c'est en détruire tout le mérite : il faut le lire. C'est l'abondance même du détail qui laisse dans l'esprit une impression nette et vivante. Car toutes ces œuvres sont analysées avec un soin extrême, commentées au point de vue historique avec une conscience absolue ; on peut être sûr des indications qu'on y puisera.

Peut-être ce souci de la parfaite exactitude a-t-il décidé M. de Julleville à un sacrifice qui n'est pas sans nous sembler pénible. Il s'est interdit le commentaire purement littéraire : j'entends par là d'abord l'appréciation même du style qu'il indique en quelques lignes dans l'Introduction, qu'il laisse ensuite de côté dans le détail des analyses, si bien qu'on est tenté d'accorder la même valeur à toutes ces œuvres résumées avec un soin égal ; j'entends aussi les rapprochements possibles. Le Jeu de la Feuillée rappelle à l'auteur les brillantes fantaisies d'Aristophane ; mais c'est peut-être la seule indication de ce genre. Pourtant ce Gringore travaillant pour Louis XII, préparant les voies à sa politique dans le *Prince des Sots*, et mettant dans une autre pièce Peuple-Ytalique en face de Peuple-François, n'est-il pas bien l'ancêtre de ces protégés de Richelieu qui, par la bouche de Francion, Germanique et Ibère, feront dans *Europe* l'éloge enthousiaste de la lutte contre la maison d'Autriche ; les hardis *farceurs* qui disent si bien leur fait aux princes, parfois au roi, ne sont-ils point cousins des pamphlétaires de la Fronde pour qui tous les genres sont bons, de cet auteur de la *Balance d'Estat* où se voit si durement traité Pamphage-Mazarin ? Et le soldat fanfaron n'est-il pas immortel ?... C'est en foule que se présentent les souvenirs quand on lit l'ouvrage.

— Mais l'auteur nous dirait que c'est bien assez qu'un érudit soit devenu presque célèbre pour avoir rapproché les auteurs des Mystères de Corneille, Molière, Racine, Sophoche , et déclaré « qu'ils avaient dû être ravis sur l'aile des prophètes ! » Il nous dirait qu'il tient, pour instruire vraiment, à n'enseigner que des faits, affranchis du goût personnel, et qu'il veut, comme il le promettait récemment aux étudiants de Paris : « ne rien nous prescrire, nous montrer la route sans nous mener par la » main, exciter en un mot l'activité de notre esprit et la bonne volonté » de notre courage. » — C'est égal, le regret subsisterait toujours.

Contentons-nous pourtant de ce qu'il a bien voulu nous donner. Remercions-le de la tâche qu'il a entreprise et si heureusement terminée. Il est de ceux qui veulent qu'on connaisse les originaux plutôt que les critiques, les textes plutôt que les gloses. Ces textes, dont quelques-uns ont jusqu'à vingt-cinq mille vers, il les a lus mot par mot, et nous résume certainement en moins d'une page plusieurs journées d'un travail de bénédictin. Il a donné là un digne pendant à ses *Mystères* : l'histoire de notre vieux théâtre n'est plus à faire. De cette énorme quantité de pièces fastidieuses, mal composées, accumulées dans des recueils où

Digitized by Google

nous n'irions pas les chercher, parfois manuscrites encore et difficilement déchiffrables, il a fait un livre qu'on lit d'une traite, qui possède avec les qualités d'un Manuel les mérites des travaux d'érudition, écrit, pour employer les termes dont il juge certaines œuvres comiques, « dans une bonne langue, exempte d'affectation et de pédanterie, dans un français sain, dru et gaillard »...

Et c'est pourquoi j'ai cru devoir le présenter aux étudiants de Poitiers, sûr de leur être utile.

A. GENEVRAY.

---

L. HAVET, *Abrégé de grammaire latine à l'usage des classes élémentaires*, Paris, Hachette, 1886. — O. RIEMANN, *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique*, Paris, Klincksieck, 1886.

Le début de cette année scolaire a été particulièrement fécond en bons livres, relatifs à l'enseignement de la langue latine. Il vient de m'en arriver deux à quelques jours d'intervalle, qui, petits de taille et élégants d'aspect, n'en comptent pas moins parmi les plus solides et les plus utiles que je connaisse. Il est vrai qu'ils ont pour auteurs les deux latinistes les plus compétents de notre pays à l'heure actuelle : j'ai nommé MM. Louis Havet et O. Riemann. Le premier n'a pas cru déroger en écrivant pour les classes élémentaires un *Abrégé de grammaire latine* (chez Hachette) : le second a composé à l'usage des étudiants des Facultés et des élèves des classes supérieures une *Syntaxe latine* d'après les principes de la grammaire historique (chez Klincksieck). Le temps nous manque pour apprécier comme ils le méritent des ouvrages de cette importance, pour en signaler les innovations heureuses et surtout pour y rechercher les lacunes et les erreurs possibles, ainsi que le réclament les deux auteurs. C'est l'usage journalier, c'est le maniement réfléchi de ces livres qui pourra seul en révéler les défauts, s'ils en ont ; un premier examen n'en découvre que les qualités, et il est important que de tels instruments de travail soient aux mains de nos étudiants, de nos professeurs, le plus tôt possible. Pour M. Havet, il me suffira de dire qu'il ne s'est pas borné à refaire, avec sa compétence spéciale, une grammaire sur le patron uniforme de celles qui ont cours dans nos classes. S'il est parti de Lhomond, comme tous ses prédécesseurs en grammaire élémentaire, il a su le remanier de la façon la plus heureuse et la plus originale. C'est en méditant une des observations du plus pratique des grammairiens, que M. Havet a été amené à fondre ensemble la morphologie et la syntaxe, qu'une illusion de logique fait séparer dans les livres, tandis que les professeurs sont forcés de les enseigner de concert dans les classes. L'objectif de l'auteur est celui

Digitized by Google

d'un bon professeur de sixième, à qui il tarde que ses élèves aient à leur disposition assez de noms et de verbes pour que l'application des paradigmes se fasse le plus vite possible, à la fois par de *petits thèmes* et de *petites versions*. On peut dire que son grand mérite est d'avoir scientifiquement ordonné, ce que la sagesse pratique fait appliquer tous les jours, mais souvent au hasard, dans nos classes; il a mis d'accord la grammaire imprimée dans le livre avec la grammaire telle qu'elle doit être parlée par le professeur. Son abrégé est un chef d'œuvre de netteté et de précision; il parle aux yeux en même temps qu'à l'esprit, par des procédés typographiques qui approchent de la perfection.

Je doute que la syntaxe latine de M. Riemann trouve une nombreuse clientèle dans les classes supérieures de nos lycées; et j'ai, pour en juger ainsi, les raisons spéciales d'un examinateur au baccalauréat. Nos rhétoriciens sont tombés si bas, quand il s'agit de syntaxe, que pour les remonter, un régime doux et anodin est indispensable; si le livre de M. Riemann possède l'*ubertas* dont parle le rhéteur, lui-même m'en voudrait de lui décerner l'épithète de *laciea*. C'est une nourriture substantielle qui convient aux tempéraments robustes. Pour nos lycéens, qu'ils veuillent bien consentir à absorber la syntaxe de Lhomond revue par M. Havet, il faudra s'en déclarer plus que satisfait. En revanche, le livre de M. Riemann sera très utile aux candidats à l'agrégation et à la licence. C'est à la fois une synthèse claire et méthodique des meilleures grammaires que l'Allemagne ait produites, et, sur bien des points, une œuvre personnelle et originale.

J.-A. H.

M. Lemonnyer, professeur de quatrième au lycée de Coutances, a fait paraître (Fetscheren et Chuit, Paris 1886), une *Anthologie latine*, ou recueil de textes faciles destinés aux commençants, qui répond aux préoccupations d'où est sortie la grammaire de M. Havet. C'est une sorte de *Selectae* explicatif, comprenant ce qu'il est à peu près possible d'expliquer dans une année. L'auteur y applique à l'étude du latin les procédés de la Chrestomathie grecque de M. Chassang. C'est le livre d'un homme du métier, connaissant bien les enfants et sachant les intéresser; nous croyons qu'il rendra de réels services. Mais pourquoi l'avoir adapté au *Cours supérieur* de M. Chassang, quand le *Cours élémentaire* semblait indiqué?

Digitized by Google

# TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

Tite-Live avait encore un danger plus grand à éviter ; il aimait à peindre ses personnages éminents sous des traits brillants et à les présenter comme des modèles à suivre ; par suite de cette tendance il aurait pu lui arriver de laisser dans l'ombre les côtés défavorables de leur caractère et de leurs actions. Mais ici encore on constate, surtout si on compare son récit avec celui de Polybe, qu'il s'est ordinairement attaché à reproduire les auteurs les plus dignes de foi ; si parfois il passe sous silence une chose qui pourrait nuire à la gloire de son héros, il raconte presque toujours les faits avec franchise et même ne se fait pas faute de les désapprouver quand il y a lieu, v. 25, 40, 2 ; — 26, 19, 3 sq. ; — 42, 3, 3. 47, 5.

Déjà d ailleurs, chez les historiens antérieurs, les partisans de Rome à l'étranger étaient jugés avec bienveillance, v. 41, 23, 5 ; — 42, 5, 3, etc., tandis que ses ennemis étaient présentés sous un jour défavorable. On en a pour preuve la façon dont est jugé Hannibal ; si Tive-Live reconnaît ses belles qualités, v. 21, 4, 2 ; — cf. 25, 17, 5 ; — 27, 28, 2 ; — 28, 12, 3, en revanche il expose ses défauts avec une insistance que ne comporte pas la vérité historique. Par contre, la situation de Tite-Live vis-à-vis d'Auguste n'a jamais fait de lui un adulateur et ne l'a point amené à dire le contraire de la vérité, comme cela put avoir lieu pour plusieurs de ses contemporains, v. Tac., *Hist.*, 1, 1. Quand il reconnaît les mérites d'Auguste, v. 1, 19, 3 ; — 4, 20, 7 ; — 28, 12, 12 ; — Per. 59, etc., il y est pleinement autorisé ; il ne loue que les services qu'il a rendus à l'État ; mais jamais, soit lorsqu'il a l'occasion de parler de l'origine de la gens Julia, v. 1, 3, 2 ; — soit lorsqu'il mentionne cette famille dans les premiers temps de l'histoire, il ne se laisse aller à l'adulation ; parfois même il passe sous silence des actions glorieuses de quelqu'un de ses membres. Où se montre avec le plus d'évidence son entière indépendance d'esprit, c'est quand il porte sur Pompée et sur ses partisans les jugements dont il a déjà été question plus haut, jugements qui certes eussent été bien différents, s'il avait eu le désir de s'attirer par là la faveur d'Auguste ou d'entrer plus avant dans ses bonnes grâees. On ne peut davantage supposer qu'en faisant l'éloge de C. Claudius Nero, v. 27, 34, 1. 43, 7. 50, 2. 51, 8, il ait voulu flatter Livie, Tibère et Drusus ; l'impartialité exigeait qu'il reconnût les mérites de Néron avec autant de franchise qu'il peignait ses défauts 26, 17, 15 ; — 2, 37, 14. Si dans

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

ces circonstances où le péril était si difficile à éviter, Tite-Live a respecté la vérité et conservé le sang froid que l'on doit exiger de l'historien qui s'occupe du passé, s'il est resté : « omnis expers curae, quae scribentis animum, et si non flectere a vero, sollicitum tamen efficere posset » (Pr. 5), il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait écrit le reste de son histoire avec la même franchise et la même impartialité ; c'est là une des causes qui ont contribué le plus puissamment à assurer à son œuvre l'immense succès et l'estime générale qui l'ont accueillie.

Comme Tite-Live, en traitant des anciens temps, empruntait en grande partie aux Annalistes les matériaux de son histoire, il dut suivre également la division du temps qu'ils avaient adoptée, ainsi que leur manière de supputer les années et d'ordonner chronologiquement les événements. Quand il commença à écrire son œuvre, il semble que les fastes capitolins n'aient point encore été rédigés (sinon, il n'aurait pas manqué, dans les cas douteux, comme 4, 20, 8 ; 9, 15, 11, de s'appuyer sur leur témoignage) ; il n'y avait point encore de chronologie reconnue publiquement. Aussi ne pouvait-il faire mieux que de suivre les fastes établis probablement sur les données de l'ancienne chronique ; les Annalistes les avaient déjà suivis, mais ils s'écartaient en plusieurs points des *Fasti Consulares* qui furent adoptés par la suite. Ils ne reconnaissaient au décemvirat qu'une existence de deux ans, et quatre années (420, 429, 444, 452) s'y trouvaient remplies par une dictature ; mais ces quatre années, intercalées uniquement dans le but d'obtenir une ordonnance chronologique satisfaisante, avaient été retranchées dans les Annales qui d'autre part faisaient régner les Décemvirs pendant trois ans. C'est cette manière de diviser les années que Tite-Live paraît avoir généralement suivie.

Il accorde, suivant en cela les données de Varron, au gouvernement des rois une durée de 244 ans, v. 1, 60, 3. — Dans les premiers livres on trouve fort peu de dates bien fixes ; cependant l'année 302 (3, 33, 1) est fixée non point d'après Varron, mais d'après les livres capitolins ou la chronologie de Caton ; il en est sans doute de même de l'année 310 (4, 7, 1) qui devrait être 311, puisque Tite-Live est d'accord avec les Annales pour donner au gouvernement des Décemvirs une durée de trois ans.

(*A suivre*)

*Le Redacteur en Chef-Gerant* : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

FÉVRIER 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 2.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. Ernault, maître de conférences à la Faculté, vient de publier chez Vieweg une traduction du *Manuel de géographie antique* de M. Kiepert. Cet ouvrage est accompagné d'un avant-propos et remanié en ce qui concerne la Gaule par M. Aug. Longnon, membre de l'Institut.

***

M. Chaignet, recteur de l'Académie de Poitiers, va faire paraître une *Histoire de la Psychologie des Grecs*, qui fera suite à son *Essai sur la Psychologie d'Aristote*. Le *Bulletin* publiera, dans son prochain numéro, le premier chapitre de ce livre, qui est actuellement sous presse.

***

Notre collaborateur, M. G. Fonsegrive, professeur de philosophie au lycée de Bordeaux, fera paraître prochainement, chez F. Alcan, un *Essai sur le Libre Arbitre*. Cet ouvrage est le Mémoire que l'Académie des sciences morales a couronné, il y a deux ans, et dont le *Bulletin* a publié un fragment dans son dernier numéro.

***

M. Hild vient de publier dans le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio un article sur les *Daemons*.

Digitized by Google

*Situation actuelle et Vœux des Facultés de Poitiers* [1].

ENSEIGNEMENT.

Les maîtres qui enseignent à un titre quelconque, dans les chaires des trois Facultés, sont au nombre de 32; ils se répartissent ainsi :

*Droit.* — 9 professeurs, 2 agrégés, total. . . . . 11
*Sciences.* — 6 professeurs, 2 chargés de conférences. . . . . 8
*Lettres.* — 5 professeurs, 1 chargé de cours, 7 chargés de conférences ou cours complémentaires. . . . . 13

En tout 32 maîtres, dont plusieurs se chargent d'un double enseignement. Le nombre des cours et conférences donnés par semaine aux élèves est de 94. Les étudiants trouvent dans l'enseignement ainsi constitué toutes les ressources nécessaires pour une sérieuse préparation aux divers ordres d'examens. Cependant, pour compléter cette organisation et la mettre en harmonie avec les besoins actuels de la science, quelques vœux ont été émis.

La *Faculté de droit* demande :

1° La création d'une chaire d'économie politique, création que M. le Ministre de l'instruction publique lui-même a déclarée nécessaire dans son projet de budget pour l'exercice 1887. Toutes les Facultés de droit, sauf celles de Poitiers, de Grenoble et de Douai, sont pourvues d'une chaire d'économie politique. Il y a là une inégalité que rien ne justifie et qui disparaîtra très probablement dans le courant de la présente année.

2° La création d'un cours de Droit maritime qui pourrait rendre d'importants services, eu égard surtout à la situation de l'Académie de Poitiers, qui compte dans son ressort deux départements maritimes, la Charente-Inférieure et la Vendée.

M. le doyen Thézard estime que les frais de ce nouvel enseignement, qui existe déjà dans d'autres Facultés de droit, pourront être couverts par les départements intéressés à la création et par la ville de Poitiers.

Les vœux émis par la *Faculté des sciences* concernent les maîtres de conférences et les préparateurs.

La Faculté désirerait d'abord que tous les maîtres ou chargés de conférences lui fussent exclusivement attachés, et en situation d'aider les professeurs dans le travail considérable des examens. Bien qu'elle vienne une des premières après Paris pour le nombre des examens, la Faculté de Poitiers est une de celles dont le personnel est le plus restreint.

Quant aux préparateurs, la Faculté présente un double vœu. Elle

[1] Extrait d'un Rapport lu en séance du Conseil général des Facultés de Poitiers, par M. Arren, rapporteur de la Commission.

Digitized by Google

demande que toutes les chaires de laboratoires soient pourvues d'un préparateur. De plus, elle croit nécessaire de limiter la durée des fonctions des préparateurs, fonctions qui ne peuvent convenir d'ailleurs qu'à des étudiants préparant un examen ou poursuivant des recherches personnelles sous la direction des professeurs.

La *Faculté des lettres* demande qu'un maître de conférences soit adjoint à chacune des six chaires magistrales. Ce maître de conférences a toujours manqué à la chaire de littérature étrangère ; il manque aussi maintenant à la chaire d'histoire qui, après avoir eu deux maîtres de conférences, en est aujourd'hui complètement dépourvue. La Faculté n'a pu voir sans regret son personnel ainsi réduit, quand le nombre des élèves augmente.

Le Conseil municipal de Poitiers a voté, le 4 décembre dernier, une somme de 1000 fr. pour la création d'une conférence d'*Histoire du Poitou*, et, par décision ministérielle du 7 janvier, M. Richard, archiviste de la Vienne, est chargé de cette conférence. La Faculté désirerait également être dotée d'une chaire d'archéologie. La ville de Poitiers, avec ses églises, ses monuments, sa Société des antiquaires, est un centre tout indiqué pour cet enseignement.

M. le Directeur de l'École de médecine a exprimé un autre vœu ayant pour objet la création d'une conférence de physique à l'École de Médecine, et il demande que cette conférence soit faite par un professeur de la Faculté des sciences.

## ÉTUDIANTS.

Le nombre des étudiants des trois Facultés s'est élevé, en 1886, au chiffre de 391, qui se répartissent ainsi :

*Faculté de droit.* — 248, nombre à peu près identique à celui de l'année précédente.

*Faculté des sciences.* — 29 élèves (3 de plus qu'en 1885), dont 5 boursiers de l'Etat, 2 boursiers des villes, 4 maîtres auxiliaires, 4 maîtres répétiteurs et 14 élèves libres.

*Faculté des lettres.* — 114 élèves, dont 58 correspondants et 56 (24 de plus que l'année dernière), suivent les cours et conférences. Ces 56 élèves se subdivisent en 9 boursiers de l'Etat, 2 de la ville de Poitiers, 3 maîtres auxiliaires, 6 maîtres répétiteurs, 6 professeurs du lycée de Poitiers, 12 professeurs des lycées et collèges du ressort et 18 élèves libres.

La *Faculté des lettres* exprime le désir que la nomination des maîtres répétiteurs des lycées, du moins dans les chefs-lieux d'Académie où se trouvent des Facultés, ne reste pas abandonnée au choix arbitraire des proviseurs, mais soit soumise à certaines conditions qu'il serait facile de déterminer. Ces maîtres sont obligés, aujourd'hui plus que jamais, de

Digitized by Google

suivre les cours et conférences des Facultés ; il est très désirable qu'ils puissent en tirer quelque profit. On pourrait exiger d'eux des garanties de capacité, et leur faire passer un examen analogue à celui de l'auxiliariat et des bourses de licence.

### EXAMENS.

Les trois Facultés ont fait passer 2262 examens en 1885-1886. Ce nombre se décompose ainsi :

*Faculté de Droit.*

5 examens de doctorat : 4 admis, 1 ajourné.
334 de baccalauréat (1re et 2e années) et de licence : 247 admis, 87 ajournés. Proportion des admis : 74 0/0
— des ajournés : 20 0/0
13 examens de capacité : 11 admis, 2 ajournés.

Total : 352

*Faculté des Sciences.*

39 examens de licence : 9 admis, 30 ajournés.
Proportion des admis : 23 0/0
— des ajournés : 77 0/0
585 examens de baccalauréat complet : *191* admis, *394* ajournés.
Proportion des admis : 32 0/0
— des ajournés : 68 0/0
109 examens de baccalauréat restreint : *54* admis ; 55 ajournés.
Proportion des admis : 49 0/0
— des ajournés : 51 0/0

Total : 733

*Faculté des Lettres.*

1 examen de doctorat, suivi d'admission.
28 examens de licence : 12 admis, 16 ajournés. Proportion des admis : 43 0/0 ; des ajournés : 57 0/0.
737 examens de baccalauréat (1re partie) : 263 admis ; 474 ajournés. Proportion des admis : 36 0/0 ; des ajournés : 64 0/0.
401 examens de baccalauréat (2e partie) : 190 admis ; 221 ajournés. Proportion des admis : 53 0/0 ; des ajournés : 47 0/0.

Total : 1167.

Digitized by Google

*Améliorations matérielles.*

Depuis longtemps, les Facultés de Poitiers se plaignent de l'insuffisance et du mauvais état des locaux dont elles disposent. La Faculté des sciences est surtout à l'étroit dans ses laboratoires incommodes et délabrés, et elle souffre plus qu'aucune autre de l'installation défectueuse à laquelle elle est réduite. C'est donc à elle qu'on a songé d'abord quand il s'est agi de l'agrandissement des bâtiments actuels des Facultés. D'ailleurs, quand on aura doté la Faculté des sciences de laboratoires spacieux et commodes, les salles qu'elle laissera libres dans les locaux actuels pourront être convenablement aménagées et mises à la disposition des deux autres Facultés. L'Etat accorde 300,000 fr., et le Conseil municipal de Poitiers a voté une somme égale pour toutes ces améliorations. On a cherché le moyen de tirer le meilleur parti possible de cette somme bien limitée, et différents projets ont été mis en avant, que la Faculté des sciences a étudiés avec le plus grand soin.

M. le doyen Durrande a lu sur cette question, dans notre dernière séance, un rapport fortement motivé qu'il est bien difficile de résumer, et dont je me bornerai à rappeler ici les conclusions. La Faculté des sciences se prononce contre la construction des laboratoires sur le terrain incendié de la caserne Sainte-Catherine, et adopte le projet qui consiste à construire un institut d'histoire naturelle au Jardin des plantes, suivant la disposition indiquée par M. Gerhardt, et à bâtir les laboratoires de physique et de chimie sur le terrain actuellement occupé par l'immeuble Pingault, en y ajoutant toutefois une bande de terrain prise sur le jardin de M. Gaillard de la Dionnerie, qui le touche au sud. Après une visite attentive de cet emplacement, les professeurs de physique et de chimie estiment qu'il pourrait recevoir les deux instituts dans des conditions de lumière et d'espace très convenables.

V. A.

La question de l'agrandissement des Facultés est venue également devant le Conseil municipal de Poitiers, qui a renvoyé l'étude de l'affaire à la Commission de l'instruction publique. Celle-ci, avant de se prononcer, a désiré entendre le Doyen et les Professeurs de la Faculté des Sciences. Après avoir entendu le rapport de M. Durrande et les observations de MM. Isambert, Contejean, Garbe et Schneider, la Commission a passé au vote et adopté à l'unanimité le projet de la Faculté des Sciences.

Digitized by Google

*Concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des Lettres de Poitiers.*

La Faculté des lettres de Poitiers met au concours, pour l'année 1887, le sujet suivant :

« Etude philologique et littéraire sur la XV[e] idylle de Théocrite (les Syracusaines). »

La partie philologique comprendra l'examen du dialecte ordinairement employé par Théocrite, et de sa versification.

Dans la partie littéraire, on caractérisera la poésie de l'auteur et on l'appréciera, dans ce qu'elle a de plus original, en la comparant à celle de ses principaux imitateurs, notamment de Virgile.

Cette introduction générale sera suivie d'une analyse détaillée de la XV[e] idylle, faisant ressortir les points les plus intéressants pour la langue, la littérature, l'histoire des mœurs, etc.

Ouvrages à consulter :

Pour la grammaire et la versification, outre les traités généraux :

Théodore Bergk, *De Theocriti dialecto* (Rheinisches Musaeum, 1[re] série, t. VI, p. 16-41).

Pour l'étude littéraire :

J.-B. Gail, *Observations littéraires et critiques*, 2 vol., Paris, 1805.

A. Gebauer, *De poetarum graecorum bucolicorum, imprimis Theocriti carminibus in eclog. a Virgilio adumbratis*, 2 vol., Leipzig, 1860.

J. Girard, *Etudes sur la poésie grecque*, 1 vol. in-16, Paris, 1886.

On se servira du texte annoté par A.-T.-H. Fritzsche, *Theokrits Gedichte*, 3[e] éd., par E. Hiller, chez Teubner (prix, 3 fr. 50). Voir aussi dans l'édition Didot.

Tous les étudiants de la Faculté (boursiers, correspondants, maîtres auxiliaires, pourront prendre part à ce concours.

Les Mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté avant le 1[er] septembre 1887.

## PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 5[e] SÉRIE (Du 15 février au 15 mars).

LICENCE.

*Épreuves communes et licence ès lettres.*

COMPOSITION LATINE. — De Socratis in Aristophanis *Nubibus* persona ; cur novam doctrinam ac disciplinam, quam invexerant sophistae, impugnando, Socratem potissimum poeta perstrinxerit, quaerendum.

Digitized by Google

COMPOSITION FRANÇAISE. — Discuter cette maxime de La Rochefoucauld : « Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui. »

THÈME GREC. — *Description de la terre.* — La terre a des lieux d'un aspect varié et merveilleux ; sa nature et sa grandeur ne sont pas ce que nous représentent les descriptions ordinaires, comme quelqu'un me l'a persuadé. Premièrement, je suis persuadé que si la terre est de forme sphérique et se trouve au milieu du ciel, elle n'a besoin ni d'air ni d'aucun autre appui qui l'empêche de tomber, mais que le ciel même, qui l'environne également de tous côtés, et son propre équilibre suffisent pour la soutenir; car toute chose qui est en équilibre au milieu d'une autre chose également en équilibre ne saurait pencher d'aucun côté, et par conséquent demeurera fixe et immobile. C'est la première chose dont je suis convaincu De plus, je suis convaincu que la terre est fort grande et que nous n'en habitons que cette petite partie qui s'étend du Phase jusqu'aux colonnes d'Hercule, répandus autour de la mer comme des fourmis ou des grenouilles autour d'un marais. Il y a beaucoup d'autres peuples qui habitent un grand nombre d'autres parties semblables.

— Le thème de la 4e série était tiré de PLUTARQUE, *Vie de Démosthène*, I (traduction SOMMER).

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Comparaison générale de la nature et des principales règles de l'accent en grec, en latin et en français.

MÉTRIQUE. — La versification dans les épodes d'Horace.

## LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Perception extérieure;
2. Caractère général de la philosophie avant Socrate, et rapport des Écoles entre elles.

## LICENCE HISTORIQUE.

1 Etablissement du pouvoir royal dans le Languedoc;
2. Les états généraux sous le roi Jean II.

## AGRÉGATION DES LETTRES.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Montrer comment le théâtre de Corneille justifie ce mot d'Aristote : la poésie est plus philosophique que l'histoire. On étudiera particulièrement les rôles d'Auguste dans *Cinna*, de Nicomède, de Cornélie dans *Pompée*, et le troisième acte de *Sertorius*.

COMPOSITION LATINE. — Même sujet que pour la licence.

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Commenter ce passage de Montaigne : « L'estude des livres, c'est un mouvement languissant et foible, qui n'eschauffe point : là où la conférence apprend et exerce, en un coup ». On lira particulièrement les deux chapitres de Montaigne, qui sont au programme de l'agrégation de grammaire.

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et décad. des Romains*, chap. I, depuis : « Le Sénat ayant eu le moyen de donner une paye aux soldats », jusqu'à la fin du chapitre.

THÈME GREC. — (Lettres et grammaire). — IBID., depuis : « Dans une idée, ils augmentaient toujours leurs prétentions », jusqu'à : « et qui leur laissèrent toute leur pauvreté ».

VERSION LATINE. — Qui agros et ædificia et pecudes et immensum argenti pondus atque auri bona nec putare nec appellare soleat, quod earum rerum videatur ei levis fructus, exiguus usus, incertus dominatus, sæpe etiam deterrimorum hominum immensa possessio, quam est hic fortunatus putandus! cui soli vere liceat omnia non Quiritium, sed sapientium jure pro suis vindicare, nec civili nexo, sed communi lege naturæ, quæ vetat ullam rem esse cujusquam, nisi ejus qui tractare et uti sciat ; qui imperia consulatusque nostros in necessariis, non in expetendis rebus, muneris fungendi gratia subeundos, non præmiorum aut gloriæ causa appetendos putet; qui

Digitized by Google

denique, ut Scipionem Africanum scribit Cato solitum esse dicere, possit idem de se prædicare, nunquam se plus agere quam nihil cum ageret, nunquam minus solum esse quam cum solus esset. Quis enim putare potest plus egisse Dionysium tum, cum omnia moliendo eripuerit civibus suis libertatem, quam ejus civem Archimedem, cum illam sphæram, in qua solis et lunæ et errantium stellarum motus insunt, nihil cum agere videretur, effecerit? Quis autem non magis solos esse, qui in foro turbaque quicum colloqui libeat non habeant, quam qui nullo arbitro vel secum ipsi loquantur vel quasi doctissimorum hominum in concilio adsint, cum eorum inventis scriptisque se oblectent? Quis vero divitiorem quemquam putet quam eum cui nihil desit, quod quidem natura desideret, aut potentiorem quam illum qui omnia quæ expetat consequatur, aut beatiorem quam qui sit omni perturbatione animi liberatus, aut firmiore fortuna quam qui ea possideat, quæ secum, ut aiunt, vel e naufragio possit efferre.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

## Thème allemand.

*Les ruines de Palmyre* (Suite et fin.)

Là, une industrie créatrice de jouissances appelait les richesses de tous les climats, et l'on voyait s'échanger la pourpre de Tyr pour le fil précieux de la Sérique, les tissus moelleux de Cachemire pour les tapis fameux de la Lydie, l'ambre de la Baltique pour les perles et les parfums arabes, l'or d'Ophir pour l'étain de Thulé.

Et maintenant, voilà ce qui subsiste de cette ville puissante, un lugubre squelette ! Voilà tout ce qui reste d'une vaste domination, un souvenir obscur et vain ! Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus les repaires des bêtes fauves : les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux !... Ah ! comment s'est éclipsée tant de gloire ? Comment se sont anéantis tant de travaux ?... Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes ! Ainsi s'évanouissent les empires des nations !

## Version allemande.

In der Reihe der grossen Generale, die nach Selbstaendigkeit getrachtet haben, steht Wallenstein in der Mitte zwischen Essex in England, Biron in Frankreich auf der einen, Cromwell auf der andern Seite, auf dessen Spuren sich spaeter der gewaltige Corse bewegte, dessen noch weit umfassendere Erfolge ihn in den Stand setzten, ein neues Kaiserthum zu gründen. Was ist der Unterschied zwischen ihnen? Warum gelang es den einen und ist es den anderen misslungen? Essex, welcher der Koenigin Elisabeth von England eine andere Politik aufzwingen wollte, als welche ihr Geheimerath und sie selbst beliebten; Biron, der sich in Verabredungen mit den Feinden seines Koenigs einliess; Wallenstein, der erst das eine sehr entschieden und mit einer gewissen Berechtigung, und darauf das andere wiewohl nur schwach versuchte, — hatten mit geborenen Fürsten zu kaempfen, deren Autoritaet seit Jahrhunderten fest begründet und mit allen andern nationalen Institutionen verbunden war. Sie erlagen ihr.

(*Wird fortgesetzt.*)

## Thème anglais.

*La mort du jeune Casabianca* (Suite et fin.)

« Emmenez cet enfant, dit le capitaine au lieutenant; sauvez-vous et sauvez-le, et laissez un vieux marin, réduit à la valeur d'une cartouche endommagée, mourir seul. — A distance ! dit le jeune héros, sauvez-vous ; pour moi, c'est ici ma place, je ne quitterai point mon père. — Mon fils, dit le mourant, fixant sur son noble enfant un regard qui exprimait tout le bonheur que le cœur humain est capable de concevoir; mon fils, je t'ordonne de t'en aller. » En ce moment, un craquement terrible annonça le triomphe de l'élément dévorant; les planches du pont devinrent brûlantes de chaleur. Le lieutenant s'élança pour saisir le jeune homme qui, présentant un de ses pistolets, menaça de l'étendre mort à ses pieds s'il essayait de le toucher. « C'est mon devoir de

Digitized by Google

rester, s'écria-t-il ; allez, vous ; le ciel vous bénisse, mais vous n'avez pas de temps à perdre. » Puis, se recouchant à côté de son père, et jetant les bras autour de lui, il ajouta : « Bénissez-moi, mon père. »

**Version anglaise.**

That chivalrous courage which induces us to despise the suggestions of prudence, and to rush in the face of certain danger, is the offspring of society, and produced by education. It is honourable, because it is, in fact, the triumph of lofty sentiment over instinctive repugnance to pain, and over those yearnings after personal ease and sceurity, which society has condemned as ignoble. It is kept alive by pride and the fear of shame; and thus the dread of real evil is overcome by the superior dread of an evil which exists but in the imagination. It has been cherished and stimulated also by various means. It has been the theme of spirit-stirring song and chivalrous story The poet and minstrel have delighted to shed round it the splendours of fiicton ; and even the historian has forgotten the sober gravity of narration, and broken forth into enthusiasm and rhapsody in its praise. Triumphs and gorgeous pageants have been its reward : monuments, on which art has exhausted its skill, and opulence its treasures, have been erected to perpetuate a nation's gratitude and admiration.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

**Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.**

Etude sommaire sur les suffixes dans l'anglais et le français, ou dans l'allemand et le français.

On fera ressortir les ressemblances et les différences dans les deux langues.

Jeudi, 17 février, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Jeudi, 24 février, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

# INTRODUCTION PHILOLOGIQUE

## A L'EXPLICATION DU CHANT XI DE L'ODYSSÉE [1].

### 1re ÉDITION OU RÉDACTION D'HOMÈRE.

Aux Panathénées, instituées en 566 avant notre ère, les rapsodes étaient tenus, par une loi de Solon, ou plus probablement d'Hipparque, fils de Pisistrate, de réciter l'Iliade et l'Odyssée d'un bout à l'autre, sans

[1] Cf. surtout. A. PIERRON, *Introduction à l'Iliade, Introduction à l'Odyssée.* — D'autres sources seront signalées à l'occasion.

Digitized by Google

omission, par succession immédiate, par reprise au point d'arrêt (ἐξ ὑποβολῆς, ἐξ ὑπολήψεως). On peut en conclure qu'il y avait au moins un manuscrit complet pour contrôler la récitation officielle.

Pour la première édition ou rédaction d'Homère, le plus sage paraît être, en somme, de s'en tenir à la phrase de Cicéron (*De Or.*, III, 34) sur Pisistrate, « *qui primus Homeri libros, confusos antea, sic disposuisse dicitur, ut nunc habemus* ». Le texte homérique aurait été ainsi arrêté par quatre poètes. Telle serait l'origine de ce qu'on appelle soit le *manuscrit de Pisistrate,* soit *l'exemplaire athénien*, soit la *vulgate des Panathénées.* Toutefois, selon certains critiques (cf. J.-N. Valettas, Ὁμήρου βίος καὶ ποιήματα, Lond. 1867), c'est plutôt à Hipparque, fils de Pisistrate, que reviendrait l'honneur d'avoir le premier édité Homère.

### PERSONNALITÉ D'HOMÈRE.

On remarquera que nous suivons ici, avec les tempéraments obligés qu'elle comporte, l'antique croyance à la personnalité d'Homère. Ce n'est pas que nous nous laissions égarer par les légendes de cette *Vie d'Homère*, faussement attribuée à Hérodote et scrupuleusement traduite par Larcher pour son édition complète de l'historien grec (1786 et 1802) ; mais ce que M. J. Chénier (*Ep. à Voltaire*, v. 418-420) pouvait ne dire que de l'œuvre, nous le disons volontiers aussi de l'auteur même :

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
> Et depuis trois mille ans Homère respecté
> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

L'opinion contraire ne manque pas d'adeptes ni d'arguments. On peut consulter à cet égard : l'abbé d'Aubignac (*Conjectures académiques*, vers 1674) ; Vico (*Scienza nuova*, tome III, 1725) ; R. Wood, dont le livre « sur le génie d'Homère » (1770) conteste l'existence de l'écriture aux temps homériques ; F. A. Wolf (*Prolegomena ad Homerum*, 1795) ; Bentley (*Letter by Philaleutherus Lipsiensis*, 7) ; W. Müller (*Introduction à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée*, Leipsick, 1836).

La doctrine *conservatrice* est soutenue par Sainte-Croix (*Réfutation du paradoxe de Wolf*, Paris, 1798) ; par Nitzsch (*Quæstiones homericæ*, Hanovre, 1830 ; *De historia Homeri*, Kiel, 1837) ; par Ernest Havet (*De homericorum poematum origine et unitate*, thèse in-8°, Paris, 1843) ; par A. Pierron (*Introductions à l'Iliade et à l'Odyssée*, Paris, 1869 et 1875 ; *Histoire de la Littérature grecque*).

Ce n'est pas le lieu de résumer le débat.

### VIEILLES ÉDITIONS D'HOMÈRE.

L'édition *pisistratique* fut la base des κοιναί ou δημώδεις (versions *communes* ou *populaires*), généralement fautives, à moins de se recom-

Digitized by Google

mander par les épithètes, quelquefois justifiées, de χαριέστεραι, χαριέσταται.

On distinguait encore : 1° αἱ ἀρχαῖαι, vieilles versions anonymes, antérieures à l'alphabet de 24 lettres, et dont s'autorise de temps en temps Aristarque, comme ἡ ἀφ' Ἑλικῶνος ; — 2° αἱ κατ' ἄνδρα, recensions individuelles, non anonymes, assez rares (telle était l'édition dite *de la cassette*, ἡ ἀπὸ κιβωτοῦ, faite par Aristote pour Alexandre, mais ne comprenant que l'Iliade) ; — 3° les *éditions des villes* [1], probablement complètes à l'imitation de celles d'Athènes et, pour le texte, ne diffèrant de la vulgate des rapsodes que par d'insignifiants détails (l'Odyssée *éolienne* elle-même n'avait pas plus d'éolismes que les autres : le digamma, cette « lettre anglaise inventée par Bentley », dit ironiquement Pierron, qui en méconnaît la nécessité pour l'explication de la prosodie homérique, — le digamma n'y figurait pas plus que dans les exemplaires des Ioniens, à qui cette lettre était inconnue) ; — 4° l'édition *cyclique*, comprenant aussi, à plus forte raison, les deux épopées d'Homère, qui faisaient naturellement partie du *Cycle épique* au même titre l'une que l'autre ; — 5° l'édition particulière de l'Odyssée, dite édition *du Musée*, ἡ ἐκ Μουσείου, citée par Callistrate à propos des vers 204 du chant XIV (ce n'était probablement qu'une des ἀρχαῖαι, assez nombreuses dans la bibliothèque du Musée).

### UN MANUSCRIT D'HOMÈRE.

Le *papyrus de Bankes* [2] donne une idée de ce que devait être un manuscrit complet d'Homère : environ 40 feuilles de 3 mètres de long sur 30 centimètres de haut ; chaque feuille divisée en 15 colonnes ou plus et ne portant d'écriture que d'un seul côté ; chaque colonne contenant une quarantaine de vers.

Les deux poèmes étaient écrits tout d'une suite, l'Iliade en tête. Les rapsodies, sans titre particulier, n'étaient séparées que par la *coronis* (Voir à l'*Appendice*, 3° fin), signe ainsi nommé par métaphore à cause de sa ressemblance avec la courbure d'une poupe de vaisseau : τὸ σημεῖον (κορωνίς) λέγεται ἀπὸ μεταφορᾶς τῆς ἐν τοῖς πλοίοις ἀνακεκαμμένης κορωνίδος.

Les lettres étaient *onciales* et se suivaient sans ponctuation, sans séparation entre les mots, sans accents et avec un assez grand nombre d'abréviations. Ajoutons que l'alphabet de 24 lettres ne fut constitué qu'au IVe siècle avant notre ère, que l'E s'employait pour ε, η, et ει, ou même ηι, l'O pour ο, ω, etc., sans parler des abréviations, et l'on se

[1] Avant la découverte des *Scolies de Venise* par Villoison, on ne connaissait guère que la *Massaliote* et la *Sinopique* ; depuis, on a pu citer celles de *Chios*, d'*Argos*, de *Cypre*, de *Crète* et d'*Eolie*.

[2] Découvert en Egypte, dans l'île d'Eléphantine, en 1821 : c'est le plus grand et le plus beau, mais non le plus exact, des papyrus homériques ; il ne contient que le chant XXIV de l'Iliade. Ses dimensions exactes sont de 8 pieds (2 m. 666) de long sur 10 pouces (0 m. 275) de haut.

Digitized by Google

rendra compte de l'aspect d'un ancien texte homérique (Voir à l'*Appendice*, 1° : spécimen du 1er vers de l'Iliade).

### DIVISIONS DES DEUX GRANDES ÉPOPÉES D'HOMÈRE.

Au temps d'Aristarque, quand la division de chaque poème en 24 chants eut prévalu, on compta et distingua les chants par les lettres de l'alphabet, de Α à Ω.

Les chants gardaient le titre de rapsodies ; mais ces rapsodies *alphabétiques*, comme dit Pierron, ne correspondaient plus aux chants des rapsodes. Ainsi, le XIe chant de l'Odyssée n'est qu'un fragment intitulé l'*Evocation des Morts* (Νεκυία), se rattachant à une rapsodie assez longue, le *Récit d'Ulysse à Alcinoos*, qui s'étend sur 4 chants (IX-XII) et dont on détachait encore, comme sujets de récitation, la *Cyclopée*, *Eole*, les *Lestrygons*, *Circé*, etc.

### COMMENTATEURS D'HOMÈRE.

Parmi les grammairiens qui s'occupaient à divers titres de la recension des poèmes homériques, on distinguait :

1° Les *diorthotes* ou « correcteurs » (διορθωταί), nommés aussi *diorthuntes* (διορθοῦντες), dont les éditions s'appelaient *diorthoses* (διορθώσεις) ;

2° Les *diascévastes* ou « arrangeurs » (διασκευασταί), dont les arrangements fantaisistes rendirent bientôt le nom synonyme d'interpolateur et *diascève* (διασκευή) équivalent d'interpolation ;

3° Les *enstatiques* (ἐνστατικοί) ou « *poseurs* de questions embarrassantes », auxquels répondaient les *lytiques* (λυτικοί = *solutores*), un peu moins méprisés pour leurs solutions subtiles que les *enstatiques* pour leurs méticuleux problèmes ;

4° Les *chorizontes* (χωρίζοντες) ou « *séparateurs* », qui attribuaient l'Iliade et l'Odyssée à des poètes différents, λέγοντες μὴ εἶναι τοῦ αὐτοῦ ποιητοῦ Ἰλίαδα καὶ Ὀδύσσειαν ;

5° Les *allégoristes* (ἀλληγορηταί, ἀλληγορισταί), qui, cherchant une sorte de *sous-sens* (ὑπόνοια) aux fictions parfois étranges de l'Iliade et de l'Odyssée [1], commencèrent, dès le Ve siècle avant l'ère chrétienne, à défendre Homère de l'accusation d'impiété formulée contre lui par les philosophes (Bossuet, sans s'en douter, imite les *allégoristes* dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, III, 5 : « Du côté de l'Asie était » Vénus, c'est-à-dire les plaisirs... ; du côté de la Grèce était Junon, » c'est-à-dire la gravité... », etc.) ;

6° Les *Glossographes* (γλωσσογράφοι), commentateurs souvent cités dans les *Scolies de Venise* pour leurs listes des ἅπαξ εἰρημένα homériques, mots inconnus de la langue vulgaire et dont le sens ne s'était conservé que

[1] Cf. Egger, *Histoire de la Critique chez les Grecs*, II, 1.

Digitized by Google

par la tradition des rapsodes, ou bien connus encore, mais avec un sens différent.

Enfin, on a généralement appelé *scoliastes* (σχολιασταί) les auteurs de *scolies* (σχόλια), c'est-à-dire de notes ou de commentataires.

### ÉDITEURS D'HOMÈRE ANTÉRIEURS AUX ALEXANDRINS.

Le plus ancien éditeur d'Homère, après PISISTRATE ou HIPPARQUE, fut soit l'homéride CYNÉTHOS *de Chios*, l'auteur présumé de l'*Hymne à Apollon Délien* et « le premier collecteur des poèmes homériques », si l'on en croit une tradition rapportée par Eustathe, — soit EURIPIDE *le Jeune*, neveu d'Euripide le Tragique, qui aurait donné les deux épopées.

NESSOS et LÉOGORAS ne sont cités que pour l'Iliade.

ANTIMAQUE *de Colophon*, poète épique, est nommé une fois seulement comme éditeur de l'Odyssée, mais plus de 20 fois pour son Iliade. Son édition a été aussi considérée comme la plus ancienne des κατ' ἄνδρα. Parfois désapprouvé par les Alexandrins, vivement critiqué par les Allemands, excusé par Pierron en raison de l'insuffisance de ses ressources, Antimaque a été, de la part de l'Anglais Paley, l'objet d'un insoutenable paradoxe. Tandis que l'Autrichien Jacob la Roche suppose, avec quelque raison, que la base de la recension d'Antimaque a été le texte de Chios, Paley, enchérissant sur Wolf, prétend que c'est Antimaque qui a rassemblé les rapsodies primitives pour les transformer en deux poèmes distincts. Tous les témoignages de l'antiquité s'élèvent contre ce système.

ARISTOTE, dans ses *Problèmes homériques* (Ὁμηρικὰ ἀπορήματα), malheureusement aujourd'hui perdus, s'était occupé de l'Odyssée comme de l'Iliade, bien que l'Iliade seule figurât dans la *cassette* d'Alexandre.

Le poète ARATOS *de Soli*, son contemporain, fit au contraire une diorthose de l'Odyssée seulement : on n'a gardé aucune de ses leçons.

RHIANOS, poète et grammairien crétois, dont le nom est quelquefois changé en *Arianos* par les Byzantins, est souvent cité dans les scolies des deux poèmes.

PHILÉMON *le Crétois* ou *le Critique* et SOSIGÈNE ne sont nommés que comme éditeurs de l'Iliade. Sosigène clôt la liste des auteurs de diorthoses individuelles ou κατ' ἄνδρα, antérieures aux Alexandrins.

Toutes les variantes conservées de ces éditions ont été recueillies et ordonnées par Jacob la Roche : elles sont peu nombreuses, surtout pour l'Odyssée, et peu importantes.

### ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

Les poèmes d'Homère furent surtout l'objet des travaux de l'Ecole critique d'Alexandrie, qui date de la fondation du Musée et de la Bibliothèque par Ptolémée Soter.

Digitized by Google

Dès cette époque, ZOÏLE *d'Ephèse* compose une *Critique* ou plutôt une *Censure d'Homère* (ψόγος Ὁμήρου), dont le titre réel paraît avoir été Ὁμηρομάστιξ (fouet d'Homère) : l'ouvrage était divisé en neuf livres (ἐννέα λόγοι) et accompagné d'un *Eloge de Polyphème*, sorte de jeu déclamatoire.

A Zoïle on oppose d'ordinaire Aristarque ; mais, avant celui-ci, il faut citer six grands noms, portés par les six premiers chefs du Musée :

1° DÉMÉTRIOS *de Phalère*, orateur, homme d'Etat et grammairien ;

2° ZÉNOTE *d'Ephèse*, fondateur de la critique *subjective* des textes, mais diorthunte un peu trop hardi dans ses conjectures (on lui a reproché d'avoir « chassé Homère d'Homère même ») ;

3° CALLIMAQUE, érudit et poète élégiaque, l'auteur de la *Chevelure de Bérénice ;*

4° ERATOSTHÈNE, savant universel ;

5° APOLLONIOS *de Rhodes*, l'auteur des *Argonautiques*, chef-d'œuvre de la littérature alexandrine ;

6° ARISTOPHANE *de Byzance*, disciple de Zénodote et auteur du fameux *Canon d'Alexandrie* (catalogue raisonné des classiques grecs).

Aristophane et Zénodote composèrent chacun une diorthose. A en juger par les scolies de Venise, la recension du disciple fut supérieure à celle du maître, quoi qu'en dise Wolf, en ce sens qu'elle respecta mieux les leçons généralement reçues : elle fut aussi la première où l'*accentuation* fut marquée. A ce propos, ouvrons une parenthèse.

### SIGNES GRAMMATICAUX OU CRITIQUES DES ALEXANDRINS.

Outre les accents et les esprits ordinaires, communs à nos éditions modernes, mais dont l'emploi ne se généralisa, en dehors des écoles, qu'au VII^e^ siècle de notre ère, les critiques alexandrins inventèrent encore :

1° L'*hypodiastole* (ὑποδιαστολή), sorte de virgule, comme dans ὅ, τε (= *quodque*) à distinguer de ὅτε = (*quando*) ;

2° L'*hyphen* (ἡ ὑφέν), courbe de liaison indiquant un mot composé (Voir à l'*Appendice*, 2°) ;

3° L'*interaspiration*, esprit rude marqué au milieu d'un mot pour signifier soit l'aspiration originelle d'une partie de ce mot, comme dans ἐξἑσ(ην (de ἐξ ἵημι), soit la décomposition obligatoire des idées, comme dans l'adjectif εὐρύαλος, à distinguer du nom propre Εὐρύαλος. C'était une tradition de l'écriture primitive ; ainsi, ταῶς écrit ταὼς rappelait ΤΑΗΩΣ = ταFῶς, latin *pavo :* cf. aussi les épels Ἀτρἑυς et θρόνος, etc.

Les critiques alexandrins employèrent également dans leurs diorthoses une foule de signes conventionnels dans le détail desquels il serait long d'entrer. Il suffira d'en nommer quelques-uns pour le dessin desquels nous renvoyons à l'*Appendice*, 3°.

Zénodote inventa l'*obel*, marque de l'athétèse ou suppression à faire ;

Digitized by Google

— Aristophane de Byzance, l'*astérisque*, signe de non-sens ; le *céraunion*. équivalent de plusieurs obels ; le *sigma* et l'*antisigma*, dont l'usage n'est pas nettement défini ; — Aristarque y ajouta la *diple pure* pour les passages intéressant l'histoire, la grammaire ou la littérature ; la *diple pointée*, pour noter une fausse leçon ; — chez lui, l'*astérisque seul* indique une répétition ; l'*astérisque précédé de l'obel*, une répétition vicieuse ; l'*antisigma*, une inversion ou une anacoluthe, etc.

### SUITE DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

C'est le travail d'Aristophane de Byzance qui servit de base à l'édition d'Aristarque. Cependant, c'est le nom de Zénodote qui est resté associé à celui du grand critique.

Cen or Aristarchus normaque Zenodoti...

dit Ausone dans une de ses poésies (*Ludus septem Sapientium*, 12) ; et dans une autre (*Epistola ad Ursulum*, 25), il lui attribue le mérite d'avoir rassemblé, suivant le mot d'Horace, « les membres épars du poète » :

Quique sacri lacerum collegit corpus Homeri.

Il se peut, après tout, que Zénodote soit, plutôt qu'Aristarque, l'auteur de la division de l'Iliade et de l'Odyssée en 24 chants, distingués par une lettre de l'alphabet.

Il importe davantage de distinguer Zénodote de ZÉNODORE, auteur d'un traité sur la diction d'Homère : περὶ τῆς Ὁμήρου συνηθείας τὰ δέκα βιβλία· Valckenaër, Villoison et beaucoup d'autres identifiaient les deux critiques, Les récents travaux de M. Emmanuel Miller ne permettent plus cette opinion (*Mél. de Litt. grecq.*, p. 407-412). Cité par Porphyre et visiblement disciple d'Aristarque, Zénodore parait être contemporain de Didyme, dont il sera question plus loin.

ARISTARQUE, lui, est disciple d'Aristophane de Byzance, et il renouvelle la critique *objective*, basée avant tout sur l'authenticité des textes. De plus, « Aristarque ne se contente pas de fixer, d'une façon précise, le » sens d'un mot, pour l'exégèse, mais il compare à celle d'Homère la » langue des poètes qui ont suivi, ainsi que la langue courante (συνήθεια)... » Les travaux d'Aristarque sur Homère n'ont donc pu être exécutés » qu'après le dépouillement de toute la littérature postérieure... » Cf. REVUE DES REVUES de 1885, p. 30 et 31. *Blatter für das Bayer. Gymnasialschulwesen*, t. 21, liv. 6, 7 et 8 : *Sur Aristarque et les scholies d'Aristonicus* (A. RÖMER).

Le nom d'Aristarque est resté à bon droit synonyme de *prince de la critique*. Son antique et juste réputation n'a pu être détruite par toutes les attaques de Wolf, de Bothe, de Nauck (pour qui Aristarque ne sait pas le grec, *linguæ græcæ minus gnarus!*) et de Brugman (*Critique du*

Digitized by Google

*texte homérique*, 1876) : il suffira toujours d'y opposer les éloges mieux raisonnés de Düntzer, de Karl Lehrs (*De Aristarchi studiis homericis* [1]) et de Pierron [2].

Aristarque ne se signala pas seulement par la solidité de son jugement et par son goût délicat, rarement en défaut : il aurait, dit-on, écrit 800 livres de commentaires sur les poètes épiques, lyriques et dramatiques et de ce nombre prodigieux la moitié concernerait les deux épopées d'Homère !

CALLISTRATE dit l'*Aristophanien* s'écarta des traditions de son maître Aristophane de Byzance et se montra l'adversaire d'Aristarque dans son édition des deux chefs-d'œuvre homériques : il est plusieurs fois cité dans les scolies de l'Odyssée.

Après Aristarque vint AMMONIOS, commentateur connu surtout pour sa thèse : « Qu'il n'y a pas eu plus de deux éditions (πλείους τῶν δύο) de la diorthose aristarchienne. »

### ÉCOLE DE PERGAME.

A la même époque, l'*Ecole de Pergame*, rivale du Musée d'Alexandrie, composait, sous le titre de Διορθωτικά ou « corrections », des commentaires écrits ou inspirés par son chef, CRATÈS *de Mallos*. Cratès est, à bon droit, jugé très sévèrement par Wolf pour avoir vu dans Homère moins un poète qu'un philosophe, un mathématicien, un astronome, un géographe, etc., opinion séduisante suivie par Horace, les Pères grecs, Eustathe et les littérateurs du XVII[e] siècle.

Un Grec romanisé, nommé PIUS, qu'on croit disciple de Cratès, publia, une génération après Aristarque, un commentaire sur l'Odyssée et un ouvrage contre les athétèses.

### LES ARISTARCHIENS.

Nulle orignalité dans les disciples ou continuateurs d'Aristarque : ni DENYS *le Thrace*, « auteur d'un médiocre manuel » grammatical, dit M. Egger (*Apollonius Dyscole*), ni les quatre grammairiens auteurs des *Scolies de Venise* (ARISTONICOS, DIDYME, HÉRODIEN et NICANOR) n'ont d'autre mérite que de pratiquer l'*obsequium rationale*.

ARISTONICOS laissa un livre *Sur les Signes* (Περὶ τῶν· Σημείων) de l'Odyssée, avec des scolies importantes.

DIDYME eut de brillants surnoms, ὁ μέγας, ὁ πάνυ, ὁ χαλπέντερος (le grand, l'homme aux entrailles de fer) ; mais il dut une grande partie de sa gloire à sa prodigieuse fécondité : 3,500 ou 4,000 livres, dit Sénèque, soit la valeur de 400 volumes !

[1] Cf. EGGER, *Mémoires de Littérature ancienne*, p. 126-163, où il est rendu compte de l'ouvrage de Lehrs.

[2] Cf. S. REINACH, *Manuel de Philologie*, p. 47, n° 2.

Digitized by Google

# Appendice.

1°. Spécimen du 1er vers de l'Iliade sur un vieux manuscrit d'Homère :

ΜΕΝΙΝΑΕΔΕΤΘΕΑΠΕΛΕΑΔΕΟΑΙCΘΙΛΕΟC

ΜΕΝΙΝΑΕΔΕΤΗΕΑΠΕΛΕΑΔΕΟΑΚΗΙΛΕΟΣ

Μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος

---

2°. Exemple de l'~~byrbeu~~ : ΟΝΕΙΡΟΠΟΛΟΣ ou ὀνειροπόλος

---

3°. Obel : — ; astérisque : ※ ; céraunion : ←, ↓, ✳, ⁂, ⊤ ; sigma (lunaire) : C ; antisigma : Ↄ ; diple pure : >— ; diple pointée : >·— ;

Coronis : 3.

---

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans sa remarquable étude sur Aristarque et les scolies d'Aristonicos (déjà citée plus haut), M. A. Römer démontre que Didyme a une faible idée de la valeur d'Aristarque, qu'il juge mal parfois. Quand Didyme et Aristonicos sont en désaccord, il faut, pour l'honneur d'Aristarque, prendre parti pour Aristonicos contre Didyme, chez qui l'on trouve à relever quelques falsifications. Ce n'est pas que les scolies d'Aristonicos nous aient été t ansmises sans fautes ; mais « c'est l'ouvrage d'Aristonicos » qui nous présente le fruit mûri des recherches d'Aristarque. Lehrs s'en » est rendu compte très clairement ; mais il n'a pas toujours suivi les » principes critiques » de la méthode aristarchienne. Il y aurait donc beaucoup à corriger dans Lehrs, « en faisant intervenir d'autres sources que les scolies d'Aristonicos », par exemple, les *Extraits* d'Eustathe, où Lehrs a laissé passablement encore à puiser.

HÉRODIEN, fils de l'illustre Apollonius Dyscole et grammairien non moins parfait que son père, écrivit sous Marc-Aurèle une *Prosodie de l'Iliade* et mérita le surnom de τεχνικός (le savant), qui le distingua de l'historien, son homonyme et contemporain, et d'autres encore.

NICANOR traita *de la Ponctuation*, περὶ Στιγμῆς, et fut plaisamment surnommé Στιγματίας, (esclave marqué au fer rouge), mais aussi νέος Ὅμηρος, non sans quelque ironie.

Après Aristonicos, APOLLONIOS *le Sophiste* avait, au siècle d'Auguste, publié un *Lexique* de la langue d'Homère (édité par Villoison : Paris, 1773, 2 vol. in-4°).

### DERNIERS ALEXANDRINS.

A la fin du IIIe siècle de notre ère, PORPHYRE, plus connu encore comme philosophe, résout ses *Questions homériques* (Ὁμηρικὰ ζητήματα) : c'est l'auteur le plus cité dans les scolies de l'Odyssée, et il nous reproduit assez fidèlement les discussions des *enstatiques* et des *lytiques*. Bon aristarchien du reste, il avait pour devise « d'expliquer Homère par Homère » : ἀξιῶν δὲ ἐγὼ Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν, αὐτὸν ἐξηγούμενον ἑαυτὸν ὑπεδείκνυον (Scolies B de Venise, *Iliade* VI, 201).

Au commencement du IVe siècle, du temps de Jamblique, disciple de Porphyre, l'auteur inconnu dit SCOLIASTE A se montre fidèle aussi à la tradition d'Aristarque : c'est le dernier des Alexandrins.

### LES BYZANTINS.

Sur la fin du Ve siècle, le grammairien ETIENNE *de Byzance* compose ses vers *alphabétiques* sur chaque chant de l'Iliade : l'acrostiche de l'Odyssée, moins bien versifié, est d'un anonyme postérieur à Etienne.

Dans la seconde moitié de la période byzantine, au XIIe siècle, EUSTATHE *de Constantinople*, compilateur utile mais sans discernement, publie ses *Extraits* : Εὐσταθίου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν.

Digitized by Google

## SCOLIES HOMÉRIQUES.

Les SCOLIES ANCIENNES de l'Odyssée dérivent, comme celles de l'Iliade, d'extraits de livres alexandrins, souvent anonymes, mais assez faciles à reconnaître. Une remarque générale à faire, c'est que les commentaires, très abondants pour les premiers chants, vont en diminuant graduellement au point de ne plus fournir le nécessaire à la fin du poème.

Le recueil des SCOLIES D'EUSTATHE n'est qu'une compilation incomplète, quoiqu'elle ait fourni la matière de six volumes (édition *Stallbaum*) : le commentaire n'y est pas aussi étendu sur l'Odyssée que sur l'Iliade.

Les SCOLIES DE VENISE, découvertes et publiées en 1788 par *Villoison*. ne concernent que l'Iliade, mais forment un trésor précieux qu'Eustathe avait ignoré.

« Quant *F. A. Wolf* travaillait sur l'Odyssée, dit Pierron, il ne connaissait, en fait de scolies, que les PETITES SCOLIES du pseudo-Didyme (sur l'Iliade et l'Odyssée) et les *ramenta* viennois de l'éditeur Alter ». — L'édition princeps des PETITES SCOLIES fut faite à Venise, en 1528, chez Alde Manuce, par *François d'Asola*, son gendre et continuateur, sous ce titre hasardé : Διδύμου τοῦ παλαιοτάτου εἰς τὴν Ὀδύσσειαν ἐξήγησις.

*Angelo Mai* publia les SCOLIES DE MILAN en 1819 avec un fragment de l'*Iliade* écrit en onciale sur un parchemin du VI^e^ siècle [1]. *Buttmann* les reproduisit en 1821. *Dindorf* corrigea Buttmann, le compléta et donna à sa riche collection, imprimée en 2 volumes aux frais de l'université d'Oxford, le titre de SCOLIES DE L'ODYSSÉE (1855 et 1875.)

## SCOLIES DE L'ODYSSÉE.

Voici, d'après Dindorf et Pierron, un petit tableau alphabétique de toutes les scolies de l'Odyssée :

B, E, Q. — Scolies *ambrosiennes* ou de *Milan*, n° 1 (passables), n° 2 (médiocres), n° 3 (bonnes). — Les lettres sont celles de la place des manuscrits dans la bibliothèque Ambrosienne, d'où Angelo Mai les a tirés.

D, S. — Scolies *de Dindorf* ou *de Paris*, n° 1 (bonnes), de Paris n° 2 (bonnes). — Celles-ci, collationnées d'abord par Cramer, auraient pu être désignées par la lettre C, comme les premières le sont par un D.

H. — Scolies *harléiennes* (fonds Harley du British Museum) : excellentes.

M. N. — Scolies *marciennes* (de la bibliothèque Saint-Marc) ou *de Venise*, n° 1 (excellentes), n° 2 (très-médiocres).

P. — Scolies *palatines* ou d'*Heidelberg* : passables.

R. — Scolies *florentines* ou *laurentiennes* (de la bibliothèque de Laurent de Médicis à Florence) : médiocres.

[1] Cf. S. REINACH, *Man. de Philol.*, tome II, p. 51, appendice à la p. 44, n° 4.

Digitized by Google

T. — Scolies *de Hambourg :* quelques-unes excellentes.

V. — Scolies *vulgaires, petites Scolies, pseudo-Didyme :* commentaire précieux.

*Vind.* — Scolies *de Vienne [Vindobonensia scholia] :* très-médiocres.

L'origine des lettres non expliquées n'est pas donnée par Dindorf, mais doit être analogue, en général, à celle de B, E. Q

### MANUSCRITS DE L'ODYSSÉE.

Nos manuscrits de l'Odyssée *dérivent* tous des κοιναί d'Alexandrie, éditions plus ou moins bonnes, dont le fond principal est la vulgate antérieure aux travaux des Alexandrins. Ces manuscrits, pour être relativement récents, sont bien moins incorrects que les papyrus antiques.

Les signes critiques d'Aristarque manquent presque tous dans la plupart des manuscrits de l'Odyssée : l'*obel* seul est assez fréquent ; mais, en revanche, les Byzantins ont abusé de l'*hyphen*. La ponctuation est rare ou mal mise ; cependant les Byzantins se sont servis les premiers de la parenthèse et du point-virgule, qui jusqu'à Wolf fut le signe de l'exclamation comme de l'interrogation.

Les principaux manuscrits d'Homère sont le *Venetus A*, du x^e^ siècle, contenant les scolies d'Aristarque ; et le *Townleianus*, du British Museum, où se trouve encore un palimpseste gréco-syriaque portant plusieurs milliers de vers de l'Iliade en onciale [1].

### ÉDITIONS MODERNES D'HOMÈRE.

Les principaux éditeurs modernes des deux épopées d'Homère ont été :

1° *Démétrios* CHALCONDYLAS, dont l'édition, en 2 vol. in-f°, fut la première qui ait été imprimée (Florence 1488) ;

2° *Henri* ESTIENNE (édition grecque-latine : Paris, 1566) ;

3° BARNÈS (Cambridge, 1711) et *Samuel* CLARKE (Londres, 1729-1740) ;

4° ERNESTI (Leipsick, 1759-1765) ;

5° VILLOISON, dont l'édition fut enrichie des précieuses *Scolies nouvelles* (Venise, 1788) ;

6° *Frédéric-Auguste* WOLF, dont les fameux *Prolégomènes* mirent en doute l'existence même d'Homère (Halle, 1794 ; et Leipsick, 1804 et 1817).

### ÉDITIONS CONTEMPORAINES DE L'ODYSSÉE.

Voici d'autre part les principaux éditeurs contemporains de l'*Odyssée*, après BEKKER (qui abuse de la conjecture et du digamma), BOTHE et DINDORF :

1° AMEIS, dont l'excellente édition classique a paru pour la 4^e^ fois en 1868, à Leipsick, en 2 vol. in-8° ;

[1] Cf S. REINACH, *Man. de Philol.*, p. 46, n° 4.

Digitized by Google

2° HAYMANN (Londres, 1866 et 1873) ;

3° *Jacob* LA ROCHE, auteur d'une bonne édition critique en latin (Leipsick, 1867-1868 ; 2e édition, 1875 ; 2 vol. in-8°) ;

4° *Auguste* NAUCK, « le Wolf de la critique verbale », selon M. Tournier (*Revue des Revues*, VII, 79) ; auteur d'une édition latine, conjecturale comme celle de BEKKER, moins l'abus du digamma (*Berolini, ap. Weidmannos*, 1874-1880) ;

5° *Alexis* PIERRON (Iliade, 1869 ; Odyssée, 1875).

### TRADUCTIONS OU IMITATIONS LATINES DE L'ODYSSÉE.

L'*Odyssée* avait été mise en vers *saturniens* par LIVIUS ANDRONICUS : quelques-uns de ces vers sont rappelés par Quicherat (*Traité de Versification latine*, p. 243).

On sait qu'HORACE a traduit librement les trois premiers vers du poème (*Ep. ad Pisones*, 141-142), en les citant comme modèles pour un début d'épopée.

Enfin on a dit avec assez de raison que l'*Énéide* de VIRGILE imitait généralement l'Odyssée dans les six premiers chants, et l'Iliade dans les six derniers. On ne saurait trop faire remarquer combien le style des deux poètes est différent. L'opposition ressort d'autant plus, qu'ils racontent l'un et l'autre des événements souvent semblables, toujours contemporains. Quel contraste entre la simplicité homérique et l'élégance virgilienne !

### LE CHANT XI DE L'ODYSSÉE ET LE CHANT VI DE L'ENÉIDE.

Même en restreignant la comparaison au chant XI de l'Odyssée, qui correspond au VIe chant de l'Enéide, on voit bien que l'époque où composait le protégé d'Auguste est tout autre que l'âge encore primitif où chantait l'aède ionien. Le poète latin cherche en vain à dissimuler les traces de son imitation en se donnant pour règle d'enchérir : nous reconnaissons Elpénor et dans Palinure, pour le genre de mort [1] et l'apparition [2] et dans Misène, pour la découverte du cadavre et les funérailles [3] ; nous retrouvons le « bois coupé sur la côte, le mort brûlé avec ses armes, les pleurs de compagnons affligés, la colonne et la rame dressés sur le tertre funéraire » [4] dans cette « forêt de pins, d'yeuses, de frênes, de chênes et d'ormeaux qu'on fait rouler du haut des montagnes », dans ce « bûcher élevé jusqu'au ciel, où fument l'encens et les parfums », dans ce « vaste tombeau orné des armes, de la rame et de la trompette du héros ! [5] » Mais

[1] Cf. *Od.* X, 552-560 ; *En.* V, 854-860.
[2] Cf. *Od.* XI, 51... ; *En.* VI, 337...
[3] Cf. *Od.* XII, 9-15 ; *En.* VI, 162-163 et 212-235.
[4] *Od.* XII, 11-15.
[5] *En.* VI, 179-182, 215, 224-225, 232-233.

Digitized by Google

dans les réflexions courtisanesques de Palinure tombé à la mer [1], nous ne voyons plus la naïveté antique des menaces d'Elpénor [2], si bien d'accord avec l'insubordination d'Euryloque [3] comme avec la franchise d'une société encore peu éloignée du berceau.

On rencontre des nuances analogues entre la description du modeste palais de Circé, « bâti en pierres bien polies [4] » et celle de « l'antre immense, aux cent larges avenues, aux cent ouvertures, d'où s'échappent autant de voix, réponses de la Sibylle [5], » entre l'évocation des morts aux bords extrêmes de l'Océan [6] et la magique influence du rameau d'or, qu'Énée est obligé de casser, malgré l'indication contraire de la Sibylle [7], entre l'énumération des supplices consacrés par la légende hellénique et la brillante amplification virgilienne qu'elle a inspirée [8]. Mais-que dire de ces déités abstraites, qui portent si bien l'empreinte du caractère romain? Homère ne déifie guère que les forces de la nature, comme le soleil, la terre et les fleuves [9]; cependant il a pu, ici encore, inspirer Virgile par un passage fameux de l'Iliade (IV, 440-443) traduit en partie dans l'Enéide (IV, 176-177). Là, Homère met en scène, après Mars et Athéné, la Terreur et la Fuite, ainsi que la Discorde :

ἥτ' ὀλίγη μὲν πρῶτα κορύσσεται, αὐτὰρ ἔπειτα
οὐράνῳ ἐστήριξε κάρη καὶ ἐπὶ χθονί βαίνει.

Cette pensée sublime, qui, selon Longin (chap. V), donne moins la mesure de la Discorde que du génie d'Homère, a été reproduite par Virgile dans son portrait de la Renommée :

Parva metu primo, mox sese attollit in auras
Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.

C'est le sceau d'une civllisation avancée qui marque la théorie des âmes développée par Anchise [10]. Enfin un procédé littéraire de bon aloi, au service d'une conception patriotique, nous montre la suite des temps déroulée aux regards du fondateur de la nation romaine [11] : HANC *aspice gentem, Romanosque* TUOS ! Ces beautés ne sont qu'en germe dans les explications d'Anticlée sur les ombres [12], ou dans

[1] *En.* VI, 351-354.
[2] *Od.* XI, 73.
[3] *Od.* X, 429-437.
[4] *Od.* X, 210-211.
[5] *En.* VI. 42-44.
[6] *Od.* XI, 20-36.
[7] Cf. *En.* VI, 146 et 210-211.
[8] Cf. *Od.* XI, 576-600; *En.* VI, 579-616.
[9] Cf. *En.* VI, 272-280; *Od.* XI, 109; *Il.* III, 276-280.
[10] *En.* VI, 724-751.
[11] *En.* VI, 755-885.
[12] *Od.* XI, 216-222.

Digitized by Google

les prédictions de Tirésias [1] ; mais le trait le plus humain de la descente d'Énée aux Enfers, la froideur dédaigneuse de Didon en présence de son amant perfide [2], on voudrait pour Virgile qu'Homère n'en offrît pas le modèle dans le silence courroucé d'Ajax aux douces paroles de son rival [3].

Ajoutons ici pour mémoire une Iliade et une Odyssée en vers latins : l'Iliade, sous le nom de *Raimundus* CUNICHIUS (Rome, 1777) ; l'Odyssée par *Bernard* ZAMAGNA (Sienne, 1777).

### LE CENTON D'HOMÈRE.

Pendant la période byzantine, un auteur inconnu, peut-être l'impératrice Eudoxie, composa, avec des parties de vers d'Homère, un *centon* sur la vie de Jésus-Christ. Ce centon, connu sous le titre d'Ὁμηρόκεντρα (κέντρων = « habit d'Arlequin »), fut publié sous la Renaissance par Alde Manuce en Italie et par Henri Estienne en France. Cet ouvrage est plus curieux qu'utile, bien qu'à la rigueur il puisse servir de contrôle pour quelques passages du texte homérique.

### TRADUCTIONS MODERNES D'HOMÈRE.

Les traductions modernes, en vers et en prose, n'ont pas manqué aux œuvres d'Homère.

Parmi les traductions en vers on cite surtout : 1° en Italie, l'*Iliade* de MONTI et l'*Odyssée* de PINDENONTE ; 2° en Angleterre, les traductions de POPE et de COWPER ; 3° en Allemagne, celle de Voss ; 4° en France, celle de *Salomon* CERTON (1615, 2 vol. in-8°), très-estimée de M. Egger pour sa naïve énergie ; celle de *Guillaume de* ROCHEFORT (1766-1777) ; l'*Odyssée* de BIGNAN (1853) ; l'*Iliade* de BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (1869).

L'*Iliade* de LAMOTTE (1714) ne peut être citée ici que comme une curiosité littéraire : ce fut moins une traduction qu'une imitation de mauvais goût, ou plutôt encore une réduction du poème homérique en douze chants, versifiée sur la traduction de Mme Dacier !

Les meilleures traductions françaises en prose ont été, par ordre de date, celles de Mme DACIER (1699-1708) ; de BITAUBÉ (1780-1785), libre mais respectueuse de la simplicité antique ; du *prince* LEBRUN (1776, 1809-1819), plus élégante que fidèle ; de DUGAS-MONTBEL (1815-1853) ; de BARESTE (1842), de GIGUET (1859), de PESSONNEAUX (1861), de LECONTE DE LISLE (1866-1882).

Pour la plupart de ces traductions, il sera bon de lire dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* d'août-septembre 1846, un excellent article

[1] *Od.* XI, 100-137.
[2] *En.* VI, 450-476.
[3] *Od.* XI, 541-564.

Digitized by Google

d'EGGER, intitulé *Revue des Traductions françaises d'Homère*. Il y a eu trois éditions de Dugas-Montbel : la première a paru de 1815 à 1818 ; la seconde de 1828 à 1834, avec le texte grec et une *Histoire des Poésies homériques*, où l'auteur soutient les paradoxes de Vico et de Wolf contre l'individualité d'Homère ; la troisième, sans texte, est de 1853. La traduction de M. Leconte de Lisle (Lemerre, 2 vol. : *Iliade*, 3e édition, 1882 ; *Odyssée*, 2e édition 1877) est digne du chantre des *Poèmes antiques*. Elle « donne », suivant un mot fort juste [1], « la sensation du texte » ; mais on peut lui reprocher l'emploi de termes étranges pour nos oreilles franco-latines, notamment dans la transcription littérale des noms propres. En somme, la plus satisfaisante de toutes les traductions d'Homère en prose française semble encore d'être celle de M. Pessonneaux (bibliothèque Charpentier). Aussi les éditions en ont-elles été assez nombreuses. Cependant elle s'éloigne parfois du sens et même, quoiqu'elle y vise, de la désespérante simplicité homérique.

### UNITÉ DE L'ODYSSÉE.

Un dernier mot sur l'Odyssée.

On a contesté l'unité de cette magnifique épopée. Mais ceux qui la prétendent composée de trois poèmes, le *Retour d'Ulysse*, le *Massacre des Prétendants* et la *Télémachie*, ne peuvent s'entendre sur les lignes de démarcation. Quant à Wolf, il peut nier l'Odyssée, puisqu'il nie l'existence d'Homère même.

Les interpolations réelles sont peu nombreuses. Souvent, où l'on a relevé des contradictions, c'est l'art merveilleux du poète qu'il faut reconnaître. M. Henri Weil en cite une remarquable preuve dans la différence du langage de Tirésias et de celui d'Anticlée, au XIe chant (115-117 et 184-187). Le devin prédit à Ulysse l'envahissement de sa maison par les prétendants de Pénélope ; mais la mère du héros, qui ne sait que ce qu'elle a vu de son vivant à Ithaque, lui dit que Télémaque jouit en paix des privilèges de son rang. D'autre part, au chant XIe encore, les prédictions vagues de Tirésias ne font nullement double emploi avec les indications précises de Circé au chant suivant. Il ne faut donc pas exagérer le *quandoque bonus dormitat Homerus* d'Horace, applicable à toute composition de longue haleine.

### LE CHANT XI N'EST PAS INTERPOLÉ.

Le chant XIe paraît avoir subi, du temps de Pisistrate, quelques additions, mais peu importantes et d'ailleurs suffisamment expliquées par les anciens. Pierron (*Histoire de la Littérature grecque*, p. 72) dit que « suivant quelques critiques, l'*Évocation des morts* serait dans le cas de

[1] V. *Bulletin de la F. des L. de Poitiers*, no de juillet 1886, p. 278, n. 1.

Digitized by Google

certains épisodes peu achevés, et mériterait, par conséquent, de disparaître de l'Odyssée ». Ajoutons avec lui, pour conclure : « Ce chant est un des plus beaux de l'Odyssée, un des plus riches de couleur et de poésie, et l'interpolateur eût été un insensé de noyer ainsi une œuvre de génie dans l'océan d'Homère. »

L.-E. CHEVALDIN.

---

## La croyance au Libre Arbitre chez les Hébreux

—

Il n'est pas de peuple de l'antiquité chez lequel le libre arbitre ait été reconnu d'une façon plus explicite que chez les Juifs. La liberté de l'homme et la responsabilité sont parmi les dogmes les plus essentiels de la Bible.

Le ton si ferme et si catégorique des commandements de Moïse montre bien qu'ils s'adressent à des êtres libres desquels il dépend de s'y soumettre ou d'y désobéir ; c'est à une volonté maîtresse d'elle-même que l'on s'adresse en ces termes : « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi... tu ne tueras pas... tu ne commettras pas adultère... tu ne déroberas pas [1]... » Dans tous les livres de l'Ancien Testament les hommes sont distingués en bons et en méchants et leurs actions leur sont constamment imputées. Mais voici des textes particulièrement formels : « Dieu, dans le commencement, créa l'homme et le remit dans la main de son Conseil [2]. » L'expression est à remarquer : l'homme réfléchit, délibère, sa décision est en sa main et c'est d'après le jugement de son esprit qu'il se décide. Cette faculté qu'il possède est le libre arbitre au sens vulgaire du mot : l'accomplissement du bien et celui du mal sont également en son pouvoir, lui sont également faciles ; il est coupable s'il s'écarte de la vertu, car le devoir ne lui commande rien qui soit au-dessus de ses forces : « Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est point trop élevé au-dessus de toi et il n'est pas éloigné de toi... Car cette parole est fort proche de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu l'accomplisses... Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie et le bien que la mort et le mal... Je prends aujourd'hui à témoins le ciel et la terre contre toi que j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis donc la vie afin que tu vives, toi et ta postérité [3]. » C'est par sa propre volonté que l'homme

[1] *Exode*, ch. XX, 3, 13, 14, 15 sq.
[2] *Ecclesiastic.*, XV, 14.
[3] *Deutéronome*, XXX, 11, 14, 15, 19.

Digitized by Google

observe la loi ou la viole, qu'il préfère le bien ou le mal : « Bienheureux celui qui a pu enfreindre la loi et ne l'a pas enfreinte, qui a pu faire le mal et ne l'a pas fait [1]. »

Entièrement libre, l'homme est responsable de ses actions : la sanction de la loi ne se fait pas attendre. La Genèse, l'Exode, les Psaumes, les Livres des Prophètes célèbrent dans les termes les plus saisissants la toute-puissance de Dieu qui a créé l'univers et qui le gouverne, sa parfaite justice, les biens dont il comble ceux qui observent sa loi, les maux dont il accable ceux qui la transgressent. Car cette règle qui s'impose à la conscience est toujours appelée la loi de Dieu, il en est l'auteur et le principe, il décide souverainement ce qui est bien et ce qui est mal, et l'obligation du devoir a son fondement dans le pouvoir absolu qu'il exerce sur l'homme de même que sur toutes choses.

Comment se fait-il donc que l'homme, en présence de commandements si formels, de promesses si séduisantes dont la réalisation ne faisait pour lui l'objet d'aucun doute, se soit laissé aller à faire le mal. On connaît le récit de la Genèse ; le sens en a été clairement expliqué. Le sentiment de la liberté, comme le dit M. Fouillée, porte en lui-même une tentation, il excite dans l'âme un vertige funeste. La volonté, de son mouvement primitif et naturel, se porte au bien ; mais tôt ou tard apparaît dans l'esprit la pensée de ce qu'il ne faut pas faire et, avec la pensée, le désir de l'inconnu ; le fruit défendu a un attrait incomparable. L'âme se dit-il dépendrait pourtant de moi de le faire, si je le voulais ; il lui semble qu'elle n'est pas tout à fait elle-même tant qu'elle respecte cet ordre, qu'elle serait plus complètement libre, si elle s'en affranchissait, qu'elle serait alors égale aux Dieux : la pensée est bientôt suivie de l'action. A l'accomplissement spontané du bien succède la connaissance expérimentale du bien et du mal ; mais bien loin d'être une émancipation, c'est une déchéance et la première faute en amène nécessairement à sa suite un grand nombre d'autres. Cette solidarité morale, que M. Marion a si finement étudiée il y a quelques années, les Hébreux en avaient reconnu les caractères et les conséquences : dès que l'homme a rejeté une fois l'autorité de la loi, il n'est plus dans la même condition qu'auparavant ; l'équilibre est rompu, il est entraîné à faire certaines actions tandis que d'autres sont rendues plus difficiles.

Ce n'est pas tout : l'hérédité joue un grand rôle dans les doctrines des Juifs ; ils trouvent la solution de plusieurs problèmes de morale dans l'influence qu'exerce la conduite des parents sur le caractère, les actions, la destinée de leurs descendants. Le dogme du péché originel est le principe fondamental de la religion de Moïse ; notre condition actuelle, la facilité plus grande que nous trouvons à faire le mal que le bien, les maux de toutes sortes qui vous accablent sont les conséquences de la

[1] *Ecclesiastic.*, XXXI, 8, 10.

Digitized by Google

faute du premier couple. Mais les Hébreux n'ont pas su déterminer les limites de cette solidarité : ils admettent en effet la solidarité dans le châtiment. Pour nous, nous ne saurions croire que Dieu fasse porter aux fils la peine des fautes de leur père et qu'il punisse l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération [1] : cela répugne à l'idée que nous nous faisons de la justice.

Les Juifs n'ont pas échappé à la terrible difficulté qui a tant embarrassé les philosophes des temps anciens et modernes : la conciliation de la liberté de l'homme et de la toute-puissance de Dieu. D'une part les passages que nous avons rapportés nous montrent qu'ils croyaient au libre arbitre et à la juste sanction de la loi morale ; d'autre part, la puissance infinie de Dieu est célébrée dans les termes les plus magnifiques, ainsi que la souveraineté absolue avec laquelle il gouverne le monde. Non-seulement il préside aux révolutions des astres, mais il dirige le cours des événements humains; il est le maître des nations et des empires, c'est lui qui détermine à son gré leur grandeur ou leur ruine ; il a son peuple élu dont il assure le triomphe, dont il exerce la patience, dont il éprouve la foi, dont il punit les infidélités, qu'il avertit souvent par la voix des prophètes. Et de même pour les individus : il conduit l'un par la main et précipite l'autre à sa perte; il inspire à celui-ci d'heureux desseins, il égare l'esprit de celui-là ; voilà qui laisse bien peu de place à l'action personnelle. Dieu semble même par moments prendre plaisir à se jouer de l'homme, à confondre ses projets et ses espérances, à le renvoyer après s'être montré plus fort que lui et l'avoir fait changer de visage [2]. Cette doctrine, nous la trouvons surtout dans les livres des Prophètes, c'est-à-dire chez les Mystiques, qui parfois s'écartent sensiblement des dogmes mosaïques et dont l'imagination se perd dans la contemplation de la grandeur et de la puissance de Dieu. « Lorsque je compris, dit l'auteur du livre de la Sagesse [3], que je ne pouvais pratiquer la chasteté si Dieu ne me la donnait, et c'était là un premier effet de la sagesse que savoir d'où venait ce don, je me suis tourné vers le Seigneur et je l'ai prié... Car c'est par la sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris ceux qui t'on plu dès le commencement [4]... » Daniel tient le même langage : C'est lui qui donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence [5]... » « Dieu gouverne le cœur de l'homme et le tourne où il veut [6]; il peut le transformer complètement et faire de celui qui lui est agréable le fidèle observateur de sa loi [7]. » Les expressions

[1] *Exode*, XX, 5.
[2] *Job*, XIV, 5, 19, 20.
[3] *Lib. Sap*, VIII, 21.
[4] *Id.*, IX, 19.
[5] *Daniel*, II, 21.
[6] *Proverb.* ; 21. Cf. *Esther*, 15.
[7] *Ezéchiel*, XXXVI, 26, 27.

Digitized by Google

les plus catégoriques sont celles de Jérémie : « Je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche de bien diriger ses pas [1]... Dieu fait de l'homme ce qu'il veut, comme le potier de son argile [2]... » Tous ne vont pas aussi loin et n'anéantissent pas à ce point la volonté de l'homme devant le pouvoir de Dieu : c'est à nous d'implorer par nos prières le secours de Dieu et de nous préparer à le recevoir : « Retournez-vous vers moi et je me retournerai vers vous, dit l'Eternel des armées [3] ».. C'est à l'homme de préparer son âme, dit Salomon, et c'est Dieu qui dirige sa langue [4]... Ainsi que le dit Fleury, dans les mœurs des Israélites [5], « il ne faut avoir de confiance qu'en Dieu ni espérer aucun bien que de lui seul ; il voit jusqu'au plus secret des cœurs ; il meut intérieurement les volontés et les tourne comme il lui plaît ».

C'est ce problème qui fait le principal intérêt du livre de Job. A la vue des maux épouvantables qui sont venus fondre à l'improviste sur le patriarche, ses amis l'exhortent à l'humilité et à la pénitence : sans doute, il a par quelque faute mérité la colère de Dieu. Job souffre, ils en concluent qu'il est coupable ; il souffre beaucoup, donc il est un grand pécheur. Job proteste de son innocence ; il voit dans ses malheurs la preuve non de la justice, mais de la puissance de Dieu ; celui-ci prend enfin lui-même la parole : dans un langage sublime il rappelle les mystères impénétrables de sa sagesse, sa grandeur infinie et le néant de l'homme, puis il rend au pieux vieillard tous les biens qu'il lui avait ravis pour l'éprouver. La question est donc posée de la façon la plus dramatique, l'incompatibilité au moins apparente de la liberté de l'homme et de la puissance infinie de Dieu est mise en pleine lumière, mais aucune solution n'est proposée, aucune tentative n'est même faite pour trancher la difficulté. Elle ne cesse de préoccuper les docteurs Juifs et d'alimenter les discussions des écoles : les Saducéens, d'après Fleury, admettaient le libre arbitre sans restriction ; les Pharisiens tâchaient de le concilier avec la providence et allaient même jusqu'à le sacrifier : mais le problème conçu dans de tels termes n'était-il pas nécessairement insoluble ?

E. Joyau.

---

## La danse aux épées en Allemagne.

Les travaux de M. Petit de Julleville réussissent à attirer chez nous l'attention sur notre théâtre du moyen âge ; nous nous intéressons aux

[1] *Jérémie*, X, 23. Cf. *Sap* XIX.
[2] *Jérémie*, XVIII, 6. Cf. *Ecclesiastic.*, XXXIII, 12, 13.
[3] *Zacharie*, 1, 3.
[4] *Proverb.*. XVI, 1.
[5] 2e partie, ch. XVI.

Digitized by Google

anciens jeux scéniques même les plus élémentaires ; il n'est point de pantomime qui nous laisse indifférents. La curiosité des Allemands n'est pas moindre pour tout ce qui tient à leur drame avant la Renaissance, et des travaux aussi savants que nombreux en retracent l'histoire jusque dans ses moindres détails. Une étude comparée des représentations théâtrales en France et en Allemagne est souvent pleine d'attrait, et révèle des ressemblances qu'on n'aurait pas soupçonnées d'abord. Nous voulons ici en relever une qui nous paraît de nature à intéresser nos lecteurs, et peut-être à provoquer de leur part des recherches.

M. Gaston Tissandier a donné, dans les numéros du 23 octobre et du 13 novembre 1886 *De la Nature*, quelques renseignements sur une ancienne danse guerrière qui se pratique encore dans un coin des Hautes-Alpes. Nous avions trouvé, il y a quelques années, une danse pareille fort répandue autrefois en Allemagne, et dont il reste également des traces jusqu'à nos jours. De l'autre côté du Rhin, cette pantomime a donné naissance à des jeux d'un ordre plus élevé, où le dialogue est mêlé au geste ; en d'autres termes, elle a engendré des drames. Grâce, cependant, à un mode de représentation qui n'exige que peu de mémoire et nullement la connaissance de la lecture, elle s'est maintenue elle-même chez les populations peu cultivées. Il est possible que, tout en continuant de vivre dans les mêmes conditions en France, elle y ait eu la bonne fortune aussi de devenir mère de comédies dialoguées.

C'est au village de Pont-de-Cervières, commune de Briançon, que se danse encore l'espèce de pyrrhique en question ; on la nomme *Bacchuber*. Après être restée ignorée pendant tout le cours des temps modernes, elle fut tout à coup remarquée en 1804, quand les habitants de Pont-de-Cervières l'exécutèrent avec apparat aux fêtes qu'ils donnèrent pour célébrer l'avènement de Napoléon Ier. On en parla à l'empereur, qui invita le préfet des Hautes-Alpes à en recueillir les figures ; une note fut communiquée à la classe des Beaux-Arts. Une douzaine d'hommes se disposent en cercle ; de la main droite ils tiennent la poignée de leur propre épée, de la main gauche la pointe de l'épée de leur voisin ; ils posent ensuite les épées par terre de manière que les pointes se rencontrent au centre du cercle, saluent à droite, et les reprennent comme au commencement ; ils continuent, levant les épées, passant dessous, tournant, s'inclinant, se relevant, etc. A ces exercices succèdent des sauts en cadence et des pirouettes. Comme le jeu est dangereux, on n'y admet que ceux qui ont fait leurs preuves. Il est conduit par un danseur plus expérimenté que les autres, auquel on obéit. Les femmes, par leur voix, tiennent la place de la musique ; elles chantent un air d'un caractère ancien fortement cadencé.

De cette description, rapprochez la suivante, qui est celle d'une danse aux épées allemande. La *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur* la donne dans son vingtième volume, année 1876, p. 18.

Digitized by Google

Cette danse était en usage encore il y a une vingtaine d'années à Ried, dans la Haute-Autriche.

« Environ douze hommes, vêtus de rouge et de blanc, se plaçaient, une épée brillante à la main, les uns en face des autres; le roi des épées, qui portait un bonnet pointu et une écharpe, se glissait à travers ces hommes, qui l'entouraient de leurs épées à la hauteur du cou, et finalement l'élevaient en l'air en chantant une courte strophe. » On le voit, à Ried comme à Pont-de-Cervières, le nombre des danseurs est à peu près le même, il y a un guide, le chant tient lieu de musique, l'adresse fait le mérite.

Voici maintenant un de ces petits drames qui tenaient de la danse aux épées; il se jouait particulièrement à Lubeck ; on l'appelle le *Schwerttanzspiel aus Lubeck*. La langue est le vieux bas allemand ; nous en donnons la traduction littérale.

L'EMPEREUR CHARLES [1].

Je suis appelé l'empereur romain, et tout le pays allemand m'appartient. Si quelqu'un veut lutter avec moi, je l'honorerai à l'égal de moi-même. Allons, Nicolas Rugebart [2], mets-toi en quête [3].

NICOLAS RUGEBART.

Il faut avant tout que je boive et que je mange, sans quoi j'oublierai ce que je dois faire. Vous me chargez là d'une commission du diable : le dos m'en frissonne, la barbe m'en gèle.

L'EMPEREUR CHARLES.

Voyons, fais-moi venir le roi Josué.

NICOLAS.

Je le veux bien ? Mais qui est cela ?

L'EMPEREUR CHARLES.

Allons, gourmand, remue tes jambes ; je veux voir le roi Josué.

NICOLAS.

Qui, qui ? Mangeons et buvons encore. Monsieur le roi Josué est-il là?

[1] Ce doit être Karl der Grosse ou Charlemagne.

[2] Rugebart est synonyme de Ruprecht, qui est le nom du personnage comique ou vulgaire dans les jeux de Noël (Weichnochtspiele).

[3] Nous ne pouvons pas répondre du sens de l'expression *wol up de fart*, et de quelques autres encore.

Digitized by Google

JOSUÉ.

Bonjour, monsieur l'empereur ; que me voulez-vous ?

L'EMPEREUR CHARLES.

Bien merci ! Tu vas te battre avec moi.

JOSUÉ.

Dieu a arrêté pour moi le soleil. J'ai triomphé de trente-trois [1] princes. A force de lutter ma main s'est paralysée. Nicolas, fais venir le roi Hector.

NICOLAS.

Qui, qui? Mangeons et buvons encore. Monsieur le roi Hector est-il là ?

HECTOR.

Bonjour, monsieur l'empereur ; que me voulez-vous ?

L'EMPEREUR CHARLES.

Bien merci ! Je voudrais me battre avec toi.

HECTOR.

Je n'ai déjà que trop lutté. Achille m'a battu, mais cela n'est rien. A présent je n'ai plus envie de recommencer. Que Nicolas appelle donc le roi David.

NICOLAS.

Qui, qui? Mangeons et buvons encore. Monsieur le roi David est-il là?

DAVID.

Bonjour, monsieur l'empereur ; qu'ai-je à faire ici ?

L'EMPEREUR CHARLES

Bien merci ; viens donc lutter avec moi.

DAVID.

J'ai tué le géant Goliath, mais toi, je te trouve beaucoup trop grand. Voyons, gourmand, sors et va appeler le roi Alexandre.

NICOLAS.

Qui est cela ? Mangeons et buvons encore. Monsieur le roi Alexandre est-il là ?

[1] Un peu exagéré ; le livre de Josué, XII, 9-24, dit trente-un. L'auteur de ce jeu n'est d'ailleurs pas mal instruit ; il connaît les fameux *preux* du moyen âge et leurs exploits.

Digitized by Google

ALEXANDRE.

Bonjour ; qu'avez-vous à me dire ?

L'EMPEREUR CHARLES.

Bien merci ! Je voudrais me battre avec toi :

ALEXANDRE.

J'ai soumis à mon sceptre le monde entier. A présent je ne demande plus qu'à vivre en paix. Voyons, gourmand, cherche le roi Judas.

NICOLAS.

Mangeons et buvons encore. Le roi Judas est-il là ?

JUDAS MACCHABÉE.

Bonjour, monsieur l'empereur ; que me voulez-vous ?

L'EMPEREUR CHARLES.

Bien merci ! Tu vas te battre avec moi.

JUDAS MACCHABÉE.

Je n'ai jamais eu peur de la lutte, et personne ne m'a encore vu tourner le dos. Mais l'empereur de Rome a brisé mon épée. Si vous avez envie de vous battre, voyez comment vous pourrez le faire.

L'EMPEREUR CHARLES.

Allons, gourmand, n'en as-tu pas encore assez ? Fais donc entrer Sterkader.

NICOLAS.

Quel est ce gaillard-là ? Ah ! que cet os est dur ! Il a manqué de m'étouffer.

(*Sterkader arrive : ils luttent avec lui. A la fin il se place au milieu d'eux, et tous lui donnent des coups d'épée*).

STERKADER.

Saint Odin, à présent prête-moi ton cheval, je vais le monter, je suis bien digne de cette faveur [1].

(*Il disparaît.*)

[1] Sterkader est un des héros de la mythologie septentrionale ; il a le courage d'engager la lutte contre les *preux*, et est emporté dans le palais d'Odin. Cette circonstance prête au petit drame un intérêt particulier : l'auteur a voulu glorifier la bravoure du Nord.

Digitized by Google

NICOLAS.

Est-ce le diable qui l'a emporté? Le jeu est fini: A présent dansons aussi longtemps que nous en avons la force.

La revue allemande [1] qui donne cette petite pièce la fait précéder d'une autre du même genre, que nous croyons inutile de traduire: c'est le combat entre David et Goliath; le texte n'est guère que le récit de la Bible mis en action. Ces sortes de jeux faisaient les délices des populations batailleuses du moyen âge; il doit en rester des débris dans certaines campagnes de la France; ce serait aux antiquaires de chercher à les recueillir.

JACQUES PARMENTIER.

ERRATA. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article sur le *Libre Arbitre d'après Aristote* qui a paru dans le dernier numéro du *Bulletin*. Nous relèverons particulièrement les suivantes :

Page 19, ligne 4, au lieu de : neutralité, lisez : mortalité.
Page 20, ligne 16, au lieu de : afférente, lisez : efficiente.
Page 24, lignes 16 et 28, au lieu de : auteur, lisez : moteur.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**A TRAVERS NOS ÉCOLES, Souvenirs posthumes de E. ANTHOINE, inspecteur général de l'enseignement primaire, avec une préface de *J. Lemaître* (Paris, Hachette, 1887).**

Ce livre est un recueil d'articles pédagogiques et littéraires, de rapports officiels et de notes intimes légués à l'Université par un homme qui fut un grand cœur et un esprit distingué, chez qui l'administrateur sensé allait de pair avec le lettré délicat. M. Anthoine quitta l'enseignement secondaire (il était en dernier lieu professeur de rhétorique au lycée de Nantes) peu de temps après la guerre, pour entrer dans l'inspection académique. Il débuta à Tours, d'où il passa à Lille. C'est là qu'il eut l'occasion de révéler ses aptitudes remarquables de pédagogue, en réorganisant l'enseignement primaire d'un département difficile à tous égards. Le poste d'inspecteur général le récompensa de ses efforts intelligents; il le remplit pendant six années à peine; avec quelle conscience et quelle distinction, on le peut voir par ce volume que des mains pieuses ont composé en majeure partie avec les divers travaux issus de ces fonctions. L'ordinaire des écrits de ce genre est de ne pas survivre aux circons-

[1] La *Zeitschrift* ci-dessus, même numéro.

Digitized by Google

tances qui les ont enfantés; destinés à éclairer nos gouvernants sur les besoins du pays, ils sont enfouis presque aussitôt, le plus souvent sans épitaphe, dans la fosse commune des statistiques et des documents parlementaires : *Ignotis perierunt mortibus illi !* Il est heureux cependant que quelques-uns survivent et se répandent. En ces temps d'âpres et trop souvent injustes polémiques, il faut que le public puisse apprécier, sur pièces authentiques, le zèle, la clairvoyance, la modération, le grand souci des intérêts du pays, qui président au développement de nos institutions scolaires. A ce point de vue, le livre de M. Anthoine est une révélation précieuse; les trésors de sagesse pratique qu'il renferme ont d'autant plus de chances de se faire apprécier, que le talent de l'auteur en a tiré des modèles littéraires, et que l'écrivain y est à la hauteur de l'administrateur.

Quoique le volume se compose de travaux détachés, dont le plus grand nombre a paru déjà dans des revues et des recueils spéciaux, on en saisit aisément l'unité morale. Tout s'y rapporte à la préoccupation d'améliorer, au triple point de vue de l'installation matérielle, de l'instruction et de l'éducation, le régime de notre enseignement primaire. C'est merveille de voir comment cet ancien normalien, abreuvé aux sources de la plus pure littérature classique, a su se plier au labeur ingrat, d'apparence vulgaire, de diriger des maîtres trop souvent inexpérimentés, dans les voies d'une pédagogie appropriée au tempérament populaire. Pour en arriver là, l'abnégation et la conscience professionnelle ne suffisaient pas; il a fallu encore l'énergie et la clairvoyance d'une conviction supérieure, jugeant comme elle doit l'être, l'importance sociale de l'école, mesurant la part énorme qui lui revient dans le développement de nos ressources matérielles et de nos forces morales. Par la continuité des efforts dont témoignent ses études et ses notes, on mesure à quelle hauteur M. Anthoine avait placé l'idéal de sa tâche; par l'aisance pleine de bonhomie en même temps que d'élévation avec laquelle il en parle, on sent qu'elle lui est devenue familière et naturelle. Il reste du professeur d'humanités la distinction de la pensée et la grâce du style; cette pédagogie enfantine, dont il est si difficile de parler sans verser dans le pédantisme déclamatoire ou dans la niaiserie triviale, est devenue sous la plume du lettré, chose charmante et sérieuse à la fois, comme l'enfant lui-même, ce printemps, aussi riche en craintes qu'en espérances, de l'année humaine. Quand l'inspecteur nous emmène avec lui dans ses tournées en Bretagne, en Corse, quand il nous fait assister aux leçons discrètes qu'il distribue aux maîtres sur l'art difficile de conduire les jeunes esprits, je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, ou la solide expérience des choses qui semble d'un instituteur émérite ayant passé toute sa vie dans une humble école, ou la délicatesse exquise de la forme, qui révèle un écrivain et un penseur de race. Le *Rapport d'inspection générale en Corse* est un véritable modèle : les questions scolaires

Digitized by Google

y sont placées dans le cadre pittoresque des mœurs et des coutumes locales. Les statistiques de M. Anthoine se révêtent, le cas échéant, d'art et de poésie, sans cesser pour cela d'être précises et techniques ; l'originalité propre de cet administrateur, c'est qu'il traite son sujet comme une matière vivante au lieu de le réduire à un problème abstrait. Et si je consulte l'impression que me laisse la lecture de ces pages, il ne semble pas que les conclusions en soient moins nettes et moins décisives, au contraire. Leur valeur est d'autant plus sérieuse, j'entends au point de vue administratif, qu'elles se dégagent sans effort de la nature animée et réelle des choses

Si ces rapports et ces notes d'inspection s'adressent avant tout aux hommes du métier qui président à l'enseignement primaire et aux hommes de bonne volonté qui s'y intéressent, le volume, pour la bonne moitié, se compose d'études littéraires que les instituteurs de tout ordre, les élèves des écoles normales, les candidats au brevet supérieur et même à l'agrégation de l'enseignement spécial ne sauraient assez méditer. Dans une préface où notre sympathique et très spirituel collègue, M. J. Lemaitre, le critique délicat qui fait les beaux jours des *Débats* et de la *Revue Bleue*, paie à la mémoire de M. Anthoine une dette du cœur, ces morceaux sont justement appelés : « *Des modèles de l'art d'enseigner dans ce qu'il y a de plus difficile* ». Les *Fables* de Lafontaine, Molière, de M^me^ de Sévigné, les tragédies de *Polyeucte* et d'*Andromaque* sont étudiées, au point de vue de l'enseignement primaire, avec une pénétration originale et une simplicité de moyens qui laissent bien loin derrière elles les procédés de la critique dite scientifique. Ce savoir, qui sait se tempérer lui-même, qui s'approprie sans efforts à un objet modeste, est chose rare et de salutaire exemple. Combien, je dis des plus huppés, qui trouveront à y apprendre !

J'ajouterai qu'il n'y a pas seulement dans ce livre des documents pleins de vie et de charme, des modèles de goût littéraire ; j'y rencontre encore des leçons de patriotisme, non pas en phrases pompeuses et lieux-communs solennels, mais sous la forme d'un récit simple et touchant, dans lequel M. Anthoine évoque ses souvenirs personnels de 1870. Plus d'un d'entre nous, dans les douloureuses épreuves de cette famille, où le courage civique semble un commun patrimoine, retrouvera, je pense, et ses propres douleurs et les enseignements qui en doivent être inséparables. Mais je me reprocherais de garder la parole pour mon propre compte, lorsque tout m'invite à citer la dernière page du livre, une de celles où se révèle le mieux le talent de l'auteur, où se peint aussi la noblesse de ses sentiments, lesquels ne vont jamais sans une raison droite et calme, même quand la générosité de la passion semble lui imposer silence : « O mes enfants, j'ai écrit pour vous ces pages ; elles sont tristes ; triste est le sujet qui les remplit, la guerre. La guerre, ce n'est pas toujours la marche en avant, la bataille et ses enivrements, la

Digitized by Google

victoire et ses fanfares retentissantes, l'entrée triomphale dans la capitale ennemie, comme nous sommes prêts à la rêver ! La guerre, ce peut être aussi, ç'a été pour nous la défaite, le pays envahi, l'étranger s'installant dans nos demeures. La guerre, ce n'est pas seulement le spectacle horrible du champ de bataille, membres brisés, corps ensanglantés, vies brusquement rompues en plein cours ; ce sont aussi d'autres maux, conséquences de ceux-ci, qui, après eux, se prolongent et durent, âmes meurtries, cœurs qui saignent, vies qui se traînent dans le deuil et les larmes ! La guerre, ne la désirez pas follement ; n'y poussez pas à la légère : la raison vous le crie, et il faut écouter la raison. Mais, si vous devez faire la guerre, faites-la virilement, énergiquement, ne serait-ce que pour éviter à votre pays bien des souffrances ; et si, en ces jours-là, vous aviez besoin, ce que je ne crois pas, d'être animés, ô mes enfants ! songez à ceux dont je vous ai parlé, à ceux des vôtres qui, par le même ennemi que vous aurez à combattre, ont souffert et sont morts ; et (je vous dis ceci tout bas, parce que je parais me contredire, mais je vous le dis avec passion) vengez-les. »

J.-A. HILD.

---

**Emile Arnoulin**. — *Nouvelle grammaire anglaise.* — *Chrestomathie anglaise.* **(Paris, Ernest Leroux.)**

—

M. Arnoulin est professeur au lycée d'Angoulême et appartient à l'Académie de Poitiers. A ce titre il est pour nous le bien-venu, et notre Bulletin s'empresse de se prêter à l'annonce de ses deux ouvrages. Sa *Nouvelle grammaire* est composée en vue du thème. Elle conduit l'élève du français à l'anglais, c'est-à-dire du connu à l'inconnu : l'exemple qui confirme la règle à apprendre est conçu en français. La plupart des autres grammaires procèdent en sens inverse, en donnant les exemples en anglais ; elles vont de l'inconnu au connu. Qu'arrive-t-il de part et d'autre ? Avec M. Arnoulin l'écolier qui cherche un renseignement le trouve dans sa propre langue, au lieu qu'avec d'autres grammairiens il peut avoir de la peine à se reconnaître. On se convaincra des avantages de la première méthode en mettant tel chapitre de M. Arnoulin en présence du chapitre équivalent de Fleming par exemple. Nous venons de faire ce travail de comparaison sur la syntaxe de l'article ; l'impression qui nous reste n'est pas douteuse ; nous pensons que les élèves se prononceraient pour les exemples donnés en français.

La *Nouvelle grammaire* est complétée par la *Chrestomathie*, étude pratique des parties du discours au moyen de versions élémentaires, suivies chacune d'un thème d'imitation Des notes indiquent les para-

Digitized by Google

graphes à consulter dans la grammaire. Quelques formes verbales, apprises par cœur dès le début par l'élève, lui permettent de construire aussitôt des phrases d'un sens complet. Celles que M. Arnoulin donne comme exemples sont presque toutes tirées des auteurs ; elles ont une autorité qui pourrait leur manquer si le grammairien les avait faites lui-même.

Ces deux livres sont le fruit de plusieurs années de travail. Leur auteur a bien employé ses loisirs, et il peut se flatter d'avoir facilité la tâche aux professeurs et aux élèves.

Jacques PARMENTIER.

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

### NOTE I

#### CONSTITUTION DU TEXTE [1]

L'éditeur George Bell (Londres, York-Street, Covent-Garden) vient de réimprimer le *Lucrèce de Munro*, qui en est ainsi à sa quatrième édition (Cambridge, 1886, 2 vol. in-8°). Le 1er livre de Lucrèce figurant pour cette année sur les programmes de l'agrégation des lettres et de grammaire, et pour trois ans sur celui de la licence, il est à désirer que l'ouvrage magistral du philologue anglais soit placé le plus tôt possible dans toutes les bibliothèques des lycées et des collèges importants, pour que les professeurs qui connaissent l'anglais en fassent leur profit. Quant aux autres, nous avons pensé leur rendre service en publiant ici la traduction des deux notes développées (vol. I, 1-39 et vol. II, 1 à 20), qui sont pour l'ouvrage une introduction complète et substantielle, traitant, avec une rare compétence, de toutes les questions relatives à la constitution du texte, à l'interprétation littéraire et philosophique du poème. L'éditeur, avec une bonne grâce dont nous le remercions, nous a accordé l'autorisation nécessaire. Un ancien lauréat de notre Faculté, M. Eymard, licencié ès-lettres, pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais, a bien voulu, à notre requête et sous notre direction, se charger de la traduction. Il nous autorise à déclarer qu'il croit acquitter ainsi, vis-à-vis de la Faculté où il a conquis ses grades, une dette de reconnaissance.

J.-A. H.

Si le texte de Lucrèce nous était parvenu aussi pur que celui de Virgile et de quelques autres écrivains de l'antiquité, on ne pourrait guère le compter parmi les poètes latins les plus difficiles. Il eût été certes plus facile à expliquer que Virgile, par exemple, ou Horace. Ce qu'il a à dire, en effet, il le dit simplement, sans détours ; à ses autres qualités poétiques, il n'ajoute pas celle de nous laisser à deviner ce qu'il a voulu dire. Mais la fortune ne s'est pas montrée si bienveillante à son égard. Ce n'est pas que l'ensemble du poème ne soit dans un assez bon état de conservation ; sous ce rapport, Lucrèce a été moins malheureux que bien d'autres ; mais, grâce à la façon dont le poème nous est parvenu, certaines parties du texte ont subi des pertes irréparables.

[1] Traduction par M. Eymard, ancien étudiant de la Faculté.

Digitized by Google

## I. — *Les manuscrits.*

Il est aujourd'hui universellement reconnu que tous les manuscrits existants viennent d'un manuscrit unique qui, lui-même, a disparu depuis longtemps.

De ces manuscrits existants, nous rendrons bientôt compte en détail. Il suffira, pour le moment, de dire que les deux manuscrits que Lachmann a particulièrement suivis et qu'à l'avenir tous les éditeurs devront suivre, sont aujourd'hui à la bibliothèque de Leyde. L'un est un in-folio du IXe siècle ; l'autre un in-quarto qui, certainement, ne remonte pas au-delà du Xe siècle. Des fragments considérables d'un, sinon de deux manuscrits contemporains de l'in-quarto et qui lui ressemblent beaucoup, se trouvent aussi partie à Copenhague, partie à Vienne. Ces manuscrits, avec un 3e au moins, ont dû rester pendant des siècles dans les monastères de France ou d'Allemagne. Ils y ont trouvé, à diverses époques, des correcteurs plus ou moins compétents. Il est donc à présumer qu'ils avaient quelques lecteurs, bien qu'ils n'aient laissé que peu ou pas de traces dans la littérature volumineuse du moyen âge.

J'ai dit, dans mes précédentes éditions, que mon ami le Pr. Mayor m'avait cependant renvoyé à *Honorius d'Autun*, de la *Bibliotheca Maxima Patrum*, XX, p. 1001 ; on lui fait citer II, 888, de cette façon : « *Ex insensilibus me credas sensile gigni* » ; le contexte prouve qu'il voulait dire *ne* et non *me*. Mais, demandait M. Mayor, cet écrivain, qui florissait dans la première moitié du XIIe siècle, avait-il pris ce vers dans Lucrèce même? Ne l'avait-il pas emprunté à Priscien, *Inst., IV, 27*, qui donne « *nasci* », au lieu du « *gigni* » de Lucrèce que l'éditeur de la *B. M.* aurait jugé à propos d'y substituer? Cette dernière supposition était fondée. M Julius Jessen le prouve dans le *Philologus*, vol. 30, pp. 236-238. Il emprunte aux notes si savantes de Barthius sur les *Silves* de Stace, II, 776, la citation suivante : « *Nec vero cadentibus aut collapsis iam rebus Romanis, auctoritatem suam amisit Lucretius noster, ut videre potes apud Magnensium Rhabanum præfatione* LAVDUM DŒDALARUM CRUCIS. *Gulielmum Hirsauglensem in* INSTITUTIONIBUS PHILOSOPHICIS ET ASTROLOGICIS, *Honorium Augustodunensem in* HISTORIA MUNDI, *Ven. Bedam* LIBRO DE METRIS ». Renvoyant à l'unique édition de cet ouvrage de Guillaume de Hirshau, qui vécut de 1026 à 1091, il montre que c'est à lui qu'Honorius emprunta le passage en question, que Guillaume cite ainsi : « *Exinsensili credas sensile nasci* », évidemment emprunté à Priscien. Rhabanus Maurus et Bède ne semblent pas avoir connu Lucrèce plus directement. [D'après l'*Hermès*, vol. 8, p. 33, un manuscrit du British Museum (XIIIe siècle) sur la philosophie de *Daniel de Merlai* cite Lucrèce, p. 900].

En Italie, Lucrèce était encore plus complètement inconnu. Un catalogue que Muratori (*Antiq.*, III, p. 820), fait remonter au Xe siècle, prouve que la fameuse bibliothèque de Bobbio contenait à cette époque, *Librum Lucretii* I ; mais, avant le XVe siècle, aucun poète ou écrivain italien ne montre qu'il connaît Lucrèce le moins du monde. En 1414, le célèbre Pogge Bracciolini partit comme secrétaire apostolique près le Concile de Constance. Il resta dans différents pays de ce côté des Alpes, en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre, jusqu'en 1420, à l'exception d'un court séjour à Milan et à Mantoue. Pendant ce temps, il

Digitized by Google

tira de divers monastères un grand nombre d'ouvrages latins jusque-là entièrement inconnus en Italie. (Voir MEHUS, *Préface de la vie d'Ambrosius Traversarius*, p. XXXIII et sq.) Dans le nombre se trouvait un manuscrit de Lucrèce tiré apparemment de quelque couvent d'Allemagne soit par lui, soit par son compagnon Barthélemy de Montepulciano, vers 1417, ainsi que ses lettres semblent l'indiquer. Pogge le prêta la même année à son ami le florentin Nicolo Niccoli, érudit infatigable, protecteur de la renaissance des études classiques. Ce manuscrit, que Pogge supposait à tort n'être qu'une partie du poème, a disparu; mais il a servi d'original à toutes les copies écrites au XV^e^ siècle, c'est-à-dire à tous les manuscrits aujourd'hui connus, à l'exception de ceux que nous avons cités plus haut. Il devait ressembler de très près à l'in-folio de Leyde : « *Et te, Lucreti, longo post tempore tandem civibus et patriæ reddit habere suae* », dit Landin dans son poème en l'honneur de Pogge.

Possesseur d'un pareil trésor, Niccoli n'était pas pressé de s'en dessaisir. Dans une lettre du mois de décembre 1429, Pogge lui rappelle qu'il y a 12 ans qu'il garde le *Lucrèce*. Quelques temps après il écrit : « Voilà 14 ans que vous avez mon *Lucrèce*. Je voudrais le lire, mais je ne puis l'obtenir. Allez-vous le garder encore 10 ans? » Déjà, il avait essayé de s'y prendre par la douceur : « Je promets de vous le retourner dans 15 jours. » Une autre fois il s'engage à rendre le manuscrit au bout d'un mois, si Nicolo veut le lui laisser aussi longtemps. Pogge sent que son manuscrit lui reviendra aux calendes grecques. Niccoli tenait à Pogge; il tenait plus encore à rester unique possesseur d'un poète latin nouvellement découvert; je doute donc que Pogge ait jamais revu son *Lucrèce*, du moins avant son retour de Rome à Florence en 1434. Niccoli mourut en 1437 laissant nn manuscrit de sa propre main, aujourd'hui à la bibliothèque Laurentine. C'est là, ainsi que le prouvent abondamment les notes critiques de la présente édition, la plus parfaite copie de l'original perdu de Pogge. Entre cette date et celle des premières impressions, le poème s'était répandu par toute l'Italie, grâce à un grand nombre de copies incorrectes. Huit d'entre elles, y compris celle de Niccoli, sont conservées à la Laurentine; je les ai toutes examinées, deux plus spécialement que les autres, vu leur importance au point de vue du texte; six sont au Vatican : je les avais toutes examinées dès l'automne de 1849. Des exemplaires qui se trouvent en Angleterre, sept ont passé par mes mains; l'un d'eux, qui appartient à notre bibliothèque de Cambridge, est resté sous mes yeux pendant tout le temps que j'ai écrit mes notes critiques. Je parlerai plus au long des manuscrits qui ont été de quelque importance pour la formation du texte.

Je passe à l'examen des premières impressions du poème.

Digitized by Google

## II. — *Les premières éditions.*

L'ÉDITION PRINCEPS, dont on ne connaît que trois exemplaires, fut faite vers 1473 par Ferand de Brescia. C'est la seule des 1^res^ éditions que je ne possède pas.

J'ai donc été obligé de m'en rapporter à la collation maladroite qu'en a faite Gérard à la fin de l'édition de Glascow de Wakefield. Elle fut imprimée d'après un manuscrit corrigé en grande partie, mais encore inférieur aux manuscrits corrigés tels que le MS de Cambridge par ex : ou celui que j'appelle FLORENTINUS 31 ; elle importe donc peu à l'histoire du texte. Elle est moins importante de beaucoup que les deux éditions suivantes, dont le hasard a fait les fondements de la Vulgate. La 1^re^ de ces deux éd. fut publiée par Paul Fridenperger à Verone en 1486 « *die vigesimo octavo septembris, calend. octobris.* » Elle fut faite d'après un MS se rapprochant beaucoup de celui de Niccoli. C'est ce que prouve l'examen le plus superficiel de mes notes critiques. Elle est donc très grossière et incorrecte ; mais comme les interpolations y sont moins nombreuses que dans l'édition princeps ou dans la plupart des MS connus, elle représente l'archétype plus fidèlement que ces derniers, bien qu'elle contienne à peine un seul vers sans erreur monstrueuse. L'édition suivante fut publiée à Venise « *per Theodorum de ragazonibus de asula dictum bresanum* » le 4 sept. 1495. D'après quelques vers élégiaques de la fin, C. Lycinius en serait l'éditeur, si l'on peut lui donner ce nom. C'est, en effet, en grande partie, jusque dans les plus petits détails de son abominable ponctuation, la reproduction exacte de l'édition de Vérone. Il y a cependant entre les deux éditions des différences assez nombreuses et dont l'importance varie. Par ex. : IV, 125-190 manquent dans l'édition de Vérone et non dans l'éd. de Venise. On verra bientôt pourquoi j'insiste sur ce fait.

En décembre 1500, Alde donna sa première édition de notre poème ; c'est la première tentative systématique pour le rendre intelligible d'un bout à l'autre. L'éditeur était HIÉRONIMUS AVANCIUS de Vérone. Il date sa dédicace « *Kalendis Martii* M ID », vieux style probablement et par suite, réellement 1500 ; un intervalle de 22 mois entre les deux dates ne se comprendrait pas facilement. Avancius est aussi connu par d'autres ouvrages, surtout par l'édition Aldine de Catulle. Un examen superficiel montre qu'il prit pour la formation de son texte, soit l'édition de Vérone soit l'éd. de Venise ; un examen plus approfondi prouve qu'il a dû suivre cette dernière ; mes notes critiques en fourniront de nombreux témoignages.

On me permettra seulement de rappeler ici que III, 994 il a, ainsi que l'éd. de Venise, « *torpedine* » pour « *cuppedine* » alors que l'éd. de Vérone donne « *turpidine* »; au vers 1011 il emprunte à l'éd. de Venise la remarquable leçon « *egenus* » adoptée par Lachmann et faussement attribuée par lui a Marullus ; l'éd. de Vérone suit le m^ss^ de Leyde et tous les autres m^ss^ connus

Digitized by Google

et donne « *egestas* » ; au vers 1015, il a, ainsi que l'éd. de Venise, l'absurde leçon « *munella* » pour « *luella* » alors que l'éd. de Vérone donne « biela » tout aussi inintelligible.

L'édition de Venise est bien l'ante-impressus dont parle Alde. La préface d'Avancius montre qu'il était bon latiniste pour son époque et qu'il avait beaucoup de lecture ; il avait étudié Priscien, Nonius, Macrobe pour l'éclaircissement de son texte. Alde confirme le fait dans une lettre-préface à Albertus Pius : « Avancius, dit-il, savait Lucrèce par cœur « *ut digitos unguesque suos* ». Avancius dans sa préface affirme la même chose et les quelques remarques critiques qu'il y insère prouvent que, jusqu'à un certain point, le fait était exact. En même temps il reconnaît avec une candeur apparente que, vu l'immense difficulté de la tâche, il laisse aux autres beaucoup à faire. Beaucoup à faire, en effet ; c'eût été un travail d'hercule pour un seul homme de corriger complètement l'éd. de Venise si désespérément corrompue, surtout à une époque où les secours extérieurs étaient rares et l'art de la critique scientifique encore dans l'enfance. Deux générations devaient se succéder avant que cet art ne parvint à son plein développement avec les illustres critiques de l'Ecole Française. Il a fait beaucoup cependant et mérité des éloges ; mais faut-il lui attribuer tout le mérite ? C'est ce que nous examinerons bientôt.

L'éd. suivante est celle de l'érudit bien connu Ioannes Baptista Pius ; il la publia en 1511 (*Kal. Maii*) dans sa ville natale de Bologne. Le texte de Lucrèce y est enfoui dans un énorme commentaire qui témoigne et d'un savoir encombrant et d'une profonde connaissance des poètes latins dont Pius édita plusieurs avant et après son *Lucrèce*. Il décrit ainsi ce qu'il a fait : « *contulimus non sine ærumnis vigiliisque diutinis codicem Veneti Hermolaï et Pomponi Romani ; codicemque non omnino malum : qui servatur Mantuæ in bibliotheca quadam suburbana ; qui fuit viri non indocti gentis clarissimæ Strotiorum. Non defuit Philippi Beroaldi præceptoris mei : nunc collegæ : impressus quidem : sed tamen perpense examinatus. Codri quoque grammatici Bononiensis : cujus copia mihi per Bartolomæum Blanchinum virum eloquii excultissimi facta est : Marullique poetæ industria mira castigatum non defuit exemplar Severo monaco Placentino, græce latineque perdocto musarum athleta non gravatim offerente* ». Il ne mentionne pas l'homme auquel il doit le plus, Avancius. Son texte, en effet, est une réimpression de la 1re éd. Aldine, mais avec de nombreux changements de mots ou de phrases, tantôt bons, tantôt mauvais, insérés dans le texte ou proposés dans les notes et puisés, on peut le présumer dans bien des cas, aux sources que nous venons d'indiquer. Mais, chose étrange ! quand il fait un changement dans le texte, le lemme de sa note ne donne presque jamais la leçon qu'il propose, mais bien la leçon d'Avancius, comme s'il voulait la maintenir ; ainsi I, 9 il a la bonne leçon « *diffuso lumine* »,

Digitized by Google

mais son lemme donne *diffuso numine* avec Avancius, qui le corrige cependant à la fin de son *Catulle ;* et il ajoute « *sunt qui legunt lumine* »; V, 15, au lieu de *capta*, son texte donne à tort « *quodque* », alors que son lemme porte « *capta* » et que sa note explique la construction vraie sans faire mention du « *quodque* » ; V, 34 son texte donne *reiicit* qui est correct, son lemme *refficit* d'après Avancius ; V, 35, on trouve dans le texte *suspirans* qui est incorrect, le lemme donne *suspiciens* et ainsi d'un bout à l'autre du poème. Voici comment j'explique cette singularité. Pius habitait Rome quand son édition fut faite et il semble qu'il ait envoyé le texte et le commentaire séparément. En effet, le libraire imprime à la fin du poème une longue liste d'errata avec l'avis suivant : « *Hieronymus Platonicus Bononiensis bibliopola ad lectorem : contuli Pii exemplar cum edito Lucretio : labeculasque pauculas notavi, etc.* ». L'éd. de Pius fut réimprimée par Ascensius en 1514 avec de nombreux changements dans le texte, quelques-uns empruntés aux notes.

L'éd. suivante sera à jamais mémorable dans l'histoire du texte de Lucrèce ; c'est celle que donna Philippe Giunta « *anno salutis* MDXII *mense Martio* ». Faut-il lire 1513, nouveau style?... Je l'ignore, mais je sais qu'il donne à un *Aulu-Gelle* et à une *Vie de S^t^-Romuald* la date 1513 « *Leone pont-max. Christianam R. P. moderante et Leonis X anno primo*. Or Léon X ne devint pape qu'au mois de mars de cette année, de sorte que l'éditeur doit ici parler de 1514 ; d'ailleurs c'est un mode de supputation qui semble avoir été commun, du moins à Florence. L'éditeur fut PETRUS CANDIDUS qui, quel que soit le nombre et l'importance de ses corrections s'est servi pour les faire d'un exemplaire de la 1^re^ Aldine, quoi qu'il n'ait jamais mentionné le nom d'Avancius. C'était, paraît-il, la coutume à cette époque de s'approprier tout ce qui du moins était imprimé, sans reconnaître ses emprunts. C'est ainsi que Giunta pilla régulièrement Alde et réciproquement Alde Giunta. Ce que je dis ici s'appuie sur un examen sérieux des deux éditions. Candidus, à moins d'intention contraire bien arrêtée, suit Avancius jusque dans les plus petits détails de son orthographe et de sa ponctuation. Ce dernier dit dans sa préface qu'il écrit « *veteres imitatus, repertumst, itemst, necessest*, etc. ». Candidus dans sa préface déclare que « *in tam culto, tam nitido, tam undecunque castigato poeta* » il n'admettra pas les archaïsmes tels que : « *volgum, volnera*, ou *nullast, haudquaquamst, etc.* » et dans son texte, alors qu'il rejette le *palefactast, volnera* d'Avancius, il lui emprunte son *frugiferenteis, rapaceis*, formes que rien ne défend, pendant que celles qu'il rejette ont leur raison d'être. Lachmann, toujours si sèvère pour Avancius, dit : « *hujus ineptissimam scribendi rationem Eichstadius studiose imitatus est* » ; et il n'a pas un mot de blâme pour Candidus. Mais où donc Candidus a-t-il pris ses nombreuses et brillantes corrections ? car peu ou point semblent lui appartenir. Dans son épître dédicatoire à Thomas Sotherinus, il déclare que son travail a consisté à collationner tous les *vetusta*

Digitized by Google

*exemplaria* de Florence et à effacer ce qui était condamné par les obels de Pontanus et de Marullus « *præstantissimorum ætate nostra vatum* ». Naturellement il parle ici de Jean Jovien Pontanus et de son élève Michel Marullus, après Politien les premiers érudits et poètes latins de l'époque la plus florissante de l'érudition florentine, c'est-à-dire de la seconde moitié du XV^e^ siècle. *Marullo ed il Fontano* ont l'honneur d'être cités ensemble par l'Arioste dans l'Orlando, XXXVII, 8. Mais Candidus, continuant, ne parle que de Marullus « *cujus in hoc opere censuram potissimum secuti sumus.* » Dans une note de la fin, il déclare qu'en changeant en cet endroit comme en beaucoup d'autres l'ordre des vers, il a suivi l'arrangement de Marullus. C'est donc à Marullus que l'on attribue généralement tout ce que la Juntine a de particulier ; les uns lui en font un mérite, les autres un crime, comme Victorius et Joseph Scaliger, héritier entr'autres choses de l'antipathie de son père pour Marullus. Mais Lachmann va beaucoup plus loin. Il attribue légèrement à ce dernier non seulement bien des choses qui appartiennent, ainsi qu'on le verra par les notes I, à des écrivains plus anciens, mais encore tout ce qui parut d'abord dans l'édition d'Avancius ; en revanche il appelle celui-ci « *fur improbus* » sans compter d'autres noms. Que Candidus doive beaucoup aux travaux de Marullus, on ne peut le nier ; mais attribuer à Marullus tout ce qu'il y a dans la Juntine c'est lui reconnaître trop ou pas assez de mérite. Comme je puis fournir quelques éclaircissements sur cette intéressante question je veux l'examiner un peu en détail ici et dans d'autres parties des notes du premier volume.

Le poète, érudit et soldat, MICHEL TARCHANIOTA MARULLUS CONSTANTINOPOLITANUS, ainsi qu'il se nomme lui-même dans les éditions de ses poèmes publiées de son vivant, naquit à Constantinople ; c'est ce qui ressort du titre ci-dessus, et de son épitaphe dans l'église de Saint Dominique d'Ancône où il fut enterré avec un grand nombre de ses ancêtres, aussi bien que de l'épithète *Bizantius* que lui donne son ami Petrus Crinitus. Comme il pouvait à peine avoir atteint l'âge de la maturité quand il périt dans la Cecina, près Volterra (10 avril 1500), il devait être tout enfant quand, après la prise de sa ville natale, il fut amené en Italie, à Ancône probablement. Cependant, il fit ses études à Florence et trouva un Mécène dans Laurent de Médicis. Bien qu'il n'ait jamais rien imprimé sur Lucrèce, ses corrections manuscrites semblent avoir été fort connues de son vivant ; un exemplaire de ce poète fut, paraît-il trouvé sur lui après sa mort. « *Ex miseranda illa in mediis Cecinæ undis Latinarum musarum iactura cladeque insigni unus est Lucretius receptus* » dit Candidus dans sa préface. Son ami Petrus Crinitus dans son *de honesta disciplina*, XV. 4, publié en 1504 mais écrit en grande partie, à ce qu'il semble, avant la mort de Marullus, après avoir bien réfuté un changement de Marullus, dont nous parlerons bientôt, ajoute « *quæ ab ejus quoque sectatoribus recepta sunt pro verissimis.* Cet amour profond

Digitized by Google

pour Lucrèce, Marullus semble ne l'avoir conçu que dans les dernières années de sa vie.

Candidus, qui dans une préface pleine de sentiment, montre qu'il aimait beaucoup Murullus dont il déplorait profondément la mort prématurée, s'efforce de tirer le meilleur parti de son œuvre et déclare : « Lucretianæ adeo veneris per omnem ætatem studiosus fuit, ut, etc. ». Mais il doit y avoir exagération ; la 1re édition de ses poèmes publiée sans date, mais pas plus tard que 1490, et ne contenant que deux livres d'épigrammes, ne montre, autant que j'ai pu voir, aucune connaissance de Lucrèce. C'est surtout Catulle qu'il imite, même dans ses Elégiaques et après lui Tibulle et Horace. Page 6 on trouve une misérable pièce de huit vers *de poetis Latins* (sic) où il déclare que Tibulle, Virgile, Térence, Horace, Catulle, sont, chacun dans son genre, les seuls bons parmi les poètes latins : « *Hos si quis inter ceteros ponet vates, Oneret quam honoret verius.* » Je n'ai pu me procurer les éditions de Rome de 1490 et 1493. Mais en décembre 1497, deux ans et quelques mois avant sa mort, il publia à Florence une édition considérablement augmentée ; un 3e et un 4e livre d'épigrammes y sont ajoutés ; je n'y trouve pas non plus trace de Lucrèce. Viennent ensuite quatre livres de *hymni naturales*. Dans ces derniers, surtout dans ceux qui sont écrits en vers héroïques, le ton est plus haut et nous rencontrons de fréquentes imitations de Lucrèce, même dans les parties lyriques, comme : *opibusque late pollens tuis* qui rappelle *ipsa suis pollens opibus*. Mais dans ces vers héroïques, il faut remarquer que le rhythme est Virgilien, pas du tout Lucrétien, même alors qu'il imite les expressions de Lucrèce comme dans l'hymne à la terre : *Ante repentino cœli quam territus haustu, Vagiat ætheriam in lucem novus editus infans. Cum projectus humi nudus jacet, indigus, exsors Auxilii, infirmusque pedum, infirmusque palati.* » Puis imitant à la fois et contredisant le : *ut æcumst, tui tantum in vita rescet*, etc. de Lucrèce, il continue par *Atque uno non tantum infelix, quod sua damna Non capit et quantum superat perferre laborum*. Ce poème, le dernier qui ait été publié du vivant de Marullus, est rempli d'un bout à l'autre de la phraséologie de Lucrèce.

Dans cette édition il insère aussi deux nouveaux vers dans la pièce *de poetis Latinis* déjà citée, *Natura magni versibus Lucretii Lepore musæo illitis*, les meilleurs du poème et qui rappellent *musæo contingens cuncta lepore*. Crinitus, op. cit., XXIII, y cite ce poème et rapporte une conversation avec Marullus dans laquelle « *factum est judicium nuper a nostro Marullo de poetis Latinis egregie perfectum et prudenter,* » puis il blâme Ovide et d'autres poètes et ajoute « *itaque legendi quidem sunt omnes, inquit* (Marullus); *sed hi maxime probandi pro suo quisque genere, Tibullus, Horatius, Catullus et in comœdia Terentius. Vergilium vero et Lucretium ediscendos asserebat.* »

Appliquons ce qui vient d'être dit à une interpolation frappante. Après I, 15 la Juntine la première insérait le v. *Illecbrisque tuis omnis natura animantum*, qui garda longtemps sa place dans les éditions communes. Lachmann naturellement l'attribue à Marullus ainsi que beaucoup d'éditeurs. Lambin. dit de ce vers « *neque eum Naugerius, neque Pontanus habuerunt. Marullus unus vir doctus ex auctoritate veteris cujusdam codicis quemadmodum mihi religiose asse-*

Digitized by Google

*veravit Donatus Janottus, nobis eum restituit. Amicus quidam meus ingenio et doctrina præstantissimus putat esse ab ipso Marullo factum, etc.* » Je ne sais sur quelle autorité il s'appuie pour ainsi parler de Pontanus; quant à Naugerius, éditeur de l'Aldine de 1515, il omet le vers, quoique en général il copie minutieusement la Juntine. Or ce vers est écrit de la main d'Ange Politien en marge d'un manuscrit qui lui appartenait et qui forme le XXXV 29 de la B. Laurentine. Politien mourut en septembre 1494 alors que Marullus ne pouvait guère encore avoir fait beaucoup pour Lucrèce ; d'ailleurs comme il avait été longtemps l'ennemi mortel de Politien, il est peu vraisemblable que ce dernier aurait inséré dans son manuscrit un de ses vers. J'en conclus donc que ce vers est de Politien; et comme Candidus dit dans sa préface qu'il collationna tous les « *vetusta exemplaria* » de Florence il ne pouvait avoir laissé passer ce manuscrit qui était alors dans la fameuse bibliothèque conventuelle de Saint-Marc.. Par conséquent, ce fait que Candidus prit le vers à la marge du manuscrit de Politien explique bien l'assertion de Janottus que Marullus l'avait pris à un ancien manuscrit. Il est très possible, en effet, que Marullus le copia lui-même sur le manuscrit qui passa à Saint-Marc aussitôt après la mort de Politien et qu'il lui vola, mort, son vers, comme de son vivant il lui avait volé sa fiancée. Naugerius a dans sa première page une autre variante de la Juntine, mais une mauvaise variante; I, 17, il donne : *Ad ventuque tuo* et le joint à ce qui suit. Cette corruption du texte vient, je crois, de Marullus. Son *hymne au soleil* contient un passage évidemment imité de Lucrèce: « *Cum primum tepidi sub tempora verna favoni Aura suum terris genitalem exuscitat auctum :* ADVENTUQUE DEI *gemmantia prato coloret : At pecudum genus omne viget, genus omne virorum Perculsi teneras anni dulcedine mentes.* » Je puis montrer dans d'autres cas que Marullus corrompit Lucrèce dans des passages où il n'a pas été suivi par Avancius et Candidus; VI, 650-652 sont tout à fait corrects dans Avancius; dans sa savante préface il dit au sujet du vers 652 : *Nec tota pars, etc.*, « *totus prima brevi quia* QUOTI *redditivus est.* » Crinitus, I, XV, 4 cite 650, 651 correctement et ajoute « *qua in re grammaticorum nobis authoritas patrocinatur, quando et* CENTESIMUS *et* MILLESIMUS *probe dicitur ;* PARTEM MULTESIMAM *inquit Nonius nove positum est a Lucretio pro* MINIMA *ne quis forte paulo incautius atque audacius a veteribus decedat quæ a me vel ob eam rationem sunt adnotata, quoniam Marullus Bizantius ætate nostra, vir alioqui diligens, paulo improbius delere hæc et alia pro ingenio subdere tentavit; quæ ab ejus quoque sectatoribus recepta sunt pro verissimis.* » Candidus donne ces deux vers comme il faut; il dit dans une note à la fin de la Juntine « *citatur Nonio locus* »; ce détail est évidemment emprunté à Crinitus qui dans le même chapitre donne correctement et éclaircit I, 640, *Quamde gravis, etc.*, que les mss italiens et les éditions avaient altéré ; Candidus lui emprunte aussi ce vers ; Marullus, en effet, semble avoir lu *Quam gravior Graios inter* de même que Pius dans ses notes et Gryphe de Lyon. De plus, VI, 332, Avancius donne avec raison *per rara viarum*, et Candidus le détestable *per operta* de Marullus. Voir sa note.

Mais on en pourrait citer au moins cinquante exemples. Candidus a aussi laissé échapper quelques-unes des plus ingénieuses conjectures de Marullus, voir par exemple notes I au I, 1013, où je donne, d'après une note marginale du manuscrit florentin, la preuve la plus éclatante de sa pénétration critique. Enfin, si je ne m'abuse, j'ai montré, dans mes notes que Gifanius avait sous les yeux pour la préparation de son édition un exemplaire de l'édition de Venise de 1495 que lui avait prêté le diligent érudit Sambucus, ainsi qu'il en témoigne et dans sa préface à Sambuque et dans son avis au lecteur. Dans la première il dit : « *Exemplum Lucretii ad nos dedisti, non illum quidem calamo exaratum, sed ita vetustum et idoneum, ut vicem optimi manuscripti fuerit, siquidem in eo vidi omnium pœne mendorum origines, quæ magnam partem a Michaele Marullo, cujus immutationes in eo adscriptæ erant omnes,*

Digitized by Google

*primum parta, mox admiserunt Florentini etc.* » Dans l'avis il parle du « *Sambuci liber quem ipsius Marulli manu adnotatum magno pretio vir ille præstantissimus paravit* ». Pourquoi donc Lachmann, p. 6, écrit-il « *neque enim facile Gifanio credere possum Marulli ipsius annotatum fuisse illud exemplar impressum quod se ab Johanne Sambuco utendum accepisse scribit* » ? Je ne puis le comprendre. Gifanius était un plagiaire malhonnête, mais en même temps un homme fort habile. Pourquoi aurait-il gratuitement fait un mensonge que Sambucus pouvait aussitôt dénoncer? Il écrivait deux générations seulement après la mort de Marullus ; et à supposer que Sambucus eût payé de son argent ce qui n'était pas de la main même de Marullus, tout au moins ce devait être une copie exacte de ses notes. Dans mon premier volume je fournis des preuves abondantes de ce que j'avance, voir par ex. : les notes I, 806, II, 16, V, 44 et surtout III, 994. Il semble donc qu'Avancius fit à Marullus bien des emprunts dont ne parle pas la Juntine et que de son côté Candidus prit à Avancius, sans reconnaître ces emprunts, bien des choses que Lachmann et d'autres attribuent à Marullus.

(*A suivre.*)

G. EYMARD.

---

## TITE-LIVE, — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

Au contraire, il place 5, 44, 5, l'invasion gauloise un an plus tard que ne le faisaient les Fastes consulaires, en 365 au lieu de 364; de même 7, 18, 1, l'année 400 devrait être 399. Comme Tite-Live n'admet pas les années de dictature que donnait la chronique, cette différence d'un an subsiste jusqu'en 420, première année de dictature, qui aurait dû trouver place au livre 8, 17, 4 ; — à partir de 420, ses dates sont d'accord avec celles des Fastes, jusqu'en 429, année de la seconde dictature, v. 8, 37, 1, — de 429 à la troisième dictature (444), v. 9, 41, 1, Tite-Live est en retard d'un an ; de 444 à la quatrième (452), v, 10, 3, 3. 5, 14, il est en retard de deux ans, et enfin à partir de 452, de trois ans sur les *Fastes consulaires*, comme le montre le passage 10, 31, 10 ; dans ce passage il parle d'une période de 46 ans, qui a compté 45 consulats avant la dernière année, tandis que, dans les Fastes, cette période comprend 49 ans. De même l'année 487 à laquelle se rapporte probablement le passage 31, 1, 4, correspond dans les Fastes à l'année 390 ; — l'année 551 (31, 5, 1) à l'année 554 ; on est moins sûr de la date à laquelle se rapporte le passage 34, 54, 6 ; mais on voit également par les *Periochae*

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

47 et 49 que Tite-Live assignait aux événements dont il y est question une date en retard de trois ans sur celle des Fastes. On trouve encore d'autres endroits où Tite-Live s'écarte des Fastes et aussi des Annales; ces différences proviennent d'une négligence du copiste, d'une erreur dans l'établissement du texte, ou de la diversité des sources consultées par l'auteur. Ainsi il ne cite pas les consuls de l'année 247, v. 2, 15, 1, ni ceux de 264 et 265, v. 2, 39, 9; mais on ne peut dire qu'il ait oublié ces trois années à dessein, car il les comprend dans le chiffre de 36 années qu'il cite 3, 30, 7, alors qu'en réalité il n'en a mentionné que 34. Il en est de même des 365 ans qu'il compte 5, 54, 5, tandis qu'il n'en a cité jusque-là que 362; il manque également un an au livre 6, 34-35. Il est probable que les Consuls de 439 ont été oubliés, 9, 22, 1 par la faute de l'auteur lui-même; mais ceux de 485 ont du être cités par Tite-Live et n'ont peut-être été omis que par Cassiodore.

Déjà dans les *Annales maximi*, rédigés par les Pontifes, les événements importants étaient rapportés à la suite, d'après l'ordre des Consulats. Les Annalistes, en empruntant le fond de leur œuvre à ces *Ananles*, en adoptèrent également la marche et racontèrent les événements année par année. Ce procédé qui réduisait l'histoire à de simples chroniques, et qui rangeait les événements dans un ordre purement chronologique avait été rejeté déjà par Caton et par Asellion (v. supra, p. 54, 57), et abandonné également par Salluste; néanmoins il était demeuré le seul employé dans les œuvres historiques considérables, et il fut même suivi dans des histoires particulières, comme chez César (et plus tard chez Tacite). Tite-Live qui se rattachait avant tout aux Annalistes, l'adopta également. A vrai dire l'emploi de ce procédé n'était pas sans présenter bien des difficultés: ainsi, les Annales ne s'accordaient pas toujours entre elles, v. 2, 21, 4; — 10, 37, 13; — 38, 56, 1; — 39, 52, 6, ou bien elles fournissaient des renseignements erronés; les événements de plusieurs années se trouvaient parfois confondus ou bien la suite naturelle des années était troublée, v. 21, 15, 4; — 25, 11, 20. 32, 1; — 26, 26, 1; — 27, 7, 5. 17, 1; — 28, 1, 2. 7, 14, etc.; il arrivait facilement que la date indiquant les années d'exercice d'un magistrat était donnée au lieu de la date exacte, v. 3, 24, 9; — 5, 13, 4; — la réduction des Olympiades de Polybe en années romaines pouvait aisément amener des erreurs, v. 31, 47 3; — 32, 32, 1; — 38, 32, 6; — 42, 36, 8 etc. Malgré ces inconvénients, Tite-Live, autant que nous le sachions, a presque toujours employé la méthode des Annales. Ce n'est par exception seulement qu'il a réuni ensemble des événements étrangers à l'histoire de Rome, pour les joindre à cette histoire, v. 1, 21, 2, 1, sq.; — 35, 40, 1, ou s'il rapproche les événements de deux années, il le fait à dessein, v. 30, 26, 2. Bien que cette manière d'ordonner les faits fût parfois bien incommode, et qu'entre autres inconvénients elle présentât celui de rompre la liaison intime des

Digitized by Google

événements et de rendre impossible l'enchaînement des faits cependant elle convenait très bien à une simple histoire des temps anciens; elle s'accommodait au mieux avec les institutions de Rome, elle s'accordait avec la durée des expéditions militaires, qui dépassait rarement une année; elle avait l'avantage de se rattacher étroitement à la méthode des anciens historiens, enfin, elle permettait, quand l'histoire de peuples importants se trouvait mêlée à celle des Romains, de ne jamais perdre de vue et de saisir plus clairement dans leur ensemble les événements qui devenaient de plus en plus nombreux.

Cependant Tite-Live n'a pas fait de cette méthode le même usage dans les livres où il traite des premiers temps de Rome et où il mit uniquement les Annalistes, que dans ceux où il raconte l'histoire des temps plus récents. Dans le premier cas, les livres commencent toujours avec l'entrée en charge de nouveaux magistrats, ce qui, dans le second cas, n'arrive que rarement, par exemple aux livres 26, 30, 32, 36, 37, 40, 42, et, à part une courte introduction, aux livres 22 et 25. On remarque même que les deux premiers livres des deux grandes divisions de l'ouvrage, c'est-à-dire le 21e et le 31e, ne commencent pas avec le début d'une année, mais reprennent des faits antérieurs, de sorte que le nom des Consuls n'est donné pour la première fois que 21, 6, 3 et 31, 5. 1. Pour les premiers temps, les évènements étant peu nombreux ou exposés en peu de mots, il était facile d'en arrêter le récit avec la fin d'une année ; mais pour l'époque suivante, la matière devenant de plus en plus abondante, il fallut, afin d'introduire dans le récit plus de clarté, la diviser et la partager en plusieurs livres ; de la sorte l'auteur racontait tour à tour les évènements qui avaient eu lieu en différentes contrées, v. 25 ; — 27 ; — 35 ; — 37 ; — 38 ; — 39 ; — 43, ou qui étaient arrivés en différentes saisons, à l'exemple de Polybe, v. 33 ; — 44 ; et 22 ; ou bien il exposait ainsi les diverses circonstances d'un fait important ; d'ailleurs cette division était nécessaire pour que les livres qui s'enchaînaient les uns aux autres pussent paraître former les différentes parties d'un tout. Déjà les introductions qui précèdent plusieurs livres, v. 2, 1 ; 6, 1 (cf. 7, 29) ; — 21, 1 ; 31, 1 et qui, au témoignage de Pline, M. H. *pr.* 16, en précédaient d'autres aujourd'hui perdus, ainsi que la suscription des Perioch. 109-116 : *qui est civilis belli primus, secundus*, etc., nons montrent que Vite-Live n'a pas simplement rangé les uns à la suite des autres ses différents livres, mais qu'il les a réunis dans le but d'en former un ensemble complet.

Quant à l'intention qu'il aurait eu de diviser son Histoire en Décades, elle paraît tout au moins fort douteuse, et ne saurait se justifier pour la dernière partie de l'œuvre. En effet, comme les livres 109-116 formaient à eux seuls un groupe complet, il en résulte que les livres qui précédaient et ceux qui suivaient ne pouvaient se partager en décades. Mais, dans la première partie de l'œuvre, il est également presque toujours

Digitized by Google

impossible d'établir des décades. Ainsi les livres 1-10 ne peuvent former un tout complet, car, outre que le livre 2 et le livre 6 sont précédés chacun d'une préface qui nous oblige à voir dans les livres 1, — 2-5 et 6-10, des parties spéciales, le livre II doit être considéré comme conclusion de la guerre contre les Samnites, v. 7, 29, 2 ; — par suite, il était également impossible que les livres 12-20 formassent une décade. Quant aux livres 21-30, ils en forment bien une complète. Mais par contre, on ne peut voir dans le livre 40 la conclusion d'une décade ; car, au livre 39, 23, 5, la guerre contre Persée occupe le premier plan, et au livre 40, 57, 2 la mort de Philippe se trouve mentionnée, non pas comme conclusion de ce qui précède, mais dans les termes suivants : *peropportuna mors Philippi fuit ad dilationem et ad vires bello contrahendas ;* — la conclusion de la guerre n'arrive qu'au livre 45. Le commencement de la troisième guerre punique était raconté au livre 49, la fin au livre 51 ; cette guerre aurait-elle pu être ainsi comme morcelée en deux décades ? Vite-Live pouvait il sacrifier à une pure question de forme un sujet d'une telle importance, v. Vell. 1, 12, 16 ? — Au livre 60, il serait difficile de trouver une circonstance assez importante pour motiver la conclusion d'une décade ; bien plus, s'il en était ainsi, les entreprises de Tiberius Graechus qui sont racontées dans ce livre 60 et dans le suivant, se trouveraient ainsi séparées en deux parties On peut admettre avec assez de vraissemblance que le récit de la guerre sociale formait une décade, livres 71-80. Mais il est bien difficile d'admettre qu'avec le livre 90 se terminait une décade, sous prétexte que la mort de Sylla était rapportée dès le début de ce livre ; car le début de la guerre contre Sertorius se trouverait par là séparé de la suite et de la fin de cette guerre.

(*A suivre*)

---

Ouvrages recommandés aux Étudiants et dont le *Bulletin* rendra compte prochainement :

La *Comédie grecque*, par J. Denis, 2 vol. (Hachette).
Le *Connétable de Richemont*, par E. Cosneau (Hachette).
*Leçons de philosophie*, par E. Rabier 2 vol.
*Psychologie et Logique* (Hachette).

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. Arren.

Poitiers. — Typ. de Millet, Descoust & Pain.

Digitized by Google

MARS 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 3.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

La Faculté des lettres de Poitiers vient d'instituer un *Certificat d'études supérieures* pour les étudiants qui, sans se présenter à la licence, auront suivi au moins deux cours ou conférences de la Faculté, et auront répondu, dans un examen de fin d'année, sur les matières enseignées dans ces cours et conférences.

Le certificat portera la mention des différents enseignements sur lesquels le candidat aura été interrogé.

Le jury d'examen sera composé des professeurs ou maîtres de conférences dont l'enseignement aura été suivi par le candidat.

***

Notre ancien collègue, M. Frédéric Montargis, vient de publier un remarquable rapport sur l'organisation de l'enseignement de l'Art dans les universités allemandes. Nous reviendrons, dans un prochain numéro, sur ce rapport et sur les questions qui y sont traitées.

***

Par arrêté ministériel en date du 7 mars, M. Arren, professeur de Philosophie et doyen de la Faculté des lettres, est promu de la 3e à la 2e classe; M. Hild, professeur de Littérature latine et Institutions romaines, est promu de la 4e à la 3e classe.

Digitized by Google

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## OBSERVATIONS

### SUR LE SUJET DE COMPOSITION LATINE (1re SÉRIE).

*Oratorias virtutes proprio philosophorum scribendi generi magis nocere quam prodesse, ratione et exemplo, Ciceronis praesertim, demonstrabitis.*

I. La question des rapports de la philosophie et de l'éloquence a tant défrayé la littérature spéciale des candidats à la licence, que le point de vue opposé a, peu s'en faut, un air de paradoxe. Et, cependant, les Grecs qui ont possédé les orateurs les plus éminents et les philosophes les plus subtils, loin de se représenter les deux genres comme voisins et faits pour se pénétrer l'un l'autre, aimaient au contraire à les considérer, non pas seulement comme distincts, mais comme hostiles. C'est que la philosophie pour eux constituait un genre éminent, vénérable par son antiquité, imposant par le nombre et par la science de ses adeptes. L'éloquence, en revanche, jusqu'à Périclès, était moins un genre littéraire qu'un moyen de gouvernement. Quand elle entra dans le temple des Muses, ce fut sous le patronage peu respectable des logographes, après avoir passé par les tribunaux, où elle tirait d'embarras des plaideurs peu diserts. De là sur l'éloquence un fâcheux renom ; et l'illustration dont elle allait être redevable aux sophistes n'était pas propre à faire oublier ses origines : au contraire. (Sur Gorgias réalisant l'union de la philosophie et de l'éloquence, v. RITTER-PRELLER, *Historia philosophiae ex fontium locis contexta*, p. 138 [5e édit.].) Les plus ardents à les reprocher aux orateurs de profession furent précisément les philosophes. Le *Gorgias* de Platon est une sorte de manifeste, où la vraie sagesse, celle qui vise au savoir loyal et approfondi, repousse toute espèce d'alliance avec *l'ouvrière de la persuasion sans la science*, qui est l'objet propre des sophistes. (V. *Gorgias*, 453, 4 et suiv. : πειθοῦς δημιουργός ἐστιν ἡ ῥητορική. Cf. 454 E : τὸ μὲν πίστιν παρεχόμενον ἄνευ τοῦ εἰδέναι, τὸ δ' ἐπιστήμην κτλ.) On voit bien, dans ce dialogue, comment ces derniers cherchent à étayer leur art sur une sorte de philosophie morale ; l'orateur est un professeur des choses justes et injustes devant les tribunaux et dans les autres assemblées ; mais la science du juste et de l'injuste telle qu'ils l'entendent et l'appliquent au gouvernement des états est fausse, variable, superficielle. Socrate n'en veut pas en théorie et il dédaigne de s'en servir pour lui-même dans la pratique. A l'Apologie que composa Lysias suivant les règles de la rhétorique, pour le sauver, il préféra

Digitized by Google

une *Apologie* fondée sur la vérité absolue, sur le sens supérieur de la justice. (Les rhéteurs figurent parmi les accusateurs de Socrate dans la personne de Lycon (PLAT., *Apol.*, c. 10) : aussi fut-il condamné. Impossible de mieux marquer l'antagonisme de principe qui existe entre la philosophie et l'éloquence oratoire.

II. Ce point de vue idéal n'est pas et ne pouvait guère être celui des Romains. L'éloquence pour eux est très longtemps le seul genre national dans le domaine littéraire. Elle est éminemment pratique ; elle sert à gagner des procès devant le préteur, à influer sur la marche des affaires publiques dans le sénat et dans l'assemblée. Les autres genres de prose, tels que l'histoire et après elle la philosophie, sont des variétés de l'éloquence ; elles poussent sur les mêmes racines, elles visent à produire les mêmes fruits. Le syncrétisme littéraire au profit de l'éloquence est une des marques caractéristiques de l'esprit romain. (V. la théorie de l'*éloquence oratoire* devenue une variété de l'*éloquence générale* exposée dans une note de notre Quintilien (lib. X, 2, p. 105) et le passage de Tacite, *Dial.* 10 que nous avons cité.) Pour ne parler que de la philosophie, après avoir essayé de se revêtir de poésie chez Lucrèce, elle se met au service des orateurs. Par l'exemple de son activité littéraire beaucoup plus que par l'action d'une théorie formelle, Cicéron apprend aux Romains que pour devenir un orateur éminent, il fallait passer par l'école des philosophes. (CIC , *de Orat.*, I, 3 ; surtout 15 à 20. *Orat.*, 3 ; TAC., *Dial.*, 31, 32 ; QUINT., X, I, 35 et XII, 2. Dans le traité *de Divinat.*, II, init., Cicéron s'autorise de l'exemple d'Aristote et de Théophraste pour mettre ses traités techniques sur l'art oratoire, parmi ses ouvrages philosophiques. Cf. ce qu'il dit *de Orat.*, I, 18, commentant l'opinion de Carnéade : *Qui rhetores nominarentur et qui dicendi praecepta traderent, nihil plane tenere neque posse quemquam facultatem assequi dicendi nisi qui philosophorum inventa didicisset.*) Ne se vante-t-il pas d'avoir appris beaucoup mieux les secrets de son art à l'Académie, en compagnie des socratiques, qu'en fréquentant les rhéteurs ? J'imagine que ni Socrate ni Platon n'auraient accepté le compliment sans faire des réserves. Platon, raconte la légende, avant de s'attacher à Socrate, crut devoir brûler les poésies de sa jeunesse ; à Cicéron lui demandant de le suivre en fidèle philosophe, il aurait sans doute imposé de brûler plus d'un de ses discours. Du moins, si l'orateur romain se croit redevable à la philosophie de la meilleure part de son génie oratoire, il ne s'est jamais avisé de vouloir absorber la philosophie dans l'éloquence. Il était réservé à Quintilien de pousser l'idolâtrie de la rhétorique jusqu'à cette extravagance : il reproche sérieusement aux orateurs d'avoir laissé les philosophes envahir le domaine des questions de morale où ils n'ont que faire. (*Inst. orat.*, X, 1, 35, avec la note de notre édition.) Suivant lui, il n'y a pas d'autre philosophie que celle de professeur de rhétorique, philosophie bien pensante que Domitien ne chassera pas d'Italie et qui,

Digitized by Google

de plus, ne gâtera pas le style de l'apprenti orateur. On voit qu'en somme la philosophie et l'art oratoire ou ne vivaient guère ensemble dans l'antiquité, ou faisaient assez mauvais ménage. Cicéron est à peu près le seul qui les mit d'accord ; et il voit le meilleur de ses amis, celui à qui il voudrait léguer son héritage littéraire et politique, Brutus, délaisser, pour les charmes austères de la doctrine stoïcienne, les séductions plus vulgaires de l'éloquence à la mode. (*Brut.*, 31. 119; QUINT., X, 1, 123 et la note ; TAC., *Dial.*, 18 et 21.)

III. Lorsqu'on veut aller au fond des choses, cet antagonisme de l'éloquence et de la philosophie dans l'antiquité n'a rien qui étonne. Le but du discours oratoire est de persuader; pour y atteindre, il faut à la fois instruire, plaire et toucher. (V. CIC. passim. Voir l'explication de ces divers termes dans la thèse récente de M. Causeret, *Étude sur la langue de la rhetorique et de la critique littéraire dans Cicéron*, p. 82 et suiv.) L'instruction que se propose l'orateur est toute relative; comme il veut gagner à son opinion par tous les moyens possibles, et que cette opinion il la sait n'être pas toujours la meilleure, il calcule sur le but à atteindre, la leçon à donner. Il ne cherche point le vrai absolu, mais la vérité d'une heure, celle d'un intérêt transitoire et variable; il s'oblige lui-même à donner le change, il dissimule ce qui le gêne, il grossit ce qui le sert, il dresse des pièges à la bonne foi, il embrouille ce qui, clairement entrevu, nuirait à sa cause. (Pour cette *dissimulatio*, un des artifices les plus usités chez les orateurs judiciaires, cf. ibid., p. 186. QUINT., X, 1, 21 et l'application à la Milonienne, signalée par la note.) Ses efforts portent moins sur la démonstration du fait en elle-même que sur les procédés qui la doivent rendre agréable, sur ceux-là par-dessus tout qui, remuant les cœurs, obscurcissent l'entendement et arrachent la persuasion à la passion. De là au point de vue du style, la nécessité de recourir à des artifices, de flatter par les agrements de la forme, de toucher par les séductions du sentiment. La rhétorique ne cherche pas seulement la persuasion sans la science, comme le lui reprochait Socrate, mais trop souvent elle tend à provoquer la persuasion contre la science, c'est-à-dire contre la vérité. Son idéal est de rendre supérieure la cause inférieure, ainsi que disaient les sophistes (Cf. ARIST. *Rhet.*, II, 24 : τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν; ARISTOPH. *Nub.*, 113 et suiv.; CIC. *Brut.*, 8, 30); et elle ne le réalise que par des moyens qui sont de l ordre des sens, de l'imagination, de la passion, ces facultés subalternes à la domination desquelles le sage cherche à se soustraire. La philosophie, au contraire, ne pretend ni plaire ni toucher ; elle aspire à la vérité en soi par les chemins les plus droits, sans détours et sans artifices. Tout ce qui est du ressort de la passion lui paraît dangereux et indigne. Aussi, le premier caractère de son langage comme de sa pensée est-il la sincérité qui ne va jamais sans la simplicité. Elle perd ce caractère lorsque, visant à un but pratique comme chez les Romains, elle veut persuader au lieu de démontrer.

Digitized by Google

(Cf. PASCAL, *De l'Esprit de géométrie.*) L'alliance de la philosophie et de l'éloquence s'est consommée sur le terrain de la morale chez les anciens, et lorsque les éclectiques modernes ont, à leur tour, revêtu leurs doctrines de la forme oratoire, ç'a été à la fois pour en masquer les défectuosités et les incohérences et pour remplacer la prédication religieuse par une sorte d'homélie laïque. Ils avaient été précédés en cela par Cicéron et aussi par Sénèque qui, eux-mêmes, pouvaient s'autoriser de l'exemple d'Arcésilas et de Carnéade De plus, la philosophie chrétienne, fille de la philosophie payenne de Rome par ses tendances pratiques, avait, dès les temps les plus reculés, appelé l'éloquence au service de ses enseignements : non pas seulement l'éloquence loyale et idéale d un Socrate, mais aussi la sophistique habile, artificieuse, dissimulant ses pièges sous des fleurs de pensée et de style, d'un Gorgias.

IV. Il n'y a pas lieu de douter de la sincérité de Cicéron lorsqu'il fait hommage à la philosophie platonicienne du meilleur de ses qualités oratoires. Sans contestation possible, les études philosophiques sont propres à former la pensée de l'orateur ; elles l'habituent à la rigueur du raisonnement, à la clarté de la démonstration ; elles lui donnent la science des passions humaines, et par conséquent les moyens de les exploiter à son profit. Mais il n'est pas douteux que la sincérité de l'esprit philosophique peut être souvent un embarras pour l'avocat, pour l'orateur politique. Socrate n'y a trouvé que des ressources pour se faire condamner plus sûrement, et si nous possédions le discours où le stoïcien Brutus crut devoir refaire le plaidoyer pour Milon, il y a fort à parier que nous le trouverions moins habile, moins persuasif que celui de Cicéron. (Cf QUINT., X, 1, 23 ; III, 6, 93.) Il n'est donc pas absolument démontré que *beaucoup* de philosophie constitue pour l'orateur politique et judiciaire une précieuse ressource. Les rhéteurs latins nous affirment que Démosthènes fut un auditeur assidu de Platon (TAC., *Dial.*, 32), comme il fut un fervent de Thucydide ; outre que le fait est vraisemblablement du domaine de la légende ; il ne prouverait pas que, sans Platon, Démosthènes n'eut pas été Démosthènes. En revanche, les qualités oratoires transportées dans la philosophie ne peuvent que lui être nuisibles. L'exemple de Cicéron en est la preuve : après avoir étudié la philosophie en vue de l'éloquence, il ne put s'empêcher de mettre l'éloquence au service de la philosophie. Quel est le philosophe vraiment digne de ce nom qui soutiendra que ce fut pour le bien de cette dernière? La logique et la dialectique n'ont que faire des procédés oratoires, et l'on voit Cicéron lui-même s'efforcer de les en exclure. Il se rattrape avec la morale ; mais si les lettres en général y ont gagné de belles pages sur le devoir, sur la détermination du bien et du mal, et aussi sur le problème de l'existence de Dieu, la science philosophique n'y a trouvé ni une solution nouvelle ni une idée originale. Cicéron a été l'éloquent interprète de Platon, d'Aristote, de Panétius, d'Epicure ; il ne mérite pas d'être

Digitized by Google

appelé leur émule. Tout au plus fut-il celui de Carnéade dont il a dit lui-même, ayant ailleurs vanté son éloquence (*De Orat.*, I, 11) : *Saepe optimas causas ingenii calumnia ludificari solebat* (*De Rep.*, chez Nonius, v. *Calumnia*).

J.-A. H.

---

## Sujets de composition de la 6e série (Du 15 mars au 15 avril).

### LICENCE.

### *Épreuves communes et licence ès lettres.*

Composition latine.—Lucianus (πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν, 9) historiae scriptorem ἄπολιν voluit esse; Polybius contra (XV, 14, 6) professus est : « δεῖ ῥοπὰς διδόναι ταῖς αὐτῶν πατρίσι τοὺς συγγραφέας ». (De quo, conf. Fenelon, *Lettre à l'Académie*, 8) quorum sententia, pro utriusque tempore et animo aestimata, perpendatur.

Composition française. — Que faut-il penser du mot de Jouffroy : « La poésie lyrique est toute la poésie; le reste n'en a que la forme? »

Thème grec. — *Rites des Perses dans les sacrifices.* — Voici les rites qu'observent les Perses en sacrifiant aux dieux dont je viens de parler. Ils ne dressent point d'autel, n'allument point de feu, ne font pas de libations, et ne se servent ni de flûtes, ni de bandelettes sacrées, ni d'orge mêlée avec du sel. Un Perse veut-il offrir un sacrifice à un de ses dieux, il conduit la victime dans un lieu pur, et, la tête couverte d'une tiare, le plus ordinairement de myrte, il invoque le dieu. Il n'est pas permis à celui qui offre le sacrifice de faire des vœux pour lui seul; il faut qu'il prie pour la prospérité du roi et celle de tous les Perses en général. Après qu'il a coupé la victime par morceaux, et qu'il a fait bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre et principalement du trèfle. Il pose sur cette herbe les morceaux de la victime et les y arrange. Quand il les a ainsi placés, un mage entonne une théogonie. Peu après, celui qui a offert le sacrifice emporte les chairs de la victime et en dispose comme il juge à propos.

Le thème de la 5e série était tiré de Platon, *Phédon*, 58, traduction Bastien.

Question de grammaire. — Le gérondif et le participe gérondif.

Question de métrique. — Quantité des voyelles finales, en grec et en latin.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Faire la part de la volonté dans la certitude et dans l'erreur;
2. Exposer, d'après les *Mémorables* de Xénophon, les théories de Socrate sur le bien et la vertu.

### LICENCE HISTORIQUE.

1. Les frères de saint Louis;
2. La régence d'Anne de Beaujeu.

### GÉOGRAPHIE.

Le centre de l'Asie.

Digitized by Google

## AGRÉGATION DES LETTRES.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Apprécier le vers de Boileau :

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.

DISSERTATION LATINE. — Même sujet que pour la licence.

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Etudier, au point de vue de la langue et de la versification, le passage de *Phèdre* (acte II, scène 6, à la fin) :

Ah ! cruel, tu m'as trop entendue ! jusqu'à : Que dis-je ?

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. 2, jusqu'à : « Dispensation des forces que l'on a ».

THÈME GREC. — IBID, chap. Ier, depuis : « S'ils avaient rapidement conquis toutes les villes voisines », jusqu'à : « Et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté ».

VERSION LATINE. — A principio conjurationis usque ad reditum nostrum videtur mihi modicum quoddam corpus confici posse ; in quo et illa poteris uti civilium commutationum scientia, vel in explicandis causis rerum novarum vel in remediis incommodorum ; cum et reprehendes ea quae vituperanda duces et quae placebunt exponendis rationibus comprobabis ; et si liberius, ut consuesti, agendum putabis, multorum in nos perfidiam, insidias, proditionem notabis. Multam etiam casus nostri varietatem tibi in scribendo suppeditabunt, plenam cujusdam voluptatis, quae vehementer animos hominum in legendo tuo scripto retinere possit. Nihil est enim aptius ad delectationem lectoris quam temporum varietates fortunaeque vicissitudines. Quae etsi nobis optabiles in experiendo non fuerunt, in legendo tamen erunt jucundae ; habet enim praeteriti doloris secura recordatio delectationem. Ceteris vero, nulla perfunctis propria molestia, casus autem alienos sine ullo dolore intuentibus, etiam ipsa misericordia est jucunda. Quem enim nostrum ille moriens apud Mantineam Epaminondas non cum quadam miseratione delectat ? qui tum denique sibi avelli jubet spiculum, posteaquam ei percontanti dictum est clipeum esse salvum : ut etiam in vulneris dolore aequo animo cum laude moreretur. Cujus studium in legendo non erectum Themistocli fuga redituque tenetur ? Etenim ordo ipse Annalium mediocriter nos retinet, quasi enumeratione fastorum. At viri saepe excellentis ancipites variique casus habent admirationem, expectationem, aetitiam, molestiam, spem, timorem ; si vero exitu notabili concluduntur, expletur animus jucundissima lectionis voluptate.

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Version anglaise.

*Milton flatte grossièrement Cromwell.*

Caesar, when he assumed the perpetual dictatorship, had not more servile flattery. Having exposed the unskilfulness or selfishness of the former government, « We were left », says Milton, « to ourselves : the whole national interest fell into your hands, Sir, and subsists only in your abilities. To your virtue, overpowering and resistless, every man gives way, except some who, without equal qualifications, aspire to equal honours, who envy the distinctions of merit greater than their own, or who have y t io learn, that in the coalition of human society nothing is more pleasant to God, or more agreeable to reason, than that the highest mind should have the sovereign power. Such, Sir, are you by general confession ; such are the things achieved by you, the greatest and most glorious of our countrymen, the director of our public counels, the leader of unconquered armies, the father of your country ; for by that title does every good man hail you, with sincere and voluntary praise ».

Digitized by Google

## Thème anglais.

*Richelieu.*

Tout ce qui était possible en fait d'améliorations sociales au temps de Richelieu fut exécuté par cet homme dont l'intelligence comprenait tout, dont le génie pratique n'omettait rien, qui allait de l'ensemble aux détails, de l'idée à l'action avec une merveilleuse habileté. Maniant une foule d'affaires grandes et petites en même temps et avec la même ardeur, partout présent de sa personne ou de sa pensée, il eut à un degré unique l'universalité et la liberté de l'esprit. Vainqueur des calvinistes, il ne frappa que la rébellion et respecta les droits de la conscience; enfant de la noblesse et imbu de son orgueil, il agit comme s'il eût reçu mission de préparer le règne du tiers état. La fin dernière de sa politique intérieure fut ce qui faisait grandir et tendait à déclasser la bourgeoisie : ce fut le progrès du commerce et le progrès des lettres, le travail soit de l'esprit, soit de la main.

## Version allemande.

*Die grossen Generale, die nach Selbstaendigkeit getrachtet haben* (Fortsetzung und Ende).

Cromwell und Napoleon dagegen fanden die legitime Autoritaet, als sie es unternahmen sich unabhaengig zu machen, bereits gestürzt. Sie hatten mit republikanischen Gewalten zu kaempfen, welche noch keine Wurzeln geschlagen hatten und nur eine bürgerliche Macht besassen, die dann dem Führer der Truppen gegenüber, sobald sie sich entzweiten, keinen Widerstand leisten konnten. Weiter fortgehend wird man fragen, warum nun doch das Protektorat mit dem Tode des Protektors verging, aus den Ruinen des gestürzten Kaiserthums aber in unseren Tagen ein neues, das als die Fortsetzung des ersten auftritt, sich erheben konnte. Der vornehmste Grund liegt darin, dass Cromwell die socialen Verhaeltnisse, wie sie einmal gebildet waren, erhalten vorfand und eher in Schutz nahm als umzustürzen suchte, so dass sie nach seinem Abgang eine ihnen analoge Regierung nothwendig machten Dagegen fand Napoleon eine sociale Revolution in den groessten Dimensionen durchgeführt vor; er brauchte sie nur zu consolidiren und mit seiner militaerischen Gewalt zu durchdringen, um ein neues Imperium aufzurichten.

## Thème allemand.

Cliton n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion; il n'a de même qu'un entretien : il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé; il dit combien il y a eu de potages, et quels potages; il place ensuite le rôt et les entremets; il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service; il n'oublie pas les hors-d'œuvre, le fruit et les assiettes; il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu; il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre, et il me fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point. Il a surtout un plaisir sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût ou de boire d'un vin médiocre. C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a porté le talent de se bien nourrir jusques où il pouvait aller.

## Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Un professeur fait chaque soir son journal dans la langue vivante qu'il enseigne.

Dans une lettre à un jeune collègue, il expose les avantages, au point de vue de la langue pratique, de l'habitude qu'il a prise.

Jeudi 17 mars, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Jeudi 24 mars, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Digitized by Google

# COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## Histoire de la Psychologie des Grecs.

### LA PSYCHOLOGIE DES POÈTES.

L'homme est naturellement désireux de savoir [1]; quand cette curiosité naturelle est devenue un besoin, un tourment de la pensée, lorsque l'intelligence a pris une claire conscience de ce désir, et qu'elle cherche par des moyens méthodiques et réfléchis à le satisfaire, la philosophie commence. De quelque manière qu'on l'envisage, de questions en questions, la philosophie en vient toujours, et il faut toujours qu'elle en vienne à la question essentielle, fondamentale : qu'est-ce que l'Être? mystère qui contient tous les autres mystères et vis-à-vis duquel l'homme se sent dans cette situation étrange et contradictoire d'être dans l'éternel désespoir et l'espoir éternel de parvenir à le connaître.

Le problème général que se propose la philosophie est donc de savoir ce que c'est que l'être; mais où l'homme qui veut surprendre l'essence de l'être pourra-t-il l'étudier si ce n'est dans son propre être? Car c'est le seul dont l'existence et les actes lui soient attestés par la conscience, c'est-à-dire soient révélés à l'homme par lui-même, avec une telle force et une telle clarté qu'il ne puisse pas en douter.

L'être, dans l'homme, se manifeste comme vie, et dès l'origine de la philosophie, sous une forme plus ou moins claire, les Grecs [2] ont conçu le principe de la vie, comme distinct du corps, sous un nom particulier, l'âme, ψυχή. Il semble donc que la philosophie ait dû commencer ses spéculations par l'étude de cette âme, principe de la vie, c'est-à-dire principe de cet être, dans la connaissance certaine duquel l'homme pouvait espérer trouver le secret de la connaissance de l'être même, en tant qu'être.

L'histoire nous montre cependant la philosophie suivant une route

[1] Arist., *Met.*, I, 1.

[2] Et l'on pourrait dire tous les peuples jusqu'ici connus. Comment, avant toute recherche scientifique, la notion plus ou moins confuse, obscure, mais forte de cette distinction de l'âme, du corps, et de l'être vivant comme composé nécessairement de ces deux facteurs unis, s'est-elle révélée à la conscience et imprimée dans le langage de tous les peuples, c'est ce que l'on ne peut se représenter que par des conjectures. En général, on pourrait dire sans paradoxe que les faits psychiques sont connus, dénommés, classés, bien antérieurement à toute psychologie et à toute philosophie. La science ne les trouve pas : elle les retrouve, les contrôle, les analyse, les coordonne, les relie, en cherche l'origine, en suit le développement, en détermine le sens et les expose dans une forme systématique et suivant une méthode logique. A quelle époque de l'histoire, et de quelle manière, l'homme qui pense, et dont l'essence est de penser, a-t-il remarqué qu'il pensait, et fixé dans son langage qu'il pensait, qui le saura jamais?

Digitized by Google

différente, et au lieu d'étudier l'essence et les fonctions de cet être intérieur qu'il porte en soi, l'esprit grec tout d'abord s'élance hardiment et souvent se perd dans l'étude de la nature et des phénomènes du monde extérieur [1].

Mais l'écart de la vraie méthode est moins grand qu'on ne le suppose, et la contradiction plus apparente que réelle. C'est encore lui-même, c'est encore l'énigme de son propre être et de sa propre vie, que l'homme cherche à deviner en étudiant la nature, ses phénomènes et ses lois. La vie est un rapport ; l'être vivant ne vit pas de lui-même, il vit des autres êtres ; il ne se conserve, il ne se développe que par une adaptation continuelle, une correspondance constante entre les actions du principe interne de la vie, et ses objets externes. La vie sensible est la forme primitive de la vie, et toutes les formes de la sensibilité ont pour conditions des stimulus et des objets externes, sans lesquels la vie reste en puissance, c'est-à-dire comme si elle n'existait pas, et sans la connaissance desquels il serait chimérique d'en vouloir connaître la nature et les fonctions. Le monde extérieur est dans un rapport intime, constant et nécessaire avec notre être propre, dont il stimule les énergies, dont il provoque les mouvements, dont il satisfait les besoins, dont il remplit les vides pour ainsi dire. La connaissance du monde extérieur qui lui fournit ses objets au moins les plus immédiats est donc intimement liée à la connaissance de l'âme considérée comme principe de la vie.

Je n'insiste pas sur ce fait que l'ordre et la méthode sont les fruits tardifs de l'expérience dans la science comme dans la vie morale ; car je suis persuadé que, considérés dans de grands ensembles, les efforts de l'esprit humain à la recherche de la vérité suivent en général la vraie route et la plus rationnelle. Il y a là une force des choses qui nous ramène secrètement, doucement, à l'ordre dont nous paraissons nous écarter. Aussi la psychologie est moins étrangère qu'on ne le dit aux premiers essais de la science qui commence, et la philosophie à son origine est déjà ce qu'elle est par essence, l'union de la psychologie et de la métaphysique [2]. Il n'est pas difficile d'apercevoir, sous la philosophie de la nature des anciens, la psychologie [3], c'est-à-dire, comme l'appelle Platon, la philosophie de l'âme.

[1] Les premiers essais de spéculation philosophique remontent en Grèce, au milieu du VII[e] siècle, et c'est Platon, le premier, qui, deux siècles plus tard, donnera aux recherches psychologiques une forme systématique, et constituera la psychologie comme science distincte.

[2] Herbart, *Einleit.*, § 13, p. 55, croit que la métaphysique précède, dans l'histoire de la philosophie, la psychologie, et il en donne pour preuves que des systèmes de métaphysiques ingénieux se sont produits en Grèce, quand la psychologie n'avait encore qu'une forme grossière, telle que les εἴδωλα de Démocrite. Je ne partage pas le sentiment de ce penseur, malgré le respect que m'inspire un esprit si profond et si sincère. Je voudrais espérer que cette histoire de la psychologie montrera l'union inséparable des deux sciences, qui s'accompagnent et se conditionnent mutuellement dans leurs origines comme dans leurs développements. On pourrait même dire qu'une psychologie, inconsciente sans doute, mais déjà une psychologie, préside à toutes les conceptions philosophiques, d'ordre moral, physique ou métaphysique.

[3] Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un mot grec. C'est un Allemand, Rudolph Gockel, qui paraît l'avoir le premier introduit et créé, sous sa forme grecque, ψυχολογία, en

Digitized by Google

Ainsi il est bien vrai que l'École ionienne a réduit toute la philosophie à la physique, parce que la nature est l'être unique et universel; mais comment est-elle arrivée à cette conclusion, et ne peut-on soutenir avec vraisemblance qu'elle est déduite d'une analyse déjà profonde, quoiqu'incomplète et imparfaite, des phénomènes de l'esprit? Si la pensée n'est qu'une sensation, comme l'ont cru tous les philosophes de cette école, même Diogène d'Apollonie [1], la conclusion nécessaire est que l'être est nature.

Il est un principe qui gouverne toute la physique et toute la métaphysique des anciens, c'est le principe de l'attraction du semblable vers le semblable : quelle en est la source? et n'en doit-on pas attribuer l'origine à l'analyse psychologique par laquelle on a cru pouvoir démontrer que l'essence de la pensée est dans l'assimilation du sujet qui pense, et de l'objet qui est pensé, quel que soit d'ailleurs le mode selon lequel s'opère cette assimilation.

Quelle que soit la notion que nous nous fassions de l'être en soi, de l'être universel, que nous le concevions comme force ou substance, comme esprit ou matière, la racine de cette conception universelle et objective ne peut-être que dans la notion que nous nous faisons de nous-mêmes soit comme substance ou force, comme matière ou esprit [2]. Toutes les choses que nous cherchons à connaître sont éloignées de nous, toutes, excepté nous-mêmes, qui sommes assurément toujours présents à nous-mêmes.

Nous croyons que ces considérations générales recevront leur preuve de l'histoire de la psychologie grecque dans laquelle nous allons immédiatement entrer.

De quelque côté qu'on envisage la civilisation grecque, on voit éclater dans toutes ses formes, dans la poésie et dans l'art, dans la religion et dans la politique, la prédominance, tempérée par la proportion et l'harmonie, de l'esprit sur la matière. En toutes choses les Grecs ont conçu, poursuivi, et dans une certaine mesure, réalisé un idéal, c'est-à-dire au fond une idée. Leur conception théologique, toute grossière quelle puisse aujourd'hui nous paraître, est encore une conception idéaliste et même spiritualiste. « C'est à tes passions, ô homme, que tu as emprunté l'essence de tes dieux, » disait un ancien, auquel Hegel répond qu'il serait plus exact de dire que c'est de ses pensées, de son esprit, que l'homme a emprunté cette notion encore imparfaite du monde divin.

le donnant pour titre à un de ses ouvrages, dont il développe comme il suit le sujet : « ψυχολογία : hoc est, de hominis perfectione, anima, ortu », in-8°, Marburg, 1590. Ce livre n'est qu'une collection de mémoires de divers auteurs, qui se rapportent au débat alors fort vif sur le traducianisme. Mélanchton paraît également avoir usé de ce nom pour désigner le sujet de ses leçons académiques.

[1] Simplic., *in Phys.*, f. 33.

[2] Leibn., Externa non cognoscit (mens) nisi per ea quæ sunt in semetipsa.

Digitized by Google

Tandis que les mythologies orientales sont en général les représentations des grandes forces de la nature physique, la mythologie grecque est la personnification divinisée des forces morales et intellectuelles de la nature humaine, une sorte de psychologie vivante et divine.

Il serait bien extraordinaire que ce grand caractère idéaliste et spiritualiste, qui marque d'un trait si frappant et si beau toutes les créations du génie grec, ne se manifestât pas également dans les premiers essais de la philosophie naissante, dont les principales doctrines apparaissent déjà dans la mythologie. Les dieux sont des êtres personnels, vivants, spirituels : ce sont des esprits sinon immatériels, du moins immortels : la matière dont ils s'enveloppent, est si subtile qu'elle semble s'évaporer et s'évanouir; ce n'est qu'une apparence et comme une apparition dont l'esprit est la réalité substantielle. Telle est déjà l'idée que nous en présentent, plus ou moins obscurcie, Homère et Hésiode, qui ont fait aux Grecs leur théogonie, c'est-à-dire leur théologie [1].

Et qu'est-ce que l'homme ? Un fils des dieux, qui a conscience du lien substantiel qui unit sa nature à la nature divine dont il tire son origine : « Les hommes et les Dieux ne forment qu'une seule espèce : eux et nous nous devons à une même mère le souffle de la vie [2] ». Sans doute une faculté distingue les Dieux de nous et nous sépare d'eux; tandis que nous sommes des êtres éphémères, et que notre vie passe et se dissipe comme le rêve d'une ombre [3], les Dieux demeurent et sont éternels : et cependant, malgré notre ignorance de la fin suprême où nous tendons, « nous sommes semblables aux Dieux, par notre essence, par notre nature, à savoir, par l'esprit », notre vraie grandeur [4].

La conscience de la distinction de l'esprit et du corps, et de la supériorité de l'âme sur la matière a pénétré tout l'esprit grec, et l'a de bonne heure profondément pénétré. « Les anciens théologiens, disait déjà Philolaüs [5], nous enseignent que l'âme a été unie au corps en expiation et en punition de ses fautes, et qu'elle a été ensevelie dans cette chair périssable comme dans un tombeau. »

Dans chacune des trois périodes de développement que distingue,

[1] Herod., II, 53.

[2] Pind., *Nem.*, VI, 1.

Ἓν ἀνδρῶν, ἓν θεῶν γένος· ἐκ
μιᾶς δὲ πνέομεν
ματρὸς ἀμφότεροι.

Pausan., VIII, 2. ξένοι καὶ ὁμοτράπεζοι θεοῖς.

[3] Pind., *Pyth.*, VIII, 95.

[4] Id., *Nem.*, VI, 8.

ἀλλά τι προσφέρομεν
ἔμπαν, ἢ μέγαν νόον, ἢ
τοι φύσιν, ἀθανάτοις.

[5] Boeckh, *Philol.*, p. 181.

Digitized by Google

dans la vie de la nature, la Théogonie d'Hésiode, à côté des êtres monstrueux et informes qui représentent les forces et les phénomènes physiques, on en rencontre déjà qui personnifient l'esprit, la raison, l'âme et ses attributs essentiels. Si le Chaos est le premier des êtres, c'est un être stérile, qui est impuissant à produire, ou du moins qui ne produit rien de vivant et de beau [1], et ne semble représenter que la puissance nue et pure : au contraire, l'Amour, qui lui succède sans être né de lui, est un principe de vie indépendant et existant par lui-même ; c'est une force spirituelle et psychique, active et féconde qui s'unit à la Terre, principe matériel, pour lui donner la forme et la vie, l'ordre et la beauté. Nous voyons également apparaître l'Émulation, ζῆλος, et la Victoire, Thémis ou la Justice, Mnémosyne ou la Mémoire, Prométhée et Épiméthée, la Prévision et la Réflexion, le Temps (Kronos) et le mouvement incessant, le Devenir mobile et comme fluide (Rhéa); enfin arrive avec Jupiter, le Père de la lumière, la domination d'un esprit qui soumet à la loi de l'ordre et de la raison, de la beauté et de la justice, les forces aveugles, violentes, désordonnées de la nature, et qui gouverne le monde, le renouvelle et le crée pour ainsi dire une seconde fois, d'après des fins conçues par un esprit souverainement sage.

Non seulement on aperçoit clairement percer, malgré l'obscurité naturelle de la forme mythique et la confusion des pensées contre laquelle lutte péniblement le poète, non seulement on voit clairement percer la grande doctrine du dualisme de l'esprit et de la matière, mais encore les doctrines non moins fécondes d'un mouvement de l'humanité et des choses, d'un progrès par ce mouvement, qui conduit le monde entier des ténèbres du chaos, de la violence et du désordre, à la lumière de l'ordre, de la raison et de la justice. Le fait seul de ramener les phénomènes de la nature, les faits de l'histoire, les événements de la vie humaine, à des causes intelligentes, libres, puissantes, personnelles, à des Dieux, en un mot, atteste la tendance de l'esprit grec vers ce spiritualisme, vers cet idéalisme sensé et tempéré qu'il n'a jamais cessé de professer, et qu'on remarque pendant tout le développement de la civilisation comme de la philosophie grecques.

Homère contient même une sorte d'analyse ébauchée des facultés de l'âme [2]. La ψυχή est le souffle vital, le sujet de la fonction respiratoire, la vie, *spiritus*, *anima* : elle est le principe de la vie animale. Les esprits animaux, placés dans la poitrine et le diaphragme, φρένες, sont le principe de la vie intellectuelle, tandis que le θυμός est une sorte de conscience

[1] Il ne produit que l'Érèbe et la Nuit, c'est-à-dire le vide infini et presque le néant de l'être, ou du moins sa forme la plus basse et la plus indéterminée.

[2] Conf. Halbcart, *Psychologia Homerica*, 1796. Hammel, *Commentatio de Psychologia Homerica*, Paris, 1833, Velcker : *Ueber die Bedeutung* ψυχή und εἴδωλον *in der Ilias*. Giessen., 1825; Friedreich *Die Realien in d. Iliae*. Erlang., 1851, et surtout Naegelsbach : *Homerische Theologie*. Nürb., 1840.

Digitized by Google

morale : ces deux dernières parties de l'organisme psychique sont les véhicules de la sensation, de la sensibilité, de la pensée et de la volonté, et forment comme l'opposé de l'être corporel et vivant [1]. Mais néanmoins avec la ψυχή et avec le corps qu'elle anime et vivifie, les autres facultés disparaissent. Le corps vivant seul est la personne humaine, αὐτός [2], le vrai moi. Μένος est l'expression ordinaire pour le sentiment passionné de la colère, qui se manifeste dans la bataille ; ἦτορ, le cœur dans son état calme ; κραδίη, le cœur plus volontiers pris dans le sens intellectuel Ἦτορ, κραδίη, κήρ sont tous et chacun la faculté d'éprouver des sentiments moraux. Les expressions πέπνυσαι νόῳ [3], et πεπνυμένα πάντα νοῆσαι montrent le lien qu'établissait le poète entre les fonctions du πνεῦμα et les fonctions de l'intelligence, Νόος [4].

Quel est l'état de cette âme après la mort ? Dans la conception homérique, la mort ne la sépare pas absolument et complètement du corps. Il reste une image de l'un comme de l'autre, la vaine apparence d'un corps qui n'a qu'une vaine apparence de vie et de pensée. Cependant la personnalité, l'identité personnelle demeure. Achille mort non seulement parle et pense encore : mais il reste lui-même, Achille.

Les morts ne sont à proprement parler ni des âmes ni des corps : ce sont des fantômes, des ombres, εἴδωλα, σκίαι, des crânes vides, ἀμένηνα κάρηνα, sans pensée, sans conscience, sans cœur, ἀφράδεες, ἀκήριοι, sans voix et n'ayant plus qu'un cri aigu et faible, comme le cri perçant de la chauve-souris, τρίζειν [5]. Ces êtres étranges, dont la vie est un rêve, qui n'ont plus de corps et n'en gardent que l'ombre, qui flottent à la limite indécise de l'être et du non être, sont cependant éternels. Ils ont, dans cet état mystérieux, εἴδωλον ζωῆς, quelque chose de divin : ce sont les héros, les démons, les Dieux Mânes, *divi Manes*. Ils habitent l'invisible Hadès, placé par les Grecs tantôt dans les profondeurs sombres de la terre, ὑπὸ κεύθεσι γαίης, où ne pénètrent jamais les clairs et doux rayons du soleil, tantôt dans la région vague et lointaine de l'Ouest, dans un pays également sans soleil, au-delà du fleuve Océan, qui enveloppe la terre. Ils peuvent, il est vrai, momentanément retrouver plus de vie réelle, et avec la vie la pensée, la conscience, la parole : mais c'est à

[1] Grotemeyer (*Homers Grundansicht von der Seele*, 1854, p. 38), conteste cette opposition et croit que la ψυχή représente, non-seulement la force vitale, mais encore la conscience et les autres fonctions psychiques.

[2] *Od.*, XI, 601.

[3] *Il.*, XXIV, 377.

[4] Le Νοῦς, comme le μένος, semble la faculté de connaissance inhérente au θυμός : νοῦς ἐνὶ θυμῷ, ἐν φρέσιν, θυμῷ νοεῖν, φρέσι νοεῖν. Mais, parfois, le θυμός semble s'identifier avec la ψυχή, de sorte qu'il n'y a plus d'autre différence dans les faits psychiques que celle qui résulte de la vie de l'âme agitée par la passion et le désir, et de la vie du Νοῦς, source des pensées calmes et pures.

[5] Il est manifeste que les visions des songes ont fourni la première donnée à cette conception des âmes dans l'Hadès.

Digitized by Google

condition de retrouver le principe de la vie, le sang. De là l'empressement des ombres évoquées par Ulysse pour venir boire le sang des victimes égorgées; de là les sacrifices sanglants faits aux morts pour prolonger ou leur rendre pour quelques moments la vie [1].

Il est difficile de voir dans cette conception autre chose qu'un pressentiment vague et obscur de l'immortalité de l'âme, doctrine qui pousse à ses conséquences extrêmes la distinction de l'âme et du corps, la distinction d'essence, bien entendu. On prétend que cette opinion a été clairement formulée pour la première fois par Phérécyde ou par Pythagore. Il est plus conforme à la nature des choses, et aussi plus en accord avec les témoignages de l'antiquité, d'y voir une tradition, παλαιὸς μὲν οὖν ἔστι τις λόγος [2], qui se dérobe, par son ancienneté même, à la recherche et à la vue de l'histoire. Dans les monuments postérieurs à Homère, elle prend une forme plus précise et plus philosophique. L'Hymne homérique à Cérès [3] ouvre aux initiés des mystères d'Éleusis la perspective et l'espoir d'une vie plus heureuse au-delà de la vie présente, et c'est un écho de cette tradition conservée dans les mystères et la théologie orphique que répètent Pindare et Sophocle, ce dernier disant que les initiés seuls, après la mort, auront le privilège de vivre [4], et l'autre, que l'initié seul peut savoir que la fin de cette vie est le commencement d'une autre vie, d'une vie divine [5]. La puissance de la mort triomphe du corps et le détruit : mais l'âme reste vivante [6]; l'expression trahit ici l'incertitude de la pensée : l'âme est désignée dans ce passage comme *une image vivante de la vie*, ζῶν αἰῶνος εἴδωλον, mais qui, en opposition avec le corps qui se dissout et périt, persiste et demeure, λείπεται.

[1] Hom., *Od.*, VII, 556; X, 495; XI, 220-222-601. *Il.*, IX, 245; XVIII, 419; XXIII, 100-103; 65. Conf. Naegelsbach, *Homer. Theologie.* M. Ravaisson (Acad. des Inscript. Mém. lu le 30 avril 1875) prétend que, dès le temps d'Homère, les Grecs croyaient universellement à une vie future, qui ne doit point finir, et qui implique même un certain degré de béatitude. Cette croyance confuse et grossière lui paraît même remonter au-delà d'Homère. La plus ancienne divinité des Grecs est la terre, qui recèle le feu, père des astres, source de la chaleur, de la lumière et de la vie, matière et substance de l'âme. Le culte des morts, le premier des cultes qui se lie au culte de la terre et du feu, atteste, dit le savant académicien, la croyance à la persistance de la force vitale, dans une vie d'au-delà.

[2] Plat., *Phæd.*, 70, C.

[3] V. 480.

[4] Fragm. 750.

τοῖς δὲ γὰρ μόνοις ἐκεῖ
ζῆν ἔστι.

[5] Pind., *Fr. thr.*, 8.

οἶδεν μὲν βιότου τελευτάν,
οἶδεν δὲ Διόςδοτον ἀρχάν.

[6] *Id.*, *Id.*, 34.

σῶμα μὲν πάντων ἕπεται
θανάτῳ περισθένει, ζῶν
δὲ λείπεται αἰῶνος εἴδωλον.

Digitized by Google

Les philosophes ont donc reçu ces notions psychologiques ou métaphysiques sur l'âme des croyances religieuses : elles font partie de la conscience morale des Grecs, comme peut-être de tous les hommes, sans avoir pris partout le même degré de force et de clarté. Je n'insisterai pas sur les éléments psychologiques que contient la théologie des poésies orphiques. Malgré les parties plus anciennes qui s'y peuvent rencontrer, ces poèmes sont certainement au moins dans leur forme l'œuvre d'un faussaire, Onomacrite [1]. Dans cette conception, de tendances panthéistiques, on retrouve encore l'opposition de la matière représentée par le Temps, condition nécessaire et forme universelle de tous les phénomènes, et par le Chaos [2], l'espace, et de l'esprit représenté par le divin Éther, dans le sein duquel le Temps engendre l'œuf du monde [3], et qui devient le père de Phanès Éros, appelé aussi Mêtis. C'est lui qui donne à toutes choses le mouvement, la forme, l'ordre, κόσμον, c'est de lui que l'âme humaine tire son origine [4].

Nous retrouverons d'ailleurs presque les mêmes spéculations dans Phérécyde, qui en a peut-être fourni les traits principaux.

Entre la théologie des poètes et la philosophie proprement dite, Aristote place comme une phase intermédiaire, comme une forme mixte, les spéculations de quelques penseurs qui cherchent à se faire une conception générale des choses, et tentent un effort quoique impuissant pour sortir du vague et de l'arbitraire des mythes poétiques [5]. Aristote nomme

[1] Onomacrite, d'Athènes, vivait au temps de Pisistrate et de ses fils (561-510). Il avait recueilli et révisé les textes des poésies orphiques, et il s'y permit de telles interpolations et altérations qu'il fut banni par Hipparque.

[2] Le Chaos ne semble se distinguer du Temps que comme le plein se distingue du vide. C'est la réalisation matérielle du temps. La durée est la plus vide des abstractions, tant qu'on n'y ajoute pas la notion d'une chose qui dure. Sans l'âme, dit Aristote, c'est-à-dire sans la Vie, point de Temps. M. Renouvier, *Logiq.*, t. III, p. 142, trouve entre ce système et celui de M. Herb. Spencer des rapports singuliers : « Ses véritables analogies (de la philosophie de M. Spencer) sont dans telle Cosmogonie de la haute Antiquité : Du Chaos naquirent l'Érèbe et la Nuit ; de l'Érèbe et de la Nuit l'Éther, l'Amour et l'Entendement. C'est bien le Chaos, en effet, c'est bien l'Érèbe et la Nuit qui sont représentés par le sujet primitif de l'*hypothèse nébulaire*, ainsi que M. Spencer l'appelle, c'est-à-dire par la matière composant le système solaire à l'état diffus. Le soleil lumineux est bien l'Éther, dont les vibrations engendrent la lumière, et l'Amour et l'Entendement répondent bien aux sentiments et aux idées, ramenés par la conversion des forces aux ondulations de la nébuleuse condensée, qui est le soleil ».

On sait en effet que la philosophie de M. Spencer repose sur la transformation et l'équivalence des forces, qui ont toutes leur origine commune dans les vibrations solaires communiquées de proche en proche à certaines particules élastiques des corps, et qui deviennent tour à tour chaleur, force vitale, force nerveuse et enfin force sensitive, intellective et volontaire.

Le rapprochement me paraît quelque peu forcé, puisque les Orphiques posent à l'origine des chosesnon pas une force unique, mais un dualisme de forces.

[3] L'œuf est ainsi l'image de l'union de la matière et de l'esprit.

[4] Lobeck, *Aglaoph.*, p. 497.

[5] *Met.*, XIV, 1091, b, 8, οἵ γε μεμιγμένοι αὐτῶν(καὶ)τῷ μὴ μυθικῶς ἅπαντα λέγειν.

Digitized by Google

Phérécyde et fait allusion, sans les nommer, à quelques autres. Le caractère commun qu'Aristote établit entre les idées de ces écrivains, et qui les distingue des doctrines des Orphiques, c'est de poser comme premier, comme principe, le parfait, τὸ ἄριστον. Il faut se souvenir de ce jugement d'Aristote pour bien entendre et exactement interpréter le peu que nous avons conservé des écrits de Phérécyde.

Phérécyde de Syros était un contemporain de Thalès, du roi de Lydie, Alyatte, et a dû naître, d'après Suidas, vers la XLV^e^ Olympiade (600 ans av. J.-Ch.), et mourir vers la LVIII^e^ (548 av. J.-Ch.). Comme l'historien Cadmus de Milet, il passe pour être le premier écrivain grec en prose [1]. Son ouvrage, intitulé Ἑπτάμυχος, était une théologie, qui posait à l'origine des choses, et comme principes premiers trois êtres éternels : Jupiter, le Temps, la Terre. La Terre, et peut-être aussi le Temps [2], doit être considérée comme l'élément vague et informe, mais préexistant éternellement, de la matière; tandis que Jupiter, qui pour former le monde, lui donner l'unité, l'identité, l'harmonie, se transforme en l'Amour, représente évidemment une force motrice, intelligente, sage, et dont la bonté, l'amour, constitue un attribut essentiel. Le dualisme grec se montre encore ici, mais plus clair et plus pur, puisque la Pensée, le Parfait, τὸ ἄριστον, est, suivant Aristote, pour Phérécyde, le vrai Premier. Que pensait-il de l'âme même de l'homme, c'est ce qu'il est assez difficile de savoir et de dire ; Porphyre nous apprend que par des noms symboliques, tels que ceux d'*abîmes*, de *fosses*, d'*antres*, de *portes* [3], il désignait les générations et les disparitions, c'est-à-dire les transformations et migrations des âmes [4], ce qui prouve du moins que l'âme humaine était, pour lui, un principe distinct et séparable du corps, survivant à la corruption qui atteint nécessairement celui-ci, et peut-être éternel [5]. Nous retrouvons, dans les Cosmogonies théologiques d'Épiménide et d'Acusilaüs, qui nous sont d'ailleurs très imparfaitement connues, la même tendance, d'opposer au principe sans forme de la matière, un principe supérieur, qui se présente tour à tour ou à la fois comme une forme du temps, comme un moteur, et sous le nom de l'Amour comme une loi de la production de l'ordre et de la beauté des choses de la nature. D'après Damascius [6] : « Épiménide avait imaginé deux principes, l'Air et la Nuit; mais il est évident qu'il plaçait tacitement un principe unique antérieur et supérieur [7] aux deux autres, qui engendrent le

[1] Suid., V.

[2] Puisqu'il fait naître du temps, l'eau, l'air (τὸ πνεῦμα) et le feu.

[3] Porphyr., *de Antr. Nymph.*, c. 31. μυχοὺς καὶ βόθρους καὶ ἄντρα καὶ θύρας καὶ πύλας.

[4] Porphyr., *de Antr. Nymph.*, c. 31. διά τούτων αἰνιττομένου τὰς τῶν ψυχῶν γενέσεις καὶ ἀπογενέσεις.

[5] Cic., *Tuscul.*, I, 16.

[6] *De Princ.*, p. 383.

[7] *De Princ.*, σιγῇ τιμήσαντα τὴν μίαν πρὸ τῶν δυοῖν.

Digitized by Google

Tartare... De ces deux principes [1] naît encore (outre le Tartare) ce qu'il appelle *le moyen intellectuel*, ἡ νοητὴ μεσότης, parce qu'il se porte également aux deux extrêmes, τότε ἄκρον καὶ τὸ πέρας. Acusilaüs pose un premier principe qu'il déclare absolument inconnaissable [2]. Deux principes intérieurs, μετὰ τὴν μίαν, dont l'un, la Nuit, joue le rôle de l'illimité, de l'informe, ἀπειρία; l'autre, l'Érèbe, celui de la limite, πέρας. De ces deux principes naissent trois êtres, trois personnes intellectuelles, τρεῖς νοητὰς ὑποστάσεις : l'Éther, l'Amour, la Raison (Μῆτις). »

Le sentiment grave, moral et religieux qui inspire les poésies des Élégiaques, des Gnomiques, et les maximes des Sept Sages [3], a un caractère beaucoup trop, sinon exclusivement pratique, pour qu'il nous soit permis de nous y arrêter. Dicéarque disait avec raison de ces derniers qu'ils n'avaient été ni des σοφοί ni des φιλόσοφοι, car ils n'avaient pas recherché la science pour elle-même, et ce n'étaient que des gens avisés, d'un grand bon sens, συνετούς, qui s'étaient surtout appliqués à donner de bonnes et sages lois à leurs concitoyens, νομοθετικοί [4]. Il est vrai que ces législateurs, ces hommes d'État, suivant la notion à peu près universelle qu'on se faisait alors de la politique, se sont crus tenus de fonder dans la pratique et à l'aide de la loi, la vie morale, et ont été par conséquent obligés de refléchir sur les principes de la vie morale : mais ces réflexions, ces conceptions, issues d'un intérêt pratique, toujours appliquées à des cas concrets et particuliers, n'affectent dans aucun de ces sages le caractère général, systématique et spéculatif qui constitue la science, et quoi qu'on rencontre dans ces maximes des pensées que la philosophie relevera plus tard, par exemple : *Connais-toi toi-même; Prends pour guide la raison,* ce serait en méconnaître le sens et la portée que de leur attribuer une valeur philosophique. On peut signaler ce progrès des idées morales, ce développement de la conscience religieuse, comme une préparation à la science philosophique, et particulièrement comme un prélude poétique ou pratique de la psychologie; mais nous croyons que c'est une exagération de le considérer comme une partie intégrante de cette science, et de lui donner une place dans son histoire.

A. Ed. Chaignet.

[1] Le texte, probablement mutilé, ne permet pas de déterminer avec certitude si l'intelligence, considérée comme un milieu, une limite, un point central, où se rencontrent et se pénètrent les extrêmes des choses, est née de l'air et de la nuit, ou de deux autres principes. On ne sait, en un mot, à quoi rapporter : ἐξ ὧν δύο τινάς.

[2] Et qui doit être *Le Parfait,* suivant l'observation d'Aristote, qui donne pour caractère à toute cette catégorie de penseurs de concevoir la perfection comme cause absolument première.

[3] Démétrius de Phalère pose le commencement de cette série sous l'Archontat de Damasios (Ol. 43, 3 = 605 av. J.-Ch.). Le nombre est loin d'en être constant. Ce sont : Thalès, Solon, Bias de Pryène, Pittacus Æsymnète de Mitylène, Périandre, tyran de Corinthe, Chilon de Lacédémone, Cléobule de Lindus.

[4] Diog. L., I, 40.

Digitized by Google

# Sur les Dictionnaires latins-français classiques

## I.

### L'ÉTYMOLOGIE.

Les dictionnaires latins-français classiques font tous, avec raison, une part plus ou moins large à l'étymologie, en comparant les mots latins entre eux et avec le grec. Mais même dans ceux de ces ouvrages qui sont dus à des savants éminents, cette partie linguistique est traitée d'une façon peu satisfaisante, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique.

Ainsi en lisant dans le dictionnaire de Lebaigue (édition de 1878) : « *Cervus* (κεραός) » et « *Dico* (δείκω) », la mémoire d'un élève attentif est tout naturellement sollicitée à enregistrer ces faits :

1° Que *cervus* et *dico* viennent du grec, ce qui est faux ;

2° Que κεραός veut dire « cerf », tandis qu'il veut dire « cornu », et que la racine δεικ signifie « dire », tandis qu'elle signifie « montrer » ;

3° Que le présent de δείζω, ἔδειξα est δείκω, tandis qu'il est δείκνυμι.

Si ensuite cet élève met dans un thème grec δείκω pour traduire « je dis », et soutient qu'il l'a vu dans un dictionnaire, il n'aura pas tout à fait tort sur ce dernier point.

Tous les rapprochements grecs, dans nos dictionnaires latins-français classiques, présentent au moins le premier de ces trois inconvénients : ils sont si peu précis, qu'on ne sait pas s'ils indiquent un emprunt du latin au grec, ou un rapport résultant de l'origine commune des deux langues. Cette distinction si essentielle est bien indiquée dans la préface du dictionnaire de Freund, traduit par Theil (1852, p. II) ; mais elle n'est pas plus appliquée dans ce dictionnaire latin-français classique que dans les autres. Là comme ailleurs, par exemple, « *Pes* (ποῦς) » veut dire que *pes* et ποῦς sont deux représentants d'un mot ario-européen ; tandis que « *Pœna* (ποινή) » signifie que, bien des siècles après la dissolution de l'unité linguistique qui renfermait à la fois les germes du grec et du latin, l'influence de la civilisation hellénique a fait connaître et adopter en Italie le mot ποινή, qui est devenu *pœna* dans les bouches romaines. Il est facile de voir que l'enfant n'est pas en état d'interpréter justement à chaque fois des formules qui expriment d'une manière identique deux relations toutes différentes, et que trouvant toujours du grec employé à rendre raison du latin, il arrivera à s'imaginer que cette dernière langue vient de l'autre, en bloc. De pareilles équivoques n'ont qu'un avantage, et qui doit peu nous toucher, dans l'intérêt général : c'est qu'elles autorisent, par leur caractère vague, toutes les erreurs des consultants, sans compromettre la responsabilité personnelle de l'oracle. Quand le dictionnaire de Lebaigue donne « *Lātus* (τλάω) », il ne commet pas expressément

Digitized by Google

la faute du dictionnaire de Freund, qui, par exception, dit ici sans ambages que *latum* pour *tlatum* vient du grec τλάω, τλητός. On ne devrait user de formules indéterminées que dans les cas où la nature exacte du rapport gréco-latin est réellement douteuse.

Si maintenant, laissant les questions de forme, nous passons au fond des choses, nous trouverons encore beaucoup à critiquer, au point de vue linguistique, dans ces livres feuilletés nuit et jour par la jeunesse studieuse.

Il faut mentionner, par exemple, l'étonnant passage de la préface de Freund, p. IV, où l'auteur pose la question de savoir si le latin vient du sanscrit ou bien du germain, et la laisse indécise. C'est aujourd'hui un fait universellement reconnu que le latin vient, non du sanscrit ni du germain, mais de la même langue ario-européenne d'où sont sortis aussi le sanscrit, le germain, le grec, le celtique, le slave et le persan.

Les étymologies, dans les dictionnaires latins-français classiques, sont parfois propres à donner aux étudiants les idées les plus confuses et les plus erronées sur la phonétique, c'est-à-dire sur l'histoire positive des sons, en latin et en grec. Ainsi dans le dictionnaire de Lebaigue, *cano* est comparé à χαίνω (avec un point d'interrogation, il est vrai, bonne précaution dont le dictionnaire de Quicherat et Daveluy ne s'est pas avisé ici); ce qui n'empêche pas χαίνω d'être cité, avec raison cette fois, au mot *hio;* de même ὁμός explique *amo* et *similis.* Inversement, un mot latin, *hiems,* se trouve rapporté à deux mots grecs, χεῖμα ou ὕω; le second de ces rapprochements n'a jamais eu la moindre vraisemblance. Les dictionnaires de Noël (1845), de Wailly (1844), Freund, Quicherat-Daveluy et Lebaigue reconnaissent que *asa* est l'ancienne forme de *ara;* et malgré cela, d'un accord unanime, ils comparent ce mot *ara* à ἀΐρω; l'unique restriction est de Freund, et elle n'est pas des plus fortes : c'est un « probablement ! » Voici quelques autres exemples d'assertions propres à jeter le trouble dans les notions de phonétique élémentaire :

« *Ceterus* (ἕτερος) » Lebaigue.
« *Æquus* (εἰκώς) » Lebaigue; « (εἴκω d'où εἰκός) » Freund.
« *Vindico* (ἔνδικος?) » Lebaigue.
« *Vates* (*fari*) » Lebaigue.
« *Festus* (ἑστία) », de Wailly, Noël.

Il est à souhaiter que l'excellent *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Bréal et Bailly ait plus d'effet que n'en a eu le *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines,* publié par M. Bailly, à Paris, en 1869, et qui semble n'avoir pas attiré l'attention des auteurs de dictionnaires latins classiques. Quand M. J.-B. Royer dit que ce dictionnaire, ou plutôt ce lexique spécial de MM. Bréal et Bailly est très bon « pour compléter nos dictionnaires classiques et *peut-être* aussi pour effacer quelques fausses impressions qui résultent de leur usage [1], » il fait à ces derniers

[1] *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers,* III, 136.

Digitized by Google

une critique fort juste, et qui n'eût pas eu besoin d'être exprimée sous forme dubitative Il est évident qu'il n'y a pas seulement, dans le passage des dictionnaires classiques au livre de MM. Bréal et Bailly, un nouveau développement d'études déjà ébauchées, un supplément d'informations venant s'ajouter à des connaissances élémentaires ; il y a trop souvent contradiction formelle, et l'élève se trouve dans l'obligation fâcheuse de désapprendre, de rejeter de son esprit une grande partie de ce que son dictionnaire lui a jusque-là enseigné au sujet des origines de la langue latine.

Un dictionnaire classique ne peut donner, en fait de linguistique, que des résultats de recherches dont le détail serait là déplacé ; raison de plus pour que ces indications sommaires soient précises, et, sinon toujours sûres, du moins toujours plausibles. Il y a tout avantage à montrer dès le commencement à l'élève les mots latins sous leur vrai jour, sauf à augmenter graduellement l'intensité de cette lumière.

## II.

### LE LATIN ET LE CELTIQUE.

Les auteurs de dictionnaires latins-français classiques eussent été bien inspirés de ne pas se prononcer sur des questions qui sont du ressort de la science celtologique. Ces questions se présentaient à eux en assez grand nombre, mais ils avaient toujours la ressource du sage dans le doute : s'abstenir. Nous allons examiner quelques-unes de leurs assertions relatives à la quantité prosodique, à la forme et à la nature de mots celtiques.

1° Voyelles brèves faussement données pour longues et réciproquement :

*Lităna*, forêt de la Gaule cisalpine, dans Tite-Live (Quicherat, *Vocabulaire latin-français des noms propres*, imprimé à la suite du *Dictionnaire latin-français* de Quicherat et Daveluy); *Lĭtăna* (Lebaigue), lisez *Lĭtăna*, féminin du celtique *lĭtănos* « large », breton *ledan*. Sans doute, les Romains n'avaient qu'un suffixe *-ānus* et non *-ănus* (l'ă de ce dernier n'étant jamais accentué devait devenir en latin ĭ) ; mais ils n'allongeaient pas plus l'ă du gaulois *lităn*os que celui de son correspondant grec πλάτανος, dont ils ont fait *plătănus* (Virgile).

*Nantuātes* dans César (Quicherat, Lebaigue). La forme celtique de cet ethnique est au nominatif singulier *nantuătis*, dérivé de *nantu-* « vallée », gallois *nant*. Le suffixe celtique *-ătis*, breton *-at*, qui forme des noms de peuples, était fort exposé à être confondu par les Romains avec leur propre suffixe *-ās*, génitif *-ātis*, qui avait le même emploi. Cependant avant de leur attribuer expressément cette prononciation analogique, il serait bon d'en avoir au moins un indice quelconque. On sait, par le témoignage

Digitized by Google

des poètes, que dans *Atrebătes* ce même suffixe celtique était resté bref; c'est par suite d'une erreur que le second *a* de ce mot est marqué du signe de la longue dans le *Guide de la conversation latine*. . par un Père de la Compagnie de Jésus, 6e édit., Toulouse, chez Privat, s. d., p. 83.

Pour savoir si un *a* celtique était bref ou long, même dans la prononciation latine, il faut absolument, quand il n'y a pas de passage décisif chez un ancien poète, interroger à cet égard les idiomes néo-celtiques. Un *a* celtique bref reste tel quel en irlandais et en gallois ; un *a* celtique long reste ordinairement long en vieil irlandais, et devient toujours *aw* en gallois

*Teutobodiăci* (Lebaigue), lisez *Teutobodiāci*. Cet ethnique galate signifie « vainqueurs des peuples ». Il a l'*a* long comme les autres dérivés du suffixe *-ācos : Dumnācus* (César) = gall. *Dyfnawg*, de *dubnos* « profond », gall. *dwfn*, cf. latin *merus*, *merācus*. Quicherat et Lebaigue donnent également *Tiberiăcum*, *Juliăcum ;* mais c'est *Juliācum* seul qui peut rendre compte de la forme actuelle *Juliers*. Ce suffixe n'est pas identique au grec *-ακός* par *a* bref, qui est le plus souvent précédé d'un *i*, et avec lequel il a pu toutefois être confondu dans certains cas. Il faut constater ces méprises quand la preuve en existe dans un texte ; mais non les ériger arbitrairement en principe.

*Induciomărus* (Quicherat, Lebaigue), lisez *Indutiomārus*.

*Viridŏmărus* dans César (Lebaigue), lisez *Viridŏmārus*.

Ce qui a fait croire ici à la brièveté de l'*a*, c'est que Properce a scandé *Virdŭmări*. Mais il était obligé d'altérer la quantité de ce mot pour le faire entrer dans un vers hexamètre. Il y a une inexactitude dans l'article suivant du *Vocabulaire latin-français des noms propres*, de Quicherat :

« *Virdŏmărus* ou *Virdŭmărus*, *i*, m. *Liv. Prop.*, chef gaulois dont Cl. Marcellus consacra les dépouilles à Jupiter Férétrien. || *Inscr.* Nom d'un soldat gaulois ». Le nom de ce soldat gaulois n'est pas *Virdŏmărus*, mais *Virdomārus*, et porte un apex sur l'*a* dans son épitaphe. Cette indication de la quantité longue de l'*a* dans le mot gaulois *māros* « grand » est confirmée par le vieil irlandais *mâr* et par le gallois *mawr*, qui suffiraient à la suppléer.

*Augustŏnēmĕtum*, Noël, lisez *Augustŏnĕmĕtum*, « sanctuaire d'Auguste ».

*Namnētes*, Noël, Quicherat, Freund, Lebaigue (*Nanētes*, *Guide de la conversation latine*, p. 85), lisez *Namnĕtes*.

*Ĕpŏrĕdia*, *Ĕpŏrĕdŏrix*, Freund, Lebaigue, *Epōrĕdiæ*, Noël, lisez *Ĕpŏrēdia*, *Ĕpŏrēdŏrix*, *epŏrēdiæ*.

En effet, *e* celtique bref donne en irlandais et en gallois (et breton) *e*, tandis que *e* celtique long donne en irlandais *ia* et en gallois *wy* (breton *oe*). Or on rencontre en vieil irlandais le mot *nemed* « temple », et en breton *Naoned* « Nantes » ; les deux mots formant le composé *ĕpŏrēdias* que Pline traduit par « *bonos equorum domitores* » se retrouvent dans le

Digitized by Google

gallois *eb-odn* = ἵππου ὄνθος et dans *rēda* « chariot », mot celtique passé en latin, = v. irl. *riad*.

*Augustŏrītum* Poitiers (Noël), lisez *Augustŏrĭtum* Limoges ; proprement « le gué d'Auguste ».

*Adiatorix*, *Ambiorix*, *Biturix*, *Cingetorix*, *Vercingetorix*, *Orgetorix*, gén. *-rĭgis ; Caturĭges* Lebaigue ; *Biturĭges* Quicherat, Freund, *Biturix*, gén. *-ĭgis*, Quicherat, *Thesaurus poeticus linguæ latinæ* 1867 ; *Cingetorix*, *-ĭgis*, *Caturĭges*, Freund. Lisez partout *-rīgis*, *-rīges*. Par une exception singulière, on lit *Boiorix*, *īgis*, dans Lebaigue, avec la quantité exacte.

*L'i* celtique bref devient en gallois *y*, breton *e ;* l'*i* celtique long reste tel quel en irlandais, et devient en gallois et en breton *i*. Le gallois dit *byd* « monde », = celt. *bĭtu-*, breton *bet ;* il a de même *rhyd* « gué » = *rĭtum*. Au contraire il faut un *i* long pour expliquer, par exemple, le génitif vieil irlandais *rig* = celt. *rīgos*, lat. *rēgis*.

Il y a eu probablement une époque où l'on a dit *Caturĭges*, *Biturĭges*, comme le montrent les formes actuelles *Chorges*, *Bourges*, où cet *i* bref lui-même a disparu. Mais *Caturĭges* et *Biturĭges* sont des formes de transition, amenées tardivement par le besoin de mettre ces mots, qui avaient en gaulois l'accent sur l'antépénultième, d'accord avec les règles de la prononciation latine. Il fallait changer, soit la place de l'accent, soit la quantité longue de la pénultième ; c'est cette dernière qui a été sacrifiée, de même que dans le grec εἴδωλον qui chez les auteurs chrétiens est scandé en latin *īdŏlum*. On n'est pas autorisé pour cela à recommander dans les classes la prononciation *Biturĭges*, *Caturĭges ;* c'est comme si l'on y scandait *ridĕre*, forme du bas-latin employée par saint Colomban et d'où provient immédiatement le français *rire*.

*Cambōdūnum* Noël, lisez *Cambŏdūnum* « château courbe ».

*Epōrĕdiæ* Noël, lisez *Epŏrēdiæ*, comme nous venons de le voir.

*Octōdūrus* Quicherat, Lebaigue, lisez *Octŏdūrus* « forteresse resserrée. »

*Vērōmandui* Noël, lis. *Vērŏmandui*.

Dans ces mots, l'*o* est la finale de thèmes de la deuxième déclinaison, et par conséquent bref ; si Fortunat a scandé *Augustōdūno*, c'est qu'il ne pouvait faire entrer ce mot dans un vers élégiaque qu'au moyen d'une faute de quantité. Il avait le choix entre ces deux partis : allonger l'ŏ ou abréger l'ū ; il s'est décidé pour le premier. Dans une difficulté semblable, Properce a opté en sens contraire en scandant, comme nous l'avons vu, *Virdŭmări* au lieu de *Virdŭmāri*. Un troisième expédient eût consisté à supprimer la voyelle brève finale du premier thème de ces composés, comme dans *Lugdunum* de *Lugŭdunum*, et dans le français *Autun* = *August'dunum*. Mais ce procédé eût donné lieu ici à de trop dures accumulations de consonnes. Virgile l'a employé dans des circonstances plus favorables, quand il a contracté le grec μελισσόφυλλον en *melisphyllum*.

Digitized by Google

*Pictōnes* Freund, lisez *Pictŏnes ;* l'inscription de Cl. Varenilla, qui est au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, montre que dans ce mot l'*i* était long par nature, et l'*o* bref.

*Dūbis* Freund, Lebaigue, lisez *Dŭbis*, que donne Noël (vieil irlandais *dub*, noir). Un poète anonyme a employé *Dūbis :*

*Et gaudet t·emulas volvere Dubis aquas.*

(*Henrici Smetii Alostani prosodia in novam formam digesta.* Antverpiæ, 1660, p. 134).

*Hercūniātes* Lebaigue, lisez *Hercŭniātes*, cf. *Herc̆ynia* ibid. (gall. *cwn*, hauteur).

2° Exemples de mots estropiés :

*Belacutadrus* Lebaigue, lisez *Belatucadrus*, de *cadros* « beau », v. bret. *cadr.*

*Belisāna* Quicherat, *Belisana* Lebaigue, lisez *Belisama* (au datif Βηλησαμι dans une inscription gauloise de Vaison).

*Caractăcus* Lebaigue, lisez *Caratācus*, vieux gallois *Caratauc* « aimable ».

3° Exemples d'autres méprises :

*Carpentum* (*carpo*) Noël, (*carpo ?*) Quicherat. Étymologie impossible. Ce mot est emprunté au celtique.

*Bardi* bardes, poètes des Germains (Quicherat) ; *bardus* barde, poète chez les Germains (Lebaigue). Les bardes étaient, au contraire, des poètes celtiques ; le fait est reconnu par de Wailly, Noël, Freund, et Quicherat lui-même dans son *Thesaurus.*

*Ambactus* (mot germain) Quicherat ; *ambactus* (mot celtique) Lebaigue. C'est ce dernier qui a raison.

*Mare* (mot celtique) Quicherat ; *mare* (mot celtique, *mor*) Lebaigue. Cette mention « mot celtique » indique une expression passée du celtique au latin, car les dictionnaires latins-français classiques n'admettent pas, en dehors des mots d'origine barbare, d'autres termes de comparaison que le grec. Or *mare* ne vient point du celtique, comme *ambactus.* Ce n'est même pas un mot propre à ces deux langues, puisqu'il existe en germain et en slave. D'un autre côté, *mor* n'appartient pas à l'ancien celtique, c'est un mot du rameau breton des langues néo-celtiques. Le vieil irlandais *muir* suppose une forme celtique *mŏrĭ*, dont le thème se trouve en effet dans Μορι-κάμβη, *Mori-dunum*, etc.

Cette énumération de points que l'état actuel de la science celtique permet de réfuter et de rectifier, dans les dictionnaires latins-français classiques, est, certes, bien loin d'être complète. On pourrait, d'un autre côté, y ajouter une longue liste de faits positifs omis dans ces dictionnaires, comme la quantité prosodique de certaines voyelles (*Teutobŏdiaci, Teutomătus*), l'origine celtique de quelques mots latins (*curmi* « cervoise », *marga* « marne »), etc. Mais en voilà plus qu'il ne faut pour donner une idée de la richesse du sujet.

Émile ERNAULT.

Digitized by Google

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Étude sur le scepticisme de Pascal**, considéré dans le livre des *Pensées*, par E. Droz (Paris, Félix Alcan).

Aucun ouvrage, parmi ceux que nous a légués le XVII^e^ siècle, n'a été lu et admiré plus que les *Pensées* de Pascal ; il n'y en a aucun non plus sur lequel on se soit moins accordé. On a vu tour à tour en Pascal un mystique, un incrédule et même un athée, un pyrrhonien et un dogmatique. L'opinion de Cousin a fini par prévaloir dans le public, qui se contente des idées toutes faites, et même chez la plupart des critiques, dont les opinions sont généralement mieux raisonnées : d'après cette opinion, Pascal, ne voyant qu'incertitude et contradiction dans les connaissances humaines, et jugeant la raison incapable d'arriver à la vérité, se serait jeté dans la foi pour échapper au doute. D'autres ont été jusqu à prétendre qu'il avait été sceptique en religion comme en philophie, et on s'est plu à le représenter s'attachant avec une énergie désespérée, comme le naufragé à une épave, à cette foi, à laquelle il avait sacrifié la raison, et qu'il sentait par instants lui échapper.

« Seigneur, qui nous délivrera de l'esprit malin et de la métaphore ? » Comment démêler la vérité parmi tant de jugements contradictoires ? L'entreprise n'était pas sans difficultés. M. Droz l'a tentée et menée, semble-t-il, à bonne fin. Il ne s'arrête pas à exposer et à discuter les diverses interprétations qu'on a données des *Pensées* de Pascal. Il eût fait ainsi un chapitre d'histoire littéraire fort curieux assurément, mais un peu long peut-être, et étranger du reste à son dessein. M. D. se propose uniquement, en effet, de réfuter l'opinion de Cousin. Mais il n'étudiera point le problème du scepticisme de Pascal isolément : c'est pour avoir procédé ainsi que tant d'autres se sont trompés. Il ne perdra donc jamais de vue le dessein général de l'apologie ; il va refaire, pour ainsi dire, le plan, d'après lequel l'ouvrage devait être composé, et il prouvera que le scepticisme ne devait y avoir aucune place.

C'est en apparence le chemin le plus long ; au demeurant, ce pourrait bien être le plus court. C'était la seule méthode qui pût conduire à des résultats certains, la seule qui pût satisfaire l'esprit. Il ne nous suffit pas d'apprendre que ce n'est ni le scepticisme ni l'incrédulité qui ont inspiré à Pascal ces pensées : « Le pyrrhonisme est le vrai » ; « la religion n'est pas certaine », etc. ; nous voulons savoir quelle en est la portée, quel en devait être l'emploi. Il semble, du reste, que Pascal a recommandé lui-même cette méthode à ses futurs commentateurs : « Les mêmes pensées forment un autre corps de discours par une disposition différente ». M. D. va donc reconstituer d'abord la vraie *disposition* des *Pensées*.

Digitized by Google

Son livre comprend trois parties : il expose, dans la première, la méthode de l'apologie ; dans la deuxième, la doctrine de Pascal en logique ; enfin, il opère la conciliation des pensées sceptiques. Cet ouvrage est une véritable construction ; l'ordre en est savant et clair ; toutes les parties s'enchaînent étroitement ; les conclusions s'imposent, alors même qu'elles ne sont pas entièrement conformes aux idées généralement reçues.

M. D. nous présente tout d'abord, à l'appui de son opinion, quelques preuves indirectes tirées de la vie de Pascal et des circonstances dans lesquelles il a écrit son ouvrage. Ce début est assurément d'une bonne et légitime méthode ; il établit de fortes présomptions en faveur de la thèse, mais il laisse sans réponse une question qui se présente d'elle-même. Les éditeurs de Port-Royal connaissaient le plan que Pascal se proposait de développer ; pourquoi ne l'ont-ils pas suivi dans leur édition des *Pensées* ? Peut-être M. D. aurait-il pu trouver, en discutant ce point, une preuve indirecte de plus, et non des moins concluantes.

M. D. retrace la méthode de l'apologie à l'aide d'informations abondantes et précises, et s'attache, avec beaucoup de soin, à montrer en quoi elle diffère de celle des géomètres ; c'est là, en effet, comme la base de son interprétation. Pascal veut moins éclairer l'esprit que toucher la volonté, moins démontrer ses preuves à la raison que les faire sentir au cœur. Et même une fois sa démonstration logiquement établie, il semble la mépriser ; c'est qu'il préfère de beaucoup aux croyances fondées sur le raisonnement, la foi, émanation de Dieu. Si on l'a accusé de scepticisme, c'est pour l'avoir mal compris : on a cru souvent qu'il énonçait un raisonnement là où il ne faisait qu'un acte de foi. Il montre l'impuissance des divers systèmes philosophiques à rendre compte de notre nature ; mais il n'en faut pas conclure qu'il soit sceptique. Loin de nier les droits de la raison, il professe que c'est à elle de déterminer les conditions auxquelles on peut reconnaître la divinité de la religion.

Il suffit à M. D. de prouver que la méthodes des *Pensées* n'emprunte rien au scepticisme ; il n'entre pas dans son dessein de juger l'efficacité de la démonstration. Mais les admirateurs les plus convaincus de Pascal sont bien obligés de reconnaître que son livre ne suffit plus à donner la foi à ceux qui ne l'ont pas d'ailleurs. Les philosophes du XVIII^e^ siècle, Voltaire en tête, ont porté de sérieux coups à son argumentation, et même tenté de la ruiner par la base. Ils croient au progrès indéfini et refusent de voir dans l'homme une contradiction, qui ne peut être expliquée en dehors du christianisme. De plus, en admettant que la religion chrétienne pût seule rendre compte de la nature humaine, — ce qui, à leurs yeux, est plus que contestable, — il n'en résulterait point, d'après eux, qu'elle fût révélée et surnaturelle. C'est en partie pour essayer de répondre à ces objections que M. Astié a publié son édition des *Pensées*, en les disposant dans un ordre nouveau, qu'il juge plus probant.

Digitized by Google

Nous arrivons à la partie la plus importante et aussi la plus délicate de l'ouvrage, qui est l'examen de la doctrine de Pascal en logique. C'est ici que M. D. semble surtout avoir déployé toutes les ressources de sa dialectique pénétrante et fine, parfois jusqu'à la subtilité. Pascal devait opposer l'un à l'autre, dans son introduction, le scepticisme et le dogmatisme, non point dans le but de se faire une opinion sur la valeur métaphysique de ces deux systèmes : ce qu'il voulait, c'est savoir s'ils sont capables de nous expliquer les mystères de notre nature. Etant, pour lui, également vrais dans leurs conclusions respectives et contradictoires, ils se ruinent par conséquent l'un l'autre Il faut donc chercher ailleurs la vérité sur le problème de notre condition. M. D. nous montre ainsi qu'il faut voir dans les *Pensées*, comme il le dit, un système des contradictions et non les contradictions d'un système. Au reste, la doctrine de Pascal n'est point favorable au scepticisme. Le dogmatisme devait sortir ruiné de la comparaison où Pascal l'engage ; le système le voulait ainsi ; mais ce n'est point le vrai dogmatisme qui est attaqué. Que lui reproche-t-on ? De ne pouvoir tout démontrer. Pascal lui-même savait bien que les vérités premières, pour ne pouvoir être prouvées, n'en sont pas moins certaines. Et, dans la pratique, il n'était nullement sceptique : il admettait la légitimité de la science, déplorant seulement que la faiblesse de notre esprit la rendît forcément et bornée et imparfaite.

M. D. explique enfin les raisons pour lesquelles le scepticisme a reçu dans les *Pensées* un développement beaucoup plus considérable que le dogmatisme, bien que l'équilibre dût être maintenu entre les deux doctrines. Il tire ces motifs de la tradition chrétienne ; et puis « l'humilité de Pascal pénitent lui recommandait, non les doctrines, mais le langage du scepticisme, comme propre à mortifier les hommes, tandis que la crainte de céder à la concupiscence le détournait de fortifier le dogmatisme, qui lui paraissait une forme de l'orgueil. » A ces raisons, M. D. en ajoute une autre, d'ordre littéraire, qui est fort ingénieuse, et ne manque pas de valeur. Les auteurs de Maximes et de Pensées veulent renfermer beaucoup de sens en peu de mots ; ils risquent donc de se laisser entraîner, à la recherche de l'expression, au-delà des bornes de leur pensée, et même d'aboutir parfois à des contradictions flagrantes. On peut en relever chez Mme de Sablé, qui n'a cependant écrit qu'un tout petit nombre de Maximes ; Pascal devait moins que tout autre subir les inconvénients inévitables du genre ; il paraît cependant à M. D. qu'il n'y a pas absolument échappé. Mais n'est-il pas un peu sévère pour les auteurs de Pensées, quand il prétend expliquer leurs contradictions apparentes par « le désir d'étonner le lecteur et de donner d'eux une haute idée? » Les proverbes résument la sagesse des nations, et il n'en est presque aucun qui n'ait son contraire. Il doit forcément en être de même des Maximes ; sur le même sujet, dans le domaine de l'observation morale, les pensées les plus opposées peuvent quelquefois renfermer une part égale de

Digitized by Google

vérité : tout dépend du point de vue auquel on se place pour juger les choses. La pensée mondaine et la pensée janséniste, que M D. cite sur l'étude et sur la science, sont, quoique contradictoires, fondées l'une et l'autre. Il sait fort bien tout cela; mais il lui plaît de faire ici ce qu'il signale chez les auteurs de Maximes, de ne montrer de la vérité que le côté utile à sa thèse. On ne saurait l'en blâmer.

Ainsi nous nous trompions sur le compte de Pascal. On croyait qu'il avait connu le doute et ses angoisses; on l'aimait pour les souffrances qu'il avait endurées, pour les efforts et les travaux qu'il s'était imposés afin d'étouffer en lui le scepticisme, afin d'en affranchir ses semblables. Mais c'était là le Pascal de la légende : il a eu, en réalité, la foi ferme et sereine de Nicole et d'Arnauld. Telle est la conviction de M. D., et ceux qui ont lu son livre ne peuvent s empêcher de la partager : elle est établie sur des preuves concluantes et habilement exposées Mais réussira-t-elle à se substituer immédiatement, dans le public, à l'opinion qu'il a réfutée? Il sait lui-même combien il est difficile de faire disparaître une erreur fortement accréditée, et quel temps la vérité met à faire son chemin.

J. CHAUDEY.

Ouvrages recommandés et dont le *Bulletin* rendra compte prochainement :

*Histoire de la littérature romaine*, par F. Deltour (1re partie), Paris, Delagrave.

Nouvelle édition classique d'*Horace*, par M. Waltz (Paris, Garnier).

*Virgile*, par A. Collignon (Paris, Lecène et Oudin).

*La Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV*, par A. Jacquet (Paris, Garnier).

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

(Suite)

Candidus, je l'ai dit plus haut, forma son texte sur un exemplaire de la 1re Aldine : il devait avoir en même temps sous les yeux une autre édition enrichie des notes manuscrites de Marullus, peut-être même l'exemplaire qu'il nous dit avoir été trouvé sur le commentateur après sa mort. Or si tout ce qui est commun à la 1re Aldine et à la Juntine venait de Marullus, ainsi que l'affirme Lachmann, Candidus aurait assurément été frappé de la coïncidence ; il s'en serait fait une arme contre Avancius, éditeur des grands imprimeurs rivaux. — Et cependant Avancius em-

Digitized by Google

prunte largement, très largement à Marullus, surtout ses interpolations. Comment expliquer cette contradiction ? Evidemment, du vivant même de Marullus ses études sur Lucrèce étaient connues ; il y en avait des copies nombreuses, des copies souvent différentes. On peut comparer à ce sujet les notes I, 551-627. Candidus y fait des transpositions regrettables et cela sur l'autorité de Marullus, ainsi qu'il le dit, dans ses notes de la fin ; d'un autre coté le savant commentateur de l'un des Mss de la Laurentine constate que « certains placent 551-564 après 576 et il ajoute : « *Verum Marullo parum referre videtur quomodo legatur.* ». Il n'est pas probable que ces commentateurs, Avancius, Pius, Candidus, Gifanius aient eu tous le même exemplaire : peut-être avaient-ils chacun un exemplaire différent. Avancius peut donc avoir trouvé ses notes sur l'exemplaire de l'édition de Venise d'après lequel il forma son texte : il les aurait considérées comme partie du domaine public et en aurait usé sans le reconnaître selon la coutume de l'époque ; ni Pius, ni Candius, en effet, ne reconnaissent de leur côté ce qu'ils doivent à Avancius ; Naugerius, éditeur de la 2e Aldine ne dit pas un mot de Candidus dont il copia l'édition à quelques changements près.

Mais Lachmann, III, 98, à l'appui de ses accusations de plagiat contre Avancius, cite trois vers interpolés qui, sans doute, avaient été composés par Marullus, et donnés d'une façon corrompue dans la 1re Aldine.

Notes 1, III, 98, j'ai essayé de montrer, d'après Gifanius, que Marullus avait peut-être écrit *putarit* et qu'Avancius voulait donner la même leçon ; si Avancius connaissait Lucrèce moins bien que Marullus, il fut probablement aussi bon latiniste que lui. Au vers intercalé après IV, 102, *multæ* pour *multas* est peut être une erreur du prote ou une négligence d'Avancius. Quant au vers intercalé après IV, 532, c'est bien avec intention qu'il a donné *suis*, prenant *oris* pour un pluriel. L'art de corriger les textes était alors dans l'enfance et la tâche qu'Avancius s'imposa, de tirer un sens de l'édition de Venise si monstrueusement corrompue, était si lourde qu'on doit lui pardonner bien des erreurs. Nous ne savons quels étaient au juste ses rapports avec Alde et les imprimeurs. Il profite deux ans après de son édition de Catulle pour donner à la fin quatre pages de critique sur Lucrèce ; il y propose de nombreuses et excellentes modifications au texte de sa 1re édition ; c'est un fait qu'aucun éditeur avant moi n'a signalé, malgré son importance pour la réputation d'Avancius : voir note 1, livre II, 422 et autres passages.

La conclusion à tirer de tout cela est donc que Marullus et Avancius ont fait beaucoup pour Lucrèce, et Marullus plus qu'Avancius. Bien des choses particulières à la Juntine ne sont pas de Marullus ; et la Juntine ne contient pas tout ce qu'a fait Marullus. A eux deux, ils ont grandement amélioré un texte très corrompu ; et bien qu'ils l'aient souvent altéré d'une façon regrettable, il est juste de leur tenir compte seulement du bien qu'ils ont fait. Dans mes notes, et pour des raisons que

Digitized by Google

l'on comprend, quand l'Aldine et la Juntine sont d'accord, je cite l'une et l'autre ; quand une leçon est dans la 1re Aldine, je la donne sous le nom d'Avancius : quand elle se trouve dans la Juntine, je la donne sous le nom *Junt.*, mais il reste entendu que les meilleures leçons sont probablement dues à Marullus. En lui attribuant tout indistinctement, on lui reconnaîtrait trop ou pas assez de mérite.

Avec la Juntine finit la première grande époque du perfectionnement du texte de Lucrèce : la 2e Aldine, éditée par l'érudit bien connu ANDRÉ NAUGERIUS à la date « *mense ianuario M. D. XV* » n'est en grande partie que la reproduction de la 1re, mais, selon l'usage, sans un mot qui le reconnaisse. Les changements y sont cependant assez nombreux, ordinairement bons, mais pas toujours. Nous en donnons plus haut deux exemples tirés de la première page : dans un cas le texte est grossièrement corrompu, dans l'autre on rejette à bon droit une interpolation.

Pendant les cinquante années suivantes, la 2e Aldine semble avoir été l'édition type. Gryphe de Lyon donna diverses éditions ; j'en ai trois sous les yeux ; elles suivent en général Naugerius, mais pas toujours, recourant souvent à Avancius. Les éditions de 1534 et 1540 contiennent en marge de nombreuses leçons, la plupart empruntées à Avancius ou aux notes de Pius, quelques-unes je ne sais où : voir notes I, 1, 977, *officiatque ;* ces deux éditions elles-mêmes ne s'accordent pas toujours.

On ne fit cependant que peu de progrès sur la Juntine jusqu'à D. LAMBIN. Il date sa dédicace à Charles IX (1er novembre 1563) et parle ensuite de sa 1re édition comme donnée cette même année ; le titre de mon exemplaire porte cependant 1564. Lambin est au nombre des plus illustres des savants latinistes qui étudièrent ou professèrent à Paris au XVIe siècle. Il connaissait Cicéron et les anciens auteurs latins aussi bien que les poètes du siècle d'Auguste, à un point que l'on a rarement égalé et qui jamais n'a été dépassé.

Quiconque doute que les questions les plus délicates de critique ou de grammaire puissent être discutées en un latin vraiment cicéronien, sans efforts, sans affectation, n'a qu'à étudier les commentaires de Lambin. Scaliger dit de lui : « *Latine et Romane loquebatur optimeque scribebat.* » Son aisance, sa facilité sont étonnantes.

Lambin déclare qu'il se servit de cinq Mss. : quatre paraissent avoir été des Mss. italiens du XVe siècle ; le cinquième était une copie par Turnèbe d'un Mss. qu'il appelle *Bertinien* et qui n'était autre que l'in-4o de Leyde. Dans sa préface et d'un bout du livre à l'autre, il reconnaît ce qu'il doit à Turnèbe et à Daurat. Son *Lucrèce* est peut-être son plus grand ouvrage : C'est là qu'il y avait le plus à faire, c'est là qu'il a fait le plus. Il avait, en outre, une admiration particulière pour cet auteur dont il dit dans la préface de sa 3e édition : « *Omnium poetarum latinorum qui ludic exstant et qui ad nostram ætatem pervenerunt elegantissimus et purissimus, idemque gravissimus atque ornatissimus Lucretius est.* » S'il

Digitized by Google

exagère, ce dont je doute, lorsqu'il se vante d'avoir rétabli le texte en 800 endroits, ou ne saurait guère exagérer la supériorité de son texte sur le texte de toutes les éditions précédentes. La vivacité de son intelligence, sa parfaite connaissance de la langue, donnaient une grande force à ses conjectures, et pendant près de trois siècles son texte est resté le texte définitif. Lachmann dit qu'il fit beaucoup moins que Marullus. Ce qu'il y a de vrai en cette assertion reviendrait à dire que l'un vécut avant l'autre : Lambin aurait pu faire *currente calamo* les neuf dixièmes de ce que fit Marullus; mais je me demande si Marullus aurait fait un dixième de ce que fit Lambin. Lachmann l'accuse d'avoir été singulièrement léger, téméraire, mais il faut se rappeler que Lambin, répondant aux besoins de son temps, fournit, pendant une vie qui fut courte, une énorme somme de travail.

Il consacra 2 ans 1/2 seulement à sa belle édition des œuvres complètes de Cicéron et ne donna à son *Lucrèce* guère plus de mois que Lachmann d'années.

A cette époque il était impossible, même à un homme comme Lambin, de saisir les rapports vrais qui unissaient les différents Mss du Lucrèce. Mais son commentaire si plein d'exemples et de notes explicatives mérite d'être loué sans restriction; il est resté jusqu'à nos jours la source commune à laquelle ont puisé tous ceux qui ont fait quoi que ce soit d'important pour l'éclaircissement du texte. Scaliger a dit : « Lambin avait fort peu de livres, » il faut avouer qu'il sut s'en servir ; ses lectures sont aussi considérables que précises ; le résultat en est exposé avec une clarté et une beauté incomparables : il garde le juste milieu entre trop et trop peu : dans ses notes il parle de sa brièveté alors que ses ingrats contemporains ont fait de *lambin* et *lambiner* des termes classiques pour désigner ce qui est diffus et ennuyeux. Une 2e édition, beaucoup plus petite, avec quelques pages de notes seulement, mais comprenant des changements nombreux, fut publiée en 1565.

A peine cette 1re édition était-elle sortie de la presse que le jurisconsulte et érudit bien connu Obertus Gifanius de Buren, avec une habileté égale à son manque de scrupules, la mettait en coupe réglée à son profit. Son *Lucrèce* fut imprimé par Plantin d'Anvers en 1556, ainsi qu'il est indiqué à la fin du volume, bien que des deux éditions que j'ai sous les yeux l'une porte en titre 1566, l'autre 1565, date de son épître dédicatoire à Sambucus et des deux privilèges de la fin. La date, mars 1564, de la 1re, doit-être en effet du vieux style, car elle est postérieure à la date février 1565 de la seconde. Il n'a rien fait de nouveau que donner les notes manuscrites de Marullus dans la vieille édition de Venise dont nous avons amplement parlé ; les corrections et leçons d'*Antonius Goldingamus homo anglus* dont il parle dans sa préface, aussi bien que les *veteres libri* et autres cités dans tout le livre, ne sont que des moyens de cacher *ses vols à Lambin*. La façon dont il s'y prend pour donner à ce savant de vaines louanges tout en diminuant ses mérites et en le plaçant

Digitized by Google

au niveau de Turnèbe par exemple et autres érudits, est une merveille d'astuce. Lambin, préface, 3e édition, rétablit la vérité avec une grande netteté : « *Omnia fere quæ in eo Lucretio recta sunt, mea sunt; quæ tamen iste aut silentio prætermittit aut maligne laudat aut sibi impudenter arrogat.* » Cependant, si grande était l'habileté avec laquelle Gifanius dissimula ses larcins, qu'il trompa bien des gens et fut considéré comme un digne rival de Lambin. Contrairement à ce qu'on croit, à cette époque on aimait les notes brèves ; les notes de Gifanius étaient brèves, celles de Lambin prolixes. Le grand critique du temps, J. Scaliger, qui connaissait bien l'homme et l'accusait de tromperie à son endroit, déclare lui-même que « *Gifanius etait docte et que son Lucrèce est très bon.* »

Mais Lambin savait la vérité ; sa colère fut aussi remarquable que la provocation. En 1570, il donna une 3e édition corrigée et considérablement augmentée ; les additions consistent surtout en invectives contre son agresseur. Dans une longue préface d'une grande force et d'une grande beauté de style, il constate le tort porté. Comme dans tout son livre, il y met à contribution le vocabulaire latin tout entier, si riche en termes de mépris et d'invectives. Les mêmes accusations y sont répétées cent fois avec une abondance et une variété d'expressions singulières. Gifanius, avec une habileté persistante, n'essaya d'aucune réponse publique. Bien des années après, alors que Lambin était mort depuis longtemps, une nouvelle édition du livre de Gifanius fut donnée à Leyde en 1595 ; elle contient des additions nombreuses aux courtes notes de la 1re édition, mais pas un mot de réponse aux accusations de Lambin. Gifanius reçut la récompense de ses réticences ; pendant plus d'un siècle on s'est demandé qui de lui ou de Lambin avait fait le plus pour Lucrèce. Il avait comme correspondant intime le dépravé et malheureux Muret. Tous deux échangèrent de futiles accusations de déloyauté contre le critique mort, dont l'érudition était trop sincère pour commettre un plagiat. Lachmann, si sévère pour Avancius, ne trouve rien à dire de ce cas bien autrement grave ; il dit en passant : « *Qui quo jure, aut Lambinum aut alios compilasse dictus esset non quaesivi* ». Ce n'était pas l'affaire de Gifanius d'éditer un poète : il était dépourvu du sentiment poétique et son ignorance en fait de métrique était grossière.

Pendant un siècle après Lambin, on ne fit rien pour Lucrèce : les éditions communes suivaient soit Lambin, soit Gifanius. En 1658, les travaux singuliers de Gassendi furent donnés au monde.

Profondément versé dans l'étude des Pères et de la philosophie de tous les âges jusqu'aux plus récentes découvertes de Descartes, il s'attacha avec le zèle d'un disciple aux dogmes d'Épicure. Les deux premiers de ses énormes in-folios sont consacrés à cette philosophie et en grande partie à l'exposition du système de Lucrèce. On peut en tirer bien des choses curieuses, et je les ai lus avec attention ; mais, à vrai dire, je n'y ai pas trouvé grand chose dont je pusse tirer parti pour moi. L'auteur

Digitized by Google

était absolument dépourvu de faculté critique; tout ce qu'il a de bon sur ce sujet est emprunté à Lambin; il en est de même de ses éclaircissements. Les corrections de textes sont presque toutes insignifiantes. Au XVIIe siècle, plusieurs savants distingués, Saumaise, J.-F. Gronovius, Nic. Heinsius, Isaac Vossius, portèrent leur attention sur Lucrèce; mais ils ne s'en occupent qu'en passant. Je parlerai plus tard des notes Mss des deux derniers que je possède. En 1662, Tanaquillus Faber ou Tanneguy Lefebvre publia à Saumur un texte de Lucrèce suivi *d'emendationes et notulæ*. C'était un homme intelligent, mais vain, qui semblait croire ce travail au dessous de lui. Il a soin cependant d'informer le lecteur que son travail ne lui a coûté que peu de temps, peu de peine, et qu'il n'avait sous les yeux que Lambin et Gifanius, bien qu'il ne leur doive rien. La vérité est que, sans Lambin, il n'aurait pas fait un pas; tout intelligent qu'il est, il prouve combien l'érudition latine avait dégénéré en France, pendant le siècle qui s'écoula entre lui et Lambin. De Paré, Nardi, Faye, il est inutile de parler.

Si Bentley, en 1689 ou 1690, avait réussi, par ses efforts, à obtenir pour la Bodleienne la fameuse bibliothèque d'I. Vossius, il aurait pu devancer d'un siècle et demi les travaux de Lachmann.

A ce moment là, il travaillait dur à son Lucrèce; s'il avait eu une fois entre les mains les deux Mss aujourd'hui à Leyde, il en aurait vu d'un coup d'œil l'importance et n'aurait pas manqué de compléter l'édition qu'il méditait alors. La profonde connaissance du système d'Épicure dont il fit preuve deux ans plus tard dans ses conférences Boyle, et son ardeur pour les *Principia* de Newton, qui venaient d'être publiés, lui eussent servi à exposer la doctrine du poète... Il devait en être autrement. Mais ses notes marginales, publiées dans l'édition de Glascow de Wakefield, prouvent ce qu'il aurait pu faire s'il n'avait abandonné son projet. Je suis convaincu que Lucrèce lui convenait plus qu'Horace, et eût offert un champ plus beau à sa critique divinatoire.

En 1695, un *Lucrèce* sortit des presses d'Oxford, édité non par Bentley, mais par Thomas Creech Fellow of All Souls, homme de bon sens et de bon goût, mais, si l'on en juge par son livre, d'un caractère quelque peu arrogant et fier. Le texte est presque toujours la reproduction d'une des éditions de Lambin : quant à le critiquer, il semble dans sa préface juger la chose indigne de lui. Ses notes sont, pour la plupart, abrégées des notes de Lambin ou copiées dans Faber. C'est au premier qu'il emprunte ses éclaircissements. Tout cela pour lui va de soi; il ne juge pas nécessaire d'avouer ou de cacher ses obligations. Ce qui est bien à lui, c'est son « *interpretatio* ». Jusqu'à quel point un étudiant peut s'en aider, voilà qui doit dépendre de ce qu'il y cherche. Le *Lucrèce* de Creech cependant, grâce à la clarté, à la brièveté des notes, est resté jusqu'à nos jours l'édition populaire.

Le digne libraire de Londres, Jacob Tonson, publia en 1712 une

Digitized by Google

élégante édition augmentée de variantes, les unes bonnes, les autres sans valeur, péniblement réunies un peu de tous côtés Je mentionne le fait surtout pour ce qui va suivre.

En 1725, Sigisbert Havercamp, professeur à Leyde, donna au monde son édition *variorum* en deux gros volumes. Quoique sa réputation n'ait jamais été grande, mes lecteurs ne s'attendent peut-être guère à ce que je vais leur dire. Comme professeur à Leyde, il avait à son entière disposition les deux Mss de Vossius, base principale d'un texte pur, comment a-t-il profité de cet avantage dont, par métier, il fait tant de bruit? Ce qui caractérise surtout son édition, c'est un amas vaste, encombrant, de leçons diverses, tirées, il l'avoue, d'environ trente-une sources distinctes. Sur les trente-une, vingt-deux sont simplement les diverses leçons de l'édition de Londres dont il vient d'être question. Havercamp les a prises et jetées pêle-mêle parmi les siennes sans même changer leurs numéros d'ordre. Quant aux siennes, elles sont, pour la plupart, fort insignifiantes ; il les emprunte à des éditions sans valeur qui reproduisent ou altèrent maladroitement les éditions de Giunta, Alde, Lambin ou Gifanius, comme aussi, par exemple, les éditions de Paré, Gryphe, Faye, Nardi et le traducteur français, le baron de Coutures. Moins une autorité a de valeur, plus il s'attache à nous la donner tout entière.

Il existe aussi quelques collations des Mss de Vossius, ainsi que la collation de la bibliotheque publique d'Oxford que le libraire de Londres eut le mérite *de réunir*. Les neuf autorités restantes sont : une certaine édition de Bâle de 1531, les notes marginales de cette édition, une collation de l'édition de Vérone de 1486 et des bribes de trois Mss inconnus qu'il donne en marge, une deuxième collation de la Bodléienne, enfin, les deux Mss de Leyde à l'importance capitale. Ces deux dernières autorités sont les seules qu'il ait collationnées lui-même. Comment s'est-il acquitté de sa tâche? Il n'a pas noté une leçon sur trois ; il néglige ordinairement les variantes les plus importantes ; les leçons qu'il donne sont aussi souvent fausses que bonnes. Ce qu'il a emprunté et jeté en tas dans son édition est en général aussi insignifiant que les barbouillages d'un écolier. Sa légèreté est si prodigieuse que les collations de Vossius, qu'il emprunte à Tonson, sont ou doivent être celles-mêmes des Mss de Leyde (voir note V, 471, un éclatant exemple d'une fausse leçon qu'il copie servilement dans Tonson et attribue à son in-4° de Leyde). Qui plus est, la leçon Bm de l'édition de Londres et son X ne sont autre chose absolument que la leçon du Mss d'Oxford, de sorte que nous avons ce résultat comique d'un même Mss cité deux fois comme deux sources différentes.

Les différentes leçons ne sont donc pas seulement inutilement encombrantes, elles sont encore pleines de pièges et ont égaré tous ceux qui, comme Wakefield, s'y sont fiés.

Ainsi, entre ses mains, les deux incomparables Mss de Leyde ont été

Digitized by Google

moins qu'inutiles. Ce qu'il tire de son propre fond est pire que ce qu'il emprunte, quelque pauvre que ce puisse être. Il n'a collationné aucune des vieilles éditions, celle de Vérone exceptée, et, de ce côté, il avait trouvé la chose faite, et mieux qu'il ne l'eût faite lui-même. Ses notes explicatives ne valent pas beaucoup plus. Il a entassé pêle-mêle celle des principaux éditeurs; mais, excepté lorsqu'il s'est agi de Virgile, d'Horace et d'un ou deux autres poètes des plus connus, dont les index se trouvent dans toutes les mains, il n'a même pas complété les citations des savantes notes de Lambin qui, vu son grand âge, n'avait pu qu'indiquer. Dans un cas même il a donné comme du Cicéron une note de Lambin. Dans ses deux énormes volumes, il n'y a pas pour une semaine de travail véritable en dehors de ce que l'on peut faire avec des ciseaux et de la colle. Rarement, un travail est resté aussi au-dessous du programme et des circonstances.

D'Havercamp à Wakefield, rien ne nous arrête. Ce dernier donne au monde, en 1796-1797, ses trois volumes ; ils rivalisent de grosseur avec ceux de l'autre. Tel quel, cependant, l'ouvrage est bien à lui; ce n'est pas seulement le fait d'un compilateur indolent. Gilbert Wakefield avait une qualité dont un critique peut difficilement se passer : il rejetait toute autorité qui ne reposait pas sur des bases sérieuses. Une leçon pouvait avoir été donnée édition après édition pendant des siècles ; il n'admettait pas que cela seul fût un titre pour la maintenir. Il se mit donc à faire une révision nouvelle en s'appuyant seulement sur l'autorité de Mss. Ni son savoir, ni son activité, ni son habileté, ni son goût, n'étaient à la hauteur d'une tâche pareille. Il déclare qu'il collationna cinq Mss anglais, parmi lesquels notre Mss de Cambridge, et la plupart des vieilles éditions. Il s'acquitta de cette tâche avec une négligence incroyable. Il avait à son entière disposition le Mss de Cambridge; on aurait donc pu croire qu'il apporterait quelque soin à cette collation, mais elle est absolument infidèle.

D'après cela, aussi bien que d'après ses notes mêmes et la nature du fait, il est évident pour moi que ses autres collations ne doivent pas inspirer plus de confiance. Et quand bien même le contraire aurait eu lieu, on en aurait tiré peu de profit, car Wakefield n'avait aucune notion des relations véritables qui unissaient l'un à l'autre ces derniers Mss. Il les considérait chacun comme une autorité indépendante, et dante, et croyait ne pas mal faire si les mots qu'il mettait dans son texte se trouvaient dans l'un ou l'autre de ces Mss. Prenant à Havercamp les leçons des Mss de Leyde, il ne put, par conséquent, en avoir une connaissance approfondie. Ne connaissant ni la langue ni la philosophie de l'auteur, il s'efforça d'expliquer tous les mots qu'il mit dans son texte, dans de longues notes ampoulées et pleines de verbiage. Il fit son travail avec une étrange précipitation ; il en avait commencé la première partie, qu'il n'avait pas encore lu les autres parties du

Digitized by Google

poème; quand il y arriva, il avait oublié ce qui précédait. Incurablement vaniteux et ne soupçonnant nullement la distance immense qu'il y avait entre lui et Lambin, il attaque les plus brillantes, les plus certaines corrections de cet incomparable érudit, dans un abominable jargon et avec des injures dont la violence paraîtrait excessive, même s'il s'agissait de condamner les erreurs de Wakefield. C'est ainsi que, par une fatalité ou une autre, en tombant aux mains d'un Gifanius, d'un Havercamp, d'un Wakefield, au lieu d'un Saumaise, d'un Gronovius, d'un Heinsius, d'un Bentley, la critique de Lucrèce resta pendant des siècles au point où l'avait laissée Lambin, on peut même dire qu'elle rétrograda. Wakefield eut cependant parfois des éclairs de génie; on verra, par mes notes, qu'on lui doit d'assez nombreuses corrections. Mais, depuis la première jusqu'à la douze centième page de ses in-4°, il n'y a pas un mot d'éclaircissement sur le texte ou sur la philosophie de Lucrèce qui mérite les remerciements du moindre écolier, tant son esprit était irrémédiablement inattentif et dépourvu de logique. Cependant, grâce à l'audace de ses assertions prétentieuses, il fut considéré, même par des savants, comme ayant fait quelque chose pour Lucrèce. Il reçut les félicitations de Heyne et de Jacobs : « *Hominibus modestis et ab omni iudicii subtilitate abhorrentibus* ». Plus de trente ans après, Forbiger, préparant sa compilation à l'usage du public, l'invoque comme autorité suprême Plus tard, enfin, c'est un savant tel que Ph. Wagner qui en appelle à Wakefield dans ses notes sur Virgile. Bien que tardive, la vengeance devait venir.

G. EYMARD. (*A suivre.*)

---

## TITE-LIVE, — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

De même le livre 100 se rattache étroitement au livre 101; dans le premier, en effet, Pompée reçoit le commandement en chef dans la guerre contre Mithridate, guerre qui est racontée dans le second. Ces inconvénients seraient encore plus manifestes si, au lieu de voir dans cette division par décades une simple forme, on lui accordait quelque importance au point de vue pratique et si l'on admettait que chaque décade n'a été publiée que pour elle-même et que l'ensemble a été ainsi divisé pour être mis à la portée des lecteurs. Quant à l'auteur lui-même, il ne parle pas de décades, lorsqu'il jette un coup-d'œil rétrospectif sur les parties de son œuvre déjà écrites, v. 31, 1, 4; — au contraire, dans ce passage, il semble diviser ses 30 premiers livres en deux séries égales, afin

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

de montrer la différence considérable qui existait entre les deux périodes traitées dans chacune de ces parties ; de ces deux séries de 15 livres, la première se serait partagée en une demi-décade et une décade entière bien plus facilement qu'en une décade suivie d'une demi-décade. Les grammairiens ne connaissent pas davantage les décades ; on ne les trouve mentionnées que dans une lettre du pape Gélase, de 496. Comme Tite-Live publiait successivement les diverses parties de son œuvre, peut-être a-t-il jugé à propos de publier en sections de 10 livres certaines parties qui se prêtaient à cette division ; mais il n'a pas voulu par là s'imposer l'obligation de diviser de la même manière le tout ou la plus grande partie de son œuvre, et de faire violence à son sujet, pour sauvegarder la forme

Polybe ne commença son œuvre qu'à un âge déjà avancé ; il avait fait de nombreuses recherches, il était muri par l'expérience d'une existence remplie d'événements divers ; aussi pouvait-il donner d'avance sur la division et sur la disposition de son sujet un plan très détaillé, (v. Pol. 1, 2, 13 ;—3, 1-4), qui, au besoin, aurait pu être exécuté facilement par un autre, dans le cas où il ne lui eût pas été permis à lui-même de le mener à bien. Mais Tite-Live n'avait guère que trente ans quand il se mit à écrire son histoire ; il avait été élevé dans les écoles de rhéteurs, il était absolument étranger à la vie politique ; le sujet qu'il s'était choisi était bien supérieur en étendue et en difficultés à celui de Polybe. Ce sujet, l'avait-il approfondi, s'en était-il rendu maître au point qu'il eût pu, avant de rien écrire, exposer jusque dans les plus petits détails, la disposition qu'il entendait suivre ? savait-il avec exactitude combien son travail comprendrait de divisions et de subdivisions, combien de livres seraient consacrés à chacune de celles-ci, et qui plus est, s'était-il tracé d'avance un plan numérique général divisé en quatre périodes de 550, 100, 50, et 34 années ? La mort des personnages importants devait-elle, dans sa pensée, occuper une place marquante dans les livres où elle serait rapportée, et même, lorsqu'il s'agirait de personnages qui eussent entre eux quelque ressemblance, leur mort devait-elle être racontée dans des livres qui fussent en rapport numérique les uns avec les autres ? Si l on admet que Tite-Live ait réellement prévu et réglé d'avance tous ces détails si minutieux, il faut avouer de deux choses l'une, ou bien qu'il était doué d'une puissance de travail et de réflexion plus grande encore que Polybe, et qu'il a pu ainsi en bien peu d'années étudier à fond et ordonner judicieusement un nombre prodigieux de matériaux, ou bien qu'il s'est contenté d'acquérir une connaissance superficielle de son sujet avant de se tracer un plan et d'établir une division. Dans le premier cas, on est obligé d'admettre qu'avant de se mettre à l'œuvre, Tite-Live avait passé en revue toutes les sources auxquelles il devait puiser, afin d'établir par là le nombre de livres que comprendrait son histoire, et de ne donner à ces livres ni trop ni trop peu d'étendue ; il avait dû également

Digitized by Google

déterminer avec le plus grand soin ce qu'il lui fallait dans chaque source adopter ou rejeter, ce qu'il ajouterait lui-même, et comment il ordonnerait tous ses matériaux. Or, Tite-Live était loin de connaître aussi familièrement ses sources et de posséder aussi exactement son sujet ; son procédé, indiqué déjà plus haut en quelques mots, démontre suffisamment le contraire. D'ailleurs, bien des erreurs et des inexactitudes auraient été impossibles, s'il eut été tout à-fait maitre de son sujet. En outre, s'il avait connu d'avance et en entier le fond de son histoire, s'il avait, avant d'écrire, établi avec précision la division que comportait l'œuvre et le nombre de livres qui devaient y entrer, aurait-il montré, en face de l'importance croissante et du développement continuel de son sujet, autant d'étonnement et d'inquiétude qu'il en montre 31, 1, 5 : « *jam provideo animo, veluti qui proximis litori vadis inducti mare pedibus ingrediuntur, quidquid progredior, in vastiorem me altitudinem ac velut profundum invehi et crescere poene opus, quod prima quœque perficiendo minui videbatur ?* » — Et d'ailleurs comment expliquer l'aveu que lui prête Pline l'ancien si l'on suppose qu'il avait déterminé le nombre de ses livres, et s'était fixé d'avance un but bien précis?

Quant à son prétendu plan numérique, il n'est pas non plus sans présenter bien des difficultés. Tite-Live a-t-il voulu terminer une division de son œuvre au livre 30 ou au livre 108, parce que le livre 30 marquait la fin de cinq siècles et demi et le livre 108 celle d'un siècle, ou bien parce que dans le premier cas Scipion venait de mettre fin à la seconde guerre punique, et que dans le second César, après avoir achevé la soumission de la Gaule, se trouvait prêt à tourner ses armes contre l'aristocratie ? La guerre sociale qui ne commence qu au livre 71, devrait être déjà exposée dans les livres 69 et 70, si l'on voulait obtenir un intervalle exact de 100 ans entre cette guerre et la fin de la première guerre punique. La ruine de Carthage passe presque inaperçue, ainsi que la guerre des Cimbres, parce que la guerre contre Viriathe, qui est annoncée déjà au livre 47, mais ne commence réellement qu'au livre 58, doit être mise en parallèle avec la guerre de Numance et celle de Jugurtha, etc.

Il est certain, comme on l'a déjà remarqué plus haut, que Tite-Live éprouve une sympathie particulière pour les personnages éminents, et que leur mort est pour lui une occasion de faire leur éloge ; mais quant à dire que cette admiration se manifeste à la fin des époques où s'est exercé leur influence, voilà ce qu'on ne saurait établir pour la plupart d'entre eux, et si on peut le faire parfois, c'est en donnant des raisons qui sont peu naturelles. Ainsi l'éloge de Camille se trouve au début du 7e livre ; celui de Sylla se trouvait au début du livre 90, qui de plus, comme on l'a remarqué plus haut, se rattachait aux livres suivants. La mort de César, de Brutus et d'Antoine se trouvait naturellement placée à la fin d'un groupe de livres ; il ne pouvait en être autrement, de même

Digitized by Google

que de la mort de Marius. Mais celle de Fabius était rapportée deux ans avant que la guerre fut terminée, et celle d'Aemilius Paulus se trouvait racontée dans un livre qu'il est plus naturel de rattacher aux suivants que d'en faire la conclusion de ceux qui précèdent Au même endroit se trouve la mort de Persée qui n'obtient du reste pas plus de *laudatio* que Philippe et Jugurtha. La mort du premier Scipion est même mentionnée deux fois, v. 38, 53, 8 et 39, 50, 10 (cf. 52, 1 et 9), et Tite-Live lui accorde des éloges précisément à un endroit de son œuvre où ces éloges n'ont pas de raison d'être ; voilà ce qui n'eut pas été possible, si Tite-Live avait réellement déterminé d'avance avec précision, la disposition dont il a été question plus haut. Il est donc bien difficile d'admettre que Tite-Live ait connu assez complètement toute l'étendue de son sujet pour se proposer un pareil plan, et qu'il ait été capable de le mener à bonne fin ; il n'y a pas moins lieu de douter qu'avec son caractère simple et loyal il ait imaginé et se soit efforcé de suivre scrupuleusement une disposition faite avec autant d'art, sans avoir une connaissance exacte de la matière qu'il avait à traiter. Mais d'autre part il est certain que dès le début de son œuvre il avait un plan bien arrêté : il voulait laisser de côté l'histoire des peuples étrangers, v. 8, 24, 18 ; — 29, 29, 5 ; — 35, 40, 1 ; — 39, 48, 6, et exposer dans toute son étendue l'histoire du peuple romain, v. Pr. 1 ; — 21, 1, 1 ; — 31, 1, 2 ; — cette histoire, il la divisait en deux parties. Par les expressions de sa préface « *festinantibus ad hæc nova* » (§ 4) et « *nostra aetas* » (§ 5) il distingue évidemment les temps nouveaux des temps anciens, et par *hæc* et *nostra* il désigne avec une clarté suffisante l'époque où il vivait lui-même. Cette époque commence pour lui au moment ou éclate la guerre civile de César et de Pompée ; la chose est assez vraisemblable en elle-même, attendu que l'auteur avait à peu près dix ans au début de cette guerre ; on peut en outre apporter à l'appui le titre nouveau que prend la partie de l'œuvre relative à cette guerre, le premier livre de Florus qui finit avec l'an 700, et la remarque de Servius citée plus haut. Cette division est indiquée assez nettement dans sa préface par « *donec ad kæc tempora... perventum est* (§ 9) et *nuper* (sans doute au temps des proscriptions de Sylla, comme chez Salluste) *divitiæ avaritiam... invexere* (§ 12). C'est par exception que Tite-Live a donné place dans ses premiers livres, quand il traite de l'époque de la République, aux discussions politiques si longuement développées par les derniers Annalistes ; au contraire il ne parle que rarement de la situation intérieure, de la constitution, des questions militaires et financières, du commerce, etc. ; — il cherche de préférence à raconter les guerres. Les guerres importantes forment comme le noyau autour duquel se groupe tout le reste à titre de préliminaires et d'introduction.

Mais Tite-Live a-t-il voulu introduire dans le récit de ces guerres certaines divisions se ramenant toutes aux deux grandes périodes qui

Digitized by Google

servent de fondement à l'œuvre totale, et a-t-il cherché par là à rendre l'ensemble de l'histoire plus facile à saisir d'un coup d'œil et à en enchaîner plus étroitement les parties? Pour arriver à ce but, il avait à sa disposition les courtes compilations analogues au *Liber Annalis* d'Atticus non moins que les œuvres plus détaillées de Gellius et de Valérius. Ou bien a-t il simplement raconté ces guerres l'une à la suite de l'autre, de manière à compléter son histoire par des additions successives? C'est là une question qu'on ne saurait résoudre avec certitude, attendu que nous ne possédons qu'une faible partie de l'œuvre primitive. Toutefois les introductions déjà citées et le sommaire que nous donne Florus au début de son œuvre montrent bien que Tite-Live avait réuni certains groupes de guerres plus importantes, et qu'il entendait distinguer et publier séparément plusieurs parties précédées d'une préface spéciale. C'est ainsi qu'il devait naturellement réunir les combats que les Romains soutinrent pour leur existence, contre les peuplades les plus voisines, les Volsques, les Eques, les Sabins, les Fidénates, les Veiens, liv 2-5; puis les guerres qui assurèrent leur suprématie en Italie, liv. 7-15, avec le liv. 6 pour introduction. A ces guerres se rattachaient les combats qui valurent aux Romains l'empire du monde, d'abord contre les Carthaginois, les états helléniques d'Orient et les Hellènes eux-mêmes, liv. 15-52; — puis, la guerre contre Viriathe servait de transition aux guerres contre les peuples barbares d'Occident, du Sud et du Nord, liv. 53-68; — enfin venait la période ou Rome se trouva en lutte à l'intérieur en même temps qu'à l'extérieur. Parmi les guerres de cette troisième catégorie, il en est qui occupent une place particulièrement importante ; ce sont : la première et la seconde guerre punique, liv. 16-19 et 20-30, séparées par le livre 20 qui sert de transition; les guerres d'Orient, liv. 31-45; — les guerres contre Philippe, liv. 31, 33, 30; la guerre d'Etolie et de Syrie, qui est annoncée dès le livre 33, 39, cf. 34, 57; — 35, 12, 19, mais qui n'éclate qu'au livre 36 où elle est racontée; — au livre 37 est exposé la guerre de Syrie, au livre 38, celle de Galatie et d'Etolie. Déjà un passage du livre 39, 23,5 fait prévoir et prépare la seconde guerre de Macédoine qui, différée par la mort de Philippe, v. 40, 57, 2, éclate enfin au livre 42, 30, 8 et se termine au livre 45. Les livres 46-48 sont consacrés aux résultats de cette guerre et servent de transition au récit des dernières luttes de cette grande période; déjà on voit se préparer la troisième guerre punique.

(*A suivre.*)

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

AVRIL CINQUIÈME ANNÉE. — N° 4.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. le Recteur Chaignet, pour se délasser de ses grands traités sur la psychologie des Grecs, vient de faire paraître chez l'éditeur Vieweg des *Essais de métrique grecque* [1] qui attestent une fois de plus et sa puissance de travail toute juvénile et l'étendue surprenante de son érudition. Il y a vingt-cinq ans, M. Chaignet présentait à la Faculté des Lettres de Paris la première thèse de métrique qu'elle ait eu à examiner ; elle traitait du vers iambique sous ses diverses formes (*De Versu Iambico*, Paris, Durand, 1863). C'est la même question qui remplit la plus grande partie du volume publié aujourd'hui ; elle est précédée d'une introduction sur les principes généraux de la métrique grecque, qui est certainement ce que nous possédons de plus complet, de plus clair et de plus sensé en cette matière. Nous insistons sur cette dernière qualité. On sait en effet que la métrique ancienne, science de faits précis, a donné lieu, en Allemagne, à des systèmes arbitraires qui prétendent faire la leçon, non pas seulement aux métriciens grecs et latins, mais même aux meilleurs poètes. Hermann, Boekh, MM. Westphal et Christ, sont allés dans cette voie jusqu'aux extrêmes limites de l'absurde. Il paraît toutefois qu'on commence à en revenir. Quant à M. Chaignet, n'y étant jamais allé, il n'a pas à réparer son passé. Respectueux de la tradition, convaincu que les anciens avaient de leur langue un sentiment auquel l'érudition la plus

[1] *Essais de métrique grecque ; le Vers Iambique*, précédé d'une Introduction sur les principes généraux de la métrique grecque, par A.-Ed. CHAIGNET, recteur de l'Académie de Poitiers, Correspondant de l'Institut (in-8°, 280 p.).

Digitized by Google

vaste ne saurait suppléer, il fonde sa théorie, aujourd'hui comme autrefois, sur la lecture raisonnée des poètes, sur l'étude des travaux, forts subtils à interpréter, des métriciens anciens. Là est la grande force comme aussi la saine originalité du livre que nous recommandons à nos lecteurs La jeune école des érudits français, qui, trop souvent, a le tort d'emboîter le pas à des maîtres aussi aventureux qu'exotiques, aura profit, pensons-nous, à prendre parmi nous son guide : M. Chaignet a toutes les qualités qui désignent à ce rôle, non pas seulement pour Poitiers, mais pour ailleurs.

* * *

La question de la reconstruction des Facultés de Poitiers vient encore de faire un pas; nous voudrions dire un pas décisif. Mais l'expérience acquise commande la circonspection à nos espérances. Dans la séance du 18 mars dernier, le Conseil municipal, sur le rapport de M. Girardin au nom de la Commission de l'Instruction publique et après une discussion approfondie, a porté la subvention, primitivement fixée à 300,000 francs, au chiffre de 500,000. Des démarches sont faites auprès du gouvernement, pour qu'il élève d'autant sa part. Dans ce cas, c'est un million qui serait consacré à nos édifices d'enseignement supérieur. Nancy et Rennes figurant au budget de 1887 pour la somme ronde d'un million, dont moitié à la charge des villes intéressées, il y a lieu d'espérer que Poitiers, se décidant aux mêmes sacrifices, sera traité avec la même faveur.

Tout en élevant sa subvention par un vote a peu près unanime (il n'y a eu que deux voix dissidentes), le Conseil a écarté l'emplacement de la caserne Sainte-Catherine, condamné par l'opinion aussi bien que par les intéressés, et le projet des Instituts isolés; il a décidé, à l'unanimité moins une voix, que la reconstruction aurait lieu sur place. Une somme suffisante serait prélevée sur le crédit total pour la restauration des bâtiments existants. Nous croyons que ce vote répond aux désirs de l'opinion; il donne satisfaction aux vœux du Conseil Général des Facultés qui, le 17 mars, à l'unanimité des membres présents votait la résolution suivante : « Sans entrer dans la discussion des voies et moyens des divers projets relatifs à l'agrandissement des Facultés et confiant dans la libéralité de l'État et du Conseil Municipal, le Conseil Général des Facultés émet le vœu que les constructions nécessaires pour la création d'Instituts séparés de la Faculté des Sciences soient installées sur un emplacement contigu aux bâtiments actuels, de manière à conserver intactes l'unité des services et la cohésion des enseignements et qu'il soit tenu compte, dans les devis, des améliorations et aménagements pour les services qui y seront maintenus. »

Nous sera-t-il permis d'espérer qu'aucune lenteur administrative n'empêchera de passer des vœux aux actes et des votes aux constructions?

Digitized by Google

L'empressement avec lequel le Conseil supérieur de l'Instruction publique vient d'appuyer les projets du gouvernement pour le transfert des Facultés de Douai à Lille, est un enseignement qui parle assez haut. Dès à présent la création des grands centres universitaires a passé de la théorie à l'exécution; l'intérêt supérieur de la science le réclame, la logique inhérente aux choses y achemine. Ces centres absorberont en peu de temps les Facultés plus petites, ou mal placées ou mal défendues par l'esprit local. Poitiers, par son passé autant que par sa situation topographique, est désignée pour devenir un de ces centres; mais il y aurait de la naïveté à croire que ces avantages lui confèrent seulement des droits; ils lui créent surtout des devoirs.

Aux conseils élus, représentants de l'opinion locale, de comprendre ces devoirs et de les remplir. Le Conseil municipal de Poitiers en votant un projet convenable avec une subvention suffisante, a prouvé qu'il avait l'intelligence de la situation. Il n'est que temps que l'administration hâte les solutions pratiques qui sont de sa compétence et de son ressort; sans quoi l'on dira de Poitiers avant peu, ce que M. J. Simon a dit de Douai, après le vote du Conseil supérieur : « *Et maintenant on peut mettre en adjudication l'herbe qui poussera dans les rues.* »

***

Le 19 avril, à sept heures du matin, s'ouvriront à la Faculté des lettres les épreuves de la licence.

---

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### Les Problèmes de la Morale contemporaine

(4e ARTICLE)

### LA RESPONSABILITÉ

#### I.

La liberté et la responsabilité sont unies par des liens si étroits de dépendance et de solidarité qu'il est presque impossible de les étudier isolément. Elles existent et se démontrent l'une par l'autre; elles s'accroissent, diminuent, disparaissent l'une avec l'autre; en un mot, leurs destinées sont communes. Tout le monde accorde que si nous n'étions pas libres, nous ne serions pas responsables; on pourrait ajouter que, si nous

Digitized by Google

n'étions pas responsables, nous ne serions pas libres, puisque la responsabilité est une des preuves, et même suivant M. Beaussire, la plus solide des preuves de la liberté. Nous plaçons donc la question de la responsabilité immédiatement après celle de la liberté; en parlant de la première, nous aurons l'occasion de contrôler et de compléter l'étude que nous avons faite de la seconde.

Quelques mots suffiront pour rappeler le sens général et les conclusions de cette étude. Nous avons pris successivement à partie certaines formules courantes, qu'on accepte et qu'on répète de confiance, et qui ont le tort d'être inexactes ou vides de sens.

Ainsi il est inexact, à notre avis, de dire que l'acte libre est une *création ex nihilo*, un *commencement absolu*. Nous savons parfaitement qu'on ne prend pas ces termes à la rigueur, et tout le monde reconnaît que l'homme ne crée rien et ne saurait produire l'absolu. Mais quel sens alors faut-il attacher à ces expressions ? M. Renouvier [1] qui regarde l'acte libre comme un absolu *sui generis* signale d'abord et compte les servitudes que subit notre puissance de vouloir. Premièrement cette puissance n'existe pas par elle-même ; elle est *donnée*, avec ses conditions d'existence qui ne sont qu'en partie connues : de plus elle agit toujours sous l'impulsion de motifs et de mobiles dont elle ne saurait se passer : enfin elle ne peut s'exercer sans se détruire elle-même ; elle contracte en effet des habitudes qui l'affaiblissent peu à peu, et finissent par l'anéantir : mais ces liens dont est chargé l'agent moral ne touchent pas à l'indépendance de l'acte libre considéré comme tel. Quelles que soient les circonstances qui le précèdent ou l'accompagnent, le choix entre deux partis possibles reste *insolidaire*, il est absolu dans son genre.—Il est très difficile de contester des assertions de ce genre, puisque tout auteur est le maître de faire signifier ce qu'il veut aux termes qu'il emploie. Si on ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une chose soit déclarée à la fois *absolue* et *conditionnée*, si ces deux appellations appliquées à un même objet ne semblent pas contradictoires et incompatibles, on ne peut sans doute traiter l'acte libre *d'absolu*. Mais généralement on réservait ce nom pour *ce qui, dans la pensée comme dans la réalité, ne dépend d'aucune autre chose ;* telle est la signification consacrée par l'usage et indiquée par l'étymologie elle-même. Quel avantage peut-on trouver, dans une question déjà très confuse et pleine d'équivoques, à changer le sens des mots? — Ces observations s'appliquent également à la *création ex nihilo*.

Nous avons appelé aussi l'attention sur une autre phrase souvent citée, qui impose par son allure dogmatique, et qui n'est au fond qu'une platitude ou une absurdité. *L'homme*, dit-on, *n'obéit pas toujours au motif le plus fort*. Si on entend par là que l'homme néglige parfois le devoir ou l'honneur pour courir à ses plaisirs ou servir ses intérêts, on ne fait

[1] Renouvier, *Critique philosophique*, année 1880, I, p. 169.

Digitized by Google

qu'énoncer, sous une forme sentencieuse, la plus banale et la plus insignifiante des observations. Mais si on voulait dire qu'il n'obéit pas toujours au motif qui est le plus fort *pour lui*, on tomberait dans une contradiction manifeste. Cette formule tient cependant une place importante parmi les preuves classiques de la liberté.

C'est encore une erreur que d'écrire des propositions comme celle-ci : *Au moment même ou nous agissons*, nous sentons que nous pourrions agir autrement. Rien n'est plus faux que cette assertion. L'ambiguïté des possibles persiste pendant toute la durée de la délibération, dont elle est l'essence et la condition indispensable ; mais elle a disparu complètement quand l'homme se décide et choisit pour agir. A ce moment, en effet, il ne reste qu'un seul des motifs ou mobiles qui étaient entrés en lutte et se disputaient la prépondérance. Tous les autres ont été annulés ou évincés, et c'est nécessairement à ce motif unique que nous conformons notre conduite.

La phraséologie qui a cours dans l'enseignement, sur cette question de la liberté, est donc très défectueuse et contribue pour une large part à embrouiller encore un sujet déjà assez obscur par lui-même. Pour procéder à la façon des grammairiens qui recommandent d'éviter les locutions vicieuses, nous ajouterons :

Ne dites pas : *La liberté est en dehors et au-dessus de la série des phénomènes ;* mais dites : La production d'un acte libre est indissolublement liée à l'existence des phénomènes d'intelligence et de sensibilité qu'on appelle motifs et mobiles; isolée de ces phénomènes, la liberté ne serait qu'une force indéterminée, sans aliment, sans direction, sans application, qui ne saurait exister, qu'on ne peut même concevoir [1]. Toute décision réfléchie, quelle qu'en soit la nature, est déterminée par un motif. Si, dans le cours de la délibération, l'homme forme ou abandonne un projet, caresse ou repousse une espérance, il ne le fait pas sans raison ; de plus, *il ne peut affaiblir ou fortifier aucune idée, aucun sentiment, que par le moyen d'autres idées et d'autres sentiments.* La volonté n'est donc que le pouvoir de faire attention, d'ajouter ou d'opposer les uns aux autres les motifs et les mobiles, jusqu'à ce que l'un d'eux triomphe. Il arrive un moment dans la délibération où un souvenir, une crainte, un désir, en un mot une raison quelconque, sérieuse ou frivole, basse ou généreuse, vient couper court à toute hésitation et nous détermine à en finir ; c'est de cette considération suprême que dépend la décision. Sans doute c'est notre volonté qui jette ce dernier poids dans la balance, mais sans lui et par elle-même, elle eut été impuissante.

[1] « La colombe légère, lorsqu'elle fend d'un vol rapide et libre l'air dont elle sent la résistance, pourrait croire qu'elle volerait encore mieux dans le vide. Mais, dans le vide, elle n'avancerait pas, malgré ses efforts, car elle manquerait du point d'appui nécessaire pour se soutenir ». Kant, Introduction à la *Critique de la raison pure*, édit. Hartenstein, p. 38.

Digitized by Google

La doctrine de la liberté doit se garder de deux excès. D'un côté, on prétend que ce que l'âme *est et sera* se trouve déterminé par sa nature, comme dans la monade leibnizienne. C'est là l'opinion des déterministes et nous ne pouvons l'adopter. Il est impossible en effet de mettre sur la même ligne toutes nos actions ; et si la fatalité règne en maîtresse absolue sur une partie de notre vie, la liberté garde sa part, qu'on ne saurait lui enlever. Je céde sans résistance possible à l'évidence d'un axiome, mais je suis le maître de porter et d'arrêter mon intention sur tel objet ; je ressens en moi, sans songer à me l'imputer, l'entraînement d'un penchant et d'un désir quelconque, mais je sais aussi que j'ai le *pouvoir* de combattre ce penchant ; les deux états ne peuvent être confondus. Mais, d'autre part, il ne faut pas soutenir, sous peine de tomber dans l'erreur opposée, que ce *pouvoir* s'exerce dans une condition absolue d'indépendance, qu'il plane dans une région nouménale au-dessus de la constitution physique, de l'état des organes, de la nature morale, des penchants héréditaires, de l'éducation, du milieu, sans que toutes ces causes réunies puissent porter la moindre atteinte à son autorité souveraine. Il est permis de rêver une telle liberté, mais elle n'existe pas en ce monde.

Nous sommes bien forcés de nous contenter d'une liberté *humaine*, imparfaite, mélangée, dans laquelle notre action propre se combine avec les influences qui s'imposent à nous et auxquelles aucune de nos déterminations ne peut échapper complètement. La part respective de notre œuvre personnelle et de ces influences fatales varie d'une action à l'autre suivant les circonstances ; c'est pourquoi le niveau de la liberté morale se déplace sans cesse et passe par un nombre infini de degrés. Mais la liberté pure de tout alliage est un idéal placé trop haut pour notre nature.

Si on proteste au nom de la conscience, qui ne ressent rien de toutes ces sujétions et proclame au contraire notre entière indépendance, nous répondrons que les renseignements fournis par la conscience peuvent être inexacts et très incomplets. Qu'on se rappelle ces cas si nombreux, si sérieusement observés, de suggestion hypnotique, qui sont inexpliqués encore, mais dont il serait puéril de contester l'importance. « Je puis dire à un hypnotisé pendant son sommeil : Dans dix jours vous ferez telle chose à telle heure, et je puis écrire sur un papier daté et cacheté ce que je lui ai ordonné. Au jour fixé, à l'heure dite, l'acte s'accomplit et le sujet exécute mot pour mot ce qui lui a été suggéré ; il l'exécute *convaincu qu'il est libre, qu'il agit ainsi, parce qu'il l'a bien voulu et qu'il aurait pu agir autrement;* et cependant si je lui fais ouvrir le pli cacheté, il y trouvera annoncé dix jours à l'avance l'acte qu'il vient d'exécuter... Ce qu'il y a de remarquable, c'est que si l'acte suggéré est un peu étrange, un peu insolite, le sujet cherche des raisons pour expliquer et justifier ce qu'il fait, et il en trouve. L'initiative de son acte lui paraît venir de son propre fond, tandis que pourtant sous l'empire de la détermination qu'on lui a fait prendre, il marche au but avec la fatalité d'une

Digitized by Google

pierre qui tombe [1]. » Ce sont là des anomalies, dit-on ; mais ne peut-on voir aussi, dans ces faits étranges, une révélation de ce qui se passe en nous, même à l'état normal? Si une simple suggestion peut produire de tels effets, quel ne sera pas l'empire des inclinations héréditaires, inconscientes, que nous apportons en naissant? *Ne dites* donc *pas* avec un philosophe contemporain : *La liberté se montre, elle ne se démontre pas.* Non, la liberté ne se montre pas telle qu'elle est ; nous ne la voyons pas enveloppée des mille influences qui la pénètrent de toute part. Son existence a besoin d'être démontrée, et le témoignage incertain du sens intime doit être confirmé, comme nous le verrons plus loin, par des preuves positives tirées de l'idée de moralité.

Il n'était pas inutile de rappeler ces notions sur la liberté, avant d'aborder la question de la responsabilité. Nous y arrivons maintenant, et nous retrouvons l'excellente thèse de M. Lévy-Bruhl, qui va nous servir de guide.

## II.

De tout temps, la sagesse des nations a proclamé que les conséquences bonnes ou mauvaises d'une action sont à la charge ou au bénéfice de celui qui l'a librement accomplie. C'est là un principe de sens commun, d'une évidence telle qu'il semble prévenir toute équivoque et défier la contradiction. Cependant cette évidence instinctive ne suffit pas pour démontrer une vérité. Il est certain que nous sommes portés à juger et à traiter nos semblables d'après ce qu'ils font ; et que pour notre propre compte, nous trouvons tout naturel et absolument juste d'accepter les conséquences de nos actes. Mais sommes-nous fondés à porter ces jugements sur nous et sur les autres, et à décerner ainsi le blâme et l'éloge, les peines et les récompenses? C'est là une question que ne peut résoudre un vague appel au sens commun et à la croyance du genre humain. M. Lévy reconnaît parfaitement que la notion de responsabilité règne sur la vie morale de tous les hommes, sans que son autorité ait jamais été discutée ou qu'on ait songé seulement à mettre en cause sa clarté. Mais il se demande si cette clarté n'est pas plus apparente que réelle. « Une idée nous semble claire, dit-il, simplement parce que nous n'y avons jamais réfléchi ; mais nous ne sommes fondés à la tenir pour claire que si nous pouvons nous rendre un compte exact de son contenu. Toute autre clarté risque fort de s'évanouir à l'examen et de céder la place a une obscurité où l'esprit se trouve d'autant plus embarrassé qu'il se croyait assuré de n'avoir rien de pareil à craindre [2]. » M. Lévy fait donc l'inventaire de ce que contient la notion de responsabilité. Il commence par en retirer les

[1] Beaunis, *Le Somnambulisme provoqué*, p. 181 et 183.
[2] Lévy-Bruhl, *l'Idée de responsabilité*, p. 8.

Digitized by Google

idées de liberté, de justice, de mérite et de démérite, de sanction morale, qu'on y introduit habituellement, mais qui ne lui appartiennent pas en propre. Cette soustraction opérée, l'idée de responsabilité se trouve réduite à fort peu de chose. Il reste bien la repression légale imposée à la société par la nécesssité de se défendre ; mais la *responsabilité morale* n'est plus qu'une forme vide, un vain simulacre qui se perd dans un nuage de métaphysique. La valeur absolue qu'on lui prête provient des folles prétentions de la raison, qui croit connaître les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes et juge de la réalité d'après ses conceptions.

L'*impertinence* de la raison, telle est la source de cette foi robuste que nous avons en notre responsabilité et en celle de nos semblables. Notre raison ne peut se résoudre à ignorer ce que sa nature même lui interdit de connaître ; elle conclut de ses idées à l'existence des objets correspondants. C'est ainsi qu'elle prétend mesurer la liberté, le mérite, la culpabilité de l'homme, et proportionner la récompense et le châtiment à la valeur morale des actes. De plus elle s'occupe de la justice divine, et enseigne, sans ménager les détails, ce que doit être cette justice, et comment elle se comporte à l'égard des bons et des méchants. Elle affirme l'existence d'une vie future, et sait pertinemment à quoi cette vie doit être employée. — Et pourtant sur tous ces points nous n'avons que des notions vagues, incertaines, relatives. « Que l'homme mesure tout à sa nature propre, à ses facultés de connaître, cela est naturel, quant à lui ; mais qu'il affirme que, objectivement, tout se mesure à elles, c'est une prévention que rien ne justifie [1]. »

En suivant la pensée de M. Lévy dans ses développements, on se demande ce que va devenir la morale ainsi désemparée, et n'ayant plus d'autre appui que les données de l'expérience. Ne court-elle pas risque de sombrer au milieu de ces incertitudes ? Nullement, et ceux que les prémisses de la théorie avaient effrayés sont pleinement rassurés par la conclusion. L'auteur commence par la critique de la raison, et il termine, en fidèle disciple de Kant, par un acte de foi, de soumission aveugle au devoir, qui seul *donne un sens à la vie*. Le premier devoir est de croire au devoir ; c'est là un sublime cercle vicieux, qu'il est impossible de faire [2]. Mais nous ne pouvons croire au devoir, sans croire en même temps à la liberté et à la responsabilité ; nous y croirons donc, comme à des choses inconnues. Il en sera de même pour l'infini, l'absolu, que, nous ne pouvons connaître, et dont nous aurons constamment la pensée présente à l'esprit : la place de l'absolu n'est pas supprimée dans la pensée ; invisible et présent, s'il n'est pas connu, il n'est cependant pas méconnu [3]. En un mot, les plus hautes vérités de la morale échappent

[1] Lévy-Bruhl, op. cit., p. 230.
[2] Lévy-Bruhl, p. 118.
[3] Id., p. 245.

Digitized by Google

à la science et relèvent de la foi ; la croyance supplée à la raison qui se sait impuissante et enfermée dans le cercle infranchissable de la relatidité.

Nous voudrions examiner de près cette doctrine, en comprenant nans notre étude les théories exposées par M. Guyau dans l'ouvrage que vous avons indiqué plus haut.

## III.

L'agent moral relève de plusieurs juridictions qui toutes peuvent lui demander compte de sa conduite. L'État, l'opinion publique, la conscience, Dieu même, se partagent le soin de récompenser ou du punir l'observation ou la violation de la loi ; et la nature de la sanction varie suivant la source d'où elle émane. Nous pouvons, à l'exemple de M. Lévy, diviser toutes ces sanctions en deux classes : les sanctions *objectives*, qui viennent du dehors, de causes qui nous sont étrangères ; et les sanctions *subjectives*, qui viennent du dedans, de la conscience même de l'agent.

Au premier rang des sanctions objectives, se place naturellement la répression légale, exercée par les pouvoirs publics, de tout acte contraire au bon ordre et au maintien de la société. Un jurisconsulte célèbre, Rossi, disait que l'ordre social est la raison appliquée à la coexistence et au libre développement des égalités humaines. Il faut ajouter que ces égalités humaines sont des *personnes*, qui, à ce titre, ont droit à la liberté et au respect ; la société dont elles font partie a pour mission de les protéger et de les défendre contre toute agression injuste. Quand donc une volonté perverse trouble cet ordre nécessaire et porte atteinte à la vie, aux biens, à l'honneur, aux droits d'autrui, la société a le devoir et par conséquent le droit de frapper le coupable et de le mettre dans l'impossibilité de nuire. Elle se trouve en effet dans le cas de légitime défense ; et le droit de se défendre, c'est le droit d'exister.

Mais jusqu'où s'étend ce droit de défense ? Quelles sont les mesures, offensives et défensives, qu'il autorise à prendre pour réprimer le mal ? Dans quel esprit ces mesures doivent-elles être appliquées au coupable ? — Cette question a soulevé de vives discussions et donné naissance à de nombreux systèmes, qui, malgré leurs différences partielles, peuvent se ramener à deux écoles principales.

La première soutient que le droit de défense s'arrête au point précis où cesse le danger pour la société.

Au delà commencent l'arbitraire, l'injustice, la cruauté. L'action pénale a sa source, sa raison d'être, sa mesure, dans la nécessité de préserver l'ordre social ; elle doit se renfermer strictement dans les limites que lui trace cette mission. Elle doit donc garder toujours un caractère essentiellement préventif ; son rôle ne consiste pas à infliger des souffrances au coupable, à lui faire expier sa faute, à exercer la vindicte publique ; ses

Digitized by Google

sentences sont orientées vers l'avenir et non vers le passé. Si la société punit, c'est pour se prémunir ; si elle châtie tel délit, qui est un fait accompli, c'est pour en prévenir le retour. Elle fournit des raisons suffisantes au délinquant lui-même pour l'empêcher de recommencer, et à ceux que son exemple aurait séduits pour les empêcher de l'imiter. Elle met le criminel dans l'impossibilité matérielle de nuire, et se sert de lui pour frapper de terreur les malfaiteurs latents qui auraient l'intention de marcher sur ses traces ; elle procède par intimidation. « Lorsqu'on fait usage de sa raison dans les peines qu'on inflige, dit Socrate dans le *Protagoras*, on ne châtie pas à raison de la faute passée ; car on ne saurait empêcher que ce qui est fait ne soit fait ; mais à cause de la faute à venir, afin que le coupable n'y retombe plus et que son châtiment retienne ceux qui en seront les témoins[1]. » M. V. de Broglie exprime la même pensée dans son étude sur le *Droit de punir* : « La société, dit-il, n'est point chargée de régler le compte de l'homme avec la loi morale, ni d'égaler les souffrances à la perversité de ses actes. Qu'elle prévienne ces actes pervers à un degré suffisant pour le maintien de la paix, pour l'essor du perfectionnement individuel et social ; voilà son œuvre. » Le philosophe et l'homme d'État, dans les deux passages que nous venons de citer, sont d'accord pour considérer le châtiment comme une mesure essentiellement préventive et pour lui enlever tout caractère expiatoire.

Ce qui augmente encore à nos yeux la force de cette opinion, c'est la faiblesse des objections dirigées contre elle. On lui reproche de méconnaître les égards dus à la personnalité du coupable, de regarder celui-ci comme un instrument dont la société peut se servir pour intimider ses ennemis présents ou à venir. Mais ainsi qu'on l'a fait remarquer avec raison, ce n'est pas être considéré comme un simple instrument et sacrifié à un but étranger que de subir un traitement dont on s'est attiré les rigueurs par une volonté coupable. Cela est d'autant plus vrai que ce traitement exemplaire est une condition nécessaire au maintien d'un ordre de choses dont tout le monde profite et que chacun doit respecter comme une loi de sa nature[2]. On dit encore que, dans un tel système, il n'est pas nécessaire de constater la culpabilité pour infliger une peine, le supplice d'un innocent pouvant produire le même effet préventif que celui d'un criminel. — Supposition absurde, répond M. Lévy. En effet, la condamnation dans ce cas, loin d'être utile à la société, lui serait au contraire très nuisible[3]. On objecte enfin que, suivant cette doctrine, il serait conforme à l'intérêt de la société d'infliger les peines les plus sévères, les plus atroces même, afin de frapper davantage les imaginations et de

[1] Trad. Cousin, tome III, p. 41. — Cf. Sénèque, *De ira*, I, 16 : « Nemo prudens punit quia peccatum est, sed ne peccetur », et Quintilien, *Decl.*, 274 : « Omnis poena non tam ad delictum pertinet, quam ad exemplum. »

[2] Ch. Brochier, *Étude sur l'influence légitime de la conscience morale en Droit pénal*, p. 16.

[3] Lévy-Bruhl, *l'Idée de responsabilité*, p. 66.

Digitized by Google

répandre partout la terreur. C'est là encore raisonner dans l'hypothèse d'une société barbare, qui frappe fort au lieu de frapper juste et qui n'atteint pas même toujours le but qu'elle se propose ; car l'exagération du châtiment n'empêche pas la violation de la loi. Mais de tels abus ne sont pas à craindre dans les sociétés modernes qui savent fort bien que les peines ne sont légitimes qu'autant qu'elles sont nécessaires ; que l'homme, même quand il mérite d'être puni, est encore une chose sacrée pour l'homme ; enfin que la répression sociale doit être tempérée et dirigée par l'humanité et la justice. Or, plus nous allons, plus les peuples civilisés se font gloire d'obéir à ces principes, qui pénètrent peu à peu dans leur législation pénale.

Cette doctrine de la répression préventive, que nous venons d'exposer, est très nettement résumée dans les lignes suivantes de M. Guyau : » On ne doit point faire souffrir le coupable, ni restreindre sa liberté en tant qu'il a violé dans le passé la liberté d'autrui, mais en tant qu'il est *capable* de la violer de nouveau ; on ne peut donc pas dire qu'aucun acte passé mérite une peine, et la peine ne se justifie jamais que par la prévision d'actes semblables à l'avenir ; elle ne s'attache pas à des réalités, mais à de simples possibilités, qu'elle s'efforce de modifier. Si le coupable s'exilait librement dans une île déserte d'où le retour lui fût impossible, la société humaine, et en général toute société d'êtres moraux, se trouverait désarmée contre lui [1]. »

## IV.

Si l'on veut se faire une idée de la divergence des opinions sur ce sujet, on n'a qu'à rapprocher les lignes que je viens de citer de la phrase suivante de Kant : « La société humaine, dût-elle se dissoudre par le consentement unanime de tous ses membres, le dernier meurtrier qui se trouverait en prison devrait être exécuté, afin que chacun portât la peine de sa conduite et que le sang versé ne retombât pas sur le peuple qui n'aurait pas réclamé cette punition [2]. »

Ces paroles de Kant nous transportent brusquement dans un nouvel ordre d'idées. Le droit de défense sociale s'efface ici devant la nécessité de l'expiation, du rétablissement de l'ordre moral. Il ne s'agit plus

[1] Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, p. 150. Une solide et intéressante réfutation de cet ouvrage vient d'être publiée par M. Henri Lauret, professeur de philosophie au lycée d'Angoulême (*Critique d'une morale sans obligation ni sanction*, Fél. Alcan, 1886). Sur la question qui nous occupe présentement, M. Lauret est à peu près d'accord avec M. Guyau. « La pénalité, dit-il, ne présente à aucun degré le caractère d'une expiation. Les juges n'ont pas la mission morale et même divine de punir, c'est-à-dire d'effacer, par le feu du châtiment, les souillures et les crimes ; si une telle mission appartient à quelqu'un, ce n'est sûrement pas à l'homme. La justice sociale n'en repose pas moins sur un droit moral, le droit de défense, p. 87 et 88.

[2] Kant, *Droit naturel*, trad. Barni, p. 197.

Digitized by Google

seulement de protéger la sécurité, les biens, l'honneur de la société; il faut rendre le mal pour le mal, rétablir par le châtiment l'ordre troublé par la faute commise, et, suivant l'expression de Hegel, mettre à néant le crime par la peine. Toute violation de la loi doit être rachetée par une souffrance proportionnée à la perversité de l'action coupable, *malum passionis quod infligitur ob malum actionis.* L'infliction d'une peine égale à l'intensité de la faute est exigée, dit Leibniz, « par cette justice punitive, qui est proprement vindicative, que Dieu s'est réservée en bien des rencontres, mais qu'il ne laisse pas de communiquer à ceux qui ont droit de gouverner les autres et qu'il exerce par leur moyen... Le sage législateur ayant menacé, et ayant, pour ainsi dire, promis un châtiment, il est de sa constance de ne pas laisser l'action entièrement impunie, *quand même la peine ne servirait plus à corriger personne.* Et on peut même dire qu'il y a ici un certain dédommagement de l'esprit, que le désordre offenserait, si le châtiment ne contribuait à rétablir l'ordre [1]. » Leibniz croit que la société a le droit de faire souffrir le coupable *en vertu d'une délégation de la justice divine;* d'autres soutiennent au contraire qu'elle réclame *de son chef*, « *en vertu de son droit propre*, une expiation », et que la punition « est l'acquit d'une dette, non envers Dieu, mais envers la société [2]. »

Quelle que soit l'origine qu'on lui attribue, cette « justice punitive, ou proprement vindicative », que certains auteurs mettent, comme une arme redoutable, entre les mains de la société, ne serait, à notre avis, qu'une usurpation injustifiable et féconde en conséquences odieuses. Nous ne voyons pas que les partisans de cette théorie aient jamais répondu aux questions et aux objections qui leur sont adressées de toute part. Vous m'avez jamais prouvé, leur dit-on, que la société ait mission d'infliger aux coupables une souffrance proportionnée à sa faute, en vue de réparer le mal par le mal. Vous parlez du rétablissement de l'ordre moral ; mais qui dit que l'État soit chargé de rétablir l'ordre moral? Quelques-uns invoquent une délégation de la justice divine ; où sont les titres qui établissent cette délégation? Êtes-vous sûrs de vous former des notions exactes sur la nature de cette justice suprême? si elle ne juge pas à propos de châtier immédiatement la faute commise, pourquoi votre impatience et votre ardeur de sévir? Savez-vous si Dieu réclamait cette vengeance ; ne l'outragez-vous pas peut-être plus gravement par la prétendue justice de vos châtiments?

Ce sont là des questions qui resteront à jamais sans réponse, de même qu'il sera toujours impossible au juge humain de lire dans la conscience de ceux qu'il interroge, de mesurer la culpabilité, de graduer l'étendue de la faute et l'étendue de l'expiation. Il devrait, pour être juste, démêler

[1] Leibniz, *Essais de Théodicée*, parag. 73.
[2] Berthauld, *Cours de Code pénal*, p. 652.

Digitized by Google

dans une faute l'élément fatal, c'est-à-dire cette prédestination au bien et au mal qui est si inégalement distribuée parmi les hommes, les instincts naturels, le milieu, l'éducation, la condition ; et l'élément libre, c'est-à-dire l'intervention personnelle, les efforts déployés pour combattre et contenir les penchants, le degré de coopération volontaire, joint à la conscience de l'obligation enfreinte. C'est à ce dernier élément seul que correspond la culpabilité. Et qui donc pourra s'en faire une idée exacte ? quel juge suivra la marche du crime dans la pensée humaine ? Sans doute l'analogie, l'induction nous permettent de tirer de certains signes extérieurs des indications plus ou moins vraisemblables; mais toute certitude relative au degré de culpabilité fera nécessairement défaut.

Il n'existe d'ailleurs ni relation naturelle, ni commune mesure entre la violation de la loi qu'il s'agit d'expier et la peine physique infligée dans ce but au coupable. Voici par exemple un misérable qui, pour un méfait quelconque, a été condamné, suivant le pays qu'il habite, à recevoir cent coups de fouet ou cent coups de bâton sur la plante des pieds. Il subit sa peine en hurlant de douleur et en maudissant ses juges. Comment prouvera-t-on que l'ordre moral est satisfait et que la faute a été lavée par le châtiment ?

Enfin, pour bien juger la théorie de l'expiation, il convient d'examiner les conséquences qu'elle traîne à sa suite. Ces conséquences sont tous les moyens imaginés pour surprendre la pensée du coupable, comme l'inquisition et la torture, et le forcer à dévoiler ce qui est connu de lui seul. Ce sont encore les peines atroces que l'on inventait afin d'égaler la souffrance à la faute ; car il faut des supplices d'une variété infinie pour appliquer une punition proportionnée à des crimes également variés. « Les législateurs, dit Rossi, ont joué au plus méchant et au plus féroce avec les malfaiteurs. Avouons-le ; ils ont été plus d'une fois vainqueurs dans cette horrible lutte. » Puis on a essayé d'établir une analogie matérielle entre le délit et la peine, en faisant entrer dans la punition les mêmes moyens qui avaient servi pour accomplir le crime, ou quelque chose qui en fût comme la représentation extérieure [1]. Ce n'est pas dans un pareil système que nous trouverons l'essence de la justice ; il n'en fournit que le simulacre tantôt odieux, tantôt ridicule.

Il n'est personne assurément qui ne désavoue aujourd'hui les conséquences que nous venons d'exposer ; et la répulsion qu'elles inspirent semble même s'étendre jusqu'au principe d'où elles émanent. Cette théorie de l'expiation et de la vindicte publique, qui a jeté de si profondes racines dans nos esprits et dans nos mœurs, perd chaque jour du terrain. On se fait une idée plus rationnelle et plus exacte des attributions du pouvoir social ; et quand la société entreprend de rétablir l'ordre moral et de faire expier au coupable sa faute par la souffrance, le sentiment

[1] Franck, *Philosophie du Droit pénal.*

Digitized by Google

général est qu'elle s'arroge un droit qui ne lui appartient pas, qui lui est inutile et qu'elle ne peut d'ailleurs exercer convenablement.

Tous ces débats prendraient fin, si l'on voulait bien éviter une confusion très grave et bien des fois signalée. Sans doute la loi humaine s'appuie sur la loi morale et doit toujours rester en harmonie avec elle. On ne peut admettre qu'elle flétrisse des faits que la conscience juge innocents ou méritoires, ni qu'elle commande des actes immoraux. Mais la justice pénale, malgré cette dépendance nécessaire, n'en garde pas moins son domaine propre et sa sphère d'action complètement distincte. Elle n'a en vue que l'ordre extérieur et les intérêts sociaux; elle s'occupe des faits et non des pensées; elle s'arrête aux actions qui troublent la paix publique et non à celles qui dévoilent la perversité intérieure: en un mot elle combat le mal matériel et laisse de côté le mal moral. Une action immorale, qui n'est pas en même temps socialement nuisible, la laisse indifférente [1].

Cette séparation complète de l'ordre social et de l'ordre moral, que nous préconisons comme le meilleur moyen de dissiper toute équivoque, rencontre encore bon nombre d'adversaires qui ne voient là qu'une dangereuse utopie. Votre théorie, disent-ils, est contredite par les faits et par la pratique de chaque jour. Dans la plupart des cas, les juges admettent, et vous ne pouvez les en blâmer, des circonstances atténuantes et aggravantes. Mais pour établir ces circonstances, pour élever ou abaisser la peine, ils sont bien obligés d'examiner les intentions, les dispositions d'esprit, l'état intellectuel et moral de celui qu'ils ont à juger. Le coupable était-il entièrement maître de lui-même; son intelligence n'était-elle pas obscurcie par l'ivresse, par la passion, par l'habitude; pouvait-il *faire attention* aux motifs et se rendre compte des conséquences de son action? Enfin n'a-t-il pas péché par imprudence? Cette enquête s'impose; et le juge ne peut la faire sans pénétrer dans le domaine de la conscience. Vous êtes donc forcés de lui rouvrir la porte du monde moral que vous lui aviez d'abord fermée avec tant de précaution. — Cette objection ne fait que reproduire sous une autre forme la doctrine que nous venons d'écarter. Il faut en effet bien comprendre d'abord quelle est la cause véritable et la fin de l'enquête instituée par le juge. Se propose-t-il de mesurer le mérite et le démérite, de calculer le degré de moralité de l'agent? Nullement; son but unique est de savoir si la volonté, qui vient de commettre un délit ou un crime, peut-être regardée comme réellement dangereuse pour la société, et si son action est de nature à servir d'exemple et à trouver des imitateurs. Il ne considère les faits que *du dehors,* en se plaçant au point de vue de la sécurité sociale, et n'a pas à se poser l'insoluble question de la responsabilité morale. « Son pouvoir expire au seuil de la conscience: l'homme social seul est son justicia-

[1] V. Faustin-Hélie, *Théorie du Droit pénal,* p. 16.

Digitized by Google

ble[1] ». Nous revenons toujours au même point. Concluons donc, sans insister davantage, qu'on ne peut, sous peine de tomber dans une regrettable confusion d'idées, faire figurer la répression légale parmi les sanctions de la loi morale.

V. ARREN.

(*A suivre.*)

---

# LES IDÉES PESSIMISTES

## CHEZ HOMÈRE ET HÉSIODE

(2e Article [1])

## II

### LE MYTHE DE PROMÉTHÉE ET DE PANDORE. — LA FEMME ET L'AMOUR. — LA GLOIRE.

Cette constatation dramatique de la misère originelle de l'humanité par les poètes primitifs de la Grèce, ne nous autoriserait pas à revendiquer pour eux le renom de pessimisme, si, à côté du mal, quelque grand qu'il soit, ils reconnaissaient des remèdes proportionnés et des compensations suffisantes. Les plus optimistes d'entre les moralistes et les philosophes sont obligés d'avouer que la somme des souffrances est considérable ici-bas et que, pour un grand nombre d'êtres, elle l'emporte sur la somme des jouissances. D'autre part la littérature et l'art en général, ayant besoin, pour réaliser l'idéal, de nous présenter l'homme dans quelque situation extrême, il n'est pas surprenant que de l'œuvre littéraire se dégage, plus encore que du spectacle de la vie, une impression de tristesse et de désenchantement. Lors même que les poètes s'attachent à arrêter nos regards sur des perspectives riantes, à acheminer leurs fables vers une conclusion heureuse, il leur faut, pour saisir l'imagination, des contrastes et, pour soutenir l'attention, des péripéties variées. C'est-à-dire que la littérature la plus optimiste par ses tendances et par son but, se croit obligée de se servir du malheur, de l'erreur, de la faute pour faire apprécier davantage ses rêves d'innocence, de sagesse, de félicité. Ajoutons à cela que chacun de nous porte en lui-même des prédispositions qui lui font colorer en rose ou en noir les objets de son observation ou de ses lectures. Or il y a une sorte de sophisme à rendre responsable ou le monde réel dont l'histoire déploie le spectacle sous nos yeux, ou le monde idéal créé par les poètes, de certains sentiments que nous y mettons plus qu'ils nous les suggèrent. Ce n'est donc pas en

[1] Lévy-Bruhl, p. 182. — Dans un remarquable article qu'il vient de publier dans la *Revue philosophique* du 1er avril 1887, M. Fonsegrives soutient la même opinion. « La loi, dit-il, ne peut scruter les consciences ni pénétrer au for intérieur; elle ne punit pas le mal comme tel, mais le mal comme nuisible au corps social », p. 375.

[1] Voir le n° du *Bulletin*, juillet 1886, p. 267.

Digitized by Google

cherchant chez Homère et chez Hésiode une source de réflexions mélancoliques sur l'homme et sur le monde, que nous aurons prouvé leur pessimisme ; mais en démontrant que la morale de leurs ouvrages et les croyances religieuses qui en forment le fond, condamnent logiquement l'humanité à la souffrance sans remède efficace, lui imposent la faute sans responsabilité réelle, et jetant le trouble dans la conscience, essaient en vain de le dissiper par les moyens en leur pouvoir. C'est à dégager ces principes qui mènent au pessimisme par une conclusion logique, que nous consacrons la suite de cette étude.

Il en est un que les théoriciens modernes du système se sont attachés à mettre dans tout son jour, en montrant ses applications variées aux diverses conditions de la vie, en l'opposant comme un ironique défi aux aspirations de l'humanité vers le bonheur. C'est qu'une contradiction inhérente à la nature des choses, change en une source de misères nouvelles ce qui semble avoir été établi par l'ordre universel pour être le remède de la misère ; c'est que la première phase de l'existence étant représentée par une souffrance, si le génie de l'homme, si l'ingéniosité de la nature y fait succéder une phase de jouissance ou tout au moins d'apaisement, l'effort qui a obtenu cette compensation, la générosité apparente du sort qui nous en a fait l'aumône, sont la cause d'un mal nouveau, souvent plus grand que le premier, et qu'ainsi toute compensation est illusoire. La science qui prétend réaliser le progrès, l'amour qui épanouit l'âme et charme les sens, la gloire qui exalte l'activité et repose de l'effort par la satisfaction du but atteint, la puissance et la richesse qui multiplient les moyens de jouir et diminuent les occasions de souffrir, n'aboutissent le plus souvent qu'à envenimer la blessure de l'âme qu'ils devraient guérir ou qu'à ouvrir une blessure nouvelle ; il n'y a pas un seul élément, de ceux que l'on ferait entrer *à priori* dans la trame d'une existence réputée heureuse, qui ne contribue pour sa part à développer la douleur [1]. Voilà ce que dit le pessimisme systématique, voilà ce qu'il essaie de démontrer en étalant au regard et l'inanité des efforts par lesquels l'humanité cherche à échapper à la souffrance, et cette fatalité irrésistible du mal qui, sous toutes ses formes, prend naissance au sein de ce qui devait être son contraire : *Medio de fonte leporum surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat* [2].

Le génie hellénique a entrevu, dès la plus haute antiquité, la génération du mal ou physique ou moral, par le bien inventé pour mettre un terme à un mal antérieur. Il en a fait un mythe original entre tous, le plus ancien des mythes philosophiques, celui-là en même temps qui, après être sorti des entrailles des Grecs primitifs, a vieilli le moins à travers les âges ; car lorsque la pensée moderne veut revêtir d'une forme poétique le

[1] Cette idée est exposée systématiquement par Schopenhauer dans les ***Aphorismes sur la science de la vie***, œuvres complètes, V, p. 329 et suiv.
[2] Lucrèce, *Nat. Rer.*, IV, 1133.

Digitized by Google

problème de la destinée humaine, elle aime à évoquer encore les figures de Prométhée et de Pandore [1]. Et quoique la subtilité de Gœthe, de Leopardi, de Quinet, pour ne nommer que les plus éminents, ne conserve pas toujours à la fable sa signification originaire, il n'en subsiste pas moins, entre leurs fantaisies les plus raffinées et la naïveté du vieux drame hésiodique, une parenté réelle et intime. La nation qui possède parmi ses légendes les plus vénérées et les plus populaires cette image saisissante de l'impuissance mortelle à réaliser le bonheur par le progrès, de la contradiction fatale qui fait sortir le mal de ce qui semblait en être le remède, ne saurait être rangée parmi les nations optimistes. Hésiode, dans la *Théogonie* et dans les *Œuvres et les Jours*, l'a fixée par ses traits essentiels et permanents; la figure du Titan audacieux qui dérobe à la nature ses secrets pour améliorer la condition humaine, et celle de la femme, chef-d'œuvre de grâce trompeuse que les dieux ont donné aux mortels, en apparence pour les charmer, en réalité pour les perdre à nouveau, sont son ouvrage [2]. Le mythe où ces deux personnalités jouent le principal rôle est le complément de celui où est définie la déchéance progressive de l'humanité; il indique le point de départ de cette déchéance, il en formule la raison d'être [3]. Sa ressemblance avec celui de l'arbre de la science dans la *Genèse* est manifeste; Pandore et Ève sont la même personnification Il y a cette différence que, dans la *Genèse*, Dieu a donné à l'homme la femme sans arrière-pensée mauvaise, sans intention de haine; tandis que chez Hésiode, le don de la femme est la revanche des dieux atteints par Prométhée dans leurs prérogatives [4]. Autre différence plus profonde : Adam n'est qu'un agent en quelque sorte passif des maux que la science du bien et du mal attire sur lui et sur ses descendants; il cède aux charmes de la femme et se laisse tromper par elle. Prométhée au contraire a, de propos délibéré, engagé la lutte contre l'ordre naturel, c'est-à-dire contre les dieux [5]; en dérobant le feu, par un effort de son énergie intelligente, il a sciemment rompu l'équilibre des

[1] V. Gœthe, *Prometheus*, Dramatisches Fragment, surtout la dernière scène, sous cette réserve que Prométhée libre-penseur et contempteur des dieux n'a rien d'antique. E. Quinet, *Prométhée*, Paris, 1838, pèche également contre l'esprit grec en faisant de Prométhée une sorte de christ renversant le paganisme. Leopardi, *Histoire du genre humain*, *le Pari de Prométhée* (dans les *Opuscules et Pensées*, trad. A. Dapples). Il est vrai que M. Caro (*Le Pessimisme au* XIX^e^ *siècle*, p. 13), a dit de Leopardi : « *Que c'est un grave tort à lui d'avoir imaginé pour les besoins de sa cause une antiquité de fantaisie et voulu nous persuader que le pessimisme était dans le genie des grands ecrivains d'Athènes et de Rome.* » En ce qui concerne les Grecs, on verra qui est dans le vrai de M. Caro ou de Leopardi, si on veut bien comparer, au texte d'Hésiode que nous commentons, le résumé que M. Caro lui-même nous donne de l'*Histoire du genre humain* racontée par le pessimiste italien (ib., p. 63). Il est certain que Leopardi avait lu Hésiode à travers sa propre tristesse; mais il l'a mieux lu que M. Caro.

[2] Hés., *Theog.*, 510 et suiv.; *Op. et D.*, 42 et suiv.

[3] Cf. Welcker, *Gricch. Goetterlehre*, I, 755 et suiv. Cf. du même, *die Aeschyleische Trilogie*, p. 67 et suiv. Sur les rapports du mythe de Pandore avec le récit de la *Genèse*, v. entre autres Buttmann, *Mythologus*, I, 48 et suiv., et Welcker. *Aesch. Tril.*, 72 et suiv.

[4] V. Hés., *Op. et D.*, 57 : ἀντὶ πυρός δώσω κακὸν ᾧ κεν ἅπαντες τερπῶνται κατὰ θυμὸν ἑὸν κακὸν ἀμφαγαπῶντες. Cf. ib., 82. V. la même idée exprimée plus nettement encore, *Theog.*, 570.

[5] *Theog.*, 562. Zeus a refusé aux hommes le don du feu, pour les punir de la ruse que Prométhée avait pratiquée à son égard. C'est pour achever son œuvre d'émancipation que le Titan le ravit.

Digitized by Google

forces cosmiques, qui jusqu'alors écrasaient l'homme. Et si la femme compromet ensuite son œuvre, ce n'est pas faute par lui d'avoir prévu le piège et éventé la ruse des dieux [1]. Prométhée personnifie dans sa fière indépendance, dans ses aspirations aussi vigoureuses que clairvoyantes, le génie de la race humaine en général, celui surtout de la race hellénique; c'est une figure tout d'une pièce, sans mélange de faiblesse ou d'étourderie. Mais il a un frère qui prend à sa charge les défaillances funestes, celles que la *Genèse* a incarnées dans Adam; c'est l'imprévoyance d'Épiméthée qui accueille Pandore et avec elle tous les fléaux; après les avoir reçus dans sa demeure, il ne sait point se garder d'une duperie fertile en misères; il n'empêche pas la femme de s'abandonner à la curiosité qui doit déchaîner le mal sur l'univers. Schopenhauer a fort bien saisi la signification du type de Prométhée, tel que Hésiode l'a conçu et que Eschyle l'a accommodé aux exigences du drame trilogique : « Prométhée, écrit-il, est à proprement parler la personnification de la *Prévoyance* humaine; il incarne le souci des choses à venir, lequel place l'homme au-dessus des animaux. C'est pour cela que Prométhée est doué de la science prophétique : elle signifie le pouvoir de la prévoyance réfléchie. C'est pour cela encore qu'elle procure à l'homme l'usage du feu, qui n'appartient à aucun animal, et dont il fait le fondement des arts utiles à la vie. Mais ce privilège de la *Prévoyance* (*Vorsorge*), l'homme est contraint de l'expier par le tourment incessant du souci (*Sorge*), que l'animal ne connaît pas. Voilà le vautour qui dévore le foie de Prométhée enchaîné. Quant à Epiméthée, qui semble avoir été inventé après coup, par déduction, il représente la peine qui suit le mal, la réflexion qui vient à la suite de l'action (*die Nachsorge*), le salaire propre de la légéreté et de l'étourderie [2]. »

Mais Schopenhauer est moins heureux, lorsqu'il cherche à se rendre compte du rôle que le poète fait jouer à Pandore. J'avoue moi-même que tout n'est pas limpide dans cette partie du mythe antique et qu'il y faut admettre une lacune assez considérable [3]. Est-ce Pandore qui emporte de l'Olympe, outre les séductions funestes que les dieux ont accumulées sur sa personne, celui des deux vases où Zeus puisait les maux qu'il

[1] *Op. et D.*, 85. Sur la signification du type de Prométhée, v. WELCKER, *Aesch. Tril.*, p. 68. Le savant mythologue insiste sur les différences qui séparent ce pessimisme naïf de ce qu'il appelle les spéculations de Rousseau sur la corruption par le progrès et sur l'affaiblissement de l'humanité par les influences civilisatrices. En cela Welcker a raison contre Heyne, *De Theogonia ab Hesiodo condita*, p. 147. L'esprit grec ne pouvait juger ainsi l'action de la science et des arts. Ce qui sort du vase de Pandore ce sont les maladies et par suite la mort prématurée (cf. HOM., *Od.*, I, 3, 25 et suiv.), non tous les maux. Mais l'esprit grec a bien compris que le génie inventif est une cause de souffrances en même temps que de progrès. Sur l'épithète de ἀλφησταί (*inventores*) donnée aux hommes par Homère et Hésiode, v. *Od.*, I, 349 et VI, 8 avec la note de Pierron; et *Theog.*, 512, où il est dit d'Épiméthée : ὃς κακὸν ἐξ ἀρχῆς γένετ' ἄνδρασιν ἀλφηστῆσι. Tous les passages où cette épithète figure impliquent que l'humanité est vouée au mal.

[2] *Parerga*, Einige Mytholog. Betrachtungen, œuvres complètes, t. VI, p. 442.

[3] Cf. l'*Hesiode* de Goettling, au vers 94 des *Œuvres et des Jours*. Nous avons du reste sur ce point un témoignage de Proclus, d'après lequel Prométhée aurait reçu le vase des mains des Satyres et l'aurait confié à Épiméthée avec recommandation de ne pas accueillir Pandore.

Digitized by Google

envoyait jusque-là aux mortels en y mêlant les biens ? Ou Prométhée lui-même, l'industrieux bienfaiteur de l'humanité, a-t-il réussi, après avoir dérobé le feu, à rassembler tous ces maux, et à les emprisonner dans le vase dont il a confié la garde à son frère ? Le texte actuel d'Hésiode est muet sur la façon dont ce vase est venu dans la maison d'Épiméthée. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le nom de *Pandora* est ironique [1] et que ce sont bien les maux, ou pour être plus exact, les maladies, qu'elle laisse échapper du vase entr'ouvert. Il est d'autant plus singulier que Schopenhauer se soit mépris sur ce point, qu'il aurait trouvé dans le mythe, tel qu'il est, une confirmation originale de sa théorie sur la duperie de l'amour.

Voici comment il expose ses doutes [2] : « La fable de Pandore ne m'a jamais paru bien claire ; elle m'a même toujours semblé boiteuse et incohérente. Je soupçonne que Hésiode lui-même en avait perdu le sens vrai, quand il lui a donné ce tour bizarre. Ce ne sont pas tous les maux mais tous les biens que Pandore, comme d'ailleurs son nom l'indique, détient dans sa boîte. Lorsque Épiméthée l'ouvre à l'étourdie, tous les biens s'envolent, sauf l'Espérance qui seule nous reste. » C'est en effet de cette manière que les mythologues postérieurs [3] ont transformé la fable de Pandore ; mais en la transformant, ils en ont altéré l'esprit propre, et remplacé l'ironie pessimiste du vieux poète béotien par un faux optimisme, où la morale chrétienne a marqué son empreinte. Pandore, présent funeste, est ornée de toutes les séductions agréables ; les Olympiens se sont entendus pour faire de sa personne une merveille de grâce : θαῦμα ἰδέσθαι [4]. Si en outre ils lui confiaient le vase où Zeus puise les biens, comment le poète pourrait-il l'appeler : *un fléau ravissant de beauté,* un assemblage rusé destiné à tromper les hommes ? Sa parure divine est l'appât qui doit faire accepter du même coup la dot de misères qu'elle emporte avec elle, à lui laisser du moins la libre disposition du vase plein de malheurs que Épiméthée détient en son pouvoir : « Jusqu'à ce jour, dit le poète, les générations des hommes vivaient sur la terre exempts de maux, loin des soucis fâcheux, et aussi des maladies funestes qui leur ont ensuite apporté la mort. Mais la femme ayant soulevé le couvercle du vase, les dispersa, et les hommes furent en proie aux peines lamentables. L'Espérance seule (Ἐλπίς) demeura renfermée dans les profondeurs mys-

[1] V. *Op. et D.*, 80 et suiv. Pandora est originairement une épithète de Gaia, la Terre Mère, appelée aussi Anésidora. Pandore, personnification morale chez Hésiode, est donc une ancienne divinité de la nature, comme les Titans en général. V. PRELLER, *Griech. Myth.*, I, p. 76, n. 2, et l'opuscule : *Die Vorstellungen der Alten*, dans les écrits choisis, édit. Koehler, Berlin, 1861, p. 211 et suiv.

[2] *Op. cit.*, p. 443. Schopenhauer n'a pas bien lu Hésiode. Chez ce dernier, ce n'est pas Épiméthée qui ouvre le vase, mais Pandore elle-même. Philodème, περ εὐσεβ., 130, cite une tradition qui rapporte l'action à Épiméthée.

[3] Schopenhauer cite lui-même une épigramme de l'Anthologie et Babrius, *Fab.* 13, édit. Schneider, où Zeus a enfermé tous les biens dans le vase de Pandore.

[4] *Theog.* 581 ; cf. 583 ; et surtout l'expression de : κακὸν ἀντ'ἀγαθοῖο ; ib. 585. Cf. WELCKER, *Gr. Goetterlehre*, I, 767.

Digitized by Google

térieuses du vase, sans en franchir les bords et ne s'en envola point; car Pandore auparavant avait fait retomber le couvercle [1]. » Cette Espérance a été prise à tort par Schopenhauer pour la vertu chrétienne qui fonde la résignation dans le mal présent sur la perspective d'une réparation à venir [2]. Pour Hésiode et longtemps pour les Grecs en général, *Elpis* est l'attente trompeuse d'un bien toujours fuyant, sentiment irritant plutôt que consolateur, qui, au malheur matériel acharné sur nous, ajoute une sorte de blessure morale. A ce titre, l'Espérance est bien à sa place dans ce vase où sont enfermés tous les fléaux ; et si elle continue d'y séjourner après que tous les autres se sont dispersés parmi les hommes, la signification de ce détail est claire : les maladies, personnifications concrètes et en quelque sorte matérielles de ce que les philosophes appelleront le mal physique, lequel, dans une civilisation primitive, est le mal par excellence, errent ça et là et frappent au hasard, sans jamais plier à la volonté d'aucune de leurs victimes [3]. Au contraire la souffrance intime, qui résulte d'une attente toujours déçue, est la forme du mal que chacun de nous emporte avec soi, et dont il est libre de disposer. C'est pour cela que Théognis a pu dire de l'Espérance, à la fois : « qu'elle est la seule Divinité favorable demeurée parmi les mortels, alors que les autres sont remontées vers l'Olympe » ; et ailleurs, au contraire : « que l'Espérance et le Danger se valent au regard de l'homme ; que tous deux sont de funestes divinités [4]. » Naegelsbach remarque avec raison que cette façon de concevoir l'espérance est bien dans l'esprit de la morale et de la religion antiques, incapables de lui offrir un fondement assuré dans une réparation transcendante. Cependant la poésie grecque a nettement aperçu l'insuffisance de cette vie devant la conscience ; elle aspire, sans réussir, à en imposer la nécessité logique, ce qui sera l'œuvre de Platon, à la félicité idéale qui doit compenser, dans l'infini, l'injustice des misères réelles ; c'est pour cela que l'Espérance est pour les Grecs une personnification double, divinité mauvaise et funeste, lorsqu'ils se la représentent suivant les conditions relatives de ce monde ; génie bienfaisant et

[1] *Op. et D.*, 90 et suiv. Cette partie du mythe manque dans la *Théogonie ;* était-ce une raison pour que Welcker fût autorisé à voir dans les deux récits une morale différente ? Il est vrai que pour lui la *Théogonie* n'est pas du vieux poète béotien à qui nous devons les *Œuvres et les Jours*. *Aesch. Tril.*, p. 76 et *Gr. Goet.*, 767 et suiv. Ses arguments ne m'ont point convaincu.

[2] V. la note de Goettling au vers 94 des *Œuvres et des Jours*. PRELLER, ouv cit., p. 77, n. 1, et NAEGELSBACH, *Nachhom. Theol.*, VII, 382 où les deux aspects de *Elpis* devant l'opinion hellénique jusqu'à Euripide sont caractérisés par des textes nombreux. Le Prométhée d'Eschyle dit 252) : *Qu'il a mis au cœur de l'homme des espérances aveugles ;* τυφλὰς... ἐλπίδας. Oronte dans le sonnet du *Misanthrope* parle comme le vieil Hésiode dans le mythe de Pandore, quand il dit : *On désespère alors qu'on espère toujours.*

[3] Cf. SCHMIDT, *Rhein. Mus.*, X, p. 333 et suiv., et LEHRS, *Quaest. epic.*, p. 225 : *Jovis cura factum est ut femina, antequam spes evolaret, clauderet dolium ; sic igitur malorum jam non habet potestatem, spem sibi habet.*

[4] *Theog.*, 435 et 637. Cf. NAEGELSBACH, *loc. cit.*, p. 384.

Digitized by Google

consolateur, lorsqu'ils s'élèvent instinctivement jusqu'à l'idée d'une réparation à venir. Celle-ci n'existant encore que confuse et incertaine chez les poètes primitifs, il n'est pas étonnant que leur logique ait résolu, dans le sens d'un pessimisme formel, le problème de la destinée humaine.

Si l'ambition de l'homme qui veut s'égaler aux dieux est la cause du malheur, la légèreté de la femme annulant ses efforts en est l'instrument [1]. Voilà l'idée originale, qui introduite dans la mythologie morale par Hésiode a été, sous diverses formes, rendue dramatique par Homère dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, et qui domine, avec une persistance digne de remarque, la littérature hellénique tout entière [2]. La haine de la femme « ce fléau de beauté » étant un article du *credo* pessimiste selon Schopenhauer et Hartmann, démontrer leur parenté sur ce point avec les poètes, qui sont aussi les philosophes les plus anciens de la Grèce, n'est pas la partie la moins intéressante de notre sujet.

Il n'est pas douteux que, pour Hésiode, Pandore est la représentation de la femme, telle que l'homme déchu de sa félicité première est condamné à la subir. Pandore n'est pas plus la première femme, au sens absolu du mot, que Prométhée ne peut être considéré commme le premier homme [3]. Avant que les dieux et les mortels n'entrassent en contestation à Méconé, au sujet de leurs prérogatives réciproques, la femme existait, pareille sans doute par ses qualités aux générations héroïques ou fabuleuses; elle a suivi ensuite le mouvement de la déchéance universelle, et à chaque phase elle a perdu un peu plus de ce qui contribuait au bonheur réel de l'homme. Finalement elle ne garde des charmes de son sexe que la beauté du corps, l'habilité dans les ouvrages d'Athéna, la grâce qui vient d'Aphrodité, le pouvoir d'inspirer les désirs violents, les passions qui *dévorent les membres* [4]. Mais son esprit est plein d'impu-

[1] WELCKER, *Aesch. Tril.*, 74 et suiv.

[2] Ce n'est pas ici la place d'un exposé des opinions helléniques sur ce point. Qu'il nous suffise de rappeler Euripide et les poètes de la Comédie nouvelle, chez lesquels la haine de la femme s'est affichée par tant d'expressions violentes ou de satires comiques. Si cette haine est la caractéristique dominante de la morale pessimiste, on se demande comment les Grecs ne seraient pas les premiers pessimistes du monde.

[3] Pandore et Prométhée sont des personnifications mythiques, placées en dehors de la chronologie, partant de l'humanité réelle; ce sont des *Démons*. V. notre article *Daemon*, Dictionnaire des Antiquités de Daremberg et Saglio, 11e fascicule, p. 10 et suiv. Mais l'humanité a été par Hésiode lui-même (V. fragm. 30 et 31, édit. Goettling, p. 258) rattachée généalogiquement à Prométhée et à Pandore; ils ont pour fils Deucalion. D'autres fables nous montrent Prométhée fabriquant le premier homme avec de l'argile, et dérobant le feu du soleil pour en faire son âme (Voir *Schol. Pind.Ném.*, VI, 1 et SERV., *ad Virgil. Eclog.*, VI, 42. Une variante curieuse est celle qui fait pétrir l'argile à Prométhée avec des larmes, pour en tirer l'homme, PAUS., X, 4, 4. LUC., *Prom.*, 12 et suiv. Le même (ib. et *Am.* 9), attribue à Prométhée la formation de la femme, idée qu'il emprunte à une comédie de Ménandre. Sur l'homme : πηλόπλαστος, *formé avec de la boue*, v. ESCH., frag. 380, et le curieux passage d'Aristophane, *Ois.* 687. Les larmes sont d'invention néo-platonicienne.

[4] *Op. et D.*, 60 et suiv. *Theog.*, 590 et suiv.

Digitized by Google

dence et de ruse ; de ses lèvres, où réside la persuasion, coulent le mensonge et les discours séducteurs : le héraut de l'Olympe, l'astucieux Hermès, lui a communiqué les charmes de sa voix. Voilà la femme nouvelle, telle qu'elle convient à un état social nouveau; compagne de l'homme déchu et brouillé avec les dieux, agent de faiblesse et de misère, inventé par les dieux pour assurer, comme par un contrepoids, leurs prérogatives entamées. Le sentiment qu'elle inspire et qui la rend puissante est un enfant de la Nuit, un frère de la Duperie [1] : « Eros, le plus beau d'entre les immortels, brise l'énergie des dieux et des hommes sans exception, il anéantit dans le cœur et le sens droit et les sages conseils. » Voilà pour la généalogie fabuleuse de l'amour et de la femme.

Leur action dans les choses réelles est d'accord avec ces origines. Parmi les recommandations que Hésiode fait à son frère [2], figure celle de se défier de la femme, de la toilette à l'aide de laquelle elle relève ses charmes, des flatteries habiles par lesquelles elle sollicite la générosité du mari et provoque la ruine de la maison : « Se confier à la femme c'est se confier au voleur. » Aussi Hésiode professe-t-il à l'endroit du mariage une opinion tout aussi vacillante que celle de Panurge. La force même des choses l'oblige à s'en occuper ; dans les *Œuvres et les Jours*, il fixe l'âge convenable pour cette union [3]; il cite la femme entre la maison de ferme et le bœuf de labour, comme un élément indispensable de l'exploitation rurale. Il convient que la conquête la plus précieuse pour l'homme est celle d'une femme honnête, tandis que la femme perverse, gourmande, celle qui sent s'échauffer ses instincts de luxure durant l'été [4], est le pire des fléaux. Sans tison, elle consume un homme, quelque vigoureux qu'il soit et le livre à une triste vieillesse. Dans la *Théogonie*, c'est à peine s'il admet que la femme honnête puisse exister [5]. Toutes les femmes sont filles de Pandore, éprises de luxe et de frivolité, bonnes seulement pour dévorer, comme les frêlons dans la ruche des abeilles, le fruit des travaux de l'homme. Et Zeus, par une ironie haineuse, ne s'est pas borné à faire à l'humanité ce cadeau de malheur; il a voulu encore que l'homme ne pût pas s'en passer; car celui qui ne se marie pas, est condamné à vieillir

[1] *Theog.*, 120; ib. 224. Hésiode est absolument de l'avis de Schopenhauer : « Les femmes sont persuadées que la fonction de l'homme est de gagner de l'argent, et la leur de la dépenser. » *Parerga*, œuvres complètes, VI, p. 651. Tout ce paragraphe 379 peut être considéré comme un commentaire inconscient des idées d'Hésiode.

[2] *Op. et D.*, 373 et suiv. Le vieil Hésiode ne recule pas devant le terme grossier, pour ne rien dire de plus ; voir notamment l'épithète de πυγοστόλος où l'on a voulu voir la parodie triviale de l'homérique : ἑλκεσίπεπλος.

[3] *Op. et D.*, 695; 405, 702.

[4] Ib. 586 : μαχλόταται δὲ γυναῖκες. Pour μαχλοσύνη (*pellacia*), vice dominant de la femme selon Homère et Hésiode. Cf. *Il.*, XXIV, 30 et fragm. d'Hésiode, 41, édit. Goettling. La sensualité perd même les femmes les plus sages (Hom., *Od.*, XV, 420.

[5] *Theog.*, 590 et suiv. La femme honnête est appelée : κεδνὴν... ἄκοιτιν, ἀρηρυῖαν πραπίδεσσιν.

Digitized by Google

tristement dans la solitude, à travailler pour d'indignes héritiers qui guetteront le moment de sa mort [1]. Pour celui qui a la chance d'épouser une compagne vertueuse, au cœur ferme, il y aura dans la vie du bien et du mal à égalité ; si au contraire il nous tombe en partage une femme perverse, c'est une douleur de chaque instant qui nous rongera le cœur et rien ne pourra guérir notre blessure. En tout état de cause, la femme est un don funeste, puisque la meilleure ne fait qu'équilibrer un bien par un mal [2], et qu'avec la femme mauvaise il n'y a point de compensation. Ajoutons, comme un détail caractéristique, que Hésiode souhaite à Persès de léguer son héritage à un fils unique ; tout au plus, avec un égoïsme féroce, lui en permet-il un second aux portes de la vieillesse : « C'est ainsi que la richesse croît dans une maison [3]. »

Voilà l'application pratique du mythe de Prométhée et de Pandore à la vie de chaque jour. En dérobant le feu du ciel, emblème pour l'humanité du génie inventif qui par les métiers croit embellir la vie et la rendre plus facile, le Titan attire et sur lui-même et sur les mortels qu'il a trop aimés [4], des causes de souffrances auparavant inconnues. Pandore, personnification des charmes de l'amour qui mènent le monde, qui lui procurent les jouissances les plus sûres et les mieux comprises de tous, est l'agent de ces souffrances nouvelles, comme elle est celui de ces plaisirs ; ces plaisirs mêmes ne sont qu'un piège, où la jalousie des dieux entraîne notre faiblesse ; pris à ce piège, nous sommes forcés de confesser notre infériorité devant la nature victorieuse, et la jouissance d'un instant, dont l'appât nous a dupés, est anéantie par une suite indéfinie de maux. Ainsi se vérifie une fois de plus la loi générale de la compensation qui, devant la morale des Grecs, règle les destinées des êtres ; le principe pessimiste qu'un mal est fatalement engendré par le bien contraire et en annule l'effet, n'est en somme qu'une des conséquences de cette loi.

Homère n'a nommé nulle part ni Pandore ni Prométhée, quoiqu'il connaisse les Titans et qu'il les loge avec Cronos au fond des enfers, comme les représentants des sombres puissances dont la dynastie des

[1] *Theog.* 602 : ἕτερον δὲ κακὸν, c'est-à-dire de ne pouvoir se dispenser du mariage sans conséquences fâcheuses. Caton le censeur avait la même opinion sur les femmes : *Nec cum illis satis commode, nec sine illis ullo modo vivi posse ;* cf. TIT.-LIV., XXXIV, 2 et suiv. L'esprit romain est d'ailleurs tout autre que l'esprit grec vis-à-vis de la femme.

[2] Ib. 609 : κακὸν ἐσθλῷ ἀντιφερίζει.

[3] *Op. et D.*, 376 et suiv. Cf. PLUT., *de frat. am.* 6. Il est vrai que Hésiode ajoute, à moins qu'il n'y ait une interpolation : « Même à plusieurs Zeus peut donner facilement une grande richesse. » Si je ne me trompe le vers suivant retire cette concession : « Quand il y en a plusieurs les soucis sont plus nombreux et la dépense est plus grande. » Le passage dans son ensemble manque de clarté. Le philosophe Thalès, interrogé par Solon pourquoi il ne s'était pas marié, répondit que c'était pour éviter les angoisses que causent aux parents les dangers et les malheurs de leurs enfants. L'hellénisme est plein de paroles de ce genre. Cf. Térence, *Adelphes*, I, 1, 43 : *Quod fortunatum isti putant, uxorem nunquam habui.*

[4] Cette idée est d'Eschyle, mais se dégage naturellement du mythe d'Hésiode. *Prom. Vinct.*, 123, éd. Blomfield.

Digitized by Google

Olympiens a pris la place [1]. Mais Homère n'apprécie pas autrement que Hésiode le rôle de la femme dans l'ordonnance universelle du monde ; s'il était venu le dernier on pourrait dire que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'application naïve et puissante de la théorie morale, d'abord ébauchée dans la *Théogonie* et dans les *Œuvres et les Jours*. L'œuvre délibérément pessimiste du poète d'Ascra, quoique postérieure à la brillante épopée d'Homère, semble à plus d'un titre lui avoir fourni les idées générales et la conception philosophique des choses [2] Mais si la question de priorité n'est pas douteuse, les ressemblances n'en sont que plus frappantes. Seulement, tandis que les Achéens, les Doriens, les Ioniens, races aventureuses et guerrières, se laissent emporter par le tourbillon de leur activité héroïque, dont le spectacle se réfléchit naïvement dans leurs poèmes, les Éoliens sédentaires, besogneux et méditatifs, aiment à épiloguer sur les principes et sur les causes [3]. De là le relief qu'ont pris dans leurs traditions légendaires, les mythes moraux, tels que celui de Prométhée et de Pandore, mythes restés à l'arrière-plan de l'épopée homérique. Les préoccupations qui se trouvent au fond de ces mythes n'en sont pas moins communes à toute la race hellénique ; d'où la parenté d'idées qui permet d'embrasser, sous des points de vue identiques, la morale ainsi que la théologie d'Hésiode et d'Homère.

Nous avons déjà remarqué, dans un précédent chapitre, la grande place que la loi de compensation obtient chez Homère pour l'explication de l'ordre universel. C'est en vertu de cette loi que la duperie de l'amour, tout au moins des jouissances matérielles décorées de ce nom, est au point de départ de l'*Iliade ;* que nous la retrouvons, mêlée comme un facteur important, à l'action de l'*Odyssée*, et qu'en somme la femme, agent de cette duperie, est dans le monde homérique, aussi bien sur terre qu'au sommet de l'Olympe, une cause de désordre, partant de souffrance. La femme honnête, celle qui a le cœur exempt des passions coupables, est l'exception ; les filles de Pandore, charmeresses perfides et funestes, dominent l'homme de leur influence ; le plus souvent la perversité des unes engendre une torture pour l'innocence des autres [4]. Épouses, mères ou concubines (le terme d'amantes ou de maîtresses ne convient pas à la civilisation héroïque), celles des femmes homériques qui par leurs qualités méritent d'obtenir l'estime d'Hésiode, sont généralement des

[1] *Il.*, XIV, 278. Cf. *Paus.*, VIII, 37.

[2] L'antiquité avait subi cet effet de mirage transposant les deux poètes. Hérodote fait d'Homère et d'Hésiode des contemporains (II, 53) ; Éphore et plusieurs autres admettaient l'antériorité d'Hésiode. Xénophane le premier soutint l'opinion opposée V. Aulu-Gelle, *N. At.*, III, 11. Cf Grote, *Hist. de la Grèce*, trad. Sadous, I, 85.

[3] Welcker, *Griech. Goett.*, I, 734, qui cite encore le mythe d'Ogygès comme dérivé de la même source.

[4] Outre les exemples qui suivent, cf. Amphiaraüs trahi par sa femme, *Od.*, XV, 244 ; *Il.*, XIII, 430 ; et l'aventure de Phénix, *Il.*, IX, 448.

Digitized by Google

victimes; celles dont il flétrit les vices, celles qui représentent à ses yeux l'idéal mauvais de leur sexe, sont des bourreaux inconscients et parfois impunis. Des deux filles de Léda, l'une est au point de départ de l'*Iliade*, Hélène; l'autre à la conclusion, Clytemnestre [1]. Celle-là sert d'instrument aux dieux pour allumer la guerre de Troie; celle-ci, quand la guerre est finie, pour précipiter le vainqueur. Des figures à peine ébauchées, comme la fille de Chrysès, captive d'Agamemnon, ou Briséis devenue la propriété d'Achille [2], n'apparaissent que pour engendrer la division entre les Grecs; par elles les guerriers périssent ou sous les traits d'Apollon ou sous les coups des Troyens. L'Hélène vertueuse de l'*Odyssée*, Pénélope, avec toute sa sagesse, n'en est pas moins une cause involontaire de souffrances pour son fils, pour le peuple d'Ithaque et pour les prétendants [3]. L'affreux carnage où ces derniers succombent est la rançon de sa fidélité inébranlable; pour que Ulysse retrouve l'amour paisible dans la chambre nuptiale, il lui faut marcher sur les cadavres d'une brillante jeunesse, dont la faute était légère en somme : il ne rentre en possession de sa femme qu'après s'être couvert d'un sang qui n'avait rien de criminel [4]. Dans le domaine du fantastique, où l'imagination d Homère transporte les préoccupations du monde réel, Circé, Calypso, les Sirènes représentent l'astuce, la sensualité, la perfidie, Nausicaa seule personnifie la grâce unie à la vertu. Enfin, dans l'*Iliade* aussi bien que dans l'*Odyssée*, les divinités féminines, comme les mortelles à l'image de qui le poète les a dépeintes, n'exercent guère qu'une action funeste. Jalouses dans la personne d'Héra, lascives dans celle d'Aphrodité, artificieuses sous les traits d'Athéna, les femmes de l'Olympe sont surtout occupées à duper les dieux pour le malheur des mortels, ne pouvant les tromper pour leur propre malheur [5].

Mais la figure qui, entre toutes, semble avoir été créée par le poète pour être le résumé de tous les charmes funestes qui entraînent l'homme à sa perte par des chemins semés de fleurs, est celle d'Hélène. On dirait Pandore elle-même, adaptée par Homère à l'action de son épopée [6]. Comme Pandore, elle a reçu en partage la beauté irrésistible qui fait oublier le devoir et rend capable de toutes les fautes; et avec la beauté, la dissimulation, la frivolité, les instincts mauvais. On a cité maintes fois la scène des vieillards, sentant à sa vue, se réveiller les ardeurs de la jeunesse, et

[1] V. Clytemnestre et Hélène maudites ensemble, *Od.*, XI, 436; pour Clytemnestre, ib. III, 265, et XXIV, 198.

[2] *Il.*, IX, 333 et I,

[3] V. la façon dont l'apparition de Pénélope dans sa beauté égare les prétendants, *Od.*, XVIII, 212.

[4] *Od.*, XXII, passim. V. aussi le châtiment des servantes impudiques, ib. 381 et suiv.

[5] V. surtout la scène du mont Ida, *Il.*, XIV, 153 et suiv., et le réveil de Zeus, XV, 14.

[6] Cette assimilation très juste est de Preller, *Ausgewaehlte Aufsaetze*, p. 217, dans le remarquable article : *Die Vorstellungen der Alten von dem Ursprung des menschlichen Geschlechts.*

Digitized by Google

regrettant à peine que Troie périsse pour la cause d'une telle femme [1]. Il est certain qu'on chercherait vainement ailleurs un hommage plus éloquent à la puissance de l'amour, une définition plus énergique des ruses par lesquelles la nature marche à son but par l'union des sexes. Tout le reste dans l'*Iliade* est à l'avenant : Pâris a beau faire preuve de lâcheté dans sa lutte contre Ménélas, de perfidie dans ses rapports avec les Grecs ; il a beau violer ses serments et se couvrir d'opprobre ; au cœur d'Hélène la passion est la plus forte ; dans un monde où le courage est la vertu suprême, celle en qui se résument toutes les autres et que les femmes mêmes savent estimer, la plus belle se donnera au plus lâche, et cela quelques instants à peine après qu'il a commis devant tous la lâcheté qu'elle avait cependant flétrie d'avance [2]. Il n'est pas jusqu'à la sincérité du repentir d'Hélène, rougissant de ses faiblesses, qui ne serve à rehausser encore le pouvoir mystérieux que, par sa beauté, elle exerce sur les hommes, et qui par une action réflexe la pousse elle-même au crime [3]. Elle se décerne les épithètes les plus infamantes, se nommant odieuse, abominable, pleine d'impudence ; elle regrette que la mort ne l'ait pas frappée avant sa faute, qu'elle n'ait pas été ou enlevée par un tourbillon de vent, ou précipitée dans le sein des flots. Sur le cadavre d'Hector mort pour elle, elle verse des larmes amères. Et cependant, regardons à la conclusion du poème ; voyons comment le poète a réparti les destinées entre les femmes qu'il a mises en scène. La chienne impudente que la Grèce et l'Asie entière couvrent d'imprécations, qui est forcée de se maudire elle-même, retrouve un époux après le siège qui lui a pris son amant, et avec l'époux une existence opulente que le remords ne trouble guère. Andromaque, Hécube, d'autres encore qui n'ont pas failli et qui comptent parmi les femmes au cœur ferme et vertueux, sont réservées à toutes les amertumes. Frappées dans leurs maris et dans leurs enfants, la fable ne les dédommage en rien de ces souffrances injustes, ne les récompense en rien de leur vertu inutile. Leur sort a été d'enfanter dans la douleur des fils qui tombent pour un amour coupable, d'aimer des maris vaillants qui périssent pour des lâches, d'être torturées enfin par la mort que ni elles ni eux n'avaient méritée et qui est l'œuvre de l'amour.

Lorsque l'on envisage dans son ensemble ce rôle de l'amour dans la poésie héroïque des Grecs, il est impossible de méconnaître que, pour Homère comme pour Hésiode, les satisfactions qu'il procure sont considérées comme peu de chose au prix des douleurs dont il est la cause. S'ils lui accordent un grand pouvoir pour le mal de l'humanité, en

[1] *Il.*, III, 156. Comment ne pas penser en lisant ce passage à cet aphorisme de Schopenhauer sur l'amour : « L'union des sexes est un piège que la nature nous tend. » (*Memorabilien*, p. 355).

[2] *Il.*, III, 390 et suiv.

[3] *Il.*, III, 173, 241 ; VI, 344 ; XIV, 762 ; cf. *Od.*, XXIII, 218, etc.

Digitized by Google

revanche ils ne l'estiment guère comme ressource pour le bien [1]. Il est à leurs yeux une faiblesse à peine excusable chez la femme, une abdication honteuse de sa dignité virile chez l'homme [2]. Pâris dans l'*Iliade*, Egisthe dans l'*Odyssée*, sont des êtres vils et méprisables, parce qu'à l'amour ils ont sacrifié les grands devoirs de la vie. Le plaisir physique qui en est le but a quelque chose de bas et de grossier; ceux qui l'achètent, comme eux, plus cher qu'il ne vaut, semblent frappés par les dieux de quelque folie immense : ils sont des fléaux divins, des monstres dans la nature [3]. On dirait que la naïve philosophie des deux poètes se sent saisie d'un trouble étrange, lorsque, dans la question de l'amour, elle rapproche la cause des conséquences. Pleins de dédains pour la femme, en tant qu'elle est un instrument de plaisir, ils la considèrent avec épouvante quand, avec ce plaisir, ils la voient mener le monde. Problème étrange, en effet, plus encore pour la naïveté des premiers âges que pour notre sentimentalité raffinée ! La passion d'Hélène provoquant la ruine de l'antique royaume de Priam ! la perversité de Clytemnestre renversant le grand roi au sein même de son triomphe ! C'est ainsi que le nez de Cléopâtre, disposant des destinées du monde, a étonné Homère et Hésiode avant de troubler Pascal, avant d'exercer la pénétration ironique de Schopenhauer. Comme ces deux grands pessimistes modernes, les vieux poètes de la Grèce ont mis dans la balance, ce que la femme, objet de l'amour, coûte à l'homme et ce qu'elle lui rapporte ; comme eux ils ont estimé que la femme et l'amour lui offraient un marché de dupe. C'est pour cela qu'ils se sont bien gardés, comme fait le plus grand nombre des romanciers et des dramaturges modernes, d'assigner l'amour pour but à la vie, de chercher dans les satisfactions de l'amour la meilleure compensation offerte par la nature, à notre originelle misère [4]. La grandeur propre de l'épopée héroïque chez les Grecs c'est d'avoir cherché

[1] Le dédain de la femme et de l'amour est proclamé souvent. V. le discours d'Ajax à Achille, *Il.*, IX, 637; cf. ib. XIX, 57; *Od.*, XV, 20. Cf les conseils de naïve impudeur que Thétis donne à son fils et la manière dont il les reçoit, *Il.*, XXIV, 130 et suiv. Platon dira : ἡδονὴ ἁπάντων ἀλαζονέστατον. V. la métaphysique de l'amour chez Schopenhauer, *Die Welt als Wille und Vorstellung;* et les extraits qu'en donne M. J. Bourdeau, ouvr. cité, p. 82 et suiv.

[2] La façon dont Homère a caractérisé Pâris et Egisthe est digne de remarque. V. *Il.*, II, 454; XI, 369 et suiv.; XIII, 769; XXIV, 30; *Od.*, III, 265 et suiv.; ib IV, 29.

[3] Ce sentiment éclate dans les imprécations d'Hector, *Il.*, VI, 280 et suiv.; Pâris est, comme Pandore chez Hésiode et parce qu'il a subi l'ascendant de la Pandore argienne : ***un grand fléau***, μέγα... πῆμα, pour Troie et la race de Priam. A-t-on pris garde que Pâris et Egisthe, ces personnifications de l'amour fatal et coupable, n'ont point d'enfants avec Hélène et Clytemnestre? L'amour irrégulier est une manifestation de la haine des dieux; nous aurons à traiter à part cette grande question.

[4] Il y a cette grande différence entre Leopardi et Schopenhauer que celui-ci fait de l'amour la duperie suprême de la nature, tandis que le premier y voit le remède unique au malheur. Voir la conclusion de l'*Histoire du genre humain*, trad. Dapples, p. 15. Mais il s'agit là d'un amour idéal où les sens n'ont point de part, de celui-là même que Platon glorifie dans le ***Phèdre*** et dans le ***Banquet*** et qui compte parmi les aspirations transcendantes de l'humanité désabusée.

Digitized by Google

cette compensation plus haut ; de l'avoir placée dans les jouissances idéales de la gloire, inséparables, chez Homère surtout, du contentement, amer plus souvent qu'il n'est doux, que procure à l'âme de l'homme l'action en soi, indépendamment de ses résultats.

Il n'y a pas de témoignage plus éclatant de la générosité du tempérament hellénique, que son ardeur à poursuivre le bonheur par la gloire. C'est la seule aspiration dont ne se lasse aucun des héros mis en scène par Homère, la dernière à laquelle, sous l'influence d'un désespoir violent, tel d'entre eux renonce ; la première aussi qui revit, avec une sorte d'énergie sauvage, lorsque ce désespoir cède et se transforme. On peut dire qu'elle fait le fonds même de l'héroïsme, qu'elle constitue son essence [1]. Il y a dans l'épopée homérique des imprécations contre l'amour, des expressions de dédain pour la richesse et les satisfactions qu'elle procure, l'indifférence méprisante pour tous les plaisirs en général. On y chercherait vainement une insulte à la gloire. Être honoré de son vivant, faire durer son nom dans la mémoire des hommes, le léguer à la postérité avec un cortège de grands exploits, voilà l'ambition suprême, voilà le vrai but de la vie [2]. Chez Homère, l'exagération de ce sentiment va si loin que la sublimité en confine à l'absurde. Pour lui, tout ce qui est grand, l'expédition des Grecs, la ruine de Troie, la faute d'Hélène, les souffrances de Pénélope, n'existe que pour fournir aux aèdes les chants qui en transmettront le souvenir aux âges à venir [3]. La gloire distribuée par la poésie, sa grande dispensatrice, n'est pas la conséquence du mérite ; elle en est la raison d'être. Si Homère n'avait pas dû chanter, Ulysse et Achille auraient pu se dispenser d'être héroïques. Aussi la gloire est-elle le premier stimulant du courage, qui est le devoir par excellence. Au bout du long discours que Phénix adresse à Achille, elle fournit le dernier mot, le seul capable de vaincre une obstination intraitable [4]. « Les Achéens t'honoreront à l'égal d'une divinité. » Si la mort par elle-même est le plus grand des maux, la mort sans gloire est le mal suprême. La seule consolation que Hector offre à Andromaque, émue par la perspective de sa perte, c'est que les Troyens, la montrant au passage lorsqu'elle sera veuve, salueront en elle la veuve du glorieux Hector [5]. Quand l'instant fatal est arrivé, c'est-à-dire quand le héros comprend que les dieux l'abandonnent, il se soucie peu de succomber ; mais il ne veut pas mourir sans honneur ; il accomplira encore quelque grand exploit qui fasse parler de lui dans l'avenir [6]. La destinée a laissé à Achille

[1] Cf. BUCHHOLTZ, *Homerische Realien*, III, 2, p. 161.

[2] Sur la gloire, élément du bonheur, v. LEOPARDI, *Dialogue de la nature et d'une âme* (trad. Dapples, p. 41) : « L'excellence dont tu veux me douer pourra bien me servir à acquérir la gloire ; mais loin de me conduire au bonheur, elle me vaudra une infortune spéciale, etc » Voir aussi SCHOPENHAUER, *Aphorismen zur Lebensweisheit*, ch. IV, œuvres complètes, V, p. 373 et suiv. ; surtout 415 et suiv.

[3] *Od.*, VIII, 580 ; *Il.*, VI, 358 ; *Od.*, XXIV, 197.

[4] *Il.*, IX, 603. Cf. VII, 89.

[5] *Il.*, VI, 441 et suiv.

[6] Ib., XXII, 297.

Digitized by Google

le choix entre une existence longue, pleine de vulgaires jouissances, mais sans gloire, et une courte vie remplie d'honneur en même temps que d'épreuves [1]. Il choisit la gloire avec toutes ses conséquences ; il aime ce qu'elle lui coûte, quoiqu'elle lui coûte cher ; car elle représente à ses yeux le bien suprême, on peut dire le seul bien, puisque pour elle il sacrifie tous les autres. Même sur la foule des guerriers sans nom, la gloire exerce son attrait. Dans une occasion difficile, Agamemnon a bien soin de recommander à Ménélas de se départir de la dignité royale, d'appeler chacun des soldats par son nom et de les flatter par le souvenir de quelque grand exploit [2]. Pour arrêter les fuyards, Ajax ne sait rien de plus efficace que de faire appel au sentiment de l'honneur, au souci du *qu'en dira-t-on?* cette monnaie courante de la gloire, à laquelle tout le monde peut participer [3]. Quand Achille s'est retiré du combat, c'est-à-dire loin des occasions où se conquiert la gloire, il charme ses loisirs en célébrant sur la lyre l'illustration des héros qui l'ont précédé : c'est encore la passion de la gloire qui le console, après qu'il semble y avoir renoncé [4]. Dans les larmes que verse Ulysse, lorsque l'aède Démodocus célèbre les exploits accomplis devant Troie, le poète n'a pas mis seulement le souvenir douloureux des épreuves passées, puisque ailleurs il déclare que ce souvenir est agréable ; il en fait le témoignage du sentiment à la fois mélancolique et doux qui saisit l'âme généreuse lorsque, ayant travaillé pour la gloire, il lui est donné de goûter secrètement sa récompense [5]. C'est pour cela aussi que les Sirènes, pour attirer les héros et en faire leur proie, ne trouvent rien de plus persuasif que la promesse de leurs chants, célébrant Troie et ses vainqueurs [6]. Si la douceur de la gloire pénètre l'œuvre des Muses, leurs chants sont un remède à la douleur : « Quand quelqu'un a au cœur une souffrance récente et cruelle, si l'aède, serviteur des Muses, célèbre la gloire des anciens héros et des dieux bienheureux qui habitent l'Olympe, tout aussitôt le chagrin est oublié et la souffrance s'évanouit [7]. »

L'exemple d'Achille sacrifiant à l'honneur une longue existence de plaisirs vulgaires nous montre la passion de la gloire portée au plus haut point et le vrai idéal de la vie défini par les traits les plus énergiques. C'est elle qui lui fait renoncer aux combats et c'est elle qui l'y ramène, plus encore que le désir de venger Patrocle : « Je mourrai puisqu'il le

[1] *Il.*, I, 352, 414; XVIII, 104 et suiv. Ce dernier passage était célèbre dans l'antiquité. Socrate se l'applique à lui-même, *Apol.*, 16, pour s'exhorter à mourir. La morale homérique est bien éloquente dans sa simplicité; un seul mot : ἀρέτη exprime à la fois l'idée de courage, celle de vertu en général et celle de félicité V. *Od.*, XXII, 322; XVI, 45; XVIII, 433; XIV, 402; XIX, 114 et l'expression proverbiale, VIII, 329 : οὐκ ἀρετᾷ κακὰ ἔργα. Cf. Buchholtz, *Homer. Realien*, III. 2, p. 122.

[2] *Il.*, X, 67.

[3] *Il.*, XV, 561. C'est le sentiment exprimé par le mot αἰδώς.

[4] *Il.*, IX, 189.

[5] *Od.*, VIII, 521 ; cf. ib. XV, 399.

[6] *Od.*, XII, 189.

[7] Hés., *Théog.*, 98.

Digitized by Google

faut; mais tandis que je suis debout, je veux remporter une gloire illustre. » Cette aspiration, puissante jusqu'à la férocité, prouve que pour Homère c'est la gloire qui est la seule sanction efficace des grands devoirs, la seule récompense des souffrances endurées avec patience, de la mort bravée avec courage. Mais cette sanction et cette récompense sont de l'ordre idéal et transcendant; la foi en la gloire est une forme de la foi en la vie à venir [1]. Aux temps de scepticisme, elle en tient lieu; aux temps de naïveté philosophique elle y achemine [2]. Et l'immortalité de la gloire ne pouvant être que le privilège d'un petit nombre, de ceux-là seuls que les aèdes auront jugés dignes de leurs chants, Homère par là même déclare que, pour la masse de ceux qui resteront sans nom, la vie est en réalité sans but, et le devoir sans compensation suffisante. C'est en ce sens surtout qu'il est exact de dire avec le poète latin, commentant la morale homérique: *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi* [3]. Des peuples entiers s'entredétruisent pour que le nom de quelques chefs résonne un jour, accompagné de la lyre des rhapsodes, aux oreilles des hommes. Ceux-là sont l'*ignobile vulgus,* « nés pour manger le fruit de la terre [4], » c'est-à-dire pour n'obtenir en dédommagement de leurs efforts obscurs que des satisfactions misérables, justement dédaignées par les âmes généreuses. Y a-t-il aveu plus éclatant de l'insuffisance de la vie, quand on la borne aux destinées ordinaires, finies et contingentes? Y a-t-il une façon plus expressive de déclarer que pour justifier l'héroïsme, la conscience du poète a besoin de la gloire, puisque toutes les autres jouissances sont peu de chose en comparaison des efforts, des dangers, des douleurs dont elles sont le prix? C'est une soif ardente de justice, un espoir indomptable de réparation pour les iniquités réelles de l'existence et pour ses déboires immérités, qui ont poussé Homère à se réfugier dans la conception des compensations idéales. Or cette tendance qui s'accentuera davantage de siècle en siècle chez les poètes et chez les philosophes de la Grèce, est une marque indéniable de pessimisme. Nous aurons à voir plus tard comment Homère, par une intuition de génie, a ouvert à la pensée hellénique les perspectives consolantes où Pythagore et Platon, les enseignements mystérieux d'Éleusis et les leçons de l'Académie répandront une éclatante lumière.

J.-A. HILD.

*(La fin prochainement.)*

[1] Leopardi (*Dialogue d'un marchand d'almanachs*, etc., trad. Dapples) a fort bien dit (et nous ferons de ses paroles d'autres applications à Homère) : « La vie que nous appelons belle n'est pas celle que nous connaissons, mais celle que nous ne connaissons pas; la vie future, jamais la vie passée. »

[2] V. entre autres CIC., *pro Arch.*, 11; *pro Mil.* 53 et passim.

[3] HOR., *Ep.*, II, 2, 14.

[4] Ib., 27 : *Nos numerus sumus et fruges consumere nati.* Horace traduit Homère, *Il.*, VI, 142 : οἳ ἀρούρης καρπὸν ἔδουσιν. Simonide avait défini les hommes avec la même concision méprisante : εὐρυόδους ὅσοι καρπὸν αἰνύμεθα χθονός.

Digitized by Google

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition,** *Essai de Psychologie générale*, par Fr. Paulhan, Paris, Alcan, 1887.

M. Paulhan est un de ces jeunes philosophes, étrangers à l'enseignement public, qu'a suscités la *Revue philosophique* de M. Ribot. Ils forment déjà une sorte d'école, où dominent les idées de M. Ribot et de M. Taine, mais où chacun apporte une note personnelle et des recherches originales M. Paulhan professe, dans leurs conséquences les plus extrêmes, tous les principes de cette école. C'est un pur *phénoméniste*. Dans son horreur pour toute apparence d'ontologie, il voudrait pouvoir substituer aux termes de *moi* ou de *personne humaine* de longues périphrases, telles que celles-ci : « Un fait de conscience dans lequel est représenté tel ou tel objet et qui s'attache à une série d'autres faits de conscience [1]. » S'il emploie les termes ordinaires, c'est pour obéir à l'usage, comme on continue à parler du lever ou du coucher du soleil. Dans son nouvel ouvrage, il définit l'homme « un ensemble, un *complexus* imparfaitement organisé de systèmes organico-psychiques », et toute la psychologie consiste, suivant lui, à démêler tous les genres de combinaisons, d'entrecroisements, de dissociations et de décompositions de ces différents systèmes. De là des formules souvent rebutantes pour ceux mêmes qui ne sont pas complètement étrangers à l'évolution nouvelle de la philosophie contemporaine. On peut cependant, avec un peu de bonne volonté, reconnaître dans ces formules une psychologie, sans doute, mais généralement exacte dans le domaine étroit qu'elle incomplète s'est assigné, et où se rencontrent un certain nombre d'observations ingénieuses et neuves.

Pour M. Paulhan, tous les phénomènes collectifs dénotent dans l'homme un désordre, un trouble, une imperfection. Ils naissent toujours de l'arrêt de quelque tendance, et cet arrêt lui-même s'explique par une surabondance de force nerveuse qui reste sans emploi systématique. Les sentiments les plus agréables, aussi bien que les plus pénibles, n'ont pas d autre origine. Quand l'activité s'exerce sans contrainte, elle ne se sent pas, elle ne devient sensible que lorsqu'elle subit un certain arrêt. La conscience s'éveille alors par la nécessité d'un certain effort, et elle prend la forme d'un plaisir ou d'une peine, suivant le degré de la résistance qui s'oppose à cet effort. De là le passage si fréquent du plaisir à la peine et de la peine au plaisir. De là aussi leur union non moins fréquente.

[1] Article sur la *Personnalité*, dans la *Revue philosophique* de juillet 1880.

Digitized by Google

Il n'est pas besoin de rappeler, à l'appui de cette théorie, le bel et touchant apologue imaginé par Socrate au début du *Phédon*. Je le rapprocherai plus utilement de certaines doctrines classiques dans la philosophie contemporaine. Le principe général de M. Paulhan est le principe même de Maine de Biran, qui place dans le sentiment de l'effort le premier éveil de la conscience. L'application qu'il fait de ce principe aux phénomènes affectifs ne diffère pas, au fond, de la théorie du plaisir et de la douleur, si bien développée par M. Bouillier, d'après laquelle le plaisir naît d'un déploiement d'activité et la peine d'une activité contrariée. La part d'originalité de M. Paulhan est d'avoir reconnu, dans le plaisir lui-même, l'effet d'une contrariété et, par suite, un trouble et un désordre; mais M. Bouillier ne contesterait pas absolument cette théorie, car il affirme lui-même l'identité d'origine du plaisir et de la douleur. Il accorderait peut-être plus difficilement qu'il y a, dans tout phénomène affectif, une imperfection; car nul n'a mieux montré, dans la sensibilité, le stimulant nécessaire de tout progrès. Le désaccord, toutefois, serait plus apparent que réel; car le progrès suppose toujours une imperfection reconnue ou sentie.

A sa théorie générale, M. Paulhan rattache de judicieuses observations sur les différentes sortes de phénomènes affectifs. Il les partage en trois groupes, qu'il subdivise eux-mêmes d'après le degré de vivacité des sentiments. Au premier groupe appartiennent les impulsions permanentes, dont le plus haut degré est la passion et le plus faible certaines tendances à peine senties, qui ne se manifestent guère que par leurs effets. Le second groupe comprend les sensations affectives, et le troisième les émotions. La distinction de ces deux groupes n'est pas parfaitement claire, car ils semblent n'avoir entre eux que des différences de degré, non de nature ou d'origine; mais si la classification est arbitraire, les analyses qui en remplissent les divers cadres sont excellentes. Elles unissent très heureusement l'observation physiologique et l'observation psychologique, en laissant la plus grande part à la seconde.

Plus remarquables encore sont les analyses du dernier chapitre, consacré aux formes composées de la sensibilité

> Odi et amo; quare id faciam fortasse requiris :
> Nescio, sed fieri sentio et excrucior,

disait le poète latin. M. Paulhan prétend expliquer ce conflit de sentiments contraires et leur union dans un même tourment, que Catulle se contentait de sentir. Il a su très habilement démêler, dans la plupart des sentiments; même dans ceux qui affectent le plus d'unité, une très grande complexité d'éléments dissemblables ou opposés et, pour les étudier, il ne fait appel qu'à l'observation intérieure. Il reproduit, en l'appliquant à la sensibilité, la théorie de Leibnitz sur ces perceptions sourdes, qui con-

Digitized by Google

courent à former une perception d'ensemble et qui n'échappent pas entièrement à la conscience, bien qu'elles ne puissent, au moment où elles se produisent, être l'objet d'une connaissance immédiate et distincte. Sa méthode, dans cette décomposition des sentiments complexes, est celle dont M. Taine a fait un si brillant emploi dans l'ordre intellectuel et il ne reste pas très inférieur à son modèle. Comme lui il ne s'interdit pas les hypothèses. Celles qu'il propose sont toujours ingénieuses et le plus souvent très vraisemblables. Lorsqu'elles ne sont que conjecturales il nous avertit lui-même, avec une rare bonne foi, des doutes qu'elles lui laissent.

Je ne ferai qu'un reproche aux analyses et aux hypothèses de M. Paulhan. Elles laissent trop dans l'ombre la part de l'innéité, ou, si l'on veut, de l'hérédité dans les phénomènes affectifs. Il ne voit, dans tout sentiment simple ou complexe, qu'une force qui tend à se dépenser et d'autres forces qui l'arrêtent; mais, dans ce jeu de forces opposées, il y a quelque chose de prédéterminé, qui fait que, dans les mêmes circonstances, les sentiments diffèrent souvent du tout au tout. M. Paulhan ne méconnaît pas entièrement cette prédétermination; car, à la fin de son livre, il fait intervenir les tempéraments; mais il ne s'y arrête pas et, d'ailleurs, il faudrait prouver que les tempéraments sont tout dans les prédispositions morales.

J'aurais à signaler d'autres lacunes, si M. Paulhan avait voulu faire une théorie complète de la sensibilité. Il s'est renfermé dans l'étude de certaines lois très générales et, en plus d'un point, il a répandu sur ces lois des lumières nouvelles. Le mérite est assez grand pour recommander son livre à toute l'attention des philosophes et des étudiants en philosophie.

Émile Beaussire.

---

**Mirabeau et la Provence en 1789**, par M. Guibal. — Paris, Thorin, 1887, in-8°.

Mirabeau est une personnalité si considérable que chacun de ses aspects a provoqué une série d'études spéciales. Les uns ont analysé l'orateur, d'autres ont essayé de caractériser le politique, d'autres se sont attachés à l'homme même. Tandis que M. de Loménie, digne héritier de la fortune littéraire de son père, rédige, à l'aide des notes que ce dernier lui a léguées, une biographie définitive de l'illustre comte de Mirabeau, M. Guibal, qui a laissé à la Faculté des Lettres de Poitiers de flatteurs souvenirs, profite de son séjour à Aix pour le peindre dans le cadre du pays natal. Dans son livre récent *Mirabeau et la Provence en 1789*, composé d'après les archives placées à sa portée, le savant professeur montre

Digitized by Google

le futur héros de la Constituante aux prises avec les difficultés électorales. Il en existe dès lors. Le moment est capital pour Mirabeau : le vote de ses concitoyens lui permettra seul d'occuper la place qu'il mérite. Aussi que de soins, que d'intrigues pour réussir et quel merveilleux parti ne tire-t-il pas des circonstances pour gagner une considération dont ses fautes l'ont privé dès le début !

Il se montre alors tel qu'il sera toujours. Étranger à tout sentiment de dignité, il ne recherche les suffrages du Tiers qu'après s'être fait renier par la noblesse et dédaigner par le gouvernement qui lui a payé ses services dès l'année 1785. A l'affût de la popularité, rien ne lui coûte pour l'obtenir. Mais aussi, pour sa gloire éternelle, il se montre déjà le défenseur de l'ordre autant que l'apôtre de la liberté : malgré ses revendications en faveur du peuple provençal, il prend à tâche de calmer la fermentation des esprits à Marseille et à Aix. Il vient déjà en aide au pouvoir en dépit du pouvoir même, car il reste et restera toujours méconnu de lui (cf. nos articles sur Mirabeau, dans *la Revue historique* de l'année 1883).

Dans ses procès civils, comme dans le grand procès politique qui s'engage, c'est toujours le Dieu de l'éloquence. M. Guibal rapporte qu'au tribunal les foules accouraient pour l'entendre plaider contre sa femme. Parmi les auditeurs, il met un enfant qui, pendant tout le cours de cette éloquence torrentueuse, ne fut touché que par la « rosée » échappée des lèvres de l'orateur. Cet enfant devint le célèbre baron de Vitrolles qui chercha, par des moyens bien inégaux, à restaurer l'édifice auquel la parole redoutable de Mirabeau avait porté les premiers coups (cf. ***Mémoires de Vitrolles***, publiés par M. Forgues, p. XIII). Plût à Dieu que ce débordement fût le seul que l'on pût raprocher au grand homme !

DECRUE.

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

(Suite)

Dès 1832, dans un programme académique réédité plus tard dans ses *Opuscula*, Madvig avait exposé la futilité de la critique de Wakefield et donné quelques indications sur la route à suivre. Stimulé par cet exemple, plus d'un savant renouvela l'attaque. L'article le plus important de ce genre fût publié par Jacques Bernays dans le *Reinische Musaeum* de 1847. Cet article plein de talent aurait produit plus d'effet s'il n'avait pas été sitôt suivi par l'ouvrage plus complet, plus systématique de LACHMANN. Cet illustre savant, qui se distingua dans tant de branches de la philologie sacrée, classique et allemande, semble avoir considéré la poésie latine comme son domaine à lui. *Lucrèce*, son œuvre la plus importante, fut la principale occupation de ses cinq dernières années, de

Digitized by Google

l'automne de 1845 à novembre 1850. Il eut heureusement à son entière disposition, pendant un grand nombre de mois, les deux Mss de Leyde. Sa sagacité naturelle, guidée, aiguisée par une longue expérience, lui fit saisir du premier coup d'œil les rapports de ces Mss entre eux et leurs rapports avec l'original ; il vit clairement de quelle façon arbitraire les textes communs avaient été formés. Son zèle s'échauffait à mesure qu'il avançait davantage, chaque pas lui découvrait une vérité nouvelle, de sorte qu'il finit par avoir sur les points essentiels, une idée claire des conditions dans lesquelles Lucrèce avait laissé son poème. Comme bien d'autres grands érudits, il semble n'avoir usé que fort peu ou même pas du tout des livres ordinaires. Résolu à se sendre maître de son sujet, il étudia les poètes, les grammairiens et presque la totalité des anciens auteurs : par eux il expliqua Lucrèce, et réciproquement ; par tous, il commenta la langue latine. Il eut à un degré supérieur la faculté de s'emparer d'un sujet dans toute son étendue et de le remplir dans ses moindres détails.

On trouve chez Lachmann ces deux marques de l'originalité qui fait les grands critiques : 1° Alors même qu'il se trompe, il nous fournit les meilleurs arguments pour le réfuter ; s'il s'égare il nous met à même de trouver plus facilement la route véritable ; 2° son influence s'étend bien au-delà de l'auteur dont il s'occupe immédiatement. Depuis le *Lucrèce* de Lachmann, on n'a, pour ainsi dire, pas publié en Allemagne un seul livre important sur la littérature latine, dont chaque page ne porte la marque de l'influence de ce travail. Il en sera de même en Angleterre le jour où il sera mieux connu. Bien que le latin de Lachmann soit éminemment clair, vif, approprié à son sujet, il est souvent obscur, énigmatique à la première lecture, soit parce que toujours il s'efforce d'éviter les dépenses inutiles de mots, soit par une certaine originalité d'esprit qui le faisait se soucier peu d'être compris de ceux qui n'étaient pas dignes de le comprendre. Si son commentaire eût été deux fois plus long, il eût été plus facile à saisir. Mais une fois qu'on l'a bien compris, on n'en oublie pas facilement les termes. Il aime à reconnaître le mérite en quelque endroit qu'il se trouve. Dans son zèle, il rend justice à tous les anciens érudits qui ont fait quoi que ce soit pour son *Lucrèce*. En même temps son mépris, sa haine pour l'ignorance vaniteuse ou l'ignoble paresse, le poussent à dénoncer ceux qu'il convainc de ces péchés. Dans un cas, celui de Forbiger, sa sévérité devient de la férocité : et cependant ce savant ne pouvait guère éviter la plupart de ses erreurs, vu les circonstances dans lesquelles il se trouvait.

Hermann nous conseille, quand nous sommes en désaccord avec Lachmann, d'y regarder à deux fois avant de prononcer que nous avons raison et non lui.

Ses défants cependant ne doivent pas être dissimulés. Alors que la partie essentielle de son œuvre, la collation des deux Mss de Leyde a été

Digitized by Google

exécutée avec une habileté, un soin admirables, Lachmann a tiré moins heureusement parti des documents secondaires tels que les Mss italiens et les vieilles éditions. Il a accepté bien des choses de confiance. Nous en avons donné des preuves ; on en trouvera d'autres ci-après. Mais il a un défaut plus sérieux encore et que nous devons dire : Son livre est une révision critique du texte; il a laissé aux autres la tâche d'expliquer, d'éclaircir le fond. Jusque-là, rien de mal; mais comme un texte, dans la condition de celui de *Lucrèce*, ne peut pas toujours être reconstitué sans une connaissance suffisante de son système, Lachmann commet assez souvent d'étranges erreurs et corrompt grossièrement les mots du poète ; voir par exemple : I, 599-634 ; II, 522-529, 1010 et suiv.; V, 513-516. Sa profonde connaissance de la langue latine aussi bien que de la manière de Lucrèce en particulier, le met souvent à même de corriger son auteur d'une façon fort heureuse. Comme il désire aussi rendre autant que possible son texte compréhensible, il doit avoir regardé beaucoup de ses corrections comme simplement provisoires. Cependant ses plus grands admirateurs doivent reconnaître que dans ses corrections il n'a pas la « *curiosa felicitas* » de Madvig. Malgré tout, il a fait une œuvre qui servira de guide aux érudits aussi longtemps que la langue latine sera étudiée, une œuvre : *perfidiae quod post nulla arguet aetas*.

Jacob Bernays en 1852 édita un texte de *Lucrèce* pour la collection Teubner. Il est évident qu'emporté par son admiration pour Lachmann, il l'a suivi trop fidèlement ; malgré cela il s'en éloigne plus d'une fois. Lorsqu'il restitue les anciennes leçons, il a généralement raison ; lorsqu'il abandonne Lachmann pour des conjectures à lui, il est souvent très heureux. S'il avait préparé une édition plus soignée, comme il semble en avoir eu l'idée tout d'abord, il est certain que Lucrèce lui aurait dû beaucoup [1].

L'impulsion donnée par Lachmann à l'étude de notre poète a fait naître une foule d'articles publiés séparément ou insérés dans les revues philologiques d'Allemagne. Ils sont d'importance variable : mes notes indiqueront ce que je leur dois. Il sera question ailleurs d'un ouvrage anglais de très grand mérite au point de vue de la critique, non pas du texte du poème, mais des idées et des beautés poétiques.

## III. — Examen des manuscrits.

Mais revenons aux Mss dont j'ai esquissé l'histoire un peu plus haut. Bien que j'aie examiné pendant quelques jours, dès l'automne de 1849, les deux Mss de Leyde, ce que je vais en dire est emprunté à Lachmann qui

[1] J. Bernays est l'auteur d'un excellent commentaire du 1er livre (en latin), que Munro ne semble pas avoir connu et qui, datant de 1853, vient d'être réimprimé dans les *Gesammelte Abhandlungen* édités par H. Usener (Berlin, Hertz, 1885) en tête du tome II. — (J.-A. H.)

Digitized by Google

les a eue, lui, pendant six mois, et qui, pendant ce temps-là, s'est appliqué, avec toute la force de son intelligence si pénétrante et si exercée, à en éclaircir les difficultés et les obscurités. Ainsi qu'il a été dit, ces deux Mss appartenaient à la magnifique collection d'Isaac Vossius. Le plus ancien, le meilleur des deux, est du IXe siècle et d'une écriture fort nette, fort belle. Je l'appelle A. Il a été corrigé par deux copistes au moment même où il a été écrit, ainsi que le dit Lachmann ; l'une de ces deux corrections est très importante. Sur la plupart des points essentiels il suit minutieusement le Ms de Niccoli, le plus ancien des Mss italiens ; il nous donne sans doute ainsi la leçon de l'archétype. On verra dans mes notes combien souvent il m'arrive d'opposer à tous les autres témoignages réunis celui de A et de Niccoli. L'autre Ms de Leyde, que j'appelle B, est presque d'égale importance : c'est un in-quarto d'une écriture serrée, sur deux colonnes, apparemment du Xe siècle. Il est probable que ce Ms et le suivant ont été copiés sur une copie de l'archétype, non pas comme A, sur l'archétype lui-même. Quatre passages de poème ne se trouvent pas à leurs places respectives et sont rejetés ensemble à la fin, dans l'ordre suivant : II, 657-806 ; V, 928-979 ; I, 734-786 ; II, 253-304. Lachmann a démontré que ces coupures formaient chacune une feuille entière de l'archétype perdu : les feuilles 16, 29, 39, 115. Il est donc manifeste, après que A eut été copié, que les feuilles de l'archétype se sont détachées et qu'on les a remises sans ordre à la fin, avant que B ou l'original du B ait été écrit. Nous insisterons bientôt davantage sur ce point. Le B a eu plusieurs correcteurs, mais tous du XIe siècle : l'un d'eux fut, pour son temps, un très brillant critique ; on lui doit un grand nombre des plus belles corrections du poème ainsi qu'on le verra par les notes. Ce Ms était jadis dans le grand monastère de Saint-Bertin près Saint-Omer. Turnèbe le collationna à Paris, et sa collation servit beaucoup, comme nous l'avons vu, à Lambin. Le Ms devint plus tard la propriété de Gérard-Jean Vossius, père d'Isaac. Un fragment considérable d'un autre Ms, qui ressemble de très près au B par ses doubles colonnes et le reste, avec cette seule différence qu'au lieu d'être un in-quarto c'est, dit-on, un in-folio, se trouve aujourd'hui à Copenhague ; il contient les livres I et II jusqu'au v. 456, mais avec les mêmes lacunes que le B, c'est-à-dire I, 734-785 et II, 253-364 ; pour cette raison sans doute qu'il avait été copié d'après le même Ms que le B. On le désigne généralement sous le nom de fragment de Gottorp, du lieu où il se trouvait autrefois. J'en possède trois collations : l'une publiée par Henrichsen en 1846, une autre de la main de Nic. Heinsius, une autre de la main d'Isaac Vossius. Il avait jadis une très grande réputation. En réalité il ressemble beaucoup au B, mais il est écrit moins soigneusement ; on s'en sert peu, excepté une ou deux fois pour confirmer A contre B. Chose assez étrange, il y a dans la bibliothèque de Vienne des fragments d'un Ms absolument pareil, contenant des portions considérables des derniers livres, par exemple : II, 642 à III,

Digitized by Google

621 inclusivement, avec la lacune du II, 757-806, exactement comme dans B.

Il était assez naturel de considérer ces fragments de Vienne comme appartenant au même Mss. que les fragments de Gottorp. Mais le Dr. Ed. Goebel, auquel j ai emprunté la description de ces Mss, semble prouver dans le *Rheinische Musaeum*, n. s., XII, p. 449 et s., que les deux parties aujourd'hui reliées sont de grandeurs différentes. Quoi qu'il en soit, la première partie semble appartenir au même Ms que le fragm. de Gottorp; quant à la deuxième, si elle n'appartient pas au même Ms, elle présente les mêmes caractères internes : dans un cas comme dans l'autre, la valeur est la même, c'est-à-dire peu considérable. Il est donc probable qu'on perdrait son temps à pratiquer une collation plus approfondie.

Tous les autres manuscrits connus ont été, comme je l'ai dit, copiés indirectement du Ms perdu de Pogge, qui devait ressembler à A autant que le fragment de Gottorp ressemble à B. Les plus importants de nos Mss. sont les huit Mss. que l'on conserve à Florence dans la Laurentine, nos 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, compt. XXXV. Le no 30 fut écrit par Nicolo Niccoli lui-même, qui eut si longtemps entre les mains le Ms de Pogge : c'est ce que nous trouvons dans la préface du savant Méhus à sa vie de Traversarius, p. 4. Mieux que personne il devait connaître l'écriture de Niccoli, vu le grand nombre de lettres de Niccoli qu'il étudia. Des corrections ont été faites beaucoup plus tard, mais Niccoli semble, en somme, avoir fidèlement copié le Ms de Pogge, et n'avoir fait que peu de changements. Son Ms., ainsi qu'on le verra par mes notes, est donc de grande importance lorsqu'il s'agit de décider entre A et B Il est fâcheux que Lachmann n'ait pu s'en servir. Je l'ai collationné avec soin dans l'été de 1851 ; le texte des vieilles éd. de Vérone et de Venise ressemble beaucoup au texte de Niccoli. Après le no 30, le Ms. no 31 est le plus important, mais à un point de vue bien différent : le texte en a été corrigé beaucoup plus que celui de Niccoli ou des éd. de Vérone et de Venise elles-mêmes. Il est écrit nettement et parfaitement conservé ; il ressemble beaucoup comme aspect général, au Ms de notre bibliothèque de Cambridge, que j'ai toujours eu sous les yeux pendant que j'écrivais mes notes et qui est aussi bien conservé et aussi nettement écrit que l'autre. Ce Ms. no 31 vaut mieux, en somme, que le Ms. de Camb., quoique ce dernier ait un grand nombre de bonnes corrections qu'on ne trouve pas dans le Ms. 31. Aussi me suis-je servi de ces deux exemplaires comme de deux bons exemplaires corrigés. De qui sont les nombreuses et excellentes corrections contenues dans ces deux Mss. ? on n'en sait absolument rien. Lachmann se servait d'une collation assez incomplète du Flor. 31 ; c'est à cette collation qu'il attribue les corrections communes à ce Ms. et au Ms. de Camb. et sans doute à quelques autres Mss. H. Keil, dont il tenait cette collation, lui ayant dit qu'elle avait été faite par Antonius fils de Marius, Lachmann a d'un bout à l'autre rempli son com-

Digitized by Google

mentaire du nom de ce digne notaire florentin. Je ne puis que dire ceci : J'ai comparé le Ms. avec plus de dix Mss. volumineux, magnifiquement écrits et signés par cet homme entre 1420 et 1451, et tous très ressemblants. Ils n'ont aucune ressemblance ni comme aspect général, ni pour la forme de certaines lettres en particulier, ni pour les abréviations avec le Ms. de Lucrèce. J'ai donc exclu de mes notes le nom de ce copiste. Parmi les autres Mss de la Laurentine, le nº 29 est remarquable par les notes marginales d'Ange Politien, dont j'ai parlé ci-dessus et auquel je renvoie souvent dans les notes. Ce Ms porte deux ou trois fois la note : « *Liber conventus Sancti Marci de Florentia ordinis Praedicatorum habitus a publicis sectatoribus pro libris quos sibi ab eodem commodatos Angelus Politianus amisit seu qui in morte Angeli Politiani amissi sunt.* » Le nº 32 contient en marge de savantes remarques sur le 1er livre et dont j'ai déduit certains faits touchant Marullus. Dès l'automne de 1849 j'avais collationné les six Mss du Vatican, mais sans soin et assez maladroitement ; on verra cependant par mes notes qu'ils m'ont été d'une grande utilité ; on les désigne ainsi qu'il suit : 3275 et 3276, *Vatic.*, 640; *Urbin.*, 1136 et 1954; *Othobon.*, et 1701 *Regin.*, au bas de la 1re page duquel se trouvent les mots « *Nicolai Heinsii.* »

J'ai eu en outre pour m'aider l'édition de Gifanius de 1595 avec les notes manuscrites de Nic. Heinsius, acheté il y a bien des années à H. G. Bohn ; on verra que j'en ai tiré quelques bonnes corrrections qu'on ne trouve pas dans les *Adversaria* d'Heinsius ni ailleurs, du moins autant que je sache Cet exemplaire contient une collation complète de A d'un bout à l'autre ; la collation de B dans les quatre premiers livres, et du fragm. de Gottorp. Il renferme aussi une collation complète du *Codex Modianus* que Heinsius marque S, et dont il dit : « *Variantes lectiones excerptae sunt ex libello edito Paris. an. 1565 quem Fr. Modius cum Ms. suo contulit, ut ipse testatur fine lib. I inquiens : collatus cum ms. meo* 26 *junii 1579 Coloniae* »; il fut prêté à Heinsius par Liræus; Liræus le tenait de Gruter, Gruter de Nansius, Nansius de Modius lui-même. Heinsius dit : « *Codex Modii non est idem cum B Vossiano, nam pag. 8* (I, 227) *ubi ex Modiano notatum* AD LUMINA, *Vossianus* IN. » Heinsius parle, je présume, de la petite deuxième édit. de Lambin comme étant celle dont Modius s'est servi : comme les autres elle a : IN *lumina*. Si donc le *codex Modianus* est B, Modius ou Heinsius a fait une grosse faûte. J'ai remarqué plusieurs autres cas où S est donné comme différent de B ; mais la 2e édit. de Lambin donne alors la leçon que Heinsius attribue à S, de sorte que Heinsius a peut-être ici été égaré par la négligence de Modius. Il semble certain que S et B ne font qu'un ; s'ils font deux ils s'accordent d'une façon bien extraordinaire, plus même que B et le fragm. de Gottorp.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

## TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

Les liv. 50-52 renferment le récit de cette troisième guerre punique, de la dernière guerre de Macédoine, et de la guerre achéenne qui s'est préparée dans l'intervalle; à celle-ci se rattache la guerre contre Viriathe, liv. 52-54, qui sert de transition à la troisième partie. Cette partie renferme, aux livres 55-59, la guerre de Numance, en même temps que les tentatives de Tibérius Gracchus; aux livres 60-61, les tentatives de Caïus Gracchus, et aux livres 62-68, la guerre de Jugurtha et la guerre des Cimbres. La quatrième partie a pour introduction, liv. 69 et 70 le tableau des troubles intérieurs qui amènent la guerre sociale; les livres 71-80 sont consacrés à cette dernière guerre, ainsi qu'aux débuts de la première guerre contre Mithridate. Sylla sera dans les livres qui suivent le personnage dominant, comme l'était Marius dans les livres qui précèdent; — les livres 81-89 racontent la lutte de Sylla contre Mithridate, sa politique d'oppression à l'égard du parti populaire dans la première guerre civile et sa dictature. Les livres 90-103 étaient surtout consacrés à Pompée, à ses luttes contre Sertorius et Mithridate jusqu'à son alliance avec César et Crassus, et aux victoires qu'il remporta sur Mithridate; aux guerres de Pompée étaient opposées dans la dernière partie, liv. 104 à 108, les actes de César en Gaule. La seconde des deux grandes divisions de l'œuvre, celle qui était consacrée aux temps nouveaux, comprenait naturellement les parties suivantes : lutte de César et de Pompée, liv. 109-116; — guerre des Triumvirs contre le parti républicain, liv. 117-124; luttes d'Octave et d'Antoine, liv. 125-133, et enfin, principat d'Auguste, liv. 134-142.

De ce qui précède il résulte que Tite-Live n'eut pas l'intention de diviser son œuvre en décades, ou du moins que, s'il l'eut d'abord, il y renonça par la suite; en effet, comme on l'a vu plus haut, rien dans les dernières parties de l'œuvre, à partir du livre 80, ne peut justifier cette hypothèse. D'autre part il est bien certain qu'il a réuni ensemble certaines parties assez considérables, et si l'on examine de près les livres qui nous restent, les seuls par conséquent sur lesquels nous puissions porter un jugement fondé, on arrivera facilement à admettre, avec quelque raison, que Tite-Live a dû composer des demi-décades dont il a formé ensuite certains groupes spéciaux. Ainsi il semblerait très naturel de distinguer (cf. 31, 1, 4) certains groupes formant une décade et demie, par ex. : livres 1-15, un groupe consacré aux affaires d'Italie, — liv. 16-30, un second consacré aux affaires carthaginoises, — liv. 31-45, un

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

troisième, relatif aux affaires de Macédoine ; — dans chacun de ces groupes on constate en outre plusieurs subdivisions ; ainsi le premier qui va jusqu'à la fin de la guerre contre Pyrrhus comprend une demi-décade, liv. 1-5, et une décade complète, liv. 6-15. Dans le second groupe, la 4e demi-décade, liv. 16-20, est consacrée à la première guerre punique, la 3e décade, liv. 21-30, à la seconde ; cette décade se partage elle-même en deux demi-décades, l'une, la 5e (liv. 21-25) traçant le tableau de la prépondérance de Carthage à partir de la prise de Sagonte, l'autre, la 6e (liv. 26-30) racontant les succès qui assurent aux Romains la prépondérance, après la prise de Capoue. Enfin, dans le troisième groupe, la 7e demi-décade (liv. 31-35) expose la guerre contre Philippe, la 8e (liv. 36-40) la guerre de Syrie et d'Etolie, et la 9e (liv. 41-45) la seconde guerre de Macédoine. Toutefois on ne doit accepter cette division qu'avec réserve ; si séduisante qu'elle paraisse en elle-même, on ne peut la considérer comme fondée. Les *Periochae* sont par trop insuffisantes pour qu'on puisse, en s'appuyant sur elles, établir avec certitude ou même avec vraisemblance, que Tite-Live ait suivi la division qu'elles suivent elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, Tite-Live a dû ordonner et grouper les diverses parties de son œuvre de manière à en former un ensemble bien enchaîné ; il est certain qu'il a suivi, avec la même sollicitude, le peuple romain dans sa marche progressive depuis ses humbles origines jusqu'au moment où il atteint son apogée, avant l'explosion des troubles intérieurs (liv. 69) ; ensuite dans sa décadence de jour en jour plus accentuée. Et s'il n'en a pas tiré une œuvre d'art comparable aux histoires de Thucydyde et de Polybe, c'est que la richesse et la diversité des matériaux à réduire dans un seul cadre et à ramener à une idée dominante, rendaient une telle tâche impossible. Du moins son histoire, inspirée, pénétrée de l'esprit républicain qui survivait encore au régime disparu, était un tableau vivant de la puissance et de la grandeur de la République dont elle voulait conserver à jamais le souvenir ; c'était une œuvre qui répondait en tous points à l'esprit et au caractère du peuple romain.

Cicéron nous fait connaître l'idée que les Romains instruits se faisaient de l'histoire, quand il dit, *de Leg.*, 1. 5 : « Quippe cum sit opus... unum hoc oratorium maxime ; » cette idée est développée plus longuement, *Or.*, 66 : « Huic generi (sophistarum) historia finitima est, in qua et narratur ornate et regio saepe aut pugna describitur ; interponuntur etiam orationes et hortationes ; cf. *de Orat.*, 2, 69 : « Quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ; ne quae suspicio gratiae sit in scribendo ? ne quae simultatis ? haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus. Ipsa autem aedificatio posita est in rebus et verbis. Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem ; vult etiam, quoniam in rebus magnis memoriaque dignis consilia primum, deinde acta, postea eventus exspectentur, et de consiliis significari, quid scriptor

Digitized by Google

probet, et in rebus gestis declarari non solum, quid actum aut dictum sit, sed etiam quomodo ; et cum de eventu dicatur, ut causae explicentur omnes vel casus vel sapientiae vel temeritatis, hominumque ipsorum non solum res gestae, sed etiam, qui fama ac nomine excellant, de cujusque vita atque natura. » Tite-Live s'est efforcé de répondre à toutes ces exigences. Il cherche, on le sait, à rester fidèle autant que possible à la vérité historique ainsi qu'à éviter l'adulation et la partialité ; mais ce qu'il faut surtout remarquer c'est le soin qu'il apporte dans les tableaux de détail. Où son merveilleux talent d'exposition se révèle le plus, c'est quand il fait connaître une situation, décrit une contrée, fait le récit d'une bataille, ce qui lui arrive fréquemment, ou caractérise un personnage éminent, particulièrement à l'occasion de sa mort. Souvent aussi, du moins à partir de l'époque où s'arrêtent les sèches énumérations des *Annales*, il étudie et met sous les yeux les plans et les desseins de ses personnages ainsi que les mobiles et les conséquences de leurs actions ; on remarque qu'il le fait d'autant plus souvent qu'il se rapproche davantage de son temps, et qu'il lui est par suite plus facile de consulter les récits de ses contemporains. Cette sorte d'analyse se trouve parfois introduite dans la narration, mais elle a sa place naturelle dans les discours que Tite-Live prête à ses personnages, suivant en cela l'exemple des Grecs et de quelques-uns de ses contemporains. Ces discours donnent de la variété au récit ; ils le rendent plus attrayant, et Tite-Live en a usé avec beaucoup de réserve et de goût, comme on peut s'en convaincre en le comparant à Denys. Denys en effet, même quand il traite des temps primitifs, ne manque jamais l'occasion d'intercaler dans son récit des discours sans fin ; Tite-Live, au contraire, n'oubliait pas le caractère simple et austère de l'antiquité, v. 2, 32, 8, y fait rarement parler ses personnages ou ne leur prête que de courtes déclarations formulées le plus souvent dans le style indirect. Du jour où apparaissent les tribuns et avec eux les luttes de partis, on voit les discours devenir plus nombreux et plus étendus ; dès lors, il est rare que Tite-Live parle d'un personnage éminent, depuis Quinctius Capitolinus jusqu'à Paul-Émile, sans lui attribuer un ou plusieurs discours qui le caractérisent ou nous donnent de lui tout au moins une sorte de *simulacrum*, v. 45, 25, 3. Tantôt ce sont des exhortations ou des avertissements qui nous font connaître, en temps de guerre ou en temps de paix, les opinions et les principes de ces personnages, v. 3, 67, 1 ; — 5, 44, 1, etc. ; tantôt ce sont de simples conseils dans lesquels se trouvent exposés les desseins et les mobiles des hommes qui dirigent le Sénat ou les autres corps influents, les tendances des partis, les dispositions du peuple et en même temps les causes religieuses, politiques et morales qui déterminent la conduite à suivre, v. 4, 2, 1 ; — 5, 51, 1 ; — 6, 41, 4 ; — 10, 7, 3 ; — 28, 39, 2, etc. C'est surtout dans les moments critiques que cette forme d'exposition est le plus propre à faire saisir clairement les sentiments des personnages

Digitized by Google

en scène, les motifs qui les poussent, le but auquel ils tendent, v. 7, 30, 1 ; — 8, 33, 7 ; — 22, 39, 1 ; — 26, 33, 7 ; — 30, 30, 3 ; — 32, 21, 1 ; — 44, 38, 1, etc., — ou bien à peindre d'une manière vivante les nobles aspirations de l'orateur ou les vues que lui inspire l'esprit de parti, v. 24, 8, 1 ; — 26, 22, 6. 36, 3 ; 42, 34, 2. 47, 4 ; 45, 41, 1, etc. Souvent, quand des opinions différentes sont en présence, l'une est développée par un orateur, l'autre exposée simplement ; quelquefois aussi toutes les deux sont exposées avec vigueur dans des discours et ces discours sont tantôt rapportés sous une forme directe dans les deux cas, tantôt écrits sous une forme directe pour une de ces opinions, et indirecte pour l'autre, v. 28, 39, 2 sq. ; — 30. 30, 3. 31, 1 ; — 4, 2, 1. 3, 2, etc. ; Tite-Live fait de ces discours un usage des plus variés. Comme il était du reste profondément versé dans l'art de la rhétorique, il a dû composer lui-même entièrement plusieurs de ces discours ; mais d'autres lui furent fournis par ses prédécesseurs, Coelius, Valerius Antias, Polybe, qui parfois les indiquaient brièvement et parfois les développaient plus ou moins longuement. En même temps qu'il puisait chez eux le fond de son histoire, il leur empruntait bon nombre de discours ; on peut s'en convaincre en remarquant sa façon de les annoncer, v. 3, 67, 1 : « Ibi in hanc sententiam locutum accipio ; » — 5, 27, 12 : « Ita locuti traduntur ; » cf. 22, 38, 13 ; — 37, 45, 11, etc., en les comparant au reste du récit où souvent les mêmes faits sont racontés autrement, v. 8, 30, 7. 33, 21 ; — 9, 26, 7, 34, 14 ; — 39, 51, 11, et 42, 47, 6, etc. ; — et surtout en les rapprochant des discours correspondants de Polybe. Cependant Tite-Live n'empruntait que le fond de son discours ; il travaillait sur ce fond à sa guise, le développait ou l'abrégeait, lui donnait la forme et la disposition qui lui semblaient le mieux convenir à son but, comme on peut s'en assurer en le comparant à Polybe. Les discours de Polybe n'étaient esquissés qu'avec une connaissance très exacte des personnages et des situations ; aussi ceux que Tite-Live lui emprunte, sont-ils particulièrement propres à mettre en lumière les mobiles et les desseins de l'orateur, ainsi que les causes des évènements ; il en est de même de plusieurs autres qu'il compose d'après diverses autorités. Mais un certain nombre ne sont guère que des amplifications oratoires sur des lieux communs, qui ne se rapportent pas spécialement à la situation du moment, ou bien ils renferment sur cette situation des appréciations inspirées par l'esprit d'une époque postérieure et ne contribuent que bien peu à éclaircir les événements de l'histoire ancienne. Sans doute ils animent le récit, ils charment le lecteur par l'art de la composition et le choix des expressions, mais ils ne servent pas au but que Tite-Live voulait atteindre en les introduisant dans son œuvre ; il a seulement donné à l'histoire un caractère pragmatique qui répondit aux vues et aux besoins de son époque.

Une histoire pragmatique, telle que celle de Polybe, qui aurait cherché

Digitized by Google

les causes premières des événements dans la situation politique, militaire, commerciale des peuples, qui aurait constamment étudié et montré l'enchaînement des causes et des effets, une telle histoire eût difficilement satisfait le goût des Romains ; l'exemple d'Asellio l'avait déjà prouvé (v. p. 57) ; les Romains n'exigeaient pas autant de l'histoire, v. Denys, *de Compos. verb.*, 4. Tite-Live, en signalant aussi fréquemment qu'il le fait les leçons qu'on peut retirer des événements, devait se sentir plutôt porté à renoncer à cette manière d'écrire l'histoire qu'à la mettre en pratique ; bien qu'il ait voulu imiter Polybe, il sentait combien il était incapable de le faire. Aussi pensa-t-il satisfaire suffisamment à cette tendance en indiquant dans des discours les plans et les vues de ses personnages, en préparant d'avance et développant peu a peu dans son récit les grands événements, v. 21, 1, 4 ; — 33, 38, 2 ; — 30, 23, 6, etc., en mettant en relief l'importance de l'histoire pour la vie publique comme pour la vie privée, importance telle qu'il n'en reconnaît pas de plus grande dans sa Préface, et en cherchant ainsi à atteindre un but moral plutôt qu'à faire une œuvre historique ou politique

Sous ce rapport, Tite-Live se montra bien supérieur aux premiers annalistes, qui pour la plupart n'avaient aucune idée de ce caractère pragmatique de l'histoire. De plus, sa profondeur d'âme, son imagination vivante, son sentiment délicat de la beauté et de la convenance, ainsi que son éducation oratoire et philosophique, le rendaient apte plus que tout autre à créer un style qui fût en rapport avec la haute dignité et l'immense variété des sujets qu'il avait à traiter ; là encore, si nous en jugeons par les témoignages de Cicéron et par les quelques fragments qui nous restent des premières œuvres historiques, il fit mieux que ses prédécesseurs, bien qu'il ait dû subir, jusqu'à un certain point, l'influence des écrivains latins qu'il consultait. Ce n'est pas qu'il les ait copiés ou leur ait sacrifié son individualité ; mais son âme impressionnable ne pouvait se soustraire à l'influence de leur époque et de leur caractère ; en s'attachant de préférence à quelqu'un d'entre eux, il en reproduisait fréquemment la langue et les formes, il en prenait le coloris, et cette influence était nécessairement d'autant plus vive qu'il n'écrivait pas son histoire d'après des compilations ou des extraits rédigés d'avance, mais immédiatement après une lecture, et avant que l'impression première ait pu s'effacer. Aussi son exposition offre-t-elle un caractère bien différent dans l'histoire des temps fabuleux ou il jouissait d'une grande indépendance, et dans les livres subséquents, où il suivait exclusivement les annalistes ; même différence, si l'on compare le tableau de la seconde guerre punique, où il est inspiré et comme exalté par les grands événements de cette guerre, avec les livres qui lui font suite, et qui sont presque en entier empruntés à Polybe.

(*A suivre.*)

---

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Digitized by Google

Mai 1887. Cinquième année. — N° 5.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. Hild a présenté au Conseil général des Facultés de Poitiers la motion suivante :

« Considérant que le décret du 28 décembre 1885 tend à transformer les Facultés et autres établissements d'Enseignement supérieur en institutions régionales, puisant une partie de leurs ressources dans les milieux où elles sont établies ;

Que le Conseil général des Facultés, institué par ce décret, est le représentant par excellence des intérêts matériels et moraux de l'Enseignement supérieur dans chaque région ;

Qu'il importe au développement comme au prestige de cet enseignement que des rapports fréquents s'établissent entre ce Conseil et les corps électifs, Conseils généraux et Conseils municipaux du ressort académique ;

Que grâce à ces rapports, l'opinion locale pourra être éclairée, dans les conditions les plus favorables, sur les avantages de l'Enseignement supérieur et initiée à ses besoins ;

Considérant que l'accord des représentants de l'Enseignement supérieur et des conseils électifs a produit déjà les meilleurs résultats dans un grand nombre de centres ; qu'à Toulouse, Bordeaux, Nancy, Lille, etc. des subventions municipales et départementales ont permis de fonder des chaires magistrales et ont contribué à la réédification ou à l'extension des édifices d'enseignement supérieur ;

Que, dans une récente séance, le Conseil municipal de la ville de la Roche-sur-Yon, a voté une subvention pour la création d'un cours de droit maritime dont l'utilité régionale est démontrée, à la Faculté de droit de Poitiers ;

Digitized by Google

Que le Conseil municipal de Poitiers a créé un cours complémentaire de l'histoire du Poitou à la Faculté des lettres et un cours de physique médicale à la Faculté des Sciences ;

Que ce même Conseil, répondant au vœu émis par le Conseil général des Facultés, a porté de 300,000 à 500,000 francs le crédit destiné à la reconstruction et à l'agrandissement sur place de nos édifices d'Enseignement supérieur.

Le Conseil général des Facultés de Poitiers :

1° Charge le président d'adresser en son nom, à la municipalité de Poitiers et à celle de la Roche-sur-Yon, ses félicitations et ses remercîments pour ces témoignages de générosité intelligente.

2° Procède à la nomination d'une commission spéciale qui aura pour mission d'étudier les moyens les plus propres à nouer des relations avec les Conseils généraux des huit départements du ressort académique et avec les Conseils municipaux des chefs-lieux, afin d'aviser avec eux à étendre et à fortifier l'Enseignement supérieur dans l'Académie de Poitiers. »

La première partie de cette proposition a été votée à l'unanimité dans la séance d'avril ; la seconde sera prochainement discutée.

*
* *

Dix candidats se sont présentés à la session extraordinaire de licence du mois d'avril : huit pour les lettres et deux pour la philosophie. Un seul a été admissible et reçu avec la mention *assez bien*, M. Moynac, maître répétiteur au Lycée de Poitiers (licence littéraire).

*
* *

C'est le 20 mai prochain que notre collègue, M. Ernault, soutiendra en Sorbonne ses thèses pour le doctorat ès lettres.

*
* *

Nous avons la satisfaction de présenter à nos lecteurs un collaborateur nouveau, M. H. Lauret, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur au lycée d'Angoulême, qui débute dans le Bulletin par l'intéressant article qu'on lira plus loin.

Digitized by Google

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## SUJETS DE COMPOSITION DE LA 7e SÉRIE (du 15 mai au 15 juin).

### LICENCE.

### *Épreuves communes et licence ès lettres.*

COMPOSITION LATINE. — Didascalicum quod vocatur carmen maxime Romanorum ingenio convenisse et in primis apud illos floruisse demonstrabitis.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Corneille, dans l'épitre dédicatoire de don Sanche d'Aragon, demande pourquoi les poètes tragiques ne mettraient pas quelquefois sur la scène, non plus des rois et des princes, mais des personnes de condition médiocre. La tragédie devant produire dans nos âmes « la pitié et la crainte, ce dernier sentiment ne pourrait-il être excité plus fortement par la vue des malheurs arrivés aux personnes de notre condition à qui nous ressemblons tout à fait? » Vous discuterez cette opinion.

THÈME GREC. — Phormion voit à la promenade quelqu'un qu'il connaît à peine ; il court à lui, lui demande des nouvelles de sa santé, puis lui conte un songe qu'il a eu la nuit dernière, ou lui détaille par le menu son souper de la veille, et, tout en marchant à ses côtés, il assure que les hommes d'aujourd'hui sont bien plus pervers que ceux de jadis, qu'au reste les blés se sont bien vendus au marché, qu'il y a beaucoup d'étrangers en ville, et que si Dieu donne de l'eau, la terre s'en trouvera bien. Et d'où venez-vous, poursuit-il? Que dites-vous de neuf? Et sans vous laisser répondre : Quoi! vous ne l'avez pas ouï dire! Polysperchon est vainqueur, Cassandre est pris; quelle bataille! C'était une vraie boucherie. N'avez-vous pas remarqué les figures des gens qui sont aux affaires, comme ils ont l'air tout bouleversés? Pour moi, je le tiens d'un homme qui arrive de Macédoine, et qui a tout vu. Ah! malheureux Cassandre, prince infortuné! toi si brave, et naguère si heureux? Voilà bien les coups de la fortune! Mais ceci entre nous, n'est-ce pas ; et vous quittant, il court le dire à toute la ville.

QUESTION DE GRAMMAIRE ET DE MÉTRIQUE. — Etudier l'influence de la langue grecque sur la grammaire de la langue latine.

L'allongement par position. Sa définition et son histoire en grec et en latin.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Montrer comment la philosophie de Platon est sortie des doctrines de Socrate.
2. La perception de l'étendue.

### LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — Les Romains en Gaule avant César.

GÉOGRAPHIE. — Les passages des Alpes.

### AGRÉGATION DES LETTRES.

Mêmes sujets de dissertations que pour la licence.

VERSION LATINE. — *De laudotionis modo apud veteres.* — Attentius perpendenti non usque quaque assentandi palpandique vitio receptum videbitur, ut antiquitus reges et imperatores panegyricis solemniter et quidem in os laudarentur: quin potius apparebit viros cordatos, cum rerum naturæ, tum humani animi egregie prudentes, ubi spes erat nulla leoninam illam regii pectoris generositatem et aurium delicias, vel monentis auctoritatem, vel increpantis severitatem aliquando passuras, publicæ utilitatis respectu vela vertisse, ac via quidem occultiore eodem tamen contendisse. Itaque sub laudationis specie simulacrum quoddam absoluti principis, velut in tabula depictum representasse, ut ipsi sese ad propositum exemplar exigentes, taciti secum agnoscerent quantum ab

Digitized by Google

illa laudati principis imagine abessent, ac citra sen pudorem sen offensam discerent, quid vitii mutaudum, quas virtutes præstare oporteret. Nihil igitur erat aliud ista laudatio, quam mollius monendi, blandius exprobrandi genus; ac plane pharmacum necessarium quidem il ud, sed amarum eoque melle prœlitum, quod olim regum violentiæ dari solebat, non tam turpiter quam prudenter.

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

1. THRME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Romains*, chap. II : « Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup... nettoyer la poussière et la sueur ».

2. THÈME GREC. — IBID., chap. Ier : « Les villes latines étaient des colonies d'Albe... les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part ».

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Version anglaise.

*Les adieux d'Enoch Arden à Annie.*

At length she spoke « O Enoch, you are wise;
And yet for all your wisdom well know I
That I shall look upon your face no more. »

« Well then ». said Enoch, « I shall look on yours.
Annie, the ship I sail in passes here
(He named the day) get you a seaman's glass,
Spy out my face, and laugh at all your fears. »

But when the last of those last moments came,
« Annie, my girl, cheer up, be comforted,
Look to the babes, and till I come again,
Keep evergthing shipshape, for I must go.
And fear no more for me; or if you fear
Cast all your cares on God; that anchor holds.
Is He not yonder in those uttermost
Parts of the morning? if I flee to these
Can I go from Him? and the sea is His,
The sea is His : He made it. »

Enoch rose,
Cast his strong arms about his drooping wife,
And kissed his wonder-stricken little ones;
But for the third, the sickly one, wo slept
After a night of feverous wakefulness,
When Annie would have raised him, Enoch said,
« Wake him not; let him sleep; how should the child
Remember this? » and kissed him in his cot.
But Annie from her baby's forehead clipt
A tiny curl, and gave it : this he kept
Thro' all his future; but now hastily caught
His bundle, waved his hand, and went his way.

Digitized by Google

## Version allemande.

*Die Grenadiere.*

1.

Nach Frankreich zogen zwei Grenadier',
Die waren in Russland gefangen.
Und als sie kamen ins deutsche Quartier,
Sie liessen die Koepfe hangen.

2.

Da hoerten sie beide die traurige Maehr :
Dass Frankreich verloren gegangen,
Besiegt und zerschlagen das grosse Heer, —
Und der Kaiser, der Kaiser gefangen.

3.

Da weinten zusammen die Grenadier'
Wohl ob der klaeglichen Kunde.
Der Eine sprach : « Wie weh wird mir,
Wie brennt meine alte Wunde! »

4.

Der Andre sprach : « Das Lied ist aus,
Auch ich moecht' mit dir sterben.
Doch kab ich Weib und Kind zu Haus,
Die ohne mich verderben. »

5.

« Was schert mich Weib, was schert mich Kind,
Ich trage weit bessres Verlangen ;
Lass sie betteln gehn, wenn sie hungrig sind, —
Mein Kaiser, mein Kaiser gefangen!

6.

Gewaehr mir, Bruder, eine Bitt' :
Wenn ich jetzt sterben werde,
So nimm meine Leiche nach Frankreich mit,
Begrab mich in Frankreichs Erde.

7.

Das Ehrenkreuz am rothen Band
Sollst du aufs Herz mir legen;
Die Flinte gieb mir in die Hand,
Und gürt mir um den Degen.

Digitized by Google

8.

So will ich liegen und horchen still
Wie eine Schildwach, im Grabe,
Bis einst ich hoere Kanonengebrüll
Und wiehernder Rosse Getrabe.

9.

Dann reitet mein Kaiser wohl über mein Grab,
Viel' Schwerter klirren und blitzen;
Dann steig' ich gewaffnet hervor aus dem Grab,
Den Kaiser, den Kaiser zu schützen. »

CERTIFICAT D'APTITUDE.

A la version ci-dessus, anglaise ou allemande, joindre un commentaire en français.

Le jeudi 9 juin, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi 16 juin, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### L'*ESTHER* des Comédiens anglais en Allemagne ET L'*ESTHER* DE RACINE.

Au temps de la réforme, les poètes dramatiques aimaient à prendre leurs sujets dans la Bible, et surtout dans l'Ancien Testament. Le récit poétique du livre d'*Esther*, avec sa marche animée et le contraste des caractères, semble avoir eu pour eux un attrait particulier. Plusieurs des pièces dont il a fourni la matière, qu'elles fussent pour le public ou pour les écoles, ne manquent ni de mérite ni d'intérêt. L'une des meilleures paraît être celle du recueil des Comédiens anglais en Allemagne [1], intitulée : *Comoedia von der Koenigin Esther und hoffaertigen Haman* (comédie de la reine Esther et de l'orgueilleux Aman). Nous avons pensé qu'il y aurait quelque curiosité à la rapprocher de l'*Esther* de Racine. Elle ne mériterait point cet honneur par l'art du style : la langue n'est qu'un mauvais bas-saxon, traduction d'un original anglais qui valait sans doute mieux ; mais elle peut sur plusieurs points soutenir la comparaison par la composition dramatique.

[1] On désigne sous le nom de *Comédiens anglais en Allemagne* une ou plusieurs troupes d'acteurs qui, sortis du pays de Shakespeare vers la fin du XVI[e] siècle, allèrent donner en leur langue des représentations en Hollande et en Danemark, puis pénétrèrent en Allemagne et y jouèrent leurs pièces en allemand. Leur répertoire fut imprimé la première fois en 1620.

Digitized by Google

L'histoire d'Esther et d'Aman, telle que la Bible la rapporte, se prête mieux à une comédie qu'à une tragédie ; il suffit, pour s'en convaincre, de la lire dans tous ses détails ; nous ne connaissons généralement que ceux avec lesquels l'œuvre de Racine nous a rendus familiers.

La troisième année de son règne, Assuérus voulut faire éclater aux yeux des premiers d'entre les Perses et les Mèdes la gloire et les richesses de son empire, et leur montrer la grandeur de sa puissance. Pour cela il fit un festin magnifique, qui dura cent quatre-vingts jours. Il réunit aussi tout le peuple de Suse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, et commanda qu'on préparât un autre festin, de sept jours, dans les jardins et dans un bois superbe qui avait été planté de la main des rois. Dans le même temps, la reine Vasthi faisait fête aux femmes dans le palais d'Assuérus. Le septième jour, le roi étant plus gai que de coutume pour avoir bu avec excès, commanda à ses eunuques de faire venir devant lui la reine avec le diadème en tête pour faire voir sa beauté à tous ses peuples. Elle refusa. Assuérus, transporté de fureur, consulta les sages qui étaient toujours près de sa personne, sur la peine que méritait la reine pour avoir méprisé son commandement. L'un d'eux, Mamuchan, répondit : « La reine Vasthi n'a pas seulement offensé le roi, mais encore tous les peuples et tous les grands seigneurs qui sont dans toutes les provinces du royaume. Car sa conduite étant sue de toutes les femmes, leur apprendra à mépriser leurs maris en disant : Le roi Assuérus a commandé à la reine Vasthi de venir se présenter devant lui, et elle n'a point voulu lui obéir. A son imitation, les femmes des grands seigneurs des Perses et des Mèdes mépriseront les commandements de leurs maris. Si donc vous l'agréez, qu'il se fasse un édit par votre ordre, et qu'il soit écrit, selon la loi des Perses et des Mèdes qu'il n'est point permis de violer, que la reine Vasthi ne se présentera plus devant le roi, mais qu'une autre prendra sa couronne, qui en sera plus digne qu'elle ; et que cet édit soit publié dans toute l'étendue des provinces de votre empire, afin que toutes les femmes, tant des grands que des petits, rendent à leurs maris l'honneur qu'elles leur doivent. » Le conseil de Mamuchan plut au roi ; pour l'exécuter, il envoya des lettres dans toutes les provinces en diverses langues, selon qu'elles pouvaient être lues et entendues par les peuples différents de son royaume, afin que les maris eussent tout le pouvoir et toute l'autorité, chacun dans sa maison.

Cette solennelle délibération et la mesure grave qui la suit, à propos d'une puérilité, tiennent bien un peu de la comédie ; on peut dire autant des précautions prises par les vierges amenées à Suse pour l'emporter chacune par la beauté. Ces jeunes filles n'étaient présentées au roi qu'après avoir fait tout ce qui était nécessaire pour se parer et se rendre plus agréables. Elles y travaillaient pendant douze mois, se servant pendant les six premiers d'une onction d'huile de myrrhe, et pendant les six autres de parfums et d'aromates. Comique aussi est la déception d'Aman

Digitized by Google

condamné à promener Mardochée en triomphe à travers Suse. Ce sont ces incidents et quelques autres qui ont déterminé le poète anglais à faire de l'histoire d'Esther et d'Aman une comédie. Les éléments tragiques qu'elle contient ne le gênaient point, car d'après les idées du temps une comédie pouvait représenter des meurtres et des exécutions, pourvu qu'elle finît gaiement. Pour mieux faire rire, il entremêle dans l'action principale un intermède qui n'y est pas étranger ; ce sont quelques scènes comiques entre Hans Knappkaese (Jean Fromage) qui veut commander dans sa maison, et sa femme qui ne veut pas obéir.

La pièce commence ainsi :

« Moi, le roi Assuérus, maître et seigneur de 127 pays depuis l'Inde jusqu'à la terre des nègres, je vous ai voulu montrer, chers princes et gouverneurs du royaume, ma grandeur, ma magnificence et ma majesté. Pour vous donner le temps de bien voir mes grandes, innombrables et inénarrables richesses, je vous ai retenus 180 jours. Vous venez de les passer à festoyer et à banqueter ; votre temps est fini à présent. Mais j'ai voulu aussi que tout chacun, petit et grand, pauvre et riche, vînt se régaler dans mon palais et mes jardins, et que rien ne manquât de ce qui peut réjouir les cœurs ; cela ne saurait diminuer mon opulence. Ce nouveau festin durera sept jours, telle est ma volonté ; ainsi mes moindres sujets seront pleins d'affection pour moi. Je dois ajouter qu'il me reste à vous faire voir un bijou qui surpasse tout ce que je vous ai montré. Bightan et Theres, allez nous chercher notre belle reine Vasthi avec sa couronne royale ; il faut que sa beauté et sa couronne soient vues de tout mon peuple. » Les deux eunuques partent pour exécuter l'ordre reçu. Ils reviennent sans la reine et rendent compte de son refus. Le roi se fâche : « O ihr unverstaendigen Weiber, wie durft ihr se hoffaertig werden! » (O femmes insensées, comment pouvez-vous être si orgueilleuses !) Il consulte Aman, et sur son avis lance l'édit qui doit assurer l'autorité des maris. Ces quelques scènes sont suivies de deux scènes de l'intermède : dans l'une on voit Hans Knappkaese réduit à se faire le domestique de sa femme, mais dans l'autre un voisin lui apprend l'édit du roi et l'engage à changer de rôle. Le premier acte est fini. Il est vif, entraînant, dramatique. Retranchez du premier acte de Racine le chœur ; il reste deux récits, l'un ou Esther raconte son élévation à Elise, l'autre où Mardochée exhorte Esther à se dévouer pour le salut de son peuple. Il n'y a là que peu d'action ; c'est de la poésie épique plutôt que dramatique.

Le second acte de la comédie ouvre par un dialogue où Mardochée explique à Esther comment, ses parents étant morts, elle doit être élevée par lui, formée à une vie pure, et entourée des mêmes soins que si elle était sa propre fille. En attendant Bightan et Theres ont fait leur tournée dans les provinces du royaume ; ils n'ont pu, parmi les vierges amenées à la cour, trouver une seule qui parvienne à plaire au roi. Tout

Digitized by Google

à coup ils aperçoivent Esther avec Mardochée. Sa beauté frappe Aman, des pourparlers s'engagent, des explications s'échangent. Quand Mardochée apprend que sa nièce peut devenir reine, il consent à la laisser emmener, non sans verser des larmes ; il l'engage à être discrète sur son origine juive. Il la suit de loin et se tient à la porte du palais d'Assuérus pour veiller sur elle. Au même instant paraît le roi ; il est mécontent de ce que, malgré les soins des vierges pour s'embellir, aucune ne parvienne à égaler Vasthi : « Ist dieses ein wunderlich Ding, dass jetzo die Schoene an den Weibsbildern so schlecht, und keine kann ange troffen werden, drè man an Schoenheit unser gewesenen Kœnig Vasthi vergleichen koente ! » (C'est étonnant ! La beauté est-elle donc devenue si rare chez les femmes. qu'il ne s'en puisse plus rencontrer une comparable à la reine que j'ai renvoyée !) Aman l'arrête, et lui annonce qu'il a trouvé une vierge plus belle que Vasthi. « Amenez-la. » dit le roi : — « Elle vient juste de finir, répond Aman, le temps qu'elle devait consacrer à l'achèvement de sa beauté : elle a fait usage pendant six mois d'une onction de baume et de myrrhe, et pendant quatre autres mois de parfums et d'aromates. » Esther arrive, le roi la salue, lui avoue son amour, et fait apporter la couronne royale. Il la lui place sur la tête aux applaudissements de la cour. Mardochée àssiste au spectacle, inaperçu dans un coin ; il lève un cœur reconnaissant vers Dieu, et appelle ses bénédictions sur Esther. Le couronnement terminé, tout le monde se retire, excepté Bightan et Theres Se croyant seuls, ils se plaignent de l'élévation d'Aman et de l'indifférence du roi à leur égard Ils jurent de se venger : le roi périra de leurs mains avant la fin du jour. Mardochée entend leurs criminels propos, et va en informer Esther, qui elle-même en instruit le roi : La nuit commence à tomber, les assassins se glissent dans le palais Assuérus veille et les surprend : « Bightan et Theres, dites-moi, que demandez-vous ? — Très gracieux roi, comme il va faire nuit, nous venons conduire votre Majesté au repos. — Coquins de mort, vous venez m'assassiner. — O grand roi, une telle pensée est loin de nous ! — Point d'excuse, avouez votre dessein ; n'est-il pas de m'enlever la vie dès ce soir ? — Nous sommes incapables d'une action si criminelle. — Incapables ! Oui ! oui ! Aman, livre-les au bourreau ! qu'il leur coupe un membre après l'autre, leur arrache les yeux, le nez et les oreilles, et les fasse cuire dans du plomb fondu et de l'huile bouillante. » Les malheureux se lamentent, avouent leur projet, et obtiennent comme faveur d'être pendus à un arbre. L'acte finit par de nouvelles querelles dans le ménage de Hans Knappkaese. Hans, fort de l'édit du roi, abuse de son autorité et rend à sa femme les mauvais traitements qu'elle lui a fait subir

Rien de ce qui fait l'objet de ce second acte de la comédie n'est figuré aux yeux par Racine ; ce ne sont que des récits, et ici encore son œuvre tient plus de la poèsie épique que de la poésie dramatique.

Le troisième acte de la comédie commence par un monologue où Aman

Digitized by Google

remercie la fortune de l'avoir élevé si haut : il est le premier des princes, le roi n'agit que sous son impulsion, chacun se prosterne devant lui comme devant un dieu. Il n'y a que ce juif accroupi à la porte du palais d'Assuérus qui ose refuser de l'adorer. Il l'apostrophe avec véhémence : « Ver de terre, misérable coquin, pourquoi ne trembles-tu pas en ma présence? pourquoi refuses-tu de m'adorer ? Tu me payeras ton insolence. Vous périrez, toi et ta race. » Mardochée reste calme et met sa confiance en Dieu. Mais voilà qu'un nouveau triomphe attend Aman : le roi vient l'entretenir de sa volonté formelle de détruire sans ménagement tous les abus qui peuvent s'opposer au bonheur de son peuple ; il lui demande d'indiquer ceux qu'il connaît. L'occasion est bonne, il faut commencer par la destruction des juifs. Le sceau pour l'ordre d'extermination est mis entre les mains d'Aman, qui va droit à Mardochée : « Misérable, lui dit-il, vois-tu bien ce cachet? Il vient de sceller l'ordre de ta mort et de celle de tous les juifs. Dès demain vous périrez jusqu'au dernier. » Mardochée ne répond point ; il a recours à Dieu et lui adresse une prière calquée sur celle que lui prête la Bible (chap. XIII). Esther apprend qu'il est dans la désolation, revêtu d'un sac et couvert de cendres. Elle lui envoie un habit neuf et fait demander la cause de sa douleur ; puis elle sort elle-même pour entendre ses plaintes. La scène est touchante, elle vaut la scène correspondante de Racine. On peut dire autant de l'entrevue d'Esther et d'Assuérus, pour laquelle le poète anglais a pris dans la Bible une pensée que le poète français n'aurait peut-être pas dû négliger. Esther, pour mieux toucher Assuérus, le compare à un ange : « Vidi te, domine, quasi angelum Dei... » (chap. XV). « O très gracieux seigneur, dit Esther dans la comédie, à l'aspect de Votre Majesté, j'ai cru voir un ange ... » A la douceur Racine a subsisté la terreur :

« Sur ce trône sacré qu'environne la foudre,
J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre »

Quelques autres traits prouvent que le poète anglais n'était pas un médiocre observateur. Quand Aman reçoit l'ordre de décerner à Mardochée l'honneur qu'il croyait dicter pour lui-même, Racine ne lui prête que l'exclamation : dieux ! L'auteur de la comédie sait que le favori n'en peut croire ses oreilles, et le fait prier le roi de répéter : « Comment dites-vous, puissant roi ? je n'ai pas bien compris pour qui je dois faire cela. » Un moment après, Assuérus est à la table d'Esther; Aman entre et s'assied. A la place d'un accueil qui doit le dédommager de l'humiliation de tout à l'heure, il s'entend adresser cette question par le roi : « Tiens, tu as un air étrange ; d'où vient ce changement dans ta physionomie? pourquoi es-tu si plein de mélancolie ? » Cela ne manque pas de malice. Vers la fin, la pièce devient fort tragique ; les dix fils d'Aman sont pendus comme leur père. Le fait est dans la Bible ; il était trop du goût des comédiens

Digitized by Google

anglais pour n'être pas mis à profit. Cependant pour ne pas mentir au titre de *comédie*, l'auteur amène une issue gaie ; c'est encore Hans et sa femme qui en font les frais ; ils portent leur querelle devant le roi, qui rend une sentence capable de donner satisfaction aux deux : le mari devra rester auprès d'Assuérus pour le divertir, la femme sera au service de la reine ; vivant l'un et l'autre au palais et à la cour, ils pourront se voir ou s'éviter comme ils le voudront.

Racine passe pour avoir tiré du livre d'Esther tout le profit possible, c'est une erreur. Il pouvait rendre sa tragédie plus dramatique, c'est-à-dire y introduire plus d'action et de vie. L'unité de lieu ne le gênait point ; elle tient si bien à l'unité de fait, que l'auteur de la comédie l'a observée sans en avoir conscience. Il est vrai que Racine avait à observer l'unité de temps, ce qui l'a forcé de substituer si souvent la vérité à l'action. Le poète anglais, comme tous les poètes dramatiques de son pays et de son temps, ne sait rien de cette unité ; il s'embarrasse peu des sept jours du second festin, du temps qu'exige la recherche des plus belles vierges, des dix mois de la toilette d'Esther ; l'unité d'action et d'impression lui suffit. En le voyant à l'œuvre et en le comparant à Racine, on apprécie une fois de plus les avantages de la liberté du théâtre anglais au seizième siècle en face des lois rigoureuses du théâtre français au dix-septième.

Jacques PARMENTIER.

---

## Un *argumentum crucis* contre la théorie du sens musculaire.

—

On appelle sensations musculaires les états de conscience qui accompagnent l'effort. Nul doute que nous n'ayons un certain sentiment, *feeling*, comme disent les Anglais, toutes les fois que, par un acte de volonté, nous mouvons un de nos membres, le bras par exemple. Ces sensations dites musculaires sont réelles, et fréquentes dans la veille : jusque-là tout le monde est d'accord. Mais quelle est la *nature* propre de ces sensations ? Sur ce point le débat reste encore ouvert, deux opinions sont en présence. L'une est soutenue par MM. Bain Lewes, Wundt, Helmotz, etc. Ces savants et ces philosophes croient que nous avons la conscience expresse de l'énergie déployée, de la force motrice ; pour eux, les sensations musculaires sont des « sentiments d'innervation », des états mentals spéciaux qui coïncident avec « le courant de sortie », avec la « décharge nerveuse » partie du cerveau. En d'autres termes, par la volonté nous agissons sur le corps, et nous avons conscience de cette causalité transitive, au moment où elle s'exerce, de ce *nisus*

Digitized by Google

animal, au moment où il se produit ; et c'est parce que nous avons conscience de cette énergie musculaire que nous la dirigeons, et que nous l'appliquons à chaque mouvement avec l'intensité convenable, d'un seul mot, les sensations musculaires sont de leur nature *efférentes*.

La seconde opinion a pour défenseurs MM. Ferrier, Ch. Bastian, William James, Lotze, Bernhardt, et la presque unanimité des physiologistes et des psychologues français. Elle nie le *nisus* animal, la causalité, transitive ; elle considère les sensations musculaires comme un agrégat de sentiments, *feelings*, provenant d'abord de la contraction des muscles, de l'extension des tendons, des ligaments et de la peau, du frottement et de la pression des jointures, et secondairement, de la tension de l'œil, de l'oreille, etc , organes qui peuvent être plus ou moins affectés par le mouvement d'une autre partie. Ces sensations sont non pas *efférentes*, mais *afférentes* de leur nature. Il n'y a plus lieu de maintenir la distinction entre les sensations passives et les sensations actives ; toutes les sensations ont même nature et sont passives ; seulement, les unes naissent à la suite d'une excitation nerveuse produite par un agent extérieur, les autres apparaissent à la suite d'un *nisus* mental, et comme le résultat ultérieur de ce *nisus*.

Les preuves de la première opinion se trouvent dans des livres connus, notamment dans les ouvrages de M. Bain et M Wundt : il est inutile de les exposer ici. Quant à la critique de cette doctrine, elle peut se ramener à un *argumentum crucis*, qui semble décisif. Si les sensations musculaires ou sentiments d'innervation ont pour essence la conscience de l'énergie motrice, de l'effort moteur, il s'ensuit que ces deux choses, effort et conscience musculaire, sont inséparables ; et par conséquent : 1° toutes les fois qu'il y a effort, il doit y avoir conscience musculaire, un effort a du être produit. Or l'expérience montre que la dissociation des deux faits se réalise parfois, et qu'il y a : 1° effort sans conscience musculaire ; 2° conscience musculaire sans effort.

1° Pour le premier cas, nous avons les observations de deux médecins français, M. Landry et M. Magnin. Un malade de M. Landry est anesthésique et atactique. Quand il a les yeux ouverts, il produit et combine des mouvements assez bien ordonnés. Mais, si après l'avoir prié de fermer les yeux, « je lui demande de remuer un membre totalement ou en partie, il le remue, mais *sans pouvoir dire quelle est l'étendue du mouvement effectué*. Si, quand il a l'intention d'exécuter un certain mouvement, je l'en empêche, *il ne s'en aperçoit pas, et suppose que le membre a pris la position qu'il voulait lui donner* [1]. » Nous empruntons à la *Revue philosophique* de décembre (article de M. Gley), 1885, l'observation suivante : « Soit une malade hemianesthesique gauche, sensible du côté

[1] Landry : *Mémoire sur la paralysie du sens musculaire*, dans la *Gazette des Hôpitaux*, 1855, p. 270.

Digitized by Google

droit. On lui bande les yeux et on constate qu'elle possède la notion très nette de la position de son membre supérieur droit, et, par exemple, qu'elle peut avec ce membre exécuter sans hésitation tel ou tel mouvement. Or, que se passe-t-il à gauche ? Si l'on place la main gauche de la malade derrière son dos, cette malade n'a nullement la notion de la position qu'on a donné à sa main ; elle est incapable d'exécuter un mouvement précis avec ce membre ; c'est ainsi qu'elle ne parvient pas à se toucher l'oreille avec ses doigts, quand on lui dit de faire ce mouvement, mais sa main se porte sur un autre point du visage [1] ». La seule conclusion qui ressorte de ces observations, c'est que, si la relation entre l'effort et la sensation musculaire est fréquente et ordinaire, elle n'est nullement essentielle, car il peut y avoir effort, volonté de mouvement et mouvement accompli, sans qu'il y ait sensation musculaire.

2° Inversement, les exemples où la conscience musculaire se produit en l'absence de tout effort, ne manquent pas. J'avais récemment au bras gauche une douleur qui ne provenait pas d'un excès d'exercice physique ; or, pendant la durée de cette douleur, il me semblait que je faisais des efforts musculaires continus, l'attention la plus minutieuse n'aurait pu distinguer cette souffrance de la sensation qui accompagne l'acte de soulever un poids assez lourd. Ce simple fait a sa valeur dans l'espèce, car il montre un phénomène conscient, indiscernable d'une sensation musculaire, peut se produire sans le moindre effort développé. D'autre part, M. Ferrier réalise par des excitations électriques des contractions de muscles qui sont, pour la conscience du patient, identiques aux prétendus sentiments d'innervation. Le même savant cite, dans ses *Fonctions du cerveau*, l'expérience suivante, qu'il est facile de réaliser : « Si le lecteur veut étendre son bras droit et tenir son index dans la position qui convient pour presser la détente d'un pistolet, il peut sans mouvoir réellement son doigt, mais en se bornant à faire semblant, éprouver la conscience d'une énergie déployée. Il y a donc là un cas bien clair de conscience de l'énergie, sans contraction des muscles de l'une et de l'autre main, et sans aucune manifestation corporelle perceptible ». Si la conscience musculaire se produit en l'absence de tout effort, elle n'est donc pas le caractère propre de l'effort.

N'avons-nous pas là une véritable preuve *cruciale*, qui renverse la théorie de l'énergie motrice ? Nous dirons-donc : le sens musculaire n'est qu'une hypothèse, aussi fictive que celle des esprits animaux ; le *nisus* mental est seul réel, et il n'y a pas plus de causalité perçue entre ce *nisus* et les effets sensibles de ce *nisus* qu'entre l'impression et la

[1] Notre article était terminé, quand nous avons vu dans la *Revue philosophique* d'avril 1887 de nouvelles expériences, qui confirment les faits que nous avons cités, MM. Gley et Marillier pensent avec raison « que la disparition de la sensibilité superficielle et profonde entraîne avec elle la disparition du sens musculaire. » Ils se trompent pourtant, au moins pour la France, quand ils regardent la théorie du sens musculaire comme une « théorie classique. »

Digitized by Google

sensation. La psychologie est obligée de revenir à la théorie de Hume qui n'admet que la correspondance des phénomènes physiques et des phénomènes mentals.

H. LAURET.

---

## L'automatisme des bêtes d'après Descartes.

—

On appelle automatisme la doctrine de Descartes par laquelle ce philosophe refuse aux animaux non seulement la pensée, mais même le sentiment pour en faire de simples machines, de purs automates. — Au XVI^e^ siècle Rorarius, Laurent Valla, Etienne Paquier et surtout Montaigne, dans le chapitre célèbre des *Essais* intitulé : *Apologie de Raymond de Sebonde* (XII^e^ du liv. II) avaient entrepris de prouver que les bêtes se servent mieux de la raison que l'homme. « Qui sçait quand je me ioue à ma chatte si ce n'est pas elle qui se ioue à moy ? » Descartes soutient la thèse tout opposée Il croit que le monde est formé de deux substances, l'une spirituelle et inétendue, dont l'essence n'est que de penser », c'est l'âme ; l'autre étendue, divisible à l'infini, dont les sens reçoivent des impressions qui nous sont connues par des pensées, c'est le corps ou la matière. L'âme pense et toutes ses modalités sont des pensées. « Par le mot de penser, j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes et c'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir, est la même chose ici que penser ». (*Principes*, 1^re^ part. c. 95, édit, Garnier, t. I, p. 231.) La matière n'a d'autres modalités que celles qui peuvent résulter de la disposition ou situation de ses parties et par conséquent du mouvement. L'âme pense et la matière se meut. Tout dans les âmes s'explique par la pensée, tout dans les corps s'explique par le mouvement. Aussi Descartes expliquera-t-il par le mouvement tous les phénomènes même les plus compliqués de la vie organique, le corps vivant est par lui considéré comme un simple mécanisme, une sorte de machine mise en branle par le cours du sang, lequel est lui-même mis en mouvement par une sorte de fermentation intérieure semblable à celle « qui échauffe le foin lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe ». (*Disc. de la Mét.*, V^e^ part., t. I, p. 42). Ce qui fait que nous ne sommes pas de pures machines, c'est que nous apercevons en nous d'une façon immédiate quelque chose d'irréductible à l'étendue et au mouvement, la pensée, et si les autres hommes voient en nous autre chose que des automates, c'est qu'ils entendent notre langage. Or, le langage humain est

Digitized by Google

un composé de signes abstraits qui suppose en celui qui parle la raison, la pensée et par conséquent une âme pensante. Mais quand nous observons les animaux, nous ne voyons rien de pareil, les animaux ne parlent pas et « cela n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent... Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout. » (*Ibid.*, t. II, p. 51). Une seconde preuve que les bêtes n'ont point la raison, c'est que, « bien qu'elles puissent faire plusieurs choses aussi bien ou peut être mieux qu'aucun de nous, elles manqueraient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu elles n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes : car au lieu que la raison est un instrument universel qui peut servir en toutes sortes de rencontres, ces organes ont besoin de quelque particulière disposition pour chaque action particulière ; d'ou vient qu'il est moralement impossible qu'il y en ait assez de divers en une machine pour la faire agir en toutes les occurrences de la vie de la même façon que notre raison nous fait agir. » *Ibid.*, p. 50). — Ainsi les animaux n'ont point la raison, ni par suite la pensée et, comme Descartes confond, ainsi que nous l'avons vu, sous le nom général de pensée tous les états de conscience, il s'ensuit que les animaux n'ont nulle conscience, nul sentiment, ils ne souffrent ni ne jouissent, ils n'ont point d'âme, ils sont donc réduits au corps seul, c'est-à-dire à la pure étendue qui n'est différenciée que par le mouvement de ses parties, ils sont donc de pures machines semblables à ces *automates*, ou machines mouvantes que peut faire l'industrie des hommes (*Ibid.*, p. 49).

On voit par les œuvres de Descartes que cette théorie des animaux-machines souleva de son temps même de nombreuses objections. Les uns lui objectaient que les animaux agissaient avec une grande perfection. Descartes avait déjà répondu (*loc cit.*, p. 53) et il répond encore dans ses lettres : « Je sais bien que les bêtes font beaucoup de choses mieux que nous, mais je ne m'en étonne pas ; car cela même sert à prouver qu'elles agissent naturellement et par ressorts, ainsi qu'une horloge, laquelle montre bien mieux l'heure qu'il est que notre jugement ne nous l'enseigne. Et sans doute que, lorsque les hirondelles viennent au printemps, elles agissent en cela comme des horloges. Tout ce font les mouches à miel est de même nature, et l'ordre qu'observent les grues en volant, et celui qu'observent les singes en se battant, s'il est vrai qu'ils en observent quelqu'un. » (t. III, p. 287). En vain Morus lui reproche « le sentiment meurtrier et barbare (*interneciva illa et jugulatrix sententia*) qu'il avance dans sa méthode et par lequel il arrache la vie et le sentiment aux animaux » (*Ib.*, III, p. 295). Descartes répond que tous

Digitized by Google

les actes des animaux peuvent s'expliquer par le mécanisme seul et il s'engage à expliquer tout cela très facilement par la seule conformation des membres des animaux » (*Ibid.*, p. 316; t. IV, p. 114; voyez en effet *Traité de l'Homme*, nos 1-4; *ibid.*, p. 27-28, et *Traité de la formation du fœtus*, nos 1-8; *Ibid.*, p. 47-50). Il suit évidemment de là que les animaux n'ont aucune espèce de liberté (t. IV, p. 146).

Descartes répète encore les mêmes affirmations en beaucoup d'autres endroits, dont un des plus caractéristiques, trop long pour être cité ici, se trouve t. IV, p. 170-172. La doctrine de l'automatisme fut adoptée avec le même enthousiasme que la philosophie nouvelle. Les libertins et les esprits forts avaient beaucoup argué de la mortalité des âmes des bêtes pour conclure à la mortalité de l'âme humaine. Les âmes religieuses étaient satisfaites de voir réduit à néant cet argument. Descartes lui même avait montré l'importance de sa théorie à ce point de vue (*Disc. de la mét*, 5e part.; *Ib.*, t. I, p. 53). Aussi les pieux solitaires de Port-Royal adoptèrent-ils cette opinion et la poussèrent-ils même à de bien rigoureuses conséquences. » Il n'y avait guère de solitaire, dit Fontaine dans ses *Mémoires*, qui ne parlât d'automate. On ne faisait plus une affaire d'abattre un chien. On lui donnait fort indifféremment des coups de bâton, et on se moquait de ceux qui plaignaient les bêtes comme si elles eussent senti de la douleur. On disait que c'étaient des horloges, que ces cris qu'elles faisaient n'étaient que le bruit d'un petit ressort qui avait été remué, mais que tout cela était sans sentiment. On élevait de pauvres animaux sur des ais par les quatre pattes pour les ouvrir tout vivants et voir la circulation du sang qui était une grande matière d'entretien. » C'est bien ainsi que la Fontaine (*Fables*, l. X; f. 1. *Les Deux Rats, le Renard et l'Œuf* et Mme de Sévigné (Edit Monmerqué, t. II, p. 679), entendaient la doctrine de Descartes quand ils protestaient contre elles, et le P. Daniel pouvait écrire : « Le point essentiel du cartésianisme, et comme la pierre de touche dont vous vous servez, vous autres chefs de parti, pour reconnaître les fidèles disciples de votre grand maître, c'est la doctrine des automates, qui fait de pures machines de tous les animaux, en leur ôtant tout sentiment et toute connaissance. Quiconque a assez d'entêtement pour ne trouver nulle difficulté à ce paradoxe a aussitôt votre agrément pour se faire partout honneur du nom de cartésien... Avec cela il est impossible de n'être pas cartésien, et sans cela il est impossible de l'être ». (*Suite du Voyage du monde de Descartes. Lettre I touchant la connaissance des bêtes.*)

Malgré cela, Flourens (*De l'instinct et de l'intell. des animaux* p. 21), et plus récemment encore M. Nourrisson, dans une communication à l'Académie des sciences morales, ont soutenu que Descartes n'avait pas été aussi rigoureux qu'on l'a cru envers les animaux, qu'il leur a accordé quelque sentiment, et même une sorte d'âme. Il est vrai que Descartes, dans sa réplique à Morus, après avoir dit : « Quoique je regarde comme

Digitized by Google

une chose démontrée qu'on ne saurait prouver qu'il y ait des pensées dans les bêtes », ajoute : « Je ne crois pas qu'on puisse démontrer que le contraire ne soit pas, parce que l'esprit humain ne peut pénétrer dans leur cœur pour savoir ce qui s'y passe » (t. III, p. 327). Mais bien qu'il ne puisse démontrer à la rigueur l'absence de pensée, Descartes explique tout de suite après les raisons qui le font croire à cette absence de penser. Il accorde cependant qu'il ne voit là qu'une probabilité plus grande. — Si Descartes accorde une âme corporelle aux animaux, il a soin de bien expliquer (t. IV, p. 213-221) que « l'âme des brutes n'est autre chose que le sang », et, comme le remarque M. Bouillier, il applique à une montre la même expression d'âme ou de principe corporel. « Une montre, lorsqu'elle est montée et quelle a en soi le *principe corporel* des mouvements pour lesquels elle est instituée, etc. » *Tr. des passions* (art. 6, t. I, p. 345). Cette âme corporelle n'est autre chose que les esprits animaux (t. IV, p. 222) qui, ébranlés par les excitations extérieures, meuvent le cerveau, les nerfs et les muscles et produisent par eux tous les mouvements des animaux. — « D'où il est évident que des bêtes pourraient danser avec mesure, si on les y instruisait.. , parce qu'il n'est besoin, pour cela que d'un effort et mouvement naturel ». (*Abrégé de la musique*, t. III, p. 404). Ainsi, conformément à sa doctrine générale, Descartes semble bien avoir réduit partout les animaux à un pur automatisme. Il faut avouer cependant que dans sa réponse à Morus, Descartes dit : « Il faut pourtant remarquer que je parle de la pensée, non de la vie ou du sentiment ; car je n'ôte la vie à aucun animal, ne la faisant consister que dans la seule chaleur du cœur. Mais ceci ne nous avance à rien, puisque la chaleur du cœur n'est que le principe mécanique du mouvement organique (v. *Methode*, 5e part.), la vie ne serait donc qu'un mécanisme. Mais voici qui semble plus décisif : « Je ne leur refuse même pas le sentiment autant qu'il dépend des organes du corps ; *nec denego etiam sensum quatenus ab organo corporeo dependet* ». (*Ibid.*, p. 318). La pensée de Descartes est peu nette encore, car qu'est-ce que ce sens du sentiment en tant qu'il dépend des organes corporels, ne serait-ce pas simplement ce que Descartes appelle ailleurs « une image purement corporelle *phantasia pure corporea* » (*Reg. ad. direct ingen.* 78, *ib.* p. 98). Or, le mot « *phantasia* » a dans la langue scolastique le sens de phénomène consécutif et l'impression extérieure ; si la *phantasia* est purement corporelle, ce mot ne peut signifier, dans la pensée de Descartes, qu'une impression affaiblie, des vibrations moins vives du cerveau et des nerfs après la disparition de l'objet externe. Il ne semble donc pas, bien que Descartes ait adouci son langage dans sa réponse à Morus, qu'il y ait lieu de penser autrement que le XVIIe siècle sur ce point de sa doctrine. Les animaux sont bien pour lui de pures machines et de simples automates, quelque chose de semblable à une montre très compliquée.

Cependant, comme l'a remarqué M. Lemoine *l'Habitude et l'instinct*),

Digitized by Google

cette doctrine ne résultait pas nécessairement des principes cartésiens. Il aurait fort bien pu admettre chez les animaux une âme immatérielle et sentante. Car les deux arguments par lesquels il prouve que les animaux ne participent pas à la raison ne prouve nullement que les animaux ne sentent point. Il est vrai qu'alors le système cartésien ne se serait plus présenté avec la simplicité apparente qui le caractérise et qui fut une de ses plus vives séductions. Cette âme sentante et non pensante n'aurait pu dire : « Je sens, donc je suis », puisqu'elle n'aurait point possédé la raison avec la réflexion qui en est la suite. Il aurait fallu alors admettre qu'il y a entre la conscience réfléchie et la privation absolue de la conscience un intermédiaire obscur et retomber dans les complexités scolastiques. C'est Leibnitz qui corrigera la trop grande simplicité du cartérianisme par la découverte dans l'âme humaine elle-même d'états analogues aux sensations animales, états qu'il appela des perceptions sourdes. — On trouvera dans le chapitre que M. Bouillier consacre à cette question dans sa savante Histoire de la philosophie cartésienne (c. VII, t. I, p. 147-171) une liste suffisante des écrivains qui, avant ou après Descartes, ont traité cette difficile question. Contentons-nous de citer l'admirable chapitre par lequel Bonnet termine le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* et où il examine les deux opinions contraires. Aujourd'hui on admet généralement que les animaux participent comme nous au sentiment, peuvent éprouver comme nous du plaisir et de la douleur. On leur accorde encore généralement une sorte d'intelligence empirique et non réflexive (Joly, *l'Instinct et l'intelligence ; l'Homme et l'animal ;* quelques-uns même vont jusqu'à leur attribuer la raison (Büchner, *l'Intelligence des animaux ;* Richet, *L'homme et l'intelligence*). A plus forte raison ne songe-t-on guère plus à leur refuser la vie et à les réduire à l'état de purs automates. Il n'y a guère que le mécanisme physiologique qui admette cette opinion que Fontenelle avait déjà spirituellement refutée dans cette boutade par laquelle nous terminerons : « Mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre, et il en pourra résulter une troisième petite machine, au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre, toute leur vie, sans jamais faire une troisième montre. Or, nous trouvons par notre philosophie, Madame B... et moi, que toutes les choses qui, étant deux, ont la vertu de se faire trois sont d'une noblesse bien élevée au-dessus de la machine ». (Œuvres complètes, Paris, 1742, t. I, p. 31.)

G. FONSEGRIVE.

Digitized by Google

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**A. SPIR. — Esquisses de philosophie critique,** avec une préface par A. PENJON, professeur à la Faculté des Lettres de Douai. — Paris, Alcan, 190 p. in-12, 1887.

Ce livre n'est pas, comme on pourrait le croire, une traduction, c'est un ouvrage original. Sans doute les travaux antérieurs de M. Spir avaient paru en allemand[1] et beaucoup de lecteurs français ne le connaissaient que par l'étude que M. Penjon lui avait consacrée dans la *Revue Philosophique* de mai 1879. Mais l'auteur est un Russe, familier avec notre langue, comme tant de ses compatriotes. Il a voulu cette fois s'adresser directement au public français afin de voir ce que nous trouverions à objecter à ses doctrines.

Le but de la philosophie est la connaissance vraie des choses telles qu'elles existent réellement : quelques-uns croient pouvoir la constituer au moyen des données seules de l'expérience. Considérons donc ce que l'expérience nous apprend et tout d'abord ce qu'est pour nous le monde physique. Depuis la découverte de la transformation et de la conservation de l'énergie, on sait que les corps n'ont pas de qualités, qu'ils ne diffèrent pas qualitativement et que tous les phénomènes s'expliquent mécaniquement par des transmissions de mouvements : nous ne pouvons donc rien savoir directement de la nature des choses.

Rentrons alors en nous-mêmes. Ce qui nous frappe surtout en nous c'est l'existence du jugement logique et moral, la distinction de ce qui est et de ce qui doit être, l'existence de *normes* logiques et morales. Le faux et le mal sont ce qui ne doit pas être, ce qui n'a pas le droit d'exister

La nature ignore la distinction de la norme et de l'anomalie, elle est donc anormale et immorale : elle ne peut pas exister. La croyance à l'existence de la nature matérielle est une illusion systématiquement organisée, une déception dont la philosophie doit nous affranchir.

L'existence en nous de normes nous atteste qu'il y a quelque chose d'absolument, de purement bon et vrai, c'est-à-dire Dieu qui est la nature normale des choses : l'existence de l'absolu est l'objet d'une connaissance directe Mais la religion n'a rien à voir avec les sciences physiques : l'idée de Dieu, telle que nous la concevons, ne peut en rien servir à l'explication de la nature physique des choses parce que la norme ne peut renfermer la raison suffisante de l'anomalie qui lui est opposée. Supposer que Dieu a créé ce monde, ce serait dire qu'il est le créateur de l'apparence et de l'illusion, le père du mensonge : ce serait le renversement de toute morale et de toute religion.

[1] *Gesammelte Schriften.* 4 vol. in-8°, Leipzig, J. G. Findel, 1885. Le principal de ces ouvrages : *Denken und Wirklichkeit*, a été plusieurs fois édité à part.

Digitized by Google

Étrange conclusion qui nie le réel au nom de l'idéeal ! On ne sait ce qu'il faut admirer davantage, l'originalité de la pensée ou la subtilité du raisonnement. Mais il en faut bien convenir, ce raisonnement merveilleusement subtil ne nous paraît pas toujours exempt de sophisme. « Le monde physique, dit M. Spir, se connaît par la distinction de la norme et de l'anomalie, donc il est essentiellement normal, il n'a pas le droit d'exister, il n'est qu'illusion et déception. » Toutes ces affirmations ne nous paraissent pas suffisamment justifiées et nous ne nous déclarons pas convaincus.

D'autre part, M. Spir attribue sans démonstration une valeur, une vérité objective absolue aux normes de notre pensée. M. Penjon appelle ce système une nouvelle forme du criticisme. Mais est-ce précisément renouveler une doctrine que de n'en rien laisser subsister ? car le principe fondamental du criticisme est, si nous ne nous trompons la constatation du caractère purement subjectif des lois de notre esprit.

Que dire enfin de cette identification de la norme, c'est-à-dire de la loi formelle de notre jugement et de notre volonté, avec un être absolu et de cette définition de Dieu : l'être purement vrai, qui est la nature normale des choses. Nous suivons donc avec intérêt le travail de cette pensée puissante et éminemment loyale, nous sommes curieux de voir à quelles conclusions elle finira par aboutir ; mais ces conclusions, quelque évidentes qu'elles semblent aux yeux de l'auteur, nous paraissent lui demeurer exclusivement personnelles. En somme les conceptions métaphysiques sont-elles susceptibles de posséder d'autres caractères ? peuvent-elles se présenter comme l'expression de la vérité absolue et universelle ?

Dans d'autres chapitres M. Spir étudie la question de la liberté morale. L'existence d'une norme de la volonté, le jugement moral, le sentiment de ce qui ne doit pas être et la conscience de la culpabilité nous garantissent la liberté dont l'affirmation ne peut pas être illusoire.

Mais la liberté n'est pas une puissance absolue, sans cause et sans loi ; ce n'est pas non plus le libre arbitre, car l'homme ne peut vouloir le mal ; elle consiste dans l'amour et la pratique du bien. Un motif peut et doit triompher en nous parce qu'il est non plus fort, mais meilleur. La liberté n'est pas une faculté innée, il faut nous y élever, c'est ce qui fait de l'homme un être moral. La liberté de la volonté est garantie par la liberté de pensée, qui n'est par le droit de croire à son gré, mais le devoir de ne croire que ce qui est vrai ; elle doit être conquise par une longue discipline de l'esprit.

L'erreur et l'accomplissement du mal sont toujours dûs à l'influence de causes physiques. Une lutte très vive éclate en effet entre notre nature normale et les éléments de notre nature physique et anormale. Les conséquences de cette lutte se manifestent non seulement dans la vie individuelle, mais dans l'ordre social. Les sociétés civilisées sont

Digitized by Google

dans un état de crise perpétuelle, car l'ordre actuel est fondé sur l'injustice résultant du développement de l'égoïsme. Aucune réforme efficace ne peut être produite par la violence : il faut qu'il s'établisse une organisation sociale du travail et de la répartition des fruits selon la vraie justice, fondé sur le respect de la liberté de chacun grâce au perfectionnement des hommes et des sentiments d'affection mutuelle.

On voit combien de questions sont soulevées et discutées dans ce petit livre si plein et si substantiel. L'intérêt ne se ralentit pas un instant ; le style est concis, nerveux. Alors même qu'on n'adopte pas les opinions de l'auteur, elles s'imposent à l'attention et l'on en reconnaît la haute valeur. Tous ceux qui en France s'occupent des études philosophiques sauront gré à M. Spir d'avoir écrit pour eux un livre instructif et qui fait penser.

E. JOYAU.

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

### III. — EXAMEN DES MANUSCRITS.

(Suite)

Je possède aussi un exemplaire du *Lucrèce* de Lefebvre, augmenté d'une assez pauvre collation de A, de B et du fragment de Gottorp, ainsi que d'un grand nombre de notes et éclaircissements de la main d'I. Vossius. Havercamp avait la copie de ces mêmes notes ; mais il s'en servit avec son insouciance habituelle. Les notes du Ier volume feront voir le parti que j'en ai tiré : elles m'ont permis d'enlever à Havercamp quelques-unes des plus belles plumes dont il s'était paré soit par négligence soit par quelque chose de pire. Spengel, Christ, Goebel et quelques autres ont, dans différents journaux et publications, mené grand bruit au sujet d'un certain *Codex Victorianus*, ainsi qu'ils l'appellent, appartenant autrefois à P. Victorius, et qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Munich. Ils en faisaient un rival ou à peu près de A et de B.

D'après les leçons citées, je vois clairement que ce n'est qu'un Ms. italien du XVe siècle, ni meilleur ni pire que vingt autres, ressemblant beaucoup aux éditions de Vérone et de Venise et d'importance nulle.

Ainsi que le lecteur le sait, j'ai examiné ce Ms. à Munich pendant l'été de 1865 et je puis affirmer en toute sécurité que ce que j'ai dit est la vérité. Il est plein d'interpolations. Les corrections ne valent pas celles du Flor. 31 ou de notre Ms. de Cambridge. J'ai donné quelques-unes des lecons de ce Ms. dans mes notes critiques sous la dénomination « Mon » ;

Digitized by Google

j'en parle aussi parfois sous le nom de *Codex Victorii*. Il est étrange que des savants se soient donné tant de mal au sujet des leçons de ce Ms. et n'aient pas dit un mot des corrections de Marullus qui s'y trouvent et qui sont bien plus importantes. Tel n'est pas le cas de M. le professeur Sauppe dans le programme cité plus haut ; mais je ne puis m'empêcher de citer quelques lignes de la première page qui ne m'ont pas peu surpris : « Unum addo, quod ab aliis nondum quod sciam animadversum coniecturam de victoriani codicis origine propositam valde confirmet. Post., I, 3 enim v. 360 versus novem scripti sunt, quos delendos esse homo quidam doctissimus in margine monuit, qui versus 403-411 per errorem hic illatos esse vidisset. ratione autem subducta inter v. 360 et 403 versus bis vicenos senos interpositos esse invenimus, ut facile intelligamus in singulis archetypi paginis versus vicenos senos scriptos fuisse ejusque inter scribendum eum unum vellet scriptorem victoriani duo folia vertisse. In archetypo vero oblongi C. Lachmannus ostendit p. 3, 49-233, aliis locis eandem versuum rationem fuisse ». Il est probable que le savant écrivain n'aura pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour reconnaître qu'il s'est trompé dans ses calculs et qu'il a pris 42 pour 52 ; ce qui détruit complètement sa théorie. Mais ce n'est pas pour une bagatelle de la sorte que je l'ai cité. Aurait-il réellement l'intention d'affirmer que ce Ms. de Munich n'est pas comme tous les autres Mss. du XV^e^ siècle un descendant du Ms. apporté par Pogge en Italie? que l'archétype longtemps perdu fut préservé par quelque intervention mystérieuse pour servir spécialement au copiste du codex *Mon!* Je lui demanderai aussi s'il considère les laborieuses et sagaces déductions par lesquelles Lachmann a déterminé le nombre des pages de l'archétype, le nombre des vers de chaque page, comme des enfantillages ; ne sont ce pas plutôt des clès qui nous ouvrent bien des secrets de la critique et que l'on ne peut comprendre sans un léger effort d'esprit ? Il me permettra de lui dire que le nombre de vers dans l'archétype, entre III, 360 et 403 n'était ni 52 ni 42, mais 44, à savoir : 42 vers du poëme et 2 en têtes ; que III, 360 ne commençait pas, que III, 402 ne terminait pas une page ; mais que III, 360 était le 5^e^ vers de la page 108 de l'archétype et III, 402 la 4^e^ ligne, en commençant par le bas, de la page 109.

Une étude plus approfondie lui fera peut-être regretter d'avoir soumis à une torture nouvelle les malheureux paragraphes entre I, 503 et 634, et lui permettra de voir qu'il n'y a pas un endroit du poème où l'argument et le texte soient en meilleur état. Au moment même où je revoyais ma seconde édition, j'ai trouvé dans un programme récent de Th. Berk avec le nom de Ed. Heine sur le titre, une nouvelle tentative pour exalter ce *Codex Victorianus* si tourmenté : p. XIV il est dit que « solus justo ordine exhibet libro IV locum antiquitus archetypi schedæ paginis inversis perturbatum : nam post. v. 298 : *Atque ea continuo sequuntur* v. 323 *Servet*.. 347 *Ac resilire*, tum v. 299 *Splendida*.. 322 *Quae sita sunt*,

Digitized by Google

denique v. 348 *Quod contra*. Noc igitur insigne est virtutis documentum, atque possit aliquis inde colligere librum poggianum ex archetypo descriptum esse, antequam illae paginæ inversæ sunt, etc ». N'est-il pas étrange qu'on imprime une assertion aussi catégorique, alors qu'en réalité dans ce Ms. l'ordre des vers est précisément interverti de la même manière que dans les Mss. de Leyde et tous les autres Mss. connus.

Bien plus le correcteur (sans doute Marullus) arrange les vers d'après Politien ou non, exactement comme Candidus dans la Juntine qui, sans aucun doute avait adopté cet ordre d'après ce Ms. Malgré cela le but principal du programme susdit est de prouver que Marullus n'est pas le correcteur de ce *Codex Victorianus*, et de le prouver d'après ce passage même.

On le verra par les matériaux que j'ai rassemblés et que je viens de décrire : dans bien des cas importants je suis arrivé plus près qu'on n'avait jamais fait de la leçon même du Ms. de Pogge, digne rival des deux Mss. de Leyde.

Mais la longue expérience de Lachmann et sa pénétration bien réglée, l'ont mis à même d'aller plus loin que les Mss existants, et de nous en dire beaucoup sur l'archétype perdu, ainsi qu'il l'appelle, de tous les Mss. existants. Je ferai voir que bien des difficultés se trouvent éclaircies par là. Cet archétype, quoiqu'il ne soit pas certain que A lui-même en soit la copie directe, était donc écrit en petites capitales, comme le *Mediceus* de Virgile; les mots n'étaient point séparés, mais au milieu des lignes, on avait mis des points pour marquer la fin des propositions.

En général, les anciens Mss. s'attachent avec un soin singulier à ne donner que le même nombre de lignes dans toutes les pages. Notre Ms a 26 vers par page, excepté aux pages qui finissent un livre, mais il faut se rappeler qu'il y avait un en-tête ou titre au commencement de chaque section : chacun de ces en-têtes occupait une ligne. Lachmann donne des preuves nombreuses que tel était le nombre. Quand ce Ms. fut copié, il était évidemment bien déchiré, bien mutilé. On a constaté plus haut que quatre parties, omises à leurs places dans B, s'y retrouvent réunies à la fin et que chacune de ces parties formait une feuille de l'archétype, feuille qui s'était détachée de sa vraie place. Chacune de ces feuilles seule ou avec le titre se compose de 52 lignes. Reportons-nous maintenant aux notes I, IV, 299-347 (323-347-299-322) où l'on explique cette inversion de la même manière, par le fait d'une feuille détachée et mal replacée; voyez aussi note 1 à I, 1068-1075 et 1094-1101 où la mutilation s'explique encore de la même façon. Nous aurons ainsi six points de repère parfaitement déterminés dans différentes parties du poème. L'archétype contenait donc trois cents ou en admettant, comme cela semble indubitable, qu'on ait perdu une feuille entière entre VI, 839 et 840, trois cents deux pages. La 1re était en blanc; pour une raison ou pour une autre, il y avait aussi une seconde page en blanc quelque part

Digitized by Google

entre I, 785, qui termine une des feuilles détachées qui se trouvent à la fin du B, et 1068 qui, ainsi que le montre ma note à ce vers, commence une nouvelle page. La page 190 qui suivait la fin du IV était en blanc. Il faut aussi noter que pp. 137 et 191 contenaient un index des en-têtes des livres IV et V respectivement, pendant que les en-têtes du livre VI sont entassés dans le bas de la page 249 dont le haut contenait les derniers treize vers du texte du livre V : voir Lach., p. 398, bien que les différents titres se trouvent aussi à leurs places dans ces livres de même que dans les 3 premiers qui ne sont précédés d'aucun index. J'ai fait pour moi une liste de ces pages d'après les règles données en divers endroits par Lachmann et je m'en suis bien trouvé ; en effet, dans tout le poème les fins de vers dans le bas des pages de droite avaient été particulièrement exposées à des mutilations dans l'archétype endommagé. Des vers omis au bon endroit pouvaient aussi dans ce Ms. comme dans les autres être mis ensuite au bas des pages. Outre les avaries subies soit par accident, soit par les mauvais traitements, notre archétype devait être écrit d'une façon assez négligée, bien que A et B prouvent qu'il avait conservé en grand nombre les vestiges précieux de la grande antiquité surtout en ce qui regarde l'orthographe.

Il est un point, la nature de l'hiatus après IV, 126 sur lequel il n'est pas facile d'accepter la théorie de Lachmann. Qu'il y ait là un hiatus, c'est indiscutable et les questions spéciales qui s'y rattachent sont traitées à fond dans les notes I, relatives à ce passage. Comme la perte accidentelle d'une feuille entière dérangerait son système de pagination. Lachmann déclare audacieusement que 25 vers et un en-tête, c'est-à-dire une simple page de notre archétype, ont péri. Certes il est assez facile, nous l'avons vu, d'expliquer la perte accidentelle d'une feuille, ce qui entraîne fatalement pour toutes les copies subséquentes le manque du contenu de cette même feuille ; il est assez facile de concevoir qu'un Ms. quelconque A, B ou le Ms. de Pogge saute par erreur une page entière. Mais il est au plus haut degré invraisemblable que des Mss, différents tels que A. B et le Ms. de Pogge dont aucun, ainsi que Lachmann le reconnaît, n'est la reproduction de l'autre, sautent une simple page de leurs originaux ; ou que cette simple page ait été complètement illisible pendant que le revers de cette page, ou la page précédente étaient restés intacts. Il me semble donc plus naturel de croire que notre archétype ou l'un de ses prédécesseurs avaient par accident sauté un nombre de vers quelconque, ou plutôt que toute une feuille de l'archétype avait été perdue, comme après VI, 839.

Le système de pagination de Lachmann serait alors rétabli de la manière suivante : seuls les livres IV et V sont précédés d'un index capitum remplissant une page ; quant à l'index du livre VI il est, comme je l'ai dit, resserré dans le bas de la dernière page du livre V.

Avant cet index dans le V il y avait, Lachmann l'a montré, une page

Digitized by Google

en blanc dans l'archétype. Supposons à présent qu'il y avait aussi une page en blanc avant l'index du IV et tout ira bien : le nombre des pages de l'archétype s'élèvera alors à 304. Le hasard m'a fait omettre de signaler dans mes premières éditions l'index capitum qui précède VI ; cet index ne faisait rien au nombre des pages. La supposition que nous faisons ici, défendue par M. Polle mais condamnée par M. Susemihl dans *philolog.* XXIX. p. 427 et sq., reste pour moi toujours admissible. M. Susemilh demande quelle raison concevable pourrait expliquer les 2 pages en blanc d'avant le V, sinon que l'on voulait commencer un nouveau livre sur une feuille nouvelle. Mais le I qui n'était précédé d'aucun *index* commençait sur le verso d'une feuille ; il en était ainsi de III, qui n'avait pas d'index ; et aussi du VI dont *l'index* est resserré de la manière indiquée plus haut. D'autres Mss. tels que le *Mediceus* de Virgile, semblent commencer indifféremment un livre nouveau sur une feuille nouvelle ou sur le verso. Pourquoi avait-on laissé 2 pages pour l'index entre IV et V ? Je n'en sais rien pas plus que je ne sais ponrquoi on avait laissé une page en blanc quelque part entre I, 785 et 1068.

Cela dépendait peut-être de calculs faits sur la quantité de parchemin nécessaire. J'allais en dire davantage, mais je ne veux pas insister sur un sujet si stérile.

Mais nous pouvons aller plus loin que l'archétype lui-même. Dans bien des endroits du poème il y a des interpolations manifestes, qui doivent avoir été faites par quelque lecteur désireux tantôt de confirmer ce qui était dit, tantôt de convaincre le poète d'inconséquence et choses semblables. En général, pas toujours, ces passages sont des répétitions de passages véritables ; ils se composent parfois de plusieurs vers, parfois d'un seul : I, 44-49 et III, 806-18 en sont de bons et irréfutables exemples. Mais nous en disons assez là-dessus dans le courant des notes. Lachmann cependant toujours peu satisfait, n'a pas passé condamnation sur ce point, il est remonté jusqu'au temps de Lucrèce. Il n'est pas un lecteur sérieux qui refuse d'admettre que Lachmann a prouvé que bien des passages et quelques uns des plus beaux du poème, étaient des additions faites après coup par l'auteur lui-même qui ne vécut pas assez pour les fondre convenablement avec le reste de son œuvre.

Lachmann est allé trop loin ; si je ne m'abuse, j'ai montré que bien des passages ainsi marqués par lui sont convenablement unis et à ce qui précède et à ce qui suit. Cependant, il est certain que sa théorie s'applique à II, 165-183 et à plus d'un long paragraphe de IV, V et VI. On a montré suffisamment dans les notes relatives à ces passages que les plus importants d'entre eux sont étroitement unis l'un a l'autre et comme fond et comme forme. A l'exemple de Lachmann, je les ai marqués par « ». Dans tout le cours du poème bien des vers isolés et des passages d'une certaine longueur sont répétés à dessein par le poète et quelques uns plusieurs fois. Il est probable qu'il en aurait supprimé un grand

Digitized by Google

nombre, s'il avait assez vécu pour revoir son œuvre. Il n'aurait guère pu laisser par exemple l'exorde du IV.

(*A suivre.*)

---

## TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

Mais pour certains détails, il suit pas à pas ses prédécesseurs; on peut s'en convaincre en comparant avec son propre récit les passages déjà mentionnés des annalistes, v. Cic.. *de Div.*, 1, 48. 55. 77; — Gell., 7 (6), 9; — 9, 11. 13 et en remarquant l'usage fréquent qu'il fait dans ses premiers livres de diverses expressions et tournures qui disparaissent dans les livres suivants. Ainsi il reproduit, sans presque y rien changer, les vieilles formules, v. 1, 24, 4. 26, 6. 32, 6, les énumérations de prodiges, etc. qu'il trouvait dans les annalistes ; il donne ainsi à son style un caractère archaïque et une vérité pleine de charme. Il reproduit en outre des formes surannées, des expressions inusitées, par exemple *Praef.*, 1, *au·im;* — cf. 2, 23, 7; — 5, 3, 10 (*ausit*); — 6, 40, 5; — 7, 13, 6; — 1, 7, 6, *occipere;* — 1, 18, 9, *adclarassis;* — cf. 3, 64, 10, *cooptassint;* — 1, 24, 8, *defexit;* — 6, 35, 9, *faxo;* — cf. 36, 2, 5, *faxit;* — 22, 10, 6, *faxit* et *faxitur;* — 6, 41, 12, *faxitis;* — de même 23, 11, 2; — 34, 4, 20; — cf encore, 10, 19, 17, *duis;* — 22, 10, 2, *duis* et *duellum;* — 22, 10, 5, *depsit;* — 28, 30, 12, *indepta esset;* — 29, 27, 3, *auxitis*, etc. Cependant, tout en suivant de près ses prédécesseurs, il est loin de leur sacrifier son originalité et son indépendance ; il conçoit et traite son sujet comme bon lui semble, car il ne craint point de changer les idées de Polybe et de transformer le style et les expressions des œuvres latines auxquelles il puisait. D'ailleurs, pour atteindre son but, il savait bien qu'il lui fallait donner à la dispositlon de son œuvre et à son style un caractère tout autre que celui des annalistes; il en était convaincu, et c'est sans doute cette conviction qui lui fait dire dans sa préface, § 2 : « Novi semper scriptores... se... scribendi arte rudem vetustatem superaturos credunt »

Tite-Live était encore poussé dans cette voie par l'idée que se faisaient les anciens du style historique ; v. ce qu'en dit Cicéron, *de Or.*, 2, 64 : « Verborum autem ratio et genus orationis fusum atque tractum et cum lenitate quadam aequabili profluens... persequendum est ; » pour quelques-uns même, le style historique diffère du tout au tout avec

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

le style oratoire et se confond presque avec le style de la poésie, v. Quint., 10, 1, 31 : « Etenim (historia) proxima poetis et quodammodo carmen solutum est et scribitur ad narrandum, non ad probandum, totumque opus non ad actum rei pugnamque praesentem, sed ad memoriam posteritatis et ingenii famam componitur ; ideoque et verbis remotioribus et liberioribus figuris narrandi taedium evitat; » — cf. Plin., *Ep*, 5, 8, 9 ; — enfin Tite-Live obéissait en cela aux exigences du temps où il vivait. Durant le siècle d'Auguste et pendant la période qui servit de transition entre la république et la monarchie, il s'était produit dans les idées et dans les tendances une révolution immense; à côté de l'admiration et des regrets mélancoliques qu'inspirait le passé, le présent n'offrait que bien peu d'intérêt; l'activité politique ne se déployait plus en liberté; on n'osait apprécier et critiquer avec franchise le nouvel état de choses; l'empire jouissait partout d'une paix profonde; on souhaitait une vie nouvelle où l'esprit eût plus de part et où ses aspirations fussent satisfaites : dans ces conditions, il fallait à la poésie et à la rhétorique un terrain neuf, où elles fussent sans danger, et où les qualités d'énergie et de vigueur qui caractérisaient les premiers écrivains fissent place à la perfection de la forme et à une diction plus fleurie, plus brillante, plus conforme aux règles de l'art. Ainsi se développa une poésie vraiment littéraire, parlant en une langue plus soignée et qui dut avoir sur Tite-Live une influence d'autant plus puissante que lui-même avait plus de dispositions poétiques et traitait un sujet plus élevé. Aussi dut-il naturellement laisser presque toujours de côté le style des premiers prosateurs, pour se conformer au nouvel idéal de son époque, donner à son œuvre un caractère tout à fait poétique, et tout en conservant la simplicité et la dignité antiques, peindre les choses avec une clarté qui les rendît comme palpables et des couleurs qui les fissent vivre aux yeux du lecteur. Cette sorte de coloris poétique se manifeste surtout dans les parties de l'œuvre qui appartiennent ou tout au moins se rattachent de près au domaine de la poésie; ainsi l'histoire de l'époque fabuleuse revêt chez Tite-Live un caractère entièrement poétique; il en est de même de bien d'autres époques, qui exigent une élévation de style conforme à leur grandeur et à leur importance. Mais Tite-Live fait toujours en cela preuve d'un tact exquis, il ne dépasse pas les limites qu'impose la convenance, et se garde de transformer la prose en poésie Il n'accorde à l'élément poétique que la place qui lui est nécessaire pour mettre en pleine lumière les grandes figures du passé et pour leur permettre de produire une impression puissante sur l'imagination et sur l'âme du lecteur. Il sacrifia moins encore aux tendances oratoires qui s'étaient manifestées depuis longtemps dans toute la littérature et particulièrement chez les annalistes, mais qui se développaient avec plus de force sous Auguste. Comme il avait fait de la rhétorique une étude approfondie, il n'est pas étonnant que sa phrase ait revêtu une couleur oratoire, et qu'à

Digitized by Google

un style simplé et naturel il ait préféré un style plus soigné, travaillé avec plus d'art, visant même à l'effet, et par suite plus propre à représenter sous la lumière la plus vive les personnages et les situations, à peindre énergiquement leur influence, à transformer presque leur caractère réel et individuel pour les élever jusqu'à une grandeur idéale. Mais là encore, fidèle au précepte qu'il proclamait lui-même, v. Quint , 2, 5, 20 (p. 10), il n'a jamais dépassé la juste mesure; tout en recherchant les ornements et le coloris brillant du style de son époque, il garde l'énergie et le naturel antiques; il évite de tomber dans le raffinement, de courir après les pointes, de viser à l'extraordinaire, défauts qui devinrent dominants après lui : aussi se tient-il à égale distance du style pompeux de la poésie et de la phrase maniérée de la rhétorique; on put voir en lui un intermédiaire entre l'âge d'or et l'âge d'argent de la littérature ; il réunissait bien des caractères de l'une et l'autre période, et en se conformant scrupuleusement aux préceptes de Cicéron, *de Or.*, 2, 62; — *Orat.*, 66 (p. 113), il mérita d'être reconnu et loué comme un modèle de style par le critique le plus judicieux de l'antiquité romaine, v. Quint., 2, 5, 19 : « Ego optimos quidem et statim et semper, sed tamen eorum candidissimum quemque et maxime expositum velim, ut Livium a pueris magis quam Sallustium. »

Le style de Tite-Live se recommande par bien des qualités des plus remarquables : il est toujours approprié au sujet, la narration avance d'un pas paisible et régulier, les événements se développent avec une lumineuse simplicité, et les descriptions semblent faire revivre les choses sous les yeux; d'ailleurs les faits importants, ceux qui sont féconds en grands résultats, sont exposés avec une gravité noble et pleine de dignité ; les sentiments, les grandes émotions de l'âme sont ressenties par l'écrivain et décrites avec une sorte de sympathie profonde; l'étendue de l'œuvre n'est jamais un obstacle à la vigueur et à la pureté de l'expression; surtout on est étonné de l'abondance, de la variété, de la richesse inépuisable des formes et des couleurs. Les anciens faisaientdéjà l'éloge de ces qualités, v. Quintil, 8, 4, 3 ; « T. Livio mirae facundiae viro ; » 10, 1, 101 : « T. Livium cum in narrando mirae jucunditatis clarissimique candoris tum in contionibus supra quam enarrarri potest eloquentem; » Tac-Agricol , 10: « Livius veterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores ; » Quintil., 10, 432. « Illa Livi lactea ubertas. » Où Tite-Live fait surtout preuve de cette abondance qui communique à l'œuvre tant de sève et tant d'attrait, c'est quand il rapproche des pensées de même nature, quand il complète peu à peu ses tableaux en y ajoutant de nouveaux traits, quand il change une première ébauche en une image nette et agréablement ornée, et surtout quand il s'efforce de peindre sous toutes leurs faces et avec tous leurs caractères les personnages et les évènements que lui représente sa puissante imagination. Plus est grande l'importance des évènements et des situations qui occupent l'auteur, et plus apparaît nettement

Digitized by Google

ce caractère de son style; on le retrouve encore le même dans les passages d'une importance secondaire, mais quelquefois dans ce cas il dégénère en prolixité; les anciens le remarquaient déjà, v. Quint., 8, 3, 53: « Vitanda macrologia, id est longior quam oportet sermo, ut apud T. Livium : legati non impetrata pace retro domum, unde venerunt, abierunt; » cf. Charisius 4, p. 275, 12. k., etc. On pourrait même supposer, d'après un fragment du Livre 91, que dans la dernière partie de l'œuvre, Tite-Live se laissait aller davantage à cette surabondance d'expressions; toutefois la faible étendue du morceau, et le caractère du style qui ne diffère qu'assez peu des autres développements que renfermaient les premiers livres, ne justifient pas suffisamment cette hypothèse. Au contraire, plusieurs autres passages des derniers livres, entre autres la caractéristique de Cicéron, rapportée par Sénèque, *Suas.*, 6, 22, ressemblent par l'esprit comme par la forme, aux passages analogues des premiers livres; il est même probable que la pratique eut pour effet de mûrir le jugement de l'écrivain, de le rendre de plus en plus maître d'un sujet qu'il connaissait mieux, et par suite de donner à son style plus de précision et d'harmonie. Cette abondance prolixe a bien aussi sa contre-partie; il arrive fréquemment que Tite-Live écrit avec une précision remarquable et une brièveté énergique, quand il expose un évènement particulier, quand il récapitule ce qu'il a déjà raconté, et surtout quand il peint un caractère; ses remarques personnelles sont souvent d'une concision qui va jusqu'à l'obscurité, v. 1, 43, 12; — 4, 20, 6; — 5, 46, 11, etc.; on croirait parfois qu'il a mis en pratique le précepte que rappelle Quintilien, 8, 2, 18 : « Cum jam apud Titum Livium invenium fuisse praeceptorem aliquem, qui discipulos obscurare, quae dicerent, juberet, Graeco verbo uteris : σκότισον ».

Aux yeux des anciens, les parties les plus brillantes de l'histoire de Tite-Live étaient, comme le prouvent les passages cités plus haut, les discours que l'auteur introduit dans son récit, soit sous une forme indirecte, soit même (ce que peut-être nul n'avait fait depuis Salluste, v. Justin., 38, 3, 11), sous une forme directe. A la richesse des pensées, à l'importance des questions qui se trouvaient traitées dans ces discours, à l'intérêt qu'elles inspiraient à l'écrivain, répondait une exposition des plus vives et des plus variées, caractérisée par le choix et l'élégance des expressions, par une disposition tantôt simple et tantôt savante des différentes parties. Sans doute on y remarque parfois de la recherche, et une certaine surabondance de paroles; mais ils prouvent pour la plupart que Tite-Live mettait en pratique le précepte qu'il adressait à son fils, qu'il s'était formé le goût par l'étude des meilleurs modèles, et que c'est à leur école qu'il avait acquis la richesse de pensées et de forme dont il fait preuve; à ce point de vue les discours de Tite-Live méritent de passer pour les fruits les plus beaux de ses études oratoires; d'autre part, on doit le reconnaître, c'est quand son éloquence s'épanche ainsi

Digitized by Google

librement que se manifestent le plus sa profondeur et sa noblesse de sentiments ; c'est là qu'apparaît surtout le talent merveilleux avec lequel il fait ressortir les plus beaux traits des caractères qu'il veut peindre, et expose les grandes questions qui agitent la vie humaine ; là enfin que se révèlent pleinement l'abondance et la variété, la dignité et l'énergie de sa langue et de son style. Aussi les discours de Tite-Live furent-ils recueillis par les rhéteurs ; on en fit des extraits, ils méritèrent surtout l'estime et l'admiration des lettrés, mais ils furent proscrits par des despotes, comme Domitien, pour lesquels ils étaient un objet d'inquiétude, v. Suit., Domit., 10.

Pour réaliser dans sa tâche les vues exposées plus haut et donner à l'histoire la forme nouvelle, dont il fut le premier représentant, il fallait à Tite-Live autre chose que la langue simple, naturelle et sans prétention de César, ou que la concision affectée et la manie de l'archaïsme qu'il ne pouvait d'ailleurs souffrir chez Salluste ; autre chose que les divers genres de style cultivés dans un but oratoire et représentés par Brutus, Calvus, Asinius Pollion et dans un autre camp par Cicéron, pour qui il avait une si haute estime ; autre chose enfin que le pathos et le ton emphatique qui étaient tant à la vogue à son époque. Il lui fallait, pour se rapprocher de son idéal et répondre aux exigences d'un goût plus pur, une langue plus libre, un vocabulaire plus riche et plus varié, un style plus orné et plus brillant ; il devait soumettre à des règles plus larges l'enchaînement grammatical et oratoire des mots et des pensées, il devait trouver pour la période des formes nouvelles. Aussi ne se contente-t-il pas d'employer nombre d'expressions poétiques, et d'imiter fréquemment la langue des poètes de son temps, particulièrement celle de Virgile ; il ne craint point d'étendre le vocabulaire de la langue littéraire, soit en faisant revivre des expressions qu'il trouve dans ses sources, soit en empruntant fréquemment des termes de la langue usuelle, soit en employant de nouveaux composés. Il est également plus libre dans l'usage qu'il fait des différentes classes de mots ; en cela il prend souvent les libertés de la poésie ; ou bien il accueille facilement des formes et des tournures qui avant lui n'étaient que rarement usitées ; c'est ce qui arrive quand il emploie des substantifs verbaux comme attributs, quand il fait jouer le rôle de substantifs à des adjectifs et à des participes, quand il unit ces derniers à des verbes, quand il allie des adverbes ou des expressions adverbiales à des substantifs, etc. Enfin, il ne craint point d'accueillir des formes et des tournures syntaxiques que ses prédécesseurs s'étaient rarement permises, soit qu'il les emprunte à la langue poétique, soit qu'il reproduise avec plus de liberté des formes qui existaient déjà ; c'est ainsi qu'il étend la signification du datif, du génitif et de l'ablatif, qu'il se sert fréquemment du participe pour exprimer une idée abstraite d'action, et qu'il lui donne dans sa phrase une place très variable, qu'il généralise l'emploi de l'infinitif, du gérondif, etc. ; — mais il est presque toujours facile de

Digitized by Google

rattacher cette syntaxe à l'usage antérieur, il est rare qu'elle soit embarrassée, prétentieuse ou obscure.

Où se manifeste le plus l'élément oratoire et poétique du style de Tite-Live, c'est dans le fréquent usage qu'il fait de certaines figures de rhétorique telles que le chiasme, l'anaphore, ou encore la personnification, la métaphore, la métonymie, etc. Il y a sans doute chez Tite-Live bien des caractères qui semblent n'appartenir qu'à lui, et que l'on retrouve chez d'autres écrivains; mais il offre encore assez de traits originaux pour qu'il soit permis de juger qu'il était capable de créer avec autant de goût que de puissance d'imagination une langue appropriée à son dessein et à la tâche nouvelle qu'il s'imposait; il a consacré ainsi nombre d'expressions et de tournures nouvelles; qui sont venues enrichir le vocabulaire de son époque. Par la place qu'il donne aux mots dans sa phrase, Tite-Live se rapproche encore davantage des poètes; il vise plus à l'effet, il cherche plus à mettre les choses sous les yeux, et par suite il offre une allure plus libre et plus variée qu'aucun des prosateurs antérieurs.

Quant à la structure de ses périodes, elle ne saurait prouver qu'il ait voulu, du moins dans le cours du récit, flatter l'oreille par le tour harmonieux de la phrase, la symétrie de ses divers membres et le rythme de la cadence, ou bien frapper l'esprit et entraîner l'âme du lecteur par une argumentation savante et solide; c'était là le but des anciens orateurs, mais Tite-Live dut se contenter simplement de grouper et d'ordonner toutes les circonstances qui déterminaient, accompagnaient et suivaient les divers évènements, de peindre ainsi dans leur ensemble les situations, d'en tracer un tableau auquel il ajoutait peu à peu de nouveaux traits, et de satisfaire par là à l'imagination et à la sensibilité. Peut être aussi cherchait-il à exposer les faits avec leur caractère particulier et leur importance, et, tout en donnant à chaque chose la place qui lui convenait, à présenter les évènements insignifiants à côté des évènements graves, les faits ordinaires à côté des faits extraordinaires ou particulièrement remarquables. Aussi la phrase de Tite-Live est-elle d'une merveilleuse variété : tantôt elle s'interrompt brusquement, tantôt elle renferme une richesse d'idées prodigieuse; ici elle se déroule avec une négligence manifeste, là elle témoigne jusqu'à la fin d'un art accompli; parfois l'enchaînement en est pénible, le développement insuffisant ou bien les mots, les pensées et les incises s'y accumulent au point de la rendre quelque peu obscure. Mais en général elle s'avance avec calme et clarté; les différents membres s'enchaînent avec la plus grande régularité; les liasons y sont variées très heureusement et les figures y trouvent un emploi des mieux approprié à leur but: toutes ces qualités montrent avec quelle souplesse et quelle assurance Tite-Live savait user des ressources de la langue, et avec quel art il savait tracer de n'importe quel objet, une image généralement aussi complète qu'elle paraissait vivante.

Digitized by Google

A ce point de vue encore, c'est dans les discours qu'il faut chercher l'expression la plus parfaite de l'art de Tite-Live ; ils sont surtout caractérisés par la richesse et par la variété des formes et des expressions; c'est là que la période revêt sa forme la plus achevée et la plus savante. Si ces discours n'offrent pas l'élégance ni la cadence harmonieuse des discours de Cicéron, il ne faut pas oublier qu'ils répondaient à un but essentiellement différent, et devaient par suite présenter un caractère tout autre que celui des discours prononcés en public.

Le style de Tite-Live, comme sa langue en général, se distingue donc par des qualités supérieures qui lui sont propres ; il répond au but de l'auteur, il montre chez lui de l'esprit et du goût. Cependant il faut bien le reconnaître aussi ; il est de temps en temps pénible et obscur, prolixe et surchargé : ainsi les mêmes formes, les mêmes expressions, les mêmes désinences se répètent parfois trop souvent, les synonymes s'accumulent d'une manière choquante, quelquefois la phrase est d une sécheresse et d'une indigence qui font contraste avec sa richesse habituelle. Ces défauts tiennent à différentes causes. Tite-Live, pressé d'aller toujours en avant, ne pouvait soumettre à une révision sévère et à un nouveau travail les parties de l'œuvre déjà terminées, d'autre part il s'imposait une tâche d'une importance exceptionnelle, il n'avait dans les prosateurs d'avant lui que des modèles insuffisants et il n'était pas sans subir l'influence de ces sources. Mais relativement à l'étendue de l'œuvre, ces défauts n'apparaissaient que rarement ; il s'effaçent devant l'éclat et la perfection de l'ensemble et ce n'est que par exception qu'ils interrompent la marche vive et régulière du récit. Aussi serait-il injuste d'accorder aux jugements élogieux des anciens critiques moins de poids qu'à certains reproches auxquels Tite-Live n'a pas échappé. On ne peut accorder beaucoup d'importance à cet égard à ce que Suétone rapporte de Caligula (c. 34) : « Vergilii ac Titi-Livi scripta et imagines paulum ab fuit quin et omnibus bibliothecis amoveret, quorum alterum ut nullius ingenii minimaeque doctrinae, alterum ut verbosum in historia neglegentemque carpebat. » La façon dont Homère et Virgile sont appréciés dans la même phrase suffit à montrer combien doit être injuste le jugement porté sur Tite-Live.

(*A suivre.*)

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET, DESCOUST ET PAIN.

Digitized by Google

JUIN 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 6.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. Ernault a soutenu ses thèses en Sorbonne, le 20 mai dernier, comme nous l'avions annoncé : notre collègue a été admis au grade de docteur ès lettres.

***

Notre collaborateur, M. G. Fonsegrive vient de publier, chez L. Alcan, son *Essai sur le Libre Arbitre*, dont nous avons déjà publié un fragment. Le Bulletin rendra compte de cet important ouvrage dans un prochain numéro.

***

Le concours pour l'obtention des bourses de licence s'ouvrira le lundi 4 juillet, au siège de la Faculté. Les candidats, qui ont subi les épreuves de la 1re partie du baccalauréat ès lettres peuvent prendre part à ce concours. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'Académie.

***

L'examen de licence commencera, à la Faculté des lettres de Poitiers, le mercredi 6 juillet, à 7 heures du matin.

*Baccalauréat.* — Le registre d'inscription sera ouvert du 15 au 30 juin.

Les compositions se feront, au chef-lieu de chaque département de l'Académie, dans l'ordre suivant :

Le 16 juillet, baccalauréat ès sciences ;

Digitized by Google

Le 18 juillet, baccalauréat ès lettres (2e partie) ;

Le 19 et le 20, baccalauréat ès lettres (1re partie).

Les candidats déclarés admissibles seront appelés à subir l'examen oral à Poitiers, *à partir du 27 juillet*. Une lettre du secrétaire fixera à chacun le jour où il devra se présenter. Les appels auront lieu par département. L'ordre des départements sera tiré au sort par le Conseil des Doyens sous la présidence du Recteur.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## SUJETS DE COMPOSITION DE LA 8e SÉRIE (du 15 juin au 15 juillet).

*Épreuves communes et licence ès lettres.*

COMPOSITION LATINE. — Non immerito Lucretium carminis initio (I, 136) questum esse :

*Graiorum obscura reperta*
*Difficile inlustrare latinis versibus esse,*
*Multa novis verbis praesertim cum sit agendum*
*Propter egestatem linguae et rerum novitatem.*

Multa ipsum ad sermonem patrium ditandum contulisse demonstrabitur. (Conf. HORAT., *Ars Poet.*, 46 et seq.)

COMPOSITION FRANÇAISE. — Est-il vrai, comme on l'a dit, que les auteurs de Pensées sont ceux qui contribuent le plus à former le style ?

QUESTION DE GRAMMAIRE. — De l'accord du verbe avec son sujet, en latin et en grec.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Étudier la versification du VIIIe livre de l'*Énéide*.

THÈME GREC. — Est-il dans un État une marque plus grande d'une mauvaise éducation, que le besoin de médecins et de juges ? N'est-il pas honteux d'être forcé d'employer une justice d'emprunt, faute d'être juste soi-même, et de ne pas savoir combien il est plus beau et meilleur d'arranger sa vie à ne point avoir besoin d'un juge toujours sommeillant ? Est-il moins honteux d'employer la médecine, si ce n'est pour blessures ou quelque maladie de saison, et en se remplissant d'humeurs et de vapeurs, comme un marécage, par cette vie molle que nous avons décrite, obliger les ingénieux fils d'Esculape à inventer pour les maladies des noms étranges, et à leur servir de gouverneurs comme à des enfants Je parle des maladies des riches ; car, qu'un charpentier soit malade, il trouve bon que le médecin lui donne un vomitif ou un purgatif, ou, s'il le faut, le délivre de son mal par le fer ou le feu Mais si on lui prescrit un long régime, et qu'on lui mette des compresses autour de la tête, et tout ce qui s'ensuit, il a vite dit qu'il n'a pas besoin d'être malade et de négliger sa besogne qui l'attend pour ne s'occuper que de guérir ; il dit adieu au médecin et, revenant à son train de vie ordinaire, il recouvre la santé et vaque à son métier, ou, si son corps ne peut résister au mal, la mort le tire d'affaire.

(PLATON.)

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Les débuts de la philosophie anglaise : Hobbes et Bacon.
2. L'associationisme.

Digitized by Google

## LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — La politique de Louis XV en Allemagne.

GÉOGRAPHIE. — Hydrographie des Pays-Bas (Hollande et Belgique).

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME GREC. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Romains*, chap. I : « Le Sénat ayant eu le moyen de donner une paye aux soldats... quelques cabanes de pasteurs. »

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Romains*, chap. II : « Nous n'avons plus une juste idée des exercices du corps... portait un fardeau aussi bien qu'homme de son temps. »

VERSION LATINE. — *De latinitate.* — Latinitas est incorrupta loquendi observatio secundum romanam linguam. Constat autem, ut asserit Varro, his quatuor, natura, analogia, consuetudine, auctoritate. Natura verborum nominumque immutabilis est, nec quicquam aut minus aut plus tradidit nobis quam quod accepit. Nam si quis vocabuli alicujus litteris addat aut demat, non virtute analogiæ, sed naturæ ipsius constitutione convincitur Analogia sermonis a natura proditi est ordinatio secundum artem, neque aliter barbaram linguam ab erudita, quam argentum differt a plumbo, dissociat. Consuetudo non ratione, sed viribus, par est analogiæ : ideo solum recepta, quod multorum consensione convaluit, ita tamen ut illi artis ratio non accedat, sed indulgeat; nam ea e medio loquendi usu placita solet assumere. Auctoritas in regula loquendi novissima est; namque ubi omnia defecerint, sic ad illam, quemadmodum ad sacram ancoram, decurritur. Non enim quicquam aut rationis aut naturæ aut consuetudinis habet, cum tantum opinione recepta sit secundum veterum lectionem, nec ipsorum tamen, si interrogentur, cur id secuti sint, scientium.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Le pathétique dans Thucydide.

## AGRÉGATION DES LETTRES.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Buffon reconnaissait à Montesquieu du génie, mais il lui refusait le style. Apprécier ce jugement d'après les considérations sur la grandeur et la décadence des Romains.

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Thème anglais.

Est-ce donc une terre comme toutes les terres, que celle où nous avons vu la lumière du jour, sur laquelle nous avons grandi, qui nous a donné les premières impressions, la langue, les habitudes, tout ce qui fait l'homme? Autant dire que notre mère est simplement une femme comme toutes les autres. Les premiers Grecs se croyaient nés du sol même qu'ils cultivaient; cette croyance n'est-elle pas un symbole pour toutes les autres nations? Ne peut-on pas dire que chacune d'elles est née de sa terre, qu'elle y tient encore par mille invisibles racines, qu'elle en reproduit en quelque sorte le tempérament? Les races sont des plantes appropriées au sol et à l'atmosphère qui les ont produites; chacune occupe sa place, remplit son rôle nécessaire, accomplit son évolution, donne sa note; tandis que l'ensemble compose, comme on l'a dit, la gamme des aptitudes humaines. Altérez leurs personnalités, confondez les nations, vous avez des notes faussées et une gamme détruite; partant plus d'harmonie possible dans ce grand concert des divers génies nationaux La distinction entre les peuples est aussi indispensable qu'entre les individus, si l'on veut conserver à chaque groupe de l'humanité ses instincts et ses capacités spéciales. Sans doute, cette distinction dégénère en rivalité; mais la multiplicité des relations, l'entrelacement des intérêts, les habitudes de bon voisinage, en adouciront peu à peu l'emportement. Fût-il possible de substituer l'humanité à la patrie, qu'y gagneriez-vous? Un amoindrissement dans la faculté de dévouement. L'homme se donne à la patrie spontanément et d'instinct : il ne se donnerait pas de même à l'humanité. La grande institutrice des cœurs est la patrie, et c'est elle surtout qui conserve ici-bas les traditions du courage, de la patience et du sacrifice.

Digitized by Google

CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Thème allemand.

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux ; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Au thème ci-dessus, anglais ou allemand, joindre un commentaire en langue étrangère.

---

# COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## LA VERSIFICATION HOMÉRIQUE

### I.

### BUT ET IMPORTANCE DE CES ÉTUDES.

1. « Nous sommes sûrs », dit Pierron [1], « de posséder les rhapsodies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* dans l'ordre même où on les chantait aux Panathénées à la fin du VI^e^ siècle avant notre ère. Sur leur histoire antérieure au temps de Solon, personne ne peut rien affirmer ».

Prenons ceci comme la constatation d'un *minimum* d'antiquité pour l'ensemble des poésies homériques, sous leur forme traditionnelle. Mais n'allons pas voir dans cette réserve par trop prudente l'interdiction absolue de remonter leur histoire au-delà de l'époque de Solon. Puisque, de l'avis de tous, leur composition première est plus ancienne, il y a lieu d'examiner si elles n'ont point conservé de traces appréciables d'un état antérieur.

Ces traces, on peut les chercher soit dans la nature et le rapport des

[1] *L'Iliade d'Homère*, Paris, t. II (1869), p. 609, note 2.

Digitized by Google

idées et des faits qu'expriment ces fameux poèmes, soit dans leur façon de les exprimer, c'est-à-dire dans leur langue ou dans leur versification. C'est à ce dernier ordre de recherches que je vais m'attacher spécialement.

Pour ne pas se prêter, comme tant d'autres, à de brillants développements, ce petit côté du vaste problème homérique n'en est pas moins plein d'enseignements et d'intérêt, la métrique touchant ici aux plus graves questions de chronologie, de dialectes, d'unité de composition, etc.

La poésie a sur la prose plusieurs avantages pratiques. D'abord, elle se grave mieux dans la mémoire, et par conséquent elle a plus de chances de traverser des siècles, surtout ceux où l'écriture n'est pas d'un usage courant. Et puis ses lois plus fixes, ses formes mieux arrêtées donnent à la science, même après un long intervalle, de précieux secours pour corriger les erreurs qui se glissent inévitablement dans la transcription des textes anciens. Supposons qu'Hérodote ait composé ses histoires à l'époque d'Homère, il est fort probable que nous ne les aurions pas aujourd'hui. Et si, par extraordinaire, nous en possédions une rédaction quelconque, il nous manquerait, pour juger de la fidélité de leur transmission, un important moyen de contrôle, que la versification peut nous fournir, dans l'étude des œuvres attribuées à Homère par toute l'antiquité.

Un heureux hasard a conservé intact jusqu'à nos jours un document contemporain de Solon : c'est la loi, ou plutôt, selon l'expression de M. S Reinach, le code de Gortyne en Crète. « L'inscription tout entière, gravée sur d'énormes blocs de calcaire unis sans ciment, se compose de douze colonnes parfaitement conservées, de cinquante-trois à cinquante-cinq lignes chacune, écrites *boustrophédon;* elle appartient au VI^e^ siècle avant Jésus-Christ » [1]. M. R. Dareste en a donné le texte, avec traduction et commentaire, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, Paris, 1886, p. 300-349. Ce monument authentique de la législation ancienne du pays de Minos est, sans aucun doute, d'une valeur inappréciable. Il n'en est pas moins vrai que toutes ces lignes de prose écrites au VI^e^ siècle peuvent avoir été composées plus anciennement, et qu'il sera toujours, probablement, impossible de le vérifier, quoique nous les ayons sous les yeux. Au contraire, les vers d'Homère, qui se sont fixés par l'écriture, sous leur forme définitive, vers l'époque où l'on gravait l'inscription de Gortyne, gardent constamment, malgré l'âge bien plus récent des manuscrits que nous en avons, la trace des règles harmonieuses que leur auteur primitif s'est attaché à suivre. En étudiant ces lois du rythme, nous pouvons, aujourd'hui encore, constater des erreurs commises dans la transcription de ces poèmes, il y a vingt-cinq siècles.

[1] Salomon Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, Paris 1885 p. 397.

Digitized by Google

Y a-t-il dans cette prétention de la science moderne un excès de présomption, et ne se rend-elle pas coupable d'irrévérence envers les premiers et illustres éditeurs d'Homère? Non. Solon ou Pisistrate a moins d'autorité, dans la question homérique, qu'Homère lui-même. D'ailleurs, le premier collecteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'a pas voulu faire une œuvre critique de grammairien ou d'antiquaire. Il pouvait savoir que la langue d'Homère avait le digamma, et que, de son temps même, cette lettre antique était encore parfaitement usitée en dehors du dialecte ionien : on la trouve à chaque instant dans l'inscription de Gortyne. Mais s'il l'a su, il a jugé que le rétablissement de cette lettre homérique aurait choqué l'oreille et l'œil de ses propres concitoyens, qui ne la connaissaient plus. Il a sacrifié l'exactitude grammaticale à des répugnances populaires et littéraires, et aussi à un intérêt très respectable : l'intérêt patriotique. Pour lui, le digamma n'était pas, comme pour des savants modernes, « une lettre anglaise » ; mais ce pouvait bien être « une lettre crétoise », et un obstacle à la popularité, à la diffusion des chants homériques. Le grave Boileau a dit :

> D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
> Rend un poème entier ou burlesque ou barbare [1].

Or, il suffit d'une lettre archaïque pour dénaturer l'aspect du nom le plus connu. Mais cela n'empêche pas la lettre archaïque d'avoir existé et d'avoir pu laisser des traces certaines de son existence [2]. Homère ne vivait point du temps de Solon ; lui aussi, il a dû se préoccuper avant tout d'être entendu de ses propres contemporains, et il n'a pas pu savoir l'histoire des variations futures de la langue qu'il parlait et qu'il chantait si bien.

## II.

### LES PIEDS DU VERS HOMÉRIQUE.

2. Le vers employé dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* est l'hexamètre ou plutôt hexapodie dactylique catalectique, consistant en six dactyles moins une syllabe, par conséquent en cinq dactyles et un trochée. On sait que le dactyle est un pied composé d'une syllabe longue et de deux brèves; le trochée, d'une longue et d'une brève. Exemple :

— ∪∪ | — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪

[1] *L'Art poétique*, ch. III, v. 243, 244.

[2] Pierron *L'Iliade d'Homère*, Paris 18'9, p. CIV) reproche à Heyne d'avoir estropié à moitié le nom homérique d'Iphigénie en écrivant, *Iliade*, IX, 145, ΓΙΦΙΑΝΑΣΣΑ; et à Payne Knight de l'avoir rendu tout à fait barbare, en en faisant *Γιφιϝανασσα*. En réalité, la métrique exige pourtant le premier digamma; et quant au second, d'autres passages montrent qu'il est aussi nécessaire, par exemple. Τενέδοιό τε *Γιφι Γανάσσεις*, *Iliade*, I, 38.

Digitized by Google

Λυσομε | νός τε θύ | γατρα φέ | ρων τ' ἄπε | ρείσι' ἄ | ποινα

(*Iliade*, I, 13.)

La dernière syllabe du vers peut être longue, ce qui donne un spondée final (- -).

Le spondée peut aussi remplacer un ou plusieurs des quatre premiers dactyles, une longue étant, en ce cas, considérée comme l'équivalent de deux brèves. De là 32 combinaisons possibles, qui rentrent dans le tableau suivant :

– ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑

Nous ne donnerons d'exemples que pour celles de ces combinaisons qui comprennent un seul spondée dans le corps du vers :

| Ἐννῆ | μαρ μὲν ἀνὰ στρατὸν ὤχετο κῆλα θεοῖο

(*Il.*, I, 53.)

Οἱ δ' ἐπεὶ | οὖν ἦ | γερθεν ὁμηγερέες τ' ἐγένοντο

(*Il.*, I, 57.)

Μῆνιν ἄειδε, θε | ὰ, Πη | ληϊάδεω Ἀχιλῆος

(*Il.*, I, 1).

Εἰ μάλα καρτερός ἐσσι, θε | ός που | σοὶ τόγ' ἔδωκεν

(*Il.*, I, 178.)

Par une exception, d'ailleurs assez fréquente, le spondée peut se montrer au cinquième pied au lieu du dactyle; le vers est dit alors *spondaïque*. Dans ce cas, le quatrième pied est ordinairement un dactyle.

3. Mais la seule règle rigoureuse semble être celle-ci : il faut qu'il y ait au moins un dactyle à l'un des cinq premiers pieds; ce qui donne lieu à 30 nouvelles combinaisons possibles, soit en tout 62 variétés dans le mélange des dactyles, des spondées et du trochée final.

Voici des exemples de vers n'ayant qu'un seul dactyle :

Αἴ κέν πως ἀρνῶν κνίσσης αἰ | γῶν τε τε | λείων

(*Il.*, I, 66; cf. III, 345; IV, 262, etc).

Οὐλὴν μὲν πρῶτον τήν | δε φράσαι | ὀφθαλμοῖσι

(*Odyssée*, XXIV, 330.)

Ἰδρώσει μέν | τευ τελα | μὼν ἀμφὶ στήθεσσιν

(*Il.*, II, 388; cf. 813; V, 500; VI, 233; XX, 233; *Od.*, XII, 189.)

Μήτηρ | δ' οὔ με φί | λη πρίν γ' εἴα θωρήσσεσθαι

(*Iliade*, XVIII, 189.)

| Οὔτε θε | ῶν πομπῇ οὔτε θνητῶν ἀνθρώπων

(*Odyssée*, V, 32; cf. *Hymne à Hermès*, 578.)

Un dactyle unique, au premier ou au deuxième pied, est très rare; je n'en vois que ces exemples qui viennent d'être cités.

Digitized by Google

On lit souvent, au vers 11 du premier chant de l'*Iliade* :

| Οὕνεκα | τὸν Χρύσην ἠτίμησ' ἀρητῆρα

Mais il est préférable d'adopter, au lieu de ἠτίμησ', la variante ἠτίμασεν, de ἀτιμάζω, cf. ἀτιμάζεσκε, *Iliade*, IX, 450 ; ce qui donne un dactyle au quatrième pied.

Le vers :

| Τῶν δὲ Φι | λοκτήτης ἦρχεν, τόξων εὖ εἰδώς

(*Il.*, II, 718)

doit se lire τόξων ἐὺ *F*ειδώς, comparez Ὅ σφιν ἐὺ φρονέων, *Iliade*, I, 73. Il n'est donc pas même spondaïque.

Comme exemples apparents de vers n'ayant de dactyle qu'au premier pied, on peut citer *Iliade*, IX, 137 = 279 (finissant par χαλκοῦ νηησάσθω, lisez χαλκόο ; voir plus loin, § 7) ; XI 739 (γαμβρὸς δ' ἦν Αὐγείαο, lisez ἔεν « il était », cf. ἔον « j'étais » XXIII, 643, etc ) ; XVII, 670 ; XXIII, 65, 105, voyez § 6 ; XIV, 321 (τηλεκλειτοῖο, lisez τηλεκλεΐτοῖο, ou τηλεκλε(*F*)ετοῖο, cf. § 6).

Quant aux vers qui paraissent avoir uniquement un dactyle au deuxième pied, les observations qui précèdent permettent de restituer un second dactyle, *Iliade*, XII, 350 = 363 ; XIII, 428 ; *Odyssée*, XIX, 546. Au vers de l'*Iliade*, XV, 25, qui finit par Ἡρακλῆος θείοιο, il faut lire Ἡρακλέεος, voyez § 6 ; XIV, 199, Δαμνᾷ ἀθανάτους..., lisez δάμνασαι, « tu domptes », comme δύνασαι « tu peux », *Odyssée*, XVI, 256 ; παρίστασαι, XVII, 450.

Il n'est pas inutile d'expliquer la lecture du vers cité plus haut comme présentant un dactyle unique au deuxième pied (*Iliade*, XVIII, 189 ; car M. Fick lui a donné un autre dactyle, en le transcrivant ainsi, en éolien :

Μάτηρ δ' οὔ με φίλα πρίν γ' ἦαε θωράσσεσθαι [1].

La leçon εἶα (ou, si l'on veut, ἦα), imparfait d'ἐάω, est au moins aussi homérique que celle que conjecture M. Fick : comparez les fins de vers προσηύδα, *Il.*, I, 201, etc., ἐτίμα, *Odyss.*, XIV, 203. Le mot χέραε, *Il.*, XXI, 369, *Od.*, V, 396, n'est pas analogue à la forme supposée ἦαε, car il est pour ἔχρα*F*ε, comme le montre le subjonctif aoriste χραύσῃ, *Il.*, V, 138.

4. Peut-on étendre encore ce cadre du vers homérique, et admettre l'exactitude absolue de la formule suivante :

– ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑

sans la restriction qui précède, c'est-à-dire en tirer encore les deux types

– – | – – | – – | – – | – – | – ⏑

[1] *Die homerische Ilias nach ihrer entstehung betrachtet und in der ursprünglichen sprachform wiederhergestellt*, Gœttingen, 1886, p. 192.

Digitized by Google

et

-- | -- | -- | -- | -- | --

Il y a, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, 7 vers qui semblent le permettre. Ce sont : *Iliade*, II, 544 ; XI, 131 ; XXIII, 221 ; *Odyssée*, XV, 334 ; XXI, 15 ; XXII, 175, ce dernier est répété, XXII, 192.

Examinons si ces exemples de spondaïsme rigoureux dans l'hexapodie dactylique d'Homère sont bien certains, et si le spondée a si vite et si gravement abusé de l'hospitalité dont parle Horace :

> Spondæos stabiles in jura paterna recepit
> Commodus et patiens [1].

D'abord, le vers de l'*Odyssée*, XXI, 15,

Τὼ δ' ἐν Μεσσήνῃ ξυμβλήτην ἀλλήλοιϊν

peut, sans grande témérité, se lire τὼ δ' ἐνὶ Μεσσήνῃ, comparez ὃς ῥ' ἐνὶ Παισῷ Ναΐε, *Il.*, V, 612, 613.

Je crois même qu'il y avait un second dactyle, et que ξυμβλήτην devait être συνεβλήτην avec l'augment. Pour la brièveté de la voyelle ε suivie dans le même mot d'une racine commençant par deux consonnes, comparez προσέπλαζε, *Od.*, XI, 583, προσέκλινε, XXI, 138 = 165, ἀρίγνωτε, XVII, 375 ; τειχεσιπλῆτα, *Iliade*, V, 31 = 455 ; πρωτόπλοον, *Odyssée*, VIII, 35.

5. Le vers de l'*Iliade*, II, 544,

Θώρηκας ῥήξειν δηΐων ἀμφὶ στήθεσσιν

aura un dactyle au troisième pied, si l'on regarde δηΐων, dont la quantité naturelle est une brève entre deux longues, comme prononcé ici, non en deux syllabes longues (δήιων, δῄων), mais en trois syllabes formant un anapeste.

C'est une règle générale, dans la poésie homérique, qu'une voyelle longue ou une diphtongue finissant un mot, s'abrège, à la thésis ou seconde partie du pied, devant la voyelle initiale d'un mot suivant. Ainsi, δήϊοι forme un dactyle dans la fin de vers δήϊοι ἐγγύθι νηῶν, *Iliade* IX, 76. Mais il est douteux que ce phénomène ait lieu à l'intérieur d'un même mot ; M. L. Havet le nie absolument dans son excellent cours de métrique [2], p. 43.

Cependant, il faut considérer qu'en faisant prononcer *dĕĭōn* au lieu de *dēĭōn*, le poète n'eût pas tant altéré la langue usuelle que quand il employait, par exemple, ἀδροτῆτα avec la première brève (*Iliade*, XXII,

[1] *Art poétique*, v. 256, 257. Il s'agit du vers ïambique.

[2] *Cours élémentaire de métrique grecque et latine* professé à la Faculté des lettres, par Louis Havet, professeur au Collège de France ; rédigé par Louis Duvau, agrégé de l'Université. Paris, chez Delagrave, 1886.

Digitized by Google

363) : car, d'un côté, δηΐων anapeste représenterait δὴ ΐων en deux mots, unis immédiatement par la prononciation ; de l'autre, ἀδροτῆτα, scandé par Homère ἀ-δρο-τῆ-τα au lieu de ἀδ-ρο-τῆ-τα équivaut à deux mots séparés par un repos, ἃ δροτῆτα. On sait, en effet, que chez Homère, la première de deux consonnes initiales s'attache régulièrement à une voyelle brève finale qui précède, de façon à former avec elle une syllabe longue.

D'ailleurs, une voyelle longue peut souvent alterner avec la brève correspondante, aussi bien devant une voyelle ou un F que devant tout autre son ; par exemple, le spondée νηῶν, *Il.*, IX, 76; XV, 387, etc., n'empêche pas l'ïambe νεῶν, *Il* , IX, 703; XV, 348, etc.

Enfin, ce qui montre que la première syllabe de δηΐων peut parfaitement être abrégée, pour une raison ou pour une autre (qu'on lise δεΐων ou δαΐων), ce sont les fins de vers ἀλεξέμεναι δήϊον πῦρ, *Iliade*, IX, 347, 674; ἀπωσάμενοι δήϊον πῦρ, XVI, 301, et ἀπωσάμενον δήϊον πῦρ, XVIII, 13. En effet, ces finales s'expliquent très bien si les vers ne sont pas spondaïques : elles sont de même facture que Πυλαιμένεος λάσιον κῆρ, *Iliade*, II, 851 ; ἔπεσεν μελίη ὡς, XIII, 187 ; εἰλίποδας ἕλικας βοῦς, *Iliade*, IX, 466; XXIII, 166 ; *Odyssée*, I, 92 ; IV, 320; IX, 46; cf. *Il.*, V, 71. Au contraire, elles seront isolées, en grec, si l'on prend ici δήϊων pour deux syllabes longues; car les vers spondaïques d'Homère ne se terminent jamais par un monosyllabe [1] précédé d'un disyllabe, comme celui de Virgile, *Enéide*, III, 12 :

Cum sociis natoque, Penatibus et magnis dis.

S'ils finissent par un mot d'une syllabe, leur avant-dernier mot en a toujours trois : οἰωνῶν ὡς, *Odyssée*, XI, 605 ; cf. *Iliade*, IV, 182; 482; VII, 238 ; XI, 50 ; XVI, 384; XIX, 117.

6. Passons maintenant au vers 221 du chant XXIII de l'*Iliade* :

Ψυχὴν κικλήσκων Πατροκλῆος δειλοῖο.

Il n'y a guère de doute qu'il faille corriger Πατροκλῆος en Πατροκλέεος, comme l'a fait M. Fick [2], sinon Πατροκλέ*F*εος. La forme de ce génitif était primitivement Πατροκλε*F*εσος. Le premier σ étant entre deux voyelles, est tombé de bonne heure, probablement avant l'époque d'Homère, ce qui a donné Πατροκλέ*F*εος. De là l'attique Πατροκλέους, par la contraction en ου des deux voyelles εο, depuis longtemps mises en contact grâce à la chute de l'*s* ; comparez les génitifs récents, de formation identique, Περικλέους, Σοφοκλέους, Θεμιστοκλέους, etc. Tous ces mots sont formés de κλέ(*F*)ος « gloire ». L'homérique Πατρο-κλέ(*F*)-εος est analogue

[1] Il faut excepter, naturellement, l'enclitique τε, qui fait corps avec le mot précédent (*Iliade*, III, 111; 297 ; *Odyssée*, IX, 270, etc.).

[2] *Die homerische Ilias*, p. 206.

Digitized by Google

aux adjectifs comme δυσ-ηχ-έος, *Iliade* II, 686, etc., génitif de δυσ-ηχής « au son horrible », composé de ἦχος

7. Restent trois vers complètement spondaïques, dont l'un se trouve répété deux fois :

Ἀτρεΐδης·τὼ δ' αὖτ' ἐκ δίφρου γουναζέσθην (*Iliade*, XI, 130.)

Σίτου καὶ κρειῶν ἠδ' οἴνου βεβρίθασιν (*Odyssée*, XV, 334.)

Σειρὴν δὲ πλεκτὴν ἐξ αὐτοῦ πειρήναντε (*Odyssée*, XXII, 175 et 192.)

Le premier a été rétabli ainsi par M. Fick, en dialecte éolien [1] :

Ἀτρεΐδας· τὼ δ' αὖτ' ἐκ δίφρω ἐγονναζέσθαν.

Le savant linguiste trouve donc ici deux dactyles : l'un par la diérèse | Ἀτρεΐ | δης, l'autre par l'addition de l'augment, | δίφρου ἐ- | γουναζέσθην.

Sur le premier point, il a évidemment raison. Le thème Ἀτρευ- est devenu Ἀτρε*F*- devant un suffixe commençant par une voyelle ; que le digamma entre l'ε et l'ι soit tombé ou non avant Homère, c'est là une question sans importance ici, mais il n'y a pas de raison pour regarder Ἀτρεΐδης comme ne formant que trois syllabes, à cause de la contraction qu'a subie récemment l'antique Ἀτρε*F*ίδης, tandis qu'on lit dans les poèmes homériques ἄειδε (*Iliade*, I, 1) et Ἀΐδης (*Il.*, XV, 188), en trois syllabes (primitivement ἄ*F*ειδε, ἀ*F*ίδης) au lieu des formes classiques ᾄδε, ᾍδης.

Sur le second point, c'est-à-dire sur le rétablissement de l'augment à la fin du vers en question, δίφρου (ἐ)γουναζέσθην, je ne puis me ranger à l'avis de M. Fick. Il est très rare qu'un vers spondaïque finisse par un mot de cinq syllabes, comme *Il.*, XXIII, 760, γυναικὸς ἐϋζώνοιο, cf. II, 479 ; X, 317.

Rien de plus fréquent, au contraire, qu'un mot de quatre syllabes au bout des vers spondaïques. Il n'y a donc pas lieu d'allonger le mot γουναζέσθην. Ce qu'on peut faire, c'est remplacer le spondée classique δίφρου par le dactyle-archaïque δίφροο, forme dont il est dérivé immédiatement. Nous aurons ainsi (la question de dialecte mise à part) un vers irréprochable :

Ἀτρεΐδης· τὼ δ' αὖτ' ἐκ δίφροο γουναζέσθην.

Cette dernière correction de la désinence du génitif ου en οο nous donnera aussi la clef des mystères qui restent à éclaircir.

Le vers de l'*Odyssée*, XXII, 175 = 192, finissait par ἐξ αὔτοο πειρήναντε. M. Fick avait déjà indiqué cette solution [2].

[1] *Die homerische Ilias*, p. 34.
[2] *Die homerische Odyssee in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt*, Gœttingen, 1883, p. 176, 177.

Digitized by Google

Au chant XV, vers 334, on peut lire :

Σίτοο καὶ κρεάων ἰδὲ *Foίνοο* βεβρίθασιν.

Au lieu d'un dactyle que nous cherchons, nous en trouvons quatre.

8. On peut mentionner enfin le seul vers complètement spondaïque qui se trouve dans les hymnes homériques :

Νησός τ' Αἰγίνης ναυσικλειτή τ' Εὔβοια
(*Hymne à Apollon Délien*, 31.)

S'il remonte à une époque voisine d'Homère, il a dû avoir primitivement deux dactyles : ναυσικλειτή est dans le même cas que τηλεκλειτοῖο, et Εὔβοια que εὖ εἰδώς ; voyez § 3 et 6.

9. Les vers spondaïques terminés par un disyllabe précédé d'un autre disyllabe, ou bien d'un trisyllabe, n'étaient pas spondaïques à l'époque où ils ont été composés.

En effet, dans ces vers, la syllabe finale de l'avant-dernier mot a toujours subi une contraction, et formait originairement deux brèves ; de plus, toutes les fois qu'elle se termine par une consonne, le mot suivant commence par une voyelle. Il est absolument impossible de mettre un tel concours de circonstances sur le compte du hasard. Voici des exemples de toutes ces finales :

Ἠῶ δίαν, *Iliade*, IX, 240 ; XI, 723 ; XVIII, 255 ; *Odyssée*, IX, 151 ; 306 ; 436 ; Ἠῶ μίμνον, *Il.*, VIII, 565 ; cf., *Od.*, XVIII, 318 ; Ἠῶ δ' αὖτε, XXIII, 243. L'accusatif ἠῶ « l'aurore » vient de ἠόα, qu'il faut rétablir.

Ἰδρῶ πολλὸν, *Il.*, X, 574 ; lisez ἰδρόα.

Αἰδοῖ εἴκων., *Il.*, X, 238 ; lisez αἰδόϊ *Fεί*κων.

De même Λητοῦς υἱέ, *Hymne à Apollon Pythien*, 367, Λητοῦς υἱός, *Hymne à Hermès*, 243, 321, lisez Λητόος.

Εἴασ' Ἕκτωρ, *Iliade*, X, 299, lisez εἴασεν, avec l'α bref comme dans Οὐκ ἐάσουσιν, *Odyssée*, XXI, 233.

Πατρόκλεις ἱππεῦ, *Il.*, XVI, 20, 744, 812, 843, lisez Πατρόκλεες, cf. ἐϋκλεὲς ἀπονέεσθαι « rentrer avec gloire », *Il.*, XVII, 415, et voyez plus haut, § 6.

Νηλιτεῖς εἰσι, *Od.*, XVI, 317 ; XIX, 498 ; XXII, 418 ; lisez νηλειτιδές εἰσι, comme l'a fait Pierron.

Par conséquent, la finale δήμου φῆμις, *Od.*, XIV, 239, doit nécessairement se lire δήμοο, et nous avons ici un nouvel argument en faveur de cette forme de génitif en οο, dont il a déjà été question (§ 3 et 7). Nous en verrons encore d'autres non moins concluants.

(*A suivre.*) Emile ERNAULT.

Digitized by Google

# Introduction à l'explication de l'ŒDIPE-ROI

## I. — Notice biographique et littéraire sur Sophocle.

Les documents sur Sophocle abondaient dans l'antiquité. On cite une dizaine de ses biographes, entre autres le grammairien Aristophane *de Byzance* Le poète tragique Ion *de Chios*, son contemporain, avait écrit des détails très intéressants, sinon tous vraisemblables, sur sa vie privée dans un livre intitulé Ἐπιδημίαι : c'était une sorte de recueil anecdotique consacré aux personnages illustres qui avaient fait *sejour* dans l'île de l'auteur, et Sophocle était du nombre.

Ces documents sont perdus.

Il ne nous reste qu'une biographie anonyme, sans doute composée par un grammairien d'Alexandrie, une *notice de* Suidas et quelques traits épars dans Athénée, dans Plutarque, dans Diodore de Sicile, dans Pline l'Ancien.

C'est à l'aide de ces faibles ressources que les éditeurs modernes de Sophocle ont composé leurs notices : telle est la *Vie de Sophocle* au 8e volume de l'édition Dindorf, travail important, appuyé de textes cités *in extenso ;* telle est celle de l'édition Schneidewin ; telles sont et la biographie insérée par Witzschel dans la *Real-Encyclopædie* de Pauly, et la notice placée en tête de l'édition Tournier.

La date de la naissance de Sophocle est controversée : d'après le *biographe anonyme*, ce serait la seconde année de la LXXIe olympiade (495-494 avant Jésus-Christ), sous l'archontat de Philippe ; mais les marbres de Paros indiquent la quatrième année de la LXXe olympiade (497-496). On la place donc, sans préciser, entre 497 et 494.

Sophocle naquit au bourg de Colone (Κολωνὸς Ἵππιος, qu'il faut distinguer du dème urbain appelé Κολωνὸς ἀγοραῖος ou μίσθιος), à dix stades (environ 1850 m ) d'Athènes, sur la rive gauche du Céphise.

Son père Sophillos exploitait une forge ou une fabrique d'armes. Il devait être riche et considéré, car Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, 37, 2, 1) dit que Sophocle était de très bonne naissance, *principe loco natus*. Le jeune Sophocle reçut une éducation distinguée et excella dans les arts d'agrément, dans la gymnastique comme dans la musique. Il fut aussi, dit-on, d'une beauté remarquable. L'an 480, à l'âge d environ 16 ans, il paraît à la tête des adolescents dont le chœur célèbre la victoire remportée sur les Perses dans l'*Euripe* ou detroit de Salamine, cette bataille où Eschyle n'avait pas été indigne de l'héroïsme fabuleux de son frère Cynégire, cette journée où naissait aussi Euripide, qui même tirait de là son nom ! Plus tard on le voit dans une de ses pièces (*Thamyris* ou *Tha-*

Digitized by Google

*myras*) jouer de la cithare, et dans une autre (*Nausicaa* ou *les Lavandières*), lancer la balle avec adresse : il se reposait alors, dans ces rôles muets, des fatigues du dialogue, dans lequel il figura longtemps, suivant l'usage des poètes dramatiques.

On a donné Sophocle comme le disciple d'Eschyle : quel disciple que celui qui, dans la première lutte, triomphe de son maître ! C'était la première année de la LXXVIII^e^ olympiade (469-468). Cimon, dit Plutarque (*Vie de Cimon*, VIII), venait de conquérir Scyros et d'en rapporter les ossements de Thésée. Peut-être était-ce plutôt au retour de la double victoire de l'Eurymédon. Quoi qu'il en soit, il s'était rendu au théâtre avec les neuf autres stratèges, pour y faire des libations d'actions de grâce à l'autel de Bacchus. A l'issue du sacrifice, l'archonte Apséphion, voyant des brigues se former de toutes parts, hésite à tirer au sort les juges qui doivent décider entre le vieil Eschyle et le jeune Sophocle, et retient les dix généraux pour former le tribunal. Sophocle fut proclamé vainqueur !

On ne sait quelles étaient les deux tétralogies concurrentes. Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, 18, 12) dit seulement que la première tétralogie couronnée de Sophocle comprenait un *Triptolème*. L'important à constater, c'est la victoire du nouveau poète, c'est surtout, on peut le répéter après M. Patin, « l'avénement d'une nouvelle tragédie » (V. *Études sur les Tragiques grecs*, I, p. 41).

Qu'était donc la tragédie avant Sophocle ?

Les noms des premiers tragiques « ne sont que des mots auxquels nous ne pouvons rien attacher.. .. Nous savons seulement qu'il y eut autrefois un *Thespis*, un *Chérilus*, un *Pratinas*, un *Phrynicus*, qui travaillèrent tour à tour à former le grand ESCHYLE » (*Ib.*, p. 16 et 17). Pour bien juger de ce que fut cette grandeur d'Eschyle, il faut examiner la tragédie d'alors et dans ses éléments constitutifs et dans son fond littéraire.

Thespis l'avait dégagée du dithyrambe en introduisant un personnage qui donnait au chœur la réplique. Eschyle introduisit un second acteur et commença à donner plus de vivacité au dialogue, sans que le chœur, tout en perdant un peu de ses prérogatives, cessât d'agir et de parler comme un personnage intéressé à l'action. Ainsi l'entendit également Sophocle, dit Aristote (*Poet.*, 18), mais non pas Euripide, encore moins Agathon (l'auteur de la *Fleur*, cette tragédie toute fictive), qui le premier intercala de véritables *pièces de rapport* (ἐμβόλιμα), et qu'Aristophane appelle ἀγαθὸς ποιητής (*Gren.*, v. 84) surtout pour jouer sur son nom.

Voilà pour la forme dramatique. Quant au fond, la pensée s'était élevée à proportion de l'extension que l'action avait prise. En vain Eschyle, au *Banquet* d'Athénée (chap. 8), dit « qu'il n'a servi sur sa table que les reliefs des grands festins d'Homère » ; ces reliefs sont des mets dignes de la table des héros, et le mot trop modeste mis dans la bouche du

Digitized by Google

grand poète ne doit pas nous empêcher d'admirer, à côté du sublime homérique, le sublime eschyléen.

Malgré les hauteurs où le drame était porté par l'expression vigoureuse des plus fiers sentiments, en lutte avec une implacable fatalité, dans Eschyle la fable tragique reste *simple*, c'est-à-dire, suivant la définition d'Aristote (*Poët.*, X, trad. Egger), « une et continue, atteignant son dénoûment sans péripétie ni reconnaissance ». Avec Sophocle, la fable devient *implexe*, et « le dénoûment se produit avec reconnaissance ou avec péripétie ou avec l'une et l'autre à la fois » (*Ibid.*) Déjà l'intérêt augmente : il s'accroît encore par le jeu des passions et des facultés humaines.

De plus, « Sophocle ajouta un troisième acteur et décora la scène de peintures » (*ibid.*, IV, § 3). En même temps il portait de douze à quinze le nombre des personnages du chœur, dont le rôle devenait plus moral ; il donnait aux vieillards le bâton recourbé (καμπύλην βακτηρίαν), qui ajoutait à la gravité de leur tenue ; il introduisait l'usage d'un léger cuir de couleur blanche, pour rendre plus élégant [1] le majestueux cothurne d'Eschyle ; enfin il prenait souci du talent des acteurs : Suidas dit même qu'il composa un ouvrage spécial sur la matière.

Ce qu'on a dit de la philosophie avec Socrate, on peut le répéter de la tragédie avec Sophocle : elle descend du ciel sur la terre. Mais elle est restée noble, héroïque même et parfois sublime aussi : elle n'a pas dérogé pour avoir ajouté à la terreur un nouvel élément d'émotion, la pitié. Ce genre nouveau, qui apparaissait comme la réalisation idéale du pathétique humain, les Athéniens avaient trop de goût pour ne pas lui assigner le premier rang.

Cependant Aristophane nous montre, dans les *Grenouilles*, Sophocle refusant par condescendance le trône de la tragédie qu'Eschyle lui offre dans les enfers (v. 790). Sophocle s'efface, parce que le grand comique veut surtout mettre en présence deux extrêmes, la vieille tragédie et la nouvelle ; et l'on peut observer que l'emphase d'Eschyle n'est pas plus ménagée que certains procédés mesquins d'Euripide.

Euripide, il est vrai, venant après deux modèles en des genres différents, ne pouvait guère, sans donner prise à la critique, s'engager dans une voie nouvelle. Ses devanciers avaient exposé les deux faces de l'héroïsme : il lui restait la peinture de la faiblesse humaine dans les luttes intérieures du cœur, souvent aux prises, lui aussi, avec la fatalité. Voilà ce à quoi il devait consacrer son génie.

Sa *Phèdre*, *malgré soi perfide*, *incestueuse*, a frayé le chemin aux modernes. Mais ce genre fut moins bien compris des anciens, qui mesuraient la grandeur de l'art à l'élévation des sentiments. De plus, on reprochait au novateur, non seulement des défauts réels, comme l'abus des

[1] Cf. Ovid., *Art. Am.*, III, 271 : *Pes malus in nivea semper celetur aluta.*

Digitized by Google

réflexions déclamatoires ou des sentences philosophiques, mais encore des traits d'impiété dont ses héros seuls étaient responsables, mais surtout la déchéance du chœur, réduit trop souvent au rôle de comparse ou ne prenant la parole que pour faire entendre de brillants hors-d'œuvre. Le préjugé empêchait de voir qu'avec les progrès toujours croissants de l'intérêt dramatique, le chœur « n'était plus qu'un témoin incommode, dont la présence continuelle nuisait à la vraisemblance du drame » (Comparez toutefois, pour la discussion de ce point important, M. Patin, *Et. sur les Trag. Grecs*, I, p. 59). Il ne faut donc pas être surpris que, pour 90 pièces, Euripide n'ait été couronné que 5 fois, tandis qu'Eschyle, pour un nombre de pièces égal, reçut 13 fois la palme.

Quant à Sophocle, pour environ 130 pièces, le nombre de ses victoires fut, suivant Suidas, de 24; de 18, suivant Diodore (XIII, 103); de 20, selon Carystios de Byzance, cité par le *biographe anonyme*. Détail plus significatif encore : il ne descendit jamais au-dessous du second rang !

Cependant l'*Œdipe-Roi*, ce chef-d'œuvre de la tragédie antique, ne l'emporta pas au concours : la couronne fut donnée au médiocre Philoclès, neveu d'Eschyle. Les juges avaient-ils, ce jour-là, perdu leur sens habituel ? cédèrent-ils à la pression d'une cabale ? voulurent-ils consoler Eschyle, volontairement exilé à Géla, du dépit d'avoir été vaincu par son heureux disciple ? Cette dernière conjecture est la moins probable. Une autre fois, selon un fragment du poète comique Cratinas, cité par Athénée (XIV, 638 D), Sophocle se serait même vu refuser un chœur !

Cependant, en général, sa popularité fut grande et aussi constante qu'elle le pouvait être chez l'inconstant peuple d'Athènes On aimait à l'appeler « l'Abeille attique », surnom qui ne fut plus donné qu'à l'historien philosophe Xénophon. En 440, la représentation d'*Antigone*, sa 32e pièce, excita même un tel enthousiasme, qu'on le nomma stratège avec Périclès pour l'expédition contre Samos. Plutarque nous apprend qu'il fut aussi le collègue de Nicias (*Vie de Nicias*, XXI), et qu'il existait entre eux une mutuelle déférence, résultat de l'âge du poète et du talent de l'homme de guerre. Enfin, d'après une inscription mutilée, restituée par Bœckh (*Recueil de Rangabé et Bœckh*, 38, 19), il paraît avoir exercé les fonctions d'*intendant du trésor* (ἑλληνοταμίας). C'était en 436, quatre ans après son expédition de Samos : comment croire après cela à l'accusation de concussion rapportée par le scoliaste comme motivée par sa conduite dans cette île ?

Un autre reproche fait à Sophocle est celui d'avarice, comme on en peut juger par ce passage d'Aristophane (*La Paix*, v. 696-700) :

HERMÈS : Comment va Sophocle ?

TRYGÉE : Bien ; mais il lui arrive quelque chose d'étrange.

H. — Quoi donc ?

T. — De Sophocle il devient Simonide.

H. — Simonide ? Comment ?

Digitized by Google

T. — C'est que, vieux et cassé comme il est, il serait capable, pour une obole, de se mettre en mer sur une claie [1] !

Mais comment concilier ce reproche avec l'action intentée contre le vieillard par ses propres fils, sous prétexte que, retombé en enfance, il négligeait le soin de leur patrimoine? On sait du reste qu'il suffit à Sophocle de lire à ses juges un fragment de son *Œdipe à Colone*, récemment composé, pour obtenir un plein acquittement. Il est plus vrai de dire qu'Iophon ne fit mettre son père en accusation que dans la crainte chimérique d'être déshérité en faveur de son neveu Sophocle le jeune, fils d'Ariston. Le fils d'Ariston était tendrement aimé de son aïeul, qui voyait en lui l'héritier le plus digne de son génie. De fait, selon Diodore de Sicile (XIV, 53), Sophocle le jeune fut couronné 12 fois, tandis que son oncle Iophon et son père Ariston, moins appréciés, passaient de plus pour avoir eu leur père comme collaborateur.

Outre les deux poètes tragiques Iophon et Ariston, nés de deux femmes de condition différente, autre cause de mésintelligence domestique, Sophocle, dit Suidas, eut encore trois fils. Nous n'en connaissons que les noms : Léosthène, Stéphane et Ménéclide.

Deux passages d'Aristophane (*Gren.*, v. 82 et 788) nous montrent dans le grand tragique un homme affable et modeste. Plutarque (*De audiendis poetis*, p. 21-22) nous laisse supposer qu'il fut initié aux mystères, initiation que dut nier énergiquement Eschyle, poursuivi un jour jusqu'au théâtre, au pied de l'autel même de Bacchus, sur le soupçon d'avoir divulgué quelques secrets religieux dans certaines de ses pièces (V. Aristote, *Ethiq. à Nicomaq.*, III, 2). Sophocle fut même prêtre d'Alcon, héros médecin, disciple de Chiron. Il s'acquit un renom de piété. Il éleva un autel à Esculape, un autel à Hercule : ce Dieu lui avait révélé en songe l'endroit où se trouvait la couronne d'Athéna, enlevée de l'Acropole par un malfaiteur (d'après le *biographe anonyme*). La gravité des fonctions sacerdotales et le ton digne des œuvres du poète semblent permettre de révoquer en doute l'exactitude de certain récit d'Ion le tragique, qui le montrait, toujours à Samos, « s'humanisant sans trop de retenue » (V. Athénée, *Banquet*, XIII, cité par M. Patin, I, p. 88).

Après avoir tenu pendant plus d'un demi-siècle (56 ans depuis la mort d'Eschyle) le sceptre de la tragédie, Sophocle, presque centenaire, vit encore mourir Euripide, mais lui survécut à peine de quelques mois (406-405). La mort de ces grands hommes est devenue le sujet de récits étranges. Valère-Maxime (IX, 13) s'en est fait l'écho. Eschyle aurait eu, en Sicile, le crâne fracassé par la chute d'une tortue lâchée du haut des airs par un aigle ; Euripide, au retour d'un souper chez le roi Archélaos de Macédoine, aurait été mis en pièces par des chiens ; enfin Sophocle,

[1] Pour cette expression proverbiale, comparez Publius Syrus :

*Deo favente, naviges vel vimine.*

Digitized by Google

après avoir fiévreusement attendu le résultat d'un concours dramatique auquel il avait pris part, serait, en apprenant qu'il l'emportait enfin d'une voix, subitement mort de joie ! (V. aussi Diod. de Sicile, III, 103; Pline, VII, 54).

La mémoire de Sophocle fut célébrée par des honneurs extraordinaires. Outre la statue d'airain qui fut élevée aux trois grands tragiques sur la motion de l'orateur Lycurgue, qui voulut encore qu'un exemplaire officiel de leurs œuvres fût conservé dans les archives d'Athènes (Plut., Œuv. mor, *Vie des 10 orat.*, VII, 11), — Sophocle eut sous le nom de *Dexion*, en souvenir du jour où il avait reçu l'apparition d'Hercule, la consécration d'une chapelle ou *heroum* (ἡρῶον); et son tombeau fut orné d'une *sirène*, parce que, la nuit qui précéda ses funérailles, le chef des Spartiates, qui occupaient Décélie, où se trouvait le monument de famille, fut averti par Bacchus de ne pas refuser les honneurs funèbres à la *nouvelle Sirène* Ce récit du *biographe anonyme*, en partie confirmé par Pausanias (I, 21, 1) et par Pline l'Ancien (VII, 30), peut ne pas être rigoureusement exact, mais il est assez caractéristique pour ne pas être passé sous silence.

## II. — Œuvres de Sophocle.

Selon Aristophane de Byzance, Sophocle aurait composé 104 (ΡΔ') ou plutôt 130 (ΡΛ') pièces, dont 17 (ΙΖ') ou plutôt 7 (Ζ') seraient d'une authenticité douteuse Les premiers chiffres doivent être altérés et les seconds vrais ; car Suidas indique 123 pièces authentiques, plus un certain nombre d'apocryphes. Dindorf en énumère 115, y compris une vingtaine de drames satyriques.

De toutes ces pièces, 7 seulement nous sont parvenues intégralement. Dindorf a publié 970 fragments des autres. Voici, par ordre de date, les 7 tragédies entières qui nous restent :

1° Antigone, Ἀντιγόνη, la 32e pièce de l'auteur (440);
2° Electre, Ἠλέκτρα, même sujet que *les Choëphores* d'Eschyle ;
3° Les Trachiniennes, αἱ Τραχίνιαι, la moins bonne ;
4° Œdipe-Roi, Οἰδίπους τύραννος, la plus dramatique;
5° Ajax ou *Ajax armé du fouet*, Αἴας (μαστιγοφόρος) ;
6° Philoctète, Φιλοκτήτης (409), la plus pathétique ;
7° Œdipe a Colone, Οἰδίπους ἐπὶ Κολωνῷ, *Œdipus Colonius*, la plus poétique (401).

Suidas dit que Sophocle composa en outre : 1 élégie (il y a dans Dindorf les fragments de 3); des péans (un de ces chants, en l'honneur d'Esculape, lui aurait valu, suivant Philostrate — *Vie d'Apollonios de Tyane*, VIII, VII, 8 et III, XVII —, la réputation d'apaiser les vents !); enfin un traité sur le chœur, déjà mentionné plus haut.

Digitized by Google

## III. — Des trilogies ou tétralogies de Sophocle.

Un passage de Suidas a fait dire à quelques critiques, entre autres à M. Patin (*Et. sur les Trag. grecs*, I, p. 30 et 95) que « Sophocle ne composa pas de trilogies ». Dindorf, dont l'opinion est adoptée par M. Tournier dans son édition (*Notice sur Sophocle*, p. XXXI), suppose que le passage « devait s'appliquer à Phrynichos, poète contemporain de Thespis et de Chœrile ». Suidas dit en effet, en parlant de Sophocle, qu'il concourut avec Thespis et Chœrilos, πρὸς Θέσπιν καὶ Χοιρίλον ἀγωνιζόμενος, ce qui est inadmissible. Mais, pour appliquer « le tout » à Phrynichos, il faut encore déplacer la négation de la phrase et lui donner le sens suivant : « Le premier donna l'exemple de concourir, *non* drame contre drame, mais tétralogie contre tétralogie » Or le texte porte..... « drame contre drame, *non* tétralogie contre tétralogie ». Il semble difficile de recevoir une correction aussi forte, surtout quand on reconnaît l'*impossibilité de grouper les œuvres de Sophocle par tetralogies* (Ibid., p. XXXII).

Si Sophocle n'avait composé que des ensembles dramatiques analogues à l'Orestie d'Eschyle (qui comprenait les trois tragédies d'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*, avec le drame satyrique de *Protée*), une de ses trilogies tragiques, pour ne rien dire du drame satyrique qui eût complété la tétralogie, lui aurait été fournie sans contredit par son *Œdipe-Roi*, son *Œdipe à Colone* et son *Antigone*. Or nous avons vu à quels intervalles ces trois pièces ont été représentées ! L'altération du texte de Suidas ne doit donc porter que sur le concours de Sophocle avec Thespis et Chœrilos ; quant à la négation des tétralogies, elle paraît difficile à détruire.

Remarquons du reste que cette négation est toute relative. De ce que Sophocle fut le premier à ne présenter qu'une seule pièce au concours, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait jamais fait jouer de tétralogies. Il est plus naturel, au contraire, que ce soit avec des tétralogies qu'il ait obtenu ses premiers succès. Cette opinion moyenne a de plus l'avantage d'expliquer la présence des 20 drames satyriques que l'on croit reconnaître dans l'énumération des pièces de notre auteur.

## IV. — L'Œdipe-Roi.

S'il est une pièce qui a pu mériter à Sophocle le nom d'*Homère tragique* (expression dont se sert le philosophe Polémon dans Diogène Laërce, IV, 20 : voir Suidas, au mot *Polemon*), de même qu'on a appelé Homère le *Sophocle de l'épopée* (Plat., *Rép.*, X), cette pièce, c'est l'Œdipe-Roi, le chef-d'œuvre de la scène athénienne.

A un point de vue plus restreint, Aristote (*Poét.*, XIII) affirme qu' « Eu-

Digitized by Google

ripide paraît le plus tragique des poètes ». L'auteur de la *Poétique* est plus d'accord avec l'opinion commune quand, après avoir fait observer (chap. II, qu'Homère peint les hommes meilleurs qu'ils ne sont » et que « la tragédie veut les représenter meilleurs qu'ils ne sont », il ajoute (chap. XXV) : « Sophocle a dit qu'il peignait les hommes tels qu'ils doivent être, Euripide tels qu'ils sont ». On sait que, de notre temps, la Bruyère a fait de ce dernier mot une application assez exacte à Corneille et à Racine. Comment faut-il l'entendre? c'est que dans Corneille comme dans Sophocle la force morale est plus grande, tandis que dans Racine comme dans Euripide la peinture des passions est plus vraie, plus conforme à la réalité de la vie humaine. Mais elle est aussi plus éloignée de l'idée de cette école de grandeur d'âme établie sur notre théâtre par Corneille », suivant l'expression de Voltaire; et si cela décide en faveur de l'auteur de *Cinna,* cela doit décider aussi pour l'auteur d'*Œdipe-Roi*.

Ce qui fait la supériorité de la tragédie de Sophocle, c'est qu'elle réunit les qualités les plus caractéristiques des œuvres de ses deux illustres rivaux. L'indomptable énergie des héros d'Eschyle, victimes de la fatalité, s'y trouve unie au pathétique le plus touchant des personnages d'Euripide. De plus, l'intérêt est toujours vif et croissant de scène en scène, comme chez les modernes.

Aristote, dans sa *Poetique*, cite perpétuellement l'*Œdipe-Roi* comme un modele. Après avoir dit (chap. XIV) que « la terreur et la pitié peuvent venir du spectacle, mais aussi de l'action même, ce qui vaut mieux et suppose un poète plus habile », il ajoute : « c'est ce qu'on éprouve en entendant la fable d'Œdipe », ὅπερ ἂν πάθοι τις ἀκούων τὸν τοῦ Οἰδίποδος μῦθον. Vient-il de donner pour règle de la *tragédie par excellence* le choix d'un héros qui ne soit « ni trop vertueux ni trop juste et qui devienne malheureux, non à cause d'un crime et d'une méchanceté noire, mais à cause de quelque faute », il termine en disant : « Comme Œdipe », οἷον Οἰδίπους (ch. XIII). Qu'il s'agisse de fournir un exemple de *peripétie* touchante, c'est encore l'*Œdipe-Roi* qui est cité, pour le passage où le messager de Corinthe, « qui vient croyant lui faire plaisir et le rassurer à l'égard de sa mère, produit l'effet contraire en lui apprenant qui il est » (chap. XI). Et si « la plus belle *reconnaissance* a lieu lorsqu'il y a en même temps péripétie » (chap. XI), ou si « de toutes les reconnaissances la meilleure est celle qui vient du sujet même, quand l'effet tragique est produit par des causes naturelles », Aristote ajoute également : « comme dans l'Œdipe-Roi de Sophocle », οἷον ἡ ἐν τῷ Σοφοκλέους Οἰδίποδι (chap. XVI). Enfin, même ce qui peut paraître *déraisonnable* (ἄλογον) dans cette pièce, comme « l'ignorance d'Œdipe sur les circonstances de la mort de Laïos », le critique en disculpe le poète (chap. XV, § 2, et chap. XXIV), parce que ce *déraisonnable* est « en dehors de la tragédie, en dehors du drame », ἔξω τῆς τραγῳδίας, ἔξω τοῦ μυθεύματος.

Digitized by Google

On peut regretter qu'Aristote ne dise rien de l'*exposition* du sujet dans l'*Œdipe-Roi*, où elle est habilement fondue dans le dialogue, dans l'action même. Quelle différence avec le fastidieux prologue des *Phéniciennes* d'Euripide, où Jocaste, s'adressant au soleil, rappelle longuement tous les malheurs des Labdacides !

A ce détail près, on voit qu'aux yeux du plus grave des critiques de l'antiquité, l'*Œdipe-Roi* réalisait en quelque sorte l'idéal de la perfection tragique. C'est une opinion à peu près semblable qui a fait dire à l'auteur anonyme de l'*argument grec* de la pièce, que « tout le monde aime à donner à cet *Œdipe* le nom de *Roi*, parce qu'il domine toute la poésie de Sophocle » ! Sans doute il y a là une bévue au moins aussi forte que celle qui porte le même auteur à faire dériver le mot *tyran* du nom exécré des pirates *tyrrhènes* [1] ; mais cette bévue même témoigne de l'estime générale des anciens pour la belle tragédie dont nous venons de résumer l'appréciation.

## V. — Autres tragédies d'Œdipe [2]

(originales ou imitées)

Ce dramatique sujet séduisit, dans tous les siècles littéraires, un très grand nombre de poètes.

Eschyle avait déjà un *Œdipe* « dont le titre se trouve dans le catalogue de ses œuvres et qui faisait partie d'une des trilogies où il avait reproduit tout le cycle thébain » (note de M. Patin, II, p. 93).

Euripide eut aussi le sien, dont il reste même des fragments assez nombreux pour qu'on ait pu le reconstruire en partie (cf. C. Fr. Hermann, *Quæst. Œdipod.*, p. 8). La fable n'y est pas exactement la même que dans Sophocle, et l'on ne saurait dire, faute de dates, lequel des deux auteurs s'est écarté de l'autre. Quant aux modifications mêmes de la légende, elles s'expliquent assez par les variations que subit l'histoire d'Œdipe depuis Homère jusqu'à Callinos (VII[e] siècle av. J.-C.).

Après les trois grands tragiques, d'autres encore composèrent des *Œdipes*, sans qu'on puisse dire aujourd'hui en quoi ces nouvelles tragédies différaient des premières. On ne trouve guère que les noms des auteurs : Achéos (dans Hésychios), Carcinos (dans Aristote, *Rhet.*, III, 16, 11), Diogène (dans Suidas et Diogène Laërce, VI, 89), Philoclès et Nicomaque (dans Suidas), Mélitos (*Schol. Plat. Clark. ap. Bekker*,

[1] On sait que τύραννος est une variante du nom poétique κοίρανος, de la même racine que κύριος, « maître, seigneur ». A propos de ce mot, qui semble bien avoir été ajouté postérieurement au titre de la tragédie d'*Œdipe* pour la distinguer de l'*Œdipe à Colone*, il est plus intéressant de remarquer avec l'auteur anonyme que « ni Homère, ni Hésiode, ni aucun des anciens poètes » (jusqu'à Archiloque, selon le sophiste Hippias) « ne l'ont employé » : il forme donc ici une sorte d'anachronisme, explicable du reste par l'usage de l'époque où écrivait Sophocle.

[2] On consultera utilement la thèse de M. Constans (1881) sur la *Légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes*.

Digitized by Google

p. 330), THÉODECTE (Athénée, *Banquet*, X, 75), XÉNOCLÈS (Elien., *Var. hist.*, II, 8).

Chez les Romains, on sait par Suétone (*C. Julius Cæsar*, 56), que JULES CÉSAR composa, dans sa jeunesse, une tragédie d'*Œdipe*. Peut-être était-ce le premier essai latin sur ce sujet. En tout cas, il devrait être assez faible ; car Auguste défendit à Pompéjus Macer, son bibliothécaire, de le publier *(ibid)*.

L'*Œdipe* de SÉNÈQUE est l'œuvre d'un brillant rhéteur et d'un versificateur ingénieux ; c'est un poème dramatique destiné à être lu : ce n'est point une tragédie composée pour le théâtre. M. D. Nisard, dans ses *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence* (I, p. 144), a fait un spirituel parallèle de l'ouvrage de Sénèque avec le chef-d'œuvre de Sophocle.

Sur la fin de la Renaissance, en 1585, l'*Œdipe-Roi*, fidèlement traduit par ORSALTO GIUSTINIANO, noble Vénitien, fut représenté en Italie pour inaugurer le théâtre olympique des académiciens de Vicence. Au dénoûment, un poète aveugle, Louis Grotto, parut dans le rôle d'Œdipe : ainsi, dans l'antiquité, le fameux acteur Polos d'Egine avait, en jouant *Electre*, pleuré de vraies larmes devant l'urne funéraire de son propre fils !

En 1559, CORNEILLE, déjà vieilli, donne son *Œdipe ;* mais cette pièce présente un « mélange d'intrigues amoureuses et politiques qui altèrent la simplicité du sujet et en effacent l'intérêt pathétique » : tel est le jugement sommaire qu'en fait M. Patin. Et certainement ce n'était pas cet *Œdipe* que Boileau avait en vue dans l'*Art poétique* (III, 5-6), en disant :

> Ainsi, pour nous charmer, la tragédie en pleurs
> D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs.

Encore moins eût-ce été celui de l'Anglais DRYDEN (et de *Lée*, son collaborateur), surchargé d'incidents parasites, de personnages inutiles, de développements incohérents, de scènes étranges (d'amour, de conspiration, de somnambulisme, d'évocations et de prophéties) qui distraient l'attention de l'objet principal de la pièce (1679).

Seul l'*Œdipe* de VOLTAIRE (1718) peut soutenir la comparaison avec l'original antique. Cependant il le lui cède en bien des points. L'auteur a su le reconnaître lui-même dans ses *Lettres sur Œdipe* et dans ses *Commentaires sur l'Œdipe de Corneille.* « C'est de Voltaire, dit M. Patin (II, p. 59), que nous pouvons nous réclamer pour oser prétendre que son œuvre, si belle lorsqu'elle perfectionne Sophocle en l'imitant (par ex., acte IV, sc. 1), ne s'écarte jamais impunément du modèle, et que non seulement elle renferme un sens moins profond, produit un effet moins moral, mais qu'elle est encore moins sévèrement ordonnée, moins vivement conduite, moins simple, moins vraie, moins touchante ».

En 1726, LA MOTTE fit représenter un nouvel *Œdipe*. On y remarqua une ingénieuse correction des invraisemblances de la fable, mais la

Digitized by Google

terreur et la pitié avaient disparu. Cette tragédie ne put donc supplanter celle de Voltaire, comme celle-ci avait fait oublier la pièce de Corneille.

En 1818, la publication du théâtre posthume de M. J. Chénier fit connaître au monde littéraire une imitation de l'Œdipe-Roi, « œuvre pompeuse et vague », « moins traduite de Sophocle que de Voltaire », dépourvue de « cet heureux mélange de hardiesse passionnée et de familiarité naïve », et de « ces nuances délicates du sentiment, la parure, la *rançon de la simplicité antique* », suivant l'heureuse expression de l'auteur des *Études sur les tragiques grecs* (II. p. 96-97).

Il se peut que l'imitation de M. J Chénier ait été inspirée par une idée qu'avait eue Napoléon. Admirateur enthousiaste, comme César, des beautés dramatiques, il aurait voulu, malgré l'avis contraire de Talma, assister à une représentation fidèle de l'*Œdipe-Roi* athénien, « pour juger des impressions de la facture antique sur nos dispositions modernes » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, 7 nov. 1816). On lui a même prêté l'intention de collaborer à cette œuvre de résurrection (Arnault, *Souvenirs d'un sexagenaire*, IV, p 101 ; Villemain, *Réponse au discours de réception de Scribe à l'Académie française*).

Cette nouveauté hardie, déjà tentée en Italie dans les représentations érudites du XVI^e^ siècle, a été réalisée, il y a quelque trente ans, au Théâtre-Français, grâce à M. Jules Lacroix, l'auteur du *Macbeth* et du *Roi Lear* représentés à l'Odéon. L'*Œdipe-Roi* de M. Jules Lacroix est une traduction en vers, divisée en cinq actes.

« La pièce, — m'écrit obligeamment M. Monval, archiviste de la Comédie Française, - fut représentée pour la première fois sous l'administration de M Empis, le 18 sept. 1858, avec *musique de* Membrée. Elle eut 17 représentations dans sa nouveauté, avec M. Geffroy dans le rôle principal, que M. Mounet-Sully a repris avec tant de succès il y a quelques années ».

Si j'en juge par la reprise, à laquelle j'ai assisté, ce fut plus qu'un succès de curiosité ou d'estime. La gravité touchante du spectacle, augmentée encore par les accords d'une symphonie au rythme religieux, triompha du scepticisme de la critique bien mieux que les concessions de Voltaire n'avaient réussi à prévenir les « plaisanteries des petits-maîtres ». Et lorsque enfin, sans ménagement pour la « délicatesse des dames », tant redoutée de Corneille, Œdipe parut sur la scène, les yeux ensanglantés par l'agraphe arrachée des vêtements de sa mère, dont il vient de détacher le corps suspendu au lacet fatal, la salle entière frissonna et frémit, en ressentant une des plus profondes impressions qu'il soit donné à l'homme de communiquer par une fiction théâtrale !

## VI. — Manuscrits de Sophocle.

De tous les manuscrits connus de Sophocle, un seul peut faire réellement autorité : c'est le Laurentianus A, du X^e^ au XI^e^ siècle, catalogué

Digitized by Google

sous les numéros XXXII, 9, à la bibliothèque Laurentienne de Florence. Tous les autres en sont des copies plus ou moins directes, des *apographa*. Un des plus estimés de ces manuscrits de second ordre est le *Laurentianus B*, du XIVe siècle, catalogué sous le numéro XXXI, 10.

Le *Parisinus* 2712 a fourni aussi des variantes intéressantes à Hermann Genthe dans sa recension du *Lexicon Sophoclum* de Ellendt (Berlin, 1872).

## VII. — Scolies de Sophocle.

Le recueil de Elmsley et Gaisford a été édité en 1825. G. Dindorf l'a complété en y ajoutant un second volume qui contient des rectifications, de nouvelles scolies, des arguments et le commentaire de *Démétrios Triclinios*, grammairien grec du XIVe ou du XVe siècle.

Le *Lexicon Sophocleum* de Ellendt, publié à Kœnigsberg en 1835, est plus complet qu'aucun commentaire. L'édition originale avait le tort de renvoyer aux chiffres d'Hermann au lieu de s'en tenir à ceux de Brunck, le plus généralement suivi à cause du peu de certitude de la métrique des chœurs. Elle avait aussi vieilli. *Hermann* Genthe en a donné une nouvelle édition (Berlin, 1872), mise au courant et conforme à la numération de Brunck.

## VIII. — Éditions de Sophocle.

Les principaux éditeurs du texte de Sophocle sont : Brunck (Strasbourg, 1789 ; Erfurdt (Leipzig, 1802-1825, avec un *Lexicon Sophoclis*) ; Bothe (Leipzig, 1806-1827) ; G. Dindorf (Oxford, 1842-1860), qui met en regard d'un texte soigneusement collationné la traduction latine de Brunck revue par Benlœw ; Schneidewin, dont le texte et le judicieux commentaire allemand ont été revus par Nauck (Berlin, 1857-1855) ; Wunder, prolixe, mais recommandable par des études toutes spéciales sur Sophocle (2e édition latine, revue par Wecklein, Leipzig, 1878) ; Tournier (Paris, Hachette et Cie, 1867) ; Jebb, dont le commentaire anglais est accompagné d'une bonne traduction (Cambridge, 1883).

L'édition Dindorf diffère beaucoup de l'édition revue par Nauck, parce que Dindorf considère le *Laurentianus A* comme le manuscrit *unique* dont sont dérivés tous les autres, tandis que Nauck n'y voit que le manuscrit *principal*.

L'édition Tournier est surtout basée sur celle de Dindorf et sur une collation du texte laurentien faite par Dübner lui-même jusqu'à la feuille 43 de l'édition française. Cependant l'orthographe adoptée par M. Tournier n'est pas fixe comme dans le texte de Dindorf, mais variable et même inconséquente comme dans le texte de Nauck et dans les leçons du manuscrit : M. Tournier, dans le doute, s'est abstenu de prendre un parti constant.

Digitized by Google

### IX. — Texte de Sophocle.

Le texte de Sophocle n'est pas encore définitivement établi. Le *Laurentianus* offre quantité de lettres, de mots et même de vers transposés. Les omissions et les interpolations sont également nombreuses. Dans la partie lyrique, les strophes et les antistrophes ne se correspondent pas toujours exactement. Le *dorisme* des chœurs est incertain ; le dialogue présente un mélange parfois incohérent d'atticisme et de formes empruntées à la langue commune. Enfin, dit M. Tournier dans son *Introduction* (p. XI), « en ce qui concerne la métrique des chœurs, et, en général, des morceaux lyriques, l'incertitude, on le sait, est plus grande encore ».

### X. — Traductions de Sophocle.

Aux imitations dont il a été parlé plus haut, il y aurait lieu d'ajouter celles de Halévy, publiées dans sa *Grèce antique* (1861).

Quant aux traductions proprement dites, elles ont eu pour auteurs les écrivains suivants :

1° En vers, *un ancien Recteur d'Académie* (Nantes, 1838), Faguet (1849), *Francis* Robin (1850), Guiard (1853) ;

2° En prose, G. de Rochefort (1788), Artaud (1827), Leconte de Lisle (in-8° chez Lemerre), E. Pessonneaux (bibliothèque Charpentier). — Ces deux dernières sont sans contredit les plus estimables, malgré quelques inexactitudes.

L.-E. Chevaldin.

---

## LE FATALISME MUSULMAN.

Jusqu'au VII[e] siècle les Arabes n'eurent d'autre culte qu'une grossière idolâtrie. Quelques tribus continuaient d'adorer le Dieu d'Abraham, mais elles plaçaient au-dessous de lui un nombre plus ou moins considérable de divinités inférieures ; chez d'autres régnait le culte des astres. Il y avait eu un grand nombre de sages à qui l'expérience et la réflexion avaient suggéré des maximes d'une incontestable profondeur, mais nous n'y trouvons rien qui ressemble à une étude scientifique des principes de la morale.

La religion nouvelle prêchée par Mahomet fit avec une rapidité merveilleuse la conquête non seulement de l'Arabie tout entière, mais encore d'une grande partie de l'Asie, de l'Afrique septentrionale et même de l'Espagne où la royauté des Kalifes dura sept siècles et brilla d'un vif éclat ; d'un bout à l'autre de ce vaste empire, chez tous ces peuples si

Digitized by Google

divers, le trait le plus frappant du caractère musulman c'est le fatalisme le plus absolu qui se puisse concevoir.

Mahomet était-il donc fataliste et le fatalisme est-il le fondement sur lequel repose toute la partie morale du Coran? M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. de Gobineau s'accordent à le nier [1]. L'Islam c'est la résignation à la volonté de Dieu, rien de plus ce sentiment n'implique pas la négation de toute volonté humaine. L'Islamisme est une des formes les plus pures du monothéisme : il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; il a créé, il conserve et il gouverne le monde a son gré et il peut le détruire, comme il l'a créé, par un signe de sa volonté. Sa puissance est sans limites et sa sagesse, qui est la seule vraie, n'a rien de commun avec la nôtre. Que l'homme paraît petit en présence de cette grandeur infinie! et cependant Mahomet est loin de l'anéantir il lui reconnaît une volonté libre, de sorte que l'âme est responsable de son salut et de sa damnation [2]; elle peut être fidèle ou coupable ; le mérite des actions dépend de l'intention qui les a inspirées, car Dieu lit au fond des cœurs [3]. Dieu n'exige de nous que suivant nos forces ; chacun aura en sa faveur ses bonnes œuvres et contre lui le mal qu'il aura fait [4]. Dieu est appelé sans cesse le juste, le clément et le miséricordieux. L'un des dogmes fondamentaux de l'Islam est l'immortalité de l'âme [5]; celle-ci est heureuse ou malheureuse selon qu'elle s'est souillée ou purifiée elle-même [6] ; en lui ouvrant le paradis ou l'enfer, Dieu ne fait qu'exercer sa justice et la rémunérer d'après ce qu'elle a mérité. « Dieu paiera à tous le prix de leurs œuvres, car il est instruit de tout ce que vous faites ». « Persévère, car Dieu ne laissera pas périr la récompense de ceux qui font le bien [7] ». Tous ces passages ne nous laissent aucun doute et il nous est facile de comprendre comment Mahomet a été amené à reconnaître la liberté de l'homme. Il y avait en Arabie au VII[e] siècle beaucoup de juifs et un certain nombre de chrétiens qui, les uns et les autres, croyaient au libre arbitre ; Mahomet avait étudié la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ, il les regardait tous deux comme de grands prophètes et s'inspirait souvent de leurs doctrines.

Mais d'autre part il est incontestable qu'il subissait l'influence du milieu dans lequel il vivait et enseignait. Les défenseurs du fatalisme trouvent à chaque page du Coran des textes qu'ils peuvent invoquer. « L'homme ne meurt que par la volonté de Dieu, d'après le livre qui fixe le terme de sa

[1] *Barthélemy Saint-Hilaire.* — Mahomet et le Coran. — *De Gobineau.* Les religions et les philosophes dans l'Asie centrale.

[2] Sourate, LXXIV, 41 ; VI, 161.

[3] II, 172; V, 10, 11, 12.

[4] II, 181, 266. — Cf. VII, 40. Nous n'exigeons de chacun que ce qu'il peut.

[5] II, 23; VI, 32; XII, 57; XVI, 62, 111; XVII, 22.

[6] XXVII, 91, 92.

[7] XI, 113, 117.

Digitized by Google

vie... Toute affaire dépend de Dieu ». Dieu vous a fait prendre la fuite devant vos ennemis... Quand vous seriez restés dans vos maisons, ceux dont le trépas était écrit là haut seraient venus succomber à ce même endroit [1].... Quand vous vous trouvâtes en face des ennemis, Dieu les fit voir peu nombreux à vos yeux pour accomplir l'œuvre décrétée dans ses destins... Ce n'est pas vous qui tuez les infidèles, c'est Dieu .. Quand tu lançais un trait, ce n'est pas toi qui le lançais, c'est Dieu [2]... Il ne vous arrivera que ce que Dieu vous a destiné [3]... Chaque nation a son terme ; quand leur terme est arrivé, les hommes ne sauraient ni l'avancer ni le reculer [4]... Nous n'avons anéanti aucune ville qui n'ait eu un terme fixé; aucun peuple ne peut avancer ni reculer son terme [5] » Du moment que le Coran est la parole de Dieu, c'est la foi qui assure le salut : « Il y a de grands et de petits péchés ; Dieu peut les pardonner tous, excepté l'incroyance, et l'on est dans l'incroyance, si l'on récuse l'unité de Dieu ou quoi que ce soit de ce qui est révélé de Dieu dans le Coran ou si l'on admet ce que rejette le dogme ». Mais la connaissance de la vérité ne dépend aucunement de la volonté de l'homme C'est Dieu qui, à son gré et sans que nul puisse apprécier ses motifs, accorde ou refuse la lumière à l'esprit [6] Tel personnage est élu dans les plus profondes ténèbres ; tout lui est révélé, tel autre n'apercevra jamais la vérité posée devant lui ; cette vérité l'aveugle, car la ruse de Dieu est supérieure à toutes les ruses [7]. Dieu ouvrira pour l'Islam le cœur de celui qu'il voudra diriger ; il rendra resserré, étroit le cœur de celui qu'il voudra égarer [8] ».

Que conclure de ces citations? Mahomet se trouve dans la même situation qu'un grand nombre de philosophes et de fondateurs de religions : il est impuissant à concilier la liberté de l'homme avec la toute puissance et la prescience infaillible de Dieu. Mais quoique ces deux dogmes paraissent contradictoires, il ne veut pourtant sacrifier ni l'un ni l'autre et il les déclare également essentiels. Ce n'est pas à sa doctrine que l'on pourrait opposer le sophisme paresseux au nom duquel on condamne souvent le fatalisme : « O prophète, disaient quelques Musulmans, puisque Dieu a marqué nos places d'avance, nous pouvons avoir confiance et négliger nos devoirs moraux et religieux. — Non, répondit Mahomet, car le bien et les récompenses sont pour ceux qui ont fait le bien, les châtiments et l'ignominie pour ceux qui ont fait le mal [9] ».

Ce qu'on appelle le fatalisme musulman semble donc être posté-

[1] Sour., III, 139, 118
[2] VIII, 46.
[3] XI, 35.
[4] VII, 32; X, 50.
[5] XV, 4, 5.
[6] LXII, 4.
[7] LXXIV, 34, 35.
[8] VI, 39, 88, 125.
[9] X, 27, 28.

Digitized by Google

rieur à Mahomet et il ne saurait en être rendu responsable. Longtemps même les plus savants docteurs restèrent fidèles aux principes du prophète : Ali déclare que tous ceux qui nient le libre arbitre sont hérétiques; les Schyytes et les Sunnites sont d'accord sur ce point. Dès le premier siècle de l'hégire, un schisme se déclare au sein de l'Islam : les *Kadrites* reconnaissent à l'homme le libre arbitre, le pouvoir (kadr) de se déterminer entre le bien et le mal : « Les choses, disent-ils, sont entières ; » il n'y a donc ni prédestination, ni fatalité. D après les *Djabarites* au contraire, l'homme n'a aucun pouvoir, sa perte ou son salut dépendent de la prédestination ; toutes ses actions sont le résultat de la fatalité et de la contrainte (djabar). L'histoire de la théologie musulmane présente de nombreuses analogies avec celle de la théologie chrétienne; de part et d'autre on a recours aux mêmes subtilités pour trancher un problème insoluble. Les *Ascharites* attribuent à l'homme ce qu'ils appellent l'acquisition (casb), c'est-à-dire un concours dans la production de l'action, d'où résultent le mérite et le démérite ; d'autres enseignent que Dieu est le créateur de la faculté humaine, mais que par cette faculté créée l'homme agit librement. Quant aux *Motazelites* ils mettent en doute le dogme de la prédestination; ils accordent à l'homme la liberté d'action ; la conduite, disent-ils, est volontairement bonne ou mauvaise, susceptible de mérite et de démérite ; le premier des attributs de Dieu est la justice. Mais nulle secte ne compte plus d'adeptes que celle du *Kalam*. Dieu, disent les *Motecallenides*, est absolument libre, il agit librement et directement en toutes choses Il n'y a pas de lois nécessaires ni de causes naturelles : Dieu seul est cause ; deux faits ne s'enchaînent jamais nécessairement. l'ensemble de l'univers pourrait être tout autre puisque tout est possible à Dieu, même ce qui nous paraît contradictoire. Le bien, c'est ce que Dieu veut ; il le veut non par suite d'une raison intrinsèque et antérieure à sa volonté, mais uniquement parce qu'il le veut. L'âme elle-même, n'est qu'un accident que Dieu continue sans cesse. « Lorsque l'homme meut la plume, ce n'est pas lui qui la meut; car ce mouvement qui naît dans la plume est un accident que Dieu a créé. De même le mouvement de la main qui, dans notre opinion, meut la plume, est un accident que Dieu a créé dans la main qui se meut. Dieu a seulement établi comme habitude que le mouvement de la main s'arrête au mouvement de la plume, sans que pour cela la main ait une influence quelconque sur ce dernier mouvement [1] ». Dieu ne crée pas seulement le mouvement, mais aussi la faculté motrice à chaque instant de notre existence. Il crée aussi le repos qui succède au mouvement, car ce n'est pas de lui-même que le repos existe quand le mouvement cesse; il est produit par un acte exprès de la puissance divine. C'est encore Dieu qui a créé de la même façon la mort à la suite de la vie, les

[1] *Maimonide*. Moré, ch. LXXVII. p. 393 et 394, trad. Munck.

Digitized by Google

ténèbres en l'absence de la lumière, l'ignorance à la place de la science. Ce que la plupart des hommes considèrent comme n'étant que privation, négation ou cessation est œuvre divine aussi bien que les faits positifs. Il est impossible d'imaginer un anéantissement plus complet de toute individualité, de toute activité et surtout de toute liberté. De son côté, l'école des *Soufis* qui prit un immense développement en Perse au IIIe siècle de l'hégire et qui exerça une influence considérable sur le développement de l'Islamisme, transforma la religion de Mahomet en un panthéisme mystique dont la conséquence naturelle est un fatalisme absolu. Attribuer à l'homme une volonté libre, c'est, à leur avis, admettre une puissance indépendante de Dieu et le limitant.

Ainsi se répandit ce quiétisme qui nous confond, l'abandon stupide de soi-même, le renoncement à toute pensée, à toute action, qui devinrent les dogmes capitaux de la religion mahométane et en même temps l'indifférence en présence de toute question scientifique, l'incuriosité de l'esprit qui se contente de cette réflexion : Dieu sait ce qu'il en est. L'homme n'est rien et ne fait rien ; les efforts sont impuissants contre la nécessité des choses et l'inflexibilité de la prédestination » ; il ne peut ni concourir utilement à la réalisation des volontés du Tout Puissant, ni en arrêter ou en modifier le cours ; Dieu donne à qui bon lui semble la fortune et le pouvoir sans tenir compte du savoir, du mérite ou du talent. Tout ce qui doit arriver est entièrement arrêté d'avance, irrévocablement écrit dans le livre de la destinée et tout autre ordre de choses est désormais impossible. Le fatalisme musulman dont la véritable cause est l'apathie et l'absence de toute énergie volontaire se distingue profondément du fatalisme grec : c'est un fatalisme inintelligent et immoral. « C'était écrit » dit l'Arabe et il ne cherche pas à savoir pourquoi ; il ne ressent pas le besoin de se prouver que les principes de l'ordre immuable des choses sont la raison et la justice. « La porte est fermée, dit une maxime des Druses, l'affaire est finie, la plume est émoussée.. »

E. Joyau.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Raleigh**, par Edmond Gosse, *Clark Lecturer* de littérature anglaise au Collège de la Trinité à Cambridge. Londres, chez Longmans et Cie, 1886.

Le nom de M. Gosse est bien connu en France ; mais à en juger par nos revues, sa position à l'université de Cambridge l'est moins. Il n'est pas, comme on le dit toujours, professeur à cette université ; il y est *Clark Lecturer*.

Digitized by Google

Le *Clark Lecturer* est un homme de lettres — poète, érudit, critique ou autre — élu par le conseil du collège de la Trinité pour faire pendant trois ans, moyennant 5,000 francs par an, 12 leçons d'histoire littéraire ouverte à tous les membres de l'Université de Cambridge. Cela fait 36 leçons pour 15,000 francs, soit un peu plus de 400 francs chacune. A ce prix le conseil a le droit de se montrer difficile. Les candidats aussi ne manquent pas. Cependant comme l'occupant est rééligible, M. Gosse, s'il tient à l'office, n'a pas à craindre de le perdre. Malgré son jeune âge (37 ans), il est à la tête de la critique littéraire en Angleterre. Comme écrivain, il s'est fait connaître d'abord par quelques volumes de poésies ou d'histoire littéraire [1] ; puis il s'est essayé dans la biographie. Sa *Vie de Gray* est une des plus belles de la collection des *English Men of Letters ;* celle de Raleigh est peut-être la plus intéressante de la série des *English Worthies*. Les deux diffèrent en ce que l'une est une étude plutôt littéraire et l'autre une étude plutôt historique.

En vrai historien, M. Gosse, pour écrire son *Raleigh*, a mis beaucoup de temps et de soin à recueillir des renseignements authentiques. Il les a trouvés principalement chez William Oldys, qui publia en 1736 une vie de Raleigh, et chez Edward Edwards et James Augustus St. John, deux écrivains qui firent paraître simultanément une vie du même grand homme en 1868. Il a fait son profit aussi de la bibliographie claire et bien ordonnée de Brushfield. Aux documents signés et contre-signés il a ajouté les faits transmis par la tradition A cette catégorie appartiennent certaines anecdoctes qui révèlent l'impression des contemporains et par cela même ont une vérité dont il faut tenir compte Comment pourrait-on, par exemple, dans une vie de Raleigh, omettre l'histoire du manteau que le galant cavalier jeta un jour sous les pas d'Élisabeth pour l'empêcher de se mouiller les pieds? Ne peint-elle pas au plus haut degré la promptitude d'esprit de l'un et la sentimentalité romanesque de l'autre?

Jusqu'ici tous les biographes de Raleigh se sont laissés aller à écrire l'histoire de son temps plutôt que la sienne propre. L'esquisse de M. Gosse est la première qui décrit sa carrière personnelle indépendamment des objets qui l'environnent. Les grands évènements auxquels il fut mêlé, ne sont relatés qu'autant qu'ils contribuent à mieux faire ressortir sa physionomie ; ainsi l'attention du lecteur se concentre exclusivement sur les traits de ce grand portrait.

Nous ne voulons ni suivre M. Gosse a travers toute son œuvre, ni surtout chercher à la résumer; elle est déjà si condensée dans ses 220 pages, qu'elle n'est elle-même qu'un abrégé de ce que l'auteur en aurait fait s'il n'avait eu à compter avec les limites imposées aux volumes de la collection dont elle fait partie. Nous ne pouvons qu'en relever les

[1] On Viol and Flute (lyrical poems) ; King Erik (a tragedy); New Poems ; Firdause in Exile, and other Poems; Studies in the Literature of Northern Europe ; Seventeenth Century Studies; From Shakespeare to Pope, etc.

Digitized by Google

deux caractères les plus marquants, l'esprit critique et le mérite littéraire. Prenons pour chacun un exemple.

On a dit et écrit beaucoup de choses sur l'*Histoire du Monde* (*The History of the World*) que Raleigh composa dans sa prison Par les uns elle a été exaltée comme une œuvre supérieure à tout ce que l'histoire avait produit jusque-là en Angleterre ; pour d'autres elle serait digne de servir à l'usage que fait Chrysale de son gros Plutarque. M. Gosse l'a examinée, et le jugement qu'il donne sur elle met fin à la question. « Il serait à souhaiter, dit-il, que Raleigh eût été aussi bien inspiré que son contemporain, le huguenot Agrippa d'Aubigné. A la fin de son aventureuse carrière, ce poète soldat prépara aussi une histoire universelle ; mais il se borna au récit des faits et gestes de son parti pendant les années orageuses où il avait figuré lui-même comme acteur. Nous échangerions volontiers toutes les chroniques de Sémiramis et de Jehoshaphat contre un narré précis de ce dont Raleigh fut témoin dans l'Angleterre d'Elisabeth. On sort avec un profond désappointement de l'examen de l'œuvre qui fut la grande contribution de Raleigh à la littérature. Le livre ne peut être égalé dans les passages qui sont bons ; mais ces passages sont rares, et ils sont séparés les uns des autres par des déserts sans chemins. Le récit dégénère quelquefois en une lourde nomenclature de noms barbares et de généalogies, où l'attention a besoin d'ailes pour se soutenir. Par exemple, la géographie et l'histoire des dix tribus occupe bien l'espace d'un volume moderne in-octavo d'au moins 400 pages... Le premier chapitre comprend sept longues sections qui ne nous menent pas au delà de la fin de la création du monde. Nous ne pouvons avancer sans apprendre si Tostatus connaît bien l'empyrée, ou si Strabon a raison de le croire rempli d'anges. Impossible de faire un pas de plus aussi longtemps qu'il reste à réfuter une des erreurs de Steuchius Eugubinus ; et alors encore il faut nous arrêter pour savoir quel est le sentiment d'Orpheus et de Zoroaster sur la question. Tout un chapitre de quatre sections est consacré à l'arbre de la science du bien et du mal, et les arguments de Goropius Becanius sont minutieusement pesés et trouvés trop légers. Goropius Becanius, que Raleigh a toujours à la bouche, était un savant jésuite d'Anvers, qui sut prouver qu'Adam et Eve parlaient le hollandais. L'historien a besoin d'arriver aux patriarches pour commencer à s'apercevoir qu'au train dont il va il lui faudra quarante volumes pour compléter son travail. A partir de là il se presse un peu, comme font les compilateurs d'encyclopédies quand ils ont passé la lettre B. »

Si le biographe devient souvent critique, il est toujours écrivain. Que de tableaux saisissants dans ce petit volume ! Un des mieux tracés nous paraît celui de la mort de Raleigh. « Une proclamation ordonna à tous les visiteurs de quitter l'échafaud. En se séparant de ses amis, Raleigh les supplia, et avant tout Arundel, de prier le roi de ne pas laisser attaquer

Digitized by Google

sa mémoire par des pamphlétaires. Les nobles seigneurs mirent une telle lenteur à se retirer, que Raleigh dut poliment les congédier. « J'ai à faire un long voyage, leur dit il avec un sourire ; il faut vous dire adieu. » Quand ses amis se furent retirés, il se mit en prière, déclarant tout d'abord qu'il mourait dans la foi de l'Eglise d'Angleterre. Lorsqu'il eut fini de prier, il enleva sa robe de nuit et son pourpoint, et demanda au bourreau de lui montrer la hache. L'homme hésita, mais Raleigh insista : « Je te prie, laisse-moi la voir. Crois-tu que j'en aie peur ? » Il passa le doigt sur le tranchant, la rendit, et, se tournant vers le shériff, il sourit et dit : « Le remède est aigu, mais il va me guérir de toutes les maladies ». Le bourreau, vaincu par l'émotion, se jeta à ses genoux et lui demanda pardon. Raleigh posa les deux mains sur ses épaules et dit qu'il lui pardonnait de tout cœur. Il ajouta : « Quand j'étendrai la main, tu me donneras le coup ». Il se leva ensuite, s'inclina avec cérémonie vers les spectateurs, salua d'abord à droite, puis à gauche, et dit à haute voix : « Priez pour moi de cœur ». Le shériff lui demanda de quelle façon il voulait se coucher sur le bloc. Raleigh répondit : « Pourvu que le cœur soit droit, la façon de coucher la tête importe peu. » Cependant il se tourna vers le levant. Le bourreau se hâta de placer sous lui son propre manteau, et par ce mouvement laissa voir la hache. Raleigh se coucha et pria une minute; l'assistance gardait un respectueux silence. On le vit bientôt étendre la main ; mais le bourreau était absolument énervé, il ne put bouger. Raleigh répéta le geste ; ce fut encore sans résultat. Alors de sa puissante voix et pour la dernière fois : « Que crains-tu ? lui cria-t-il ; frappe, frappe ! » Son corps resta sans frissonner ni trembler ; ses lèvres seules remuaient, il priait. A la fin le bourreau redevint maître de lui-même ; bien qu'il frappât deux coups, le premier fut fatal ».

Toutes les pages ne sont pas aussi pathétiques que celle-ci ; mais elles sont toutes intéressantes, et le lecteur le plus décidé à ne pas se fatiguer lirait le livre sans effort d'un bout à l'autre.

Jacques PARMENTIER.

---

**Étude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron**, par CH. CAUSERET, Inspecteur d'Académie des Deux-Sèvres (Hachette, 72, Boulev. Saint-Germain).

Le sujet traité par M. Causeret et qui lui a valu le grade de docteur ès lettres devant la Faculté de Paris, se présente à l'esprit à la fois comme une question de lexicologie et comme un problème de philosophie historique. Il est très vrai, comme a dit Leibnitz « *qu'une analyse exacte de la signification des mots ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'entendement,* » et l'auteur a été bien inspiré en pre-

Digitized by Google

nant cette parole comme épigraphe de son livre. Mais peut-être a-t-il eu tort de ne pas fonder son étude lexicologique sur un peu plus d'histoire et de littérature. Lorsqu'une nation crée une langue spéciale pour un objet nouveau d'étude ou une manifestation de culture intellectuelle, il va de soi que le vocabulaire créé n'est que la résultante de causes multiples et profondes ; l'explication lexicologique de ce vocabulaire, pris au moment où il est constitué, ne dispense pas plus de l'examen des phénomènes qui lui ont donné naissance, que l'étude des mots en général ne doit se substituer à l'analyse des facultés humaines. Je commencerai donc par faire à M Causeret le reproche d'être resté trop exclusivement grammairien et lexicographe ; sous les mots il n'a pas assez voulu voir les idées, au-delà des traités techniques de Cicéron, dont il a fait d'ailleurs une étude consciencieuse et approfondie, il ne nous a pas montré la tradition historique d'un grand siècle, durant lequel la rhétorique savante s'est développée à Rome et par l'enseignement oral et par les ouvrages écrits soit en grec soit en latin. On se figure trop aisément que Cicéron a été le créateur de la rhétorique savante chez les Romains ; et M. Causeret a omis de nous mettre en garde contre cette erreur. Lorsque le *de Oratore* parut, il y avait près de 150 ans que le vieux Caton avait publié le premier manuel de rhétorique pratique qui ait été rédigé en latin. Il est vrai que ce manuel n'était ni bien subtil ni de bien large envergure : *Rem tene, verba sequentur*, voilà le principe, excluant de prime-abord toute théorie sur l'art de bien parler, qui en faisait le fond. Mais dans le même temps, les rhéteurs grecs, Panoetius, Cratès, professaient à Rome, dans leur langue, des leçons plus compliquées et plus raffinées d'éloquence. Ces leçons passèrent peu à peu dans la langue latine en s'accommodant au goût romain. Carnéade, qui en avait montré l'application, effrayant les Romains de vieille roche par son éloquence habile à plaider toutes les causes, exerçait une telle séduction sur les jeunes esprits, qu'il fut traité comme une peste publique et chassé de l'Italie. [Sur les débuts de la rhétorique latine, voir SUET. *Grammat.*, 25. Saint Jérôme (*Chron. ad Euseb.* à l'an 88 av. J.-C.) cite Plotius Gallus comme le premier maître de rhétorique latine. Mais déjà en 92 les censeurs, parmi lesquels se trouvait l'orateur L Crassus, avaient chassé de Rome des rhéteurs latins. En 81, un certain Vultacilius Plotus, affranchi de Pompée, enseignait à Rome la rhétorique en latin (Saint JÉRÔME, *ib.*)] Voilà des symptômes significatifs du travail qui s'opérait dans les esprits et transformait la pauvreté de la langue indigène : *patrii sermonis egestas*. (*La Rhétorique à Herennius* mentionne expressément ce travail enrichissant le vocabulaire (IV, 7, 10 : *Nomina rerum graeca convertimus... Quae enim res apud nostros non erant, earum rerum nomina non poterant esse usitata.*) Deux ou trois générations plus tard, faisant la transition qui mène à Cicéron, un certain Cornificius écrivit la *Rhétorique à Herennius*, longtemps attribuée, avec une méconnaissance totale de

Digitized by Google

l'esprit et du style de l'ouvrage, à Cicéron lui-même. Cette rhétorique qui est de trente années au moins antérieure à l'*Orator*, est un compromis curieux entre l'esprit pratique et positif des Romains et les subtils raffinements de la sophistique grecque. Nous pensons que M. Causeret eut été bien inspiré, si, même sans quitter le point de vue lexicographique, il avait nettement délimité la part qui revient à ce traité dans l'œuvre de Cicéron. Des astérisques dans un lexique nous paraissent insuffisants pour un objet de cette importance. Pas plus dans les ouvrages de l'esprit que dans ceux de la nature, il n'y a de sauts brusques ni de phénomènes isolés ; et plus les monuments des littératures anciennes sont rares, plus il importe d'en marquer les relations, les actions réciproques.

J'aurais voulu de même qu'un chapitre spécial fût consacré à l'influence de la rhétorique cicéronienne sur les travaux des âges suivants; en particulier que l'auteur élucidât cette question. Les rhéteurs grecs récents dont nous possédons les œuvres, Denys d'Halycarnasse, Hermogène, etc. sont-ils les élèves seulement des anciens rhéteurs grecs, comme Cicéron, ou Cicéron lui-même n'a-t-il pas été leur maître à son tour? Car la rhétorique latine, ayant reçu des leçons de la vieille rhétorique grecque, était d'autant mieux placée pour en donner à la nouvelle, que Rome était devenu dans le monde ancien un centre unique de pratique et par conséquent de théorie oratoire, tandis qu'en Grèce la théorie seule survivait à la ruine de l'éloquence effective. Et comme nous connaissons surtout les rhéteurs grecs anciens par leurs continuateurs des temps qui ont suivi Cicéron, il est tout naturel de supposer que l'esprit romain a déteint sur ces derniers; au lieu d'expliquer toujours Cicéron par Hermogène, il y a des raisons pour interpreter quelquefois Hermogène par Cicéron Reste enfin, au bout des beaux temps de la latinité, l'Institution Oratoire de Quintilien, le manuel le plus complet de la langue de la rhétorique et de la critique littéraire chez les Romains. Tout le monde sait que le maître rhéteur du règne de Domitien était, pour le fond et pour la forme, un disciple et un admirateur convaincu de Cicéron. Il lui a pris le langage spécial de son art, les termes techniques, les périphrases, des jugements tout faits sur les hommes et les ouvrages; on en peut voir dans notre édition du X^e^ livre des preuves nombreuses; mais Cicéron rhéteur se retrouvant à peu près tout entier dans Quintilien, il y a chez ce dernier quelque chose de plus; des théories, sinon plus judicieuses du moins plus riches, des termes nouveaux, un emploi nouveau de termes anciennement usités, dont il eut été curieux de raconter la genèse, en la rattachant aux grands monuments de l'éloquence cicéronienne.

Il est vrai que le sujet ainsi compris et étendu ne répondait plus ni à l'idéal de M. Causeret ni à la tournure spéciale de son talent. Il a voulu faire œuvre de grammairien solide sur un groupe d'œuvres nettement déterminées, et fournir à l'interprétation de ces œuvres des ressources

Digitized by Google

sûres C'est nous, sans doute, qui avons tort de réclamer davantage; chaque auteur est le maître de son sujet, le meilleur juge de la charge que peuvent porter ses épaules : *quid ferre recusent, quid valeant humeri* S'il l a prise à la mesure de ses forces, il a fait preuve de bon sens et de prudence, qualités qui ont, certes, leur prix. Tel qu'il est le livre de M. Causeret est le lexique obligé de quiconque veut apprendre à écrire dans la langue littéraire des latins, ou seulement à la traduire en français. Des exemples choisis à diverses reprises par l'auteur, dans les meilleures traductions existantes, prouvent combien elles sont loin q uelquefois de l'exactitude technique. Que serait-ce, si sur les meilleurs spécimens de la latinité moderne, thèses de doctorat ou modèles de dissertations, il avait pris fantaisie à M. Causeret de faire la contre-épreuve? Nul doute qu'il en eût tiré un fort argument à l'usage de ceux qui condamnent ces exercices, un meilleur encore, à notre sens, pour qui voudrait les voir rétablir dans leurs anciens droits. Si jamais la dissertation latine déchue retrouve une faveur injustement ravie, nous recommandons le livre de M. Causeret comme une stylistique excellente ; en attendant, il est l'instrument indispensable de quiconque approfondit, à quelque titre que ce soit, les traités oratoires de Cicéron : c'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire, le seul que l'auteur ait ambitionné et qu'il a pleinement mérité.

J.-A. H.

---

**Œuvres d'Horace**, édition classique, texte publié d'après les travaux les plus récents, etc, par A. WALTZ, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux (Paris, Garnier frères, rue des Saints-Pères).

—

Il faut croire que c'est une grosse besogne, et devant laquelle les plus déterminés reculent, qu'une bonne édition classique d'Horace. Car personne jusqu'à ce jour en France, nous le disons sans ambages, n'en avait doté notre enseignement. Si c'est par la faute des éditeurs ou par celle des latinistes, nous n'avons pas à le rechercher ici. Mais on me démentira difficilement si j'affirme que sous la réserve de l'*Horace* de Cartelier qui est un abrégé de la 2e édition de l'*Orelli*, et de l'*Horace* de M. Aubertin qui a tiré parti du *Dillenburger* de 1854, nos éditeurs ne se sont guère mis en frais pour offrir aux professeurs un texte sûr, avec un commentaire solide, du plus français des poètes latins. Aussi faut-il savoir grand gré à M. Waltz d'avoir mis sa science et son expérience au service d'une pareille œuvre. En le félicitant d'y avoir à peu près pleinement réussi, nous ne lui adressons pas un compliment banal; nous exprimons une opinion fondée sur trois mois de pratique assidue de son *Horace*, en collaboration avec nos étudiants de la Faculté. Le meilleur éloge que

Digitized by Google

nous croyions devoir en faire, c'est que cette édition sera aussi bien à sa place dans les cours préparatoires à la licence et même à l'agrégation, que dans les classes d'humanité : l'érudition en est à la fois très solide et très discrète.

L'introduction comporte une notice biographique et littéraire et des remarques sur la langue et la métrique du poète. Le reste du commentaire est tout entier au bas des pages ; on y a abandonné le système des renvois à des lexiques, que les élèves ne consultent jamais. Le commentaire relève surtout de celui de Schütz, mais avec un caractère de précision et de clarté qui fait défaut à l'édition allemande. Le texte reproduit, à quelques variantes près, les plus justement controversées, à celui du *Keller* et *Holder* (editio minor). Nous approuvons pour notre part, et nous croyons que les professeurs de l'enseignement classique seront de notre avis, que M. Waltz ait sacrifié et les appendices critiques et la discussion des MS. au bas des pages, sauf pour des particularités curieuses (V. entre autres *Ep.* II, 1, 198 : *mimo* et *nimio*). En supprimant un luxe inutile, je ne parle pas seulement pour nos rhétoriciens, l'auteur a gagné de la place, et il l'a consacrée à des arguments substantiels en tête de chaque morceau, à des notes littéraires explicites et nourries, à des renseignements historiques et archéologiques pleins d'intérêt. Il a pu de même obtenir une disposition typographique qui ne fatigue pas la vue, à la grande satisfaction de ceux qui déplorent, au nom de la santé comme à celui du travail fécond, les caractères microscopiques et les abréviations inintelligibles, sous prétexte d'économie.

L'archéologie tient une grande place dans l'édition de M. Waltz ; outre des notes généralement excellentes, elle y figure avec un plan de Rome sous l'empire, un plan spécial du forum, centre de la vie romaine, et des cartes tant du voyage à Brindes que des pays où l'on cherche les villas d'Horace. Nous avouons goûter beaucoup moins les illustrations d'après l'antique intercalées dans le texte. Que l'on éclaire les récits d'un historien par des reproductions de médailles, de bustes, etc. ayant une signification archéologique en rapport avec le texte, nous n'y trouvons rien à reprendre. Mais quand il s'agit ou d'un traité à allures abstraites et didactiques, ou d'un poète fantaisiste et agréablement varié, les illustrations demeurent forcément incomplètes et décousues; elles sont, en somme, plus propres à donner le change qu'à éclairer des esprits inexpérimentés sur les choses de l'antiquité. Quand je vois l'image d'une Melpomène orner l'ode 3 du IV^e^ livre, ou un cortège bachique s'étaler à la marge de l'ode 25 du III^e^, je me demande pourquoi ailleurs on s'abstient de me montrer, ou Clio ou Mercure ou Faune, qui ont bien autant de droits à une image. Voici un socque, emblème de la comédie, qui orne le milieu d'une page : est-ce que le cothurne oublié ne va pas réclamer? C'est affaire au dictionnaire archéologique (celui de Rich traduit par Chéruel est excellent) de donner une science suivie, méthodique et cohé-

Digitized by Google

rente; les professeurs, croyons-nous, réussiront sans peine à en introduire l'usage dans leurs classes.

Mais c'est là une chicane de médiocre portée; l'*Horace* de M. Waltz n'en est pas diminué. Il laisse en effet, dans son ensemble, l'impression d'un livre aussi solide qu'agréable, œuvre d'un érudit doublé d'un homme de goût, qui n'a pas cru décheoir en dissimulant à propos ses forces et en les proportionnant à un objet sagement défini : *Urbani parcentis viribus atque extenuantis eas consulto* (Hor , *Sat.* I, 10, 13).

J.-A. H.

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. Eymard, ancien étudiant de la Faculté

### III. — Examen des manuscrits.

(Suite)

Quelques lecteurs seront peut être surpris du grand nombre de vers qui ont été transposés dans le poème; mais qu'ils n'oublient pas que tous les ouvrages anciens qui nous viennent d'un manuscrit unique se trouvent dans la même situation. Un copiste omettait-il un vers par hasard? — Pour ne pas gâter le coup-d'œil de son livre, il écrivait ce vers après le vers suivant, s'il s'apercevait aussitôt de son erreur; sinon il l'omettait complètement ou l'ajoutait en quelque autre endroit, souvent au bas d'une page; dans ce cas il plaçait devant un *a, b,* pour marquer l'ordre; le copiste suivant ne remarquait pas ces notes ou n'en tenait nul compte et ainsi de suite : voir Bentley, *Horace, Ars Poet.*, 16. Chacune de ces erreurs a été commise encore et encore par les copistes de notre poème. La plupart de ces transpositions sont certaines; elles ont été faites il y a longtemps par Lambin, Marullus, Avancius et d'autres : beaucoup ont été faites pour la première fois par Lachmann. Il en est quelques-unes que je n'ai pas adoptées ; j'en ai hasardé pour ma part un bon nombre. A ce propos, je dois signaler ici un point important. Il semblerait de règle que des vers séparés aient pu seuls être ainsi transposés; et tel est le cas pour les Mss. de Lucrèce, comme pour ceux des autres écrivains. Il arrive aussi parfois que l'on répète après le vers transposé un ou plusieurs vers qui auraient dû se trouver après lui, s'il avait été mis à sa véritable place; on semble par là indiquer au lecteur où il doit placer le vers transposé. Comp. IV, 991, *i, e,* 999 des Mss. où il se trouve suivi de 1000-1003, qui ne sont pas autre chose que des vers mêmes qui auraient dû suivre 999 s'il eût été mis à sa place et que l'on répète après

Digitized by Google

lui au mauvais endroit : voir aussi v. 570 (573) et ce qui suit. Mais outre ces cas ordinaires de transposition, on trouve dans tout le poème un grand nombre de petits groupes de vers, formant généralement chacun une proposition complète, et qui ne sont pas du tout à leur place : Comp I, 984 — 987 (998-1001) ; II, 652-657 (655-659 680), et IV, 1227-1228 (1225-1226), trois passages que j'ai été le premier à transposer ; voir aussi II, 1139-1142, 1168-1170 ; III, 686-690 ; IV, 50-52 ; V, 174, 175, 1127-1128.

Maintenant, qu'un copiste transpose si souvent différentes suites de vers formant toujours des propositions entières, indépendantes, et cela par simple négligence, cela ne me paraît pas du tout vraisemblable. D'un autre côté la plupart de ces passages me semblent être autant d'additions qui ne sont pas nécessaires au contexte, bien qu'elles l'améliorent. J'en conclus donc que ce sont des additions marginales du poète, intercalées d'après le même principe que les sections plus étendues dont on a parlé plus haut : le premier éditeur, conservant fidèlement tout ce qui se trouvait dans son Ms., sans tenir cependant toujours à remettre à sa véritable place ce que l'auteur avait laissé douteux, a inséré les dites additions sans aucun ordre. Joignez-y v. 437-442 qui n'ajoutent rien au contexte : ni Macrobe, ni nos Mss. ne les donnent à leur véritable place. Il n'en est que plus probable qu'ils ont été transposés dès l'origine, deux autorités apparemment indépendantes, Macrobe et notre archétype, les citant de la même manière. A cette liste on pourrait ajouter les vers séparés, IV, 202, 205 ; VI, 957, 1225, 1237, 1270 : aucun n'est absolument nécessaire. Voir aussi IV, 129-142 qui forment un si étrange désordre dans les Mss. : 133-135 sont autant d'additions marginales de l'auteur, transposées à tort dans la suite par l'éditeur. L'arrangement Ms. de IV, 299-345 a déjà été expliqué. Déduction faite de tous ces passages, il reste un nombre assez ordinaire de vers séparés dont la transposition est due à la négligence habituelle des copistes. Les numéros que l'on donne dans l'occasion, à la gauche des pages, indiquent naturellement l'ordre des vers dans les Mss. que Lachmann suit dans son édition ; s'il omet dans son texte certains vers supposés des Mss., il les compte quand même. Pour des raisons évidentes, j'ai sur ce point suivi l'exemple de Lachmann, car il servira désormais de terme de comparaison, et il y a un grand avantage à chiffrer les vers d'une manière uniforme.

## IV. — L'ORTHOGRAPHE.

Un grand nombre de questions particulières d'orthographe étant signalées dans les notes à mesure qu'elles s'y rencontrent, j'aurais cru qu'il suffisait ici de dire que sur les points essentiels j'ai suivi Lachmann ; mais il faut compter avec le peu de bonne volonté des érudits de ce pays à accepter même le plus petit changement à ce qu'ils regardent comme les règles de l'orthographe usuelle ou de convention. L'idée d'une

Digitized by Google

méthode uniforme d'orthographe de convention est chimérique. Je n'ai jamais vu deux éditeurs anglais suivre un système uniforme; bien plus, il arrive que dans un même livre le même éditeur suit des systèmes différents. Mais d'où vient-il donc ce système de *convention*, s'il existe? Il est dû aux efforts méritoires et, vu leur position, aux efforts heureux des savants Italiens du IVe siècle, pour se débarrasser de l'effrayante masse de barbarismes que les quatre ou cinq siècles précédents avaient accumulée. Ils cherchèrent à introduire la régularité, l'uniformité dans des cas où les anciens ne suivaient d'autre règle que la variété. Mais ces cas généraux, bien que peu nombreux, comprenaient cependant une multiplicité considérable de cas particuliers : terminaisons des cas, assimilation des prépositions dans les verbes composés, etc. Là où il n'y a qu'une bonne façon d'épeler, ils l'adoptent; mais, grâce à la confusion dans laquelle on était tombé relativement à l'emploi de l'aspirée qui, négligée comme son, se conservait comme lettre, grâce à l'identité et dans le langage et dans l'écriture de *c* et de *t* devant *i*, etc., ils ne purent jamais dire si *humor* ou *umor*, *humerus* ou *umerus*, *spatium* ou *spacium*, *species* ou *speties* était correct et, naturellement et comme de règle, ils prirent la forme défectueuse. Leurs principes généraux ne furent cependant pas acceptés par les érudits les plus réfléchis de tous les temps, en ce qui regarde du moins le texte des écrivains anciens, excepté pendant une partie du XIXe siècle. Ils ne furent acceptés ni par un Avancius au XVe, ni par un Lambin ou un Scaliger au XVIe, ni par un Gronovius au XVIIe, ni par un Bentley au XVIIIe. Malgré cela, ce système s'imposa peu à peu, suivi qu'il était par les savants dans leurs propres compositions; quelques barbarismes furent éliminés; de nouveaux furent introduits tels que *coelum*, *corna*, *moereo*, *sylva*, *caetera* pour *caelum*, *cena*, *maereo*, *silva*, *cetera*; on voulait en faire après coup des dérivés du grec Marullus, nous l'avons dit plus haut, écrit *sylva* et *hymbres*.

Bien des tentatives furent faites de différents côtés pour changer cet état des choses: la meilleure, la plus systématique, fut celle de Ph. Wagner dans son *Orthographia Vergiliana* publiée en 1841.

Avec un admirable diligence, il réunit tous les témoignages qu'il put trouver dans le *Mediceus* et autant qu'il sut se les procurer dans les autres anciens Mss. de Virgile. Comme ces Mss., ainsi que tous les vieux Mss, conservent rigoureusement la bonne orthographe dans les cas où il n'y a qu'une seule bonne méthode d'épellation, Wagner s'est acquitté de cette partie de sa tâche avec un succès éminent; il est resté une des meilleures autorités en cette matière. Quant aux autres cas dont j'ai parlé plus haut, où la variété fait loi pour les anciens, il a préféré quitter le terrain du témoignage et de l'expérience pour faire écrire Virgile, comme d'après les principes *a priori* de Wagner, Virgile aurait dû écrire. Telle fut, à mon avis, la raison pour laquelle son système ne fut pas généralement adopté. Encore moins satisfaisant était le système

Digitized by Google

d'orthographe publié en 1839 par Madvig dans son *De Finibus;* il différait absolument des Mss. et cependant sur bien des points ce n'était pas l'orthographe de Cicéron; sur un plus grand nombre de points encore, on ne savait si c'était ou non l'orthographe de Cicéron. Là encore Lachmann, mettant en jeu son « *talent extraordinaire pour bien poser la vraie question* » joint à sa profonde connaissance des preuves pour ou contre, vit du premier coup ce qu'il était possible de faire ou non; il s'arrangea en conséquence. Les Mss. de Leyde du Lucrèce, imparfaits sous bien des rapports, sont absolument admirables pour leur orthographe; ils valent du moins autant que n'importe quels Mss. de Virgile, il les confirment dans ce qu'ils ont de vrai et sont confirmés par eux; sur quelques points délicats comme par ex: la conservation de l'enclitique *st* ils leur sont bien supérieurs. Grâce à eux Lachmann put confirmer les perfectionnements orthographiques que Wagner avait si bien établis en opposition avec le système communément suivi. Quant aux autres classes de mots pour lesquels l'usage des anciens variait suivant les siècles ou même pour une même époque, il ne détermina pas de façon dogmatique ce que son auteur avait écrit, interdisant ainsi désormais tout changement quel qu'il fût; mais sachant que sur ce point on ne pouvait arriver à la certitude, il examina de très près les témoignages de ses Mss. et se rapprocha le plus qu'il put de ce que son auteur pouvait avoir écrit, adoptant toujours la forme la plus ancienne, sur laquelle ses autorités lui fournissaient directement ou indirectement quelque témoignage. Ainsi donc la question n'est pas forclose. Elle n'est pas arrêtée non plus à des généralités vagues. Nous avons des bases solides, historiques, sur lesquelles on pourra faire reposer l'édifice de perfectionnements nouveaux, si on découvre dans la suite des témoignages plus solides.

Ici donc comme dans tant d'autres branches de la philologie, Lachmann semble avoir, dès l'abord, fait naître la conviction dans l'esprit de la majorité des érudits les plus réfléchis, je veux dire en Allemagne; en Angleterre on dédaigne la question comme indigne de fixer sérieusement l'attention: ce qui est une grave erreur. L'étude de l'orthographe latine est très intéressante, très utile pour ceux qui s'en donnent la peine, elle touche par des milliers de points à la grammaire historique et à la prononciation de la langue.

Je veux donner deux exemples de l'effet produit dès l'abord par Lachmann. — Otto Jahn en 1843 publia sa laborieuse édition de Perse dans laquelle il adoptait d'un bout à l'autre l'orthographe commune d'alors, malgré les excellents Mss. qu'il avait à sa disposition et qui auraient dû le mieux guider; en 1851, un an apres la publication du livre de Lachmann, il publia le texte de son Juvénal et suivit très minutieusement les principes de L. Il avait heureusement une autorité excellente dans le *codex Pithoeanus;* de sorte que son orthographe ne s'éloigne probablement pas beaucoup de l'orthographe de Perse lui-même.

Digitized by Google

Un an juste avant Lachmann, Hahn publia plusieurs discours de Cicéron, avec des notes critiques très soignées, en latin; bien que son orthographe fût quelque peu meilleure que celle du Perse de Jahn, c'est essentiellement l'orthographe de *convention*, l'orthographe arbitraire. Un an après Lachmann il publia une série de discours de Cicéron *ad usum scholarum*, avec de courtes notes en allemand; mais dans ces éditions l'orthographe était absolument conforme aux principes établis par Lachmann. C'est le système de Lach. qu'il a suivi dans les volumes de sa laborieuse édition de Cicéron publiée avec Baiter et qui vint après le *Lucrèce* de Lachmann. Stimulée par les exemples de Madvig, Ritschl et Lachmann, la génération naissante des érudits allemands a poursuivi l'étude critique du latin avec un éminent succès : presque tous, pour l'orthographe, ont pris Lachmann pour guide.

Ce système peut donc, d'après moi, être regardé comme le vrai système *conventionnel*. Assurément les Lachmann et les Ritschl du XIX^e^ siècle ont plus de droit que les Pogge et les Valla du XV^e^, de décider ce que nous devons aujourd'hui regarder comme *conventionnel*. Depuis ma première édition, Madvig a publié les derniers livres de son texte de Tite-Live, dont il ne reste qu'un seul et très ancien Mss. Ces livres il les a publiés sous une forme différente de celle des autres livres, et pesé de tout le poids de son autorité en faveur de l'orthographe des plus anciens Mss. avec quelques restrictions que je ne comprends pas. Enfin aujourd'hui aussi, dans la nouvelle éd. du *De Finibus* il a renoncé à l'orthographe de la 1^re^.

En suivant Lachmann je suis donc sûr que j'ai pour moi l'autorité : je crois aussi que j'ai pour moi la raison. Pour les cas auxquels j'ai déjà renvoyé, où le témoignage universel des inscriptions et des Mss d'une certaine époque prouve qu'il n'y a qu'une manière qui soit la bonne et sur laquelle les plus érudits soient d'accord, il ne peut y avoir de doute sur la route à suivre : nous devons écrire, *querella*, *loquella*, *luella*, *sollers*, *sollemnis*, *sollicito*, *Iuppiter*, *litt-ra*, *quattuor*, *stuppa*, *lammina;* par contre *milia*, *conecto*, *conexus*, *coniti*, *conixus*, *conives*, *conubium*, *belua*, *baca*, *sucus*, *litus*, etc., *condicio*, *solacium*, *setius*, *artus* (ad.), *autumnus*, *subole;* dans un grand nombre se trouve impliqué un important principe : conformément aux témoignages presque unanimes de notre Ms., et des autres bons Mss nous ne pouvons pas écrire *umerus*, *umor* et autres semblables ; ainsi que *hiemps*.

J'ai entendu demander quel est donc alors le génitif de *hiemps?* la meilleure réponse consisterait à demander : quel est le parfait de *sumo* ou le supin de *emo?* Les latins écrivaient *hiemps* comme ils écrivaient *emptum*, *sumpsi*, *sumptum* et des milliers d'autres, parce qu'ils n'aimaient pas la réunion de *m* et *s* ou *t* sans l'intervention du *p ;* tous nos Mss. l'attestent ; *tempto* est pareillement la seule forme vraie, que les Italiens du XV^e^ siècle ont rejetée pour *tento*. Puis Mss. et inscriptions prouvent que

Digitized by Google

*d* prenait *n* devant lui, *tandem*, *quendam*, *eundem*, etc. à l'exception de *circumdo* dans lequel les Mss. et de Lucrèce et de Virgile gardent toujours *m;* en général, mais pas toujours, *m* se conserve au contraire devant *q: quemquam*, *tamquam*, etc.; le nouveau *Corpus Inscrip. Lat.* a cependant *numquam;* Augustus aussi dans ses *Res Gestae*, mais il donne *quotiescumque*. On trouve: *quicque*, *quicquam*, *quicquid* (indéf.) toujours; *quidquid* (relatif) généralement, quoique *quicquid* se rencontre dans la *lex Rubria* et une fois dans notre A B; *peremo*, *interemo*, *neglego*, *intellego*, etc. Avant tout, nous devons honnir les barbarismes tels que *coelum*, *moestus*, *sylva*, *caetera*, *nequicquam*. Sur ces points là Wagner est aussi bon guide que Lachmann; mais pour les cas où l'usage ancien variait, suivrons-nous le premier qui abandonne les Mss pour des règles générales préconçues, ou bien Lachmann qui là aussi se contente de s'en rapporter aux meilleurs témoignages qu'il peut trouver? Sans hésiter je me suis rangé du côté de Lachmann. « *Hypotheses non fingo* », telle devrait être la règle en ces matières.

(*A suivre.*)

---

## TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation [1]

(Suite)

On doit accorder plus d'importance à ce que rapporte Quintilien d'un critique aussi sévère que judicieux de l'époque d'Auguste, qui ne craignait pas de blâmer aussi Cicéron, César et Salluste, v. 8, 1, 3: » et in Tito-Livio, mirae facundiae viro, puta inesse Pollio Asinius quandam Patavinitatem. « Ce jugement ne s'applique très probablement qu'à l'œuvre historique de Tite-Live, mais l'expression d'Asinius Pollion est si vague et si générale qu'on ne sait au juste ce que le critique entendait blâmer dans l'historien. Le passage de Quintilien montre bien qu'il ne s'agit ici ni des idées politiques ou du parti de l'écrivain, ni d'une manière mesquine, provinciale, sentant trop l'école des rhéteurs, de concevoir et d'écrire l'histoire; le blâme devait s'adresser à la langue, à l'expression et au style; mais là encore il y a place pour bien des conjectures. Il est difficile d'admettre que Pollion ait voulu critiquer par là certaines particularités orthographiques ou bien des expressions ou des tournures empruntées au grec ou à la langue gauloise, en les désignant par ce terme *patavinitas*, dont le sens est si peu précis. On peut en donner une explication plus vraisemblable: il ne manquait pas à Rome d'érudits nés dans la grande ville, habitués à n'entendre parler qu'une langue

[1] Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

purement romaine, respectant par principe et avec le plus grand scrupule, l'usage depuis longtemps établi, ne dérogeant jamais à la correction du *sermo urbanus*, v. Cic. Brut., 171, exigeant dans la liaison des phrases et dans l'enchaînement des idées autant de vigueur que de simplicité. Or, le style de Tite-Live revêtait un certain coloris et renfermait un certain nombre d'expressions nouvelles et de tournures assez peu rigoureuses dont l'ensemble devait constituer, pour des esprits d'un goût aussi délicat, une particularité provinciale (comp. le franç. *patois*) que n'avait pu faire disparaître le long séjour de l'écrivain à Rome, où d'ailleurs la langue nationale, aussi bien que les mœurs, avait commencé à tomber en décadence. C'était sans doute ce caractère, étranger au style vraiment romain, que l'on désignait sous le nom de *patavinitas*. Du reste les anciens ne paraissent pas en avoir été bien choqués : Tacite, *Agricol.* 10, range Tite-Live parmi les *veteres*, Velleius Paterculus semble adopter le sentiment de Tacite, v. 4, 7, 172 : Livium quoque priorum aetati adstruas, » et Quintilien adoucit fort le reproche de Pollion, v. 1, 5, 56: « Pollio reprehendit in Livio Patavinitatem, licet omnia italica pro Romanis habeam ; » personne n'a déterminé avec précision en quoi consistait cette *patavinitas*. Ce serait donc aujourd'hui une tâche bien délicate que de vouloir découvrir dans Tite-Live quelque chose qui puisse justifier le reproche d'Asinius ; jamais en effet, même après l'étude la plus approfondie de la langue latine, nous ne parviendrons à saisir les nuances si fines qui distinguaient le *sermo urbanus* et le *sermo peregrinus* et que pouvait seule apprécier l'oreille d'un citoyen romain né et élevé dans la capitale. Ce serait en outre être souverainement injuste à l'égard de Tite-Live que d'adopter à la légère la critique d'un personnage qui sans doute avait reçu une instruction solide, mais qui dans sa vieillesse était d'une humeur capricieuse et toujours mécontent, et qui de plus ne comprenait point les tendances nouvelles de l'époque où il vivait. v. Gell., 10, 26; — cf. 1, 22, 19. On ne saurait, en s'appuyant sur un pareil témoignage, qualifier de provincialisme toute espèce de tournure mise en usage par un esprit créateur, et conforme au génie de la langue latine ; on ne saurait non plus accuser la langue de Tite-Live de n'être point romaine : il faut tout au moins songer, avant d'émettre une opinion de ce genre, que tout écrivain d'une valeur incontestable et d'un esprit supérieur, a le droit de donner à son style et à sa langue le caractère qui convient le mieux à son individualité et au but qu'il se propose. Il n'est pas besoin qu'il s'astreigne à suivre pas à pas un modèle pour exceller lui-même dans son genre et mériter d'être à son tour admiré comme modèle.

Du reste le reproche d'Asinius Pollion n'a porté aucun préjudice à la renommée de Tite-Live, pas plus que ne s'est réalisée la crainte qu'il paraît exprimer au début de son œuvre (Pr. 3) : « Si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit, » etc. Au contraire c'est lui, semble-t-il, qui a

Digitized by Google

fait tomber dans l'oubli, en les éclipsant, toutes les œuvres aujourd'hui perdues, des annalistes et des historiens qui avaient raconté les premiers siècles de Rome. Quant à la sienne, elle fut particulièrement connue et admirée des écrivains les plus judicieux de l'âge suivant (v. p. 125) ; on en fit des remaniements en prose et en vers (Avianus, au IVe siècle : totum Vergilium et Livium iambis scripsit) ; elle se conserva dans un grand nombre d'abrégés (Florus, Eutrope ; — cf. Plin , Ep. 6, 20, 5) jusqu'à la fin de la littérature romaine (Cassiodore et Orose) et resta la source où l'on allait apprendre à connaître le passé. Auprès de ses contemporains, la manière dont Tite-Live concevait et écrivait l'histoire fut accueillie favorablement, et son nom, même de son vivant, était devenu célèbre jusqu'à l'extrémité de l'empire. Dès lors, c'est par son œuvre et d'après ses sentiments que les Romains connurent et apprécièrent l'époque de la République ; c'est sous les traits qu'il leur avait donnés et d'après l'image qu'il en avait tracée, qu'il se représentèrent les évènements et les caractères de cette époque ; c'est à lui qu'il faut attribuer l'admiration et l'enthousiasme qu'elle leur inspirait. Le moyen âge et les siècles qui suivirent eurent également pour Tite-Live un véritable culte, s'il ne répond pas pleinement à l'idéal supérieur que les temps modernes se sont fait de l'histoire, son œuvre grandiose et peut-être sans rivale dans toute l'antiquité aussi bien que de nos jours, n'en restera pas moins la source la plus riche de renseignements pour l'histoire des premiers temps de Rome. En outre la noblesse de ses sentiments et la perfection de son style assureront à jamais à Tite-Live l'honneur d'être le premier ou au moins l'un des premiers écrivains de l'histoire romaine.

FIN.

*Le Redacteur en Chef-Gerant* : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

JUILLET 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 7.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

Pour les examens oraux du baccalauréat, qui commenceront le 27 juillet, les départements seront convoqués dans l'ordre suivant :

Charente, Vendée, Haute-Vienne, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Indre, Vienne, Indre-et-Loire.

***

Le Concours pour l'obtention des bourses de licence a eu lieu le 4 et le 5 juillet. 12 candidats se sont présentés. Les sujets de composition, donnés par les ministères, étaient les suivants :

### COMPOSITION FRANÇAISE.

Comparer et discuter ces deux pensées : « La raison est de tous les climats et l'on pense juste partout où il y a des hommes (La Bruyère).— On ne voit rien de juste et d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat... Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà » (Pascal).

### COMPOSITION LATINE.

Artes veterum profectas esse a cultu Deorum, exemplis demonstrabitis.

Digitized by Google

fait tomber dans l'oubli, en les éclipsant, toutes les œuvres aujo
perdues, des annalistes et des historiens qui avaient raconté les
siècles de Rome. Quant à la sienne, elle fut particulièrement ES
admirée des écrivains les plus judicieux de l'âge suivant (v
en fit des remaniements en prose et en vers (Avianus, a
totum Vergilium et Livium iambis scripsit) ; elle se cons
grand nombre d'abrégés (Florus, Eutrope ; — cf. Plin
jusqu'à la fin de la littérature romaine (Cassiodore et O
source où l'on allait apprendre à connaître le passé. A
temporains, la manière dont Tite-Live concevait et éc
accueillie favorablement, et son nom, même de son
célèbre jusqu'à l'extrémité de l'empire. Dès lors, c'
d'après ses sentiments que les Romains conn
l'époque de la République ; c'est sous les traits qu
d'après l'image qu'il en avait tracée, qu'il se re
ments et les caractères de cette époque ; c'est
l'admiration et l'enthousiasme qu'elle leur insp
siècles qui suivirent eurent également pour T
s'il ne répond pas pleinement à l'idéal supéri
se sont fait de l'histoire, son œuvre grand
dans toute l'antiquité aussi bien que de no
la source la plus riche de renseignemen
temps de Rome. En outre la noblesse d
de son style assureront à jamais à Tite
ou au moins l'un des premiers écrivai

[illegible] ¹, cette publication
[illegible]nes à notre époque et
[illegible]on Œuvre de haute
[illegible]r scientifique, l'*Encyclo-*
[illegible] chacun y apportant le
[illegible]lle touche aujourd'hui au
[illegible]e, à deux colonnes, ren-
[illegible]liographiques qui la rendent
[illegible] monde
[illegible] articles d'importance variée,
[illegible] d'archéologie classique. Nous
[illegible]ères, *Apollonius de Rhodes*,
[illegible]ine, *Aristée*, *Aristophane de*
[illegible], *Atticus* Hérode, *Attique*, etc.
[illegible]miers fascicules de la lettre A ren-
[illegible] par l'étendue des recherches et la
[illegible] rédaction, qui exclut tout appareil
[illegible]ire sur l'*Histoire topographique* de
[illegible]rs en reproduisant ici le premier, avec
[illegible]dministration de l'*Encyclopédie* à bien
[illegible] archéologique de l'article est l'œuvre
[illegible]aître de conférences à la Faculté des
[illegible]ire au travail de notre collègue.

N. D. L. R.

[illegible] *Athénaia* ou *Athénaiè*, est le nom
[illegible]es du Panthéon hellénique, de celle
[illegible]prime le mieux le génie religieux de
[illegible]mé naissance, en particulier celui de
[illegible]lle a partagé son nom.

I

[illegible]CATION PREMIÈRE D'ATHÉNA.

[illegible]dent pas sur l'interprétation étymologique
[illegible]nt jusqu'aux Hindous, rappellent que les plus

Poitiers — [illegible]
[illegible]Dumas, 61.

Digitized by Google

…is, *akâsa* au cinquième
…ec la terre, l'air, le feu
…s en font dériver *Athéna*.
…grecque, rattachent Athéna
…de qui a formé αἰθηρ, l'éther.
…avec les idées aryennes sur le
…généralement admise. Athéna
…nification du ciel lumineux, de
…net à la fois de l'air et du feu,
…s espaces célestes d'où il rayonne
…du ciel de la Grèce, en particulier
…nération spéciale dont fut entourée,
…divinité qui en représentait la bienfai-
…signification naturaliste que sont déri-
…tères dont l'imagination hellénique a paré
…divinités privilégiées. C'est ce que démon-
…théna, un des plus riches et en même temps
…ligion grecque.

## II

### NAISSANCE D'ATHÉNA.

…déjà, la déesse a été enfantée par Zeus en personne,
…on d'une mère (*Il.*, V, 875); Hésiode (*Théog.*, 924) dit
…*de la tête*,' sans d'ailleurs s'expliquer davantage; dans
…ge il nous montre Zeus absorbant Métis, fille de l'Océan
…pour l'empêcher de mettre au monde un dieu plus puissant
…enfante ensuite Athéna Tritogeneia, la fille aux yeux étince-
…de la vigueur et de la sagesse même de son père. Cette
…a reçu un développement plus complet chez un poète vraisem-
…ent aussi ancien qu'Hésiode lui-même (chez Galien, *de Hipp. et*
*…dogm.*, III, p. 273); Zeus engloutit Métis, toujours par crainte d'un
…et enfante Pallas Athéna près des bords du Triton, *sur une hauteur*
…κορυφῆς) d'où est venu à la déesse le surnom de *Coryphasia*, sous
…quel elle était honorée en Messénie, tandis que sa naissance au voisi-
…ge du fleuve Triton en Béotie lui vaut le surnom de *Tritogeneia*.

C'est dans les *Hymnes homériques* que le mythe de la naissance d'A-
…théna se dépouille pour la première fois des formules de la poésie cosmo-
…gonique et prend un caractère d'anthropomorphisme artistique. Athéna y
sort, tout armée et brandissant sa lance, de la tête de Zeus qui tient l'égide.
A son aspect, l'Olympe entier tressaille de stupeur; la terre pousse un
cri de joie; la mer est émue dans ses profondeurs; Hélios, frappé

Digitized by Google

# COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## ATHÉNA

### ÉTUDE DE MYTHOLOGIE GRECQUE

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent certainement la *Grande Encyclopédie* [1], cette publication monumentale qui aspire à dresser l'inventaire des connaissances humaines à notre époque et dont les premiers volumes parus justifient de tout point cette prétention. Œuvre de haute vulgarisation, conçue dans un esprit d'indépendance absolue et de rigueur scientifique, l'*Encyclopédie* est rédigée par nos savants et nos littérateurs les plus autorisés, chacun y apportant le tribut de la spécialité qui a occupé sa vie et fondé sa réputation. Elle touche aujourd'hui au terme de la lettre A et forme déjà près de quatre volumes grand in-8°, à deux colonnes, renfermant la matière d'une riche bibliothèque, avec des indications bibliographiques qui la rendent précieuse aux savants de profession non moins qu'aux hommes du monde.

Notre collègue, M. Hild, a écrit pour cette partie environ 350 articles d'importance variée, traitant des questions de mythologie, de littérature, d'histoire et d'archéologie classique. Nous signalerons, parmi les plus développés, les articles : *Anthesthéries*, *Apollonius de Rhodes*, *Apollonius de Tyane*, *Appien*, *Argonautes*, *Argos*, *Ariadne*, *Aristée*, *Aristophane de Byzance*, *Arrien*, *Assemblées publiques en Grèce*, *Athénée*, *Atticus* Hérode, *Attique*, etc. Quelques-uns sont ornés d'illustrations d'après l'antique. Les derniers fascicules de la lettre A renferment, entre autres, deux monographies, aussi intéressantes par l'étendue des recherches et la précision des renseignements, que par l'aisance apparente de la rédaction, qui exclut tout appareil d'érudition : l'une sur *Athéna*, la divinité hellénique, et l'autre sur l'*Histoire topographique de la ville d'Athènes*. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en reproduisant ici le premier, avec les gravures qui l'accompagnent dans le volume, et dont l'administration de l'*Encyclopédie* a bien voulu mettre les clichés à notre disposition. La partie archéologique de l'article est l'œuvre de M. J. Martha, ancien élève de l'école d'Athènes et maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Nous sommes heureux de la pouvoir joindre au travail de notre collègue.

N. D. L. R.

---

**Athéna** ou **Athéné**, quelquefois *Athénaia* ou *Athénaiè*, est le nom d'une des divinités les plus éminentes du Panthéon hellénique, de celle qui, avec Zeus, Héra et Apollon, exprime le mieux le génie religieux de la race dont l'imagination lui a donné naissance, en particulier celui de la race *athénienne* avec laquelle elle a partagé son nom.

#### I

#### ORIGINE ET SIGNIFICATION PREMIÈRE D'ATHÉNA.

Les mythologues ne s'accordent pas sur l'interprétation étymologique de ce nom. Les uns, remontant jusqu aux Hindous, rappellent que les plus

[1] Paris, Lamirault, éditeur, rue de Rennes, 61.

Digitized by Google

anciens monuments sanscrits donnent le nom d'*akâs*, *akâsa* au cinquième élément, le plus subtil de tous, à l'éther qui, avec la terre, l'air, le feu et l'eau, a produit l'universalité des êtres ; ils en font dériver *Athéna*. D'autres, restant dans les limites de la langue grecque, rattachent Athéna au radical ἄνθω, *fleurir*, ou à celui de αἴθω, *brille* qui a formé αἰθηρ, l'éther. Cette dernière explication, qui concorde avec les idées aryennes sur le cinquième élément divinisé, est la plus généralement admise. Athéna paraît avoir été tout d'abord une personnification du ciel lumineux, de l'éther étincelant, conçu comme distinct à la fois de l'air et du feu, fluide impondérable répandu dans les espaces célestes d'où il rayonne sur la terre. L'extrême limpidité du ciel de la Grèce, en particulier de l'Attique, explique ainsi la vénération spéciale dont fut entourée, dès les temps les plus reculés, la divinité qui en représentait la bienfaisante influence. C'est de cette signification naturaliste que sont dérivés logiquement tous les caractères dont l'imagination hellénique a paré successivement une de ses divinités privilégiées. C'est ce que démontrera l'étude du mythe d'Athéna, un des plus riches et en même temps des plus cohérents de la religion grecque.

## II

### NAISSANCE D'ATHÉNA.

Pour Homère déjà, la déesse a été enfantée par Zeus en personne, sans l'intervention d'une mère (*Il.*, V, 875) ; Hésiode (*Théog.*, 924) dit qu'elle est issue *de la tête*, sans d'ailleurs s'expliquer davantage ; dans un autre passage il nous montre Zeus absorbant Métis, fille de l'Océan et de Têthys, pour l'empêcher de mettre au monde un dieu plus puissant que lui. Il enfante ensuite Athéna Tritogeneia, la fille aux yeux étincelants, douée de la vigueur et de la sagesse même de son père. Cette tradition a reçu un développement plus complet chez un poète vraisemblablement aussi ancien qu'Hésiode lui-même (chez Galien, *de Hipp. et Plat. dogm.*, III, p. 273) ; Zeus engloutit Métis, toujours par crainte d'un rival, et enfante Pallas Athéna près des bords du Triton, *sur une hauteur* (πὰρ κορυφῆς) d'où est venu à la déesse le surnom de *Coryphasia*, sous lequel elle était honorée en Messénie, tandis que sa naissance au voisinage du fleuve Triton en Béotie lui vaut le surnom de *Tritogeneia*.

C'est dans les *Hymnes homériques* que le mythe de la naissance d'Athéna se dépouille pour la première fois des formules de la poésie cosmogonique et prend un caractère d'anthropomorphisme artistique. Athéna y sort, tout armée et brandissant sa lance, de la tête de Zeus qui tient l'égide. A son aspect, l'Olympe entier tressaille de stupeur ; la terre pousse un cri de joie ; la mer est émue dans ses profondeurs ; Hélios, frappé

Digitized by Google

d'étonnement, arrête la course de son char, jusqu'à ce que Pallas dépouille ses armes étincelantes ; et le cœur de Zeus se remplit d'allégresse. Il est probable que la première forme de ce mythe appartient à Stésichore ; Pindare et après lui d'autres poètes font intervenir soit Héphaistos qui, avec une hache, fend la tête de Zeus pour la délivrer de son fardeau, soit Hermès ou Prométhée qui remplissent un office analogue. Phidias avait sculpté ce mythe sur un des frontons du Parthénon ; un grand nombre de vases peints en attestent la popularité. Il n'est pas difficile d'y retrouver les traits primitifs de la personnalité d'Athéna. Métis, fille de l'Océan et de Têthys, dont les stoïciens feront plus tard une figure abstraite, la

Fig. 1.

sagesse qui, absorbée par Zeus, enfante dans la personne d'Athéna la raison souveraine, est une incarnation de l'élément humide ; la naissance d'Athéna, c'est la manifestation de la lumière qui jaillit des hauteurs ténébreuses du ciel, du sein des nuages qui y sont montés de l'Océan ; la lance aiguë que brandit la main de la déesse, l'armure étincelante qui couvre ses épaules désignent les météores ou phénomènes lumineux du ciel, notamment l'éclair. L'égide, attribut de Zeus qui lui sera commun avec Athéna, c'est la nuée orageuse que sillonne la foudre.

Digitized by Google

Ce qu'elle est au moment de sa naissance, la déesse le demeure dans ses premiers exploits ; soit qu'elle assiste Zeus dans la lutte contre les Titans qui veulent escalader l'Olympe, soit qu'elle couvre de sa protection Persée, héros solaire, luttant contre Méduse ; elle obtient pour trophée de l'une ou de l'autre victoire, le *Gorgoneion* ou la tête de Méduse ; elle le fixe ou sur sa poitrine ou au centre de l'Egide qu'elle porte à son bras gauche comme un bouclier (fig. 1). Or la tête de Méduse ou de la Gorgone n'est autre chose que la personnification de la lune, entrevue par son aspect effrayant et sinistre L'interprétation de l'épithète *Tritogeneia*, qui dans *l'Iliade* et chez Hésiode se substitue simplement au nom d'Athéna, mène à des résultats analogues Il ne faut pas en effet y voir, avec Hermann, une désignation numérique attribuant à la déesse le troisième rang (τριτός) après Zeus et Hera ; tout au plus y pourrait-on retrouver un souvenir védique, *Indras* portant le surnom de *Tritas*, ce qui donnerait à *Tritogeneia* le sens primitif de : *fille de Zeus*. Il est plus probable que Triton est une personnification de l'élément humide ; nous le trouvons avec ce sens dans *Triton*, fils de Poseidon, et dans Amphi*trite*, l'épouse de ce dieu. Une forme spéciale de la légende faisait naître Athéna en Libye, sur les bords du lac *Tritonis ;* une autre en Egypte, où le Nil était nommé Triton : Hérodote (IV, 189) fait d'Athéna une fille de Poseidon. La déesse est honorée par un culte tout spécial en Arcadie et en Béotie, sur le bord de fleuves qui portaient le nom de Triton. Il est évident que l'origine de ces cultes présuppose tout aussi bien l'existence du vocable *Tritogeneia* qu'elle peut lui avoir donné naissance ; mais il n'est pas douteux que les plus anciennes traditions associaient l'idée d'Athéna à celle de l'élément humide et fécondant, comme elles la faisaient dériver du ciel lumineux. Les deux idées étaient confondues dans une légende dont la ville de Lindos, dans l'île de Rhodes, était le berceau : lors de la naissance de sa fille, Zeus fait descendre sur le pays une pluie d'or, effusion de lumière, de chaleur, d'humidité bienfaisante, rayonnement fécondant qui des hauteurs éthérées descend vers la terre.

## III

### ATHÉNA, DIVINITÉ AGRICOLE.

Rien ne démontre mieux la souplesse de l'imagination hellénique que l'appropriation, par des fables variées, de la personnalité d'Athéna aux diverses phases et conditions de la vie nationale : tout d'abord à l'existence champêtre, surtout à Athènes et dans le voisinage de cette ville. Le mythe d'Athéna y est intimement mêlé à la légende d'Erechthée, encore appelé Erichthonios (rad. χθών, terre, ἐρι, particule renforçant le sens du mot qu'elle accompagne), qui est, avec Cécrops, le plus

Digitized by Google

ancien roi du pays, et dont le nom rappelle la végétation vigoureuse. Erechthée est dans la fable un être monstrueux issu de l'amour impuissant que Hephaistos avait conçu pour Athéna. Ce monstre, à sa naissance, est confié aux trois filles de Cecrops, Aglaure, Hersé, Pandrosos, personnifiant l'une, l'atmosphère pure, l'autre la rosée rafraîchissante, la troisième les pluies fécondantes, indispensables à la vie végétale. A l'origine ces trois noms paraissent avoir avoir appartenu à Athéna elle-même ; c'est à cette déesse que l'on rapportait, en même temps que les effusions de clarté céleste, celles de la rosée, écume du ciel, comme l'appelle le poète. Une fête spéciale, célébrée au plus fort de l'été, alors que le rayonnement nocturne produit à peu près la seule fraîcheur qui ranime les plantes, était destinée à célébrer ce don bienfaisant d'Athéna. De toutes jeunes filles se rendaient pendant la nuit du sanctuaire d'Athéna Skiras à celui d'Aphrodité *dans les jardins*, aux portes même de la ville. C'étaient les *Erhéphories* ou *Arrhéphories* dont le nom ἔρρη = (ἔρση, rosée) ainsi que le symbolisme plein de poésie rapporte manifestement à l'influence d'Athéna le phénomène de la rosée. Athéna Skiras, dont le temple était un des centres privilégiés du culte champêtre rendu à la déesse, est encore une personnification du ciel pur des nuits, donnant quelque fraîcheur à ce sol desséché qui est celui de la plaine entre Athènes et Eleusis. Les *Skirophories*, célébrées à peu près dans le même temps que les *Errhéphories*, consistaient surtout en une procession solennelle qui se rendait de l'Erechtheon au temple de Skiron, et dont les acteurs principaux s'abritaient sous des ombrelles ou dais qui portaient eux-mêmes le nom de σκίρον ; l'invention en était attribuée à la déesse. La principale végétation du sol aride où était situé le temple d'Athéna Skiras étant l'olivier, on voit aussitôt comment la fable put attribuer à la déesse la culture de cet arbre, une des grandes ressources de la campagne d'Athènes.

Le don de l'olivier formait l'épisode principal de la légende qui met Athéna en rapport avec Poséidon. La rivalité de ces deux divinités exprime celle des deux forces qui constituaient la puissance athénienne, la lutte de l'élément agricole et de l'élément maritime qui, au temps des guerres médiques, est personnifiée dans Aristide et Thémistocle. Tandis que Poséidon, d'un coup de son trident, fait jaillir sur les flancs de l'Acropole une source salée, représentant l'empire des mers, et produit pour Athènes le cheval guerrier, Athéna dompte les coursiers et donne à la cité privilégiée l'olivier, source de chaleur et de lumière, producteur d'une nourriture saine et facile. L'imagination établit un rapport entre la couleur de son feuillage et la lumière adoucie des voûtes éthérées ; si le cheval représente la guerre, les rameaux de l'arbre sont un symbole pacifique. De même, la figue, ce fruit précoce qui tenait parmi les ressources alimentaires de l Attique une place considérable, était considérée comme un don d'Athéna, associée à ce titre à Dionysos et à Déméter, divinités

Digitized by Google

chthoniennes, dans la fête des *Plyntéries* et des *Callyntéries*. Cette association se retrouve dans la cérémonie du *labourage sacré* par laquelle on préludait aux semailles de printemps; là figuraient les *Butades* ou *Eteobutades*, famille sacerdotale qui descendait de Butès (*le bouvier*), le premier laboureur, frère d'Erysichthon (*celui qui déchire la terre*) et favori d'Athéna. Elle se retrouve encore dans les *Procharistéries* célébrées à la fin de l'hiver, sous la double invocation d'Athéna et de Déméter, à qui l'on demandait la fertilité pour le printemps nouveau. Enfin aux *Oschophories*, Athéna a sa part dans la culture de la vigne et est honorée de concert avec Dionysos; des jeunes gens portant des cépages garnis de raisins, s'y rendaient en courant du temple de Dionysos à celui d'Athéna Skiras. C'est ainsi que la déesse, dans une suite de légendes gracieuses et de fêtes appropriées à l'esprit de ces légendes, est mise en rapport avec tous les dieux qui personnifient les forces vives de la contrée, avec Héphaistos, Poséidon, et Dionysos, avec Déméter et Aphrodité. Apollon Patroos, le dieu national de la race brillante et aventureuse des Ioniens, est, lui aussi, mêlé à la légende de la divinité pélasgique d'Athéna, par son union avec une des filles d'Erechthée, qui met au monde Ion.

## IV

### ATHÉNA GUERRIÈRE.

Si les éléments champêtres du mythe d'Athéna semblent être surtout le produit de la race pélasgique, les éléments guerriers qui y prédominent proviennent des Ioniens chevaleresques et batailleurs. A ce titre Athéna est, avec Zeus, dont elle représente en quelque sorte la doublure féminine, la divinité la plus éminente de la poésie homérique. Dans l'*Iliade*, elle apparaît comme la personnification de la valeur à la fois ardente et réfléchie, de la bravoure généreuse, énergique et clairvoyante; dans l'*Odyssée* elle est davantage l'inspiratrice des résolutions sages, le soutien de la patience dans le danger et dans les épreuves, l'esprit fécond en ressources qui fait triompher de la nature et des hommes. Elle est la forte fille du Père puissant: ὀβριμοπάτρη. C'est elle qui mène les armées au combat, qui inspire la terreur à ceux qui vont être vaincus, qui donne la force et l'entrain pour la victoire, qui revient chargée de dépouilles après l'action. Elle assiste les héros dans les dangers: les plus vaillants sont ses favoris: Achille, Nestor, Tydée, Diomède, Ménélas lui sont redevables de leurs succès; ailleurs Héraclès, Persée, Bellérophon, héros solaires transformés en dompteurs de monstres et de fléaux, puisent dans ses inspirations le courage, la force et l'adresse; Ulysse lui doit son esprit fertile en ruses et la patience qui le rend supérieur à toutes les

Digitized by Google

épreuves. Si Arès est la personnification de la valeur brutale et sanguinaire, Athéna, comme dit Bossuet, c'est l'*art militaire et la valeur conduite par l'esprit* (*Hist. univ.*, 3e partie, V). Grâce à elle, Diomède peut frapper non seulement Aphrodité qui représente la faiblesse et la lâcheté, mais Arès lui-même, dont la violence est dépourvue de mesure comme de clairvoyance; dès l'instant où elle sort de la tête de Zeus, Hésiode la salue des noms de terrible, d'infatigable, de vénérable; il la montre excitant le tumulte du combat, entre-choquant les bataillons, prenant plaisir

Fig. 2. — Athéna de Velletri, d'après un marbre du Musée du Louvre.

au fracas des guerres, au grondement de la mêlée. Son surnom guerrier est *Pallas*, dérivé vraisemblablement de la lance qu'elle brandit (πάλλω) et qui est l'emblème de sa valeur. Cette lance n'est autre chose que la transformation anthropomorphique de l'éclair qui déchire les hauteurs éthérées: elle nous ramène à la signification originelle du mythe d'Athéna.

Digitized by Google

Il en est de même de l'épithète γλαυκῶπις donnée à Athéna par Homère et par les poètes qui exploitent son vocabulaire. Cette épithète ne signifie pas que la déesse a les yeux *bleus* ou *verts*, ainsi que l on traduit d'ordinaire, mais bien qu'elle a le regard vif et perçant de la chouette. L'œil de cet oiseau, qui nichait en grand nombre sur les rochers de l'Acropole, autour du Parthénon, brillait dans la nuit noire comme les météores lumineux dans les profondeurs du ciel. Après une assimilation physique, où Welcker a raison de voir un symbolisme analogue à celui des

Fig. 3. — Athéna Parthenos (Musée de Naples).

yeux de flamme que les Védas donnent à Schiva, est venue une assimilation morale; ce regard perçant d'Athéna est l'indice de son courage, de sa décision énergique ; et la chouette est placée parmi les attributs de la déesse. La valeur guerrière étant mère de la victoire, la déesse qui porte les noms d'*Areïa* (martiale) de *Sthenias* (la vigoureuse) est appelée aussi Νικηφόρα (qui donne la victoire) ou tout simplement Νική ; elle est

Digitized by Google

représentée portant une victoire ailée sur sa main gauche tandis que la droite brandit la lance (fig. 3, 6 et 8). Les succès qu'elle donne à ses fidèles sur le champ de bataille sont la garantie de la sécurité des villes : de là les surnoms d'Alalcoménè (la protectrice), de Poliouchos (qui garde la ville), de Promachos (qui en est le rempart), qu'elle porte en temps de paix et qui expriment son action tutélaire. A la possession de l'image d'Athéna est attaché le salut des villes et leur indépendance ; Ilion succombe lorsque Ulysse et Diomède ont ravi le *Palladium* de l'Acropole. C'est ce type moitié guerrier, moitié pacifique, que Phidias avait réalisé dans une statue colossale, élevée entre le Parthénon et l'Erechtheon et dont la tête était visible depuis le promontoire de Sunium. Cette statue rappelait à Athènes qu'elle était redevable à la déesse de la défaite des Perses et que sa protection était le meilleur rempart de la cité.

## V

### ATHÉNA PACIFIQUE.

La divinité qui assure la victoire par le courage et la clairvoyance dans les batailles, est par là même le meilleur soutien de la paix, l'inspiratrice des occupations utiles qui en sont l'ornement, le représentant des grandes forces sociales qui font la puissance et la gloire des nations, de la sagesse pratique, de l'intelligence politique, du génie qui préside au développement des arts, des lettres, des sciences, de la législation On peut dire que c'est à ce point de vue supérieur et véritablement idéal que toutes les autres façons de concevoir la divinité d'Athéna viennent aboutir, dans lequel ils trouvent leur unité. Elle préside aux délibérations du peuple sur la place publique (Ἀγοραία) ; du sénat dans la salle du Conseil (βουλαία) ; elle intervient dans l'institution de l'Aréopage, tribunal gardien des lois fondamentales de l'état ; le poète Eschyle, dans les *Euménides*, nous la montre, tempérant, par une clémence supérieure, la rigueur du talion représenté par les divinités d'une époque barbare. Avec les travaux champêtres, elle favorise les arts utiles et enseigne tous les métiers intelligents, ceux qui exigent une certaine habileté de main, le goût et l'ingéniosité élégante ; elle a fabriqué la première charrue, le premier navire, le tour du potier, elle a dans ses attributions spéciales les travaux féminins de l'aiguille et du fuseau. Aux fêtes des *Chalcées*, célébrées en son honneur et en celui d'Héphaistos, des femmes et des jeunes filles tissaient pour elles, sous la surveillance des prêtresses, un voile magnifique sur lequel étaient brodés les principaux épisodes de la légende, la représentation des exploits et des bienfaits d'Athéna ; l'offrande du *Peplos* ou voile faisait partie de la fête des *Panathénées*.

Digitized by Google

Homère déjà connaît Athéna sous ces traits pacifiques ; à Athènes elle est honorée sous le vocable d'Ἐργάνη, l'ouvrière; et en maint endroit de la Grèce, des légendes parlent de vêtements magnifiques tissés par elle pour ses héros favoris. Une jeune fille lydienne, ayant osé la défier aux travaux de l'aiguille, fut changée en araignée (*Arachne*). A mesure que la civilisation hellénique se développe par la culture des arts et des lettres, que les inventions utiles apportent des ressources nouvelles, et que le génie humain atteste son influence sur les destinées des nations,

Fig. 4. — Buste colossal d'Athéna de la villa Albani

l'image d'Athéna grandit ; elle est identifiée par les philosophes avec l'intelligence, avec la raison souveraine en qui se résument toutes les conquêtes de la civilisation sur la barbarie. Elle se confond en quelque sorte avec l'image idéale de la ville qui, après les guerres médiques, représente le mieux devant l'opinion la vaillance dans la guerre, le génie dans la poésie et les arts, la sagesse dans la politique, c'est-à-dire Athènes. Des colons sortis de cette ville pour habiter l'île de Lemnos, emportent une statue monumentale de Phidias, qui, réunissant tous ces traits, mérita d'être appelée *la Belle* par excellence (*Callimorphe*, fig. 2 et 4). Dans l'expression la plus entière et la plus parfaite de sa personnalité, se retrouve la notion de sa divinité originaire : elle a représenté d'abord l'éther lumineux qui en Attique brille plus pur que partout ailleurs. Dans toutes ses transformations, elle demeure la vierge immaculée,

Digitized by Google

vaillante, généreuse et douce sans faiblesse. Elle devient enfin l'incarnation vivante et harmonieuse des qualités de pénétration subtile, de la raison élevée, de l'imagination à la fois mesurée et vigoureuse qui ont fait du peuple athénien le maître intellectuel de l'univers, après que la vaillance réfléchie en eut fait l'arbitre des destinées helléniques dans la lutte contre l'Asie. Comme Athènes n'a point de rivale nulle part dans l'histoire des civilisations, ainsi Athéna est une divinité unique, à qui nulle autre ne ressemble. La *Minerve* des Latins, même sous les traits que des emprunts factices ont dérobés pour elle à la divinité hellénique, n'en est qu'une image affaiblie et incomplète.

J.-A. HILD.

## VI

### ARCHÉOLOGIE.

Les plus anciennes représentations figurées d'Athéna se rapportent à deux types distincts qui montraient l'une la déesse assise, l'autre la déesse debout. Dans l'*Iliade* (VI, 92 et 303), il est question d'une statue d'Athéna à Troie, sur les genoux de laquelle on déposait des offrandes.

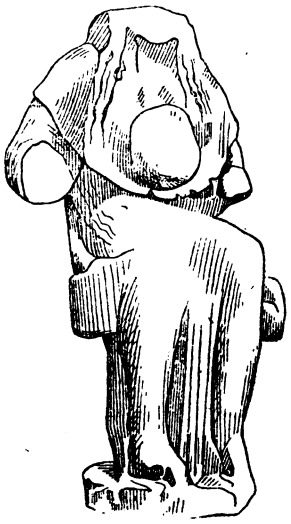

Fig. 5. — Athéna, marbre athénien conservé à l'Acropole.

Un élève du légendaire Dédale, le sculpteur Endoios, était l'auteur d'une image d'Athéna assise qui fut dédiée par Callias sur l'Acropole d'Athènes et dont un marbre, retrouvé sur cette même Acropole, nous a

Digitized by Google

conservé, ce semble, une copie (fig. 1). Plusieurs terres cuites votives, recueillies dans le voisinage des ruines de l'Erechthéon, sont des imitations du même type. La déesse est figurée sur un trône, les mains sur les genoux, sans autre attribut qu'un polos sur la tête et l'égide avec le masque de Gorgone sur la poitrine On s'est demandé si ce type n'était pas celui du *xoanon* d'Athéna Polias, qui jouait un rôle capital dans les cérémonies du culte officiel chez les Athéniens. Cette opinion est aujourd'hui généralement abandonnée. On incline à penser que le *xoanon*

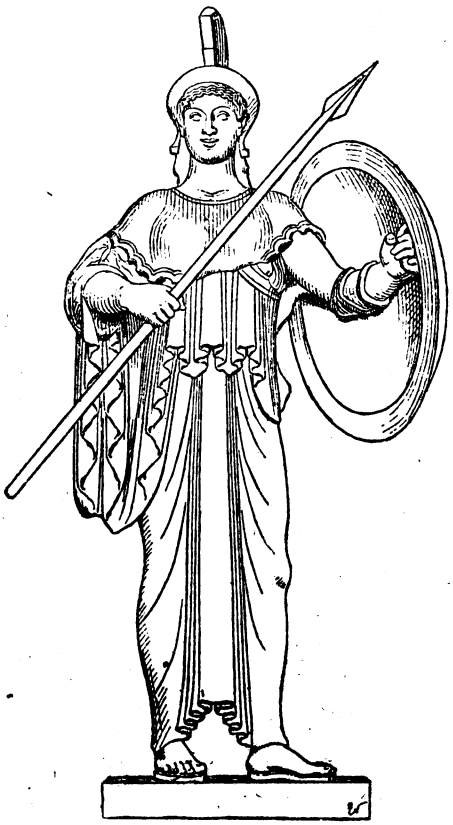

Fig. 6. — Athéna décorant un fronton du temple d'Égine.

en question se rattachait à un autre type, à celui de l'Athéna debout. Ce second type dérive de ces idoles primitives en forme de tronc d'arbre plus ou moins équarri que la plupart des villes grecques conservaient avec un soin jaloux et auxquelles la tradition populaire attribuait une origine surnaturelle. Tantôt le bas du corps était enfermé dans une sorte de gaîne, tantôt les pieds étaient dégagés et la figure représentée dans

Digitized by Google

l'attitude de la marche. Telles étaient les images que l'on appelait du nom de *Palladium*. Ces images montraient toujours la déesse armée de pied en cap et brandissant une lance : c'est l'Athéna combattante (*Promachos*). Le type primitif de l'Athéna debout et armée a donné naissance à plusieurs statues rappelant avec plus ou moins de fidélité le motif traditionnel. Telle était enfin la statue colossale d'Athéna Promachos, œuvre de Phidias, qui se dressait de toute sa hauteur au sommet de l'Acropole et semblait embrasser sous sa puissante protection l'horizon de l'Attique.

Tandis que Phidias, en sculptant son Athéna Promachos, se conformait ainsi plus ou moins à un type consacré, il concevait en même temps deux types nouveaux, celui de l'*Athéna Lemnia* et celui de

Fig. 7. — Statue d'Athéna, de style archaïque, du musée de Dresde.

l'*Athéna Parthénos*. L'*Athéna Lemnia* représentait la déesse dépouillée de ses armes, dans tout le charme d'une grâce virginale, avec la physionomie douce et bienveillante d'une divinité présidant aux joies calmes de la paix. L'*Athéna Parthénos* était d'un caractère mixte, pacifique par l'attitude et l'expression, guerrière par les attributs.

Cette dernière statue, tout en or et en ivoire, passait pour le chef-

Digitized by Google

d'œuvre de l'artiste. On peut s'en faire une idée par la description de Pausanias et aussi par la comparaison de deux statuettes trouvées à

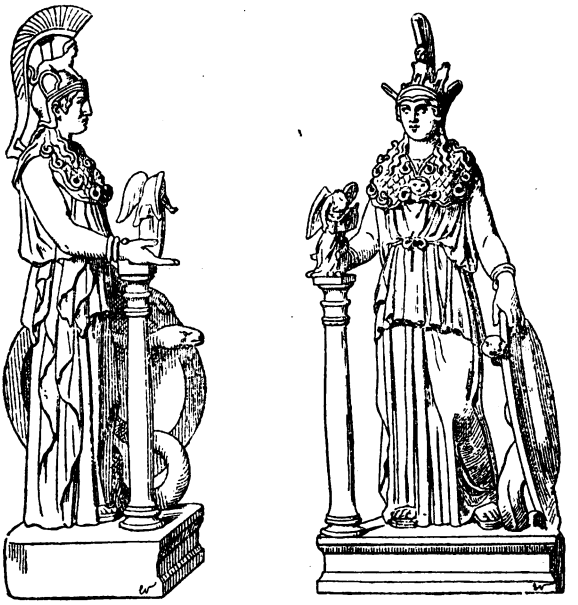

Fig. 8. — Statuette d'Athéna Parthenos, vue de face et de profil.

Athènes, lesquelles sont évidemment des imitations de l'image chryséléphantine (fig. 8). La déesse était debout, vêtue d'une simple tunique ouverte sur le côté et serrée à la ceinture Elle avait sur la poitrine l'égide garnie d'écailles et bordée de serpents avec le masque de Gorgone au milieu. La tête était coiffée d'un casque très orné où se voyait un sphinx entre deux griffons. La main gauche tenant la lance reposait sur le bouclier où était figuré le combat des Grecs et des Amazones et derrière lequel se dressait le serpent *Erichthonios*. Le bras droit tendu en avant soutenait une petite Victoire ailée, posée obliquement et semblant voler au-devant de la déesse. Sur les deux statuettes que nous avons citées, la main droite est supportée par une colonnette. Mais il est douteux que cet appendice ait existé dans l'original de Phidias. A partir de Phidias, le type d'Athéna se modifie peu. Il conserve certains attributs qui rappellent le caractère belliqueux de la déesse, entre autres le casque et l'égide, mais ce qui domine, c'est une expression de sérénité, de gravité pensive, de finesse, qui convient à une sagesse sûre d'elle-même. Cette expression est celle de la célèbre statue du Louvre connue sous le nom de la Pallas de Vellétri (fig. 2).

Jules MARTHA.

Digitized by Google

Bibl. *(Myth)*. Welcker, *Griechische Gœtterlehre*, I, p. 298 et suiv., II, p. 278 et suiv — Preller, *Griechische Mythologie*, I, p. 150 et suiv., 3e édit. — Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 72 et suiv. — O. Jahn, *De Antiquissimis Minervae simulacris atticis ;* Bonn, 1886. — E. Gerhard, *Ueber die Minerven Idole Athens*, Œuvres complètes, I, p. 229 et suiv. — Bernouilli, *Ueber die Minerven Statuen ;* Bale, 1867. — Mueller-Wieseler, *Denkmaeler der alten Kunst*, planches 19-22.

Bibl. *(Arch)*. O. Jahn, *De Antiquissimis Minervae simulacris atticis*. — Gerhard, *Uber die Minerven idole*. — Bernouilli, *Uber die Minerven statuen*. — Conze, *Die Athenastatue des Phidias im Parthenon*. — Collignon, *Phidias*. — Du même, *Mythologie figurée de la Grèce*.

## LA VERSIFICATION HOMÉRIQUE

(Suite.)

10. Pour conclure ce second chapitre, nous constaterons :

1° Que tout vers homérique a au moins un dactyle à l'un des cinq premiers pieds;

2° Que si le dernier pied (trochée ou spondée) est formé d'un disyllabe, le mot précédent ne peut pas consister en deux ou trois syllabes longues;

3° Qu'il y a, à ces deux règles, des exceptions apparentes, provenant de contractions que la langue a subies, entre l'époque où les chants homériques ont été composés, et celle où ils ont reçu la forme dans laquelle ils nous sont parvenus.

Ces conclusions sont confirmées par la comparaison des poésies d'Hésiode.

Celles-ci ne contiennent pas de vers entièrement spondaïques, même avec l'orthographe traditionnelle.

Les seules finales contraires au second principe posé plus haut sont : Λητοῦς υἱός (*le Bouclier d'Hercule*, 202); Λητοῦς υἱῷ (fragment n° 87 de l'édition Dübner, Paris, chez Didot, 1840, p. 56); καὶ ἐπ' ἠῶ κοῖτον (*les Travaux et les Jours*, 574)

Il y a évidemment lieu de corriger ces formes en Λητόος et ἠόα (voyez § 9).

Ceci montre que la langue des œuvres d'Hésiode a quelquefois été rajeunie, comme celle d'Homère ; et qu'en étudiant la versification de ces poètes, on ne doit pas laisser de côté les questions linguistiques qui s'y rattachent [1].

[1] Le vers des Κύπρια, qui finit par ἕσω δρυὸς ἄμφω κοίλης (*Cycli fragmenta*, p. 593, col. 1 de l'*Homère* de Didot, Paris 1815) doit sans doute se corriger ἔσω κοίλης δρυὸς ἄμφω. Ce chapitre était écrit avant que j'eusse connaissance du consciencieux et intéressant ouvrage intitulé : *Der Dialekt der homerischen Gedichte*, par J Van Leeuwen et Mendes da Costa, traduit du hollandais en allemand, par E. Mehler (Leipzig, 1886, 158 p.). Je me suis rencontré sur plusieurs points avec les auteurs (voir leur page 10). Je crois qu'ils s'avançent trop en posant

Digitized by Google

## III

### PIEDS D'APPARENCE IRRÉGULIÈRE

11. « Que les anciens, dit Athénée [1], eussent un goût particulier pour la musique, cela se voit par la seule poésie d'Homère, qui étant toute composée pour le chant, nous présente fréquemment, sans que cela fasse la moindre difficulté, des vers où il manque quelque *temps*, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin; tandis qu'au contraire nous voyons Xénophane, Solon, Théognis, Phocylide, Périandre de Corinthe (celui qui a écrit des vers élégiaques), enfin, tous les poètes qui n'ont point adapté de mélodie à leurs compositions, s'appliquer avec un soin extrême à rendre leurs vers irréprochables, tant pour le nombre que pour l'ordonnance, de manière surtout qu'il n'y en ait aucun qui manque de quelque temps ».

Cet intéressant passage d'Athénée a été signalé par Egger, dont j'ai reproduit la traduction ; le savant hellé iste a fondé là-dessus un système, d'après lequel les pieds irréguliers qu'on trouve dans les vers homériques auraient pour excuse et pour explication le chant qui en était inséparable, et l'imperfection de l'alphabet grec archaïque, où les voyelles longues n'étaient pas distinguées des brèves; et, mieux encore, l'absence de l'écriture à l'époque d'Homère. « L'imperfection du vieil alphabet grec, dit-il, s'accommodait... à des irrégularités de métrique rendues plus apparentes, et ainsi plus choquantes, par l'orthographe nouvelle ; ce qui les a fait, en général, éviter par les poètes de l'épopée secondaire, quoique serviles imitateurs, à tant d'autres égards, des modèles homériques. Mais si la pauvreté des signes de l'écriture nous aide à concevoir certaines licences de l'ancienne versification, combien l'absence de l'écriture expliquera mieux encore le fréquent retour et l'extrême variété de ces licences! Tous ces allongements arbitraires de syllabes, tous ces paragoges dans les mots conjugués ou déclinés, paragoges qui forment une des principales richesses de l'harmonie d'Homère, sont les procédés naturels, je dirais presque instinctifs, d'une poésie faite pour le chant, transmise par la mémoire... Si l'on accorde une place dans la critique au sentiment des vraisemblances et des analogies, on pourra toujours admettre comme une preuve de quelque force, en faveur de l'opinion de Wolf sur l'écriture, les inductions tirées de la métrique

comme principe que le vers spondaïque ne se termine *jamais* par un disyllabe : il eût fallu, du moins, discuter les finales ἀφαιρεῖται λὶς πέτρη, *Od*, XII, 64; εὐρυφυὲς κρῖ λευκόν, IV, 604; ἔκευθε δ'ἄρα κρῖ λευκόν, *Hymne à Démétra*, 452; καὶ ἵλαον σχεῖν θυμόν, *ibid.*, 204 (ἦν ἄλσος, *Od.*, XVII, 208, peut se lire ἓεν ἄλσος, cf. § 3).

[1] **Livre XIV, chap. 32.**

Digitized by Google

même de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Le passage d'Athénée montre d'ailleurs qu'elles ne sont pas absolument dépourvues de cette autorité des anciens, toujours plus rassurantes en de pareilles matières, que nos conjectures »[1].

Malgré le patronage des grands noms dont ce système se présente escorté, il me semble pécher par la base en ce qu'il sépare la question métrique de la question linguistique (voyez § 10), ou plutôt en ce qu'il méconnaît celle ci et la supprime absolument. Il suppose, en effet, que la langue parlée par les contemporains d'Homère était identique à celle qu'entendait Solon ou même Athénée. Et quand les faits sont en contradiction avec une supposition en elle-même si invraisemblable, il explique ces faits par d'autres hypothèses, où l'anachronisme est flagrant. Le vieil Homère est accusé d'avoir arbitrairement altéré la prononciation classique d'Athènes; c'est comme si l'on disait que les auteurs des chansons de gestes ont fait des fautes contre le dictionnaire de l'Académie!

L'autorité scientifique des anciens est sans doute une excellente garantie, dans les choses dont ils peuvent porter témoignage, pour les avoir vues ou entendues, ou apprises par tradition; mais, hors de là, ils n'ont pas sur nous d'avantage qui ne soit largement compensé par de nombreuses causes d'infériorité. Ceci est facile à prouver pour tout ce qui concerne la linguistique, c'est-à-dire la constatation théorique de faits qui se produisent continuellement dans le langage, mais dont la conscience ne se transmet pas toujours d'une génération à l'autre, quoique leurs résultats soient souvent très durables. Sur les origines des termes de leurs propres langues, les anciens étaient « peu scrupuleux » et bien souvent ils nous ont donné des étymologies qui ne « contiennent aucune vérité philologique ou historique »[2].

N'y a-t-il donc rien à tirer du passage d'Athénée, qui a provoqué toute cette discussion? Au contraire, il contient un renseignement fort précieux : c'est que, pour un érudit du IIIe siècle après J.-C., qui avait lu et étudié beaucoup de documents que nous n'avons plus, la métrique d'Homère paraissait pleine d'irrégularités, tandis que celle de Solon lui semblait irréprochable. Voilà le fait. Quelle en est la cause? C'est que la langue de Solon lui étant parfaitement connue, grâce à une tradition savante ininterrompue, l'écart entre cette langue et celle de son temps lui paraissait presque insensible, tandis que la langue d'Homère ne lui était parvenue, comme à nous, qu'indirectement, par une transcription rajeunie, qui n'était pas en rapport avec la versification primitive de ces vieux chants épiques. Ces fautes de métrique, une fois constatées, au

[1] E. Egger, *Observations sur la plus ancienne rédaction des poèmes homériques;* chez Pierron, *L'Iliade d'Homère*, t. II, p. 584-592.

[2] Ce sont les expressions d'un maître auquel nul ne refusera, avec une haute compétence en philologie, un sentiment juste et vif du mérite des anciens : A.-Ed. Chaignet, *Essais de métrique grecque. Le vers iambique*, Paris 1887, p. 85.

Digitized by Google

lieu de chercher si elles n'ont pas une cause étrangère et postérieure à Homère, il les attribua à la musique, au chant qui accompagnait originairement ces poésies.

La confusion de la composition mélodique et de la versification est une hérésie scientifique qui date de l'antiquité, mais que les anciens eux-mêmes ont réfutée [1].

Egger a adopté pourtant la théorie d'Athénée et fait valoir en sa faveur cette considération, que l'écriture imparfaite des temps voisins d'Homère atténuait pour les yeux les défauts de sa versification. Mais il faudrait savoir, avant tout, si le vieux poète a besoin qu'on plaide ainsi pour lui les circonstances atténuantes. Et puis le passage d'Athénée cité par Egger montre précisément que la différence d'aspect des versifications d'Homère et de Solon, tient à d'autres causes plus profondes que l'orthographe, les vers de Solon, qui paraissaient encore irréprochables à Athénée, ont été écrits d'abord dans le même alphabet que ceux d'Homère, où il voyait tant d'imperfections ; car la première édition d Homère a été faite dans le pays et vers l'époque de Solon La transcription des vers de ce dernier, dans un système graphique plus complet, ne leur a pas fait perdre leur régularité ; elle n aurait pas été plus nuisible à ceux d Homere, s'ils avaient été composés dans la langue de Solon.

Quant a l absence complete d'écriture, à l'époque homérique, elle ne peut pas être prouvée par les irrégularités de métriques de l *Iliade* et de l'*Odyssée*, attendu que ces irrégularités sont de pures illusions d'optique, produites par l'éloignement des temps, ou bien résultent, soit de leçons corrompues, soit d'interpolations récentes.

Les langues sont emportées, comme tout le reste, en un mouvement perpétuel dont nous nous apercevons guère, dans la pratique, pas plus que nous ne sentons la terre tourner. Chaque génération, prise dans son ensemble, croit naïvement avoir conservé intact l'héritage linguistique de ses pères, et le transmettre également intact à ses descendants. Comme dans la légende orientale si bien racontée par Rückert (*Der ewige Junge*), nous nous imaginons que là où il y a une mer, il y en a toujours eu, et que le lieu labouré par nos charrues n'a jamais été sillonné par des navires. Les Grecs modernes ont grand peine à admettre que leur prononciation n'est pas celle de leurs ancêtres du temps de Solon ; ceux-ci n'étaient pas plus sages, et croyaient qu Homere avait parlé comme eux Les helléniste ne se défendent pas toujours assez de ces sugges ions trop spécieuses. Plutôt que de constater chez les copistes d'Homere ce genre d'erreurs commun aux copistes de tous les temps. et qui consiste à rapprocher de la langue qu'ils parlent eux-mêmes celle des textes archaïques qu'ils transcrivent, on aime mieux supposer qu'Homère était moins habile ou plus négligent que Solon, en fait de versification, ou bien qu'il s'appuyait

[1] Voyez, par exemple, le livre déjà cité de M. Chaignet, p. 15 et 16.

Digitized by Google

sur des équivoques graphiques, lui qui s'adressait pourtant à des auditeurs et non à des lecteurs !

12. Les vers homériques manquant d'un temps au commencement du premier pied étaient dits *acéphales*, « sans tête » ; au commencement du dernier ou de l'avant-dernier, *miures*, « écourtés » ; à la fin d'un pied quelconque, *lagares*, « étranglés », ou *sphécoïdes*, « à la taille de guêpe ».

Ces dénominations pittoresques s'appliquent-elles à de pures chimères? Les monstruosités qu'elles désignent ne proviennent-elles pas de phénomènes linguistiques postérieurs à Homère? C est ce que nous allons examiner.

13. Athénée cite d'abord, comme exemple de vers acéphales ou ayant un iambe au premier pied, celui qui commence par Ἐπειδὴ νῆάς τε, *Iliade*, XXIII, 2. Le mot ἐπειδή est employé de la même façon. *Il.*, XXII, 379; *Od.*, IV, 13; VIII, 452; XXI, 25; XXIV, 482. A propos de ce dernier, Pierron fait cette remarque étonnante, « que la syllabe initiale de l'hexamètre homérique est à volonté [brève ou longue] ». Plus étonnante encore est cette assertion d'Aristonicus sur le vers *Il.*, XXII, 379 : « Homère fait rarement des vers faux ».

Le fait est que ἐπειδή « après que » ou plutôt, chez Homère, ἐπεὶ δή en deux mots (cf. ἐπεὶ ἄρ δή, *Od.*, I, 231), vient de *ἐπι-σFαι δή, *ἐπ'-Fαι δή, ἐπFεὶ δή, de la préposition ἐπί et de *σFαι, = osque *svai*, latin *sī*; cf. εἰ δή « puisque » *Il.*, I, 61. La première syllabe était donc primitivement longue, l'ε se trouvant suivi des deux consonnes π et F. La seconde de ces consonnes, la spirante F (*w* anglais dans *we*, *ou* français dans *oui*) pouvait, à une certaine époque, tantôt s'assimiler au π précédent, ce qui donne ἐππεὶ δή, tantôt disparaître de la prononciation, ce qui fait ἐπεὶ δή avec la première syllabe brève (*Il.*, I, 235; *Od.*, V, 76, etc.).

Le doublet ἐππεὶ δή et ἐπεὶ δή n'a rien que de très régulier. Comparez à la première de ces formes ἐννοσί-γαιος, « qui ébranle la terre », *Il.*, VII, 455, et à la seconde le synonyme ἐνοσί-χθων, *Il.*, VII, 445, tous deux de ἐνFοσι- pour *ἐν(ι)-Fοϑ-σι- (racine Fοϑ, sanscrit *vadh;* le digamma est prouvé d'ailleurs par l'aoriste ἔωσα. = *ἐFωϑσα)

On peut citer aussi le traitement analogue de la sifflante σ, qui reste intacte devant la consonne π dans ἐνί-σποις, *Od.*, IV, 317, mais qui, devant la voyelle ε, s'assimile au ν précédent (par l'intermédiaire du son *h*) dans ἔννεπε « raconte », *Od.*, I, 1 = *ἐνhεπε, de *ἐν(ι)-σεϙ-ε (vieux latin *insece*, allemand *sag ein*) ou disparaît entièrement : ἐνέποιμι, *Od.*, XVII, 561, ἐνέποντες, *Il.*, XI, 643, etc.

Ajoutons que spirante *y* (= *y* dans le français *yacht* et dans l'anglais *yes*) donne lieu aux mêmes observations que la spirante *w* (F). Ainsi μέσσος, *Il.*, XIX, 173, alterne avec μεσο; *Il.*, VII, 253; tous deux viennent de *μεϑyος = sanscrit *madhyas*, latin *medius*. Le rapport de μέσσος à μέσος est analogue à celui de ἐππεὶ δή à ἐπεί δή, et, dans les deux cas,

Digitized by Google

la forme la plus récente, par une seule consonne, a fini par prévaloir.

14. Homère est plus ancien que tous les autres monuments, épigraphiques et manuscrits, de la langue grecque Il est donc légitime de supposer, dans son langage, des formes plus vieilles que toutes les formes historiques Pour expliquer le faits dont il vient d'être question, c'est-à-dire la double quantité de syllabe ayant une voyelle bien suivie originairement d'une consonne et de *w*, *y*, *h* (venant de *s*), on peut penser que ces sons *w*, *y*, *h* existaient toujours dans la langue homérique, mais qu'ils pouvaient se rattacher dans la prononciation, tantôt à la voyelle suivante, tantôt à la consonne précédente; cette dernière prononciation était une première étape vers l'anéantissement de ces sons. Ainsi, ἐπFεὶ δή pouvait avoir la première syllabe longue, parce qu'il est formé de ἐπ'-Fεὶ δή ; mais il pouvait aussi l'avoir brève, parce que la prononciation ἐ-πFεὶ δή, d'où ἐ-πεὶ δή, avait déjà commencé. Ἐ-πFεὶ avec initiale brève n'est pas plus étranger qu'en latin ĕ-*qui*, sĕ-*qvor* ; et si ἐπεὶ δή est douteux chez Homère, ἐπεί ne l'est pas ; c'est seulement devant δή que l'initiale de ce mot reste quelquefois longue. Ἐπεί de ἐ-πFεί est à mettre en la même ligne que l'homérique ἕπομαι de *σε-qFομαι, cf. latin *se-cuntur* de sĕ-*qvuntur*, *se-cundus* de *sĕ-*qvondus*. On peut, de même, écrire toujours ἐνFοσι-, ἐνhεπ-, μέσσος.

15. Les vers 703 du chant XI et 404 du chant XV de l'*Iliade* commencent par παρειπών ; ils sont donc *acephales*, d'autant plus qu'on lit μή σε παρείπῳ, avec α bref, *Il.*, I, 555. Mais les deux premières syllabes de παρειπών forment le second pied des vers de l'*Iliade*, VI, 62 et VII, 21; le féminin παρειποῦσ(α) est employé à la même place, *Il.*, VI, 337. Doit-on faire de ces trois vers une catégorie à part, et dire que la première syllabe du second pied est *ad libitum*? Il vaut mieux faire l'histoire du mot en litige.

Παρειπών vient de παρ(ά) et de Fειπών, comme ἐπεὶ δή de ἐπ(ί) et de Fει δή. L'inscription de Gortyne contient de ce verbe simple les formes Fείπαι et Fείποντι (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 1886, p. 334). La forme ancienne de παρειπών était donc παρ Fειπών, et la double quantité de la première syllabe se trouve justifiée.

16. Les syllabes -ποδει- forment un pied dans les mots ὑποδείσας, *Od.*, IX, 377; XVI, 425; ὑποδείσασα, X, 296. Pierron, qui écrit de cette façon aux passages ci-dessus, met ὑποδδείσας, *Il.*, XXII, 282; ὑποδδείσαντες, XII, 413; XVIII, 199; XXIII, 417, 446; XXIV, 265, et ὑπέδδεισαν, I, 406, ce qui n'est guère logique. Les syllabes ὑπο-ὑπε- forment les deux brèves d'un dactyle à l'aoriste ὑπο δείσατε, *Od.* II, 66, et au parfait ὑποδείδια, *Od.*, XVII, 564, plus-que parfait, ὑπεδείδισαν, *Il.*, V, 521.

Ces divergences s'expliquent par le fait que cette racine était δF-, comme le prouve le nom propre ΛFεινία (génitif de Δεινίας), sur une inscription archaïque de Corinthe; il faut donc lire ὑποδFείσας, ὑπέδFεισαν,

Digitized by Google

ὑποδέδFια, ὑπεδέδFισαν; quant à ὑπο-δFείσατε, il n'a rien de plus étrange que τειχεσι-πλῆτα, etc., voyez § 4.

Le mot δεινός doit se lire δFεινός, *Il.*, III, 172 (φίλε ἑκυ | ρὲ, δFει | νὸς τε); de même X, 254, 272; XI, 10; XXI, 25; *Od.*, III, 322; V, 52. Dans tous ces passages, la première syllabe de δFεινός est à la thésis et se trouve précédée d'une voyelle brève.

Citons enfin les cas tels que ἐμέ | τε δεί | σῃ, *Il.*. XXIV, 116, lisez δFείσῃ; | ἔδει | σεν ou ἔδδειτεν, *Il.*, I, 3?, lisez ἔδFεισεν, etc. Il n'y avait pas là d'iambes à l'époque d'Homère, pas plus qu'il n'y avait un trochée dans χαλε πὴν ἐ | δείτατε ou ἐδδείτατε, *Il*, XIII, 624, lisez ἐδFείσατε, etc. Il arrive aussi quelquefois qu'avant cette racine une syllabe finale terminée par une voyelle reste brève, par exemple *Il.*, XIII, 163; comparez | Οὐδ' ὅ γε | πρὶν Δανα οἵσιν, *Il.*, I, 97, où γε reste bref, tandis que la finale de πολύ s'allonge dans ἀλλὰ πο | λὺ πρὶν | , *Il.*, XIII, 161.

E. ERNAULT.

(*A suivre.*)

---

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

## SENSATION ET MOUVEMENT

PAR M. FÉRÉ, MÉDECIN A BICÊTRE

L'étude des rapports qui lient les phénomènes physiques aux phénomènes psychologiques fait de sérieux progrès. Aux travaux bien connus de M Wundt, de M Ferrier et de M. Ribot est venu s'ajouter un livre qui contient une foule d'observations nouvelles et intéressantes L'auteur de ce livre (XXII — 164, lib. Félix Alcan) est M. Féré, jeune savant bien connu de la *Revue philosophique*. Nous allons essayer de donner une idée de cette récente publication.

On sait que, sous l'influence de certains états physiologiques, comme la colère, les efforts musculaires acquièrent une énergie inusitée Pour convertir cette connaissance familière en connaissance scientifique, il fallait le secours de l'expérience. Une première série d'observations a démontré la loi suivante : l'exercice momentané de l'intelligence provoque une énergie momentanée des mouvements musculaires, et cet accroissement de force dynamométrique est plus grand, si l'effet mental est plus soutenu. Rien n'est plus simple que les instruments employés par M. Féré : un dynamomètre simple et un dynamomètre enregistreur ou dynamographe suffisent. L'expérience se ramène à trois mouvements successifs : 1° mesure de la force dynamométrique du sujet, avant l'effort mental ; 2° nouvelle mesure de la force, pendant l'effort mental ; 3° comparaison de ces deux mesures.

Digitized by Google

L'augmentation de l'énergie musculaire ne se produit pas seulement sous l'influence d'un acte d'attention; elle peut avoir d'autres causes; ainsi, « la vue d'un mouvement détermine, chez certains sujets du moins, la nécessité de le produire, ce qui revient toujours à dire que l'idée du mouvement, c'est déjà le mouvement qui commence, et on peut constater la réalité du phénomène en mesurant l'augmentation de force musculaire (p. 83). Même résultat, même accroissement de la dynamogénie d'un membre, si le sujet exécute un mouvement de ce membre, ou même si le sujet subit dans le membre un mouvement produit par l'expérimentateur. Un cas plus intéressant est celui de la parole. On sait que par suite de la décussation ou de l'entre-croisement des nerfs, les filets nerveux du côté droit du corps vont aboutir au cerveau gauche. Or c'est dans le cerveau gauche que se trouve le siège de la parole. On pouvait donc prévoir qu'avec l'exercice de la parole, la dynamogénie s'accroîtra du côté droit. C'est ce qui arrive, et inversement si on pratique des mouvements du bras droit chez un aphasique, on rend au malade la parole, tant que durent les mouvements.

Une autre série d'expériences, faites sur les hypnotiques, a mis en lumière la propriété dynamogène des hallucinations, visuelles, sonores, etc. Si l'hallucination est unilatérale, l'accroissement de force musculaire ne se manifeste que du côté correspondant. Les faits les plus nombreux sont relatifs aux sensations. Les sensations ont une action analogue aux hallucinations Toute excitation forte produite sur la vue, sur l'ouïe ou sur tout autre sens détermine chez les sujets normaux une déviation notable de l'aiguille du dynamomètre. Ainsi, « un sujet placé devant un piano donne une pression dynamométrique croissante sous l'influence de l'excitation par des sons croissants, puis l'ascension s'arrête, et les excitations suivantes produisent des effets décroissants » (p. 35). De même, si on place le sujet à des distances différentes et graduées, la dynamogénie croît au fur et à mesure des rapprochements et, par suite, de l'intensité des sons.

Pour la vue, les effets, très nets quand on emploie des lunettes qui ont des couleurs vives, deviennent à peine sensibles si on essaie des couleurs faibles sur des personnes saines; aussi vaut-il mieux prendre des sujets nerveux, des hystériques M. Féré est arrivé à une belle loi, qu'on peut formuler ainsi : les couleurs ont une action excitante, qui varie comme le nombre de leurs vibrations ; ou si l'on veut, les couleurs, considérées par rapport à leur pouvoir dynamogène, se rangent dans le même ordre que les couleurs spectrales; c'est la sensation du rouge qui provoque la pression *maximum*, c'est la sensation du violet qui provoque la pression *minimum*. Les saveurs fondamentales ont été étudiées par le même procédé, et l'on a vu « que l'on peut les classer suivant une gamme dynamique analogue à la gamme des couleurs. C'est ainsi que le sucre a une action dynamogène très faible · le sel a une action beaucoup plus manifeste, et les substances amères sont plus actives ». L'étude des sensations olfactives est moins avancée; « cependant on a pu établir une sorte d'échelle dynamogène dans laquelle le musc paraît occuper la place la plus élevée » (p 47—50). En résumé les hallucinations et les sensations s'accompagnent d'un développement d'énergie potentielle, constatée et mesurée par le dynamomètre On peut aussi mettre cette énergie en évidence à l'aide du plethismographe du physiologiste italien M. Mosso. Cet appareil très simple manifeste les changements de volume des diverses parties du corps. M. Féré s'en est heureusement servi, et de nombreux tracés montrent que les variations

Digitized by Google

du volume du bras correspondent aux variations de la pression produite par ce même bras.

Les recherches ont été poussées plus loin. Actes d'attention, mouvements produits ou subis, hallucinations, sensations, ce sont là des faits conscients; on s'est demandé si les faits inconscients déterminent, comme les faits conscients, une action dynamogène. Or l'expérience a montré qu'une excitation n'a pas besoin d'être perçue pour avoir une influence mécanique. Ainsi, pour un œil achromatopsique ou incapable de distinguer les couleurs, les effets dynamiques des rayons colorés sont parallèles aux effets déterminés par les mêmes excitations sur un œil sain et normal. L'exemple suivant est, dans l'espèce, le plus intéressant de tous ceux que cite M. Féré. On sait que l'aimant et quelques autres esthesiogènes augmentent ou déplacent la sensibilité et la motricité de certains nevropathes. Une hystérique est hémi-anesthésique et hémiparétique gauche, c'est-à-dire elle n'a pas de sensations et ne produit que des mouvements faibles du côté gauche du corps; si on lui met un aimant sur le bras gauche, on remarque, au bout d'un certain temps, que la force de ce bras affaibli ou parétique se développe, et même atteint ou dépasse la dynamogénie du bras valide. L'aimant agit donc comme un excitant sensoriel, et pourtant l'action de l'aimant n'est pas révélée par une sensation spéciale.

De plus, toute excitation purement physiologique, produit non seulement de la dynamogénie, mais encore d'autres effets importants: elle influe sur l'activité circulatoire et, par suite, sur l'activité nutritive, elle provoque des mouvements involontaires, elle exagère des réflexes, etc.; en un mot si une foule de résultats nous échappent, il est pourtant permis de dire, d'après ce que nous savons, qu'à chaque impression, forte ou faible, tout l'organisme est mis en mouvement et vibre en quelque sorte. De même les effets de toute excitation perçue, de tout phénomène conscient s'étendent fort loin et fort avant dans l'organisme. Le savant Gratiolet avait dit il y a trente ans : « Quand un plaisir s'éveille, à propos d'une sensation quelconque, l'organisme entier chante sur divers tons un hymne de satisfaction et de joie ». Ce qui est vrai des plaisirs et des douleurs, est vrai aussi des hallucinations, et en général, de tous les phénomènes intellectuels. « Soit, par exemple une hystérique avec hemi-anesthésie et hemi-parésie prédominantes à gauche : elle ne voit que le rouge de ce côté, et il ne lui manque plus que le violet à droite. On l'expose à la lumière rouge pendant quelques minutes : elle voit alors le violet de l'œil droit, et sa sensibilité pour le rouge augmente à gauche; en même temps, l'activité visuelle, le champ visuel et la sensibilité tégumentaire de l'œil s'accroissent; si l'excitation est prolongée, la sensibilité des autres sens augmente de même... » (p. 120) Il semble que toute sensation, que toute représentation mentale « fait vibrer à l'unisson le système nerveux tout entier, et quand des rayons rouges impressionnent notre œil, en réalité, tout notre corps voit rouge; de même, quand nous prononçons un mot, tous nos muscles ont une tension appropriée » (p. 146).

On voit, par ce trop court compte rendu, que M. Féré est un physiologiste de valeur; il sait observer et expérimenter; il est habile à saisir les phénomenes les plus déliés, les plus fugitifs; il suffit, pour s'en convaincre, de lire son très interessant chapitre *A propos d'un lapsus calami* ou cet autre qui a pour titre : *La suggestion mentale*. Son livre est plein de faits instructifs et nouveaux. On regrette pourtant qu'il soit composé sans beaucoup d'ordre : c'est moins un livre qu'un recueil d'expériences

Digitized by Google

et d'observations psycho-physiques, et même de considérations sociales, politiques, économiques et morales. On dirait que l'auteur a envoyé un carnet de notes à l'imprimeur. De plus M. Féré mêle au récit de ses expériences des aperçus philosophiques, et tranche, en se jouant, les plus grosses questions. C'est ainsi qu'à la fin du chaqitre IX, il écrit : « On peut donc fournir la démonstration expérimentale de la nécessité de tous nos actes, et par conséquent de cette proposition que la volonté n'est autre chose qu'une réaction individuelle » (p. 60). M. Féré considère la question de la liberté comme un cas particulier de ce principe, que la réaction est égale à l'excitation Il ne recule devant aucune témérité : « les fonctions psycho-physiologiques, comme les forces physiques, se réduisent à un travail mécanique » (p. 33), et plus loin : « qu'il s'agisse du reflexe le plus simple ou de l'opération psychique la plus compliquée, tout se résume en dernière analyse dans une transformation de force que l'on peut souvent mettre en évidence par l étude des résidus moteurs qui survivent au travail cérébral » (p 52). Nous ferons seulement la remarque suivante : les savants parlent beaucoup de la transformation des forces ; mais la reduction de la pensée, ou même de la simple sensation ou mouvement, est-elle faite? Et est-elle possible?

Henri LAURET.

*
* *

La librairie Plon met en vente un document historique des plus intéressants : c'est la *Correspondance inedite du comte d' Avaux*, publiée par A. Boppe. On sait que le comte d'Avaux (Claude de Mesmes), par ses négociations à Venise et dans les cours du Nord, et grâce à la part qu'il prit au congrès de Westphalie, a joué un rôle prépondérant dans la diplomatie française au dix-septième siècle. Les lettres dont M. Boppe nous donne le texte original sont fort peu connues, et éclaireront d'un jour nouveau une des phases les plus considérables de notre histoire.

*
* *

M. Gustave Allais, maître de conférence à la Faculté des Lettres de Clermont, a fait tirer à part une *Notice bibliographique* sur les *Essais* de Montaigne qui a paru naguère dans la *Revue de l'Enseignement secondaire*. Cette note complète une brochure du même auteur : *Montaigne et ses Lectures*. Nous les recommandons l'une et l'autre à l'attention des étudiants qui, soit pour la licence, soit pour l'agrégation des lettres, ont à préparer dans Montaigne le chapitre *des Livres* (*Essais*, II, 10). L'auteur fait une ingénieuse application de l'étude des Variantes au texte de ce chapitre et fournit ainsi au Commentaire de précieuses ressources.

*
* *

Nous recevons de M. Lemerre deux élégants petits livres qu'apprécieront les amateurs. *Les Bonnes gens de Bretagne* sont un recueil de poésies, dues à la plume de M. Eugène de Nouël, déja connu des lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes ;* les *Contes indiscrets* de M. Adolphe Chenevière, contiennent de gracieuses révélations capables de répondre à tous les goûts de la curiosité. Le premier de ces ouvrages se recommande par la profondeur et le charme mélancolique d'une poésie vraie, digne du peuple original, à la nature grandiose, qu'elle chante. Le second, sous des dehors légers, cache une sensibilité qui n'exclut pas l'esprit.

Digitized by Google

# LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté [1]

## IV. — L'ORTHOGRAPHE.

(Suite)

Ainsi qu'il a été dit plus haut, ces incertitudes orthographiques peuvent rentrer dans un petit nombre de cas généraux. L'un de ces cas est l'assimilation ou la non assimilation des prépositions : *inpero* représente l'étymologie, *impero* la prononciation du mot.

Dès l'époque la plus reculée dont il soit fait mention, plusieurs siècles avant Cicéron ou Lucrèce, un compromis survint entre ces intérêts opposés : les mots d'un usage fréquent commencèrent à changer la consonne, les mots moins fréquemment employés cessèrent de la conserver. Dans le 1er vol. du CORPUS INSCRIPT. LAT., dont les plus récentes remontent aux temps de Lucrèce, alors que la plupart sont beaucoup plus anciennes, on trouve *imperator* 26 fois toujours avec *m;* c'est une preuve que, pour un mot qui devait se trouver à chaque instant dans la conversation, l'étymologie avait à une époque reculée, et ainsi qu'il était naturel, cédé le pas à la prononciation ; d'un autre côté, on trouve *imperium* 3 fois, *inperium* 6 fois, ce mot étant sans doute moins usuel. Dans Lucrèce, *imperium*, *impero* ou *imperito* se trouve 6 fois et les Mss. le donnent toujours avec *m;* c'est ainsi, je n'en doute pas, que Lucrèce l'épelait. Dans l'âge d'argent, on écrivait ces mots usuels avec *n* plus souvent assurément qu'au temps de Cicéron Virgile, de son côté, emploie *imperium* 40 fois ; les importants Mss. de Ribbeck le donnent chaque fois avec *m*, excepté M, qui donne deux fois *inp.*, quoique l'un de ces deux cas soit au moins douteux : car AEN., VIII, 381, Fogginius imprime *imperiis*. Cependant, en dépit de tous ces témoignages, Wagner nous donne *inperium*, assurément sans avoir aucun motif de se décider en faveur d'une orthographe plutôt que de l'autre ; car, avec Wagner, le terrain sur lequel nous devons faire reposer notre système manque sous les pieds. Prenons un autre cas fort commun : on trouve 9 fois *commuto* dans le CORPUS INSCRIPT., et toujours avec *m* ; il se trouve 12 fois dans Lucrèce et toujours avec *m*. Certains mots sont plus incertains : nous trouvons dans les Mss. *impius* et *inpius*, *immortalis* et *inmortalis*, *conligere* et *colligere*, *compleo* et *conpleo ;* et de même pour les prépo-

[1] Une omission typographique a entièrement altéré le sens d'une phrase dans le fragment de Munro, publié par le dernier *Bulletin* (p. 237, ligne 36). Au lieu de : « Nous ne pouvons pas écrire *Umerus, umor*... », il faut lire : « Nous ne pouvons pas omettre d'écrire... »

Digitized by Google

sitions *ab*, *ob*, *sub*, *ad;* tout tendant à prouver que, pour la plupart des mots, l'usage était incertain. Nous avons encore *exsto* et *exto*, *exsolvo*, *exulto*, *expiro*, *expecto*, etc., avec omission générale de *s*. C'est ce que ne contredit pas Quintilien, I, 7, 4; d'après lui, certaines gens, par affectation d'érudition, écrivaient *exspecto* pour distinguer *ex* et *specto* de *ex* et *pecto*. C'est ce que confirment aussi tous les autres bons témoignages : les Mss. de Virgile s'accordent sur ce point avec ceux de Lucrèce; cependant, Wagner, dans ces cas-là, écrit toujours *exs;* on doit évidemment garder *ex* où les Mss. le gardent, *exs* où ils donnent *exs;* de même pour *supter* ou *subter*, *suptilis* ou *subtilis*, *ab* ou *ap*, *ob* ou *op*, *sub* ou *sup*, *succ* ou *susc*, etc.; *appareo* se trouve 10 fois dans Lucr.; les Mss. le donnent toujours ainsi; il en est de même de *apparo*, *appello* (l'un et l'autre 1 et 3 conj.); mais on a *adpetitur* et toujours *adpono*, *adporto* ou *atporto* dans lesquels la force de la préposition continuait à se faire sentir à part; en parfaite conformité avec les Mss. sur ce point, le 1er vol. du CORP. INSCRIP. donne 20 fois *appareo* et aussi *apparitor*, preuve que l'assimilation de la prép. s'était faite dans ce mot technique usuel, dès les temps les plus reculés. C'est ainsi que dans les 21 cas de *appareo* de Virgile, tous les Mss. de Ribbeck donnent toujours *app*, excepté M une seule fois, AEN., XI, 605, erreur due à l'usage de cette époque. Voyez la remarque « *suggestive* » de Servius, AEN., I, 616, « APPLICAT : *Secundum praesentem usum per d prima syllaba scribitur; secundum antiquam orthographiam per p;* malgré tout, Wagner fait toujours écrire Virgile : *Adpareo*, etc On trouve *haud* et *haut* et parfois *aliut*, *aliquit*, *quicquit*, etc. Le son et l'étymologie se livrent ainsi une bataille indécise dans les Mss. de Lucrèce comme dans les inscriptions et ailleurs; on trouve quelquefois *adque*, mais rarement, le son ayant ici, comme on pouvait s'y attendre, gagné la bataille. Wagner ne peut avoir raison de toujours imposer *adque* à Virgile. Lucrèce semble n'avoir reconnu que *s-d :* il a une fois *elabsa*, une fois *praescripta* : voir *Notes* au VI, 92. Dans ces formes, le son dut de bonne heure prendre le dessus; *b*, *d*, *g*, ont cédé la place à *p*, *t*, *c*, devant *s* et *t*. *Lapsus* vient de *labsus*, d'après le même principe que *rex* (recs), *rexi* (recsi) [écrit parfois *recxi*], *rectum* viennent de *rego;* à en juger d'après les meilleurs Mss., *labsus* et les formes semblables furent de nouveau plus communément employés à l'âge d'argent.

Mommsen a publié récemment une admirable édition et exposition des *Res Gestæ* d'Auguste, d'après le monument d'Ancyre. Auguste était quelque peu puriste en fait d'orthographe; il mit à l'amende un officier pour avoir employé dans une dépêche le mot vulgaire *isse* (pas *ixe*) au lieu de *ipse*. Son système justifie ce que l'on vient de dire; toujours il écrit *imperium* et *imperator;* il a *immortalis*, mais *inmissus;* il écrit *impensa*, pendant que l'entête de l'ouvrage écrit, non par lui, mais peut-être par Tibère, a *inpensa;* il a généralement *conlega* et *conlegium*,

Digitized by Google

mais une fois *collegium* et *collaticius; exilium* mais *exstinguere;* en revanche, il écrit *sexsiens* aussi bien que *sexiens*, ce qui prouve que x et xs étaient identiques ; il donne *appellaverunt* mais *adque*, la seule fois qu'il emploie le mot.

Une autre question, qui comprend une foule de détails, est l'emploi de *is* ou *es* à l'acc. plur. des partic. adject. subst dont le gén. plur est en *ium*, aussi bien que les quelques autres classes, *doloris* ou *dolores*, *maioris* ou *maiores :* là aussi, Wagner, avec son système eclectique, s'embarrasse dans d inextricables difficultés, alors qu'il avait dans ses Mss. d'admirables guides, s'il avait voulu les suivre. Les Mss. de Lucrèce ne sont pas moins admirables et probablement reproduisent d'une façon très approchée l'orthographe même du poète : cinq fois sur six ils donnent *is; es* est un peu plus commun dans les mots substantifs très usuels comme *ignes*, *vires*, *aures*. Les inscriptions sont tout à fait d'accord avec nos Mss. ; la seule relique du latin déterrée jusqu'ici à Herculanum contient ce vers : *Utraque salt. mais iterum revocaverat o bes*. Pertz a récemment imprimé dans les *Transactions* de Berlin les quelques pages restantes d'un Mss. de Virgile qu'il fait remonter au siècle d'Auguste et qui, en réalité, peut être du IIe ou du IIIe siècle

Nous y trouvons l'acc. plur des adject. et des partic. terminés 18 fois en *is*, 3 fois en *es : pares*, *felices*, *amantes;* comme subst., nous avons *sonoris*, mais 4 fois *vires* et *artes*, *messes*, *crates*, *classes*, *aves*, qui confirment les témoignages de notre A et B. Varron, *De ling lat.*, VIII, 66, écrit : *Item quod in patrico casu hoc genus dispariliter dicatur* CIVITATUM PARENTUM et CIVITATIUM PARENTIUM : *in accusandi hos* MONTES, FONTES *et hos* MONTIS FONTIS; et dans Lucr., II, 587, nous trouvons *potestates*, V, 12, 39, *potestatis;* ib., 67, Varron dit : *Quid potest esse similius quam gens, mens, dens? quorum horum casus patricus et accusativus in multitudine sint disparilis; nam a primo fit* GENTIUM *et* GENTIS, *utrobique ut sit i ; ab secundo* MENTIUM *et* MENTES *ut in priore solo sit i ; ab tertio* DENTUM *et* DENTES, *ut in neutro sit i* Eh bien! nos Mss. ont : l'acc. *gentis* 16 fois, jamais *gentes; dentes* 4 fois, jamais *dentis; mentes* 5 fois et une fois seulement, II, 620, *mentis*. Quant au nomin. plur. de ces mots Varron, *loc. cit.*, 66, dit : *Sine reprehensione vulgo alii dicunt in singulari hae* OVI *et* AVI, *alii hac* OVE *et* AVE, *in multitudinis hae* PUPPIS, RESTIS, *et hae* PUPPES RESTES ; le fragment de Virgile cité plus haut a le nomin. plur. *putris* et *messis*, bien que nous ayons vu qu'il donne *messes* à l'acc. ; c'est donc d'accord avec ces hautes autorités que les Mss. de Lucr. conservent assez souvent ce nomin. en *is*, qu'il serait monstrueux de faire disparaître : voilà pourquoi je l'ai toujours gardé.

En conformité absolue avec Lucr., Auguste a les acc. *agentis* et *labentes*, *finis* et *fines*, *consules* et une fois *consulis*, une fois aussi le nomin. *pluris*. D'un autre côté, il emploie toujours l'acc. *gentes*, s'écar-

Digitized by Google

tant pour ce mot de la règle de Lucr. et de Varron. Nous voyons, d'après le *Corpus Inscript.*, que *eis-is es* étaient tous usités; il est probable que Lucr. employait à l'occasion la terminaison *eis*, son intermédiaire de *es* et *is*; mais, s'il en était ainsi, ses Mss. n'en ont gardé que peu ou pas de traces, et ce serait de la perversité que de suivre Avancius, Wakefield et autres pour fourrer dans les vers de Lucr. des *eis* sans rime ni raison : V, 12, 80, B. a *mortaleis*, peut-être d'après Lucr ; Auguste, plus d'une fois, a cet *eis* à l'abl. plur , *quadrigeis*, *emeriteis*; l'inscription en son honneur que l'on voit encore sur l'arc de Rimini, élevé en 727, date moyenne par conséquent entre ses *Res Gestæ* et Lucr., donne *ceteberrimeis*, *vieis*, *redditeis*. A et B renferment cependant plus d'une preuve implicite ou autre de cette terminaison *ei*, v. *Notes*, III, 97, *oculei*; dans ces cas, je me suis naturellement abstenu de changer quoique ce fût.

Sur une autre question qui comprend une multitude de cas particuliers, j'ai suivi Lachmann et nos Mss. qui, là aussi, sont en somme d excellents guides : je veux parler de la voyelle ou consonne *u* suivie d'un autre *u*. Les vieux latins semblent avoir été incapables de prononcer *uu*; aussi l'ancien *o* long gardait sa place après *u*; ou bien pour *qu* on employait *c* ou *q* : *quom*, *qum*, ou *cum*, jamais *quum*; *linquont*, *linqunt* ou *lincunt*; *sequontur*, *sequntur*, *secuntur*; *eq os* (nom , *eqs* ou *ecus*; *volgus*, *divos*, *divom*, *aevom*, etc. Ils semblent avoir toléré *uu* plutôt comme terminaison, quand ils sont voyelles l'un et l'autre : *suus*, *tuus*, etc.

Les Mss. de Lucr. ont bien conservé en une foule de cas *divom*, *volnus*, *volgo*, *vivont*, etc. ; *equos* (nom) et *ecus*, *ecum*, *aecum*; *relinquont*, *relinqunt*, ou *relincunt* plus souvent que *relinquunt*, ainsi *sequontur*, *secuntur*, *secutus*, *locutur*, *locutus*; mais avec Lachmann je garde les *uu*, quand les Mss. le donnent, et cela pour ne pas me perdre sur une mer de conjectures incertaines comme Wagner et quelques autres, qui, non seulement abandonnent les Mss., mais dans bien des cas introduisent une orthographe plus ancienne que celle de l'auteur lui-même; ainsi Auguste a *rivus*, *rivum*, *annuum* (pas une seule fois *uo* ou *vo*); pourquoi alors Virgile, ou du moins Varius et Tucca, ne les ont-ils pas aussi? Les Mss. de Lucrèce s obstinent aussi à conserver les bonnes vieilles formes *reicit*, *eicit* ou *eiĕcit*, etc. ; jamais ils ne donnent *reiicit*, *eicit* et autres : *Grai*, *Grais*, et non *Graii*, *Graiis* Mais on trouvera de plus amples détails dans différents endroits de mes notes. D'un autre côté, dans les cas nombreux où le son tenait le milieu entre u et i, où, par conséquent, l'orthog. était incertaine, comme dans la penult des superlatifs et de certains autres adjectifs et mots tels que *lubet* ou *libet*, *dissipat* ou *dissupat*, *quadrupes* ou *quadripes* et beaucoup d'autres, je m'en suis naturellement rapporté à nos Mss. qui ont par exemple une seule fois *u* au superlatif et une fois *manufesta*; deux fois ils donnent

Digitized by Google

*arbita* et non *arbuta*. Auguste qui, dans son enfance, l'avait probablement appris du dictateur, de cet homme doué de tous les talents, pour l'intelligence duquel il n'y eut rien de trop grand, rien de trop petit et qui, selon Aulu-Gelle, introduisit *i* pour *u* dans les superlatifs. Auguste écrit invariablement : *frequentissimus, septimus, vicensimus*, aussi bien que *finitimus, manibiæ :* comp. ce que Suétone dit de l'emploi de *ximus* pour *sumus* par Auguste qui, probablement, voulait être conséquent avec lui-même. Il eût été infiniment reconnaissant à Tucca et à Varius de lui apporter l'*Eneide* enrichie, en dépit des Mss, des *maxumus, optumus*, etc., de Wagner. (On trouve les deux formes dans la même phrase, *lex colon. Genetivæ c. 66* (*Ephem. Epigraph., vol. III, p. 93 :*) *optima lege optumo iure*). J'ai pareillement suivi A. B. dans l'emploi de *e* ou *o* dans *vertere* ou *vortere* et autres; *e* est naturellement le plus commun; cependant, on trouve : *vorti, vorsum, divorsi, vortitur, convortere, vortex;* de même : *reddunda, gigundis, dicundum, cernundi, faciundum, agundis*, etc., ou plus souvent : *agendum, quaerendum*, etc. Ai-je donc la prétention, dans tous ces cas douteux, de reproduire l'orthog de Lucr ou de son 1er éditeur. Certainement non; on ne saurait toujours pas douter que Lucrèce et ses contemporains, la plupart du temps, n'en prenaient à leur aise ; aussi, n'ai-je rien laissé passer qu'on ne pût trouver dans un ou deux Mss. d'avant la mort de Virgile. En s'attachant obstinément à suivre les Mss., alors qu'ils ne sont pas évidemment en faute, on s'assure un lieu de halte sûr, en attendant qu'on puisse aller plus loin, si on trouve des guides meilleurs? Quoi qu'il en soit, je ne puis me décider à accepter le système éclectique et arbitraire d'un Wagner et bien moins encore les hideux barbarismes d'un Wakefield; je ne puis pas non plus, après m'être nourri du pur froment d'un Lachmann et d'un Ritschl, digérer les épluchures et les « glands conventionnels » des Italiens du XVe siècle. On verra aussi que mon orthog. differe moins de ce dernier système que celle de Wagner dans son édition type de 1841 ou même que ce texte modifié plus tard par le professeur Connington dans son édition commune de Virgile.

(*A suivre.*)

---

## Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

Introduction traduite de l'allemand par MM. Brocas et Marmion, étudiants de la Faculté.

### § I. — OBJET ET MÉTHODE DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

1. La philosophie est un examen raisonné des choses. Elle se distingue des sciences particulières en ce qu'elle n'a pas pour objet et pour but la recherche et l'exposé d'une donnée empirique, comme, par exemple,

Digitized by Google

les sciences naturelles et historiques, mais qu'au contraire elle va au-delà de l'expérience pour rechercher les derniers principes de l'être réel et du phénomène. Chaque autre science a des hypothèses, qu'elle admet sans les prouver : c est ainsi que la physique suppose implicitement les notions de cause et d'effet, d être et de phènomène, d'espace et de temps ; pour le droit civil et criminel, l'idée de propriété est une notion donnée [1]. C'est seulement la philosophie qui dirige ses recherches sur ces notions et ces hypothèses, et c'est là sa tâche propre [2]. Aucune limite bien fixe, il est vrai, ne peut se tracer entre la philosophie et les sciences particulieres ; de plus chaque époque a envisagé différemment l'étendue du domaine de la philosophie, de sorte que les limites de cette science, qui sont l'objet de son histoire, n'ont pu être fixées selon une règle uniforme pour tous les temps [3]. On peut cependant établir cette loi générale : l histoire de la philosophie a pour objet les recherches scientifiques qui ont été faites aux diverses époques au sujet des premiers principes et des causes originelles, ainsi qu'au sujet de l'existence et des relations du monde spirituel et du monde naturel.

2. La philosophie a une histoire, c'est-à-dire une évolution. Elle n'existe pas en tant que système de science tout fait, mais seulement sous la forme d'une chaîne ininterrompue de différents systèmes successifs. Cela vient de ce que la philosophie est soumise à la même loi d'évolution que la vie intellectuelle de l'humanité et de ce qu'elle a un rapport très étroit avec cette vie intellectuelle et cette évolution de l'humanité. La vie intellectuelle de l'humanité ne s'est pas faite d'un seul coup et n'est jamais restée nulle part stationnaire ; nous la voyons au contraire dans le cours de l'histoire soumise à un perpétuel changement, tantôt plus lent, tantôt plus rapide. Si nous comparons entre elles les diverses époques historiques, nous y voyons régner des théories différentes sur l'essence des choses et sur les phénomènes naturels et nous ne pouvons méconnaître qu'en somme ces différents degrés de l'évolution nous montrent un progrès continuel de l'esprit humain dans la connaissance sans cesse enrichie et approfondie de lui-même et du monde : la philosophie y a et y prend le plus vif intérêt. Comme la philosophie est un examen raisonné des choses, ou une recherche des derniers principes des choses, elle a dans le cours des temps de plus en plus complètement approfondi et amené à la lumière de la conscience les problèmes qui se rapportent à cette recherche et elle a toujours fait de nouvelles

[1] Le jurisconsulte, par exemple, suppose tout d'abord qu'il y a un droit de propriété ; comme *civiliste*, il recherche les rapports du mien et du tien et établit des lois pour les controverses au sujet « la propriété » ; comme criminaliste, il fixe des punitions pour les violations de la propriété. Mais il est du ressort du philosophe et non du jurisconsulte de rechercher s'il est raisonnable qu'il y ait un droit de propriété, ou si ce droit, comme le prétendent les communistes, est un vol ou non ; le jurisconsulte suppose que ce droit existe, c'est pour lui un fait. Le physicien applique la catégorie de cause et d'effet, mais il ne le contrôle pas ; il ne s'occupe pas de rechercher s'il faut admettre une série infinie de causes et d'effets ou un πρῶτον κινοῦν. Ainsi les notions d'espace et de temps sont des hypothèses pour le physicien, des problèmes à résoudre pour le philosophe.

[2] Aristote définit ainsi la philosophie. La science selon lui se distingue de l'expérience par le λόγον ἔχειν, c'est-à-dire qu'elle voit la cause, le pourquoi τὸ διότι καὶ τὴν αἰτιαν γνωρίζει, tandis que l'expérience ne connaît que le fait ὅτι (Aristote, *Métaph*, I. 1, 15) La philosophie par conséquent étudie περὶ τὰ πρῶτα καὶ τὰς ἀρχάς (I, 1, 15) ; ou plus exactement elle est la science des plus hautes ou des dernières causes, des grands principes, ἡ τῶν πρώτων καὶ αἰτίων θεωρικὴ (I, 2, 14).

[3] On a regardé dans l'antiquité, comme étant du domaine de la philosophie, ce qui forme aujourd'hui une science particulière, comme la zoologie, etc., d'Aristote, et, plus tard, la mécanique d'Aristote.

Digitized by Google

tentatives pour les résoudre. Elle a toujours considéré attentivement les questions principales et fondamentales de la connaissance qui se présentèrent aux penseurs de certaines époques et elle a cherché à y répondre conformément au degré de culture de l'humanité, correspondant à chaque période; en un mot, elle a sans cesse progressé de plus en plus, donnant la main au développement commun de l'humanité. On ne doit pas cependant exagérer, comme l'a fait Hégel, cette idée d'un développement organique Il affirme, en effet, que l'histoire de la philosophie est soumise à une nécessité logique, qu'elle offre un processus rigoureusement régulier et que la succession chronologique des systèmes philosophiques correspond à une succession logique des idées pures [1]. Mais on ne peut approuver cette théorie ni la mettre sans arbitraire et sans violence en harmonie avec les faits historiques en question L'histoire de l'humanité et de ses idées nous montre sans doute un progrès; seulement, loin d'être continu, ce progrès n'est visible que dans l'ensemble Dans les détails nous voyons l'histoire de la philosophie tantôt suivre une marche sinueuse, tantôt reculer, tantôt faire des sauts brusques. C'est ainsi que la philosophie grecque montre, il est vrai, une grande régularité dans son évolution, mais non un progrès égal et continu. Elle a parcouru ses différents âges, elle a germé, fleuri et vieilli de concert avec les autres manifestations de la vie grecque. La philosophie antesocratique montre en quelque sorte la jeunesse de l'esprit grec, la philosophie de Platon et d'Aristote en montre l âge mur et la philosophie néo-platonicienne, la vieillesse Dans ces circonstances, le premier travail pour l'historien de la philosophie doit être d'établir les faits historiques, ce qui ne peut se faire que par le moyen d'une recherche historique et critique. C'est seulement quand les matériaux historiques ont été rassemblés et établis le plus complètement possible par la critique qu'on peut, en second lieu, aborder la question de savoir jusqu'à quel point et dans quel sens chaque système représente un progrès dans la conception de l'idée philosophique.

(*A suivre.*)

[1] *Hist. de la Philosophie*, I, 43 : « J'affirme que la succession des systèmes philosophiques dans l'histoire est la même que la succession dans la dérivation logique des déterminations de l'idée (être, devenir, exister, être en soi, quantité, degré, mesure réalité et apparence ; substance, causalité, action réciproque, but). J'affirme que si l'on dépouille les principes fondamentaux des systèmes que nous montre l'histoire de la philosophie de ce qui concerne leur forme extérieure, on a les différents degrés de la fixation de l'idée elle-même dans sa notion logique. Inversement, en prenant le progrès logique en soi, l'on a la suite des phénomènes historiques dans ses traits principaux. Mais il est tout à fait impossible de ramener chaque système philosophique à un grand principe logique. - Zeller, *Jahr* der Gegenw., 1843. Oct. n° 53 : Par ce point de vue Hégel méconnaît le caractère propre de l'histoire et confond le point de vue historique avec le point de vue logique. La logique n'a pour objet que le royaume des idées abstraites, sans tenir compte encore de leur réalisation dans la nature et dans l'esprit; cette spéculation au contraire, qui est l'objet de l'histoire de la philosophie, est dirigée sur tout le domaine de l'être. Le système philosophique commence avec la notion la plus abstraite; l'histoire de la philosophie commence avec la notion la plus concrète, la considération de l'existence sensible. Hégel ne maintient même pas sa loi et l'abandonne bientôt entièrement. Les Ioniens, qu'il place les premiers, ont pour principe la matière, qui n'apparaît qu'à la fin de la logique. Puis viennent les Pythagoriciens avec le principe des nombres qui en logique n'apparaît que beaucoup plus tard que par exemple le principe du devenir (Héraclite). La coïncidence cesse bientôt : à l'être correspondent les Eléates; au devenir correspond Héraclite; à l'être en soi correspondent les Atomistes; le parallélisme s'arrête-là.

*Le Redacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST & PAIN, Boulevard de la Préfecture.

Digitized by Google

AOUT 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 8.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## AVIS

*La plupart de nos Abonnés étant en vacances et absents depuis les premiers jours du mois d'août, nous avons retardé jusqu'au 1er octobre l'envoi de ce numéro du* BULLETIN.

## CHRONIQUE

Un ancien boursier d'agrégation de la Faculté, M. Dubourdieu, vient d'être reçu, au concours de 1887, agrégé de philosophie.

*
* *

La session de juillet-août, pour l'examen du baccalauréat ès lettres, a donné les résultats suivants :

1re *partie.* — Candidats examinés : 462
— admis : 196
— ajournés : 266, dont 227 après les épreuves écrites, et 39 après l'examen oral.

Proportion des admis. . . . . 42 1/2 %
— ajournés. . . . . 51 1/2 %

2e *partie.* — Candidats examinés : 246
— admis : 121
— ajournés : 125, dont 111 après les épreuves écrites, et 14 après l'examen oral.

Proportion des admis. . . . . 51 %
— ajournés. . . . . 49 %

Digitized by Google

En juillet, 12 candidats se sont présentés à l'examen de licence. Trois d'entre eux ont été admis ; ce sont :

*Licence philosophique.*

M. Bégué, boursier de la Faculté.

*Licence ès lettres.*

MM. Brissaud, élève libre de la Faculté.
Lamane (l'abbé), id.

---

## SUJETS DE COMPOSITIONS DONNÉS A L'EXAMEN DE BACCALAURÉAT (*Session de Juillet-Août 1887*).

### Baccalauréat ès lettres (2e partie).

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

Comment se forme en nous l'idée de bien.

COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

1° Énoncer et démontrer l'expression du carré d'un côté, d'un triangle quelconque, ABC, opposé à un angle aigu ou obtus. On abaisse du sommet A d'nn triangle la perpendiculaire AD sur le côté BC ; calculer les segments BD, DC, en supposant AB = 6m, BC = 7m, AC = 5m.

2° Comparer la structure et la forme de la tige dans les racines dans les dicotylédones.

### Baccalauréat ès lettres (1re partie).

COMPOSITION FRANÇAISE.

Molière, qui avait protégé les débuts de Racine au théâtre, était brouillé avec lui pour un motif des plus futiles lorsqu'il fit représenter le *Misanthrope*. L'œuvre ayant été froidement accueillie, un complaisant crut être agréable à Racine en s'empressant de lui annoncer cet insuccès. L'auteur d'*Andromaque* reçut fort mal la démarche ; il répondit que Molière était *incapable de faire une mauvaise pièce*. On supposera que cette réponse forme le sujet d'une lettre où Racine, se mettant au-dessus d'une misérable querelle, et marquant son mécontentement d'avoir été jugé capable d'injustice à la fois et d'ingratitude à l'égard de Molière, rend hommage à son caractère, à son génie et au mérite de sa nouvelle pièce.

VERSION LATINE. — *Doléances sur le délaissement de l'agriculture.* — Viri magni, nostri majores, non sine causa præponebant rusticos Romanos urbanis. Ut ruri enim, qui in villa vivunt, ignaviores quam qui in agro versantur in aliquo opere faciundo, sic qui in oppido sederent quam qui rura colerent desidiores putabant. Itaque annum ita diviserunt ut nonis modo diebus urbanas res usurparent, reliquis autem ut rura colerent. Quod dum servaverunt institutum, utrumque sunt consecuti ut et cultura agros fecundissimos haberent et ipsi valetudine firmiores essent ; ac ne Græcorum urbana desiderarent gymnasia, quæ nunc vix satis singula singulis civitatibus sunt. Igitur quod nunc intra murum fere omnes patresfamiliæ correpserunt, relictis falce et aratro, et manus movere maluerunt in theatro ac circo quam in segetibus ac vinetis, frumentum locamus qui nobis advehant; qui saturi fimus ex Africa et Sardinia et navibus vindemiam condimus ex

Digitized by Google

insula Coa et Chia. Itaque in qua terra culturam agri docuerunt pastores progeniem suam, qui condiderunt Urbem, ibi contra progenies eorum, propter avaritiam, contra leges, ex segetibus fecit prata, ignorantes non idem esse agriculturam et pastionem. (VARRON).

### Thème anglais.

*La bataille de Pavie.*

Jamais armées n'en vinrent aux mains avec une ardeur plus grande ni avec une plus haute opinion de l'importance de la bataille dans laquelle elles allaient s'engager; jamais troupes ne furent plus fortement animées d'émulation, d'antipathie nationale, de ressentiment mutuel et de toutes les passions qui inspirent un courage opiniâtre. D'un côté, un jeune et brave monarque, secondé par une généreuse noblesse, luttait pour la victoire et l'honneur. De l'autre côté, des troupes plus parfaitement disciplinées et conduites par des généraux d'un plus grand talent, combattaient par nécessité, avec un courage que rehaussait le désespoir. Les Impérialistes, toutefois, ne purent résister aux premiers efforts de la valeur française, et leurs plus fermes bataillons commencèrent à lâcher pied. Mais la fortune du jour fut promptement changée; les Suisses au service de la France, oublieux de la réputation de leur pays pour la fidélité et la gloire martiale, abandonnèrent lâchement leur poste.

### Thème allemand.

Ronsard et Balzac ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très grands hommes en vers et en prose.

Marot, par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère, entre ce premier et nous, que la différence de quelques mots.

Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours, et à n'y plus revenir.

Marot et Rabelais sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits : tous deux avaient assez de génie pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. Rabelais surtout est incompréhensible; son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable.

---

## PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

### SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 1re SÉRIE (du 1er octobre au 1er novembre).

*Épreuves communes et licence ès lettres.*

COMPOSITION LATINE. — Perpendetur poetarum veterum, pui post punica bella Romæ floruerunt, apud Horatium censura.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Commenter cette pensée de Pascal : Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume. (Éd. Havet, art. VI, 20).

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Division générale des verbes grecs, avec des exemples de verbes correspondants en latin.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Définir et expliquer les principaux termes techniques relatifs à la versification grecque et latine.

Digitized by Google

Version anglaise

THÈME GREC. — Le lion, lorsqu'il a faim, est terrible; une fois rassassié, il est très doux. Son caractère n'est aucunement soupçonneux, et il n'est en défiance de rien à l'égard des êtres avec lesquels il vit et auxquels il est habitué; il est familier et affectionné. Dans les chasses, quand il est en vue, jamais il ne fuit, ni ne montre de crainte; si par le grand nombre des chasseurs il est forcé de se retirer, il s'éloigne lentement et pas à pas, en se retournant à peine. Si toutefois il atteint un fourré, il fait rapidement jusqu'à ce qu'il se retrouve à découvert; alors il recommence à se retirer lentement. C'est avec vérité que l'on a dit qu'il craint surtout le feu, comme Homère même l'a dépeint : « Des brandons enflammés étonnent son courroux. » On dit aussi qu'il observe celui qui le lance et qu'il fond sur lui. S'il arrive que, en s'élançant, il saisisse, au lieu de celui qui lance des brandons, quelque autre des chasseurs, il ne lui fait point de mal, ni ne le déchire de ses dents; mais après l'avoir secoué et effrayé il le laisse. Ce n'est que lorsqu'ils deviennent vieux que les lions s'approchent des villes et qu'ils attaquent l'homme, parce que l'âge les rend incapables de chasser et qu'ils ont les dents affaiblies. Ils vivent environ quarante ans.

## LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Principales définitions de la philosophie.
2. Socrate et les sophistes.

## LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — Administration royale sous les Valois

GÉOGRAPHIE. — Les fleuves de l'Amérique.

## AGRÉGATION.

THÈME LATIN. — LA BRUYÈRE, *des Ouvrages de l'esprit* : « Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit... il n'est plus temps ».

THÈME GREC. — BOSSUET, *Discours sur l'Hist. univ*, III, 6 : « Nous sommes enfin venus à ce grand empire.... sentiments également généreux et libres ».

VERSION LATINE. — *De malis publicis* — Querimur sæpe homines de malis publicis, nec alius tam communis doler, et, ut ita dicam, magis in frontem incurrens. Sed si propius perpenderis, reperies plerumque discidium aliquod linguæ et cordis esse Ambitiosa verba illa sunt, *movet me clades patriæ*, non vera; in labris nata, non in fibris. Quod de Polo histrione nobili traditum est, cum Athenis actitaret fabulam in qua dolor repræsentandus, illum filii sui defuncti ossa et urnam clam intulisse, et theatrum totum vero gemitu luctuque complesse, idem dixerim de plerisque hominum : comœdiam ludunt, et, velati persona patriæ, privata sua damna veris et spirantibus lacrimis lugent. Ad incendium in hac urbe clametur : claudi, pæne dicam, et cæci accurrent ad restinguendum. Quid censes? utrum amore patriæ? Imo pete ab ipsis : quia damnum illud ad singulos pertinet, aut certe ejus metus. Simile hic est : movent vulgo turbantque homines mala publica, non quia plurium id damnum, sed quia inter plures eos ipsi.

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Un adversaire de l'extension de l'enseignement des langues vivantes donne entre autres raisons celle-ci :

« Nous nous efforçons maladroitement de dispenser à l'avenir les étrangers anglais ou allemands qui ont affaire chez nous, ou qui sont désireux de savoir ce que nous pensons, de prendre des leçons de français, de l'enseigner dans leurs écoles et leurs gymnases. »

Que faut-il penser de cet argument ?

Digitized by Google

## Version anglaise.

Though the most Frenchified English writer of the eighteenht century, Horace Walpole troubled himself little about the portents which were daily to be discerned in the French literature of his time. While te most eminent Frenchmen were studying with enthusiastic delight English politics and English philosophy, he was studying as intently the gossip of the old court of France. The fashions and the scandal of Versailles and Marli, fashions and scandal a hundred years old, occupied him infinitely more than a great moral revolution which was taking place in his sight. He took a prodigious interest in every noble sharp r, whose vast volume of wig and infinite length of riband had figured at the dressing of Lewis the Fourteenth, and of every profligate woman of quality who had carried her train of lovers backward and forward from king to parliament and from parliament to king, during the wars of the *Fronde*. These were the people of whom he treasured up the smallest memorial, of whom he loved to hear the most trifling anecdote, and for whose likeness he would have given any price. Of the great French writers of his own time, Montesquieu is the only one of whom he speaks with enthusiasm.

## Thème anglais.

Les paresseux ne veulent pas prendre la peine d'aller au fond des choses, mais, découragés par les premières difficultés (et tout ce qui mérite d'être su ou possédé a les siennes), ils s'arrêtent tout court, se contentent d'une connaissance facile et par conséquent superficielle, et préfèrent un haut degré d'ignorance à un faible degré de peine. Ils considèrent ou représentent la plupart des choses comme impossibles, au lieu que peu le sont pour le travail et l'activité. Une heure d'attention pour le même objet est trop pénible pour eux; ils envisagent chaque chose du seul point de vue où elle se présente d'abord; iis ne la considèrent jamais sous ses différents aspects; en un mot, ils n'approfondissent jamais rien. Il s'ensuit que lorsqu'ils abordent quelque sujet devant des gens qui l'ont examiné avec attention, ils ne font que dévoiler leur ignorance et leur paresse, et s'exposent à des réponses qui les couvrent de confusion.

## Version allemande.

Jedes Menschenkind ist ein Individuum. Geboren ist es ein organisches Ganzes, durchaus individuell, und beweiset von seinem ersten Beginnen an nichts als seine Individualitaet. Von dieser Mutter geboren, tritt es unter diesem Himmelsstriche, in diesem Monate an das Licht, — bringt diesen Anlagen mit und keine andern, dies Mass von Empfaenglichkeit und von Kraft, dies Mass von Erregbarkeit und Energie und kein anderes. Unter den verschiedenem Anlagen des Menschenindividuums kann eine auf eine auffallende Weise überwiegen. Dies Ueberwiegende ist eine Art Praedestination, die dem Erzieher und dem Zoeglinge, die dem Staate und jedem Freunde der Jugend dreimal heilig sein soll; heilig, damit der Zoegling nicht wider den Ruf der Natur gerade dazu gebildet oder genoethigt werde, wozu ihn die Natur nicht gemacht hat; heilig, damit dem Ueberwiegenden vielmehr Bahn gemacht werde, sich selber auszubilden; heilig, damit das Ueberwiegende des Menschen in seiner vorherrschenden Ausbildung nicht der universellen Bestimmung der Menschheit nachtheilig werde.

## Thème allemand.

Molière a souvent outré les caractères. Il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré, et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner le vraisemblable. Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné un tour gracieux au vice avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu. Je comprends que ses défenseurs ne manqueront pas de dire qu'il a traité avec honneur la vraie probité, qu'il n'a attaqué qu'une vertu chagrine et qu'une hypocrisie détestable Mais, sans entrer dans cette longue discussion, je soutiens que Platon et les autres législateurs de l'antiquité païenne n'auraient jamais admis dans leurs Républiques un tel jeu sur les mœurs.

Digitized by Google

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

# La Cour de France et la Société au XVIe siècle

### LA SOCIABILITÉ AU XVIe SIÈCLE.

La nation française, aujourd'hui en pleine démocratie, présente ce caractère particulier que la vie de société n'a été chez elle que l'épanouissement de la vie de cour. Contrairement à ce qui se passe dans l'antiquité, la cour est, en France, le prototype de la société.

Dans une histoire parallèle de la cour de France et de la société, on pourrait distinguer quatre périodes. La première, celle-là même qui fait l'objet de cette étude, embrasse le XVIe siècle et répond à un temps où la cour jouissait seule des agréments de la sociabilité. Dans la seconde, au siècle suivant, des groupes de personnes étrangères à la cour se forment en compagnie : c'est celle de la ville ou la *ville* proprement dite. Dans ses *Caractères*, la Bruyère étudie la cour et la ville et constate que celle-ci ne faisait qu'imiter celle-là, surtout par les mauvais côtés.

La troisième période, celle du XVIIIe siècle, vit la société de la ville secouer la tutelle de la cour, son institutrice, et sortir de page. Tandis que la cour se momifiait dans les liens d'une étiquette étroite et formaliste, la ville forma cette société distinguée, appelée non plus la *ville*, mais la *société* par excellence, qui se réunissait chez Mme de Luxembourg, chez Mme d'Epinay et chez Mme Necker. C'est là le côté le plus séduisant du XVIIIe siècle. La quatrième période correspond à notre époque. La cour de France n'est plus; seule la société, et à proprement parler la société parisienne, subsiste, dépositaire des traditions de l'urbanité française, reine de la mode, du ton et du langage, digne d'avoir son chroniqueur jusqu'au jour où, chose disparue, elle aura son historien. Il faut remonter au XVIe siècle pour trouver une cour de France digne de ce nom, et en pleine jouissance d'une vie de société. Pendant tout le moyen âge, il n'y eut à proprement parler ni cour de France ni société française. Ce qu'on appelle alors la cour du roi, c'est l'assemblée politique des vassaux, des officiers et des conseillers de la couronne, qui assistent le maître dans l'administration de l'État. Nous n'entendons point par là la société de la cour de France.

Outre cette cour officielle, le roi avait aussi son entourage de favoris, presque de compagnons, avec lesquels il partageait les plaisirs de la chasse et de la table. Mais il n'avait pas alors un train beaucoup plus considérable que celui des grands vassaux de la couronne. Souvent un

Digitized by Google

duc de Bourgogne a plus d'éclat que lui. Dans l'état d'anarchie féodale où se trouvait la France, les seigneurs, maîtres dans leurs terres et grassement nourris par elle, avaient chacun leur cour propre et leur entourage de familiers Aucun centre politique, aucune capitale de comté ou de seigneurie, n'attirait plus qu'une autre, d'une façon constante, l'élite de la nation. Le roi vivait bien comme un seigneur dans son fief. La vie de société était nulle à une époque où la barbarie du moyen âge ne permettait aux hommes de s'illustrer que dans une activité purement physique.

A la vérité, il y eut en France des centres féodaux où l'on jouit d'une civilisation plus avancée. Mais, notons ce point, ce ne fut précisément pas la capitale du royaume. La terre privilégiée fut celle du midi, qui voisine du pays du soleil et de la lumière, de la patrie des arts et des lettres, avait, plus que le nord, hérité des traditions de l'antiquité classique. La poésie y florissait. Seigneurs et dames affluaient à la cour des comtes de Toulouse ou de Provence pour assister, non plus seulement à des joutes de tournois où des chevaliers bardés de fer se disputaient le prix de la vaillance, mais à des fêtes pacifiques où les poètes concouraient au prix de « gai savoir ». Ce fut l'âge des troubadours et des ménestrels, le règne des cours d'amour. Mais la croisade des Albigeois, en provoquant dans le Languedoc l'invasion des bandes peu civilisées du nord, éteignit ces foyers lumineux et mit fin à cette culture provençale, qui se montre comme le premier essai d'une vie de société.

Ce sera beaucoup plus tard que se réveillera cette vie, et que les conditions qui lui sont indispensables se trouveront réunies. Quelles sont ces conditions ? Il en est trois : La première, c'est que l'État ait acquis sa constitution définitive et qu'il possède un centre propre à attirer et à retenir l'élite de la nation. Dans l'antiquité, il y eut société, soit à Athènes, soit à Rome, alors, seulement, que l'une de ces villes eut établi son hégémonie sur le monde grec et que l'autre eut fondé son colossal empire.

La seconde condition se trouve remplie quand la nation possède une culture intellectuelle, la dernière période de la civilisation. Une société privée de goûts et de connaissances artistiques et littéraires ne mérite pas de porter ce nom. Le fruit le plus exquis de la vie sociale, n'est-ce pas la conversation? La conversation ne doit pas se traîner banale et terre à terre le long des grands chemins, en s'arrêtant, pour trouver quelque aliment, aux moindres accidents de la route; il faut aussi qu'elle s'élève d'un vol hardi et qu'elle plane jusqu'aux hauteurs de la philosophie, de la science et de la poésie. Quand on parle de la société athénienne ou de la société romaine, on ne fait pas allusion à l'entourage barbare des Codrus et des Numa Pompilius, mais on pense à la compagnie cultivée des Périclès et des Auguste.

La troisième condition de sociabilité fait le caractère propre de la

Digitized by Google

société française et moderne : c'est la présidence de l'élément féminin. Cette condition ne se trouvait pas remplie dans l'antiquité, mais elle est indispensable dans le monde moderne. Dans les cercles d'hommes, dans les sociétés d'étudiants comme dans les réunions de soldats, on n'observe guère cette retenue de manières, cette correction de langage, qu'impose la présence de la femme. La femme est le gardien de l'urbanité, de la politesse. Le lieu de rendez-vous de notre société n'est-il pas le salon ; le salon, l'apanage de la femme ?

De ces trois conditions : centralisation de l'État, culture intellectuelle, présidence de l'élément féminin, aucune ne se trouva remplie durant le moyen âge. La France était divisée en autant de seigneuries que de cantons ; la chevalerie n'appréciait que les exercices du corps. La femme ne se mêlait pas encore à la compagnie des hommes. Sans doute, elle assistait aux tournois, mais, à ces fêtes, elle restait parquée dans une galerie, du haut de laquelle elle laissait tomber à son champion le prix du combat. Elle se trouvait aussi cloîtrée au château qu'au couvent.

Au commencement de l'ère moderne, une révolution s'opère : la société se constitue sous l'action, souvent inconsciente, des rois qui se succèdent sur le trône, de Louis XI à François Ier.

Louis XI remplit la première des conditions énoncées plus haut. On assiste, sous son règne, à la lutte suprême de la monarchie et de la féodalité. Grâce aux victoires des Suisses, qui écrasèrent la puissance de Charles le Téméraire, le dernier des grands feudataires de la France, la question fut tranchée en faveur de la royauté absolue. Tant qu'il y eut un duc de Bourgogne, la nation française se trouva partagée entre plusieurs maîtres. La capitale de ce prince exerçait encore plus d'attraits que celle du roi de France. Après la bataille de Nancy, il n'y a plus qu'un maître dans l'État. Tous les Français savent dès lors ce qu'est un roi, ils savent même déjà ce qu'est une patrie. Le pays avait acquis sa constitution monarchique définitive. La résidence royale, qui n'avait plus à redouter la rivalité de telle ou telle ville ducale, devint le centre propre à attirer et à retenir l'élite de la nation. La première condition nécessaire à l'épanouissement d'une vie de société se trouvait donc remplie.

Louis XI n'aurait su aller plus loin ; il n'était pas prince à créer la cour de France. Après avoir cité son bourreau, son barbier et d'autres personnages de cette espèce, on aura énuméré tout son entourage. Il était réservé à ses successeurs de continuer l'œuvre que, sans s'en douter, il avait entreprise. Charles VIII et Louis XII y travaillèrent par leurs expéditions en Italie.

On a critiqué les prétentions de ces deux rois sur les trônes de Naples et de Milan ; on a blâmé leurs campagnes dans la péninsule, ruineuses en hommes et en argent. Il n'en est pas moins vrai qu'en lançant chaque année, dans la presqu'île des Apennins, des armées de Français, ils

Digitized by Google

firent connaître à leurs peuples la terre classique des arts et des lettres, le foyer de la Renaissance.

L'Italie qui, pendant le moyen âge, s'enorgueillit des noms de Dante et de Pétrarque, méritait d'être cette terre privilégiée. Il a été dit souvent que la Renaissance date de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Les savants helènes qui s'enfuirent alors en Italie y auraient apporté de précieux manuscrits avec le culte de l'antiquité. Cette assertion est condamnée aujourd'hui. Mais voici ce qu'elle peut contenir de vérité.

Jusqu'en 1453, l'Italie partageait avec l'empire grec l'héritage des anciens. Tandis que Rome devenait la ville pontificale, Constantinople restait la résidence des héritiers légitimes des Augustes et des Césars. Entre les deux grandes presqu'îles bénies des Muses, celle du Pinde et celle de l'Apennin, héritières toutes deux de la culture grecque et du nom romain, des rapports fréquents n'avaient cessé d'exister pendant le moyen âge. Les Byzantins maintenaient leurs prétentions sur l'Italie. Tandis que des princes italiens s'établissaient en Grèce, comme les Angevins de Naples à Durazzo, des Hellènes avaient des possessions en Italie, tels les Paléologues et les Lascaris qui gardèrent jusqu'au XVIe siècle, les uns les marquisats de Montferrat et de Saluces, les autres les comtés de Tende et de Vintimille. Les Génois et les Vénitiens, qui établissaient leurs comptoirs en Orient, servaient de courtiers de commerce sur tous les bords de la Méditerranée. Au XVe siècle, les essais de rapprochement entre les églises romaine et grecque attirèrent déjà les docteurs de Constantinople aux conciles tenus en Italie.

Arrive le grand évènement de 1453. L'empire d'Orient disparu, l'Italie est seule à conserver l'héritage du passé. Ce sera là l'unique point de la terre où pourra se manifester la Renaissance classique.

Les Français la trouvèrent donc en Italie. Comme tout spectacle, elle frappa d'abord les yeux. Les capitaines de Charles VIII et de Louis XII admirèrent les vestiges grandioses des monuments anciens, en même temps que les splendides constructions nouvelles de Rome et de Florence. De retour chez eux, ils voulurent avoir des maisons de même style. Alors furent édifiées, d'abord par des artistes italiens, ces résidences des bords de la Loire, admirables témoins de l'âge de la Renaissance, les châteaux d'Amboise, de Blois, plus tard ceux de Chambord, de Chenonceaux et tant d'autres encore ; plus près de Paris, Fontainebleau et Saint-Germain ; à Paris même, le Louvre, puis les Tuileries ; au nord de Paris, les demeures princières des Montmorency, Écouen, encore debout, Chantilly, détruit sous la Révolution et merveilleusement reconstruit de nos jours, enfin, Fère-en-Tardenois, dont on ne voit plus que des ruines semblables à celles qui, dans l'Italie et la Grèce, attestent une grandeur à jamais passée.

La maison bâtie, on l'ornera d'objets d'art pris dans la péninsule.

Digitized by Google

Chacun prétend posséder sa galerie de marbres et de bronzes, de bustes et de médailles antiques et de tableaux modernes. La belle école de peinture italienne fournit les chefs-d'œuvre. François Ier commande à Raphaël la *Sainte Famille* et le *Saint Michel* qu'apporte Laurent de Médicis en 1518 et qui brillent encore au Louvre aujourd'hui. Le même roi donna des sommes considérables à André del Sarto pour se procurer les originaux ou les copies des maîtres italiens. S'il faut en croire la chronique et la comédie de Musset, André del Sarto dépensa cet argent en colifichets pour sa femme. Ce qui devait aller à la toile alla à la soie et au velours. Plus scrupuleux, les ambassadeurs de France en Italie et en Orient furent chargés de recueillir des raretés pour le roi et pour les ministres. La correspondance d'un seigneur français avec un ami établi en Italie rappelle celle qu'avait Cicéron avec Atticus, quand le célèbre consul, retenu par ses fonctions à Rome, pressait ce dernier, domicilié en Grèce, de lui procurer, pour son musée, des œuvres de Corinthe.

La Renaissance ne frappait pas seulement les yeux. Comme tout spectacle grandiose, elle éveilla l'esprit, toucha le cœur, enflamma l'imagination. La Renaissance des lettres suivit celle des arts. On voulut connaître les monuments littéraires de l'antiquité, comme on en avait admiré les œuvres plastiques. L'imprimerie est découverte ; elle reproduit par milliers d'exemplaires les auteurs grecs et latins. Une sorte de pédantisme effréné s'empare des esprits. Les capitaines se font traduire les *Commentaires* de César, les *Vies* de Plutarque, les *Histoires* de Tacite et de Tite-Live. Les orateurs, juges et avocats, chargent leurs harangues de citations empruntées à Cicéron et à Sénèque. Les écrivains grecs, et à leur tête Platon, considéré pour ainsi dire comme l'apôtre d'une nouvelle religion, sont mis en pleine lumière par une brillante phalange d'humanistes.

On ne se contente pas de commenter, on compose. Les écoles rivales de Marot et de Ronsard s'ouvrirent; la Pléiade parut, avec les premiers auteurs de comédies et de tragédies. L'esprit devint une puissance On ne fait pas seulement allusion à la royauté d'Erasme, légitime celle-là; mais on rappellera la tyrannie que l'Arétin exerçait sur ses contemporains. Ce pamphlétaire vénal était courtisé par les plus grands princes, les Charles-Quint et les François Ier, qui achetaient à prix d'or, je ne dis pas ses éloges, mais son silence. Le « chantage » date de lui. Un honnête homme, qui fut aussi un homme de lettres, Lazare de Baïf, alors ambassadeur à Venise, rougissait d'avoir à remettre à cet abject personnage les colliers et les écus d'or que lui adressaient le roi et le cardinal de Lorraine et il suppliait le Grand Maître de cesser de le jaser sur l'état des pensionnaires du roi. « Un homme de cette espèce n'est pas à craindre », disait-il. On ne tint nul compte de l'avis, tant l'esprit se faisait redoutable.

Comme une faculté de l'âme ne peut être ébranlée sans que les autres

Digitized by Google

facultés soient éprouvées à leur tour, la Renaissance, après avoir frappé les yeux et réveillé les intelligences, pénétra dans ce que l'homme a de plus intime et de plus sacré, la conscience. La Réforme éclate, fille de la Renaissance. On se préoccupe des destinées de l'âme, on cherche des voies nouvelles pour faire son salut. Le mouvement n'entraîne pas seulement les réformateurs, il intéresse tout le monde, princes, grandes dames, capitaines. On ne se borne pas à disputer dans les colloques, dans les diètes, dans les conciles ; mais on a des entretiens intimes, des correspondances privées, consacrées à ces matières. L'aimable sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême, échangeait des lettres mystiques avec un chanoine de Strasbourg, le comte de Hohenlohe. Le lecteur moderne a peine à les comprendre ; il est même douteux que la princesse se soit bien entendue elle-même. Il y eut de la curiosité, et de la plus noble, à étudier les opinions elles-mêmes. Pendant le règne de François Ier déjà, sous celui de Charles IX surtout, la cour afflua aux prêches des novateurs. Les réformateurs montraient de remarquables connaissances en théologie et en philologie. Pour les combattre, les disciples fidèles de l'ancienne église durent enrichir leur trésor scientifique, de même qu'ils épurèrent leurs mœurs. Si la lutte avait toujours été livrée sur le terrain des discussions bibliques et philosophiques, elle eût mérité l'admiration des hommes. Elle ne pouvait qu'ouvrir à l'esprit des horizons nouveaux. Parcourant avec fruit tous les champs de l'activité humaine, l'esprit se rendit maître des temps par la connaissance de l'histoire, il se rendit maître des lieux par les découvertes des grands navigateurs. Ainsi fut remplie la seconde condition nécessaire au développement de l'esprit social : la culture intellectuelle et la diffusion des goûts littéraires, scientifiques et artistiques. Voltaire l'a dit : C'est le privilège de tous les arts de rendre les hommes plus traitables. »

Restait à remplir la troisième condition : assurer à la femme la présidence dans la société. La tâche fut facile. François Ier s'y conforma. Ce prince, comme l'on sait, aimait le beau sexe, il l'aimait même un peu trop. Le grand écuyer de France disait de lui : « Le maître, plus il va avant, plus se prend aux femmes, et en a perdu toute honte ». Cette faveur, par l'excès même, assurait pour longtemps aux dames le plus grand prestige à la cour de France. La place qu'elles occupent dans l'histoire du XVIe siècle mérite une mention particulière, un chapitre à part.

Amis des femmes, des arts et des fêtes, les derniers Valois doivent être considérés comme les véritables fondateurs de la cour de France, et à ce titre ils sont dignes de quelque attention. Le meilleur d'entre eux, François Ier, a été beaucoup critiqué comme roi. Sans doute il a commis des fautes politiques. Esprit paresseux, corps malade, il abandonnait souvent le pouvoir à un ministre, sorte de grand vizir, qu'il lui arrivait aussi de sacrifier à la favorite. Soliman le Magnifique avait mis à la mode

Digitized by Google

les mœurs du sérail. Cependant, une pensée se dégage de la politique de François Ier. Le règne de ce prince est occupé par la lutte gigantesque avec un terrible rival, Charles Quint, maître à la fois des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne, sans compter l'Amérique. Pris comme dans un étau dans les serres de l'aigle impérial, François Ier dut faire de prodigieux efforts pour ne se laisser pas étouffer. Brisant le cercle étroit dont l'église du moyen âge comprimait le cerveau des hommes d'État, renonçant aux traditions catholiques, il osa, à une époque où l'on prêchait non seulement les persécutions contre les protestants, mais encore les croisades contre les musulmans, s'allier tout à la fois au pape, au roi schismatique d'Angleterre, aux princes protestants d'Allemagne, au sultan des Turcs. Cette alliance simultanée et disparate avec le chef de la chrétienté, le fondateur de l'Église anglicane, les protecteurs de la réforme et le successeur des califes lui réussit, puisqu'à sa mort il laissa le trésor enrichi d'un million d'écus d'or et le royaume agrandi de deux ou trois provinces, perdues depuis, la Savoie, le Piémont, la Bresse et le Bugey.

Mais ce n'est pas tant de l'homme public que de l'homme privé qu'il s'agit ici. A cet égard, François Ier a reçu le double surnom de *roi chevalier* et de *père des lettres*. Roi chevalier, il l'est par la vaillance et l'éclat. Il tient à son titre de premier gentilhomme du royaume. Bien qu'on puisse le convaincre d'avoir manqué parfois à sa parole, il garde le culte de l'honneur. Elle est authentique cette lettre où, après le désastre de Pavie, il écrivit à sa mère : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur ». Une autre fois, comme Henri VIII voulait l'empêcher de se rendre à une entrevue qu'il avait promis d'avoir le pape, il repoussa les suggestions de ce prince : « Car, disait-il, il y va de mon honneur qui est la principale chose que j'ai en ce monde ». Il déploya d'ailleurs une valeur physique incontestée dans les combats auquels il prit part ; il montra un courage moral encore plus remarquable dans la dure captivité qu'il subit pendant toute une année à Madrid.

Père des lettres, il le fut par ses goûts tout d'abord. Il avait de qui tenir. La branche royale des comtes d'Angoulême, à laquelle il appartenait, tirait son origine de ce Charles d'Orléans qui fut, avec Villon, le poète français le plus distingué du moyen âge. Les comtes, descendants de ce prince, avaient réuni dans leurs résidences de Cognac et d'Angoulême des livres qui vinrent augmenter la collection de volumes déjà formée par les Charles V et les Charles VII. C'est là le premier élément de la Bibliothèque nationale d'aujourd'hui. François Ier apporta donc au trône, avec les opulents apanages de Valois et d'Angoumois, un riche trésor intellectuel dont il fit part à sa nation. Il encouragea les artistes et les savants. Les plus beaux bâtiments de la Renaissance datent de son règne. Son grand titre de gloire est la fondation du Collège de France, cette institution d'enseignement supérieur qui fait encore l'honneur de

Digitized by Google

la science française. Quoiqu'il n'eût pas les connaissances qu'on exige de nos jours d'un simple bachelier, il s'intéressait à la littérature ; il a écrit des poésies charmantes dont M. Paulin Paris a tiré le meilleur parti dans un ouvrage récemment publié. Il s'intéressait aux questions scientifiques comme aux beaux-arts et aux belles-lettres. Pendant ses repas, il aimait à s'entretenir de ces matières avec les lecteurs du collège de France. Un François Ier recevant à sa table un Budé peut être mis en parallèle avec un Louis XIV faisant manger Molière, avec cette réserve que le dîner de François Ier est plus authentique que celui de Louis XIV.

Les descendants de François Ier héritèrent de ses goûts. Parmi ses fils, le plus intéressant se trouve être le moins connu. Il porta d'abord un singulier nom. Comme le roi faisait ses dévotions devant les images de trois prophètes hébreux, dont l'un s'appelait Abdenago, on vint lui apprendre qu'un fils lui était né. Il décide aussitôt de l'appeler Abdenago. Qu'on ne s'étonne point de ces noms étranges donnés à des princes peu faits pour les porter. Les derniers des Valois, les derniers à tous égards, Henri III et le duc d'Alençon, furent baptisés Alexandre et Hercule, noms redoutables qu'ils n'osèrent même pas conserver. Le prince Abdenago ne tarda pas non plus à prendre un nom plus chrétien, celui de Charles. Peut-être fut-ce à la demande des Suisses, ses parrains.

Le petit prince, qui reçut successivement les titres de duc d'Angoulême et de duc d'Orléans, fit honneur, par sa précocité, à son père et à ses parrains. A l'âge de cinq ans, il recevait les ambassadeurs à la cour. Comme l'envoyé anglais se rendait à l'audience de François Ier, il fut accosté par un petit garçon, modestement vêtu, qui le salua disant : « Soyez le très bienvenu, monsieur l'ambassadeur. » Fidèle aux traditions de sa race et de sa profession, le diplomate britannique ne sourit point et passa sans répondre. Mais l'enfant se pendant aux vêtements de l'envoyé, ne cessait de lui répéter : « Soyez le très bienvenu, monsieur l'ambassadeur. » Ce dernier, perdant son flegme, allait se débarrasser violemment du petit importun, quand un familier de la cour lui dit : Mylord, c'est le fils du roi. » Le fils du roi était encore un enfant qu'il écrivait des lettres charmantes, conservées à la Bibliothèque nationale. Ces lettres jettent même sur l'intérieur du palais un jour lumineux et parfois trop indiscret pour qu'on les reproduise ici.

Charles d'Orléans fournit aussi une carrière militaire. En peu de temps il s'empara d'une partie des Pays-Bas sur les troupes de l'empereur. Mais apprenant que son frère doit livrer une bataille dans le Midi, il quitte son armée et lâche ses conquêtes afin de courir se distinguer dans une rencontre, qui du reste n'a pas lieu. Les Pays-Bas furent perdus. « Tout alors se faisait par secousse. » Les armées étaient aussi vite licenciées que réunies, les campagnes aussitôt abandonnées que commencées. Ce conquérant intermittent faillit être un personnage politique plus considérable. D'après les traités, l'empereur devait lui donner en

Digitized by Google

mariage sa fille ou sa nièce avec la Lombardie ou les Pays-Bas pour dot. Une mort prématurée empêcha la réalisation de ce projet.

Le seul des fils de François Ier qui survécut à ce roi fut Henri II. Le nouveau roi ne garda guère de l'héritage des goûts chevaleresques paternels qu'un vif penchant pour les exercices du corps, l'équitation, la chasse, les tournois, la guerre. Il sacrifiait cependant aux muses; bon connaisseur en musique, il consacrait aussi une heure chaque jour à la littérature. Des fils de ce prince, deux se distinguent encore comme ouvriers de la Renaissance.

Charles IX, avant d'ordonner le massacre qui pèse sur sa mémoire, avait trouvé le temps d'écrire des lettres spirituelles, des poésies touchantes et un célèbre traité de vénerie. Henri III, le plus décrié des Valois, était remarquable par le don de la parole. Son éloquence facile séduisait même les adversaires qu'il trouvait au parlement ou aux États généraux. Dans un temps de monarchie parlementaire il aurait fait un orateur réputé.

Ainsi tous ces princes, depuis François Ier jusqu'à Henri III, encouragent les lettres et les arts, aiment les fêtes et les réunions brillantes et développent parmi leurs peuples les goûts de sociabilité. Mais c'est à François Ier surtout que l'honneur en revient. Sympathique à la noblesse, à l'armée, au peuple, il devint le chef et le centre d'attraction de la nation. Il organisa en société son entourage qui s'intitula d'abord, non pas la cour, mais la *compagnie*. Le terme de cour fut réservé au parlement, le représentant le plus attitré de l'ancienne cour officielle du roi. La société du prince, la compagnie par excellence, ne prit le nom de cour que dans la seconde partie du XVIe siècle.

Cette compagnie se trouve composée des éléments les plus divers; cela même en fait de l'intérêt. Non seulement elle comprend les membres de l'ancienne cour du roi, les vassaux et les conseillers de la couronne, mais encore leurs familles qui, prenant goût à la vie de la cour, y séjournent plus longtemps. On y rencontre aussi des personnages nouveaux appartenant à d'autres classes de la société française. Les étrangers mêmes, surtout ceux de la langue française, y accourent. La capitale du royaume, qui parmi ses cinq cent mille habitants comptait quinze mille étudiants, était un centre universitaire de premier ordre. Des pays voisins, on envoyait les fils de famille faire leurs études en Sorbonne et apprendre les bonnes manières à la cour. Les cadets de maison souveraine tentaient leur fortune en France, tels ceux de Lorraine, de Clèves, de Gonzague, de Savoie, bientôt célèbres sous les titres français de ducs de Guise, de Nevers et de Nemours. Le dernier seigneur d'un canton alpestre, célèbre pour la fabrication des fromages, le comte de Gruyère, ne sut pas résister à l'attraction commune. Il se rendit à la compagnie du roi, y reçut des honneurs et, pour faire bonne figure, hypothéqua, sans s'acquitter jamais, son comté aux états de Berne et de

Digitized by Google

Fribourg, qui le possèdent encore. Ainsi, tandis que Charles-Quint ne s'entourait que de personnages sombres et sanguinaires, que Henri VIII décréditait son palais par les divorces et les supplices, François Ier appelait à lui l'élite de l'Europe et faisait de sa maison le rendez-vous de l'assemblée la plus policée qu'on connût alors.

Cette cour, comme toute institution humaine, a de bons et de mauvais côtés. Des censeurs sévères reprocheront à toutes les cours d'avoir des parasites inévitables, les courtisans.

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la vengeance céleste,

les courtisans dont un auteur italien, Balthazar Castiglione, a écrit le code dans un manuel du temps resté célèbre. On ne s'attardera pas à cette critique, d'autant qu'il peut y avoir des courtisans là où il n'y a pas de cour. Si l'on serre de plus près les défauts de la compagnie des derniers Valois, le reproche le plus mérité qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir conservé du moyen âge des traits de barbarie et pris en Italie les théories de Machiavel. Pendant les guerres civiles de la fin du siècle, cette société donnera plus d'un exemple de fourberie et de cruauté. Ce qui choque ensuite chez elle, c'est l'excès. Le XVIe siècle, on l'a dit, eut tout, tout hormis le bon goût, ou plutôt la mesure. La société du temps use d'une singulière liberté dans les mœurs, dans les manières, le ton, le langage, la langue même. On n'insistera pas sur l'immoralité du XVIe siècle. A l'égard des mœurs, la cour d'un François Ier n'est pas pire que celle d'un Louis XIV ou d'un Charles II d'Angleterre. C'est par le manque de tenue que pèche surtout la cour des derniers Valois. On copie de nobles modèles. Henri II est représenté assis sur les genoux de Diane de Poitiers et jouant du luth devant ses graves conseillers, qui ne s'étonnent point. Dans le ton, la conversation, le langage, même absence de réserve, de retenue, de correction. Les lettres des princesses aux capitaines contiennent des révélations étranges, des détails souvent repoussants. La pruderie n'est pas du temps. Il n'est pas jusqu'au style qui, à la longue, ne fatigue par des bizarreries. Quand on étudie, d'après les documents contemporains, les périodes successives de l'histoire de France, et qu'on passe de la prose naïve, mais heurtée, des écrits du XVIe siècle à la langue régulière et élégante de l'époque suivante, on éprouve un soulagement semblable à celui du touriste qui, après avoir gravi les chemins alpestres, pittoresques sans doute mais arides, atteint enfin le col, où la marche est plus facile, l'air plus léger, la vue plus belle. La raison a besoin de loi, l'oreille d'harmonie.

Avec la licence, ce qui fait le cachet spécial du XVIe siècle, c'est l'étourderie du caractère. Les hommes se lancent dans les aventures les plus embrouillées sans se demander comment ils en sortiront. L'exemple

Digitized by Google

vient toujours de haut. Le soir, les princes sortent du palais, courent la ville et se battent avec les passants jusqu'à ce que mort s'en suive. Les trois fils de François Ier perdent la vie comme trois étourdis. Le premier, le Dauphin François, encore tout échauffé du jeu de la balle que les Valois pratiquaient avec passion, but un verre d'eau glacée. Une congestion se déclare; il meurt. Prince insignifiant, il n'aurait pas donné lieu de regretter sa mort, si cet accident n'avait provoqué le supplice de l'écuyer qui lui avait tendu le verre. C'était un Italien de la famille de Montecuculi; il fut accusé d'avoir empoisonné l'héritier de la couronne.

Henri II mourut victime de son goût immodéré pour les tournois, dernier reste de la barbarie du moyen âge. Montgomery qui le blessa mortellement au front en engageant par accident le tronçon de sa lance brisée au-dessous de la visière du casque royal, fut puni plus tard de son crime involontaire par un supplice encore plus affreux que celui de Montecuculi. Le troisième des fils de François Ier, Charles d'Orléans, dont il a déjà été question, périt par ses fanfaronnades. La peste courait dans les environs de la résidence royale. Le prince fut averti de n'en pas sortir. Mais il déclara que cette maladie ne pourrait jamais rien sur un fils de France Il quitte le château, il avise la maison d'un pestiféré; il y entre et aperçoit le lit d'où l'on venait de l'emporter mort Il tire son épée, et taillade le maletas de manière à faire voler autour de lui le duvet qui le garnissait. Il ne soupçonnait pas, le malheureux, l'existence des microbes. Les microbes, alors inconnus, produisirent leur effet funeste: peu après le fils de France mourait de la peste.

Un autre prince, plein d'avenir, eut un destin semblable. C'était alors la mode des assauts. Les courtisans se divisaient en deux bandes; l'une d'elles attaquait à coups de pierres et de bâtons une maison, que l'autre défendait avec les ustensiles et les meubles qu'elle avait sous la main. Le comte d'Enghien, de retour de sa victoire de Cérisoles qui jette sur le règne de François Ier un dernier reflet de gloire, veut dignement célébrer ce triomphe; il court assiéger avec ses parents de Bourbon les Guises réunis dans leur maison. Comme il monte à l'assaut, il reçoit un coffret sur la tête et tombe pour ne se relever plus. Ainsi périt le plus brillant général du temps, le digne ancêtre des Condés.

François Ier lui-même se ressentit des suites d'un passe temps du même genre; c'était au commencement de son règne, à Romorantin; il s'avise d'assiéger la maison de son cousin de Saint-Pol. Un tisson enflammé, lancé d'en haut, lui brûle sa chevelure. L'événement fut gros de conséquences : le voilà obligé de porter des cheveux ras. A son exemple, toute la cour, comme si elle eût été victime du même accident, coupa ses cheveux; et après la cour, la France; et après la France, l'Europe. Ainsi passa la mode des cheveux longs qui avaient fait l'ornement du règne de Louis XII et qui ne devaient reparaître que sous Louis XIII.

Digitized by Google

Mais, malgré ces enfantillages, le XVIe siècle n'en reste pas moins grand. C'est le siècle des hautes pensées et des beaux-arts, des grandes actions et des nobles caractères, âge de la Renaissance et de la Réforme. Cette époque est animée d'une vie singulière. L'étourderie n'est-elle pas le caractère de la jeunesse? Y a-t-il rien de plus jeune et de plus précoce que le monde du XVIe siècle? Y a-t-il rien de plus varié dans les talents, dans la société? Que de noms à recueillir pour l'histoire! A la vérité, la Renaissance et la Réforme ont agi comme deux charrues qui, en bouleversant la terre, en ont fait sortir tout ce qui méritait de paraître à la lumière. Dans cette foule remuante, dans cette pépinière d'hommes d'élite se recrute la cour de France; ainsi se forme la société, dont les classes, au XVIe siècle, réclament chacune une mention particulière.

P. DECRUE.

## LA VERSIFICATION HOMÉRIQUE

(Suite.)

17. Voici des exemples d'autres iambes qu'a produits, après coup, dans les poésies homériques, la chute complète d'un digamma qui se trouvait originairement suivre une consonne précédée d'une voyelle brève, et qui, à l'époque d'Homère, pouvait rendre la syllabe longue.

...κέλε | το Δεῖ | μόν τε Φόβον τε, *Il.*, XV, 119, lisez ΔFεῖμον, cf. *Il.*, XI, 37; ... | τε Δει | σήνορα; *Il.*, XVII, 217, lisez ΔFεισήνορα; Τὼ μὲν ἄ | ρα δει | λώ... *Il.*, V, 574, lisez δFειλώ. La finale précédente reste brève dans | Ἐνθ' ὅτε | δειλὸς ἀνήρ, *Il.*, XIII, 278. Même racine que δFεινός, voyez § 16.

...ἔ | τι δήν à la fin du vers, *Il.*, VI, 139; VIII, 126; XX, 426; XXIII, 690; *Od.*, II, 296, 397; XVII, 72; au 2e pied, *Od.*, II, 36; au 4e, *Od.*, VI, 33; μά | λα δήν à la fin du vers, *Il.*, I, 416; XIII, 573; *Od.*, XXII, 473; οὐ | δὲ δήν au 4e pied, *Il.*, XVI, 736; *Od.*, V, 127; lisez partout δFήν, de δFαν (chez Alcman δοάν), de δ(ι)Fαν, cf. latin *diu*, *du-dium*. L'allongement se produit toujours, dans Homère, devant ce mot δήν; il n'en est pas de même pour l'adjectif δηρός, diutinus : ἐ | πὶ δη | ρόν, *Il.*, IX, 415; ἔ | τι δη | ρόν, *Il.*, IX, 415; ἔ | τι δη | ρόν, *Od.*, I, 203, mais | μηδ' ἔτι | δηρόν, *Il.*, II, 435; οὐκέτι | δηρόν, *Od.*, II, 285, etc.

| Πρὸς οἶ | κον, *Il.*, IX, 145, lisez Fοῖκον = latin *vicum*. L'inscription de Gortyne présente, en trois lignes qui se suivent, cinq exemples du digamma dans des dérivés de ce mot (R. Dareste, *op. laud.*, p. 310).

Les autres mots qui commençaient par un digamma donneraient lieu à des remarques semblables. Je me bornerai à en citer deux parmi ceux qui se trouvent en toutes lettres (y compris le digamma), dans l'inscription de Gortyne : ὅτ' | ἂν ὦ | πατρί, *Il.*, VIII, 406, lisez Fῷ, cf. Fά, Fῶν,

Digitized by Google

inscr. de Gort., p. 314, 316, etc. (lat. suus), δὸ | μον ὅ | ροις, Od., VIII, 70; cf. Fῖνω, inscr. de Gort., p. 342 (lat. vinum).

Le pronom personnel correspondant à l'adjectif possessif Fός « suus », était régulièrement au datif Fοι « sibi, illi » : Ὅσσαι | ... θηλύτεραι, *Il.*, IX, 281; Ὅπως οἱ | ἐπέοικε, 388; Τάς μέν οἱ δώσω, 131, etc., lisez Fοι. L'accusatif était, de même, Fε; cf. ὀφέλλωσ | ιν τέ ἑ | τιμῇ, *Il.*, I, 510. Or, devant une voyelle, l'ε de Fε devait s'élider, comme celui de με, σε, ce qui donnait F', comme μ', σ'. Mais la lettre F n'étant pas admise dans les anciennes transcriptions des textes homériques, le mot tout entier s'est évanoui complètement. Un exemple certain se trouve, *Il.*, XXIV, 154 :

Τοῖον γάρ οἱ (lis. Fοι) πομπὸν ὀπάσσομεν Ἀργειφόντην
Ὅς ἄξει, εἵως κεν ἄγων Ἀχιλῆϊ πελάσσῃ.

Le sens et le rythme sont d'accord pour réclamer la correction Ὅς F' ἄξει = « qui *le* conduira », correction due à Bekker.

18. Une syllabe finale ayant une voyelle brève suivie d'une consonne forme souvent la première partie d'un pied, dont la seconde est le mot ὥς, « comme » : θε | ὸς ὥς |, *Il.*, III, 230 ; θε | ὸν ὥς |, IX, 302 (fins de vers *miures*) ; κα | κὸς ὥς |, VI, 443, mais la brève peut subsister aussi, par exemple dans κακὸς | ὣς ἐν ὁ | μίλῳ, *Il.*, VIII, 94, etc.

M. L. Havet, dans un intéressant article des *Mélanges Renier*, a expliqué ces allongements par la présence d'un ancien mot Fε, réduit à F' devant ὥς, et qui serait identique au sanscrit *va*, « comme ». Il me semble plus naturel de voir là un effet du *y* qui se trouvait primitivement dans le mot ὥς, qui vient de *yώς* : l'expression κακὸς *yώς* étant dans le même cas que μέσ*yος*, sa seconde syllabe a pu être, comme dans la première, ce mot, à volonté brève ou longue (voyez § 13, 14). Le mot ὥς, de *yώς*, est l'adverbe du pronom relatif ὅς, de *yός* = sanscrit *yas*; or, cette racine est traitée plusieurs fois chez Homère comme commençant par une consonne : θεοπρόπι | ον ὅ τι | οἶσθα, *Il.*, I, 85, lisez *yό*τι Fοῖσθα ; Χωόμε | νος ὅτ' ἄ | ριστον, 244, lisez *yό*τ(ε), etc.

19. Il arrive assez souvent qu'une syllabe finale terminée par une voyelle brève forme un pied avec une syllabe suivante longue commençant par une voyelle. Mais cette dernière voyelle était originairement précédée de *w* ou *y*.

Exemples pour *y* : Δι | ὶ ὥς | τερπικεραύνῳ, *Il.*, II, 781, lisez Διὶ *yώς*. Il est à supposer que, dans ces cas, le *y* formait diphtongue avec l'*i* précédent, et que *Dii-yōs* devenait *Di-iyōs*; *iy* est aussi naturellement long que *ey*, ει, dans εἴην, de *ε(σ)-*yαμ*, sanscrit *syām* ; *oy*, οι, dans ἵπποιο de *ἱπFο(σ)*yο*, sanscrit *açvasya* ; *uy*, υι dans υἱός, de *su-yos*, etc.

Exemples pour *w* : θυγατέ | ρα ἥν, *Il.*, V, 371 ; ὃ δ' ἄ | ρα ᾧ | παιδί, XVII, 196, πατέ | ρι ᾧ, *Od.*, III, 39, cf. *Il.*, V, 71 ; XXIV, 36, etc. ; lisez

θυγατέρα Fήν, prononcé θυγατέρα Fήν; comparez *Il.*, VI, 62, ἀ | πὸ ἕο | , V, 343 (à côté de ἀπὸ ἕο avec o bref, *Od.*, XXII, 197), lisez Fέθεν, Fέο.

M. L. Havet (*Cours élémentaire de métrique*, p. 50) explique au vers de l'*Iliade*, XXIII, 307, l'initiale de τῷ ῥα καὶ par des formes plus anciennes, τοὶ Fοὶ, et compare ingénieusement ὅττι, ὅς τις, etc. Mais cette hypothèse n'est pas nécessaire : d'après ce qui précède, on voit que l'expression τε-Fοὶ peut très bien avoir la première longue. Il n'y a pas besoin non plus de supposer un effet du σ qui, primitivement, précédait le F de Fοὶ (τὸ FFοὶ, de τὸ(σ) σFοὶ). C'est ce que vont montrer les exemples suivants, où l'explication par σF ne serait pas possible.

| Ἀεί | δῃ, *Od.*, XVII, 519, lisez ἀFείδῃ, prononcé αὐ-είδῃ, tandis qu'au premier vers de l'*Iliade* ἄειδε était ἄ-(F)ειδε. La première syllabe de ce mot est longue dans l'hymne XII à Héra, vers 1, etc. On sait que les Éoliens disaient αὔελλα « tempête » pour ἄFελλα, qui a toujours la première syllabe brève chez Homère; εὔιδε « il a vu », de ἔFιδε, etc. (cf. εὔαδεν, *Il.*, XIV, 340; de ἔFαδε(ν) « il plut », plus anciennement ἔσFαδε(ν), même racine qu'en latin *suadere*; *suavis*).

...ἀ | ποει | πών, *Il.*, XIX, 35, lisez ἀποFειπών; cf. § 15. L'inscription de Gortyne contient les formes ἀποFείπωντι (op. laud., p. 338), et ἀποFειπάθθω (p. 344). L'o reste bref dans ἀπὸ(F)ειπε, *Il.*, I, 515, etc., où le F ne s'est pas vocalisé.

...ἀ | ποέρ | σῃ, *Il.*, XXI, 283; ἀ | ποέρ | σειε, 329, lisez ἀποFέρσῃ, ἀποFέρσειε; l'o reste bref dans ἀπὸ(F)έρσε, *Il.*, VI, 348. La racine est la même que dans le latin *verro*.

Athénée donne comme exemple de vers *miure* *Il.*, VIII, 305, qui, d'après lui, se termine par ἐοικυῖα. C'est là une mauvaise leçon; mais on trouve, *Il.*, XVIII, 418, la finale νεήνισιν εἰοικυῖαι, où ce dernier mot devait être pour Athénée ἐοικυῖαι. Heydenreich a proposé de lire ἠοικυῖαι; j'ai conjecturé εὐοικυῖαι pour (F)εFοικυῖαι (*Du parfait en grec et en latin*, p. 32). Je crois que M. Fick a, depuis, indiqué la véritable solution du problème, en écrivant, en dialecte éolien, νεάνισσι FεFίκυιαι (*Die homerische Ilias*, p. 195).

20. Les sons archaïques *w*, *h* (de s), qui ont disparu de l'orthographe des poèmes homériques, se trouvaient parfois, non pas après, mais avant une consonne. La syllabe précédente, même si elle avait une voyelle brève, pouvait alors être longue. Exemples :

Μύθων | τε ῥη | τῆρ' ἔμεναι, *Il.*, IX, 443, lisez Fρητῆρ(α), accusatif de Fρη-τήρ, « parleur », cf. éolien βρήτωρ (attique ῥήτωρ), même racine que Fράτρα « convention, traité », mot qu'on lit sur une inscription archaïque (S. Reinach, *Traité d'epigraphie grecque*, p. 14), = ionien ῥήτρη. Cette racine est Fερ, latin *ver* dans *ver-bum*; son présent est Fείρω : τὰ δέ τοι νη | μερτέα | εἴρω, *Od.*, XI, 137; son futur Fερέω : τι (F)ε | πος ἐρέ | ειν,

*Il.*, III, 83 ; son participe aoriste passif Fρηθείς : ἐ | πὶ ρη | θεντι, *Od.*, XVIII, 414 ; adjectif verbal, Fρητός : υ.ιόθω ε | πι ρη | τῶ, *Il.*, XXI, 445. La forme classique de l'aoriste passif, ἐρρήθην, vient directement de ἐ-Fρή-θην, avec assimilation du F au ρ suivant.

...ἐπ | δὲ ῥί | ζαν, *Il.*, XI, 846, lisez Fρίζαν (éolien βρίσδα « racine », allemand *wurz-el*) ; πολύκαρπος ἀλωὴ | ἐσσι | ζωται, *Od.*, VII, 122, lisez ἐFεFρίζωται. Sans le premier digamma, l'η précédent se serait abrégé à la thésis.

Ἄνδρας | δὲ λίσ | σεσθαι, *Il.*, IX, 520 ; τὸ | δὲ λῖσ | σοντο, 574. La consonne qui accompagnait le λ a laissé d'autres traces : | πολλὰ | λισσομένη, *Il.*, V, 358 ; ἑ | λὼν ἐλ | λίσσετο, XXI, 71 ; πο | λύλλισ | τον, *Od.*, V, 445 ; ἅσπασε | πατρὶ | λιστος, *Il.*, VIII, 488, etc. Selon M. Fick, cette consonne précédait le λ et était un F : il faudrait lire Fλίσσεσθαι, etc. Le savant auteur n'appuie cette opinion d'aucun argument linguistique (*Die homerische Ilias*, p. 75). Le latin *litare*, que M. Bréal a rapproché de λιτή (*L'Inscription de Duenos*, Rome 1882, p. 15) peut venir aussi bien de *slit* que de *vlit* ; il peut même être emprunté au grec.

...ὀπό | τε λή | ξειεν, *Il.*, IX, 191, cf. *Od.*, VIII, 87, cf. με | ταλλή | ξαντι, *Il.*, IX, 157, ἀπ | ολή | ξῃς ou ἀ | πολλή | ξῃς, XV, 31, | ἄλιηκ | τον ou | ἄλλιηκ | τον, XIV, 152, etc. Ce verbe λήγω « cesser, se relâcher », est pour *hλήγω*, σλήγω, et répond à l'anglais *to slack*.

...δι | εμοι | ρᾶτο, *Od.*, XIV, 434, lisez διεμοιρᾶτο, de δι(α) — ἑ — σμοιρᾶτο, racine *smer* « recevoir en partage », qui fait au parfait ἔμμορε, *Il.*, I, 278, pour σέσμορε, comme la racine *sreu* « couler » (sanscrit *sru*), fait à l'imparfait ἔρρεον, *Od.*, X, 393, primitivement εσρεFον (3e pers. plur.) ; comme la racine *sneu* « nager » (sanscrit *snu*), fait à la même personne ἔννεον, *Il.*, XXI, 11 = εσνεFον. Le plus que-parfait εἵμαρτο, *Il.*, XXI, 281 ; *Od.*, XXIV, 34, a un esprit rude, trace de l'ancien σ initial du redoublement. Comparez encore le composé ἄμμορος, *Il.*, XVIII, 489, etc.

...ἐ | ὁνη | τόν τε χιτῶνα ou ἐόννητον, *Il.*, XXIV, 580, de ἐϋ-σνη-τον ; l's de cette racine a péri en latin (*neo*, *netus*) et même en germain (allemand *nadel*, « aiguille »), mais il se trouve en celtique (vieil irlandais *snâthe*, « du fil »).

...ἀ | πενί | ζοντο, *Il.*, X, 572 ; ὕδα | τι νι | ζοντες, VII, 425. L's de la racine *sneig* « laver » ne semble avoir été conservé nulle part, pas même dans l'irlandais, qui emploie le parfait *-nenaig* « il lava ». Mais il est probable que cette racine est apparentée à celle du nom de la neige (cf. ὄρε | νιφό | εντι, *Il.*, XIII, 758 ; ἀγά-νιφον, I, 420 ; allemand *schnee*, vieil irlandais *snechta* « neige », *snigestar* « stillavit »).

...ἀ | πὸ νευ | ρῆφιν, *Il.*, VIII, 300, etc. Le mot νευρή vient de σνεFα ; l'allemand *schnur* « cordon » a gardé l'articulation initiale, et le latin *ner-vus* l'ordre primitif des deux consonnes *r* et *w*. On sait qu'il y a en allemand un autre mot *schnur* « bru » ; son correspondant homérique

Digitized by Google

pouvait allonger une brève précédente : ἰ | δὲ νυοὶ | ὠδύροντο, *Il.*, XXIV, 166, ce pouvait donc être *h*νυός ; de σνυσός, sanscrit *snushā*, latin *nurus*.

21. Il arrive aussi que, chez Homère, ces mêmes mots n'allongent pas une syllabe précédente terminée par une voyelle brève : σφαραγεῦντό δέ ῥ(F)ει πυρὶ | ῥίζαι, *Od.*, IX, 390 ; Ὣς φάτο | λισσόμενος, *Il.*, XVI, 46 ; Κῆρα λι | τέσθαι, 47 ; Ἀλλ' ἄγε | λῆγ' ἔριδος, I, 210 ; | ἰσόῤῥο | ρον, XV, 209, cf. ΕισFόμοιρον, inscr. de Gortyne (*loc. cit.*, p. 342) ; ἀπο | νίζου | σα, *Od.*, XXIII, 75 ; Θυγατέ | ρες τε νυ | οί τε, III, 451, etc. De même on lit φιλομμει | δής, *Il.*, III, 424, etc., et d'un autre côté Ὣς φάτο · | μείδη | σεν δέ, XIV, 222 ; Τὸν δ' ἐπι | μειδή | σας, IV, 356, etc. ; racine *smei*, d'où l'anglais *smile* « sourire » et le latin *mirus*.

Ces divergences ne doivent pas trop nous étonner. Il y a très souvent dans les langues des doublets phonétiques, c'est-à-dire des mots qui ont à la fois deux prononciations, l'une plus complète et plus ancienne, l'autre abrégée et plus commode ; cette dernière a, par là même, bien des chances de supplanter l'autre et de la reléguer dans quelques dialectes ou patois. Homère pouvait dire à la fois σνυός et νυός, comme σμικρός, *Il.*, XVII, 757 (forme restée en attique) et μικρός, *Il.*, V, 108 ; comme σκίδναται, XI, 308, et ἐπι | κίδναται, II, 850, cf. στέγος et τέγος « toit » ; la première forme est la plus ancienne (sanscrit *sthagāmi*, στέγω), quoique l'autre semble la seule homérique, et réponde au latin *tectum*, à l'allemand *dach*, etc. Mais entre σνυός et νυός, il y a eu comme intermédiaires *h*νυός et avec métathèse ν*h*υός ; tous deux ont pu donner, par assimilation, ννυός. La forme *ν*h*υός est analogue à ΜΗΕΙΞΙΣ, nom propre corcyréen que nous a conservé une inscription, et où μ*h* est pour *h*μ, de σμ-, même racine que (σ)μικρός, μικκός (Bréal, *Mélanges Graux*, p. 545), comparez πο | λὺ μεί | ων, *Il.*, II, 529. On connaît aussi, sur une inscription de Corcyre, le mot PHOFAIΣI, ρ*h*οFαῖσι (cf. *Il.*, XVI, 229), de *h*ροF-, σροF- (πα | ρὰ ῥόον | , *Il.*, XVI, 151 ; mais | πᾶσι ῥό | ον, XVII, 750).

E. Ernault.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Fouilles dans les remparts gallo-romains de Saintes**, par M. Louis Audiat (Paris, A. Picard, rue Bonaparte, 82)

L'opuscule du savant professeur et archéologue qui, depuis nombre d'années, honore l'enseignement du collège de Saintes et apporte à l'histoire locale le tribut d'une science aussi solide qu'elle semble infatigable, a pour objet d'appeler l'attention du monde savant sur des

Digitized by Google

fouilles récentes, dont les premiers résultats sont des plus encourageants. Quoique nous n'ayons aujourd'hui le loisir suffisant pour les contrôler sur place, ni des renseignements assez complets pour les discuter à distance, nous nous reprocherions de laisser passer sur cet événement archéologique trois mois de vacances avant de lui donner place dans notre *Bulletin*. Après Saintes qui n'est pas oublié, quoique les ruines exhumées soient en train de périr, voici Saintes qui convie les historiens de l'époque gallo-romaine à l'examen de ses antiques monuments. Des travaux entrepris pour l'agrandissement de l'hôpital ont mis à découvert une partie des anciens remparts. Les premières fouilles, poussées un peu au hasard et conduites avec plus de bonne volonté, semble-t-il, qu'avec science et méthode, démontrent que ces remparts ont été construits, au déclin du paganisme, avec les débris de la ville payenne. Est-ce à la suite d'un siège et d'une invasion barbare? les habitants chrétiens ont-ils voulu, pour se garantir contre les attaques ennemies, renverser du même coup et enfouir les monuments qui rappelaient des croyances condamnées? Quoi qu'il en soit, on trouve entassés, pour la construction d'un mur épais de quatre mètres, les restes de temples, d'édifices publics, de tombeaux qui tous, jusqu'à présent, appartiennent à la période payenne. Une planche qui accompagne la brochure de M. Audiat reproduit des fragments qui paraissent appartenir à l'art du IIe et du IIIe siècle ap. J.-C. Cette façon de fortifier une ville au moyen de matériaux disparates empruntés à des édifices renversés, est pratiquée un peu partout dès la plus haute antiquité. Quand Athènes eut été brûlée et ruinée par l'armée de Xerxès, l'enceinte nouvelle fut bâtie, à l'instigation de Thémistocle, avec les ruines de la ville ancienne. « Les fondations, dit Thucydide, étaient composées de pierres de toute espèce qu'on disposait sans régularité et selon que chacun les apportait; les stèles des tombeaux et les pierres travaillées y figuraient en grand nombre ». C'est pour cela que le déblaiement de l'enceinte dite de Thémistocle a fourni tant de matériaux précieux à l'épigraphie et à l'archéologie athéniennes. Toute proportion gardée, il en sera de même de Saintes. Les fouilles sont commencées à peine, les fonds dépensés par l'Etat et par la ville tout à fait insignifiants; ce qui a été mis à jour représente une faible partie par rapport à l'enceinte entière (25 mètres sur 600 environ), et déjà, outre des fragments curieux présentant un caractère artistique ou architectural, les fouilles ont fourni plusieurs inscriptions tumulaires et des débris d'épigraphie publique précieux pour l'histoire des Santons sous la domination romaine. Je citerai notamment la confirmation de ce fait (v. l'op. cit. p. 10 et suiv.), que les habitants de Mediolanum étaient inscrits dans la tribu Voltinia et jouissaient par conséquent du droit de cité romaine.

Depuis la publication de l'opuscule de M. Audiat, ce petit trésor épigraphique s'est enrichi d'une inscription tumulaire du plus grand intérêt,

Digitized by Google

dont j'ai le regret de ne pouvoir reproduire, faute de temps, l'estampage très net, dessiné par M. le lieutenant Espérandieu. En voici la copie :

C·IVLIO·AGI...IL...AMACRO
SANT·DVPLICARIO·ALAE·ATECTORIGIANA
STIPENDIS·EMERITIS·XXXII·AERE·INCISSO·EVOCAT
GESATORVM·DC·RAETORVM·CASTELLO·IRCAVIO·CLVD
CORONIS·AENVLIS·AVREIS·DONATO·A·COMMILITONIBVS
IVLIA·MATRONA·F(ilia)·C·IVL·PRIMVLVS·L·H·E·F·[1]

Il s'agit, comme on voit, de la tombe élevée par la piété filiale et la reconnaissance d'un affranchi héritier [L(ibertus) H(eres) E(jus)] à un soldat d'élite (*Duplicarius*, à double solde ; Varr., *de Lingua lat.*, IV, 16 et Tite-Live, II, 59. *Evocatus* a un sens analogue, v. Caes., *Bell Civ*, I, 17 ; Sall., *Cat.*, 59 ; Tac., *Ann*, II, 68 ; Dion Cas., 55, 24, etc. ἀνακλητοί), qui avait servi pendant trente-deux ans, mérita d'avoir son nom gravé sur quelque table d'airain, et ayant fait partie d'un corps de soldats rétiens, quoique originaire lui-même du pays des Santons, reçut de ses compagnons d'armes un bouclier d'honneur, des couronnes, des anneaux d'or (je suppose qu'il y a eu méprise du sculpteur, *aenulis* pour *annulis* ; toutefois *aenulum*, au sens de *vase d'airain*, existe ; *aureis* serait alors un substantif), comme témoignages de leur admiration. (Pour l'épithète GESATORVM, v. Virgile, *En.*, VIII, 661 : *Duo quisque Alpina coruscant Gaesa manu*, avec la note de Servius et l'article Gaesum dans le dictionnaire de Rich). Pour la détermination des soldats par l'armure, cf. Ala Gallorum et Pannonorum catafractorum, Orelli, *Inscrip*, 804, etc.

Deux points de cette inscription sont particulièrement intéressants ; l'un qui parle d'un poste fortifié, du nom de IRCAVIVM, sur lequel les renseignements me font défaut ; l'autre qui donne au corps de cavalerie, dont a fait partie le vétéran, l'épithète ATECTORIGIANA. Je dois à l'obligeance et à la science si sûre de mon collègue Ernault les indications qui me permettent d'en tenter l'interprétation.

Les corps de cavalerie, généralement composés d'étrangers, qui, sous l'empire, portaient le nom de *ala*, étaient déterminés ou par un génitif indiquant la provenance de l'effectif (*Ala Batavorum*, *Francorum*, *Gaetulorum*, etc.), ou par un adjectif qui, tantôt consacrait le souvenir de leur organisateur (*Ala Agrippiana*), tantôt rappelait leur origine (*Picentiana*), tantôt mettait le corps sous la protection spéciale d'un empereur (*Diocletiana*) ; il arrive que l'adjectif et le génitif sont associés dans une appellation commune (*Martensium Gordiana*). Or, ATECTORIGIANA

[1] Dans la ligne supérieure, les premiers caractères sont coupés au tiers de la hauteur ; les cinq derniers à la moitié.

Digitized by Google

est l'adjectif latinisé du nom celtique ATECTORIX ou ATEXTORIX. Ce nom se rencontre sur des monnaies gauloises originaires du Poitou et de la Saintonge (v. Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, Paris 1880, p. 42 [1]), et aussi dans une inscription provenant de Néris-les-Bains conservée au musée de Cluny et expliquée dans la *Revue celtique*, août 1881, p. 116 et suiv., par M. W. Stokes, le savant anglais. Si l'explication qui en a été donnée par M. Robert Mowat est exacte, ATECTORIX équivaut à *Seigneur protecteur*, *Dieu tutélaire;* dans l'inscription, son nom se trouve associé au nom de *cavalerie* ou de *chevaux* (EPADA TEXTORIGI). Le corps de cavalerie auquel appartient le soldat Santon qui nous occupe, a-t-il été dénommé d'après une divinité gauloise qui, d'une façon générale, aurait présidé aux choses hippiques, semblables au Poseidôn Ἵππιος, *Neptunus Equestri*, des Grecs? De prime abord, je serais assez tenté de le supposer, quoique parmi les *alae* dont les dénominations sont connues, il n'en existe aucune, si je ne me trompe, qui soit ainsi mise sous le vocable d'un dieu étranger; il n'est pas impossible que les Romains aient rendu un hommage de cette espèce aux croyances de leurs vainqueurs; le fait, au contraire, est dans les traditions de leur politique. S'il n'y a pas d'*alae* dénommées d'après un dieu, il y a des légions qui se trouvent dans ce cas : la *Legio I Minervia* créée par Domitien, la *Legio Apollinaris* qui date probablement d'Auguste, et, sous la République, la Légion de Mars dont Cicéron célèbre la valeur dans la XIVe Philippique. Aux celtisants de voir si *Atectorix* peut être considéré comme une divinité gauloise; du moins dans l'inscription de Néris et sur la pierre tumulaire trouvée à Saintes, le nom est mis en rapport avec les chevaux et la cavalerie, et cette coïncidence paraîtra difficilement fortuite. Si l'on remarque toutefois que le nom d'*Atectorix* figure sur des monnaies gauloises où n'apparaissent d'ordinaire que des noms d'hommes, et que ces monnaies ont au droit une tête d'homme, on peut penser que ce mot désigne quelque illustre personnage du pays des Santons, organisateur du corps de cavalerie auquel appartenait le soldat dont la pierre perpétue le souvenir. Je m'arrête à cette dernière opinion. Cette pierre est en tous cas un document précieux qui complète, de la façon la plus heureuse, et l'inscription celtique du musée de Cluny, et les monnaies qui portent le nom d'*Atectorix*.

Si nous insistons ainsi sur un point délicat et qui échappe quelque peu à notre compétence, c'est que nous avons voulu montrer par un exemple l'intérêt archéologique des fouilles de Saintes. Nous pensons que l'Académie des Inscriptions ne peut tarder à s'en occuper; que nos épigraphistes de valeur, MM. Jullian, Cagnat, etc., y trouveront une occasion unique d'exercer leur talent, et que le gouvernement qui subventionne des missions à Tunis et en Algérie, emploierait utilement

[1] Il en existe plusieurs exemplaires au Musée de Poitiers et à la Société des Antiquaires.

Digitized by Google

une partie des fonds mis à sa disposition, en expédiant à Saintes, pour diriger et interpréter les découvertes, quelque archéologue compétent. En attendant, il faut féliciter la municipalité de Saintes des sacrifices qu'elle a faits déjà pour que les fouilles ne fussent pas perdues pour la science ; il faut féliciter surtout M. Audiat, qui en a recueilli les premiers résultats, ainsi que le lieutenant Espérandieu qui lui a prêté l'appui de son savoir épigraphique.

1er août 1887.

J.-A. HILD.

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

### IV. — L'ORTHOGRAPHE.

(Suite)

Jérôme, dans ses additions à la chronique d'Eusèbe, sous l'année d'Abraham 1923 = Olymp. 1713 = U. C. 660 ou av. J.-C. 94, a mis ces mots : *Titus Lucretius poeta nascitur. postea amatorio poculo in furorem versus cum aliquot libros per intervalla insaniæ conscribsisset, quos postea Cicero emendavit, propria se manu interfecit anno ætatis XLIIII.* Donat, dans sa vie de Virgile, suivant Reifferscheid, Suetonii reliq., p. 55, écrit : *Initia aetatis Cremonae egit (Vergilius) usque ad viritem togam, quam XV anno natali suo accepit isdem illis consulibus iterum duobus quibus erat natus, evenitque ut eo ipso die Lucretius poeta decederet.* Lucrèce mourut donc aux ides d'octobre, U. C. 699, pendant le second consulat de Pompée et de Crassus, et Jérôme s'est trompé de trois ou quatre ans pour la date de sa naissance. L'édition critique si soignée que Schoene a donnée de la Chronique en s'appuyant sur d'excellents manuscrits nous permet de parler aujourd'hui en toute confiance du témoignage de Jérôme. Deux des meilleurs Mss. font remonter la naissance de Lucrèce à l'année d'Abraham 1922, au lieu de 1923. Dans un cas comme dans l'autre, Jérôme se trompe de quelques années, ainsi que cela lui arrive souvent ; et c'est une énigme dont le mot nous échappe.

Pour moi, il me paraît certain, autant que cela peut être en pareil cas, que Lucrèce naquit dans la seconde moitié de l'année 99 av. J.-C. ou bien dans les premiers mois de 98, ainsi que le prétend Usener dans le *Rhenish Museum*, vol. XXII, p. 442 et vol. XXIII, p. 678. Dans les deux cas, en effet, Lucrèce se serait trouvé dans sa 44e année aux ides d'octobre 55, U. C. 699. Maintenant, pour quiconque a lu ce que tant d'érudits, Joseph

Digitized by Google

Scaliger, Ritschl, *Parergon*, p. 609-638, Mommsen, *Abh. Suéchs. Ges.*, II, p. 669-693, Riffersheid, I, p. 363-435, ont écrit sur ce sujet, il est hors de doute que les additions de Jérôme à la chronique sont servilement copiées de l'ouvrage perdu de Suétone *de Viris illustribus*; il n'est guère moins certain que le récit de Donat vient aussi de la même source. Tels sont les seuls renseignements que l'on ait sur la vie de Lucrèce. On ne sait rien sur sa famille : le seul cas que j'aie pu trouver du *Cognomen Carus*, joint au nom Lucretius, est très douteux et se trouve dans les Inscr. Reg. Napol. Lat., 1653 (*Beneventi in aedibus Archiepiscopi*), de Mommsen. Mais le professeur Sellar remarque avec raison que le cognomen était une distinction presque exclusivement réservée aux hautes classes, et nous ne sommes pas forcés de tirer de la rareté du cognomen la conclusion que Lucrèce n'appartenait pas à une vieille famille. A cette époque, le cognomen variait souvent et cela dans une même famille : le père du poète et orateur contemporain C. Licinius Calvus est toujours appelé Licinius Macer; Calvus lui-même est ainsi nommé une fois par Cicéron *ad Q. fratrem, II, 4*. Il est donc possible que Lucrèce ait appartenu à la grande famille patricienne des Lucretii Tricipitini, dont l'histoire glorieuse est associée particulièrement avec l'histoire des premiers temps de la République, histoire légendaire en grande partie, mais qui n'en était pas moins estimée pour cela. Bien que les Lucius Publius et Spurius soient plus communs chez les Tricipitini et que Valère-Maxime cite un Hostus, un T. Lucretius fut cependant consul avec P. Valerius en 246, 2e année de la République, et une seconde fois en 250 avec le même collègue; Titus était aussi le nom du père et du grand-père de L. Lucretius Tricipitinus, qui fut consul, et triompha des Æques et des Volsques en 292. Dans les *Fasti consulares*, Flavus semble avoir été le cognomen de ces Tricipitini. Ofella, Gallus, Trio, sont donnés à d'autres Lucretii, plébéiens probablement, mais suffisamment illustres. Comme Suétone s'était donné beaucoup de mal pour appuyer ses allégations sur les meilleures autorités, les faits précités, même en admettant qu'ils aient été quelque peu colorés, doivent, selon la remarque de Lachmann, p. 63, être en gros acceptés comme vrais, d'autant plus qu'au mois de février de l'an 700, Cicéron écrit à son frère Quintus, II, 11, la phrase connue : *Lucretii poemata ut scribis ita sunt*, etc. C'est la seule fois qu'il mentionne le nom du poète, et c'est une preuve que, quatre mois après la mort de Lucrèce, Cicéron et son frère Quintus avaient lu le poème qui, nous l'avons vu dans l'introduction aux notes I, ne peut avoir été publié du vivant de l'auteur. Or, il semble que c'eût été bien peu de temps pour que Cicéron et son frère aient pu lire et juger ce livre, si ni l'un ni l'autre n'avaient eu à s'occuper de l'édition. Mais auquel des deux frères Jérôme fait-il allusion? En latin ou en anglais, quand on cite Cicéron ou César, si rien ne détermine d'une façon précise de qui l'on parle, c'est naturellement l'orateur ou le dicta-

Digitized by Google

teur que l'on veut désigner, et Jérôme, dans une douzaine de ses additions à la chronique d'Eusèbe, désigne ainsi Marcus. Mais Lachmann et Bernays déclarent tous les deux que c'est de Quintus qu'il doit s'agir ici. « *In re nota*, dit le premier, *nihil opus fuit ut Ciceronis praenomen ponderet, cum nemo ignoraret Quintum intelligendum esse* ». Mais je ne vois pas, pour moi, pourquoi la chose aurait été *res nota* à Jérôme et à ses contemporains, ou même à Suétone. Si Jérôme, dans l'original, avait trouvé Quintus, il l'aurait nécessairement ajouté; Suétone lui-même ne l'aurait pas omis. Je ne vois davantage rien qui puisse me faire pencher en faveur de Quintus qui, précisément à cette époque, devait plus se préoccuper de guerre que de poésie; dans l'été de l'an 700, il combattait comme lieutenant de César en Gaule et en Grande-Bretagne. Pourquoi Marcus ne serait-il pas l'éditeur? Il ne semble pas qu'il eût fort à faire à ce moment-là; c'était d'ailleurs un de ces hommes actifs qui trouvent toujours du temps pour tout ce qu'on leur demande. Peut-être se rendait-il à une dernière prière du poète mourant. Il est plus que probable, en effet, d'après ce qu'il dit de Memmius, que Lucrèce était un admirateur de Cicéron et qu'il le considérait comme le sauveur de la patrie. Les vertus, les talents de Cicéron étaient bien de nature à exciter l'amour, l'admiration d'un homme d'étude, solitaire, plus porté dans la pratique à exagérer qu'à diminuer la valeur de ceux qui sont engagés dans la vie active, quels que soient d'ailleurs ses sentiments spéculatifs. Ce ne sont pas là de simples conjectures. Les nombreuses imitations que l'on trouve dans Lucrèce des quelques centaines de vers qui nous restent des *Aratea* de Cicéron prouvent, quoique on ne dût guère s'y attendre, que Lucrèce regardait cette traduction comme un de ses modèles en poésie. Bien qu'ajoutant peu d'importance à Epicure et à son système, Cicéron était sur le pied de l'intimité avec les chefs de l'épicurisme, tant grecs que romains. Les fragments d'Herculanum, récemment publiés, montrent aujourd'hui que Cicéron dût à l'un d'eux, Philodème, de grandes obligations pour son *de Natura Deorum*. En supposant même que Lucrèce lui eût été complètement inconnu, un mot d'Atticus ou même de Memmius lui aurait fait entreprendre un travail qui, pour un homme d'habitude aussi actif et énergique, devait sembler peu de chose.

Le poème a dû être donné au monde exactement tel que l'auteur l'avait laissé, sans additions, sans suppressions, selon toute apparence. Si donc Cicéron en fut l'éditeur, il le mit probablement entre les mains d'un de ses secrétaires ou le confia au grand établissement de copie d'Atticus; il se peut qu'il n'ait alors consacré que quelques heures à lire le poème ou à en entendre la lecture. C'était probablement son nom plutôt que son temps que voulaient avoir les amis de Lucrèce. Tout cela ne serait que conjectures oiseuses, sans l'affirmation expresse de Jérôme, c'est-à-dire de Suétone, que Cicéron était l'éditeur. Cette assertion est en

Digitized by Google

quelque sorte confirmée par Pline le jeune, *Epist.*, III, 15, qui écrit ainsi à son ami Proculus : « *Petis ut libellos tuos in secessu legam examinemque an editione sint digni, adhibes preces, adlegas exemplum, rogas etiam ut aliquid subsecivi temporis studiis meis subtraham, impertiam tuis : adicis M. Tullium mira benignitate poetarum ingenia fovisse.* L'*exemplum* en question pouvait bien être le poème de Lucrèce ; en réalité, Cicéron peut fort bien avoir été au poème de Lucrèce ce qu'Auguste fut à l'*Enéide*, un protecteur plutôt qu'un véritable éditeur. Les fonctions de ce genre pouvaient constituer un compliment soit pour l'auteur, comme dans le cas de Lucrèce et dans le cas cité par Pline, soit pour l'éditeur ; comp. Probus : Vie de Perse : *Leviter retractavit [Persii librum] Cornutus et Caesio Basso, petenti ut ipsi cederet, tradidit edendum.* Bassus était l'ami d'enfance de Perse : « *Amicos habuit a prima adulescentia Caesium Bassum poetam*, etc. ». Le professeur Sellar, dans ses *Poètes romains de la République*, p. 203, quoique peu porté à admettre les titres de Cicéron comme éditeur, soutient cependant que Jérôme a voulu parler de Marcus. Un brillant critique (Macmillan's, Magazine, nº 67, p. 52), met cette tradition en question et trouve difficile d'admettre que Cicéron expédie Lucrèce en une douzaine de mots froids. Si, cependant, on pèse bien toutes les circonstances, cette objection sera entièrement ou en grande partie détruite. Cette douzaine de mots se rencontrent dans une lettre de Cicéron à son frère, lettre écrite à la hâte et qui n'a pas douze lignes ; c'est la seule lettre adressée à Quintus pendant tout le temps qui s'est écoulé entre la mort de Lucrèce et la publication du poème, et même après cette publication, les seules autres lettres de Cicéron pendant ces mois-là sont quelques dépêches officielles adressées à des fonctionnaires pour affaires publiques, à l'exception d'une courte lettre à Atticus, écrite à la hâte, en novembre, et datée de sa villa de Tusculum, où il s'était retiré pour se délasser pendant quelques jours. Dans cette lettre, il consacre une demi-douzaine de mots à son *de Oratore ;* il déclare à Atticus que le livre est prêt pour la publication et peut, dès lors, être mis entre les mains de ses copistes. Cicéron n'écrivit donc ni à Atticus ni à d'autres au sujet de Lucrèce, car il était à Rome où tous les jours il voyait Atticus ; avec lui, ou avec d'autres, si le poème de Lucrèce était entre ses mains, il en discutait les mérites et la condition.

Quoiqu'il en soit, il est à peu près certain que le poème fut donné au monde au commencement de l'année 700, et dans les conditions imparfaites où l'avait laissé l'auteur ; certes, il m'en coûte de le dire, mais je soupçonne fort, j'ai même la conviction qu'un grand nombre des fautes les plus évidentes du poème, tel que nous le possédons, parurent dans la première édition elle-même, et cela soit à dessein, soit par inadvertance, probablement les deux ; plus tard, en effet, dans le courant de cette même année, Cicéron écrit à son frère, en Grande-Bretagne, III,

Digitized by Google

6, 6, qu'il désespère de se procurer des exemplaires corrects des écrivains latins *ita mendose et scribuntur et venenut*. Il n'est pas facile d'expliquer autrement l'accord de Macrobe et de Nonius avec l'archétype de tous les Mss existants sur certains passages évidemment corrompus. L'histoire de la folie du poète a été examinée par le Prof. Sellar, II, p. 200. Qu'il y ait ou non quelque chose de vrai, ce dont on ne saurait douter, c'est qu'elle était déjà fort répandue au temps de Suétone; et, cependant, presque tout le monde conviendra qu'il serait étrange qu'un poème si remarquable eût été écrit pendant les intervalles lucides de la folie. Ce poème devait être une exposition complète de la physique d'Épicure, non pas tant pour le système même que pour délivrer les esprits des hommes de deux des plus grands maux : la crainte de la mort et la crainte des dieux, en leur expliquant la nature véritable des choses. En cela, Lucrèce suivit les traces de son maître qui, dans le même but, avait composé entr'autres ouvrages un περὶ φύσεως en 37 livres, dont quelques misérables fragments rares, incomplets, ont été publiés dans les volumes d'Herculanum. Ce que Lucrèce devait à cet important ouvrage, on peut le soupçonner d'après les lettres d'Épicure conservées dans le dixième livre de Diogène Laërte; elles nous donnent un court résumé du système d'Épicure; elles ont été mises largement à contribution dans ce commentaire. La vénération du poète pour son maître devait le pousser à lui emprunter son sujet; par sa manière, son style, il en diffère entièrement. Pour Lucrèce, la vérité de la doctrine est ce qu'il y a de plus important; les grâces de la poésie sont choses absolument secondaires. Pour nous, au contraire, la vérité ou la fausseté du système ne nous préoccupent qu'à un seul point de vue : le sujet était-il bien ou mal choisi pour que le poète pût y déployer les beautés de son langage et les grâces de ses conceptions poétiques?

Le système d'Épicure se prêtait-il bien ou mal à un tel dessein?

*(A suivre).*

---

## Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

Introduction traduite de l'allemand par MM. Brocas et Marmion, étudiants de la Faculté.

(Suite)

### II. — LES SOURCES; OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE.

Les sources de l'histoire de la philosophie grecque sont d'abord tout naturellement les écrits des philosophes grecs eux-mêmes. Nous ne possédons qu'une partie relativement petite de ces écrits; ainsi, il ne nous reste pas un seul ouvrage des philosophes qui ont le plus produit, de

Digitized by Google

Démocrite, de Chrysippe : en général, à ne considérer que la quantité, ce qui nous a été conservé n'est presque rien en comparaison de ce qui a été perdu, tant était riche la philosophie du peuple grec. Dans ces conditions, il est encore heureux que les ouvrages les plus importants au point de vue scientifique nous soient parvenus. Nous avons d'abord les écrits de Platon, puis une petite partie, il est vrai (le sixième environ), mais à ce qu'il semble la partie la plus importante, des ouvrages d'Aristote. Nous connaissons, d'après les sources originales elles-mêmes, le néo-platonisme, le stoïcisme récent et le scepticisme. Pour les autres philosophes grecs, nous en sommes réduits à deux sources auxiliaires : 1° des analyses et des comptes rendus ; 2° des extraits et des citations, par lesquels certains fragments perdus nous ont été conservés.

1. Platon et Aristote, aussi bien que Xénophon, ont analysé les systèmes des anciens philosophes. Mais les deux premiers, en faisant ces analyses, se sont placés au point de vue dogmatique et non au point de vue historique ; leur but n'est point d'exposer pour elles-mêmes les doctrines de leurs prédécesseurs, mais d'en extraire pour leur usage personnel ce qu'elles contiennent de vrai, ou d'établir, en les réfutant, leur propre système quand il s'en écarte. C'est ainsi que, par exemple, Aristote commence sa Métaphysique par une introduction détaillée, historique et critique, dans laquelle il cherche à établir les quatre principes qu'il a adoptés en démontrant que les principes admis par tous les anciens philosophes se ramènent à ceux-là. Cette démonstration, si importante qu'elle soit pour nous, ne fournit pas de renseignements rigoureusement historiques, attendu qu'Aristote use d'une grande liberté dans l'exposition des premiers systèmes philosophiques, et qu'il les traduit pour la plupart dans sa propre terminologie. Aristote a écrit en outre quelques monographies spéciales sur la philosophie pythagoricienne, sur Archytas, les Éléates, Gorgias, les idées platoniciennes, etc. (Diog. Laërt., V, 22, 25) On ne peut cependant pas juger du caractère de ces anciens philosophes d'après les quelques fragments qui sont ainsi parvenus jusqu'à nous. Les disciples d'Aristote, fidèles à la pensée de leur maître, se sont donnés avec ardeur à ces études historiques et philosophiques. Parmi eux, Théophraste surtout a composé des écrits nombreux et très étendus sur l'histoire de la philosophie (Diogène de Laërte, V, 42-49) : Aussi, la plupart des renseignements que nous trouvons dans les écrits postérieurs lui sont-ils empruntés. Simplicius, en particulier, le cite souvent dans son commentaire sur la physique d'Aristote. Les autres péripatéticiens qui ont laissé des notices biographiques dont nous avons surtout connaissance par Diogène de Laërte, sont Aristoxène, Cléarque, Phanias, Straton. La littérature alexandrine était riche en écrits sur les systèmes philosophiques ou sur la succession des philosophes : toutes ces œuvres historiques sont perdues, mais nous en connaissons le fond par les compilations qui sont parvenues jusqu'à nous. Les dissertations de Plutarque (sous Adrien) contiennent d'abondants matériaux, principalement pour l'histoire des doctrines stoïcienne et épicurienne. Cependant, la courte histoire de la philosophie qui nous est parvenue sous le nom de Plutarque (elle a pour titre περὶ τῶν ἀρεσκόντων τοῖς φιλοσόφοις), ne peut pas, à cause de son caractère superficiel et de sa grande incohérence, passer pour une œuvre authentique, mais tout au plus pour un extrait d'un écrivain tel que Plutarque.

On trouve aussi, dans les œuvres du médecin Galien [1], une petite

[1] Médecin de l'empereur Commode.

Digitized by Google

histoire de la philosophie qui correspond à l'écrit précité de Plutarque, du moins pour les premiers chapitres, et qui paraît être extraite d'une seule et même œuvre plus étendue. D'une autre source proviennent les *Philosophoumena* qui nous ont été transmis parmi les œuvres du Père de l'église Origène; on sait maintenant que cet écrit faisait partie d'un plus grand ouvrage, dirigé contre les hérésies gnostiques, mais qui ne donnent qu'un aperçu superficiel (éditions Miller, Oxford, 1851, de Duncker et Schneidewin, Goettingen, 1859, de Cruice, Paris, 1860). Dans ces conditions, l'ouvrage de Diogène (de Laërte, en Cilicie, vraisemblablement sous Septime-Sévère) sur les vies et les doctrines des philosophes (éditions de Ménage, 1664, de Meiboin, 1692, de Hübner, 1828, de Cobet, 1850), est notre principale source, attendu que Diogène, bien qu'il ait compilé sans aucune critique, se distingue cependant par une assez grande abondance de détails; on trouve d'ailleurs chez lui des points d'appui pour la critique historique, grâce aux citations fréquentes d'écrivains dont le témoignage est sûr. Diogène a tiré ses renseignements chronologiques en grande partie de la chronique en vers d'Apollodore (vers 140 av. J.-C.). Parmi les écrivains romains, Lucrèce (dans son poème *de Natura rerum*), Cicéron et Sénèque sont d'une grande utilité pour l'histoire de la philosophie grecque.

2. Nous sommes redevables d'*Extraits* systématiques des écrits des philosophes grecs à Jean de Stobi (en Macédoine, probablement du VI^e^ siècle de l'ère chrétienne); ces extraits sont tirés d'environ cinq cents poètes et prosateurs, dont les œuvres sont en grande partie perdues; ils sont réunis sous certaines rubriques. Les fragments ainsi recueillis forment dans les manuscrits deux œuvres différentes, dont l'une porte le titre : « Morceaux choisis, *Ecloge*, de physique et de morale » (édition de Heeren, 1793, de Meineke, 186 , 1864), et l'autre est intitulée : Florilegium » ou « discours (*sermones*) » (édition de Gaisford, Oxford, 1822, de Meineke, 1855). En outre, le néo-platonicien Simplicius (vers 130), dans les savants commentaires qu'il a composés sur la plupart des écrits d'Aristote et principalement sur sa physique, a conservé des fragments précieux des anciens philosophes, et, en particulier, des philosophes antésocratiques. Avant lui (III^e^ siècle av. J.-C.), le sceptique Sextus Empiricus avait fait de même. Enfin, quelques pères de l'Eglise ont rendu de réels services aux historiens de la philosophie grecque, notamment Clément d'Alexandrie dans ses Στρώματα, Origène dans sa réfutation de Celse, et Eusèbe dans sa *Præparatio Evangelica*. Dans ces ouvrages, ils sont amenés par leur polémique et dans l'intérêt de leur apologie à citer de nombreuses sentences des philosophes grecs.

3. Ces deux sources, les analyses et les citations textuelles, se complètent et se contrôlent l'une l'autre. Il en résulte assurément une plus grande latitude pour la critique personnelle. Mais, en somme, nous pouvons être assurés, en utilisant avec soin ces deux sources et en recherchant scrupuleusement les rapports intimes des systèmes entre eux, de pouvoir présenter un aperçu clair et complet de l'évolution de la philosophie grecque.

4. Nouveaux travaux sur l'histoire de la philosophie grecque :

*A.* École de Wolf et de Kant :

Tiedemann, *Esprit de la Philosophie spéculative*, 1791 (phil. de Wolf).
Buhle, *Histoire de la Philosophie*, 1796.
Tennemann, *Histoire de la Philosophie*, 1788 (Kantien).

Digitized by Google

Reinhold, *Histoire de la Philosophie*, 1828.
Fries, *Histoire de la Philosophie*, 2 volumes, 1837, 1840.

*B.* Ecole de Schelling et de Schleiermacher :

Ast, *Esquisse*, 1807, 2e édition, 1825.
Rixner, 3 volumes : 1re édition, 1823, 2e édition, 1829.
Windischmann, *La Philosophie dans le cours de l'histoire du monde*, 4 parties (1827-1834).
Schleiermacher, *Histoire de la Philosophie*, publiée par Ritter, 1839.
Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, 4 volumes, 1re édition, 1828-34 ; 2e édition, 1836-39.
Brandis, *Manuel de l'Histoire de la Philosophie grecque et romaine*, 1er volume, 1835 ; 2e, I, 1844 ; 2e, II, 1853 et 1857. *Histoire du développement de la Philosophie grecque*, 1862-1864.

*C.* Ecole d'Hegel :

Hegel, *Cours*, 3 volumes, 1833-36, 2e édition, 1840-42.
Wendt, nouvelle édition de Tennemann, 1er volume, 1829.
Marbach, *Histoire de la Philosophie*, 1, 1838, 2, 1841.
Braniss, *Histoire de la Philosophie depuis Kant*, 1er volume. *Histoire de la Philosophie jusqu'à Kant*, 1842.
Zeller, *La Philosophie des Grecs*, 3 parties, 1re édition, 1844-1852 ; 2e édition, 1856-68 ; 3e édition, 1869-80 ; 4e édition, 1876.
Erdmann, *Esquisse de l'Histoire de la Philosophie grecque*, 1er vol., 1866.

*D.* Ecole de Herbart :

Strümpell, *Histoire de la Philosophie grecque*, 1854.
Thilo, *Abrégé de l'Histoire de la Philosophie*, I, 1876.
Prantl, *Aperçu de la Philosophie grecque et romaine*, 1re édition, 1854 ; 2e édition, 1863.
Ueberweg, *Esquisse de l'Histoire de la Philosophie ancienne*, 1re édition, 1862 ; 2e édition, 1880 (de Heinze).
Lewes, *Histoire de la Philosophie ancienne*, 1871-1873.
Byk, *La Philosophie antésocratique des Grecs*, présentée dans son enchaînement organique, 1876-1877.

(*A suivre*).

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST et PAIN.

Digitized by Google

NOVEMBRE 1887. CINQUIÈME ANNÉE. — N° 9.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

La séance solennelle de rentrée des Facultés a eu lieu le jeudi 3 novembre. Le discours d'usage a été prononcé par M. Hanriot, professeur de littérature grecque ; l'orateur avait pris pour sujet *l'École française d'Athènes*. On trouvera plus loin le discours de M. Hanriot. Dans la même séance, M. Ernault a lu son rapport sur le concours ouvert entre les étudiants de la Faculté des Lettres pour l'année 1886-1887. Le sujet mis au concours était une Étude philologique et littéraire sur Théocrite et en particulier sur sa XV^e^ idylle *les Syracusaines*. Le prix a été décerné à M. Biaies, boursier de la Faculté.

* * *

Nous appelons la bienveillante attention de nos lecteurs sur un ouvrage dont on vient de terminer l'impression et qui paraîtra dans quelques jours. Cet ouvrage est dû à nos étudiants et a paru par fragments dans le *Bulletin*. Nous lui avons donné pour titre : ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ET DE LITTÉRATURE, *traduites des principaux critiques allemands et anglais par les* Étudiants de la Faculté, *sous la direction de* MM. Arren, *doyen de la Faculté, et* Hild, *professeur de littérature latine et institutions romaines* (1^er^ *fascicule*). Ce fascicule comprend les études suivantes : *Religion et Philosophie chez les Romains, par Ed. Zeller*, traduit par M. Dubourdieu ; *Introduction au* BRUTUS *de Cicéron, par Otto Jahn*, traduite par MM. Faivre et Vernier ; *Introduction des* GRENOUILLES d'Aristophane par Th. Koch, traduite par M Tribert ; *Marc-Aurèle Antonin, par Ed. Zeller*, traduite par M. Martin ; *Introduction du Tite-Live de*

Digitized by Google

*Weissenborn*, traduite par M. Vessereau; *Introduction du Lucrèce de Munro*, traduite par M. Eymard. Nous publions dans le présent numéro la préface de ce petit ouvrage écrite par M. Hild; on y trouvera les raisons qui l'ont fait entreprendre et la manière dont il a été composé.

* * *

M. Chaignet, recteur de l'Académie, vient de publier le premier volume d'une *Histoire de la Psychologie des Grecs* (un vol. in-8°, XXII-427 p., Paris, Hachette). Le *Bulletin* rendra compte de cet important ouvrage. M. Chaignet fera paraître très prochainement un autre livre qui est actuellement sous presse et qui aura pour titre : *La Rhétorique et son histoire.*

* * *

M. Ernault a fait paraître pendant les vacances un ouvrage intitulé : *Le Mystère de Sainte-Barbe*, tragédie bretonne; texte de 1557, publié avec introduction et dictionnaire étymologique du breton moyen (1 vol. in-4°, x-404 p.). La *Société des bibliophiles bretons* en a fait tirer, pour ses membres, 350 exemplaires sur papier vergé.

* * *

Par décret en date du 11 novembre, M. Ernault, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Poitiers, a été nommé professeur-adjoint à cette Faculté.

---

## Sujets de compositions donnés a l'examen de baccalaureat

(Session de novembre 1887)

### *Baccalauréat ès lettres* (2e partie).

#### DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

D'après la science moderne, la lumière, le son, la chaleur, l'électricité, la cohésion, les affinités chimiques, la gravité, se résolvent pour nous dans l'idée de mouvement. On appliquera cette théorie aux impressions perçues par les différents sens, et, en général, à la connaissance du monde extérieur.

#### COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

1° Trouver l'expression de l'aire d'un triangle équilatéral dont le côté est connu, et inversement trouver la longueur du côté quand l'aire est connue. — Quel est le côté d'un triangle équilatéral qui aurait 51,960 centimètres carrés de superficie.

2° Oxydes de l'azote. — Acide azotique. — Propriétés, usages, préparation.

Digitized by Google

## *Baccalauréat ès lettres* (1re partie).

### COMPOSITION FRANÇAISE.

Fénelon admirait beaucoup La Fontaine; il disait du fabuliste : « Qu'il lui avait été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant. » Pour l'instruction et le divertissement du duc de Bourgogne, il tirait bon parti des premières fables publiées, et communiquait à son élève l'admiration dont il était lui-même pénétré. Le jeune duc en donna des preuves durant une grave maladie qui faillit emporter son poète favori; il s'informait de lui avec une touchante sollicitude, et économisait sur son argent de poche pour lui faire des largesses. Le duc de Bourgogne n'était pas du reste une intelligence ordinaire. Il n'avait que douze ans quand La Fontaine pouvait, sans exagération, louer « son goût exquis et son jugement solide » dans les choses de l'esprit. Il lisait Tite-Live en latin, avait traduit en entier les Commentaires de César, et commencé une traduction de Tacite. C'est alors que La Fontaine, déjà âgé de soixante-treize ans, composa pour lui le XIIe livre des fables (1691). On supposera que le duc de Bourgogne, ayant reçu l'ouvrage avec l'épître dédicatoire qui l'accompagne, écrit à son précepteur.

Il lui marque sa joie de l'honneur qu'il a reçu, l'intérêt qu'il prend à contempler

> Cette ample comédie à cent actes divers
> Et dont la scène est l'univers;

à en tirer des leçons en conformité avec son âge et sa situation, enfin, toute l'estime qu'il professe pour le talent de La Fontaine. Il remercie Fénelon de lui avoir appris à goûter les charmes de ce poète, et, en général, de lui former l'esprit dans le commerce des auteurs les plus solides et les plus agréables.

VERSION LATINE. — *Ovide, exilé, envoie à un de ses amis le cinquième livre de ses* Tristes.

> Hunc quoque de Getico, nostri studiose, libellum
> Littore, præmissis quatuor adde meis.
> Hic quoque talis erit, qualis fortuna poetæ :
> Invenies toto carmine dulce nihil.
> Flebilis ut noster status est, ita flebile carmen,
> Materiæ scripto conveniente suæ.
> Integer et lætus læta et juvenilia lusi :
> Illa tamen nunc me composuisse piget.
> Ut cecidi, perago subiti præconia casus,
> Sumque argumenti conditor ipse mei.
> Utque jacens ripa deflere Caystrius ales
> Dicitur ore suam deficiente necem :
> Sic ego Sarmaticas longe projectus in oras,
> Efficio tacitum ne mihi funus eat.
> Delicias si quis lascivaque carmina quærit,
> Præmoneo nunquam scripta quod ista legat.
> Aptior huic Gallus, blandique Propertius oris,
> Aptior, ingenium come, Tibullus erit.
> Atque utinam numero ne nos essemus in isto!
> Hei mihi! cur unquam musa jocata mea est?

### Thème anglais.

Si votre fils est destiné à aller à une école publique pour y apprendre le latin, vous devez vous soumettre à la méthode que vous y trouvez, et ne pas espérer de la faire changer pour lui.

Digitized by Google

Cependant, tâchez d'obtenir, si vous pouvez, qu'il ne soit obligé de faire ni des discours latins, ni des vers d'aucune sorte. Vous insisterez, si cela peut servir, sur ce point, que vous n'avez pas dessein de faire de votre fils un orateur ou un poète latin, mais que vous voulez simplement qu'il puisse comprendre parfaitement un auteur latin. Ajoutez que vous remarquez que ceux qui enseignent quelqu'une des langues modernes n'amusent jamais leurs élèves à faire des discours ou des vers, leur affaire étant de leur montrer la langue, et non de leur rendre l'esprit inventif.

### Thème allemand.

Les goûts les plus naturels doivent être aussi les plus simples. Notre premier aliment est le lait : nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes ; d'abord elles nous répugnent. Des fruits, des légumes, des herbes, et enfin quelques viandes grillées sans assaisonnement et sans sel, firent les festins des premiers hommes. La première fois qu'un sauvage boit du vin, il fait la grimace et le rejette ; et même, parmi nous, quiconque a vécu jusqu'à vingt ans sans goûter de liqueurs fermentées, ne peut plus s'y accoutumer. Plus nos goûts sont simples, plus ils sont universels. Vit-on jamais personne avoir en dégoût l'eau ni le pain? Conservons à l'enfant, autant que possible, son goût primitif; que sa nourriture soit commune et simple.

---

## PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

### SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 2e SÉRIE (du 15 novembre au 15 décembre).

COMPOSITION FRANÇAISE. — Patru croyait que La Fontaine avait eu tort d'écrire ses fables en vers. Apprécier cette opinion.

COMPOSITION LATINE. — De Chori a tragœdia Græca partibus.

QUESTION DE GRAMMAIRE — Accord du verbe avec son sujet, en grec et en latin.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — La césure dans les différents vers latins.

THÈME GREC. — On dit que de nos jours eut lieu à Stymphale quelque chose de tout à fait prodigieux. Comme les habitants, devenus peu zélés pour la fête de Diane Stymphalienne, transgressaient en beaucoup de points les règles établies à ce sujet, il arriva que du bois de charpente étant tombé à la bouche du gouffre où s'enfonce le fleuve Stymphale, empêcha l'eau de s'écouler, en sorte que la plaine devint un lac.

Mais on raconte qu'un chasseur, acharné à la poursuite d'une biche, se laissa entraîner par son ardeur, jusqu'à la suivre à la nage dans ce lac, et que le gouffre les engloutit l'un et l'autre. On dit aussi que l'eau du fleuve les suivit, de façon que, en un jour, toute la partie de la plaine qui était marécageuse fut desséchée. Et, depuis lors, on célèbre la fête de Diane avec plus de zèle.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Les sujets de la 1re série qui n'ont pas été traités. (V. le *Bulletin* du mois d'août, p. 276.)

### LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — Le duc de Saint-Simon, historien.

GÉOGRAPHIE. — L'Indo-Chine.

Digitized by Google

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME GREC. — Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome nous propose une belle idée pour connaître les avantages de la pauvreté sur les richesses : il nous représente deux villes, dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte, et il examine laquelle des deux est la plus puissante. Il conclut pour les pauvres, et il se fonde sur cette raison, que cette ville de riches aurait beaucoup d'éclat et de pompe, mais qu'elle serait sans force et sans fondement assurés. L'abondance, ennemie du travail, incapable de se contraindre, et par conséquent toujours emportée dans la recherche des voluptés, corromprait tous les esprits et amollirait tous les courages par le luxe, par l'orgueil, par l'oisiveté. Ainsi, les arts seraient négligés, la terre peu cultivée, les ouvrages laborieux par lesquels le genre humain se conserve, entièrement délaissés; et cette ville pompeuse, sans avoir besoin d'autres ennemis, tomberait enfin par elle-même, ruinée par son opulence. Au contraire, dans l'autre ville où il n'y aurait que des pauvres, la nécessité industrieuse, féconde en inventions et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les aiguiserait par l'étude, leur inspirerait une vigueur mâle par l'exercice de la patience; et, n'épargnant pas les sueurs, elle achèverait les grands ouvrages qui exigent nécessairement un grand travail.

(*Concours de 1883*).

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Romains*, chap. VIII : « Des divisions qui furent toujours dans la ville... et l'aristocratie se changer peu à peu en état populaire » .. « Le peuple employait pour lui ses propres forces... qui lui avaient fait trop de résistance. »

(*Concours de 1883*).

VERSION LATINE. — QUINTILIEN, *Inst. orat.*, l. XI : « De pronuntiatione et gestu. Dandumi aliquid... futurus orator desiderat ». .. « Quod est igitur in his doctoris officium... inclinata utrolibet cervix » .. « Infinitum in his quoque rebus momentum est; et nihil potest placere, quod non decet. »

(*Concours de 1883.*)

### CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Version anglaise.

I have spoken so much of carrying a strict hand over children, that perhaps I shall be suspected of not considering enough, what is due to their tender age and constitutions. But that opinion will vanish, when you have heard me a little farther : for I am very apt to thin, that great severity of punishment does but very little good, nay, great harm in education; and I believe it will be found that those children who have been most chastised, seldom make the best men. All that I have hitherto contesded for, is, that whatsoever rigour is necessary, it is more to be used, the younger children are; and having by a due application wrought its effect, it is to be relaxed, and changed into a milder sort of government. A compliance and suppleness of their wills, being by a steady hand introduced by parents, before children have memories to retain the beginnings of it, will seem natural to them, and work afterwards in them, as if it were so, preventing all occasions of struggling and repining.

### Thème anglais.

L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues. Elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles leur ouvrent également l'entrée à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Si l'on remet cette étude pénible à un âge un peu plus avancé, et qu'on appelle la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer; et, si l'on y persévère, c'est consumer à la recherche des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire; c'est borner à la science des mots un âge qui veut déjà aller plus loin et qui demande des choses; c'est au moins avoir perdu les

Digitized by Google

premières et les plus belles années de la vie. Un si grand fonds ne se peut bien faire que lorsque la mémoire est neuve, prompte et fidèle.

**Version allemande.**

Ich habe beobachtet, dass in neuerer Zeit die Menschen nur durch Gewalt oder durch das Interesse etwas übereinander vermoegen, waehrend dagegen die Alten vielmehr durch Ueberredung, durch Gemüthsbewegungen wirkten, weil sie die Sproch der Zeichen nicht vernachlaessigten. Alle Vertraege wurden unter Feierlichkeiten geschlossen, damit sie um so unverbrüchlicher gehalten würden. Ehe die Gewalt eingeführt wurde, waren die Goetter die Obrigkeit des menschlichen Geschlechts; vor ihnen schlossen die Privatpersonen ihre Vertraege, ihre Bündnisse und gaben ihre Versprechungen; die Oberflaeche der Erde war das Buch, worin die betreffenden Urkunden aufbewahrt wurden. Felsen, Baeume, Steinhaufen, die durch solche Handlungen geweiht und den rohen Menschen ehrwürdig gemacht worden, waren die Blaetter dieses vor allen Augen bestaendig aufgeschlagenen Buches. Niemand haette gewagt, mit freyender Hand diese Denkmaeler anzutasten, und die Ereue unter den Menschen war durch die Bürgschaft dieser stummen Zeugen gesicherter, als heutiges Tages durch alle eitle Strenge der Gesetze.

**Thème allemand.**

On sera surpris que je compte l'étude des langues au nombre des inutilités de l'éducation; mais on se souviendra que je ne parle ici que des études du premier âge, et, quoi qu'on puisse dire, je ne crois pas que, jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, nul enfant, les prodiges à part, ait jamais vraiment appris deux langues. J'ai vu de ces petits prodiges qui croyaient parler cinq ou six langues. Je les ai entendus successivement parler allemand en termes latins, en termes français, en termes italiens : ils se servaient, à la vérité, de cinq ou six dictionnaires, mais ils ne parlaient toujours qu'allemand. C'est pour cacher en ceci leur inaptitude, qu'on les exerce de préférence sur les langues mortes, dont il n'y a plus de juges qu'on ne puisse récuser; l'usage familier de ces langues est perdu depuis longtemps.

**Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.**

« L'on ne peut guère charger l'enfance de trop de langues. » (La Bruyère).

« Je ne crois pas que, jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, nul enfant, les prodiges à part, ait jamais vraiment appris deux langues. » (Rousseau).

Qui a raison ?

Le jeudi 15 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi 22 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

---

# PRÉFACE

## DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ET DE LITTÉRATURE

Traduites par les étudiants de la Faculté.

—

Il est bien permis, j'imagine, aux amants de l'antiquité classique de regretter les temps où le latin, langue universelle de la science en

Digitized by Google

général et de la philologie en particulier, dispensait les érudits de tout pays de consacrer, pour se comprendre entre eux, une bonne partie de leur jeunesse à l'étude d'un ou de deux idiomes modernes. Dans ces temps-là, le spirituel Érasme, pour obtenir droit de cité par toute l'Europe civilisée, n'avait pas à attendre les services d'un traducteur plus ou moins habile ; l'archéologie, la philosophie de Juste Lipse, la pénétration critique de Lambin, l'érudition audacieuse des Scaliger, qu'elles vinssent du nord, de l'ouest ou du midi, trouvaient aussitôt des admirateurs et des juges dans toutes les écoles, étaient discutées partout sans le secours douteux des interprètes. Si le livre était cosmopolite, l'enseignement oral ne l'était pas moins. Des savants italiens pouvaient enseigner en France, des Hollandais professer en Angleterre, des Français se faire comprendre en Hollande, le jour même où ils prenaient possession d'une chaire ; les érudits changeaient de patrie sur la foi seule de leurs travaux qui, dès leur apparition, arrivaient à la renommée universelle. Il suffisait d'être nourri aux sources de l'antiquité grecque et latine, pour faire n'importe où, dans une seule langue, que l'on savait rajeunir et embellir sans la corrompre, l'éducation de l'Europe moderne. Ces temps-là sont passés ; ils ne reviendront plus.

Dès les débuts du XVII^e^ siècle, l'esprit nouveau à qui la vieille langue latine avait fourni ses premières formules, étonnantes de précision et d'élégance, s'y trouve à l'étroit. Il lui faut la ressource des langues vulgaires. Confinées jusque-là dans la vie familière et commune, on les appelle à l'aide de la science et de la philosophie. Si Bacon rédige encore en latin son *Novum Organum*, Descartes bientôt après recourt au français pour lui confier les règles de sa méthode. Le grand public applaudit à cette innovation qui lui ouvre des sphères jusqu'alors fermées ; mais les savants proprement dits songent à parer à ses dangers et à diminuer ses inconvénients. C'est ainsi qu'un instant on put croire que cette langue même de Descartes, par ses qualités propres et le prestige du nom français aidant, suppléerait le latin dans sa suprématie universelle ; qu'elle fournirait à l'Europe l'idiome moderne qui, au-dessus de la variété des langues vulgaires, aurait maintenu la langue idéale des sages, commune et accessible à tous. Plus d'un parmi les esprits éminents d'alors dut former le rêve d'une entente de ce genre ; Leibniz travailla pour sa part à en faire une réalité. Nul doute que si sa tentative d'une langue moderne et universelle avait pu aboutir, il en fut résulté pour les travailleurs une grande économie de temps, pour le progrès des connaissances humaines une vigoureuse impulsion. Mais la poussée de l'esprit national, s'exerçant partout en sens contraire de la science, les idiomes vulgaires triomphèrent des langues savantes. N'était-il pas naturel que chaque peuple, fier de ses conquêtes pacifiques, se refusât, pour les répandre, à accepter la prééminence d'un peuple voisin, que chacun affirmât son individualité en les revêtant de sa propre langue. Sans

Digitized by Google

compter que chez les savants eux-mêmes, le désir d'être compris facilement à l'étranger au moyen d'un idiome plus ou moins factice, devait céder devant la satisfaction d'être plus vite apprécié chez soi, dans le langage qui était à la portée de tous.

De ce jour date dans nos sociétés modernes l'importance toujours grandissante des langues vivantes ; alors aussi commence le discrédit de plus en plus marqué des langues anciennes qui deviennent véritablement des langues mortes. Celles-ci ne sont bientôt plus qu'un objet de curiosité idéale, dont la connaissance est réservée à quelques privilégiés ; celles-là s'imposent à tous, en vertu des nécessités pratiques de la vie, au nom même des intérêts supérieurs de la science, au nom aussi de la curiosité littéraire et artistique qui va s'enquérir des chefs-d'œuvre éclos à l'étranger, comme au temps de la Renaissance elle fouillait les monuments de l'antiquité gréco-latine. En France au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, alors que l'esprit littéraire est dans toute sa force, on cultive l'italien et l'espagnol par dilettantisme. Le siècle suivant va chercher en Angleterre des leçons de science et de philosophie. Aujourd'hui que les rapports entre peuples voisins sont faciles et fréquents, aujourd'hui que les exigences de la lutte pour la vie deviennent de plus en plus impérieuses et que chacun a besoin de tous, nous sommes sensibles surtout à l'utilité positive des langues vivantes. C'est pour cela qu'elles sont cultivées avec le plus d'entrain chez les peuples trafiquants et industriels. Ceux qui, davantage épris d'idéal, sont habitués par tradition et par tempérament à faire prédominer dans l'éducation le point de vue esthétique, ceux-là ne leur ont fait longtemps qu'une petite place et ne les ont accueillies que dans la mesure où elles peuvent contribuer à l'enseignement des humanités. En France, il a fallu, avec les leçons du malheur, les âpres réalités de l'existence, pour que nous renoncions à certain dédain de l'étranger qui a été longtemps un des caractères de notre tempérament national. L'estime de ce qui se dit et se fait de bien chez autrui est une marque de sagesse : chez les nations comme chez les individus, la sagesse est trop souvent un fruit de l'adversité. Nous sommes donc devenus sages, à nos dépens. Nous avons le vif désir de nous instruire chez le voisin, ne serait-ce que pour surprendre le secret de sa force : c'est la cause principale de la popularité des langues vivantes, de l'allemand et de l'anglais en première ligne ; ces langues représentent en effet, l'une la force militaire, l'autre la puissance industrielle et commerciale.

La multiplicité des ressources qu'offrent les langues modernes, fait que l'on ne s'entend pas toujours sur la manière de les enseigner. M. Benoîton apprécie avant tout leur utilité en voyage et pour le commerce ; comme il est stratégiste à ses heures et d'ailleurs patriote, il entend que son fils apprenne l'allemand pour s'initier plus aisément aux plans de M. de Moltke et aussi la géographie pour élaborer ou comprendre les plans contraires. Je ne voudrais pas médire de ces préoccupations naïves qui hantent chez

Digitized by Google

nous bon nombre d'esprits. Elles partent d'un sentiment généreux et ont, en somme, plus fait pour la cause des langues vivantes que des considérations plus sérieuses. Cependant nous permettra-t-on de dire que ceux qui assignent à l'étude nouvelle un but pratique et purement utilitaire, diminuent son rôle et faussent la méthode ? Ne voir dans les langues qu'une ressource commode, un instrument utile, à la disposition du voyageur, du commerçant, du soldat ou du diplomate, c'est vouloir en orienter l'étude vers les seuls besoins de la conversation ; c'est remplacer la lecture des livres bien faits par le petit manuel de poche ou le guide Conty. Or il est démontré, par l'expérience, que l'on n'apprend pas à parler une langue en classe, tandis qu'on y peut apprendre fort bien à la lire. Le jeune homme qui quitte ensuite les bancs du lycée, sachant lire même d'une manière hésitante un auteur facile, se débrouille aisément, lorsque les besoins journaliers le mettent en rapport avec l'étranger. Au contraire, la connaissance terre à terre d'un idiome familier, celle que l'on peut acquérir dans la société d'une domestique allemande, parlât-elle le pur saxon, n'est a peu près d'aucun usage quand il s'agit de lire une œuvre sérieusement pensée et correctement écrite.

Nous voudrions donc que l'on demandât surtout à la science de l'allemand et de l'anglais le moyen de nous initier aux œuvres philosophiques, scientifiques et littéraires où les deux nations ont déposé le plus pur de leur esprit, où s'affirment, consacrés par le talent, les résultats de leur action sociale et civilisatrice. Pour l'homme d'étude, si absorbé qu'il soit dans quelque genre par la spéculation pure, une langue vivante est un moyen de se tenir au courant de la science ; il n'est sûr d'en suivre les progrès, de partir dans chaque question du point précis où l'ont amenée les travaux des autres, que s'il est en état de juger et d'exploiter les ouvrages étrangers, tout autant que ceux de ses compatriotes. Voilà un usage des langues vivantes qui est vraiment d'une haute portée, qui vaut que dans les programmes on leur fasse une place honorable. Elles doivent être avant tout un instrument d'enseignement supérieur.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer, même à grands traits, les travaux les plus remarquables qui, en Angleterre et surtout en Allemagne, méritent, dans les divers genres, de fixer l'attention de nos étudiants. Ils savent aujourd'hui, grâce aux preuves nombreuses que leurs maîtres ne cessent de leur fournir par le livre et par l'enseignement oral, qu'il n'est pas une question de quelque importance, dans le vaste domaine des sciences philologiques, historiques et philosophiques, où les savants d'outre-Rhin n'aient apporté une application et une ténacité admirables, où ils n'aient obtenu souvent des résultats merveilleux. Pour ne parler que de la philologie classique et de l'histoire de l'antiquité gréco-latine qui relèvent surtout de notre compétence, quelle variété et quelle étendue de recherches ! quelle conscience dans l'étude des détails les plus infimes ! quelle puissance de synthèse dans l'exposé et la discussion des plus vastes pro-

Digitized by Google

blèmes ! Sans doute il arrive quelquefois que cette science n'est pas digérée avec méthode ni expliquée avec clarté. On y peut chercher, sans les trouver, les qualités esthétiques auxquelles les peuples de race latine ont raison d'attacher tant de prix. Des esprits superficiels en ont pris occasion de n'accorder aux savants allemands la solidité qu'en leur refusant l'élégance, la proportion et même la correction ; de plus superficiels encore se sont forgés un idéal de pédantisme vide et sec dont ils attribuent le monopole aux universités germaniques, dont ils affublent volontiers ceux qui vont y chercher des leçons. Il serait grand temps, même pour la masse des profanes qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas, de mettre ces plaisanteries au rencart. Je ne veux point nier que parmi la nuée de thèses et dissertations qui, des écoles d'outre-Rhin, s'abat chaque année sur nos bibliothèques, il en est beaucoup qui ne valent pas qu'on les recueille, et qui, lues par des étudiants inexpérimentés, constituent de fort méchants modèles. Mais il faut ou de la mauvaise foi ou une forte dose d'ignorance pour voir dans ces essais la quintessence du savoir germanique. Remettons les choses et les gens à leur véritable place : des historiens comme Ranke, des philosophes comme Zeller, des archéologues comme Mommsen, des littérateurs comme O. Muller sont dignes de servir de maîtres aux maîtres eux-mêmes. Comme ils ont, chacun dans son genre, l'élévation de la pensée mûrie et fortifiée par les plus nobles recherches, ils ont aussi la forme qui convient à leur pensée. La poursuite passionnée de l'inconnu leur enlève la préoccupation du style, surtout dans les questions de détail avec lesquelles ils ont construit l'édifice de la science : « *Vis ne illum adsidere pusillæ rei, verbis? Rerum magnitudini se addixit,* » disait Senèque de certain rhéteur qui ne justifiait guère cet éloge. Chez ces esprits éminents, la grandeur des choses a bien vraiment passé dans leur expression littéraire ; telles pages de l'*Histoire romaine*, de l'*Histoire de l'Allemagne aux temps de la Réforme* peuvent entrer en parallèle (nous ne parlons que du point de vue esthétique) avec ce que notre littérature historique a produit de plus parfait.

La plupart de ces chefs-d'œuvre sont d'ailleurs traduits en français et le grand public est en mesure de les juger en connaissance de cause. Ces traductions sont un des symptômes de l'attention toujours plus vive que nous accordons à la science étrangère. Quelques-unes ont pour auteurs ou pour initiateurs des hommes qui font autorité par leurs travaux personnels ; ils n'ont pas cru décheoir en faisant passer dans notre langue les grands manuels ou d'histoire ou de philosophie ou d'antiquités signés Zeller, Curtius, Droysen, Hertzberg, Mommsen, Lange, etc. L'impulsion donnée par des professeurs aussi éminents que MM. Bouché-Leclercq et Boutroux, pour ne citer que ceux-là, s'est communiquée à tous les degrés de l'enseignement. A l'heure qu'il est, on ne compte plus les traités de toute sorte, grammaires, métriques, manuels d'archéologie et d'histoire littéraire

Digitized by Google

qui, traduits ou imités de l'allemand, renouvellent et fortifient les études classiques en France. La préoccupation de la science allemande s'est emparée de toutes les chaires dans nos Facultés ; elle se révèle chaque année dans les concours d'agrégation où elle apporte une solidité plus grande, une intelligence plus précise et plus substantielle des choses de l'antiquité. Elle a fait introduire, dans les épreuves même de la licence, une explication orale d'un texte de critique, de philosophie et d'histoire, suivant la spécialité des candidats. Il est regrettable seulement que cette dernière épreuve soit dépourvue d'une sanction régulière et n'exerce sur le résultat final qu'une influence inappréciable.

Il est vrai qu'un grand nombre d'étudiants, et même de professeurs, se contentent souvent de ne lire, parmi les ouvrages de provenance étrangère, que ceux qui ont été traduits en français, et ceux qui sont rédigés en latin. Mais les uns ne représentent qu'une faible partie de la science, celle-là surtout qui affecte les formes vulgarisatrices, et les autres, pour des causes diverses, tendent à diminuer tous les jours davantage. Naguère encore les philologues d'outre-Rhin, jaloux de continuer les traditions des maîtres de la Renaissance, se refusaient à abandonner l'usage du latin pour la diffusion de leur enseignement écrit. Longtemps ils ont prouvé, par d'illustres exemples, que l'idiome romain, peu s'en faut dans sa pureté classique, suffisait à toute l'étendue de leur tâche. Depuis Heyne et Wolf, en passant par Lachmann, jusqu'à Ritschl et à Ribbeck, la discussion des grands problèmes d'histoire littéraire, la critique et le commentaire des textes, fournissaient maints chefs-d'œuvre de latinité. Telle thèse latine, présentée à la Sorbonne pour le doctorat, pouvait entrer en comparaison avec ces ouvrages ; ici et là on tenait à honneur d'affirmer la science de l'antiquité par l'emploi de la forme antique, de la répandre sous cette forme dans le public spécial qui était censé la préférer à toute autre. Mais il semble que dans un avenir rapproché, des deux côtés des Vosges, la philologie à son tour doive adopter exclusivement les idiomes modernes. En France ce n'est pas d'aujourd'hui que l'usage de la thèse latine est fortement battu en brèche ; et si en Allemagne elle se défend davantage, on n'en constate pas moins que les Revues spéciales renferment moins d'articles en latin qu'autrefois, que les éditions, mêmes savantes, en langue vulgaire s'y multiplient. Schopenhauer, qui déjà constatait ce phénomène, le mettait au compte de la paresse et de l'ignorance. Il en existe des causes plus honorables et moins aisées à déraciner : en premier lieu l'exaltation du sentiment national, qui même dans les régions sereines de la science, se refuse de plus en plus aux concessions cosmopolites. Après les rêveries généreuses sur les peuples frères, nous en sommes à la triste réalité des frontières gardées avec une méfiance jalouse. La diversité des langues élève entre les divers peuples, entre ceux-là surtout qui ne peuvent oublier ni leurs victoires ni leurs défaites, des barrières plus difficiles à franchir que les murs des forte-

Digitized by Google

resses et les remparts naturels des montagnes et des fleuves. Et cependant l'intérêt de la civilisation, celui de la sécurité nationale réclament que nous étudions d'autant plus les choses du voisin, qu'il a plus de raisons de nous les dissimuler en même temps que d'étudier les nôtres.

C'est l'ensemble de ces réflexions qui, à la Faculté des Lettres de Poitiers, a fait donner au professeur de philosophie, à côté de la littérature ancienne, la pratique des langues vivantes comme un sérieux élément de progrès, comme une auxiliaire indispensable de leur enseignement. Malheureusement, quand les étudiants nous arrivent, leurs connaissances en allemand et en anglais sont moins étendues encore que leur science du grec et du latin. Tandis que les programmes et les examens qui leur servent de sanction, poussent à approfondir les langues mortes, ils sont peu exigeants en ce qui concerne les langues vivantes. D'autre part on ne conçoit guère le professeur, souvent unique, de littérature étrangère, employant ses heures de cours à de vulgaires exercices de traduction. L'objet de son enseignement est ou philologique ou littéraire; il ne va pas à donner la connaissance des langues, il la suppose acquise, au moins dans ses éléments. C'est donc à la bonne volonté, au zèle désintéressé, à l'amour de la science cherchée pour elle-même, que chaque professeur dans sa sphère doit faire appel, s'il veut obtenir que le peu de langues vivantes appris au lycée porte ses fruits dans les Facultés. Les traductions qui composent ce volume, d'autres qui sont en portefeuille et qui viendront à leur heure, démontrent que nos exhortations sont écoutées, que des efforts louables sont tentés. Ces traductions ont figuré d'abord dans le *Bulletin mensuel* de la Faculté à côté des travaux originaux des professeurs; après avoir eu l'avantage de faire travailler leurs auteurs en les instruisant à la fois dans les méthodes scientifiques et dans la connaissance des langues, il nous a paru que sous leur nouvelle forme, elles rendraient encore service aux étudiants des autres Facultés, que surtout elles leur donneraient un bon exemple.

Dans le nombre il en est qui sont l'œuvre de véritables écoliers; et le lecteur s'apercevra sans doute qu'elles ont été faites, surtout au début, à coup de dictionnaires et de grammaires. Aussi la révision, pour les deux professeurs qui s'y sont dévoués, en a-t-elle été assez laborieuse. Nous avons voulu cependant, tout en les rendant à peu près dignes de la publicité, leur conserver leur caractère scolaire. Cette imperfection même, en nous permettant de mesurer la distance parcourue, nous les rend plus précieuses : elle nous mène tantôt à quelque solide licencié, tantôt à un agrégé de philosophie qui a acquis à la Faculté le meilleur de sa science. L'introduction au Tite-Live de Weissenborn a valu à son auteur l'honneur de collaborer, avec un de nos plus brillants collègues, à la publication de l'*Histoire de la littérature romaine* de Bender.

A côté de ces exercices, au cours desquels le réviseur prenait plaisir à constater chaque mois une plume plus ferme et des connaissances plus

Digitized by Google

étendues, il serait injuste de ne pas faire une place à part à l'*Introduction au Lucrèce de Munro* et au *Fragment de Zeller sur Marc-Aurèle*. La traduction de ces morceaux est l'œuvre de deux professeurs excellents, tous deux formés à la Faculté, que leur modestie a seule empêchés jusqu'à ce jour de publier des travaux plus personnels. Nous n'avions guère à donner de leçons de langue anglaise ou allemande à MM. Eymard et Marin, nous ne leur devons, et nos lecteurs s'associeront à cette reconnaissance, que plus de remerciements.

Quant à l'incohérence apparente des fragments traduits, elle trouve son excuse dans les procédés qu'il nous a fallu suivre pour décider les étudiants à entreprendre leur travail. Il n'aurait pas suffi de leur mettre aux yeux l'honneur de se voir imprimer tout vifs à côté de leurs professeurs ou le mérite platonique de contribuer, pour une part modeste, au progrès de la science. Il fallait encore choisir des ouvrages d'une faible étendue, dont la lecture approfondie contribuât en même temps au succès des examens qui est pour eux la grande affaire. L'incohérence inévitable, la durée éphémère des programmes expliqueront ainsi l'introduction du *Brutus* de Jahn et celle des *Grenouilles* de Koch : il n'eut pas été difficile de trouver des œuvres d'un caractère plus scientifique et d'une utilité plus permanente ; mais pour obtenir quelques efforts et jeter une semence féconde, il a fallu joindre aux séductions de l'amour-propre celles de l'intérêt bien entendu.

Tel qu'il est, ce volume n'a certes pas la prétention de rendre de grands services, mais il représente, de la part des jeunes auteurs qui y ont collaboré, le premier effort intelligent les initiant aux honneurs et aux dangers de la publicité. Les professeurs eux-mêmes ne dédaigneront pas la part de mérite qui leur en peut revenir. Ils auront prouvé une fois de plus avec quelle sollicitude ils s'occupent des étudiants à la Faculté de Poitiers ; ils auront montré aussi ce qu'il est possible de faire avec eux et par eux, dans un milieu favorable, bien peuplé et pourvu de ressources suffisantes. Si Poitiers doit renoncer, non, certes! par notre faute, aux perspectives naguère entr'ouvertes, aujourd'hui obscurcies de la grande vie universitaire, on nous rendra du moins cette justice que nous avons, par tous les moyens, cherché à la produire, à la réchauffer d'un souffle généreux. De mieux partagés que nous feront mieux et davantage ; il nous restera d'avoir fait un peu, les premiers et avec de modestes éléments.

J.-A. Hild.

Poitiers, novembre 1887.

Digitized by Google

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

*DISCOURS prononcé à la Rentrée des Facultés de Poitiers, par M. HANRIOT, Professeur à la Faculté des Lettres.*

Parmi les souvenirs d'une carrière qui est à son terme et qui compte à cette heure cinquante ans de durée, je n'en ai pas de plus chers, ni qui me semblent plus dignes de vous être présentés, que ceux du voyage que je fis en Italie et Grèce, comme membre de l'École française d'Athènes. J'ai pensé que je pouvais en faire l'objet de ce discours.

L'École d'Athènes fut créée à la fin de 1846 par M. de Salvandy, sur l'initiative de M. Piscatory, alors ministre de France en Grèce. Conçue dans une pensée analogue à celle qui avait suscité la création de l'Académie de France à Rome, elle a pour but de donner à de jeunes agrégés ou docteurs les moyens de se perfectionner dans la connaissance de la littérature et des antiquités grecques. Les premiers membres nommés furent Benoit, Burnouf, Hanriot, Lacroix, Lévêque, Rigault et Roux. Hippolyte Rigault ne put venir; il fût entraîné à accepter une mission toute différente, celle de précepteur du comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours : grand dommage pour nous, et sujet de constants regrets pour lui-même, dont la vive imagination s'était éprise de ce voyage aux deux pays classiques. Les promotions subséquentes donnèrent à l'École Grenier, Gandar, J. Girard, puis Mézières et Vincent, About, Beulé, V. Guérin, Delacoulonche, Fustel de Coulanges, Alex. Bertrand, aujourd'hui directeur du musée Saint-Germain, et quelques autres. Plusieurs noms, dans cette liste des premières générations de l'École, ont acquis une sorte de célébrité, tout au moins universitaire, l'un même politique; d'autres sont demeurés obscurs, ou dans la pénombre propice des services ignorés; mais tout ce groupe, dans son ensemble, me paraît mériter le titre de groupe fondateur, puisque ce sont ses membres qui ont ouvert la voie, qui ont vaincu les tâtonnements du début, et consolidé par leurs travaux, chacun à des degrés divers, l'existence de l'École.

Le voyage, à l'origine, comprenait une première station en Italie; et ce séjour, qui ne fut d'abord que de quelques semaines, qui est aujourd'hui d'une année, était regardé, avec raison, comme une initiation nécessaire aux choses de l'art et de la vie antique. A cette époque de 1847, à laquelle

Digitized by Google

je me reporte, il n'y avait pour ainsi dire pas moyen d'entendre parler une langue étrangère à l'étranger. A Rome, où nous passâmes un mois au début de notre pérégrination, nous croyions en arrivant être fort embarrassés, ne sachant pas la langue, et nous nous réjouissions néanmoins d'offrir à nos oreilles le régal de la musique harmonieuse et expressive de cet idiome; mais tout le monde parlait français : c'est à peine si la jeune fille de notre hôte voulut bien décocher à notre ami Burnouf, mon vieil ami aujourd'hui, quelques mots de ce suave italien, qui semble si bien fait pour ces « *lenes sub noctem susurri* », dont parle le bon Horace. A Athènes de même, nous avions mission d'apprendre le grec moderne; mais où entendre le grec moderne? Toutes les sociétés où nous allions s'obstinaient à parler français. Notre langue était alors la langue universelle.

Cependant nous nous occupions de visiter les monuments de Rome, qui sont innombrables; mais quand vous irez voir cette cité illustre, excursion des plus agréables et des plus commodes, je vous engage fort à éviter les *cicerones*, qui sont aussi innombrables que les monuments, et dont l'insipide office vous ôte toute spontanéité d'impression. Quant à moi, je m'en allais seul par la ville, m'abandonnant au hasard des directions. Une fois, par exemple, je m'arrêtai saisi à la vue de deux superbes chevaux de marbre se cabrant au milieu d'une place où s'élevait un palais d'une riche architecture : c'était le Quirinal, que je venais de découvrir, et c'étaient les fameux chevaux dits de Phidias et de Praxitèle, d'où la place a pris le nom de *Piazza di monte Cavallo*. Une autre fois je découvrais ainsi le Capitole, avec le long et raide escalier qui a remplacé la roche tarpéienne; ou bien c'était le Colisée, dont la masse immense s'offrait tout à coup à mes regards; c'était la vaste bouche de la *Cloaca massima*, l'égout des Tarquins, dont la triple voûte supporte sans faiblir, depuis vingt-cinq siècles, le poids des rues et de la ville de Rome; et tout près de là, les restes du vieux pont Sublicius, d'où les prêtres, qui le construisirent sous Numa, prirent le nom, qui s'est perpétué, de pontifes, faiseurs de ponts. Un jour, en m'aventurant au delà de la porte Majeure, ancienne porte Praenestine, située au pied des collines qui prolongent le mont Esquilin, je rencontrai un *columbarium*, mot qui veut dire pigeonnier; mais ce pigeonnier était un tombeau. En effet, dans une sorte de cave je vis plusieurs étages de pots de la forme la plus vulgaire rangés en ligne, et, dans chacun de ces pots, étaient les cendres de l'un des membres de l'ancienne famille romaine à qui ce tombeau avait appartenu; des inscriptions funéraires rappelaient leurs noms. J'avoue que ces Romains en pots me firent un singulier effet.

Nous visitâmes aussi et surtout les musées, où nous pouvions déjà prendre un avant-goût des splendeurs de l'art grec. Les chefs-d'œuvre qui s'y trouvent, arrachés jadis par les empereurs à leur sol natal, ont été, à la suite des dévastations nombreuses dont Rome déchue fut le

Digitized by Google

théâtre, retrouvés enfouis, la plupart mutilés, dans des thermes, des décombres, des ruines de temples, de palais, de villas, ou dans des terrains vagues, anciens jardins patriciens devenus des déserts; plusieurs dans le Tibre, où ils avaient été précipités et engloutis. C'est ainsi que sont revenus au jour, principalement sous les auspices des grands papes du XVI^e^ siècle, le torse du Belvédère, le taureau Farnèse, le Méléagre, le bas-relief de l'apothéose d'Homère, le Persée, l'Antinoüs, le groupe de Laocoon, l'Apollon du Belvédère, le Discobole, le Gladiateur mourant, la Vénus du Capitole, la Flore, la Faune, l'Hercule de Glycon, et autres, presque tous manchots, ébréchés, rapiécés, tronçons enfin, mais tronçons sublimes, devant lesquels Michel-Ange lui-même humiliait son génie.

Avant notre départ de Rome, M. Rossi, ambassadeur de France, celui qui l'année suivante eut une fin si tragique, voulut nous présenter au pape. Nous fûmes emmenés en voiture de gala à ce Quirinal, que j'avais découvert, et où le pape avait son palais de souverain temporel, comme il avait au Vatican, lieu qui tire son nom de la célébrité d'un ancien oracle, son palais de souverain pontife, et près de Saint-Jean-de-Latran, qui est sa cathédrale, son palais d'évêque de Rome. A notre entrée dans la chambre où se tenait le Saint-Père, quand je vis notre ambassadeur en grand costume s'approcher de Pie IX par des génuflexions successives, je ne pus m'empêcher de penser à l'équipée de Rabelais dans une circonstance semblable. Cependant le pape voulut bien nous tendre, au lieu de sa mule, son anneau à baiser; puis il nous parla, en italien cette fois, de notre mission et, comme de juste, en nous recommandant l'intérêt de la propagation catholique, ce qui, à vrai dire, n'était guère notre visée : après quoi nous sortîmes tous à reculons, comme c'était l'usage.

Peu de jours après, nous étions à Naples, où nous complétions de notre mieux notre première éducation artistique et archéologique. Car Naples est un musée grec, encore plus que Rome. Après trois semaines de séjour dans cette ville, après avoir fait l'escension obligée du Vésuve, qui nous honora d'une demi-éruption; après avoir fait aussi notre pèlerinage au tombeau de Virgile, visité la Solfatare et le lac Averne, descendu dans l'antre de la Sibylle Cuméenne, admiré les chefs-d'œuvre de sculpture grecque que possède le *Museo Borbonico*, ainsi que son incomparable collection de vases peints, il fallut bien nous décider au départ. Nous quittions à regret ce beau rivage, dont la courbe gracieuse va de Sorrente à la Mergellina, et le golfe de Baïa où nous aimions à redire ces stances d'un poète, dont les vers étaient alors dans toutes les mémoires, et dont une renommée plus bruyante n'avait pas encore opprimé l'auréole :

Colline de Baïa, poétique séjour,
Délicieux vallon, qu'habita tour à tour
Tout ce qui fut grand dans le monde,
Tu ne retentis plus de gloire ni d'amour,
Pas une voix qui me réponde,
Que le bruit plaintif de cette onde,

Digitized by Google

Où l'écho réveillé des débris d'alentour
Ainsi tout change, ainsi tout passe,
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Hélas! sans laisser plus de trace,
Que cette barque où nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface! (LAMARTINE, *21e Méditat.*)

Nous emportions du moins d'ineffaçables souvenirs de cette terre virgilienne, et l'ardent désir de voir enfin la Grèce elle-même, cette Grèce tant rêvée, contrebalançait nos regrets.

Je ne sais pourquoi les compagnies de chemins de fer et de navigation, qui organisent des voyages circulaires par l'Italie, Malte, l'Algérie, l'Espagne, ou par Munich, Vienne, la Hongrie, la Suisse, n'établissent pas une excursion de ce genre par Milan, Brindes, Corinthe, Athènes, avec séjour de deux semaines en Grèce, et retour, soit par la même voie, soit par Malte et la Sicile : cela ne serait pas plus difficile, ni plus coûteux ; et si on savait que pour 400 francs on peut faire tout ce trajet, que de personnes se laisseraient tenter par un si beau voyage ! Quant à nous, notre itinéraire étant tracé par la voie de mer, nous rasâmes d'abord, au sortir du golfe de Naples, la gracieuse île d'Ischia, volcan caché sous des fleurs, et dont la catastrophe du 29 juillet 1883 n'a que trop attesté encore la sauvage énergie ; puis après avoir, à la nuit, contemplé le ciel embrasé par les bruyants souffles, régulièrement intermittents, du Stromboli, déjà signalé par Homère (*Od.*, XII, 202), et que les anciens appelaient la marmite de Vulcain, nous abordâmes, au point du jour, le fameux détroit, jadis si redouté, de Charybde et de Scylla. Mais pendant que quantité de bateaux à voiles attendaient au dehors la brise matinale qui facilite l'entrée du canal, notre paquebot à vapeur le franchit sans hésitation, en se riant des monstres mythologiques. A partir de Malte, la vieille île phénicienne, où stationnaient alors trois vaisseaux de guerre anglais, on n'a plus de rivages en vue et on traverse tout ce vaste espace de mer où eurent lieu les erreurs d'Ulysse et de son frêle esquif. Nous n'avions rien de mieux à faire que de repasser dans notre mémoire ces aventures à la fois si fabuleuses et si vraies : sans autre distraction que les dauphins s'ébattant et bondissant à l'entour de notre navire, comme si c'eût été la conque d'Amphitrite.

Le soir du troisième jour, nous approchions du haut promontoire Malée, frère du cap Matapan, et dont les deux pointes s'avançant forment ce que les anciens avaient pittoresquement appelé « la mâchoire d'âne, » Ὄνου γνάθος. Aujourd'hui, quand vous êtes sur un navire à vapeur, vous glissez sur la mer comme une anguille, poussés en avant par l'hélice puissante qui manœuvre sous votre quille et que vous n'apercevez même pas : c'est comme un vaisseau enchanté qui va sans que vous voyiez le bras qui l'entraîne. Mais en 1847 nous naviguions avec des roues à aubes, qui, placées aux deux flancs du navire dans de vastes tambours tantôt en l'air, tantôt submergés, battaient l'eau avec un bruit assour-

Digitized by Google

disant, et avançaient bien moins. Toute la nuit nos rouas à aubes firent leur fracas habituel, et nous croyions bien nous réveiller au Pirée; mais le matin en ouvrant les yeux, c'est encore le cap Malée qui était là à la même place; nous n'avions pas bougé, nous n'avions fait que ne pas reculer. Nous finîmes cependant par doubler ce petit Cap des Tempêtes, et un soir notre navire, le *Télémaque*, se mettait en panne dans le spacieux bassin du Pirée.

Tous les voyageurs ont exprimé la surprise qu'ils éprouvèrent à la première vue des côtes de Grèce. On se figure une terre riante, embaumée, fertile, de moelleux rivages garnis de verdure et de bosquets; on aperçoit des côtes abruptes, des rochers amoncelés, des anfractuosités sombres, des rivages nus et calcinés. Cythère, que l'on double après avoir passé la pointe de Ténare, extrémité la plus méridionale de l'Europe, Cythère n'offre aux regards qu'une masse informe de rocs pelés et arides, assaillis d'une écume tumultueuse, d'où l'imagination ne saurait se décider à faire sortir la déesse des grâces et de la beauté.

Cependant il ne faudrait pas se fier à cette première impression. Nous avons parcouru pendant trois ans la Grèce dans tous les sens, nous avons pénétré au sein de ses vallées, et admiré partout de riches paysages, dont notre immortel Nicolas Poussin, quoiqu'il n'ait connu que l'Italie, me semble avoir le mieux retracé le caractère. Il est tels de ses tableaux, au Louvre, les *Bergers d'Arcadie*, *Orphée et Eurydice*, *Diogène jetant son écuelle*, qui par le souffle de poésie antique dont ils sont animés, par la noblesse du dessin, la sobriété du pinceau et la pureté aérienne de la perspective, rendent avec une merveilleuse exactitude esthétique, sinon avec la stricte vérité matérielle, maint site de la Grèce. Si, par exemple, après avoir visité le Temple de Phigalie, majestueux dans sa solitude alpestre, vous franchissez les flancs rugueux du mont Lycée, vous entrez bientôt dans cette région de verdure, que forment les vallées fertiles de l'Érymanthe, du Ladon, de l'Alphée, avec des villages entourés de massifs d'oliviers, de figuiers, de noyers (ce dernier arbre est rare ailleurs qu'en Arcadie), avec des sources claires sortant de bouquets de lentisques, de cytise et d'yeuse. Les haies des chemins sont des myrtes à larges feuilles; le platane au tronc argenté borde les ruisseaux; le chêne, le hêtre, le pin sonore, le sapin orgueilleux s'étagent sur les montagnes. C'est bien toujours l'Arcadie que décrit l'hymne homérique à Pan, « où dans de frais bocages le Dieu agreste » se mêle aux chœurs des Nymphes; où le safran doré et la fleur purpu» rine de l'hyacinthe émaillent le gazon touffu des prairies parfumées, » tandis que le berger, tout en surveillant ses brebis du haut d'un » tertre, κορυφὴν μηλόσκοπον, anime de son souffle le roseau mélodieux » auquel répond l'écho docile, et que de limpides ruisseaux viennent » grossir les fleuves issus des monts couverts de neige. »

Digitized by Google

Si du plateau élevé de l'Arcadie vous descendez en Messénie, dans les campagnes de Stényclare et sur les bords du Pamisus, vous croyez voir la riche *Huerta* de Valence ou le délicieux pays de Grenade, qui du reste est situé sous le même méridien. Toute cette plaine de la Balyra et du Pamisus, qui dans les temps géologiques fut un lac, est comme un verger perpétuel. Vous cheminez ravi à travers un charmant dédale d'orangers, de grenadiers entrelacés de vignes, de mûriers qui fournissent les soieries renommées de Calamata, d'oliviers et d'amandiers, de figuiers, d'arbousiers au feuillage toujours vert où s'égosille la troupe friande des gais rouges-gorges, et de gigantesques cactus à raquettes épineuses qui entourent les champs de blé ou de maïs. Partout des sources abondantes qu'ombragent des platanes ; partout des villages prospères ou des villes qu'illustrent des souvenirs antiques.

Messieurs, ces souvenirs sont, après tout, la principale richesse de la Grèce, et malgré tant de ravages, tant de déprédations auxquels ce pays a été en proie, la Grèce est encore pleine des monuments, des nobles débris qui témoignent de sa gloire passée.

L'Attique surtout, centre des arts, est riche en chefs-d'œuvre. On a épuisé toutes les formules d'admiration pour ces sublimes ouvrages. Les métopes et la frise du Parthénon, celles de la Victoire Aptère, celles du Temple de Thésée, les Caryatides de l'Erechtheum, attesteront à jamais le goût à la fois simple et élevé des Hellènes. Je voudrais voir à cette salle une ceinture formée des images et reproductions des œuvres de l'art grec : cela vaudrait mieux que d'impuissantes paroles. Rien, vous le savez, n'est moins sensualiste que cet art, rien n'est plus pur, rien n'est plus chaste et plus élégant tout ensemble. Le symbolisme chrétien, avec les étranges figures de ses cathédrales, ses nus grimaçants et grotesques, pour ne pas dire plus, est infiniment plus naturaliste que les bas-reliefs et les figures de ronde-bosse dont étaient ornés les temples de la Grèce. L'art chrétien, il est vrai, s'idéalise dans la peinture. Cimabue au XIII^e^ siècle, Giotto son élève au XIV^e^, Fra Angelico au XV^e^ et le Pérugin, maître de Raphaël, ont donné aux effigies divines un caractère vraiment céleste; mais ils sont encore en quelque sorte des rejetons de la Grèce. Cimabue, le restaurateur de la peinture en Occident et leur maître à tous, avait été instruit dans son art par des peintres grecs que le sénat de Florence avait appelés. Quant à l'architecture, celle des temples de l'Attique offre une précision de perfection, si je puis dire, qui ne saurait être trop étudiée. Ainsi quand nous visitâmes le temple de Sunium, qui s'élève sur la pointe extrême de l'Attique, nous fûmes frappés de ce que les colonnes, à les mesurer, semblaient avoir quelque chose de lourd et de trapu, eu égard au rapport du diamètre avec la hauteur et au nombre restreint des cannelures. A quoi tient cela? sans doute à ce que l'artiste a jugé qu'elles s'effileraient assez par leur situation sur un promontoire de mer. De loin en effet, et surtout de la mer, elles paraissent plutôt

Digitized by Google

élancées, et même grêles, que trapues. C'est le mot « grêles » que je trouve dans mes notes de voyage; mais je pense qu'il faut tenir compte de l'effritement produit par vingt-trois siècles d'exposition aux vapeurs salines de la mer, et qui ont pu altérer, émacier le galbe de ces colonnes.

L'Attique entière était comme un musée de chefs-d'œuvre. Les autres provinces étaient probablement moins riches. Cependant quand on voit une simple petite île des Cyclades fournir cette merveille appelée la Vénus de Milo, on ne peut douter, et Pausanias le confirme, que toute la Grèce ne fût remplie de monuments de sculpture et d'architecture, aujourd'hui disparus.

La Béotie, dont nous fîmes le tour en mars 1848, paraît avoir été particulièrement dévastée; les beautés de la nature seules subsistent en partie. PLATÉE n'offre plus que des pans de murs, des tours ébréchées, des débris de temples : le tout d'ailleurs d'une belle facture hellénique. La fontaine Gargaphie, dont les eaux furent rougies de tant de sang à la bataille de 479 où périt Mardonius, coulait alors limpide, cristalline, et bordée d'un cresson savoureux. THÈBES, la constante ennemie de Platée, est encore plus ruinée. Aucun vestige de ses remparts, jadis construits par Amphion, aux sons de la lyre éolienne; rien de ses édifices sacrés et profanes. Où trouver dans cet amas de décombres la maison de Pindare, que respecta Alexandre? Sur l'emplacement de la forteresse de Cadmus s'élève une haute tour bâtie en 1280 par un de nos barons Francs, le sire de Saint-Omer. La source de Dircé n'a pas cessé d'être abondante et pure; mais l'Ismène traîne un maigre filet d'eau dans son ravin profond. A LEUCTRES, nous ne vîmes qu'une petite éminence, entourée de tombeaux, et dominant la plaine où Épaminondas, en juin 371, battit les Spartiates, vaincus pour la première fois. THESPIES, patrie de Phryné, et qui était fière de posséder l'amour de Praxitèle, s'appelle aujourd'hui Erimo-Castro, le château désert; à son célèbre et antique temple de Vénus a succédé la chapelle dite Palaeo-Panaghia. De là, en longeant un joli ruisseau, qui est le Permesse, vous entrez dans un petit vallon resserré et ombreux où, sur une colline, quelques ruines helléniques marquent le site d'ASCRA. Une source s'échappe, à gauche, de la base de la montagne; cette montagne est l'Hélicon, et cette source est la fontaine Aganippe. Là, pendant que le berger Hésiode faisait paître ses agneaux, les Muses, filles de Jupiter, lui apparurent, et lui remettant pour sceptre un rameau de vert laurier, lui inspirèrent un langage divin. — La localité la plus importante actuellement de la Béotie, c'est LIVADIE, que dans les collèges nous appelons Lébadée, et où nous visitâmes l'antre prophétique de Trophonius, du moins l'entrée de cet antre; car nul de nous n'osa pénétrer dane les profondeurs inconnues de ces souterrains méphitiques, où les consultants étaient entraînés les pieds en avant avec une rapidité vertigineuse jusque dans les entrailles de la montagne, d'où on les projetait ensuite au dehors, frappés de stupeur, et ayant peine

Digitized by Google

pendant plusieurs jours à reprendre leurs sens. Nous nous contentâmes de boire des eaux du Léthé et de Mnémosyne, à présent confondues dans le même courant. — Le lion de CHÉRONÉE nous intéressa davantage. Ce lion colossal et mutilé, couché sur les restes des 300 du bataillon sacré, nous fit l'effet du Gladiateur mourant : il en a l'air sombre et pathétique. Depuis nous, on a fouillé le tombeau ; on y a trouvé les Trois-Cents reposant sur l'argile par rangées de 40 ; l'un avait les deux cuisses traversées par un tronçon de lance, un autre la mâchoire brisée, un troisième le crâne affreusement labouré : on n'a pas trouvé d'armes, puisque les vaincus étaient dépouillés. De ce point nous voyions l'ouverture qui débouche sur la plaine d'ÉLATÉE, et qui, une fois les Thermopyles franchies, est la seule route militaire pour descendre en Béotie et en Attique. Aussi s'explique-t-on l'émotion d'Athènes à la nouvelle de la prise d'Élatée par Philippe. « C'était le soir ; arrive un homme qui » annonce aux prytanes qu'Élatée est prise. Ils soupaient : à l'instant ils » se lèvent de table ; les uns chassent les vendeurs établis dans l'agora, » les autres mandent les stratèges ; la trompette retentit ; toute la ville » est en tumulte », etc. Vous vous rappelez cette brillante hypotypose du grand orateur patriote. Les Athéniens et les Thébains coururent à Chéronée ; mais la phalange triompha (3 août 338), et l'homme de Macédoine fut maître de la Grèce.

Au sortir de Chéronée, qui avoisine les ruines de la vieille ORCHOMÈNE des Minyens et celles de DAULIS, où les poètes placent les aventures de Progné et de Philomèle, vous vous engagez dans le long pli montueux qui sépare le Parnasse du Cirphis, et en suivant une route turque que, malheureusement, vu l'étroitesse du défilé, il est impossible d'éviter, vous traversez le fameux *chemin fourchu*, Σχιστὴ ὁδός, où Laïus fut tué par Œdipe ; puis vous arrivez bientôt à DELPHES. Des hauteurs de Delphes vous avez une échappée de vue splendide sur la verdoyante plaine d'Amphissa, qui était le territoire sacré du Temple, sur la mer calme et bleue de la baie de Crissa, et sur la ligne étincelante des sommets neigeux du Péloponnèse. Les points des vue sont un des charmes du voyage en Grèce et ils sont d'autant plus fréquents, que la Grèce n'est qu'un réseau de hautes montagnes dominant de petites plaines intérieures et partout environnées d'une mer, resplendissante comme un bouclier bien poli, suivant la comparaison antique. Vous savez quel effet font les lacs de Suisse vus du haut du Rhigi : le golfe de Corinthe et la mer Ionienne, le golfe Saronique, et le double canal d'Eubée, la baie de Cyparissia et les trois golfes de Messénie, de Laconie, d'Argos, voilà les lacs de l'Hellade. Quant à Delphes même, cette cité sainte du paganisme, dont le temple renfermait d'immenses richesses, et où partout s'élevaient des monuments magnifiques, est aujourd'hui un pauvre village appelé Castri. Les ruines du temple sont enclavées dans des maisons et en partie enfouies. C'est là que le célèbre archéologue Otfried Muller, en 1840, prit

Digitized by Google

le refroidissement dont il mourut : perte irréparable pour la science des antiquités. L'École d'Athènes a continué ses fouilles et fait quelques nouvelles découvertes, qui peuvent en présager d'autres.

(Car il semble qu'il n'y a qu'à frapper de la pioche ce sol historique pour en faire sortir de nouveaux trésors. Qui nous eût dit, lorsque en 1849 nous explorions les ruines cyclopéennes de MYCÈNES, qu'un chercheur infatigable, armé des deux forces qui en ce monde triomphent de tous les obstacles, l'or et la volonté, allait bientôt y découvrir, sous les décombres amoncelés, toutes ces riches armures, ces vases précieux, ces émaux, ces diadèmes, et ces innombrables bijoux, dont le poids seul représente une valeur métallique de 125,000 francs, et dont le travail est si délicat, que l'on se demande si l'orfèvrerie moderne pourrait les égaler. La lampe merveilleuse d'Aladin dans les *Mille et une Nuits* n'éclaira pas plus de joyaux et de trésors, que n'en montrèrent les cinq caves funéraires et véritablement royales de l'acropole Mycénienne. Ces caves contenaient les corps de 17 personnes, 12 hommes, 3 femmes et 2 enfants. D'après toutes les données historiques ou traditionnelles, on ne peut guère douter que ce ne soient là les corps d'Agamemnon, de Cassandre, de leurs deux fils jumeaux, de l'écuyer Eurymédon et d'autres personnes ou officiers de leur suite, immolés par Égisthe et Clytemnestre, au retour de Troie.

Quand nous visitâmes Mycènes, une première fois en juin 1847, une seconde fois en avril 1849, rien n'apparaissait que les murs indomptables des vieux Cyclopes, enchâssés dans des rocs à pic; la Porte aux Lions, que chacun connaît, et le grand tombeau, si souvent décrit, qui paraît bien n'être autre que celui d'Atrée. Les premiers voyageurs européens qui, vers la fin du dernier siècle, ont visité ce *tumulus*, l'ont trouvé vide, comme il l'est aujourd'hui; les restes du petit-fils de Tantale et ses parures funéraires avaient depuis longtemps disparu : son superbe tombeau, devenu cénotaphe, était, quand nous le vîmes, changé en bergerie.

Quant aux restes encore existants de celui que l'on peut présumer avoir été Agamemnon, ils sont au musée d'Athènes, dans une longue cage de verre, placée au centre de la salle principale. Vous savez qu'on a aussi retrouvé récemment (en 1886) la momie de celui qui fut Ramsès II, le grand Sésostris, antérieur d'environ deux siècles à Agamemnon : d'après les images qui en ont été reproduites, son visage, assez bien conservé, respire encore une sorte de majesté et d'énergie. Ainsi les deux plus renommés représentants des anciens âges semblent ne pas être tout à fait morts : mais autant vaudrait être poussière.

On va maintenant de Mycènes à Argos et Tirynthe en chemin de fer. C'est bien plus commode. Mais je ne sais si le précédent mode de voyager dans ces contrées n'était pas plus en harmonie avec les impressions que l'on y va chercher. J'ai peine à me figurer le panache de la locomo-

Digitized by Google

tive éclaboussant la tombe des Atrides, et le conducteur criant : Mycènes, vingt minutes d'arrêt; Argos, buffet. Nos journées d'étape étaient souvent dures; mais quel charme, au lieu d'être enfermés dans un vagon, de pouvoir, du haut d'une placide monture, contempler à l'aise ce pays où chaque pas foule un souvenir. Ce charme nous le goûtions d'autant plus que le voyageur, du moins à cette époque, y était complètement indépendant, et que l'exploitation des ruines n'y était pas devenue, comme en Italie, en Espagne, en Suisse, en Égypte, une industrie et comme une institution de l'État. Ce n'est pas que l'on ne fût assailli parfois de curieux, de gamins étourdissants ou de chiens acharnés; mais on ne rencontrait pas à chaque ruine, à chaque site ou point de vue, un village qui vit de sa ruine, de son point de vue, qui vous impose des guides, un itinéraire obligé, et le reste.

Nous cheminions donc, le cœur rempli des grandes images de l'*Agamemnon* d'Eschyle, vers la ville où il place le meurtre du roi des rois. Eschyle en effet, usant de la liberté poétique, met la scène à Argos. De là, et surtout du haut de la citadelle, le veilleur nocturne pouvait apercevoir les signaux allumés sur la cime de l'Arachnée, qu'il est impossible de voir de Mycènes. C'est en débarquant sur le rivage même, peu éloigné d'Argos, que le héraut de la victoire s'écriait : « O terre de » la patrie, enfin après dix années je te revois. » L'arrivée d'Agamemnon devenait aussi plus solennelle et plus émouvante. A peine débarqué, il est aux portes de son palais ; on étend sous ses pas les riches tapis, chemin splendide vers le trépas préparé. Sophocle, toujours exact, sans être moins dramatique, a, dans l'*Électre*, placé à Mycènes le théâtre de la sanglante catastrophe : fidèle en cela à la tradition, qui fait d'Agamemnon le roi de Mycènes, tandis que Diomède régnait à Argos. Quant à Tirynthe, c'était la cité des Perséides, famille d'*anactes* ou chefs antiques, ainsi appelés du héros Persée, fils de Danaé, et dont la domination précéda celle des Pélopides.

Tirynthe étonne, même après Mycènes. Il semble qu'il ait fallu une force titanique, pour accumuler les blocs prodigieux qui composent ses murailles, déjà célèbres chez les anciens. Il est même fort probable que les anciens, y compris Homère, n'en ont pas connu autre chose, et qu'ils ont vu Tirynthe dans le même état où la vit Pausanias en 170 après J.-C., et où on la voyait naguère encore. Il était donné à notre âge de ressusciter le cadavre, endormi depuis tant de siècles, de cette antique cité, dont l'histoire mythique fait remonter la fondation à 600 ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire à 3600 ans avant l'époque où nous sommes. En 1884 et 1885, la pioche a fait surgir du sein de ces murailles mystérieuses, du fond de ce sol si longtemps muet, tout un vaste palais préhistorique, qui couvrait l'étendue entière du plateau supérieur. La distribution des pièces, des portiques, des salles, des chambres, des corridors ; les degrés qui surhaussaient la façade principale, l'autel domestique, le

Digitized by Google

loyer, tout s'est parfaitement reconnu, quoique la dévastation et l'incendie n'aient laissé debout, sauf à certaines places, que les parties inférieures des constructions. Un grand escalier de 75 degrés taillés dans le roc aboutit à une poterne donnant sur la campagne. Du reste, quoique les parois des salles fussent ornées de peintures, l'absence d'objets en or, argent, et le peu de bronze ou de cuivre qui s'y est trouvé, prouvent que le palais de Tirynthe est bien antérieur au riche palais de Mycènes. Ce qui s'est trouvé en grand nombre, ce sont des couteaux et des têtes de flèche en obsidienne; et en outre quantité de petites idoles en terre cuite, coloriées, grandes comme le petit doigt, sorte de Lares ou de Pénates minuscules, vraies divinités de poche, qui sont des statuettes à peine dégrossies, très semblables à ces bonshommes que les enfants fabriquent avec de la terre glaise

Mais un fait bien remarquable, c'est que, sous ce palais, on a reconnu qu'il y avait d'autres ruines plus anciennes, des murailles massives, des portes, des chambres avec pavé d'argile; et là encore des couteaux et pointes de flèche en obsidienne; là encore de petites idoles très archaïques; mais au lieu de vases, des pots, et pas le moindre objet en métal : quelques poinçons en os, mais tous les ustensiles, tels que polissoirs, marteaux à main, moulins à bras, mortiers, haches, etc., en trachyte, en granit ou autre pierre dure. Nous sommes ici évidemment en présence d'une peuplade de l'âge de pierre.

Il résulte donc de tout cela, vous le voyez, que le plateau de Tirynthe a été occupé, en premier lieu, par une population des plus anciennes, Pélasge, ou de quelque autre nom qu'on veuille l'appeler. A elle appartiennent les substructions massives, ainsi que les armes ou ustensiles en pierre, et très vraisemblablement l'énorme pourtour cyclopéen de la forteresse. — A ces premiers occupants succèdent les Perséides, parmi lesquels Hercule, qui subjugent et civilisent à la fois les vieilles populations indigènes. C'est leur palais que nous voyons. — En troisième lieu viennent les Pélopides, conquérants qui firent de Mycènes leur capitale, après avoir renversé la puissance des Perséides et détruit de fond en comble leur palais de Tirynthe.

Qui nous dira les luttes, les combats, les tragédies, dont cette contrée fut le théâtre, quand s'opéra cette révolution? L'histoire est presque muette : « Les Pélopides, se contente de dire Thucydide (I, 9), devinrent plus forts que les Perséides. » La légende est plus révélatrice; mais ce n'est pas ici le lieu d'en interroger les indices. Ajoutons seulement que l'orgueilleuse Mycènes, à son tour, quand le flot tumultueux des belliqueuses tribus doriennes vint fondre sur le Péloponnèse épuisé par l'expédition de Troie, succomba sous le choc et fut réduite au même rang que sa victime l'antique cité des Perséides. Toutes deux ne furent plus que des bourgades, qui elles-mêmes, bien plus tard, en 468, furent détruites par les Argiens, jaloux encore des grandes ombres qui planaient sur ces faibles

Digitized by Google

restes. Tirynthe pourtant, qu'Hésiode, dans un passage trop peu remarqué, nomme « la sainte Tirynthe, Τίρυνθα ἱερήν » (Th. 292), conserva une sorte de prestige religieux. Les idoles de terre cuite, qui s'y sont trouvées en en si grand nombre, prouvent que, dès les temps les plus anciens, Héra-Junon était honorée là d'un culte tout particulier, qui imprimait à ce lieu un caractère sacré. Les débris d'un petit temple dorien du VI^e^ siècle, qui se sont rencontrés parmi les ruines plus archaïques, prouvent que ce caractère sacré a persisté, même longtemps après la destruction de la ville et du palais. Enfin, des fondations très apparentes, et dont le plan se relève facilement, prouvent que, au moyen âge, ce temple fut remplacé par une église byzantine, consacrée sans doute à la sainte Vierge, la *Panaghia*, héritière habituelle de Junon et de Minerve en Grèce.

J'ai voulu, Messieurs, en terminant, reconstruire avec vous, comme nous le faisions à l'École d'Athènes, à l'aide des ruines, des explorations, des auteurs, un chapitre de l'histoire de l'Argolide. Chacun prenait ainsi sa tâche. Burnouf, qui en a longtemps voulu au lac Copaïs, avisait aux moyens d'écouler et de rendre à la culture ce grand bassin, en partie marécageux, qui couvre près du tiers de la Béotie; Gandar allait chercher à Ithaque le palais d'Ulysse et le tableau des scènes de l'*Odyssée*; Mézières ne reculait pas devant les fleuves d'Achéron et du Cocyte, qu'il retrouvait au sein des sites sauvages de l'Épire et de la froide Dodone; J. Girard étudiait l'histoire et les antiquités de l'Eubée, moi celles de l'Attique, Benoît celles de Délos et de Santorin, Boutan celles de Lesbos, V. Guérin celles de Patmos et de Samos. L'aventureux Lacroix poussait jusqu'en Égypte, allait saluer les Pyramides et s'avançait jusqu'à la deuxième cataracte : excursion qu'il a racontée dans des pages charmantes. Le méditatif Lévêque, esprit vigoureux sous une enveloppe frêle, se bornait aux horizons grecs, où son âme s'enivrait d'esthétique : il préparait ainsi, sans le savoir, ce remarquable *Essai sur le beau* que l'Institut, en 1860, honora de son suffrage, conjointement avec celui d'un des personnages éminents qui m'écoutent [1] et qui, sans avoir été en Grèce, avait su, par la seule force de la pensée, voir le beau à travers le voile du monde réel et en retracer la vivante image. About, qui appartient aussi à cette première période de l'École, débuta en 1852 par un mémoire sur l'île d'Égine, où s'élève, dominant les flots Saroniques, le célèbre temple de (?) Jupiter Panhellénien. Ce savant et consciencieux mémoire, qui n'a rien de la pesanteur archéologique, faisait espérer que la science des antiquités allait trouver dans About un de ces interprètes rares, qui unissent la fraîcheur et l'agrément du style à la solidité du fonds; malheureusement le succès de sa plaisanterie *La Grèce contemporaine*, en 1854, et de sa

[1] M. Chaignet, aujourd'hui recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

bouffonnerie *Le Roi des Montagnes*, en 1856, le jeta dans la littérature amusante, dont il a d'ailleurs parcouru la carrière avec éclat. Ce fut Beulé qui donna le plus de relief à nos débuts. Beulé était remarquable entre tous, parce qu'il mettait au service de l'archéologie l'instinct artistique le plus sûr et le plus délicat. Caractère tenace, esprit admirablement doué, on le voyait tous les matins se diriger vers l'Acropole, suivi de son paysage, et, plein de son idée de retrouver sous les constructions franques, vénitiennes, turques, l'accès antique, la voie Périclénne où se déployait la procession panathénaïque, il s'obstinait, malgré les railleries, malgré les jalousies, malgré les mauvais vouloirs de toute sorte, mais soutenu constamment par la reine Amélie, à poursuivre, avec une escouade d'ouvriers, son immense travail. Aujourd'hui l'œuvre entière de Mnésiclès apparaît; l'entrée de l'Acropole répond à la grandeur de ses monuments.

Il serait infini, Messieurs, de vous raconter tous les autres travaux de l'École d'Athènes. Je laisse donc de côté, quoique à regret, Alb. Dumont, qui fut pour la deuxième période de l'École ce que Beulé avait été pour la première, et dont la mort prématurée a été un grand deuil pour la science et l'administration; G. Perrot, Gebhart, Fustel de Coulanges, Foucart, et tant d'autres, la plupart devenus membres de l'Institut et les vrais directeurs du haut enseignement littéraire en France : tous animés, les plus obscurs comme les plus célèbres, de cette passion pour l'antiquité grecque, dont il est impossible de se défaire, et qui reste toujours vive, toujours jeune, même sous les glaces de l'âge.

---

## La littérature du cinquième centenaire de l'Université de Heidelberg

L'année dernière, au mois d'août, la petite ville de Heidelberg était en fête. Elle célébrait le cinquième centenaire de la fondation de son université, cette Ruperto-Carola qui a fourni depuis 1386 jusqu'à nos jours une si brillante carrière. L'événement ne passa point inaperçu en France. Le Conseil général des Facultés de Paris fit remettre par M. Hermite au prorecteur une amicale adresse, où il rappelait le lien qui unissait l'université de Heidelberg à celle de Paris. Marsilius d'Inghen, en effet, regardé comme le fondateur et l'initiateur de l'étude (*fundator hujus studii et initiator*), avait été deux fois recteur à Paris avant de le devenir à Heidelberg, et les premiers statuts, inspirés par lui, de la nouvelle université, portent en plusieurs endroits le nom de l'université de Paris. L'Institut de France ne resta pas en arrière; il envoya également à Heidelberg une adresse par M. Zeller, alors son président.

Digitized by Google

La France fut, dans la personne de M. Zeller, l'objet d'une attention flatteuse : les délégués des académies et des universités étrangères choisirent le délégué de l'Institut pour parler en leur nom. Le discours de M. Zeller et les deux adresses ont été publiés par la Société de l'Enseignement supérieur dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, n°s d'août et de septembre 1886.

Il faut dire cependant que si les fêtes de Heidelberg excitèrent l'intérêt de nos corps savants, elles furent moins remarquées de notre grand public; cela tient à ce qu'elles eurent lieu pendant nos vacances scolaires, un temps où en France la vie des études fait place à la vie en plein air, aux bains, à la chasse. En Allemagne on continua de s'en occuper. Les revues se remplirent du compte rendu des publications de toute sorte auxquelles le centenaire avait donné lieu. Nous en avons compté près de cent. Il doit y en avoir beaucoup dont nous n'avons pas entendu parler. Quiconque tenait une plume à Heidelberg voulait fournir sa *Jubilaeumsschrift*, — le professeur, le journaliste, le bureaucrate, le dessinateur, l'écrivain catholique, protestant, franc-maçon ou libre-penseur :

Wetteifernd, wie zun Pfingstenzeit
Sich Blüthe draengt an Blüthe,
That Jeder seine Schuldigheit,
Doch von verschiedener Güte [1].

A présent les cris de joie ont cessé de retentir. Il en reste des échos. Nous avons voulu en recueillir quelques-uns dans les notes qui suivent, sur les principales œuvres auxquelles le centenaire a donné naissance.

Voici d'abord le *Unkurdenbuch der Universitaet Heidelberg* (livre des sources pour l'histoire de l'université de Heidelberg), d'Éd. Winkelmann. C'est un volumineux recueil (903 pages in-8°) de documents à consulter, non seulement pour Heidelberg, mais pour toute l'histoire littéraire des cinq derniers siècles. Vient ensuite *Die Matrikel der Universitaet Heidelberg* (registre matricule de l'université de Heidelberg), collection plus volumineuse encore (1319 pages in-8°) de pièces non moins précieuses. Au même ordre de publications il faut rattacher : 1° l'*Almanach der Universitaet Heidelberg*, de P. Hintzelmann, qui donne les 42 dates les plus marquantes dans l'histoire de l'Université, avec la liste des recteurs et des prorecteurs de 1386 à 1886, et celle des professeurs et des privatdocenten de 1803 à nos jours; 2° la *Zusammenstellung der Vorlesungen, welche auf der Heidelberger Universitaet von 1803-1886 gehalten worden sind* (collection des cours et des conférences de l'université de Heidelberg de 1803 à 1886); c'est un tableau encyclopédique des connaissances humaines au dix-neuvième siècle; 3° les *Heidelberger*

[1] Se pressant à l'envi, comme au temps de la Pentecôte — se pressent les fleurs, — chacun fit son devoir, — avec plus ou moins de succès. Scheffel, *Jubilaeumslied*.

Digitized by Google

*Erinnerungen* (souvenirs de Heidelberg), de G. Weber ; récit plein d'intérêt des grands faits qui se rattachent à l'histoire de l'université, plus particulièrement en notre siècle ; 4° la *Festrede zur 500 jaehrigen Jubelfeier der Ruprecht-Carls Universitaet* (discours pour le cinquième centenaire de la Ruperto-Carola), de K. Fischer ; esquisse historique de l'université, trop longue, il est, vrai pour une exposition orale, mais instructive à la lecture ; 5° *Heidelberg und seine Universitaet*, du pseudonyme Palatinus ; peut servir de complément aux œuvres précédentes ; 6° *Geschichte der Universitaet Heidelberg*, d'A. Thorbecke ; histoire fragmentaire qui ne va que jusqu'en 1444, interrompue par une maladie de l'auteur ; à en juger par la période traitée, elle paraissait devoir l'emporter sur les autres histoires.

A côté de ces histoires générales prennent place les monographies, parmi lesquelles il faut signaler les suivantes :

1° *Das Stift der koenigliehen Kapelle zum Heiligen Geist und die Universitaet Heidelberg in ihrer Verbindung von 1413* (l'Institut de la Chapelle royale du Saint-Esprit et l'université de Heidelberg dans leur union de 1413). L'auteur, M. Thoemes, est catholique ; il tient à faire ressortir l'importance d'un fait généralement négligé par les protestants. De l'union dont il s'agit est sortie la vraie Université de la période avant la Réforme.

2° *Aus der Geschichte der theologischen Facultaet Heidelberg* (de l'histoire de la Faculté de théologie de Heidelberg) ; l'auteur, O. Holtzmann, est protestant radical ; c'est assez dire que les temps catholiques de l'université et ceux du protestantisme orthodoxe ne trouvent pas en lui un historien enthousiaste.

3° *Die theologische Facultaet an der grossherzog-badischen Universitaet Heidelberg von 1386-1886* (la Faculté de théologie à l'université grand-ducale badoise de Heidelberg de 1386 à 1886), du pasteur Stocker ; œuvre basée sur la Bible, et par conséquent d'un caractère opposé à celui de l'étude d'O. Holtzmann.

4° *Briefe von Heidelberger Professoren und Studenten verfasst vor 300 Jahren* (lettres de professeurs et d'étudiants de Heidelberg composées il y a 300 ans), recueillies par H. Hagen. Ce sont 54 lettres échangées entre les professeurs et les étudiants de Heidelberg et ceux de Suisse, notamment de Berne ; elles peuvent devenir une des sources de l'histoire de la théologie protestante vers la fin du seizième siècle.

5° *Die Neustadter Hochschule* (l'école supérieure de Neustadt), de J. Leyser. De 1576 à 1583 il y eut schisme à Heidelberg entre les protestants, alors maîtres de l'université ; les calvinistes, chassés des chaires par les luthériens, allèrent fonder un *Collegium* à Neustadt ; ils y restèrent sept ans, jusqu'au moment où les chaires de Heidelberg leur furent rendues.

Dans la catégorie des monographies, une large place est occupée par

Digitized by Google

les biographies. Aucun nom marquant qui se rattache à l'histoire de l'université n'est resté dans l'oubli ; c'est un livre d'or éblouissant. Dans les sciences, Gatterer, Tiedemann, Leuckart, Bronn, de Baho, Arnold, Bischoff, Henle, Pagenstecher, Bunsen, Helmholtz, Kirchhoff ; dans la jurisprudence, Thibaut, Zachariae, de Mohl, Mittermaier ; dans l'histoire, Schlosser, Gervinus, Weber ; dans l'humanisme, Wimpfeling ; dans la philologie, Creuzer ; dans la philosophie, Hegel ; dans la théologie et l'histoire ecclésiastique, Paulus ; dans la poésie, Brentano, l'auteur du Lied *Von eines Studenten Ankunft in Heidelberg und seinem Traum auf der Neckarbrücke* (l'arrivée d'un étudiant à Heidelberg et son rêve sur le pont du Neckar), Scheffel, le chantre de Heidelberg. Dans l'amas de Vies et de Notices, cinq biographies méritent une mention spéciale : 1° Robert de Mohl, de H. Schulze ; 2° Charles-Adolphe de Vangerow et Robert de Mohl, de H. Marquardsen ; 3° K. T. A. Mittermaier, souvenirs publiés par ses deux fils ; 4° Wimpfeling, de G. Knod ; 5° Scheffel, de G. Zernin.

Les étudiants ne sont pas oubliés. Le centenaire a permis de rappeler le souvenir de leurs joies et de leurs peines, de leurs orgies et de leurs privations, de leurs farces et de leurs punitions. Le *Heidelberger studentenleben* (la vie d'étudiant à Heidelberg), d'Ed. Heyck abonde en détails curieux, et donne des renseignements nouveaux sur Sand, l'assassin de Kotzebue. *Scheffel's Lieder aus dem Engern* (chansons du cercle intime de Scheffel) révèlent les aspirations de sa génération. Les *Heedelberger Schdreech* sont six farces d'étudiants racontées dans le dialecte de Heidelberg. Le *carcer* lui-même a eu les honneurs d'une mention dans les *Wandpoësien des Heidelberger Carcer's, für Freunde und ehemalige Bewohner desselben, gesammelt von einem dito* (poésies murales du carcer de Heidelberg, pour ses amis et ci-devant habitants, recueillies par un des leurs). Il en est dans le nombre qui ne manquent pas d'esprit, comme celle-ci :

> Leicht, mein Freund, ist die Haft in jeder Beziehung, du wandelst
> Leichten Herzens hinein, leichteren Beutels heraus [1].

On se demande peut-être avec étonnement où et comment se forme le monde de lecteurs à qui s'adresse ce flot d'écrits sur un sujet si spécial. Pour qui connaît l'Allemagne, il n'y a là rien de surprenant. La vie universitaire y est un des éléments de la vie sociale. Presque tous les esprits cultivés ont passé à l'université ; trois générations vivent, de grand-père à petit-fils, qui la connaissent par ses professeurs et leurs œuvres. Toutes les questions de droit, de science, de littérature, de philosophie,

[1] Légère, mon ami, est la prison à tous égards, tu entres — léger de cœur, tu sors plus léger de bourse.

Digitized by Google

d'histoire, de théologie, de polémique religieuse, de politique même, sont traitées dans les *Vorlesungen*. Des revues sans nombre reproduisent et répandent ces leçons, les cercles littéraires, les cabinets de lecture et les familles. A ces moyens généraux d'exciter l'intérêt et d'attirer l'attention, l'université de Heidelberg joint les avantages particuliers qu'elle doit à sa longue existence. Fondée avant la Réforme, par l'Église (bulle papale du 23 octobre 1385), ou avec son concours (union de l'Université et de l'Institut du Saint-Esprit du 27 juillet 1413), elle resta catholique jusqu'en 1556; elle fut protestante, calviniste ou luthérienne jusqu'en 1622; successivement prise et reprise au dix-septième et au dix-huitième siècle, elle appartint tour à tour au catholicisme, ou au protestantisme orthodoxe, déiste ou rationaliste; en 1804 elle devint définitivement protestante, et dans notre siècle le parti biblique et le parti libéral se la disputent. Ce caractère confessionnel se reflète dans l'enseignement de l'université, et surtout dans celui de la faculté de théologie à travers les temps, et dans les œuvres qui en sont sorties. De là vient que quiconque touche à l'histoire de l'université de Heidelberg, touche aux questions religieuses, celles qui sont pour l'homme de tous les temps, même des temps d'indifférence apparente, les plus inflammables. Aussi peut-on dire que pas un des innombrables écrits du centenaire n'est exempt de cet esprit de tendance qu'en Allemagne on appelle *Tendenz*, et du nom de la ville même qui nous occupe, *Heidelbergerei*. Dans la lutte le nombre, sans doute, est du côté des protestants, mais la force est quelquefois du côté des catholiques. Ceux-ci viennent de prouver une fois de plus, à l'occasion du centenaire, qu'ils « savent très bien se servir de la science, et qu'ils peuvent montrer avec » un légitime orgueil la part qu'ils ont prise à la vie intellectuelle et » morale de leur patrie [1]. »

Et maintenant, d'un côté, quelle morale pourrait tirer la France du concours de tant de talents, de l'empressement de tant d'écrivains à fêter une université? D'un autre côté, que ferait la petite ville qui possède l'université si elle se sentait menacée de la perdre? Que répondrait-elle à qui lui proposerait de la dédommager de la perte de sa grande école par un régiment de cavalerie, ou par un établissement d'arts industriels dans lequel on s'occuperait surtout de l'industrie de la brasserie [2]?

Jacques PARMENTIER.

[1] *M. Lavisse : L'état politique de l'Allemagne* (*Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1887, p. 145).

[2] Cette compensation est offerte à Douai (*Journal des Débats* du 26 juin 1887, première page).

Digitized by Google

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

**La Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV.** — Étude sur la société dijonnaise pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, d'après les documents inédits; Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris par M. A. Jacquet.

Il est bien difficile qu'en étudiant notre histoire littéraire au XVII^e siècle, on ne se soit dit plus d'une fois: « mais n'y avait-il en ce temps de » vie littéraire qu'à Paris? Les provinces restaient-elles étrangères à ce » grand mouvement des esprits, à ces querelles qui agitaient la république » des lettres? Ces grands noms, incontestés maintenant, l'étaient-ils » aussi pour elles? Du moins y valaient-ils leur prix? Vadius y aurait-il » trouvé sa revanche des sarcasmes de Molière? la *Satire* IX y avait-» elle porté coup? ou bien en était-on encore à célébrer

« La *Pharsale* aux provinces si chère? »

Ces questions et d'autres du même genre ont été abordées et pleinement résolues par M. A. Jacquet, professeur au Lycée Henri IV, dans la thèse qu'il vient de présenter à la Faculté des Lettres de Paris. Le succès a été éclatant, et la soutenance a justifié toutes les espérances que le livre avait fait naître dans l'esprit des juges. Nous voudrions donner aux lecteurs du *Bulletin* une idée aussi exacte que possible de cet ouvrage, et si nous les amenons à le lire lui-même, nous croirons avoir bien mérité d'eux.

Pendant longtemps, en littérature comme en politique, on s'est occupé trop exclusivement des chefs du chœur, laissant de côté les peuples et le menu fretin des auteurs. C'est un tort que n'ont plus les historiens proprement dits. Quant aux lettres, on oublie trop encore que la *plèbe littéraire*, comme dit l'auteur, a joué, elle aussi, son rôle dans le développement de l'esprit humain, rôle bien modeste sans doute, mais qu'une véritable histoire littéraire ne saurait passer sous silence. Obligé de se borner, M. Jacquet a choisi, pour champ de son étude, la Bourgogne, plutôt que la Normandie par exemple, la Normandie, si riche pourtant en beaux esprits Mais le Normand, qui a ou se croit du talent accourt à Paris, où il s'empresse de prendre le ton du jour, perdant ainsi sa physionomie originelle. Le Bourguignon, lui, le Dijonnais surtout, reste attaché au sol paternel, y conserve les idées, les mœurs, les préjugés de son pays, y cultive les lettres à sa façon. Avant d'aborder le fond de son sujet, M. Jacquet nous dit quelques mots de l'état des esprits en Bourgogne, à partir du gouvernement personnel de Louis XIV. Il nous montre dans le parlement l'esprit d'opposition survivant, une sorte de

Digitized by Google

républicanisme classique et d'humeur frondeuse particulière à la race, le respect du droit monarchique et de la personne du roi ; mais aussi la haine des gens en place, des hommes de finance, des parvenus ; enfin un vif attachement aux libertés gallicanes. En religion, peu d'enthousiasme, un esprit de tolérance naturel qui va parfois jusqu'au scepticisme : on aspire à *se sauver tout juste*, sans se mêler de sauver les autres.

Après avoir suivi dans leur voyage à Paris deux jeunes Dijonnais, l'un, Bénigne Bouhier, l'étudiant travailleur, fort occupé de jurisprudence et assez indifférent à la politique et à la littérature du jour ; l'autre, Pierre Legouz, l'étudiant bel esprit, rimant des sonnets à Philis, sauf à revenir bien vite à l'étude de l'antiquité, M. Jacquet nous montre les savants dijonnais dans leurs relations avec l'étranger. Sont-ce les poètes, les historiens qu'ils recherchent? Non, mais les savants qui sont, à leurs yeux, les seuls représentants des bonnes lettres. Ils voyagent en Italie, en Angleterre, en Hollande surtout. Pour eux, la Hollande est la terre nourricière des longs travaux et de la vaste érudition. Sans cesse ils échangent des communications savantes avec les Grœvius, les Spanheim, les Gronovius, avec Bayle enfin, le plus grand des lettrés à les en croire. En deux mots, l'art, le génie qui crée doit céder le pas à l'érudition, et la dernière fin de l'honnête homme est : « *De* savoir ce qu'ont dit les autres *avant lui* ».

Et quels sont ces grands hommes de province? Hélas ! des noms bien ignorés ! La Monnoye, que les noëls en patois bourguignon ont sauvé de l'oubli, plus que sa prodigieuse érudition. Lantin, conseiller au Parlement dont le cerveau, vrai magasin de bric-à-brac, est gonflé de faits entassés pêle-mêle, d'où naîtront de petits poèmes grecs, des lettres françaises ou latines sur des sujets d'érudition, des épigrammes, mince bagage pour aller à la postérité. Pierre Legouz, conseiller, lui aussi, passionné comme Lantin pour l'antiquité, auteur de nombreux opuscules inédits et de peu de valeur ; parmi lesquels se distinguent pourtant les *Caractères*, qui n'ont guère que le titre de commun avec le livre de la Bruyère, mais où la vie de province, avec ses passions et ses ridicules, se trouve relevé de malice bourguignonne. L'abbé Nicaise, l'une des figures les plus curieuses de la société dijonnaise, sachant lui aussi « du grec autant qu'homme de France » : en relation avec tous les savants de l'Europe, homme infatigable et que Bayle appelait l'*agent général de* la *République des Lettres*. Qu'a-t-il laissé, cet homme de tant de science? une énorme correspondance, peu intéressante en somme ; une dissertation sur les Sirènes, grave sujet où sa vaste érudition se donne pleine carrière.

On le voit, tous ces personnages et d'autres encore que nous pourrions citer, les présidents Nicolas Brulart, Benigne Bouhier, sont des savants attardés du XVIe siècle, qui prolongent le mouvement de la Renaissance, sourds aux idées nouvelles ou pleins de dédain pour elles.

Et ce fait n'est point particulier à la Bourgogne : Paris a ses Chape-

Digitized by Google

lain, ses Ménage *e tutti quanti ;* la Normandie, son évêque d'Avranches, l'illustre Huet, qui avec infiniment plus de goût, de style et d'esprit, est contre Boileau et Molière, du parti de Ménage et de Chapelain, dont il admire la *Pucelle*. Il s'indigne des sarcasmes que leur prodigue le grand satirique. « M. Despréaux et sa *clique!* s'écrie-t-il; mot bien gros dans la bouche d'un si galant homme!

Ah! qu'il avait de sens, ce Clitandre de tant d'esprit! « Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau !... »

Et que l'on comprend mieux, après avoir lu l'ouvrage de M. Jacquet, la haute et mâle raison qui inspirèrent la IX^e^ Satire et les *Femmes savantes !*

Le chapitre le plus important et peut-être le plus curieux de la thèse de M. Jacquet, est intitulé les *Grands hommes de Paris jugés en Province.* Voyons donc ces jugements : n'en est-il pas des livres comme des hommes? « Dis-moi ce que tu aimes, je te dirai ce que tu es. » Le nom de Pascal semble ignoré des savants dijonnais : le coup de tonnerre des *Provinciales* n'a pas retenti jusqu'à eux. Ils osent comparer Saumaise à Descartes ! Bossuet, leur compatriote, la gloire de leur cité, est à peine nommé. Ils parlent très rarement de Corneille, un peu plus de Racine, mais comme historiographe du roi ! Molière est sacrifié à Aristophane et même à Térence, La Bruyère n'est qu'un imitateur de Théophraste, Boileau, seul, paraît avoir trouvé grâce devant eux; mais s'ils admirent la justesse et la précision de ses préceptes, c'est sans souci de les appliquer. M. Jacquet explique cette indifférence pour le théâtre par la profession même qu'ils exerçaient : hommes d'église ou de robe, ils eussent compromis la gravité de leur caractère en s'occupant de choses de théâtre. La raison est plausible ; mais la meilleure, ce semble, c'est que les pièces dramatiques leur paraissaient choses frivoles, et que l'antiquité offrait à leur esprit une nourriture plus à leur goût et plus substantielle.

Dans cette étude, dont nous donnons ici une analyse bien sèche et bien succincte, M. Jacquet a su faire, des documents manuscrits qu'il avait entre les mains, un usage discret et intelligent. Les morceaux qu'il cite sont intéressants et caractéristiques. Il s'est gardé d'un travers assez fréquent, qui est de grossir le livre de matériaux inutiles à la thèse. Quant au style, il est aisé, vif, sans prétention ; les traits ingénieux y abondent, mais y viennent d'eux-mêmes. L'auteur a démontré, par le fait, qu'une thèse de doctorat peut être à la fois très solide et fort agréable.

A. MEILLIER,

Niort, le 30 octobre 1887.

Digitized by Google

## Le *Quintilien* de M. Hild et les Allemands

L'édition du X^e^ livre de l'*Institution Oratoire* que notre excellent collègue M. Hild a publiée à Paris chez Klincksieck, après en avoir donné des fragments à ce *Bulletin*, n'est pas un de ces ouvrages qui peuvent passer inaperçus. Les recueils du monde savant n'ont pas manqué de l'annoncer et de le juger à divers points de vue. Parmi les recensions dont il a été l'objet, il en est une qui mérite d'être signalée surtout, parce qu'elle vient d'outre-Rhin et par conséquent n'est pas suspecte d'indulgence envers une œuvre d'érudition française. Je veux parler d'un article du *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft*, 50^e^ vol., Berlin, 1887, où le docteur Ferdinand Becher traite de tous les travaux relatifs à Quintilien qui ont été édités de 1880 à 1887. L'auteur jouit d'une réputation incontestée de spécialiste en ce genre de recherches scientifiques; et, dans ce travail considérable sur l'ensemble des éditions nouvelles de Quintilien, il fait preuve des plus solides et des plus rares qualités du critique : la science et l'impartialité. Les éditions spéciales du X^e^ livre qu'il examine (p. 31-49) sont au nombre de cinq : deux ont paru en Allemagne, une en Italie, deux en France (celle de M. Dosson et celle de M. Hild). Parlant de ces trois dernières qui sont étrangères à son pays, le savant allemand s'exprime ainsi :

« Il y a peu à faire avec les deux premières éditions, surtout avec l'ita-
» lienne (p. 35) »... « L'édition française de Dosson vaut un peu mieux.
» J'avoue que j'aime à feuilleter ce joli petit livre, et à y regarder les
» portraits d'Homère, de Sophocle, d'Euripide, etc.; mais du reste
» l'ouvrage ne remplit qu'une faible part des hautes espérances
» qu'éveille la richesse de son titre (p. 36) »... « Hild laisse loin derrière
» lui Bassi et Dosson, car il joint au zèle du chercheur un jugement
» sain, de sorte qu'ici l'on peut parler de travail véritablement scienti-
» fique (p. 38) ». Viennent ensuite 9 pages compactes consacrées à l'examen de cette publication; les fautes d'impression y sont comptées avec un soin minutieux. M. Becher a noté les moindres divergences d'opinion qui le séparent de M. Hild, sur des points de détail. On voit que le savant allemand avait qualité pour apprécier la valeur réelle de l'œuvre de M. Hild, et la mettre à son véritable rang; car il l'a travaillée avec une conscience qu'on peut proposer comme modèle à nos étudiants.

E. ERNAULT.

Digitized by Google

Jugement des Anglais sur le récent livre de M. Parmentier, **A Short History of the English Language and Literature for the Use of French Students.**

La *Revue de l'Enseignement des langues vivantes* reproduit, dans son numéro de juillet 1887, une lettre où un des premiers critiques d'Angleterre, M. Edmond Gosse, apprécie le progrès des langues et des littératures étrangères en France. Nous en extrayons le passage relatif au récent ouvrage de M. Parmentier, intitulé : *A Short History of the English Language and Literature for the Use of French Students*. Après avoir rappelé les travaux de Taine, de Guillaume Guizot, de Paul Mayer, de Grisy, de Boucher, de Jusserand et de Legouis, M. Gosse continue ainsi :

« C'est ce caractère scientifique des récentes études publiées en France » qui attire le plus notre attention. A cet égard, je suis particulièrement » frappé par le volume de M. J. Parmentier, *Petite histoire de la langue* » *et de la littérature anglaises à l'usage des étudiants français* (Klin- » cksieck, 1887). Que ce livre est écrit en un anglais qui trahit très » rarement la main d'un étranger, c'est là un de ses moindres avantages. » J'ai parcouru plusieurs manuels qui précédemment faisaient autorité » en France. J'ai le regret de dire qu'ils se bornaient à répéter, par un » tour adroit et agile, en d'autres termes seulement, ce qu'avait déjà dit » M. Taine. Le précis de M. Parmentier est un travail indépendant. Je ne » partage pas toujours son sentiment, mais je reconnais toujours en lui » un travailleur honnête et original. Ses erreurs concernant les faits » sont si rares qu'on peut les regarder comme n'existant pas. Ce que je » crois son principal mérite est l'habileté avec laquelle il relie par un fil » délicat l'histoire de la littérature anglaise à celle de la littérature » française. De cette façon, l'étudiant n'a jamais affaire à une littérature » étrangère *in vacuo*. Nous comprenons mieux de jour en jour que les » littératures de l'Europe sont de puissants arbres d'une même grande » forêt; chacun pousse et grandit indépendamment de l'autre; tous, » cependant, subissent l'influence de la même pluie et de la même » sécheresse, du même soleil et du même vent; tous s'élèvent vers la » même région de lumière, et assez près les uns des autres pour » permettre à leurs feuilles de se caresser et à leurs branches de » s'entrelacer [1]. »

[1] « It is this thoroughness of recent English study in France which impresses us so much. I am particularly struck, in this regard, by the volume of M. J. Parmentier, *A Short History of the English Language and Literature for the Use of French Students* (Klincksieck, 1887). That this book is written in English which very rarely betrays the hand of a foreigner is one of its least advantages. I have glanced through several of the handbooks which in earlier days passed as authoritative in France, volumes which, I am sorry to say, rarely attempled more than by an adroit and agile movement to repeat in other words what M. Taine had abready said. But M. Parmentier's handbook is independent. I do not always agree with him, but I always hasten to acknowledge in him an honest and original worker, and the errors of fact in his manual are so few as to be practically non-existent. But what I find particularly valuable in this book of

Digitized by Google

**Henri IV et l'Allemagne**, d'après les mémoires et la correspondance de Jacques Bongars, par L. Anquez, inspecteur général de l'instruction publique.

*Henri IV et l'Allemagne, d'après les mémoires de Jacques Bongars*, tel est le titre d'un livre que M. Anquez, inspecteur général de l'instruction publique, vient de publier à la librairie Hachette.

C'est de l'histoire de bon aloi écrite d'après des documents originaux et souvent inédits. M. Anquez a mis à contribution les archives du ministère des affaires étrangères, les dépôts de la bibliothèque de Berne et ceux de notre Bibliothèque Nationale.

Les faits qu'il nous retrace se déroulent dans une période qui commence en 1583, avec la mission du surintendant de la maison du roi de Navarre, M. de Ségur-Pardailhan en Allemagne, pour se terminer avec la mort de Henri IV ou plutôt avec l'élection de l'archiduc Matthias comme roi des Romains, en 1611.

Ils ne sont pas absolument neufs. Ceux qui se rapportent au règne de Henri IV proprement dit, ont été résumés avec talent et savoir par M. Alfred Baudrillart dans une livraison relativement récente de la *Revue des questions historiques*, celle du 1er avril 1885.

Sur les années qui précèdent l'avènement de Henri au trône et sont remplies par ses luttes avec la ligue, M. Anquez donne des renseignements curieux, relatifs notamment à ces bandes de reîtres qui vinrent, en 1587, secourir le roi de Navarre et dont la défaite fut également un échec pour la politique trop subite et machiavélique de Henri III. — Les récriminations hautaines de leur général palatin, Fabian de Dohna, qui voulait rejeter sur le Béarnais la responsabilité de leur ruine, les vigoureuses ripostes qu'il s'attira de la part de l'envoyé de ce prince, Jacques Bongars, forment un assez piquant épisode ; mais de ces renseignements et de ces récits ne jaillit pas une lumière vraiment inattendue sur les hommes et les choses de ce temps. Je ne crois pas que l'objet de cette étude comportât de véritables découvertes, et je doute que M. Anquez eût pu faire autre chose que ce qu'il a fait réllement, c'est-à-dire renouveler son sujet à force d'exactitude et de précision.

M. Parmentier, is the skill with which the history of Englisch litterature is continually linked, with unobtrusive chains, to the body of French literature, so that the student is never left to regard the former as *in vacuo*. We are learning to understand more and more clearly that the literatures of Europe are mighty trees in one great forest, each growing independently of the other, yet all subject to the same influences of rain and drought, of sun and wind, all rising towards the same expanse of light, and each near enough to the other to be swept by its leaves and stirred by the pressures of its boughs.

Digitized by Google

Mon dessein n'est pas de raconter, après lui, la double intervention militaire des Allemands en France en faveur de Henri IV, et les interventions diplomatiques de ce dernier en Allemagne pour la protection de ce qu'on appelait alors les *libertés germaniques*. Je renvoie le lecteur au livre dont j'essaie de donner l'idée.

L'Allemagne n'était pas encore éprise de l'dée d'unité ; elle n'opposa pas moins aux plans de Henri IV une pesante lenteur qui ressemblait à une force d'inertie et n'était pas seulement le fait de son tempérament et de son génie.

Dans cette lenteur entraient, pour une large part, avec l'apathie des princes, qui ne s'arrachaient pas sans peine à leurs débauches, l'étroitesse confessionnelle de leurs vues religieuses, la jalousie mesquine de leurs sentiments politiques, qui s'alarmaient des progrès des Hollandais et redoutaient l'exemple du gouvernement populaire des Provinces unies, enfin leur défiance haineuse à l'égard de la France. « La nation » allemande, » écrivait Ancel, un des envoyés de Henri IV, est accoutumée » de se laisser aller aux ombres et de se plonger d'autant plus aux » soupçons qu'on s'efforce de les éclaircir. » — « Pour elle, » ajoutait Villiers Hotmann, « nos bienfaits même sont sinistrement interprétés » et nos fautes jamais pardonnées. »

Pour être juste, il faut bien reconnaître que Henri IV, avec sa conversion, avec ses avances marquées au catholicisme et aux jésuites, donnait aux princes protestants de l'Allemagne le droit de n'être pas persuadés de son attachement secret et persistant à la foi réformée, malgré les protestations qu'il adressait au landgrave de Hesse. — Un autre grief de ces princes élevait un obstacle plus sérieux à leur entente cordiale avec le roi de France Ils avaient prêté à Henri IV des sommes considérables, que celui-ci ne leur remboursait pas ou leur remboursait mal. Il laissait le parlement de Paris déclarer, le 5 mars 1603, que la couronne de France n'était pas tenue de payer les dettes des rois prédécesseurs, ni même celles que le roi régnant avait contractées avant son avènement. — En 1624, cette couronne devait encore à la maison d'Anhalt-Bernbourg, 94,419 écus 3 sols. — M. Anquez rappelle que cette somme, grossie par les intérêts qu'elle avait produits pendant cent quatre-vingt-seize ans, devint la créance de 1,042,382 écus 33 sols dont le descendant de cette maison, le duc Alexis, réclama, en 1816, le montant au gouvernement de Louis XVIII.

Quelles que fussent la nature et l'origine des difficultés, contre lesquelles Henri IV eut à lutter dans ses relations avec l'Allemagne, il réussit à en triompher ; il maintint ce grand pays divisé et finit par s'unir à plusieurs de ses princes protestants pour arrêter les empiètements de la maison d'Autriche, qui avait confondu sa cause avec celle de la réaction catholique. Dans le traité de Hall, qui scella cette union, il réussit à faire insérer, en faveur des catholiques de Clèves et de Juliers,

Digitized by Google

le principe de tolérance qu'il avait dans le cœur encore plus que dans l'esprit. L'axiome de droit germanique que résumait la formule : *cujus regio, ejus religio*, et qui subordonnait, depuis plus d'un demi-siècle, la conscience des sujets à la volonté du prince, reçut une première et bienfaisante dérogation.

Ce but d'un caractère à la fois modeste, pratique et positif, borna-t-il toujours l'ambition de Henri IV relativement à l'Allemagne ?

M. Anquez nous raconte qu'il eut une velléité de candidature impériale. Le 12 juillet 1603, il écrivait à Bongars : « Je reconnais qu'il n'importe » tant d'empêcher que le roi d'Espagne ne parvienne à l'empire que si » mes amis jugent que, pour ce faire, je dois mettre mon nom en jeu; je » le ferai, ainsi qu'ils me le conseilleront. »

On voit quelle fut l'occasion de cette velléité. L'une et l'autre disparurent en même temps. — Henri IV avait trop de bon sens pour ne pas reconnaître qu'il n'y avait pas lieu pour lui d'envier la couronne impériale. « L'état présent de mes affaires et de la chrétienté », continuait-il, « ne me permet pas d'y prétendre. »

Il lui permettait moins encore de songer à ce vaste remaniement de l'Europe dont Sully lui prête le projet ou plutôt le rêve.

M. Anquez montre bien que l'expédition de Juliers ne devait pas être le commencement d'exécution « *de ce magnifique dessein ;* mais peut-être réduit-il trop l'influence que la folle passion de Henri IV pour la princesse de Condé exerça sur ses dispositions belliqueuses ? » On aurait voulu une discussion plus serrée, plus complète, plus approfondie de la thèse soutenue par M. Paul Henrard dans une monographie si pleine de piquantes révélations [1].

Je me permettrais d'exprimer un autre regret, je ne veux pas dire une autre critique.

Dans ce livre où la vérité est étudiée et dégagée avec tant de soin et de sollicitude, la vie manque un peu. Cette Allemagne de M. Anquez ressemble trop souvent à une abstraction ; tous ces princes qui passent sous nos yeux, n'ont pas de physionomie accusée ; ils ne laissent dans notre mémoire que des noms. — Henri IV lui-même nous cause une déception. On s'attendait à trouver l'homme et l'on ne rencontre guère que le diplomate et le politique ; parfois pourtant quelques traits ou plutôt quelques saillies humoristiques nous rappellent que nous avons affaire au Béarnais. — Il vient de conférer avec trois de ses conseillers sur l'opportunité de sa candicature à l'empire ; il se lève, ouvre une fenêtre et, tournant les yeux et les mains vers le ciel, il s'écrie : « Dieu » fera naître en moi, s'il lui plaît, la résolution que je dois prendre; les » hommes l'exécuteront. Adieu, il faut que j'aille me promener »

Peut-être la couleur un peu terne du récit de M. Anquez tient-elle

[1] Henrard : *Henri IV et la princesse de Condé.*

Digitized by Google

surtout à sa crainte de répéter ce qui a été déjà dit et à sa préoccupation d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à une recherche de l'effet ? car il a placé en tête de son œuvre, sous forme de préface ou d'introduction, un portrait vivant et animé de Jacques Bongars.

Protestant attaché à la réforme par les traditions de sa famille et par ses propres convictions personnelles, humaniste formé sur les bancs des universités allemandes, jurisconsulte pénétré des leçons de Cujas, politique profondément versé dans l'histoire et dans la connaissance des affaires de son temps, il rappelle à la fois Duplessis-Mornay et Arnaud du Ferrier. Comme le premier il a visité la plupart des pays de l'Europe et même poussé jusqu'à Constantinople, dont il a admiré la situation, en apprenant, sur place, à détester le despotisme des Othomans ; comme le second et plus encore que lui, il a fait à son pays le sacrifice de ses intérêts personnels et dépense son patrimoine pour son roi avec le même dévouement qu'il lui aurait donné sa vie ! Après une existence éprouvée par la pauvreté, affligée par un de ces deuils, dont on ne se relève pas, assombri par une vieillesse précoce, il meurt à Paris, au mois de juillet 1612, en laissant l'exemple d'un de ces patriotismes pleins de simplicité et de grandeur morale, qui étaient l'honneur de la vieille France et dont la nouvelle doit recueillir le viril enseignement.

En disputant cette noble mémoire à l'oubli qui commençait à l'envelopper, M. Anquez a fait une œuvre de justice et de vérité.

Il faut l'en remercier et le féliciter !

Quant à Jacques Bongars, il a déjà payé sa dette de reconnaissance à son historien ; il lui a fourni le sujet d'une attachante biographie et les éléments d'un livre excellent.

G. GUIBAL,
Professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

---

## LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

### VI. — LE SYSTÈME D'ÉPICURE.

(Suite)

Comme un poète à cette époque pouvait difficilement inventer un nouveau système de philosophie, à défaut de l'épicurisme, Lucrèce ne pouvait guère adopter un des systèmes alors en vogue, l'Académie, ou bien le Lycée, ou bien encore le Stoïcisme. Faire un poème avec l'un ou l'autre des deux premiers, avec leurs stériles logomachies, leurs distinctions subtiles qui ne reposent pas sur des différences réelles, c'eût été

Digitized by Google

vouloir faire une corde avec du sable ; naturellement, je parle de ces deux systèmes tels qu'ils étaient du temps de Cicéron et de Lucrèce, bien qu'ils n'aient pas beaucoup changé depuis leur origine. Eh-bien ! alors, le stoïcisme ? Je n'hésite pas à affirmer que, pour les exigences de la poésie, sa physique et sa morale sont incomparablement inférieures à celle d'Épicure. Lisez le *de Natura Deorum*, comparez le misérable et unique monde, le feu monotone, le dieu rond et tournant des Stoïciens, leur manière de détruire le monde et de le créer à nouveau, comparez tout cela avec le système de la nature exposé par Lucrèce, grand, majestueux, dans ses grandes lignes, avec ses étranges suggestions qui devancent les plus récentes merveilles de la physique ; puis, examinez la stérile sagesse du Portique, sa vertu plus stérile encore répudiant tout ce qui constitue l'âme de la poésie. Lucrèce, au contraire, peut prêcher la vertu, la tempérance, la sagesse et la sobre raison, d'une voix aussi forte que n'importe lequel de vos stoïciens ; et puis, quelles ressources inépuisables il trouve dans son *Alma Venus* et *dux vitæ dia voluptas!* Voulez-vous des exemples ? Comparez les grâces variées, l'exubérante beauté de Virgile quand il lui plaît de se montrer disciple d'Épicure, avec l'écrasante lourdeur, l'ennuyeuse obscurité du stoïcien Manilius ; ou bien comparez l'humour si riche, les séductions, la facilité d'un Horace avec la dureté, la maigreur, l'esprit forcé d'un Perse. Mais, dira-t-on, tout cela dépend des hommes et non des systèmes. Oui, mais bien choisir son terrain c'est gagner à moitié la bataille. Et, cependant, le pittoresque historien anglais parle de l'épicurisme comme du plus bas, du plus sot de tous les systèmes, et les critiques allemands, l'un après l'autre, jugent convenable de le déclarer comme au-dessous du mépris. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le poète a été traité avec plus de justice par son dernier critique anglais, et par la brillante rhétorique de Martha dans son Lucrèce. Lessing, dans son essai, pour prouver que Pope étant un poète ne pouvait être un métaphysicien, dit : « *Si l'on me demande si je connais Lucrèce, si je sais que son poème contient le système d'Épicure, je répondrai sans hésiter que Lucrèce et ceux qui lui ressemblent sont des versificateurs et non des poètes* » : puis : « *le poète parle avec Épicure quand il veut exalter le plaisir, avec le Portique quand il veut louer la vertu* ». Mais, c'est précisément ce que Lucrèce pouvait faire, c'est ce qu'il fait.

C'était son droit tout au moins de louer la vertu sur les bases générales adoptées par le sentiment universel du genre humain, s'il ne pouvait adopter le système étroit, intolérant de ses adversaires.

### VII. — Appréciation du poème.

Lucrèce possédait, à un aussi haut degré que n'importe quel poète latin, deux qualités dont un poète peut difficilement se passer : la faculté

Digitized by Google

de concevoir vivement, le pouvoir d'exprimer ses conceptions par des mots.

C'est ainsi qu'il a pu bien saisir les grandes lignes de l'Univers d'Épicure et les graver dans notre esprit par une suite d'images frappantes et de comparaisons tirées du monde extérieur qu'il a sous les yeux ainsi que le lecteur. — Les deux premiers livres semblent achevés et avoir reçu les dernières retouches de l'auteur, à l'exception de certaines parties du 2e livre, indiquées en leur lieu. La majeure partie de ces livres est consacrée à un exposé systématique très complet de la nature et des propriétés des deux grands éléments constitutifs de l'Univers : les atomes et le vide. Etant donné cet Univers dont le mouvement est la loi, il y a dans la description de Lucrèce bien des choses frappantes, bien des choses qui peuvent être vraies, bien des choses du moins que Newton acceptait ; il y a aussi quelque chose par lequel le poète est en avance sur le siècle de Newton. Naturellement, ce qui nous touche, ce n'est pas la valeur scientifique ou la vérité de cette description, mais sa grandeur poétique et son effet sur notre imagination : sur ce point nous recevons ample satisfaction. Les parties les moins intéressantes de ces livres sont peut-être les épisodes consacrés à l'examen et à la réfutation des systèmes rivaux d'Héraclite, d'Empédocle, d'Anaxagore. — Ils sont étroitement liés au sujet et le poète les prend fort au sérieux : mais, comme on devait s'y attendre, il ne pouvait les critiquer qu'à son point de vue et d'après ses propres principes.

Le 3e livre a, lui aussi, reçu à peu près le dernier poli ; il n'y a pas d'endroit, dans tout le poème, où Lucrèce déploie plus complètement sa faculté de raisonnement soutenu et systématique. Là encore, si on accepte les prémisses, les arguments sont pleins de force et d'effet ; il les soutient avec l'énergie d'une conviction fanatique. La poésie, le pathétique, la critique ardente des 260 derniers vers sont d'un ordre très élevé. Le 4e livre est beaucoup moins complet que les précédents. Dans la 1re partie cependant, où Lucrèce examine la théorie épicurienne des images, il lutte avec des difficultés immenses et les surmonte souvent avec une force, une énergie, une habileté de controverse extraordinaires. En vérité, les objections les plus évidentes que l'on puisse faire à cette théorie des images, s'adressent presque aussi fortement à la théorie newtonienne de la lumière qui, malgré elles, est restée maîtresse si longtemps du champ de bataille. Les dernières parties du livre qui expliquent les opérations des autres sens, la façon dont l'esprit et la volonté sont excités, la théorie de la nourriture, la veille, le sommeil, etc., sont plutôt à l'état d'esquisses ; elles sont moins finies, bien que montrant souvent une observation pénétrante. Les 200 vers de la fin sont très singuliers et déploient une veine satirique aussi puissante et beaucoup plus subtile que celle de Juvénal. Le 5e livre a aussi des hauts et des bas : quelques vers (indiqués à leur place) sont presque indignes du poète ; il

Digitized by Google

semble les avoir écrits pour combler un vide en attendant qu'il eût trouvé le temps de les changer pour des vers meilleurs. Les parties dans lesquelles il décrit les mouvements du soleil, de la lune et des étoiles ne procurent, elles aussi, qu'une médiocre satisfaction. Mais plus de la moitié du livre, à savoir 416-508 et 771 à la fin, sont du plus pur Lucrèce. Rien dans la poésie latine ne surpasse ni même n'égale ces vers pour la grandeur, la sublimité, les beautés variées; on y rencontre aussi de temps à autre des traits d'une vive et fine satire. Dans ces passages, aussi bien que dans les passages cités plus haut, Lucrèce soutient noblement la réputation revendiquée par ses concitoyens en ce genre de composition. Le 6e livre est inégal comme le 5e; le commencement jusqu'au vers 95 est très peu satisfaisant et confus. Puis viennent quelque cent vers, dans lesquels le poète décrit la nature et les effets du tonnerre et des éclairs, la formation des nuages, de la pluie, etc. Cette partie est très soigneusement travaillée. Il n'y a là guère de place pour les plus hautes facultés de la poésie; mais de grandes qualités y sont mises en jeu : la vivacité de l'observation, le pouvoir de décrire ce qui est observé, la rapidité de la narration, une vive perception des analogies, la finesse des conjectures. La plupart de ces qualités se déploient à un dégré plus ou moins grand dans les parties les plus plates, les plus prosaïques du poème; mais les vers dont nous parlons ici ne sont pas de ce nombre. Tout récemment, j'eus le plaisir de voir mon opinion, sur cette partie du poème, confirmée par le plus grand des critiques allemands, dans les *Mittheilungen ueber Goethe* de Riemer, *II, p. 645*; et ce n'est pas le seul endroit où Gœthe exprime son admiration illimitée pour notre poète. Ce qui suit est moins satisfaisant : Lucrèce a un grand nombre de questions diverses à enfermer dans un espace très limité. Ces questions semblent parfois prises au hasard : presque 200 vers sont consacrés à l'aimant, vers assez pleins de feu et très ingénieux, mais hors de toute proportion avec la matière. La description de la peste d'Athènes termine le livre : elle est manifestement incomplète; elle est pleine d'une noble poésie, mais elle souffre de la comparaison inévitable avec l'austère beauté et la simple grandeur de l'original que le poète n'a pas toujours compris et dont il s'éloigne parfois sans motifs sérieux. Lucrèce s'est montré là trop et trop peu médecin : Poète, il est trop technique; philosophe, il est trop inexact.

## VIII. — Le style et la langue.

Comme style et comme langue, Lucrèce a évidemment adopté un ton quelque peu archaïque, différent plus ou moins du ton de ses contemporains. Cela vient surtout de son admiration pour Ennius, Naevius et les vieux tragiques Pacuvius et Accius : les fragments qui nous en restent

Digitized by Google

montrent avec quel soin Lucrèce les avait étudiés. Dans la littérature grecque, son goût semble l'avoir porté aussi vers les plus anciens et plus illustres écrivains. En cela, comme à bien d'autres points de vue, il semble n'avoir pas du tout suivi la mode du jour. La majorité des poètes contemporains, et parmi eux Catulle, au moins dans ses poèmes épiques et ses élégies, préféraient former leur style d'après Euphorion de Chalcis et l'école alexandrine si affectée, d'après Callimaque et autres, dont l'influence s'étendit fort avant dans le siècle d'Auguste, bien qu'ils écrivissent dans une langue qui était en réalité pour eux une langue morte. C'est probablement grâce à son admiration pour Lucrèce que Virgile et, par lui, la poésie latine, évitèrent de tomber plus qu'ils ne le firent sous cette funeste influence. Naturellement Lucrèce étudiait Épicure à un autre point de vue que le style ; il n'en eût reçu sur ce point que d'assez pauvres leçons ; mais les auteurs grecs que nous possédons en tout ou en partie, et qu'il aimait et admirait le plus, à en juger par ses imitations, étaient Homère, Euripide, Empédocle, Thucydide et Hippocrate. Il avait aussi sans doute étudié avec soin les anciens philosophes Démocrite, Anaxagore et Héraclite, mais principalement pour leurs doctrines. D'après plus d'un passage, dans son poème, il semble qu'il connaissait quelque peu Platon. Son illustre contemporain Cicéron avait comme lui une grande estime pour Ennius, un profond mépris pour les « *Cantores Euphorionis* » qui osaient dédaigner Ennius.

Bien des années avant que Lucrèce n'écrivit son poème, Cicéron, dans son enfance, avait traduit les ouvrages d'Aratus. Cette traduction, dont nous possédons des fragments considérables, dénote beaucoup d'ardeur et de vivacité de style, quoique ses mérites poétiques ne puissent être mentionnés à côté de ceux de Lucrèce. Cependant, chose assez étrange, ce dernier, poussé peut-être par son admiration pour tout ce qui venait de Cicéron, avait pris cette œuvre de jeunesse pour un de ses modèles de style, comme on peut le démontrer non seulement par une ou deux, mais par vingt imitations évidentes des quelque cent vers qui nous en restent. Pour la diction poétique, l'habileté de la versification, Lucrèce a surpassé non seulement cet essai d'écolier, mais sans doute et aussi bien le maître commun Ennius ; car l'inventeur est naturellement laissé en arrière par ses imitateurs. Cependant, on n'en saurait douter, Lucrèce tenait à ce que l'on n'ignorât point qu'Ennius était son maître et son modèle de poésie latine. — Exempt de jalousie et de vaine prétention, il saisissait toutes les occasions de reconnaître ses obligations envers ceux dont il se sentait l'obligé : tout d'abord et avant tout, à Épicure, qui lui montra le sentier qui conduit à la vérité et à la raison sans lesquelles tous les autres dons seraient inutiles ; après lui à Démocrite, et aux autres anciens philosophes grecs. C'est en partie à ce titre qu'Empédocle reçoit son hommage ; mais surtout pour lui avoir fourni le meilleur modèle de poème philosophique. Ennius est exalté

Digitized by Google

au débat du poème comme son maître de poésie latine. Selon toute apparence, Lucrèce se tint ainsi à l'écart de l'essaim des poètes contemporains; il les laissa se disputer et se battre, comme même les meilleurs d'entre eux semblent avoir été disposés à le faire. Les poètes de premier rang du siècle d'Auguste offrent un rare et charmant exemple d'harmonie et de sentiments fraternels; mais si Catulle et Calvus n'étaient pas morts dans la force de l'âge, il y a bien des indices qu'ils en seraient arrivés, ainsi que leur école, à une collision fâcheuse avec Virgile, Horace et leurs partisans.

Malgré l'air antique que, dans un but poétique, il a donné à son poème, les meilleurs juges ont toujours regardé le poème de Lucrèce comme l'un des plus purs modèles de la langue latine à l'époque de sa plus grande perfection. On pourrait en donner cinquante garanties; les suivantes suffiront. Scaliger déclare emphatiquement qu'il n'y a pas d'écrivain latin meilleur que Lucrèce. Lambin et Lachmann ont à peine été surpassés dans les temps modernes comme érudits et écrivains latins; en outre tout deux étudièrent Lucrèce avec une diligence infatigable; or, le premier qui édita Plaute, Cicéron, Horace aussi bien que Lucrèce, déclare ce dernier « *omnium poetarum Latinorum qui hodie exstant et qui ad nostram ætatem pervenerunt elegantissimus et purissimus idemque gravissimus atque ornatissimus* »; dans un autre endroit il dit à Charles IX que le style de Cicéron ou de César n'est pas plus pur que celui de son poète. Lachmann ne se lasse jamais de vanter la « *sermonis castitas, lactea ubertas* », etc., de Lucrèce. C'est dans le style et la construction des phrases que cette pureté peut s'observer.

Dans les mots pris isolément, il n'a nullement obéi aux emphatiques exhortations de son grand contemporain, d'éviter comme un écueil les termes nouveaux et inusités; mais il a usé du privilège des poètes de forger des centaines de mots nouveaux, et d'en tirer du grec un assez bon nombre. C'est ici le lieu de faire quelques remarques sur les plaintes du poète lui-même sur la pauvreté de la langue latine. Nous pouvons d'abord affirmer, comme un fait indiscutable, qu'au temps de Lucrèce, la langue latine parlée était pour les formes les plus élevées de la composition soit en prose soit en vers, de beaucoup plus noble que le grec parlé à cette époque. Que l'on ne se méprenne pas sur ce que je dis. Durant la longue période de la prééminence et de la gloire littéraire de la Grèce, depuis Homère jusqu'à Démosthènes, tous les genres en prose ou en vers inventés successivement furent amenés à une si exquise perfection que la beauté de leurs formes, la grâce de leur style n'ont jamais été dans la suite égalées par les Latins ou n'importe quel autre peuple. Mais à peine Démosthènes et Aristote avaient-ils cessé de vivre, que ce dialecte attique, qui était devenu peu à peu un si noble instrument de la pensée entre les mains d'Aristophane, d'Euripide, de Platon et des orateurs, qui avait remplacé pour l'usage ordinaire tous les autres dialectes, en même temps

Digitized by Google

qu'il devenait la langue du monde civilisé, fut frappé d'un dépérissement mortel. Il semble avoir été trop fin, trop délicat pour tout autre que ses merveilleux créateurs. Les poètes alexandrins qui imitèrent les styles anciens, le gracieux Théocrite lui-même, répètent comme des perroquets des formes qu'il ne comprennent pas, car le sens en était perdu depuis des siècles. Si la chose peut paraître risquée à propos d'un Théocrite, elle est absolument vraie en ce qui regarde les prosateurs. Épicure, qui naquit la même année que Ménandre, écrit dans un jargon qui ne mérite pas d'être appelé style ; d'autres, dont les œuvres nous sont parvenues entières ou par fragments, historiens comme philosophes, Polybe, Chrysippe, Philodème, ne valent guère mieux, s'ils valent mieux toutefois. Quand Cicéron daigne traduire quelques-unes de leurs phrases, voyez quelle grâce, quelle vie il répand sur leurs pensées si grossièrement exprimées ! Et les périodes de Tite-Live, quel charme pour l'oreille et le goût quand il met en latin les phrases lourdes, rudes, de Polybe ! Cela peut expliquer la pensée de Cicéron donnant la préférence tantôt au grec sur le latin tantôt au latin sur le grec : à la lecture de Sophocle ou de Platon le reconnaît leur supériorité sans rivale ; lorsqu'il traduit Panaetius ou Philodème, il sent son incommensurable supériorité.

Lucrèce se plaint en trois endroits de la pauvreté de la langue latine : I, 136, il dit, en termes généraux, qu'il n'ignore pas combien il est difficile d'exprimer en vers latins les abstruses découvertes des Grecs. Mais un poète grec aurait-il pu les exprimer en vers grecs ? Un Homère, un Euripide, auraient-ils exposé les théories d'Aristote ou de Chrysippe ou d'Épicure plus clairement que Lucrèce ? Assurément non. Dans le 2e livre, il a traduit quelques anapestes d'Euripide, ce maître du dialecte attique à l'heure de sa perfection ; il n'y a dans ces vers aucune idée qu'il ne rende littéralement. Dans les questions difficiles, Empédocle est certainement plus embarrassé que Lucrèce, bien qu'ayant à imiter une forme épique vieille de plusieurs siècles.

Le deuxième passage se trouve I, 830 et sq. ; il fait remarquer que la pauvreté de la langue latine ne lui permet pas de rendre en latin l' « *homoeomeria* » d'Anaxagore, alors qu'il peut en expliquer le sens assez facilement. Et certes, il l'explique facilement, clairement, mais c'est un mot avec lequel un poète, qu'il soit Lucrèce, latin ou grec ou autre, fera mieux de n'avoir point affaire. Il n'est pas plus poétique que *entelechia* ou *homoeusia* ou le τὸ τί ἦν εἶναι lui-même. Le troisième passage se trouve III, 278 et sq. ; Lucrèce déclare que, volontiers, il s'étendrait davantage sur la manière dont les différentes substances qui composent l'âme sont mêlées et agissent ensemble ; mais la pauvreté de la langue latine l'oblige à être bref. Bref ou non, il explique une question compliquée aussi clairement que n'importe quel prosateur ou poète grec aurait probablement pu le faire. On pourrait plus justement reprocher à Lucrèce que sa langue est plutôt trop que pas assez technique. Quel que

Digitized by Google

soit l'écrivain grec que Cicéron désire traduire, il trouve en latin des équivalents pour les mots grecs, même ceux de Platon ou d'Aristote. S'agit-il de détourner un mot usuel de son acception ordinaire? il peut toujours opposer à λόγος ou εἶδος, *ratio*, *species*; s'agit-il d'un mot forgé? son *qualitas* vaut bien le ποιότης de Platon; et qui, plus est, grâce à la force des circonstances, *species*, *qualitas*, *quantitas*, ont vécu beaucoup plus longtemps; ils ont eu une application beaucoup plus étendue que εἶδος, ποιότης et ποσότης. Cicéron, s'il avait voulu appliquer à cette tâche la féconde énergie de son intelligence, aurait pu inventer et unir à une langue fort belle une terminologie aussi copieuse que celle qui devait résulter des efforts réunis de Tertullien et des autres Pères, de Thomas d'Aquin et des autres hommes de la scholastique. Les langues modernes les plus cultivées leur doivent la plus grande partie de ces richesses en termes scientifiques qui leur permettent de se dire, sous ce rapport, supérieures au latin. Mais la langue de la poésie latine n'y eût certes rien gagné. Lucrèce, cependant, comme Cicéron, avait parfois, de sa langue et de son art, une opinion plus favorable; c'est ce que semblent indiquer des expressions comme celle-ci qui revient deux fois : *Quod obscura de re tam lucida pango carmina, musaeo contingens cuncta lepore.*

## IX. — La versification.

L'hexamètre de Lucrèce tient une place importante dans l'histoire de la poésie latine, venant entre celui d'Ennius qui en fut l'inventeur, et celui de Virgile qui le porta à sa perfection. Ce que fit Ennius sur ce point est curieux à étudier. Non seulement, il introduisit le premier cette forme de vers nouvelle et étrange dans la langue sur laquelle il devait toujours exercer une si grande influence ; mais il établit pour ce mètre des règles de prosodie qui diffèrent sur bien des points essentiels de celles qu'il a suivies lui-même dans ses tragédies ou qu'ont suivies tous les autres poètes comiques de son temps et des âges suivants. Transmises de génération en génération, enseignées comme partie nécessaire d'une éducation libérale, imposées aux poètes élégiaques, lyriques aussi bien qu'épiques, ces lois contribuèrent sans doute beaucoup à fixer pendant bien des siècles la forme extérieure, la nature intime de la langue qui, de même que les dialectes de la même famille, l'Osque, l'Ombrien, etc., tendait vers un changement rapide ; peut-être aussi devaient-elles en rendre la chute plus rude quand, à la fin, le gouffre qui la séparait de la langue populaire, abaissée, avilie, fut devenu infranchissable. L'histoire du dialecte attique et du grec commun est presque semblable.

Quelque complet que fut le système prosodique d'Ennius, quoique tout à fait aussi complet que celui de Virgile, son rhythme était, vu le

Digitized by Google

cas, naturellement un peu rude et grossier ; il essaya d'imiter la structure du vers grec sur des points où il semblait y avoir incompatibilité naturelle entre ce vers et le vers latin. Rien n'indique par quels degrés ce rhythme se perfectionna peu à peu jusqu'à ce qu'enfin il atteignit, entre les mains de Virgile, cette forme compliquée, travaillée, mais d'une exquise perfection, qui diffère absolument du mouvement du vers homérique, et paraît cependant aussi bien s'adapter au latin que le vers d'Homère à l'ionien. Nous avons des preuves suffisantes que Lucrèce donna à la forme de son vers aussi bien qu'à sa langue une couleur antique, comme s'il eût désiré se séparer sur ce point de ses contemporains et se rapprocher de la manière d'Ennius. Il est cependant en versification de beaucoup un maître plus achevé qu'Ennius ; ses manquements les plus frappantes aux lois de la construction, généralement observées par ses contemporains ou ses prédécesseurs immédiats, produisent souvent des effets pleins de beauté et d'harmonie. Qu'il soit plus archaïque à cet égard que son époque, on peut le prouver, non seulement en le comparant à Catulle, mais en prenant note des lois prosodiques suivies par Cicéron dans ses hexamètres de jeunesse, lois qu'il devait par conséquent avoir apprises de ses professeurs. Examinons rapidement quelques-unes des différences capitales qui séparent le vers de Lucrèce du vers de Virgile et de certains autres auteurs. Dans l'hexamètre latin comme dans l'hexamètre grec, le rhythme dépend principalement de la césure. L'application régulière des lois de la césure, jointe à la variété dans le mouvement du vers, forme le grand charme et de l'hexamètre grec et de l'hexamètre latin. Les exemples de la violation de ces lois sont excessivement rares dans Homère, Lucrèce et Virgile. Mais d'autres règles observées avec un égal souci par Virgile et Catulle sont, à plusieurs reprises et à dessein, négligées par Lucrèce. Ainsi, nous trouvons chez lui des centaines de cas où les deux premiers pieds sont séparés du reste du vers d'une singulière façon. Nous prenons au hasard, dans les six premiers livres ; il commence par deux dactyles : *Religionibus atque minis*, *Omnia denique sancta*, *Suscipiendaque curaret*, *Quippe patentia cum*, *Vertice Palladis ad templum* ; par un spondée et un dactyle : *Ergo vivida vis*, *At primordia gignundis*, *Praetermittere et humanis*, *Aut Extrinsecus ut* ; plus rarement, par un dactyle et un spondée ou deux spondées, mais alors il faut qu'il y ait après un monosyllabe : *Sive voluptas est*, *Non temere ulla vi*, *Inmortali sunt*, *Nam cum Multo sunt*, *Vis est*, *quarum nos* ; une fois, avec une grande hardiesse, il est vrai, mais avec un effet singulièrement heureux, III, 527, *Et membratim vitalem deperdere sensum*. Des exemples de ce genre chez Virgile peuvent se compter sur les doigts, il a : *Scilicet omnibus est labor impendendus*, *Armentarius Afer*, *Sed tu desine velle*, *Spargens umida mella*, probablement à l'imitation de Lucrèce, et *Per conubia nostra*, d'après le *Sed conubia lecta*, de Catulle, qui n'emploie ce

Digitized by Google

rhythme qu'exceptionnellement et en vue d'un effet particulier. Dans l'œuvre de jeunesse de Cicéron, les *Aratea*, on voit des exemples semblables : *Verum tempora sunt, Inclinatior atque ;* mais ils y sont plus rares que dans Lucrèce. Dans les 80 ou 90 vers qui nous restent encore, *de consulatu suo*, écrit environ 5 ans avant la mort de notre poète, on n'en trouve pas un seul cas. Au milieu du vers, Lucrèce a aussi des mouvements qu'il aime ; la plupart ne sont pas sans exemples chez Virgile, Catulle ou Cicéron, mais ils y sont beaucoup moins communs : *Quid nequeat finita potestas, Detulit ex Helicone perenni, Amnibus inveniuntur aperto, Finita variare figurarum ratione, Omne genus perfusa coloribus, Pocula crebra unguenta*, et des centaines d'autres. Cicéron a, dans ses *Prognostica*, quelques jolis vers qui rappellent la manière de Lucrèce : *Vos quoque signa videtis, aquai dulcis alumnae, Cum clamore paratis inanis fundere voces, Absurdoque sono fontis et stagna cietis... vocibus instat, Vocibus instat et adsiduas iacit ore querellas.* Lucrèce a manifestement imité ce dernier passage, V, 298. Au 5e et au 6e pieds, si importants pour le rhythme, la manière de Lucrèce se rapproche beaucoup plus de celle d'Ennius, et, par quelques points, des Grecs que de la manière de Virgile, de Catulle ou même de Cicéron ; il se plaît à terminer le vers par des mots tels que : *Principiorum, materiai, simplicitate* ou *vis animai, saecla animantum, mente animoque ;* il n'évite même pas les dures élisions comme : *Quandoquidem exiat, perpetuo aevo, praeterea usquam.* Or, dans Virgile, les fins de vers telles que : *Quadrupedantum, ancipitemque*, et, chez Catulle, *egredientem* sont excessivement peu communes. Mais ces poètes font une exception frappante en faveur des mots grecs ; ils prennent plaisir à terminer un vers par *hymenaeus, Deiopea, Thersilocumque*, etc. ; c'est une concession au rhythme grec et une gentillesse dont Lucrèce se soucie peu. Quant aux autres rhythmes que nous venons de mentionner, Virgile dit : *magnam cui mentem animumque* ainsi que *simul hoc animo hauri*, pour reconnaître probablement ce qu'il doit à Lucrèce ; ils produisent dans l'*Énéide*, par leur extrême rareté, un effet étonnant. Lucrèce n'évite pas non plus les fins spondaïques comme : *naturai, aeternumque, et mortalis, sint in motu ;* une fois même : *inventi sint ;* mais ces fins de vers sont beaucoup plus rares que les fins comme : *principiorum ;* et il est digne de remarque qu'il s'en abstient complètement dans le 6e livre. Catulle et Virgile, au contraire, s'en servent plus fréquemment que des *quàdrupedantum, egredientem* et autres.

(*A suivre*).

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1887. — CINQUIÈME ANNÉE. — N° 10.

# BULLETIN MENSUEL
## DE LA FACULTÉ DES LETTRES
## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. Richard, Archiviste de la Vienne, chargé de Conférences à la Faculté des Lettres, a inauguré, le 7 décembre dernier, devant un nombreux auditoire, ses leçons sur l'*Histoire du Poitou*. On trouvera plus loin la 1re conférence de M. Richard.

***

Le *Bulletin* a fait tirer à part le discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés, par M. Hanriot sur l'*École d'Athènes*. Nous recommandons vivement à nos lecteurs ces pages charmantes, œuvre d'un lettré fin et délicat, qui a étudié sur place le pays dont il parle et qui excelle à le dépeindre.

***

M. Ernault a reçu de M. le Directeur de l'Enseignement supérieur une lettre très flatteuse de félicitations au sujet de son livre sur le *Mystère de Sainte-Barbe*. « Cette publication, dit M. Liard, fait honneur à vous et à nos Facultés. Je donne ordre qu'il soit placé dans nos bibliothèques universitaires. »

***

M. le Ministre de l'Instruction publique, a mis à la disposition de la Faculté une somme de 100 fr., pour achat de livres destinés à récom-

Digitized by Google

penser M. Biaies, lauréat du Concours littéraire ouvert entre nos étudiants en 1886-1887.

*
* *

Le dernier examen de licence (session de novembre 1887) a donné les résultats suivants :

*Candidats inscrits :* 11 ; *ajournés*, 9; *admis*, 2.

Les deux candidats admis sont :

MM. Ackermann (licence philosophique), avec la mention *très bien*.
Bouin (licence litteraire), mention *passable*.

*
* *

A la session de novembre, 383 candidats se sont présentés à l'examen de *baccalauréat*, dont 258 pour la 1re partie et 125 pour la 2me. Les résultats de l'examen ont été pour la *1re partie :* 135 *ajournés*, 113 *admis ;* pour la *2e partie* : 62 *ajournés*, 63 *admis.*

---

*RAPPORT sur les travaux de la Faculté des Lettres de Poitiers pendant l'année 1886-1887, lu au Conseil académique dans sa séance du 28 novembre 1887.*

Quelques changements se sont produits, depuis mon dernier rapport, dans le personnel enseignant de la Faculté. Les deux conférences attachées, il y a quelques années encore, à la chaire d'histoire, ont été successivement supprimées : la dernière vient de disparaître de notre affiche. Nous avons vivement regretté ce nouveau vide fait dans nos rangs, d'autant plus qu'il en résulte une lacune fâcheuse dans notre organisation. L'enseignement de l'histoire avait pris, à la Faculté des Lettres de Poitiers, une assez grande extension. En dehors de la préparation aux grades et d'un cours public, qui a toujours réuni un assez grand nombre d'auditeurs et qu'on aurait tort de supprimer, il comprenait des conférences spéciales de paléographie, que suivaient régulièrement plusieurs étudiants de la Faculté de Droit. De plus, une révision de l'histoire générale et de la géographie, surtout de la géographie ancienne, fournissait aux études littéraires un complément absolument nécessaire pour l'intelligence des auteurs classiques. Nos élèves ont été privés l'année dernière de ce cours de révision ; un seul professeur ne pourrait en effet, quel que soit son dévouement, suffire aux exigences d'un enseignement aussi étendu. J'espère que dans des temps meilleurs, et avec un plus

Digitized by Google

grand nombre d'étudiants en histoire, la Faculté obtiendra qu'on lui rende ce qui vient de lui être enlevé, et que cette diminution d'un personnel déjà très restreint ne sera que momentanée. Il serait désirable, comme je l'ai dit souvent, que chaque chaire magistrale fût pourvue d'un maître de conférences; et nous ne verrions pas sans inquiétude briser les cadres de cet enseignement auxiliaire, qui, dans l'organisation actuelle des Facultés, est devenu à peu près indispensable.

La Faculté avait trouvé un premier dédommagement de cet amoindrissement numérique dans la nomination d'un professeur d'histoire du Poitou. J'ai exposé, l'année dernière, les raisons que j'ai fait valoir au sein du Conseil municipal pour obtenir la création de cet enseignement. Ces raisons devaient être bien accueillies dans une ville où les études d'histoire locale jouissent d'une faveur si marquée; les fonds nécessaires ont été votés.

Malheureusement, des empêchements de différente nature et surtout des raisons de santé n'ont pas permis jusqu'à présent au professeur d'inaugurer ces conférences dont l'ouverture est attendue avec impatience. Le vote du Conseil et la nomination ministérielle sont donc restés sans effet pratique. Mais cette situation, qui du reste ne pourrait se prolonger, va prendre fin, et j'ai reçu de M. Richard l'assurance formelle qu'il commencera ses conférences dès les premiers jours de décembre.

La date à laquelle je présente ce rapport me permet de mentionner encore le décret du 7 novembre dernier, qui nomme professeur-adjoint notre maître de conférences de littérature ancienne, M. Ernault. Nous remercions M. le Ministre de cette nomination qui attache définitivement à la Faculté un professeur dont nous avons pu apprécier la science et le dévouement. M. Ernault doit être d'autant plus satisfait de son nouveau titre, qu'il lui a été accordé sur la proposition unanime de ses collègues.

## Étudiants.

Les étudiants qui ont suivi, l'année dernière, les cours et conférences de la Faculté, se répartissent, sous le rapport de leur provenance, de la façon suivante :

| | |
|---|---|
| Boursiers de l'État. . . . . | 8 |
| Boursiers municipaux. . . . . | 2 |
| Maîtres auxiliaires. . . . . | 3 |
| Maîtres répétiteurs. . . . . | 6 |
| Élèves libres. . . . . | 10 |
| | 29 |

Digitized by Google

Ces 29 élèves qui formaient notre auditoire régulier et permanent se subdivisent ainsi qu'il suit, au point de vue de leurs études :

| | |
|---|---|
| Agrégation des Lettres. . . . . | 1 |
| Agrégation de grammaire. . . . . | 1 |
| Licence philosophique. . . . . | 7 |
| Licence historique. . . . . | 3 |
| Licence littéraire. . . . . | 17 |

Viennent ensuite les étudiants, étrangers pour la plupart, qui n'assistaient qu'à un certain nombre de conférences, et surtout à celles du jeudi. Ils étaient au nombre de 17, dont 1 pour l'agrégation d'histoire, 1 pour l'agrégation de grammaire, 2 pour la licence littéraire, et 13 pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes. Enfin, 7 élèves de la Faculté de Droit ont suivi les conférences de paléographie, et quatre d'entre eux ont subi, vers la fin de l'année, un examen à la suite duquel ils ont obtenu l'attestation d'études littéraires supérieures instituée par la Faculté.

Nous arrivons ainsi à un total de 53 élèves, signant au registre de présence.

Une autre catégorie d'élèves comprend les candidats du dehors qui, ne pouvant assister à nos leçons, nous envoient des devoirs à corriger. Le nombre de ces correspondants, auxquels la Faculté n'a jamais refusé son concours et ses conseils, diminue peu à peu et n'a pas dépassé, cette année, 25 ou 30. Cette diminution progressive s'explique par l'insuffisance et les difficultés de ce mode de préparation. Plusieurs candidats cependant, et surtout ceux qui se préparent à l'agrégation de grammaire, travaillent courageusement sans se laisser rebuter par les obstacles, et quelquefois le succès couronne leurs efforts. L'un d'eux qui avait été reçu, l'année dernière, agrégé de grammaire, a été admissible cette année, au concours d'agrégation des lettres.

On peut voir, d'après cet exposé, que les diverses catégories dans lesquelles nous avons réparti nos étudiants, ne sont pas composées, en 1886-1887, comme elles l'étaient l'année précédente ; et les variations qu'elles ont subies se sont accentuées encore à la rentrée de 1887-1888. Le nombre des boursiers de l'État a été diminué ; l'année dernière, il était tombé de 9 à 8 ; cette année, il se trouve réduit à 5. Nous avions encore en 1886-1887, trois maîtres auxiliaires, il ne nous en reste plus que deux. Enfin, sur un nombre total de 15 maîtres répétiteurs du Lycée de Poitiers, qui étaient autrefois répartis à peu près également entre les Facultés des Sciences et des Lettres, six seulement l'année dernière, quatre, cette année, appartiennent à l'ordre des Lettres. De là des vides assez sensibles dans notre auditoire. Ils ont été comblés, en partie du

Digitized by Google

moins, par les élèves libres, dont le nombre s'accroit d'année en année, et qui se destinent presque tous à la carrière de l'enseignement. Ces étudiants volontaires donnent souvent aux autres l'exemple du travail et de l'assiduité. L'année dernière, deux d'entre eux, MM. Brissaud et Lamane, après une année de travail, ont été reçus licenciés ès lettres à la session de juillet, battant nos boursiers de 2e année.

Nous sommes heureux de voir les bons élèves des lycées et collèges venir à nous et s'asseoir sur les bancs de la Faculté pour continuer leurs études littéraires. Nous désirons seulement qu'ils soient en mesure de suivre avec fruit des cours d'enseignement supérieur; plusieurs d'entre eux, faute d'une préparation suffisante, se heurtent dès le début contre des difficultés qu'ils ont ensuite beaucoup de peine à surmonter; leurs devoirs, et en particulier la dissertation latine, sont d'une faiblesse extrême, et il ne faut pas s'en étonner.

Au sortir d'une classe de rhétorique où la composition latine est tombée en désuétude, ils ont consacré toute une année à l'étude exclusive de la philosophie et des sciences. Une fois reçu bacheliers, ils s'improvisent candidats à la licence et arrivent à la Faculté ne sachant pas écrire une phrase latine, ignorant le vocabulaire, complètement brouillés avec la syntaxe, et même avec les règles les plus élémentaires de la conjugaison et de la déclinaison. Leurs premiers devoirs latins ne sont qu'un assemblage informe de solécismes, de barbarismes, de locutions impropres et de tournures étranges; et l'on retrouve encore, au bout de deux ou trois ans, dans les compositions de licence, des traces de cette faiblesse originelle. J'ai cru devoir signaler ce danger; il ne faut pas que de jeunes bacheliers, quelque bien intentionnés qu'ils soient, viennent commencer à la Faculté, dans d'aussi déplorables conditions, des études qui ne mériteraient nullement le nom de supérieures. Le même conseil s'adresse aux candidats qui se présentent pour les bourses de licence. A la suite du dernier concours, le professeur de littérature latine, M. Hild, m'adressait un rapport dans lequel il se plaignait vivement de la faiblesse des compositions latines. « Elle a atteint cette année, disait-il, les limites extrêmes où le mauvais aboutit à la nullité complète. Les élèves qui écrivent de tels devoirs sont incapables de profiter des leçons que nous devons leur faire et propres seulement à en abaisser le niveau. Si nous les suivions dans leur nullité, il nous faudrait enseigner et la grammaire élémentaire et la stylistique des chrestomathies, anthologies, recueils d'expressions, etc.; mieux vaudrait, pour l'avenir de l'enseignement supérieur, nous laisser à nos travaux personnels et rétablir les cours publics à l'usage des amateurs lettrés. » Le mal est donc évident; nous l'avons signalé déjà à propos de la version latine et de l'explication des auteurs à l'examen du baccalauréat. C'est à nos futurs élèves qu'il appartient de réagir, au lycée même, en faisant de fortes études classiques. Si le culte des lettres grecques et

Digitized by Google

latines tend à disparaître autour de nous, il faut du moins qu'il se maintienne intact chez ceux qui ont le goût de la haute culture littéraire et la vocation de l'enseignement.

ENSEIGNEMENT.

L'enseignement des professeurs et maîtres de conférences a été conforme aux programmes qu'ils avaient arrêtés ; je n'essaierai pas d'en donner une analyse même sommaire. Quelques indications tirées des programmes mêmes suffiront pour montrer combien est étendu le cercle des questions traitées dans une année. En philosophie, MM. Arren et Brun ont étudié l'intelligence humaine, les méthodes qui doivent la guider, la certitude qu'elle cherche à atteindre. Pour l'histoire de la philosophie, l'un d'eux a exposé les doctrines des écoles antésocratiques et la réforme de Socrate, pendant que l'autre s'occupait de Kant qui, vingt-deux siècles plus tard, se pose aussi en réformateur, et annonce qu'il va opérer en métaphysique une révolution comparable à celle que Copernic a faite en astronomie. De son côté, M. le Dr Roland étudiait aussi les facultés intellectuelles, mais par le dehors, en enseignant à ses élèves ce que nous savons des fonctions du cerveau et de ses rapports avec la pensée.

Le professeur d'histoire, M. Decrue de Stoutz, dans son cours public, a entretenu ses auditeurs de la rivalité des Bourbons et des Guises ; dans sa conférence de paléographie, il faisait lire et commenter aux étudiants les manuscrits latins et français du moyen âge.

Dans la chaire de littérature grecque, M. Hanriot, s'est occupé des prosateurs grecs, philosophes, historiens et orateurs, et en même temps de la constitution politique et sociale d'Athènes et de Sparte, au Ve et au IVe siècles.

M. Hild, professeur de littérature latine, a traité, dans son cours public, des *Fastes d'Ovide*, en suivant le plan exposé dans sa leçon d'ouverture, reproduite par le Bulletin de la Faculté (no de janvier 1887). — Sa conférence d'Institutions a été consacrée à l'étude de la Religion romaine depuis les origines jusqu'aux guerres puniques. Enfin dans sa conférence d'antiquités grecques et romaines, il a exposé et commenté la morale chez les poètes primitifs de la Grèce. Dans le même ordre d'études, M. Brissonnet, professeur à la Faculté de Droit, a expliqué à nos élèves les questions de Droit romain portées au programme de la licence.

En littérature française, MM. Ducros et Chaudey ont pris pour sujet de leurs cours et conférences, le premier, Diderot et les Encyclopédistes ; le second, les Prosateurs du XVIe siècle et la Tragédie au XVIIe siècle.

M. Parmentier, dans ses conferences de littérature étrangère, a exposé l'histoire de la littérature anglaise à partir de la Restauration et de la littérature allemande à partir de la Renaissance.

Digitized by Google

Je dois faire une mention spéciale des conférences du jeudi, préparatoires au certificat d'aptitude des langues vivantes. Ces conférences parfaitement organisées et qui attirent un grand nombre d'étudiants rendent de réels services et ont déjà obtenu de nombreux succès. Elles ont été suivies l'année dernière par onze candidats et par deux jeunes filles, se préparant l'une au certificat d'aptitude, et l'autre au brevet supérieur d'institutrice.

Dans leurs conférences de grammaire, MM. Ernault et Chevaldin ont étudié l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe.

M. Ernault qui continue avec courage, devant un petit nombre de fidèles, ses conférences sur la langue celtique, s'est attaché, l'année dernière, a éclaircir les textes grecs et latins qui concernent la langue des Gaulois. Le Bulletin de la Faculté a publié une de ces leçons qui montre bien l'intérêt et l'utilité de ce genre d'études, ne fût-ce que pour la lecture des plus vieux noms de notre langue nationale.

Dans cette revue rapide de l'enseignement donné par la Faculté, je n'ai pas mentionné les interrogations, explications d'auteurs, leçons publiques faites sur les candidats et suivies des observations du professeur, en un mot ces exercices pratiques des conférences, qui sont d'une utilité incomparable pour former le goût, stimuler l'activité intellectuelle et faire l'éducation du futur professeur.

A l'enseignement de la Faculté, se rattache son *Bulletin mensuel*, qui va atteindre sa sixième année d'existence. Les espérances que nous avions fondées sur cette publication sont pleinement réalisées; et je ne puis que répéter sur son succès bien établi, ce que j'ai dit dans mes précédents rapports. De ce côté du moins, l'avenir est assuré, et les résultats ont répondu à nos efforts. Je ne puis donner la nomenclature de tous les travaux parus depuis un an dans le *Bulletin*. Je me contenterai d'indiquer les principaux articles de fond, en laissant de côté la partie bibliographique.

M. Arren a publié sur *les Problèmes de la morale contemporaine* une série d'articles qui vont être réunis en brochure; M. Hanriot : *La géographie homérique* (2e art.); *Géographie mythique et mythes cosmologiques dans l'antiquité; l'École d'Athènes*, discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés ; M. Parmentier : *La Danse aux épées en Allemagne; l'Esther* des comédiens en Allemagne et *l'Esther* de Racine; *la Littérature du cinquième centenaire de l'université de Heidelberg;* M. Hild : Les *Fastes d'Ovide*, leçon d'ouverture de son cours public, *Athéna*, étude de mythologie grecque ; *les Idées pessimistes chez Homère et chez Hésiode* (2e art.) ; M. Ducros : *Gœthe et le romantisme français;* M. Decrue : *La Cour de France et la société au* XVIe *siècle;* M. Ernault : *la Versification homérique* (3 art ); M. Chevaldin : *Introduction philologique à l'explication du chant* XI *de l'Odyssée et de l'Œdipe-Roi* **(2 art).**

Digitized by Google

En dehors de la Faculté, nos collaborateurs dont le concours est si précieux et si honorable pour le *Bulletin*, nous ont donné plusieurs articles, M. Chaignet a détaché de sa grande histoire de la *Psychologie des Grecs* le 1er chapitre sur la *Psychologie des Poètes*. M. Joyau, professeur à la Faculté d'Aix, a continué ses études sur le Fatalisme, dans deux nouveaux articles : *La croyance au libre arbitre chez les Hébreux*, *le Fatalisme musulman* ; M. Fonsegrive, professeur de philosophie au lycée de Bordeaux, nous a également envoyé deux articles : *L'automatisme des bêtes d'après Descartes* et *la doctrine d'Aristote sur le libre arbitre* ; M. Lauret, professeur de philosophie au lycée d'Angoulême, a donné un article sur la *Théorie du sens musculaire*.

Outre les articles insérés au *Bulletin*, les professeurs et maîtres de conférences de la Faculté ont publié :

M. Parmentier, articles dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* et dans la *Revue des langues vivantes*.

M. Hild, articles dans la *Revue de l'histoire des religions* et dans la Grande Encyclopédie.

Dans cette dernière publication, environ 150 articles, entre autres : *Apollonius de Tyane*, *Appien*, *Argonautes*, *Argos*, *Aristée*, *Aristophane de Byzance*, *Athénée*, *Athènes*, *Atticus*, *Hérode*, *Attique*, etc.

M. Ducros, *J.-J. Rousseau* (collection des classiques populaires sous la direction de M. E. Faguet).

M. Decrue, articles dans les *Annales de Bretagne*, la *Bibliothèque universelle* et la *Revue critique*.

M. Ernault, deux thèses de doctorat ; thèse française : *Le Parfait en grec et en latin* ; thèse latine : *Virgilius Grammaticus Tolosanus*. — *Le Mystère de Sainte-Barbe*, tragédie bretonne, texte de 1557, avec introduction et *Dictionnaire étymologique du breton moyen*.

Je dois dire aussi quelques mots des œuvres, ou plutôt des traductions de nos étudiants, déjà publiées par le *Bulletin*, et qui viennent d'être réunies en une brochure de 215 pages. Ces traductions sont loin d'être irréprochables, et maints détails révèlent l'inexpérience de leurs auteurs. Aussi en dédiant ce 1er fascicule à leurs condisciples des autres Facultés des Lettres, n'ont-ils pas songé à faire parade de leur travail, dont ils connaissent toutes les imperfections ; leur but est uniquement de nouer avec eux des relations de bonne et studieuse camaraderie. Telles qu'elles sont, ces traductions peuvent épargner bien des heures d'un travail ingrat et pénible à ceux qui ne lisent pas couramment l'allemand et l'anglais ; d'ailleurs les fragments que nous avons choisis, M. Hild et moi, se recommandent assez par le nom même des auteurs auxquels ils sont empruntés. Il serait désirable qu'un échange de travaux semblables s'établît entre les élèves des différentes Facultés ; en peu de temps, les meilleures études des critiques étrangers passeraient dans notre langue et deviendraient accessibles à tous. C'est un espoir que je nourrissais en faisant entre-

Digitized by Google

prendre ces traductions aux étudiants ; peut-être cette idée portera-t-elle ses fruits.

Le concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté a eu lieu comme les années précédentes. Le sujet proposé pour 1886-1887 était une étude sur Théocrite et en particulier sur la XV^e^ Idylle, *les Syracusaines*. Le prix a été décerné à M. Biaies, boursier de 1^re^ année. A la séance de rentrée des Facultés, M. Ernault a lu sur ce concours un rapport qui sera publié par le *Bulletin*.

EXAMENS.

M. Dubourdieu, ancien boursier de licence et d'agrégation de la Faculté, a été reçu agrégé de philosophie au concours de 1887. — Un de nos correspondants, M. Berthucat, a été déclaré admissible au concours de l'agrégation des lettres. — M. Vayron, élève de la Faculté, a obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue anglaise.

*Licence.*

35 candidats se sont présentés à l'examen de licence, sur lesquels 9 ont été admis au grade. Ils se subdivisent ainsi :

*Ordre de la Philosophie.*

10 candidats : 3 admis : MM. Arnoulin, professeur au collège de Cognac, correspondant de la Faculté,
Chasseriaux, boursier de la Faculté,
Bégué, boursier de la Faculté.

*Ordre de l'histoire.*

2 candidats : 1 admis : M. Brünner, étudiant libre à Paris.

*Ordre des Lettres.*

23 candidats : 5 admis : MM. *Baur*, maître auxiliaire au lycée de Poitiers.
*Sallé*, professeur au collège de La Rochefoucauld, correspondant de la Faculté.
Moynac, maître répétiteur au lycée de Poitiers.
Brissaud, étudiant libre à la Faculté.
Lamane, id.

Digitized by Google

*Baccalauréat.*

1152 se sont présentés, en 1886-1887, à l'examen de baccalauréat, dont 424 pour la 2e partie et 728 pour la 1re. — L'examen a donné les résultats suivants :

2e partie. — 424 candidats.

216 ajournés dont 184 après les épreuves écrites,
32 à l'examen oral.

208 admis.

Proportion des ajournés : 51 %
des admis : 39 %

1re partie. — 728 candidats.

451 ajournés dont 387 après les épreuves écrites,
64 à l'examen oral.

277 admis.

Proportion des ajournés : 61 %
des admis : 39 %

V. ARREN.

---

## SUJETS DE COMPOSITIONS DONNÉS A L'EXAMEN DE LICENCE

### (Session de novembre 1887)

COMPOSITION LATINE. — Quomodo in historia componenda et litteris illustranda, græci romanique scriptores a recentioribus potissimum differant quæretur.

COMPOSITION FRANÇAISE — Mme de Sévigné, envoyant à Mme de Grignan un exemplaire des *Maximes* de la Rochefoucauld, lui disait : « Il y en a de divines, et, à ma honte, il y en a que je n'entends point. »

Vous rechercherez, d'une part, ce qui, dans les *Maximes*, pouvait paraître divin à Mme de Sévigné, et, d'autre part, quelles étaient celles qu'elle n'entendait point.

GRAMMAIRE. — Différentes façons de rendre l'infinitif en grec et en latin.

MÉTRIQUE. — Quantité des syllabes finales terminées par une consonne dans les déclinaisons et les conjugaisons en grec et en latin.

THÈME GREC. — Xercès fuyant de la Grèce avait laissé à Mardonius son propre attirail royal. Pausanias donc, après la victoire de Platée, voyant des tentes brodées d'or, des lits plaqués en argent et couverts de tapisseries somptueuses, des cratères en or, ainsi que des coupes et autres vases à boire, commanda que les boulangers et les cuisiniers perses préparassent un repas en la même façon que pour Mardonius. Ceux-ci firent comme il leur était ordonné. Alors Pausanias ayant considéré les tables d'or et d'argent et le magnifique appareil du festin, dit à ses gens d'apprêter un souper lacédémonien : ensuite de quoi il envoya chercher les généraux grecs, et ceux-ci s'étant réunis, il dit avec un sourire, en leur montrant l'un et l'autre appareil de repas : « Grecs, si je vous ai rassemblés, c'est que je veux vous faire voir la déraison du Mède, qui

Digitized by Google

ayant un tel régime est venu contre nous qui en avons un si pitoyable, pour s'en emparer. » Tel fut, à ce qu'on dit, le langage de Pausanias aux généraux grecs; et plus tard nombre de Platéens trouvèrent encore des coffres pleins d'or et d'argent, et sur les cadavres gisants qu'ils dépouillaient, des bracelets, des colliers, des cimeterres d'or en quantité.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

PHILOSOPHIE. — La conscience psychologique est-elle une faculté spéciale? Connaît-elle autre chose que des faits? Que faut-il penser des phénomènes inconscients?

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — Le positivisme; son principe général; sa classification des sciences; sa loi des trois états.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Les Antonins.

HISTOIRE MODERNE. — Charles-Quint.

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE. — Les Alpes.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 3e SÉRIE (du 15 décembre au 15 janvier).

COMPOSITION FRANÇAISE. — Commenter cette pensée de La Bruyère : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. »

COMPOSITION LATINE. — Le sujet donné à l'examen de licence. (V. plus haut.)

GRAMMAIRE. — Les verbes irréguliers de la conjugaison grecque en ω.

MÉTRIQUE. — Scander et commenter au point de vue de la métrique, les vers 119-138 du chant XI de l'*Odyssée*.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Les sujets donnés à l'examen de licence (session de novembre).

LICENCE HISTORIQUE.

Les sujets donnés à la dernière session de licence.

AGRÉGATION.

1. THÈME GREC. — LA FONTAINE, *Préface de Psyché* : « J'ai trouvé de plus grandes difficultés dans cet ouvrage... c'est ce que le public m'apprendra ». (*Concours de 1884*).

2. THÈME LATIN. — BUFFON, *Epoq. de la Nat.*, 1er alinéa (p. 14 des *Morceaux choisis*, édition Hémardinquer, chez Delagrave) : « Les époques de l'histoire et les époques de la nature. Comme dans l'histoire civile on consulte les titres... comme des ombres qui ne laissent point de traces. » (*Concours de 1884*).

3. VERSION LATINE. — CICÉRON, *Epist. ad Fam.*, XV, 4 : « M. Cicero imperator S. D. M. Catoni » .. « Nunc velim tibi persuadeas... in senatu defendenda approbaris »... « Quæres fortasse quid sit, quod ego hoc nexio quid... nunc mihi expetendum puto. » (*Concours de 1884*).

Digitized by Google

## Version allemande.

Die Undankbarkeit würde viel seltener sein, wenn die Wohlthaten aus Eigennutz nicht so häufig waeren. Man liebt den, der uns Wohlthaten erweist: das ist ein so natürliches Gefühl. Die Undankbarkeit liegt nicht im menschlichen Herzen, wohl aber der Eigennutz; es giebt weniger Undankbare, die Wohlthaten empfangen haben, als eigennützige Wohlthaeter. Wen Ihr mir Eure Geschenke verkauft, so werde ich um den Preis handeln. Das Herz nimmt nur von sich selbst Gesetze an; wenn man es fesseln will, so macht man es frei; lässt man es dagegen frei, so fesselt man es. Wenn der Fischer den Koeder ins Wasser bringt, so kommt der Fisch herbei, und spielt ohne Misstrauen um denselben herum; sobald er aber von dem unter der Lockspeise verborgenen Angel ergriffen wird und fühlt, dass die Schnur zurückgezogen wird, sucht er zu fliehen. Ist der Fischer ein Wohlthaeter, der Fisch ein Undankbarer? Beobachtet man jemals, dass ein von seinem Wohlthaeter vergessener Mensch diesen Wohlthaeter vergisst? Im Gegentheil, er spricht stets mis Vergnügen von ihm und denkt nie ohne Rührung an ihn.

## Thème allemand.

Il y a une certaine simplicité de goût qui va au cœur, et qui ne se trouve que dans les écrits des anciens. Dans l'éloquence, dans la poésie, dans toute espèce de littérature, on les retrouve, comme dans l'histoire, abondants en choses, et sobres à juger. Nos auteurs, au contraire. disent peu et prononcent beaucoup. Nous donner sans cesse leur jugement pour loi, n'est pas le moyen de former le nôtre. La différence des deux goûts se fait sentir dans tous les monuments, et jusque dans les tombeaux. Les nôtres sont couverts d'éloges : sur ceux des anciens on lisait des faits. *Sta, viator, heroem calcas* Quand j'aurais trouvé cette épitaphe sur un monument antique, j'aurais d'abord deviné qu'elle était moderne; car rien n'est si commun que des héros parmi nous; mais chez les anciens ils étaient rares. On lisait ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* On voit bien que ce n'est pas l'Académie des inscriptions qui a composé celle-là.

## Version anglaise.

The great men among the ancients understood very well how to reconcile manual labour with affairs of state, and thought it no lessening to their dignity to make the one the recreation of the other. That indeed which seems most generally to have employed and diverted their spare hours, was agriculture. Gideon among the Jews was taken from threshing, as well as Cincinnatus amongst the Romans from the plough, to command the armies of their countries against their enemics; and 'tis plain their dexterous handling of the flail or the plough, and being good workmen with these tools, did not hinder their skill in arms, nor make them less able in the arts of war or government. They were great captains and statesmen as well as husbandmen. Cato Major, who had with great reputation borne all the great offices of the commonwealth, has left us an evidence under his own hand, how much he was versed in country affairs; and as I remember, Cyrus thought gardening so little beneath the dignity and grandeur of a throne, thas he showed Xenophon a large field of fruit-trees all of his own planting.

## Thème anglais.

L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main; puisez à la source; maniez, remaniez le texte; apprenez-le de mémoire; citez-le dans les occasions; songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances. Les premiers commentateurs se sont trouvés dans le cas où je désire que vous soyez : n'empruntez leurs lumières et ne suivez leurs vues qu'où les vôtres sont trop courtes; leurs explica-

Digitized by Google

cations ne sont pas à vous, et peuvent aisément vous échapper. Vos observations, au contraire, naissent de votre esprit et y demeurent; vous les retrouvez plus ordinairement dans la conversation, dans la consultation et dans la dispute; ayez le plaisir de voir que vous n'êtes arrêté dans la lecture que par les difficultés qui sont invincibles.

**Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.**

Locke dit : « Ce n'est que par routine qu'on doit apprendre les langues. » (— « *Languages are only to be learned by rote* ». —) Jusqu'à quel point a-t-il raison ?

Le jeudi, 19 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi, 26 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### Conférences d'histoire du Poitou

*(Leçon d'ouverture)*

MESSIEURS,

J'ai été appelé, en vertu d'une décision de M. le Ministre de l'Instruction publique du 7 janvier 1887, à faire une conférence d'Histoire du Poitou à la Faculté des Lettres. J'aurais dû la commencer aussitôt, mais des circonstances que je dois vous faire connaître, afin d'éviter entre vous et moi toute équivoque, en ont retardé l'ouverture jusqu'à ce jour.

La création de cette conférence n'est pas due à mon initiative personnelle; l'honneur en revient à M. le Doyen de la Faculté des Lettres dont les efforts ont tendu depuis longtemps à doter la Faculté de cours nouveaux, complémentaires de ceux que font ici MM. les professeurs.

Dans la branche de l'histoire, M. le Doyen a eu un collaborateur zélé dans la personne de M. Flammermont, mon confrère de l'École des Chartes, qui a inauguré à Poitiers les conférences d'archéologie et qui ne pouvant, comme trop étranger aux questions locales, se charger de l'histoire du Poitou, avait jeté les yeux sur moi pour lui servir de second.

Cédant à ses bienveillantes instances, à celles de M. le Doyen, j'acceptai d'entreprendre cette conférence nouvelle, mais en me réservant toutefois de ne la commencer qu'au printemps, afin d'avoir le temps d'en préparer les éléments. Mais à l'époque où je devais remplir mon engagement est survenue l'exposition des Beaux-Arts de Poitiers, à laquelle j'ai été

Digitized by Google

heureux d'apporter ma part de collaboration. Des raisons de santé m'ont ensuite tenu pendant deux mois éloigné de mes travaux quotidiens. Il était alors trop tard, au moment où tout le monde songeait aux vacances, pour songer à entreprendre quoi que ce soit, et d'autre part j'avais besoin de réparer le temps perdu au profit d'une autre œuvre à laquelle j'ai consacré plusieurs années et qui n'a pas encore vu complètement le jour : la publication des Chartes de l'abbaye de Saint-Maixent éditées par la Société des Archives du Poitou. J'espérais toujours pouvoir terminer cette besogne avant d'en entreprendre une nouvelle, celle que m'impose l'obligation de venir toutes les semaines vous entretenir de notre histoire locale ; mais, hélas, les journées sont trop courtes pour le labeur de l'ouvrier, et j'arrive aujourd'hui devant vous sans préparation sérieuse, ayant à peine eu le temps de jeter sur le papier quelques notes pour me guider dans nos entretiens.

Ce seront en effet, Messieurs, des entretiens que je vais avoir l'honneur d'avoir avec vous, plutôt que des cours à faire ; je ne suis pas professeur, vous ne vous en apercevrez que trop, je viendrai simplement chaque semaine vous dire ce que je sais ou ce que je crois savoir sur l'histoire du Poitou.

Cette histoire, je puis le dire, n'existe pas, si l'on entend par ce mot l'ensemble des connaissances historiques sur une région. Nous ne nous contentons pas aujourd'hui de pouvoir dire que nous sommes au courant de l'histoire d'un pays, d'une localité, de connaître la suite chronologique des faits historiques dont ils ont été le théâtre ; nous voulons contrôler, éclairer ceux-ci par ces sciences auxiliaires qui ne sont arrivées à leur complet épanouissement qu'à notre époque et qui ont pour noms l'archéologie, l'épigraphie, la bibliographie, la numismatique, la sigillographie, etc.

Comme vous le voyez, le cadre d'une histoire locale est vaste et je n'ai pas l'intention de le remplir d'une façon absolue en ce qui concerne le Poitou, mais mon désir est de vous donner des notions exactes, sinon claires et précises, sur tout ce qui peut lui toucher ; je commencerai en un mot par ce qui devrait peut-être le terminer, par le résumé d'une histoire générale encore à faire. Je désirerais dans le cours de cette année passer en revue toute l'histoire du Poitou, brièvement comme je l'ai dit, en m'étendant seulement quelque peu sur les points les plus controversés, ou sur ceux à propos desquels je m'éloignerais par trop des opinions reçues.

Maintenant, Messieurs, que vous savez ce que je dois faire et ce que vous pouvez attendre de moi, je vais commencer notre première leçon, qui ne sera autre chose que la réponse assez aride à une question que vous vous êtes sans doute parfois posée.

Nous allons étudier l'histoire du Poitou.

Or qu'est-ce que le Poitou ?

Digitized by Google

La géographie classique nous répondra : le Poitou est une circonscription géographique de l'ancienne France de laquelle ont été formés trois départements : la Vendée par décret du 26 janvier, la Vienne et les Deux-Sèvres par décrets du 3 février 1790.

L'histoire de ces départements ne peut être celle du Poitou dans le sens absolu de ce mot, car outre qu'ils ne correspondent pas d'une façon absolue à la province de Poitou, soit qu'ils dépassent ses limites ou restent en dedans, ce nom de Poitou a été employé à différentes époques de notre histoire ou même simultanément pour désigner des unités administratives qui sont loin de se correspondre.

Nous les classerons sous les rubriques suivantes.

Le *Peuple*, la *Civitas*, le *Diocèse*, le *Pagus*, le *Comté*, la *Sénéchaussée*, la *Généralité*, le *Gouvernement*.

Peuple. — Le Poitou a pris son nom du peuple qui habitait cette région et que César désigne sous le nom de *Pictones*.

De limites nous n'en connaissons point ; elles nous seront données par celles de la *Civitas*.

Civitas. — Auguste ayant divisé la Gaule en 60 cités, l'une d'entre elles fut la *Civitas Pictonum*. Un géographe grec du IIe siècle, Ptolémée, nous apprend que cette *civitas* s'étendait sur les bords de l'Océan, entre les Santons et les Namnètes. Sur ses côtes on trouvait un cap, le *promontorium Pictonum*, et un port, le *Portus Secor*. Il cite enfin le chef-lieu de la cité *Limonum*, et une ville, *Raciate*. L'indication de celle-ci, aujourd'hui Rezé, en face de Nantes, nous apporte le témoignage que la cité des Pictons s'étendait jusqu'à la Loire. D'autres documents du temps nous font encore connaître trois points extrêmes de la cité : *Ingrandes* sur Vienne au N.-E. et *Ingrandes* sur l'Anglin au S.-E., qui sont les *Fines*, c'est-à-dire les limites du pays des Pictons de ce côté, et *Aunedonacum*, Aunay au S.-O., presque sur l'extrême frontière de la cité. Les peuples ou cités qui avoisinaient les Pictons étaient les Namnètes, les Andecavi, les Turoni, les Bituriges Cubi, les Lemovices et les Santones.

Ces points, quoique nous donnant la figuration générale du pays, sont trop distants les uns des autres pour nous suffire, et nous ne pourrions avec leur seul secours fixer les confins du Poitou, si nous n'avions pour nous y aider ceux à peu près certains d'une circonscription qui fut au IVe siècle calquée sur celle de la cité des Pictons. Ce fut l'évêché de Poitiers.

Diocèse. — Dès l'organisation primitive du christianisme, il fut admis qu'à chaque cité correspondrait un évêque, et ce principe, qui n'apparut au grand jour qu'après la *paix* de l'Église en 312, fut rappelé à diverses reprises dans les conciles des siècles qui suivirent.

Or une des règles constitutionnelles de l'église établie, ce fut celle de l'immutabilité des diocèses. Les changements que l'on relève dans leurs

Digitized by Google

limites sont relativement peu nombreux et ils ne se sont pas produits sans grandes contestations dont en général les relations nous ont été conservées.

Le diocèse de Poitiers, tel qu'il nous apparaît au commencement du IXe siècle, avant son premier démembrement, s'étendait le long de la Loire, de son embouchure au point où elle reçoit le Layon ; sa limite remontait le cours de cette rivière et del'Hirosne son affluent, et laissant de côté Chemillé, se dirigeait en ligne presque droite sur l'embouchure de la Vienne dans la Loire, sans toutefois, à ce qu'il semble, toucher de nouveau à ce fleuve; remontait la Vienne; la coupait à Ingrandes pour gagner en ligne droite la Creuse, qu'elle suivait jusqu'à Luray ; venait rejoindre l'Anglin à Ingrandes ; prenait deux ou trois paroisses sur la rive droite de cette rivière au-dessous de la Trimouille, de Saint-Barban ; coupait divers cours d'eau pour rejoindre la Vienne à Availles-Limousine, la suivait jusqu'à la hauteur d'Ansac, la quittait alors et, après avoir passé au-dessous d'Ambarnac, de Champagne-Mouton, de Nanteuil-en-Vallée, de Verteuil, joignait l'Osme qu'elle coupait à son confluent avec la rivière de Coutures. Elle passait au-dessous de Chives, de Salaigne et d'Aunay et joignait la Boutonne au-dessous de Coudion. De ce point, en une ligne presque droite, elle descendait à la Sèvre qu'elle joignait à Niort et prenait ensuite pour limite le cours de la rivière, sauf pour les points de Coulon, de l'Ile-d'Elle et de Marans qui étaient dans le marais saintongeais.

Les diocèses confinant à celui de Poitiers étaient donc ceux de Nantes, d'Angers, de Tours, de Bourges, de Limoges, d'Angoulême et de Saintes.

Les limites que nous venons d'indiquer furent modifiées dans le courant du VIIIe siècle : l'abbaye de *Saint-Florent-le-Vieil*, citée comme étant du diocèse de Poitiers en 718, en fut détachée avec 10 paroisses l'avoisinant par une bulle du pape Léon IV du 8 juin 849, qui la déclara hors de toute juridiction épiscopale, et ne relevant que du siège de Rome (ce régime a duré jusqu'en 1789); puis en 851, le pays de Retz, détaché du comté d'Herbauges, semble avoir été réuni temporairement à la Bretagne, et devint l'objet des tentatives des évêques de Nantes qui se le rattachèrent réellement, quand, un siècle après, Guillaume Tête-d'Étoupe, comte de Poitou, céda à Alain Barlic Torte, comte de Nantes, une partie des pays de Mauges, de Tiffauges et d'Herbauges. A la fin du siècle, le pays de Mauges passa des mains des Nantais dans celles des Angevins et fut réuni pour toujours, cette fois, au diocèse d'Angers.

Un seul accroissement est à noter; c'est l'extension de l'évêché au-delà d'Ingrandes, dans l'angle formé par la Vienne et la Creuse.

Nous ne citerons que pour mémoire la division du diocèse en 3 évêchés, Poitiers, Maillezais, Luçon, par la bulle du 13 août 1317, du pape Jean XIII ; cet amoindrissement de l'évêché de Poitiers conserva intactes ses anciennes limites qui devinrent celles des nouveaux diocèses.

Digitized by Google

Le diocèse de Poitiers, tel que nous l'avons primitivement déterminé, nous représente donc la *Civitas Pictonum*, le vrai Poitou ; mais, à côté de lui, il faut tenir grand compte d'autres divisions territoriales, rappelant les régimes divers sous lesquels nos ancêtres ont vécu.

Pagus. — Nous trouvons d'abord le *Pagus Pictavensis* ou *Pictavus*, dont le nom se rencontre concurremment avec celui de l'évêché et apparaît pour la première fois, au VIe siècle, dans l'Histoire de France de Grégoire de Tours.

Il correspond au diocèse, et son étendue nous est révélée par les noms de ses *pagi minores* et de ses vigueries ; c'est par lui que nous savons qu'Ingrandes-sur-Vienne fut réunie au Poitou, car on trouve la *Vicaria Igoradensis* en 913.

Comté. — Le nom du pays de Poitou ne tarda pas du reste à devenir synonyme de celui de Comté, que l'on relève dès 942.

Les comtes de Poitou, d'abord fonctionnaires amovibles, puis héréditaires, ne tardèrent pas à entrer en lutte avec leurs voisins et c'est le résultat de leurs entreprises, ce sont leurs actes, qui ont amené dans la délimitation du pays poitevin les modifications les plus graves, dont quelques-unes ont été, comme nous l'avons dit, jusqu'à atteindre le diocèse lui-même.

Ils perdirent, nous l'avons vu, le pays de Retz et les Mauges dans leurs luttes avec les comtes de Nantes ; celles qu'ils soutinrent contre les comtes d'Anjou ne leur furent pas moins préjudiciables. Au Xe siècle, ils furent forcés de leur abandonner tout le doyenné de Vihiers, un tiers de celui de Thouars, le Loudunais, le Mirebalais, Moncontour, Fontevrault et la moitié du doyenné de Faye-la-Vineuse.

Ils abandonnèrent aussi à l'Angoumois 7 paroisses de l'archiprêtré d'Ambernac, 33 de celui de Ruffec et 9 de celui de Bouin ; à la Saintonge 1 paroisse de l'archiprêtré de Ruffec et 3 de celui de Bouin ; enfin, à la Touraine, la seigneurie de la Roche-Posay.

Ces pertes considérables ne furent pas toutefois sans compensations ; resserré au nord, le comté de Poitou s'étendit au sud-est, et pendant un temps le Limousin entier fut dans sa vassalité. Si Limoges recouvra de bonne heure son autonomie sous ses vicomtes, il n'en fut pas de même d'une partie importante du diocèse, et les vicomtés de Rochechouart, de Brosse et de Bridiers, les châtellenies de Brigueil-l'Aîné, de Saint-Victurnien, de Lussac-les-Églises, de Peyrat-le-Château, de Pontarion et de Bourganeuf ne cessèrent, du XIe siècle à 1789, de former au centre du pays limousin deux pointes avancées, enserrant Limoges presque de toutes parts.

Les hommages rendus à Alphonse de Poitou à partir de 1242 nous font connaître l'étendue de cette mouvance qui n'a pas varié depuis ; la Basse-Marche dépendait aussi du Poitou à cette époque, et y resta unie jusqu'en 1303.

Digitized by Google

On trouve encore à divers temps comme dépendant du Poitou et représentant aussi les conquêtes de ses comtes, 25 paroisses du Berry, dont le Blanc, Saint-Benoît-du-Sault et Belâbre, 10 paroisses de l'Angoumois, dont la principale est Montembeuf, et 20 de la Saintonge entre la Sèvre et le Mignon.

Ces accroissements du comté ne modifièrent pas le diocèse ; les évêques de Bourges, de Limoges, d'Angoulême et de Saintes continuèrent à étendre leur suprématie sur les parties de leur évêché réunies au Poitou.

L'organisation des Marches de Bretagne et d'Anjou, sorte de compromis entre de puissants voisins qui ne pouvaient parvenir à s'entendre, date peut-être aussi de cette époque du XI^e^ siècle.

SÉNÉCHAUSSÉE. — Le comté de Poitou ne se rendait pas seulement tangible aux populations par les droits de suzeraineté du comte sur ses vassaux et par ses possessions personnelles, il les touchait encore plus fortement par l'action de la justice. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de trouver au fond du Limousin, près du Périgord, dans le pays de Rochechouart et de Saint-Mathieu, des traces sensibles des mœurs et des usages poitevins. Pendant neuf siècles ces contrées ont vécu sous un régime différent de celles qui les enclavaient ; elles étaient gouvernées par une coutume, celle du Poitou, qui ressortissait au Parlement de Paris, tandis que le comté de Limoges était un pays de droit écrit relevant du Parlement de Bordeaux. On ne peut juger nulle part mieux que là les résultats de la lutte d'influence entre le Nord et le Midi.

Bien que, d'après un axiome féodal, fief et justice soient différents, la seconde est généralement la conséquence du premier. La sénéchaussée de Poitiers établie par Alphonse de Poitou, correspondait à son comté ; cependant quand celui-ci perdit la Basse-Marche elle continua à venir en appel à Poitiers et n'en fut distraite qu'en 1635 pour dépendre du présidial de Guéret ; de même en 1633, 30 paroisses des Marches communes furent réunies au présidial de Saumur et 14 à celui d'Angers.

GÉNÉRALITÉ. — A ces trois grandes unités de la province, religieuse, féodale, judiciaire, vint s'en ajouter une autre, l'unité financière, par la création des Généralités en 1577.

Les limites de la généralité de Poitiers dépassèrent peu celles de la Sénéchaussée ; les plus importantes modifications à citer sont l'annexion de l Aunis qui forma plus tard l'Élection de La Rochelle et devint, en 1684, le centre d'une Généralité indépendante, et l'adjonction de la ville de Confolens enlevée en 1714 au Limousin, qui, avec 67 paroisses de l'Élection de Poitiers et 10 de celle de Niort, forma une nouvelle Élection.

Par contre, Bourganeuf devint une Élection de la Généralité de Limoges, et le Blanc en forma une autre avec Saint-Savin, relevant de Bourges.

Digitized by Google

Dans cette nouvelle répartition de la province, il ne fut pas apporté de changement à la situation du Loudunais par rapport au Poitou, il ne cessa pas de lui être étranger ; Loudun forma une Élection de la Généralité de Tours ; Mirebeau, Moncontour et Richelieu en composèrent une autre.

Gouvernement militaire. — Pour en finir avec nos circonscriptions de l'ancien Poitou, nous n'avons plus qu'à mentionner le Gouvernement militaire, correspondant au ressort judiciaire, et qui fut divisé en deux parties : le Haut et le Bas-Poitou, dont la ligne de démarcation, fixée en 1670, fut le cours du Thouet et de l'Autise.

Il ressort des détails arides et pourtant bien sommaires dans lesquels nous venons d'entrer, que le mot de Poitou, accolé au nom d'une localité, prête à l'ambiguité selon le point de vue où l'on se place.

La géographie historique de la province, accompagnée de cartes qui en rendraient l'intelligence facile, est un sujet qui devrait tenter un esprit chercheur et curieux ; il aurait assurément, pour le traiter d'une façon complète, de grandes difficultés à surmonter, mais je puis assurer que son œuvre n'aurait pas seulement un résultat scientifique mais aussi un but utile, car elle offrirait à l'enseignement public les éléments certains qui lui font trop souvent défaut.

J'ajouterai que les difficultés dont je viens de parler n'ont pas arrêté l'administration des postes ou celle des chemins de fer, lesquelles ont jugé bon d'adjoindre à certaines localités des qualificatifs pour les distinguer de leurs homonymes ; il n'y a pas grand mal qu'elles écrivent Neuville-en-Poitou, car cette ville a dépendu de toutes les juridictions de notre province ; elles sont un peu plus osées quand elles mettent Mirebeau de Poitou, car, sous le rapport féodal, judiciaire et administratif, cette ville était angevine et tourangelle, et ne tenait au Poitou que par le lien ecclésiastique ; mais là où elles deviennent tout à fait fantaisistes, c'est quand elles baptisent Aunay du nom d'Aulnay de Saintonge : cette localité faisait partie de l'évêché de Poitiers, fut une des vicomtés du Poitou, était une châtellenie royale, ressortissant du présidial de Poitiers, et enfin était une paroisse de l'Élection de Niort. Il est vrai qu'en 1790 Aunay fut attribué au département de la Charente-Inférieure et qu'à l'école primaire on apprend que ce département fut formé par la réunion de l'Aunis et de la Saintonge ; la science officielle n'en demande pas plus.

Avant de passer au récit des faits qui constituent l'histoire de la province, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur sa constitution physique ; les quelques observations que nous suggérera cet examen pourront nous aider à comprendre son rôle dans le passé et même dans le présent.

Ce vaste pays des Pictons, formant un parallélogramme allongé, comptait environ 44 lieues de longueur de Saint-Florent-le-Vieil à Ambernac et 59 lieues en largeur de Château-Guillaume à la pointe de St-Gildas. Il

Digitized by Google

est traversé en écharpe par une chaîne de collines, dernière ramification des Cévennes, qui le partagent en deux portions presque égales du sud-est au nord-ouest; vers son milieu, le chaînon s'élève et s'élargit pour former le plateau granitique de Gâtine, dont les pentes abruptes regardent vers le sud et s'étend au nord en multiples ramifications jusqu'au bord de la Loire.

Le Haut-Poitou, sauf une petite région aux sources de la Sèvre, en forme presque qu'une plaine de médiocre fertilité, traversée par des rivières aux cours torrentueux si elles descendent des plateaux du Limousin, au cours lent, marécageux même, si elles naissent dans la province; le Bas-Poitou, dont la plus grande partie, fortement accidentée et boisée, porte le nom de Bocage, compte aussi une plaine fertile, celle de Luçon, dans sa partie sud-est, mais ce qui le distingue surtout ce sont les marais qui le bordent au nord comme au sud et donnent à cette partie de la province une physionomie particulière.

Cette constitution différente du sol a contribué à diversifier le type et le caractère des habitants du pays; plus enjoué dans la plaine, plus resserré dans le bocage, plus lourd dans le marais.

Mais quelles que soient les différences que l'on constate entre les habitants des différentes parties du Poitou, il est un caractère qu'ils ont de commun, un caractère qu'ils empruntent à celui que la nature a donné au sol qui les a vu naître. Leur pays n'a que des collines, pas de montagnes; des rivières, pas de fleuves; un climat tempéré, un sol suffisamment fertile, mais qui exige du travail et des soins; cette terre qu'il faut travailler n'en est que plus chère à l'homme qui l'arrose de ses sueurs; le Poitevin n'émigre pas; il n'a pas de mines, partant pas d'industries; il n'a pas de ports, par suite peu de relations avec l'étranger; son intelligence n'est peut-être pas très vive, mais elle se distingue par sa solidité et sa précision, et s'il est difficile de l'entraîner hors du sentier battu, on ne peut aisément, quand il est lancé, le faire revenir sur ses pas; tel sol, tels hommes; aussi semblerait-il, quand on regarde une carte de France, que le Poitou, situé au centre du pays, bordé par la mer, à égale distance des frontières du nord, de l'est et du sud, a dû jouir d'une existence calme, et que les peuples qui l'habitaient devraient avoir à peine une histoire. C'est pourtant sur son territoire que s'est déroulée une des plus extraordinaires épopées des temps modernes.

Mais ce n'est pas tout : ce qu'il faut aussi considérer, c'est que le massif central des Cévennes ne laisse que deux issues pour faire communiquer le nord et le sud de la France, la vallée du Rhône à l'est, les plaines du Poitou à l'ouest; ce sont là les chemins qu'ont suivi les nations cherchant des aventures. Le nôtre n'a pas été l'un des moins fréquentés; c'est dans le Poitou que se sont livrées quatre des plus grandes batailles de l'histoire de France, de celles qui mettent en jeu l'existence d'un peuple. Vouillé en 507, Moussais en 732, Maupertuis

Digitized by Google

en 1356, Moncontour en 1569, et il s'en ait fallu de bien peu qu'en 1871, une de ses localités ne fournit un nouveau nom à l'histoire de nos luttes, car c'est sur son territoire que le général Chanzy avait pris la résolution de livrer la dernière bataille de la nationalité française contre l'envahisseur étranger.

A. RICHARD.

---

## BALZAC ET BOILEAU

NOTE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AU XVII[e] SIÈCLE.

—

On peut, sans irrévérence et sans injustice, dire du poète Boileau qu'il brille beaucoup moins par l'originalité des idées personnelles que par une façon sensée et précise d'exprimer en vers les idées d'autrui. Quand il régente le Parnasse de son temps, l'autorité de ses lois a presque toujours pour fondement quelque tradition respectable. Aristote, Cicéron, Horace, Quintilien, bien d'autres écrivains grecs et latins pénètrent sa critique littéraire. Aussi, une édition bien faite de Boileau doit-elle être une provocation continue aux rapprochements et aux parallèles avec ce que Fénelon a appelé *la fleur de la plus pure antiquité*. Mais, outre les préceptes généraux et l'appréciation des modèles antiques, il y a chez le poète une part très grande d'actualité. Pour bien juger cette part, il semble indispensable de marquer jusqu'à quel point il a, ou exprimé des idées toutes faites ayant cours autour de lui, ou imposé au monde lettré des opinions originales sur les œuvres contemporaines ou récentes des écrivains français. C'est là un point que les commentateurs de Boileau ont un peu trop négligé à notre gré. En quoi, je me hâte de l'ajouter, ils ont été fidèles à l'esprit du temps de Louis XIV, qui se croyait peu redevable aux générations antérieures, soit du XVI[e], soit des commencements du XVII[e] siècle. Fénelon n'écrivait-il pas au début du XVIII[e] : *A peine sortons-nous d'une longue nuit* [1]. Il n'en est pas moins certain que des liens étroits unissaient les plus brillants esprits du grand règne aux auteurs du temps de Louis XIII et de Henri IV.

Tout le monde sait comment Boileau en a apprécié quelques-uns, soit dans le I[er] chant de l'*Art Poétique* (v. 123 et suiv.), soit à divers endroits de ses ouvrages. Les jugements sur Ronsard et Malherbe sont particulièrement célèbres. Puisque le hasard de nos lectures nous a fait ren-

[1] *Lettre à l'Académie*, VIII, édit. Grenier, p. 82. Cf. ib., p. 10 : *Nous sortons à peine d'une barbarie aussi ancienne que notre nation.*

Digitized by Google

contrer un document aussi curieux que peu connu [1], qui semble éclairer cette tirade fameuse d'une assez singulière lumière, nous ne voyons pas pourquoi nous nous refuserions le plaisir d'en parler à nos lecteurs, au risque de nous égarer dans les plates-bandes de la littérature française : l'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Ce document démontre que si Balzac a été pour les auteurs de l'âge suivant un maître de style, un modèle de beau langage, il leur a aussi dicté quelquefois des jugements tout faits sur les ouvrages de l'esprit, comme on parlait alors. Je le rencontre à la fois et dans l'édition que Ménage a publiée en 1650 des œuvres latines de Balzac, et par extrait, sous forme de note, dans une édition de Malherbe par le même Ménage [2]; cette répétition d'une même page dans deux publications différentes atteste l'importance qu'y attachait la société lettrée d'alors; elle prouve en tout cas qu'elle a dû s'offrir à son attention. Le premier de ces ouvrages est un in-quarto ayant pour titre : *Joannis Ludovici Guezii Balzacii, Carminum libri tres, Ejusdem epistolae selectae, Editore Aegidio Menagio, Parisiis, Sumptibus Augustini Courbe in Palatio Regio, sub signo Palmae MDCL. Cum Privilegio regis.* Il est dédié par l'éditeur à la Sérénissime Christine, reine de Suède, la protectrice bien connue de Descartes. Parmi les correspondants que Balzac honore de sa prose cicéronienne figure un certain *Joannes Silhonius*, autrement dit Jean de Silhon, conseiller d'État attaché à la personne de Richelieu, membre fondateur de l'Académie française dont il fut le directeur en 1638, auteur d'ouvrages alors estimés sur la politique et la philosophie [3]. Dans la seconde des lettres que Balzac lui adresse (ouv. cit., p. 318 et suiv.), il lui exprime son opinion touchant la poésie française avant et depuis Malherbe. Sans entrer dans le détail des noms et des œuvres, comme le fait Boileau, sans commettre les erreurs que l'on a justement reprochées à ce dernier sur Villon et Marot, Balzac constate qu'en somme, il n'y a pas longtemps encore, notre poésie était déshonorée par une barbarie plus que

[1] Nous ne l'avons vu cité dans aucune édition de Boileau; le *Malherbe* de M. L. Lalanne, dans la collection des grands écrivains, ne le cite pas davantage, quoiqu'il reproduise les jugements de Balzac sur Malherbe dans le *Socrate Chrétien*, Disc. X, Œuvres, t. II, p. 277, et dans une lettre à Conrart, ib., p. 957 et 959. On remarquera que ces derniers sont passablement ironiques, tandis que la lettre, dont nous donnons ci-dessous des extraits, se distingue par la gravité dans l'éloge et la sérénité dans la critique.

[2] *Les Poésies de M. de Malherbe, avec les observations de M. Ménage*, Paris, 1666. N'ayant pu retrouver ce volume, que nous avons consulté jadis à la Bibliothèque municipale de Besançon, il nous est impossible de citer la page. Nous nous souvenons seulement que le passage extrait de la lettre commençait à : *Primus Franciscus Malherba aut in primis...* (vid. infra) et se terminait par : *Cum laude quoque versatus est.* V. *Œuvres latines de Balzac*, p. 319 à 321.

[3] V. l'article que lui a consacré M. Ad. Franck dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*. J. de Silhon mourut en 1664.

Digitized by Google

gothique : *asperitatem plusquam Gothicam redolebant.* Puis il caractérise les tentatives de l'école de Ronsard. Le passage vaut la peine d'être cité : « *Homines varia et multiplici lectione, ingenio fecundo et alacri indole praediti, sed qui non noverant ac ne suspicabantur quidem quae esset sincera illa recte scribendi ratio, quique naturae bonitatem et robustissimas vires promiscua Latinorum Graecorumque imitatione corrumperent.* » Boileau, laissant la part de l'éloge qui était équitable, y a puisé le : *Réglant tout, brouilla tout... Sa Muse en français parlant grec et latin* [1]. Ronsard est clairement désigné dans la suite du passage, et Balzac apporte à l'apprécier une rectitude, une largeur de vue dont le législateur du Parnasse eut sagement fait de s'inspirer jusqu'au bout : « *Ille quem parentum aetas unicum patriae linguae instauratorem nuncupavit* (cf. *Et toutefois longtemps eut un heureux destin... Ce poète orgueilleux trébuché de si haut...* [2]), *hoc morbo praecipue laborabat. In eo sunt aliquae laudes sed plura longe ad quae fastidias. Verborum infelicissimus novator, negligens juxta atque audax... Nefas putabat vir optimus, et securus de judicio posterorum, super ambiguo verbo et suspecta sententia vel minimum deliberare... Barbara et nostra, insolentia et in usu posita, discrimine habebat nullo.* (Cf. FÉN., loc.cit. : *Il avait forcé notre langue par des inversions hardies et trop obscures; c'était un langage cru et informe. Il y ajoutait trop de mots composés qui n'étaient point encore introduits dans le commerce de la nation; il parlait français en grec, malgré les Français mêmes...* [3])

[1] Cf. FÉNELON, *Lettre à l'Académie*, V : *Ronsard avait trop entrepris tout à coup*, etc., où l'auteur se souvient à la fois, corrigeant le second par le premier, de Balzac et de Boileau.

[2] Plus loin dans la même lettre, Balzac écrit : *Neque tamen ignoro poetam non venustissimum invenire etiam nunc amatores* (p. 319); ailleurs : *Torrentis instar magnus aliquando sed lutulentus fuit;* souvenir d'Horace qui, par Balzac, est revenu à Boileau (A. P. I., 167) : J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène, Dans un pré plein de fleurs lentement se promène, *Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule plein de gravier sur un terrain fangeux.*

[3] On connaît les chimères de Fénelon sur la pauvreté de la langue française. N'est-il pas digne de remarque que Balzac, soixante-dix ans avant la *Lettre à l'Académie*, a fait preuve d'un jugement plus sain et d'une appréciation plus équitable d'une langue à laquelle il avait su faire rendre tant d'idées diverses : *Perinde atque si popularis nostra lingua parum sit efficax ad enuntiandas animi cogitationes aut propriis careat ornamentis, quaerunt sine fine transmarina aut transalpina subsidia et cum tertio quoque verbo Graecam aut Latinam vocem infarciant, tum luculenta quadam gemma sibi videntur orationem illustrasse : Ingratum studium, mi Gabriel, et curiosam hominum male litteratorum infelicitatem! Ego vero aut Gallus aut Graecus aut Romanus sim! Gallograeciam istam et braccatos istos Quirites ferre non possum. Atque equidem nescio an ejus modi doctoribus praeferre debeam ingeniosum quemdam virum, in contrarium peccantem, cui summa hactenus religio fuit Graecas Latinasque litteras attingere, ne ut dicere solitus est, nativum patriae linguae decus corrumpat aliqua peregrinitate :*

*O tuus, o nostri soboles verissima Brenni,*
*Praefero te Aeneadum servis; Celtasque Pelasgos,*
*Incertumque odi genus, auctoresque bilingues.*

(Ib., p. 275. Lettre à Gabriel Gandillaud, président à Angoulême. Cf. sur le même sujet, la lettre à Léonard Alemay, de la Société de Jésus, ib., p. 281).

Digitized by Google

Ces ressemblances, si je ne me trompe, sont déjà assez assez frappantes ; voici qui est mieux : nous nous bornons à rapprocher, le lecteur tirera les conclusions.

*Primus Franciscus Malherba aut in primis viam vidit qua iretur ad carmen;* atque hanc inter erroris et inscitiae caliginem ad veram lucem respexit primus. *Superbissimoque aurium judicio satisfecit* [1]. *Docuit quid esset pure et cum religione scribere. Docuit in vocibus et sententiis delectum eloquentiae esse originem atque ideo rerum verborumque collocationem aptam ipsis rebus et verbis potiorem plerumque esse... Perspicaci maxime et castigato judicio* plurima in se, in alios nimium pene multa inquirens, *finxit et emendavit civium suorum ingenia, tam felici successu ut elegantiorum auctorum turbam, qua nunc Gallia celebratur, una ipsius disciplina Galliae dederit.*

Enfin, Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans ses vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée;
Les stances avec grâce apprirent à tomber
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle;
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Les phrases soulignées sont celles qui ont passé dans l'expression même de Boileau ; pour le fond, il a ajouté de son crû les détails techniques sur les stances et l'enjambement ; par contre il a supprimé le : *aut in primis* qui apporte au *Primus* une restitution équitable et pleine de sens. Il a écarté de même : *Plurima in se, in alios nimium pene multa inquirens*, qui rappelle, sous une forme adoucie, ce que le même Balzac a dit ailleurs du *tyran des mots et des syllabes, du vieux pédagogue de la cour, grammairien en lunettes et en cheveux gris* [2], qui faillit briser l'essor de la muse française à force de lui rogner les ailes. Le rigorisme réformateur de Boileau devait voir une qualité là où la critique plus large de son prédécesseur trouvait un défaut. Ce rapprochement serait incomplet si nous ne signalions encore, dans cette même lettre, la source de la transition qui, par Desportes mène de Ronsard à Malherbe chez Boileau (*Rendit plus retenus Desportes et Bertaut*). Boileau y a ajouté seulement, pour la rime quoique non sans raison, le nom de Bertaut : *Non negaverim in quibusdam Philippi Portaei conatum aliquem apparere et primas quasi lineas Malherbianae artis.*

Des ressemblances aussi formelles ne permettent pas de douter que Boileau n'ait eu sous les yeux et n'ait serré de près, pour raconter les débuts de la poésie française, la lettre de Balzac à J. de Silhon. Il ne nous serait pas difficile de montrer qu'entre les deux écrivains il existe d'autres rapports encore, et d'une manière générale, que Balzac, critique littéraire, a fortement déteint sur les opinions de la société polie au

[1] Cf. du même Boileau, ib., 104 : *Ayez pour la cadence une oreille sévère.* Ib, 155 : *Surtout qu'en vos écrits la langue révérée, Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.*

[2] *Socrate chrétien*, Disc. X et lettre à Conrart, cité dans l'édition de *Malherbe*, de M. L. Lalanne, Introd. I, p. .

Digitized by Google

temps de Louis XIV. Nous avons déjà eu l'occasion de nommer Fénelon ; on pourrait le citer encore, placer par exemple, en face du paragraphe consacré à la rhétorique dans la lettre à l'Académie, le *Discours cinquiesme* à Monsieur Costar et qui est intitulé : *Paraphrase ou de la Grande Éloquence* [1]. Ce discours est une censure fort vive du genre fleuri ; il aboutit à la glorification de Démosthènes, présenté comme l'orateur par excellence, tandis que Cicéron n'y est même pas nommé. Est-ce une coïncidence fortuite qui, non seulement a engagé Fénelon dans un développement identique, mais lui a fait choisir, après Balzac, comme modèle d'éloquence sérieuse et efficace, le passage de la Ire Philippique sur l'indolence des Athéniens et sur leurs vains discours, alors que les nouvellistes annoncent la maladie de l'homme de Macédoine? Τέθνηκε Φίλιππος; οὐ μὰ Δί' ἀλλ' ἀσθένει κτλ [2]. « *Que ces grâces austères me plaisent*, s'écrie Balzac commentant la citation ; *que cette amertume me semble bien de meilleur goût que toutes les douceurs fades et tout le sucre des beaux parleurs! Les paroles que notre flatterie a nommées puissantes et pathétiques n'étaient que de la cendre et des charbons morts, au prix d'un feu si pur et si vif.* »

Nous en avons dit assez, ce nous semble, pour piquer la curiosité de nos lecteurs, pour leur suggérer le désir de pousser plus avant dans cette étude comparative. Nous savons, du reste, que la cause de Balzac est aujourd'hui entre bonnes mains. Un des meilleurs agrégés de cette année, M Ferréol, ancien étudiant de la Faculté, où il a naguère conquis sa licence et aujourd'hui professeur au lycée de Poitiers, prépare une thèse sur cet auteur trop délaissé jusqu'à ce jour; en exhumant de l'oubli le maître prosateur, dont on peut dire, comme il l'a dit lui-même de Malherbe : « *Haud alius fuit... cui plus debeant litterae nostrae populares,* le jeune professeur a prouvé son flair. Nous avons des raisons de croire que, pour tirer de son sujet tout ce qu'il renferme, il fera preuve aussi de science et de saine critique. Quant à nous, par le peu que nous avons dit, il nous suffit d'avoir montré que Balzac est fort intéressant, qu'il l'est par lui-même et par d'illustres disciples en littérature [3].

6 décembre 1887.

J.-A. HILD.

[1] Œuvres choisies de Balzac, collection Lecoffre, I, p. 276 et suiv. Le Discours suivant : *Du Caractère et de l'Instruction de la comédie*, n'est pas d'un moindre intérêt, étudié au point de vue que nous signalons

[2] *Phil.*, I, 4, 11 La citation de Balzac est une paraphrase plutôt qu'une traduction; elle va de 3, 8 : Κατέπτηχε μέντοι πάντα ταῦτα νῦν... jusqu'à 4, 12.

[3] A Fénelon et à Boileau faut-il joindre encore la Bruyère? Dans la longue lettre déjà citée à Gabriel Gandillaud, président à Angoulême (ib., p. 274 et suiv.), je trouve une satire spirituelle des orateurs profanes et sacrés : *Qui eodem in foro et in sacris suggestibus Urbis Dominae, ad audientium nauseam Graece et Latine perpetuo obstrepunt.* Cf. *Caractères*, de la Chaire, 6, p. 362, édit. Chassang : *Il y a moins d'un siècle qu'un livre français était un certain nombre de pages latines*, et toute la tirade. Mais je m'arrête; M. Ferréol m'en voudrait de lui déflorer davantage un chapitre de son livre.

Digitized by Google

# Gœthe et le Romantisme français.

(Suite et fin).

## II.

Le poème de *Faust*, qui est le chef-d'œuvre de Gœthe, eut, naturellement, plus d'influence que Gœtz, encore qu'une influence fort vague et assez indéterminable sur les écrivains romantiques. Mais ce chef-d'œuvre, que Gœthe trouvait « incommensurable », même pour des Allemands, n'était-il pas, à plus forte raison, insondable et, en partie du moins, inintelligible, pour un public français? *Faust*, en un mot, pouvait-il s'acclimater en France grâce aux traductions françaises, de plus en plus parfaites, qu'on n'a cessé de nous offrir? Évidemment non, et ce n'est pas du tout, comme on serait peut-être tenté de le croire, parce que le poème est, en beaucoup d'endroits, trop fantastique pour notre esprit raisonneur et ennemi de l'invraisemblable. Y a-t-il rien de plus fantastique et de plus fou que les contes d'Hoffmann? on sait pourtant la vogue éclatante qu'ils ont eue parmi nous. Mais Hoffmann, outre que ses personnages imaginaires ont dans leurs traits et jusque dans leurs gestes une précision qui nous fait croire à leur existence, ne s'adresse qu'à notre imagination et, plus particulièrement encore, à cette fille de l'imagination qui est la vraie folle du logis et qu'on nomme la fantaisie. Il y a de la fantaisie, et de la plus déréglée dans *Faust*, mais il y a aussi, et c'est cette complexité du poème qui nous déconcerte, des maximes de conduite qui n'ont pu être dictées que par la plus haute raison et par la plus profonde expérience de la vie. Gœthe est philosophe, mais sa philosophie a une expression poétique; il est poète, mais sa poésie fait penser aussi souvent qu'elle fait rêver. *Faust*, en résumé, est le livre d'un sage, écrit par un poète, et qui a pour point de départ un conte de vieille femme : voilà plus qu'il n'en faut pour dérouter l'esprit français, lequel, cédant à son besoin d'unité en toutes choses, se demande à chaque instant, à propos de *Faust*, s'il a affaire à un philosophe ou à un poète ou à un conteur. Nous croyons fort que c'est le conteur seul qui est devenu populaire parmi nous et que la grande majorité du public ne s'intéresse qu'à l'histoire même de *Faust*, la seule chose d'ailleurs que Gounod ait mise en musique[1]. Le poète, chez nous, n'a pas fait amnistier le philosophe et le philosophe nous a empêchés de goûter pleinement le poète: nous n'en

[1] La seule imitation de *Faust*, incontestable celle-là, que nous rencontrions dans nos drames historiques, c'est, dans le drame de M. de Rémusat, la première rencontre d'Héloïse et d'Abélard le jour de Pâques, ce même jour où Faust voit pour la première fois la jeune damoiselle à qui il offre la main.

Digitized by Google

voulons pour preuve que le jugement d'une femme qui semblait plus capable qu'aucun autre écrivain de rendre justice à l'auteur de *Faust*, puisqu'elle avait écrit *Lélia* et qu'elle était l'amie d'un des plus illustres traducteurs de *Faust*, de Pierre Leroux. George Sand, dans un article éloquent et qui fut, en son temps, très remarqué, sur *Le Drame fantastique* [1], après s'être demandé tour à tour si l'auteur de *Faust* est un philosophe ou un poète, conclut très nettement qu'il n'est ni l'un ni l'autre. Il est vrai qu'elle avait commencé par déclarer que la France « est beaucoup trop classique pour apprécier de longtemps le fond des choses quand la forme ne lui est pas familière ». Mais, sans parler du fond des choses, dans l'histoire même que de surprises pour le lecteur et, dans les héros de cette histoire, que de traits discordants qu'on ne réussit à expliquer et à fondre ensemble que par des interprétations ingénieuses ou par une de ces synthèses qui sont la joie et le triomphe de nos voisins! Il n'y a pas seulement de l'infini dans le chef-d'œuvre de Gœthe, il y aussi de l'indéfini dans le caractère de ses personnages; on en trouverait même dans le personnage le plus simple du drame, dans Marguerite, que Mme Sand trouve « vaine » et M. Stapfer « d'une candeur profonde ». Nous sommes, bien entendu, trop amoureux de Marguerite pour ne pas donner raison à M. Stapfer qui a parlé de la « naïve enfant » en des termes dignes d'elle: c'est le meilleur éloge que nous sachions faire du talent délicat de M. Stapfer. Mais a-t-il réussi de même à composer la « synthèse » du héros principal? Il connaît trop bien lui-même son auteur pour se flatter d'avoir saisi l'insaisissable et pris la mesure de « l'incommensurable » *Faust;* et ce serait, de notre part, ne rien comprendre à l'œuvre de Gœthe, que d'exiger d'un critique une étude complète et définitive sur l'amant de Marguerite. Mais pour rester dans notre point de vue, qui est de montrer ou de deviner la façon dont on a compris communément Gœthe en France, nous nous demandons simplement ce que penserait, d'un certain passage de M. Stapfer que nous allons transcrire, un lecteur purement français, et nous entendons par là un de ces lecteurs qui, en lisant une œuvre étrangère, ne peuvent s'empêcher de se demander à leur tour ce qu'en penserait Voltaire. « Dieu, dit M. Stapfer, pouvait sauver ce pécheur (Faust) qui..., par son besoin d'activité en tout sens, activité du corps, de l'esprit et du cœur, développée au dedans de lui jusqu'à la perfection de l'être et répandue au dehors sur l'humanité se montre participant de la nature divine ». Nous ne discutons pas, bien entendu, une appréciation qui est préparée par une longue analyse du caractère de Faust; mais ne voit-on pas que, pour admettre la conclusion de M. Stapfer, il nous faut ce que ne ferons jamais la plupart des lecteurs français, imposer silence à notre indiscrète logique et oublier, de plus, que nous sommes nés gaulois? Eh quoi! dira-t-on, est-ce se montrer

[1] *Revue* des *Deux Mondes*, 1839.

Digitized by Google

« participant de la nature divine », que de séduire une jeune fille qui est l'innocence même et de l'oublier, après l'avoir séduite? et cette jeune fille, d'ailleurs, Faust l'a-t-il jamais aimée autrement que de cet amour seul que comprend et que chante le cynique Méphistophélès? où donc apparaît dans tout ceci, dans le caractère comme dans la conduite de Faust, cette nature divine que vous vous plaisez à proclamer en lui? à moins que ce ne soit ressembler aux dieux que de leur emprunter leur facile morale et la légéreté de leurs mœurs; mais c'est Faust alors, bien plus que Gœthe, qui, malgré ses nobles pensées et ses sublimes rêveries serait le « farceur olympien[1] ».

Tous ces raisonnements et d'autres encore qu'on pourrait faire et, ne l'oublions pas, qu'on a faits en France sur le poème de Gœthe, ont empêché Faust d'être vraiment compris ou, si on aime mieux, d'être vraiment populaire chez nous et d'exercer une influence bien sérieuse sur nos écrivains romantiques. Dans ses articles sur Gœthe, très goûtés, nous le savons, de Gœthe lui-même, Ampère reconnaissait que l'auteur de *Faust* était « imparfaitement connu parmi nous » et il insistait avec raison sur l'originalité étrange de ce poème qui, disait-il, représente la partie la plus secrète de l'âme de Gœthe et qui est, par conséquent, le plus difficile à traduire en français, c'est-à-dire à expliquer clairement. C'est qu'en effet il faut peut-être, pour arriver à goûter pleinement *Faust*, le lire et surtout le relire dans le texte même, méditer à loisir ces belles et profondes maximes dans lesquelles Gœthe a résumé, comme en autant de proverbes magnifiques, sa haute et sereine philosophie, voir enfin représenter sur une scène allemande, c'est-à-dire avec toute la foi et toute la candeur dont sont capables des acteurs allemands, les scènes qui ne sont parfaitement rendues que chez eux, par exemple la scène de l'étudiant et la scène du jardin; alors, mais alors seulement, on est insensiblement ravi et conquis à jamais, on cesse même d'être sensible aux défauts du poème, car désormais on aime trop et Faust et Marguerite pour les trouver coupables ou imparfaits.

## III.

De tous les héros de Gœthe, Werther est celui qui a excité en France le plus de sympathie. Qui de nous, en effet, dans sa première jeunesse, n'a versé des larmes sur l'amour malheureux et la fin tragique de l'amant de Charlotte? sans doute, encore ici, on pourrait montrer aisément, malgré l'apparence du paradoxe, que nous avons plus souvent imité que compris le roman de Gœthe : la partie de l'œuvre que nous avons fait passer dans nos imitations, c'est surtout ce que les Allemands appelle-

[1] Expression de M. Stapfer

Digitized by Google

raient sa partie négative, nous voulons dire la fiévreuse mélancolie de Werther, ses déclamations emportées contre la société et contre les distinctions sociales et le coup de pistolet de la fin. Mais la partie positive, c'est-à-dire, tout ce que Gœthe a mis de jeunesse et de naïf enthousiasme dans le roman, toutes les raisons enfin que Werther a d'aimer la vie, son sentiment si vif et si poétique de la nature, son amour des arts, son attachement pour Wilhelm, tout cela a été, je ne dis pas ignoré, mais beaucoup moins senti et reproduit par tous nos werthériens. Est-ce que l'auteur lui-même de *Volupté*, en parlant de la belle étude de M. Montégut sur Werther, ne reconnaissait pas, et cela en 1855, qu'il nous avait fallu quatre-vingts ans de tâtonnements et même, ajoutait-il, l'éducation tout exotique de M. Montégut, pour qu'on arrivât en France à une interprétation de Werther, « si complète et si *exempte de dangers ?* » Mais, ces réserves faites, il est certain que Werther s'est plus vite et plus complètement francisé que Faust, puisque, même avant René, nous avions eu déjà toute une génération werthérienne avec des œuvres telles que les *Aventures du jeune d'Olban*, de Ramond (1777) et *Le Peintre de Salzbourg*, de Charles Nodier (1803). Nous n'avons pas l'intention de raconter ici, après tant d'autres, mais bien plutôt d'expliquer la rapide fortune qu'à eue Werther parmi nous et particulièrement son influence sur la génération de 1830.

Si nous sommes trop français dans nos appréciations de *Faust*, c'est qu'aussi Faust est lui-même trop *allemand :* Werther est plus *humain* et c'est pourquoi nous l'avons aimé plus vite et davantage. Son auteur l'a reconnu lui-même en termes explicites dans ses précieux entretiens avec Eckermann. Après avoir parlé de Faust, « qui va du possible à l'impossible, du ciel à la terre et est plein d'anthithèses », il ajoute : *Les Souffrances de Werther* ont été de bonne heure traduites en français ; l'effet fut grand, comme partout, parce que dans la traduction purent passer toutes les idées d'un intérêt *humain, général*, que renfermait l'original. Au contraire, toutes mes autres œuvres étaient très éloignées de la manière française, je m'en rendais bien compte. » Ajoutez que, dans ses autres œuvres, l'auteur se tient plus éloigné, non pas seulement de la manière française, mais de son sujet même ; il se possède et se réserve trop, il est trop objectif, comme disent ses compatriotes ; dans Werther, au contraire, il se donne tout entier, laisse parler son propre cœur, alors épris lui-même d'une folle passion et c'est pourquoi il a mis dans son œuvre beaucoup plus de cette vérité humaine qu'il admirait tant chez Molière et qui « nous prend par les entrailles ». Ce qui nous émeut dans Werther et plaît à notre tempérament oratoire, c'est l'éloquence entraînante de la passion, c'est le langage pathétique que l'auteur à su faire parler à son fougueux héros : le roman de Gœthe, en effet, est bien antérieur à son ascension dans l'Olympe.

Mais il y avait un autre motif pour que Werther fût en France le bienvenu,

Digitized by Google

c'est qu'il n'était pas du tout pour nous un étranger : il avait aimé Julie d'Etange avant de devenir l'amant de Charlotte et il s'appelait Saint-Preux avant de s'appeler Werther. Ce n'est pas ici le lieu de montrer tout ce qu'il avait gagné à cette métamorphose et nous ne voulons que rappeler l'influence très grande, sensible jusque dans maint détail du roman, que Jean-Jacques a exercée sur la jeune imagination de Gœthe.

Disons le bien haut, puisque Gœthe a négligé de nous le dire : lorsque l'amoureux et mélancolique attaché d'ambassade allait se promener à Vahlheim et y goûter les charmes de la vie rustique, il emportait avec lui, non pas toujours Homère ou Ossian, les seuls auteurs qu'il cite, mais aussi un livre qu'il savait par cœur et qui s'appelle la *Nouvelle Héloïse*.

Cette influence de Rousseau sur l'auteur de Werther, nous négligeons trop souvent de la revendiquer quand nous parlons de Gœthe et de celui de ses ouvrages où cette influence est manifeste. Croirait-on, par exemple que Mme de Staël, l'admiratrice passionnée de Jean-Jacques, étudie longuement Werther dans son livre *De l'Allemagne* et ne dit pas un mot de la *Nouvelle Héloïse*, sans laquelle pourtant Werther n'aurait pas été tout ce qu'il fut. Et même, si nous ne craignions de paraître trop pointilleux et trop *Jean-Jacobin*, nous nous amuserions à chercher querelle à M. Joret qui, dans son étude sur « la littérature allemande dans ses rapports avec la littérature française du dix-huitième siècle, » ayant à comparer *Werther* et la *Nouvelle Héloïse*, s'exprime ainsi : « Le sentiment de la mélancolie fait ici (dans Werther) et pour la première fois son apparition dans la littérature. » Nous accorderons que Werther a le mérite, si c'en est un, d'être infiniment plus mélancolique que Saint-Preux. Mais n'avons-nous pas le droit de dire que, bien avant Werther, Saint-Preux avait connu la mélancolie et qu'il l'avait exprimée avec une poésie incomparable dans des passages tels que celui-ci : « Après le souper nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme et Julie (devenue alors Madame de Wolmar) me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau... Nous gardions un profond silence Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines, me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer, m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet chéri, rien ne dut détourner mon cœur de mille réflexions douloureuses.... C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus, ils ont disparu pour jamais... et nous vivons, et nous sommes ensemble !... » Ajoutez simplement des rimes à cette page éloquente et vous avez quelques unes des strophes les plus mélancoliques du *Lac* et de la *Tristesse d'Olympio*. Pourquoi

Digitized by Google

donc M. Stapfer nous dit-il, en parlant de Faust, que c'est lui qui par son apostrophe à la lune, par sa méditation grandiose en face du soleil couchant, donne la note à Chateaubriand, à Byron, à Lamartine, à toute la poésie du XIX^e^ siècle ? Cette note avait été donnée, bien avant Faust et Werther, par l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et Rousseau est certainement un des premiers ancêtres de ce qu'on peut appeler le Romantisme mélancolique.

## IV.

Ce n'est pas par hasard, et simplement parce que nous avons été amenés à parler de Werther, que le nom de Rousseau s'est trouvé sous notre plume : Rousseau est précisément le trait d'union entre les romantiques français et les écrivains allemands qui furent les contemporains du jeune Gœthe, c'est-à-dire de l'auteur de Gœtz, de Faust et de Werther. Ces écrivains forment, on le sait, un groupe distinct dans l'histoire de la littérature allemande et appartiennent à la période qu'on a nommée la « période d'assaut ». Or les « génies », c'est le nom modeste qu'ils se donnaient, de cette période orageuse, Hamann comme Herder, Lenz aussi bien que Klinger, Schiller enfin et Gœthe lui-même, tous se sont plus ou moins inspirés de Rousseau. Est-il nécessaire, d'autre part, de chercher, dans une revue française, ce que fut Rousseau pour les romantiques français? Gœthe lui-même, au besoin, nous aiderait à le trouver. Parlant un jour de Lamartine et de Hugo, l'année même de la préface de *Cromwell*, « je vois, disait Gœthe, d'où tous ces nouveaux talents descendent : ils descendent de Châteaubriand. » Et Chateaubriand, aussi bien que M^me^ de Staël, ne descend-il pas de Jean-Jacques ?

Et maintenant, si l'on retrouve dans les œuvres anticlassiques de la *période d'assaut*, comme dans celles de nos Romantiques, l'écho, plus ou moins affaibli, d'ailleurs, de la grande éloquence de Rousseau, de celui qui fut l'orateur du XVIII^e^ siècle, c'est parce que Romantiques français et écrivains allemands combattirent le même combat quoique à cinquante ans de distance. Et enfin, si les Romantiques français invoquèrent, dans leur lutte contre les classiques, le nom de Gœthe, c'est surtout parce qu'ils voyaient en Gœthe un allié et un frère d'armes. C'est à ce point de vue qu'il faut tout d'abord se placer si on veut bien comprendre l'influence, beaucoup plus affirmée et proclamée, que réellement subie, de Gœthe sur les Romantiques ; et Gœthe lui-même n'en jugeait pas autrement, quelles que fussent ses sympathies pour notre Romantisme naissant et pour le journal, semi-romantique, du *Globe*. Quand parut le roman de Manzoni, *Les Fiancés*, il disait en parlant des Romantiques : « Voilà de l'eau pour leur moulin ». Or Gœtz, Werther et Faust, cela aussi faisait marcher le moulin des Romantiques. « On traduisit mon théâtre en France, écrivait

Digitized by Google

Gœthe justement à propos de la traduction de M. Albert Stapfer ; dans ces derniers temps mes œuvres ont gagné en France une influence nouvelle. Les anticlassiques trouvent un *secours* dans mes principes sur l'art ; les œuvres que j'ai écrites d'après ces principes sont *des exemples à invoquer* qui leur conviennent parfaitement Aussi se conduisent-ils avec une grande adresse en critiquant avec modération les passages qui ne leur plaisent pas ». Gœthe est donc avant tout un allié dont on se sert contre les classiques : les œuvres de sa jeunesse sont une arme de plus dans les mains des Romantiques, puisque les principes, d'après lesquels ces œuvres ont été écrites, sont les mêmes qu'on invoque contre l'autorité de Racine et de Boileau. C'est cette communauté de principes anticlassiques qui fait de la *Période d'assaut* le vrai pendant du romantisme français.

Mais, dans ces deux révolutions semblables contre les autorités classiques, le secours que Gœthe apporte aux Romantiques français ne peut pas même être comparé à celui que Jean-Jacques avait fourni au jeune Gœthe et à ses amis de la période d'assaut. Jean-Jacques, et il vaudra la peine de le montrer un jour, est l'âme même de cette « littérature orageuse », nous allions presque dire qu'il en fût le messie, car Gœthe lui-même a parlé de *l'Emile* comme « d'un évangile », qu'on lisait autour de lui avec une véritable dévotion Dans cette guerre de 1770 contre les Rationalistes allemands qui avaient à leur tête le fameux Nicolaï, Rousseau fut, pour ainsi dire, appélé à livrer une bataille d'outre-tombe à de nouveaux Encyclopédistes, car la grande revue de Nicolaï, « la Bibliothèque générale allemande » devait être, son fondateur l'avait dit formellement, une imitation de l'Encyclopédie française. On peut dire, par conséquent, que, même dans leur révolte contre les règles classiques, qu'ils tenaient surtout de la France, les Allemands ont été tributaires des idées françaises, puisque Rousseau les aida puissament à conquérir leur indépendance littéraire. Il nous semble donc, en résumé, que lorsque nous parlons de ces deux levées de boucliers contre les classiques, *la période d'assaut* et le *Romantisme français*, nous sommes peut-être reconnaissants à Gœthe de services qu'il n'a pas rendus à nos Romantiques ; en revanche nous sommes très certainement ingrats envers Rousseau puisque nous avons l'air d'oublier et que nous n'avons pas encore songé à montrer, dans un travail spécial, l'immense influence qu'il exerça sur les amis de Gœthe et sur Gœthe lui-même [1].

Louis Ducros.

[1] M. Th. Süpfle, qui avait lu notre précédent article, a bien voulu nous adresser un extrait de son étude *sur l'influence de Gœthe en France*, laquelle paraîtra dans le second volume de son important et très intéressant ouvrage « *Geschichte des deutschen Cultureinflusses auf Frankreich* ». A notre sens il affirme, plus qu'il ne démontre, l'influence de Gœthe sur la littérature française. Nous attendrons l'apparition de son second volume pour discuter ses conclusions.

Digitized by Google

*RAPPORT sur le Concours ouvert entre les Étudiants de la Faculté pendant l'année 1886-1887.*

La Faculté des lettres avait mis au concours, pour cette année, une étude philologique et littéraire sur Théocrite, et spécialement sur sa xv^e^ idylle : *Les Syracusaines* ou *Les Fêtes d'Adonis*. Nos étudiants trouvaient là, outre l'avantage d'approfondir un texte porté sur le programme de leurs examens, une occasion de se familiariser avec un charmant poète grec, qu'au sortir des classes on admire généralement de confiance, sur la parole du maître.

Cette nouvelle connaissance leur réservait plus d'une surprise. On se figure volontiers Théocrite comme un chanteur harmonieux des calmes beautés de la nature, ne s'animant et ne s'humanisant tout au plus que pour dépeindre les amours ou les paisibles luttes poétiques des pasteurs, et nourrissant sa muse d'idéal, comme ses cigales de rosée. Or, que voyons-nous dans cette idylle xv^e^ ? Les personnages principaux n'en sont ni des bergers oisifs, ni de gracieuses bergères, mais deux dames de condition moyenne, qui sont venues de Syracuse à Alexandrie sans se préoccuper le moins du monde de quitter leurs petits travers bourgeois en même temps que le milieu natal où ils se sont développés librement. L'une d'elles arrive chez son amie ; elle est encore tout effarée et tout essoufflée, tant elle a eu de peines à se frayer un chemin à travers la presse des passants et les dangers des voitures. Aussi, pourquoi leurs maris ont-ils été loger dans des quartiers différents d'une si grande ville ? Ces pauvres maris ont encore le tort d'être absents, et comme il faut bien dire du mal de quelqu'un, même dans un pays où l'on ne connaît personne, c'est à leurs dépens que s'exerce alors le talent naturel de leurs femmes pour la moquerie. Il y a là un enfant très jeune, qui comprend pourtant qu'on parle sans ménagements de son père ; on essaie de lui donner le change, et l'on continue de plus belle.

Mais, tout à coup, Gorgo, la visiteuse, pense au motif qui l'amène : c'est le désir d'aller avec son amie voir une fête magnifique au palais du roi Ptolémée. Elle presse donc Praxinoé de faire ses préparatifs ; celle-ci ne demande pas mieux. Certes, ces provinciales légèrement ridicules sont loin d'avoir, pour les splendeurs et les plaisirs de la campagne comparés aux magnificences des arts et aux jouissances qu'ils procurent, ces sentiments de prédilection que Victor Hugo a prêtés à la fille de Pharaon, dans sa belle idylle égyptienne de « Moïse sur le Nil » :

Au palais de mon père on voit briller les arts,
Mais ces bords pleins de fleurs charment plus mes regards
Qu'un bassin d'or ou de porphyre;
Ces chants aériens sont mes concerts chéris;
Je préfère aux parfums qu'on brûle en nos lambris
Le souffle embaumé du zéphyre.

Digitized by Google

Voilà donc Praxinoé qui fait sa toilette, non sans gronder la servante qui l'éclabousse en lui présentant de l'eau; la voilà qui prend la clef du grand coffre, en tire et passe sa belle robe, dont Gorgo lui fait compliment; il y a de quoi, elle n'avait ménagé ni l'argent pour l'étoffe, ni sa peine pour la façon. Elle fait ajuster sa coiffure; elle est prête à sortir. L'enfant se met à pleurer en la regardant, car il sait par expérience ce que tout cela présage; il serait, au contraire, enchanté, si on lui revêtait ses beaux habits pour aller dehors avec sa mère. Mais celle-ci lui explique qu'il y a dans la rue des bêtes méchantes; elle recommande à une de ses bonnes, celle sans doute avec laquelle il est le plus sage, de « prendre le petit et de l'amuser »; et comme elle va les laisser seuls à la maison, elle a soin, en bonne ménagère, de faire rentrer le chien et fermer au verrou la porte de la cour.

Quintilien a dit, pour caractériser Théocrite, que sa muse rustique et pastorale redoute l'agitation de la place publique et même le séjour de la ville. Et pourtant, quand nos deux Syracusaines s'élancent, avec leurs servantes, à travers la foule qui encombre la capitale, l'auteur ne se contente pas de faire vaguement remuer et bruire ces flots humains; il s'arrête à nous en donner aussi des impressions distinctes; il nous les montre composés d'individus vivants et agissants, chacun selon son caractère. Car une suite de petits incidents amènent entre ses héroïnes et plusieurs personnes qu'elles coudoient en passant, des dialogues d'une piquante variété, dont quelques-uns rappellent les « Voix dans la foule » du drame de *Cromwell* [1].

Enfin, l'odyssée de ces dames touche à son terme. Malgré les chevaux qui piaffent en leur faisant des peurs horribles, malgré les poussées des uns, les railleries des autres, elles ont poursuivi jusqu'au bout leur course aventureuse. Leur curiosité va être satisfaite : elles seront dédommagées de leurs efforts tenaces, et oublieront les graves accidents arrivés à leur toilette. Elles sont, en effet, parvenues à un endroit où elles peuvent à l'aise admirer les superbes broderies, le lit d'argent et maint autre chef-d'œuvre d'art et d'industrie étalé en l'honneur du bel Adonis, dont la statue attire tous les regards. A la pompe de ce spectacle s'ajoute pour elles le charme de l'harmonie, quand une habile chanteuse vient moduler l'hymne de l'amant d'Aphrodite, de ce demi-dieu tant pleuré dont on célèbre la résurrection.

Est-ce tout? La pièce finira-t-elle là, sur cette impression en partie poétique et religieuse? Non. Il faut qu'auparavant Gorgo l'étourdie soit rendue au souci du pot-au-feu par la pensée soudaine de son mari, qui, dit-elle, n'est pas commode quand il est à jeun; et l'on prévoit que, rentrée au logis, elle va avoir, comme Perrette, à s'excuser, et court grand risque d'être au moins un peu grondée.

[1] Acte V, scène XI.

Digitized by Google

Eh bien, n'est-il pas vrai que la lecture de cette xv^e^ idylle est faite pour troubler tout d'abord les idées d'un jeune bachelier, qui ne connaît Théocrite que de réputation? Quel désenchantement, s'écriera-t-il, *quantum mutatus!*

Et, de fait, comment expliquer une opposition si tranchée entre cette idylle et le jugement de Quintilien? Quand l'honnête rhéteur proclame Théocrite admirable *en son genre*, faut-il voir, dans ces derniers mots, une restriction applicable à la pièce des *Syracusaines*, et reprocher au poète d'avoir ici forcé son talent et fourvoyé sa muse? Ou bien l'appréciation de Quintilien doit-elle être plutôt modifiée et élargie dans un sens favorable à Théocrite? En un mot, quelle est la place des *Syracusaines* dans l'œuvre de Théocrite? et quelle est la place de l'œuvre de Théocrite dans l'histoire littéraire? Telles étaient les principales questions que soulevait le sujet du concours proposé à nos candidats.

Bien peu s'y sont essayés; et encore, parmi ceux qui l'ont fait, plusieurs ont-ils vu leur bonne intention trahie, après un commencement d'exécution, par le défaut de persévérance ou par un sentiment de modestie exagérée. Ils ont oublié l'appel éloquent par lequel, il y a un an à pareil jour, nn de nos confrères cherchait à attiser en eux le feu sacré [1], et ils n'ont point songé à s'appliquer ce passage de l'aimable fabuliste, qui était modeste aussi, mais non partisan du silence trop prudent :

> Et si .., je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Un seul Mémoire nous a paru digne d'être mentionné; c'est celui de M. Biaies, boursier de licence. Il mérite assurément mieux qu'une simple mention ; mais nous avons hésité d'abord entre un premier ou un second prix, car si l'auteur de ce volumineux travail, de format in-folio, montrant que les longs ouvrages no lui font pas peur, a envisagé successivement tous les aspects de son vaste et attrayant sujet, il ne les a pas tous également bien saisis. Il y a beaucoup à louer dans la partie littéraire, relative à la nature de la poésie bucolique, à son histoire, à l'appréciation du talent de Théocrite et à l'examen détaillé de la xv^e^ idylle, tandis que les passages consacrés à la philologie laissent trop souvent à désirer. Cependant, des recherches consciencieuses toujours, lors même qu'elles ne sont pas heureuses, un style d'une sobre élégance qui se soutient à travers les plus arides détails, et surtout une louable curiosité d'esprit, que ne rebute aucun problème important, ce sont là autant de qualités qui recommandent assez l'œuvre de M Biaies, pour qu'en somme on puisse en dire : *plura nitent;* aussi l'avons-nous jugée digne d'une récompense de premier ordre.

[1] *Cf. Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, t. IV, p. 395.

Digitized by Google

Sur les défauts de la partie la plus faible, il suffira d'une courte explication. On y lit, entre autres méprises, cette assertion, que le dialecte dorien a changé le son *ê* en *â*. C'est, au contraire, l'ionien (et, par suite, l'attique) qui a altéré en *ê* l'ancien *â*, demeuré intact en dorien. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter la langue latine qui, étant de même origine que le grec, mais de formation antérieure aux subdivisions de cet idiome, a qualité pour trancher ces contestations de dialectes, comme le peuple-roi, qui la parlait, a fait cesser à son profit les luttes intestines de la race hellénique. Ainsi, le dorien φάμα « renommée » est plus primitif que l'ionien et attique φήμη, comme le montre le latin *fama*. Sans même sortir du domaine grec, qui est d'une abondance linguistique bien supérieure à celle du latin, on trouve de cette priorité de l'*â* dorien une preuve sans réplique, car la brève de la première voyelle de φάμα, φήμη, est partout ă et non ĕ, dans les formes verbales de la même racine : φημί, dorien φαμί « je dis », qui correspond au latin *fāri*, fait au pluriel, même en ionien et en attique, φαμέν « nous disons », à l'infinitif φάναι, etc. C'est une innovation du grec classique, d'avoir, à un certain moment, prononcé *ê* la longue de ă, par exemple à l'augment; comme plus tard le grec moderne s'est mis à prononcer, et prononce encore aujourd'hui *î* la longue de ĕ. Ces deux phénomènes phonétiques se passent aussi en anglais, où l'orthographe étymologique les dissimule et en montre la date récente.

Nous avons tous une tendance naturelle à tout rapporter aux formes d'idées et de mots qui nous sont habituelles; or, nous faisons de la grammaire pratique ou classique avant de faire de la grammaire comparée, ce que d'ailleurs il n'y a pas à blâmer. Mais dans la linguistique sérieuse il faut se mettre en garde contre cette cause intime d'illusion, et ne pas se choquer, comme un interlocuteur peu galant des deux Syracusaines, de ce que le pur attique ne fleurit point sur des lèvres doriennes.

Pour ne pas entrer dans trop de discussions techniques, je me bornerai à constater que des fautes de ce genre ont eu pour conséquence, dans le Mémoire de notre lauréat, quelques étymologies insoutenables, et aussi des erreurs relatives à la métrique. L'histoire de la langue grecque tient, en effet, de près à sa versification, qui par d'autres côtés touche elle-même aux plus hauts intérêts de la littérature et de la poésie.

Si nous passons à la question littéraire, et en particulier à ce contraste signalé tout à l'heure entre le caractère ordinairement champêtre de la poésie de Théocrite et l'allure toute différente de sa pièce des *Syracusaines*, nous trouvons dans le mémoire couronné une réponse satisfaisante. Les *idylles* sont, comme leur nom l'indique, « de petits tableaux » peints d'après nature, où l'observation fine et délicate de la réalité se joint à la plus fraîche imagination dans la composition, à l'art le plus

Digitized by Google

exquis dans l'expression. Dans cette merveilleuse galerie, il y a place aussi bien pour les portraits et les scènes de genre que pour les paysages; en un mot, pour tout ce qui, d'un cadre restreint, peut faire sortir un charme de sincérité parfaite, de sympathie pénétrante et irrésistible. La pièce des *Syracusaines* est une comédie ravissante d'un bout à l'autre, pleine de verve et de vérité dans tous ses détails; les traits de mœurs, les tours et dictons familiers dont elle est semée en font parmi nous un témoin singulièrement précieux de la vie antique. A côté de la partie scénique, qui n'est que la spirituelle reproduction d'un dialogue comique dans sa naïve simplicité, cette idylle contient un passage lyrique, hymne riche de poésie, en l'honneur d'Adonis, dont le culte était très populaire et associé au phénomène du renouvellement de la nature au printemps C'est ainsi que tant de chants poétiques, par exemple celui de Daphnis, autre objet de traditions religieuses et rustiques, se trouvent mêlés aux conversations des bergers dans les idylles, dont ils rehaussent heureusement l'éclat.

Il reste à faire une dernière observation.

La gloire de Théocrite a été l'objet d'une critique très ferme de la part d'un savant distingué qui lui refuse l'élévation des sentiments, et par là-même le génie véritable. « Ce qui lui a manqué, dit M. Courdaveaux, pour être un poète de premier ordre, ce ne sont pas les qualités intellectuelles, mais les qualités morales. C'est son cœur qui a limité son talent[1] . Et il donne, en effet, des preuves de la supériorité de Pindare, par exemple, dans des sujets de haute poésie[2]. Il n'y a pas lieu de discuter ces réserves; mais on peut affirmer aussi que la simplicité consciencieuse du poète bucolique par excellence est une vertu littéraire aussi méritoire qu'elle est peu commune; on peut ajouter qu'à Théocrite revient l'immortel honneur de clore dignement la noble série des poètes grecs anciens, qui s'ouvre par le grand nom d'Homère. Comme cet illustre devancier, il a eu le rare privilège de créer, ou du moins de conquérir et de personnifier en lui un genre littéraire spécial; et la palme ne leur en a pas été ravie depuis tant de siècles, pas même par leur redoutable rival commun, Virgile.

E. Ernault.

[1] *Caractères et talents, études sur la littérature ancienne et moderne*, Paris, 1867, p. 49-50.

[2] *Ibid.*, p. 32 et suiv.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## Les Fouilles de Saintes et M. Th. Mommsen

(A propos d'un article sur les *Milices provinciales dans l'Empire romain* (Hermès, t. XIX, p. 219 et suiv.)

Nos lecteurs n'avaient pas reçu encore le *Bulletin* du mois d'août où nous rendions compte des fouilles pratiquées dans les anciens remparts de Saintes, que déjà M. Th. Mommsen prenait texte de l'Inscription dont nous croyions avoir la primeur, pour compléter un précédent article de l'*Hermès* (t. XIX, p. 219 et suiv.) sur les *Milices Provinciales* dans l'empire romain. L'estampage que nous avions obtenu par hasard de l'obligeance du R. P. de la Croix à qui il avait été communiqué par le lieutenant Espérandieu, de l'école de Saint-Maixent, était allé trouver le professeur J. Schmidt de Giessen, lequel s'était empressé de l'envoyer à l'illustre archéologue, notre maître à tous[1]. Comme on voit bien que la science ignore les frontières, tout au moins quand elle vient de France! Du reste, nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre : outre que cette communication et le parti qui en a été tiré attestent l'importance des découvertes signalées par nous, ils nous permettent de constater que les points essentiels de l'inscription ont été lus et interprétés par M. Mommsen comme nous l'avons fait nous-même.

L'*Ala Atectorigiana*, dit-il, tire son nom de son premier chef, qui était vraisemblablement un Gaulois illustre du temps de César ou d'Auguste ; ainsi, le Trévire *Indus* (MARQUARDT-MOMMSEN, *Handbuch der roem. Alterth.*, V, p. 472, note 5, 2e édition), a donné son nom à l'*Ala Indiana* (C. I., *Rh.*, 891 ; cf. TAC., *Ann.*, III, 42 : *Praemissus cum delecta manu Julius Indus, e civitate eadem*, etc.). M. Mommsen ne paraît connaître ni les monnaies à l'effigie d'Atectorix ni l'inscription celtique du Musée de Cluny ; mais il propose très judicieusement de rectifier une inscription trouvée à Tomes, dans le pays des Gètes, et remontant au temps d'Alexandre Sévère (C I. L., III, 6154). Elle parle d'une ALA I ATECTORUM, mot jusqu'à présent inintelligible et vraisemblablement dû à une méprise du sculpteur grec, qui aura changé *Atectorigiana*, sans signification pour lui — M. Mommsen rectifie comme nous : *Annulis* pour *aenulis*, et conclut, tant de cette récompense d'ailleurs insolite et sans rapport avec la distinction de l'anneau d'or qui est de

[1] La *Revue de Saintonge et d'Aunis* du mois d'octobre, p. 346 et suiv., a publié un fac-simile de cet estampage avec un article de M. L. Audiat faisant suite à celui que nous avons signalé.

Digitized by Google

création postérieure, que de la qualité d'*evocatus* et de la collation du droit de cité (*aere incisso* et le nom gentilice *C. Julius* donné au vétéran) que l'inscription est du règne d'Auguste. Pour les conclusions générales, relatives à l'histoire des Milices Provinciales, nous ne pouvons que renvoyer à l'article lui-même qui complète sur un point très curieux et, jusqu'à présent, demeuré dans l'ombre, l'excellente monographie de M. Cagnat : *De municipalibus et provincialibus militiis in imperio Romano*. Nous y relèverons seulement ceci : c'est que le *Duplicarius* de l'inscription est un vieux soldat de cavalerie, qui, après son congé, a obtenu le droit de cité, puis s'est réengagé à l'appel du gouverneur (*evocatus*) en qualité d'officier, mais sans la dignité de chevalier ; c'est, en somme, un véritable officier d'armée territoriale, jadis Décurion (tel est aussi le sens de *Duplicarius*) dans l'armée régulière, qui a obtenu ensuite le commandement de six cents hommes (le sigle DC. signifie ici 600 et non décurion, comme on a lu à Saintes ; l'importance de ces corps d'infanterie ou de cavalerie variait entre 300 et 900 hommes) dans une milice irrégulière de Rétiens. Quant au fait d'un Santon commandant un corps de troupes étrangères dans une contrée lointaine, il n'a rien d'extraordinaire. Les troupes voyageaient beaucoup sous l'empire romain. Les *Diplomata* nous montrent une cohorte de Thraces qui, sous Vespasien, est en Germanie, sous Domitien en Judée, depuis Hadrien jusqu'à Antonin le Pieux dans la Pannonie Supérieure, sous Sévère et Caracalla en Bretagne et peu après en Arabie (V. MARQUARDT-MOMMSEN, V, p. 473, etc., le chapitre *Auxilia*, ib , 452 et suiv., est du reste à lire en entier par qui veut apprécier toute l'importance de l'inscription de Saintes).

Il y a lieu d'espérer que le grand nom de M. Mommsen, consacrant les fouilles de Saintes, leur portera bonheur ; qu'il stimulera et les archéologues français et les dispensateurs des subventions officielles. Il paraît que les uns et les autres en ont besoin.

J.-A. HILD.

---

## LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* ET LES INSCRIPTIONS GAULOISES

L'année dernière a paru dans la *Revue archéologique* (p. 360-363) une lettre où M. J. Guillemaud faisait connaître une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs, trouvée par lui à Saint-Cômes, près de Nîmes, sur les indications de deux lycéens intelligents. On ne saurait trop le féliciter de cette découverte et de sa publication. Il est à souhaiter qu'on

Digitized by Google

voie se réaliser l'espoir qu'il exprime de retrouver l'autre morceau de la pierre contenant le commencement des lignes de ce texte épigraphique.

Cette partie encore inconnue de l'inscription de Saint-Cômes pourrait confirmer l'interprétation proposée par M Guillemaud ; elle pourrait aussi la détruire sur deux points qu'il a avancés un peu légèrement, comme on va le voir. Voici d'abord sa lecture :

ΛΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
ΙΒΡΑΤΟΥΔΕΚΛ

Avant l'I de la seconde ligne on voit la boucle supérieure d'une lettre incertaine.

L'auteur complète et explique ainsi : [....] (nom du dédicant), Ἀδρεσσικνος « fils d'Adressos » [δεδε] « a donné » [. .] (à telle divinité dont le nom est un thème en *is*) βρατουδε (complément circonstanciel) κα[ντεν] (nom de l'objet offert). Il réserve la détermination plus précise du sens de ces deux derniers mots pour le volume suivant de la *Revue archéologique*, dans un travail d'ensemble sur les inscriptions gauloises.

La restitution du verbe δεδε est motivée par cette considération, que βρατουδε ne va jamais sans lui, et qu'on trouve par exemple ces deux mots dans l'inscription gauloise du Groseau. C'est là une erreur : le texte du Groseau porte μασελου βρατουδε (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1885, p. 86-91 ; *Revue celtique*, VII 106).

Quant à la terminaison du datif-*i*, elle peut appartenir aussi bien à un thème féminin en *a* (cf. Βηλησαμι « à Belesama », dans une inscription gauloise de Vaison) qu'à un thème consonantique (cf. *Epaδatectorigi*, sur l'inscription du musée de Cluny), ou à un thème en *i* (est-ce là ce que signifie l'expression « thème en *is* », dans la lettre de M Guillemaud?)

L'étude d'ensemble sur les inscriptions gauloises, promise dans cet article, a commencé à paraître dans la *Revue archéologique* de 1887 (3e série, t. IX, p 210-229; 299-316; t. X, p. 217-228). C'est un essai dont il vaudrait mieux ne pas parler, si l'autorité légitime du recueil scientifique qui le publie ne devait, pour beaucoup de lecteurs non initiés à la méthode et aux résultats acquis de la science celtologique, faire illusion sur sa valeur réelle, qui est nulle ou plutôt négative. On va pouvoir en juger par quelques citations.

P. 213. « Les prétendues traditions au sujet de la linguistique gauloise » ne sont qu'un embarras de plus... . Il est de tradition que le gaulois » possédait, à l'exemple du grec, un article défini : *ar*, le. Eh bien, ce » prétendu article ne figure dans aucune inscription. » Pour dire quelque chose de sensé sur l'article dans les langues celtiques, il eût fallu lire au moins la *Grammatica celtica* de Zeuss, deuxième édition revue par Ebel, Berlin, 1871, p. 208-219; d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*,

Digitized by Google

Paris, t. II, p. 204-216, et Windisch, *Rev. celt.*, V, 461-466. On eût vu que *ar* n'est pas du gaulois, mais du breton, que cette forme vient de *an*, qui vient de *in* (filiation historiquement constatée, en remontant dans les textes, sans sortir du breton de France) ; *in*, à son tour, vient de *sin*, qui se trouve en vieil irlandais en même temps que *in*.

Un celtiste à qui l'on parle de l'article gaulois *ar*, sachant que la forme la plus ancienne de ce mot est *sin*, et que *ar* vient de *sin*, et non pas *sin* de *ar*, est aussi choqué que si un historien mettait Napoléon à la place de Vercingétorix. Ce n'est pas *ar* qu'on doit chercher dans les textes gaulois, mais *sin*, ou une forme plus archaïque que *sin ;* comme dans une inscription latine on ne s'attend pas à trouver l'article français *le*, mais son correspondant antique, l'adjectif démonstratif *ille*, *illum*, etc. Et, de fait, la syllabe *sin* se trouve, avec sens démonstratif, dans deux inscriptions gauloises : celle d'Alise, où on lit *sosin celicnon*, « cette tour », et celle de Vaison, qui porte σοσιν νεμητον « ce sanctuaire » ; cette dernière expression, traduite en vieil irlandais, donne *on-nemet-so*, et en vieux breton armoricain *in nemet se*, ce qui reviendrait à *σιν νεμετον σο.

P. 221. « *Lokan* n'est-il pas, radicalement, identique à *Locavit ? Artuas* » diffère-t-il donc beaucoup de *statuit* ?..... Il n'y avait qu'un pas à faire » pour dégager le substantif correspondant en gaulois au substantif latin » *tumulum*, *Karnitu*. »

Il s'agit de l'inscription double et bilingue de Todi, où d'un côté *Karnitu lokan* répond au latin *tumulum* (?)... *locavite* (sic) *statuitque*, et de l'autre *Karnitu artuas* à [...] *locavit et statuit*. Deux savants celtistes, Pictet et M. Stokes ont expliqué *Karnitu* comme un verbe, signifiant proprement *congessit* ; *lokan* pour *logan* comme un nom signifiant « *sepulcrum* », et *artuas* comme un autre nom, au pluriel, du sens de *lapides sepulcrales*.

M. Guillemaud veut que *Karnitu* ou *Karnidu* signifie « amas de pierres, tombeau » soit tout à fait identique au substantif gallois et irlandais *carn*, et se décompose en *Kar* « pierre », *nid* « amas » p. 224. Cette décomposition est de la force de celle qu'on a fait subir au latin *corpus :* le corps est la prison de l'âme, et son nom contient la syllabe *cor* « cœur, âme » ; donc *pus* doit signifier « prison » ; et le mot *pus* « prison », qui n'a de raison d'être que cette étymologie fantaisiste, a été employé en latin par des écrivains du moyen âge [1] ; et Roget de Belloguet a trouvé à ce latin *pus* une étymologie celtique [2], comme M. Guillemaud trouve à son celtitique *nid* un correspondant grec.

S'appuyant sur cette décomposition de *Kar-nid-u*, l'auteur déclare, p. 222, que ce mot, même s'il était un verbe, ne pourrait pas avoir de complément direct.

[1] Le plus ancien auteur chez qui l'on trouve ce mot est le grammairien Virgile de Toulouse, mais ce n'est pas le seul.

[2] *Ethnogénie gauloise*, t. I, *Glossaire gaulois*, 2e édition, Paris 1872, p. 246.

Digitized by Google

La raison m'en semble petite :
ne dit-on pas en grec νεὼς οἰκο-δομεῖν, en latin *templa œdi-ficare*, etc. ?

A cette même page 222, se trouvent deux objections contre la traduction de *logan* par « tombeau » : d'abord, c'est que *logan* est lu « pour les besoins de la cause », au lieu de *lokan* ; et puis c'est que l'addition d'un déterminatif est nécessaire pour changer le sens de « lit » en celui de « tombeau », dans l'irlandais *lige*, et les mots des langues congénères qu'on a comparés à *logan*.

La première de ces observations n'a aucune portée, puisque l'alphabet étrusque du Nord, dans lequel sont écrites les deux parties gauloises de l'inscription de Todi, n'a pas de caractères pour distinguer le son *g* de *K*, ni le son *d* de *t*. Ainsi le latin porte DRVTEI F, *Druti f(ilius)* [1], tandis que le patronymique celtique correspondant est *Trutikni* au génitif ; et M. Guillemaud lui même semble admettre que dans ce texte *Ateknati* est pour *Ategnati*. Par conséquent la transcription *logan* est aussi légitime que l'autre, *lokan*.

Quant à la nécessité d'un déterminatif à sens funèbre pour préciser ici l'emploi de cette racine qui veut dire en général « être couché, se trouver (étendu) », c'est là une exigence insuffisamment justifiée par cette affirmation : « *Lige* seul, — et tous ses congénères irlandais, gaëlique, scandinave, slave, etc. sont dans le même cas — *lige* seul n'a jamais eu d'autre signification que celle de *lit*. » M. Windisch, *Irische Texte*, Leipzig, 1880, t. I, p. 663, cite tout au long quatre anciens textes irlandais où *lige* a le sens de « tombeau », sans être déterminé autrement que par un possessif ; et puisque *a lige* veut dire en vieil irlandais « son tombeau », on ne voit pas pourquoi *Ategnati logan* ne pourrait pas signifier, en gaulois, « le tombeau d'Ategnatos » ; d'ailleurs l'inscription se trouvant sur une pierre funéraire, il n'est pas bien nécessaire qu'elle dise expressément que celui qu'elle nomme ainsi est mort. L'auteur suit, pour les autres langues comme pour le celtique, cette méthode facile qui consiste à *croire tout ce qu'on imagine*. Si, avant de parler du scandinave, il eût consulté l'excellent *Alldeutsches Wœrterbuch* de M. Oskar Schade, 2e édition, Halle 1872-1882, t. I, p. 540, il aurait vu qu'en vieux norois *lëg* veut dire « lieu », et spécialement « lieu de sépulture ».

Pictet et M. Stokes ont donné à *artuas* le sens de *lapides sepulcrales* parce qu'en vieil irlandais *art* signifiait « pierre », et en particulier « pierre sépulcrale ». Pictet a comparé *Karnitu artuas* à l'expression *carneddu mein* « lapides congerere », qui dans les anciennes lois gal-

[1] L'auteur croit (p. 228) que le génitif *Drutei* suppose un nominatif *Druteus* ; à ce compte, il faudrait aussi expliquer par des nominatifs en *eus* les formes épigraphiques comme *populei Romanei, agrei publicei!* (Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, trad. L. Havet, Paris 1875, p. 118).

Digitized by Google

loises s'applique à des monuments funéraires ; M. Stokes cite l'inscription latine de Penmachno : *Carausius hic jacit in hoc congeries* (sic) *lapidum* (Hübner, *Inscriptiones Britanniae christianae*, n° 136). et divers textes relatifs aux sépultures celtiques, entre autres celui-ci, qui se trouve dans un vieux manuscrit d'Irlande, le fameux *Livre d'Armagh* : « Et sepeliuit illum..., et congregauit lapides erga sepulcrum ». Tout cela paraît très plausible, malgré la raillerie de M. Guillemaud (p. 223).

P. 224. La conclusion que *lokan* = *locavit* est donnée comme évidente, à cause du breton *loc*, *leach*, « lieu, place, » etc. Mais le breton *loc* qu'on trouve dans des noms géographiques, vient du latin *locus ;* ce dernier était plus anciennement *stlocus*, et son correspondant celtique, s'il a existé, commençait non par *l*, mais par *stl*. C'est ainsi que le latin a adouci *stlis*, génitif *stlitis*, en *lis*, « procès », tandis que l'allemand garde encore aujourd'hui, dans le mot correspondant, la forme plus primitive et plus complète *streit* « dispute ». Quant au breton *leac'h* « lieu », il vient de la même racine que le gaulois *logan* « tombeau » et répond plus directement à l'irlandais *lige* « lit » et « tombeau » ; comparez l'allemand *lage* « lit » et « lieu », et le vieux norois *lëg* cité plus haut.

Passons beaucoup de détails plus que contestables ; mais il faut bien s'arrêter p 225, devant cette lourde méprise : « Les Ombriens étaient un rameau détaché de la grande famille gauloise ». Les Ombriens n'étaient ni plus ni moins Gaulois que leurs frères les Latins ; M. d'Arbois de Jubainville l'a parfaitement prouvé, *Revue celtique*, t. III, p. 40 et suiv.

P. 227. Le gaulois *Ateknatos* serait le correspondant du latin *ante-natus*, et l'origine du français *aîné*. Ceci est inadmissible : *Ategnatos* est un nom propre, qui vient de *ate-*, correspondant du grec ἔτι, et de *-gnātos*, qui répond à γνωτός. Ce mot *ategnātos* est devenu en breton du xv^e^ siècle *aznat*, et existe encore aujourd'hui sous la forme *anat*, qui veut dire « connu »

*Koisis* est rapproché du breton *kouez* « chute », et traduit par « frère cadet », parce que le français *cadet* rappelle le latin *cadere* Mais la forme ancienne du breton *kouez* était *Kêd*, et non *Koisis*, car dans cette langue la diphtongue *oue* représente en vieux celtique un *e* long et le *z* doux un *d ;* par conséquent *koucza* « tomber » (et non *kouezu*, p 225), répond parfaitement, pour la forme, au latin *cēdo* (avec le sens de *cado ;* comparez le grec κήδω, κεκαδών).

P. 228. « *Lokan*, verbe actif, à la troisième personne du sing. du pré- » térit. . Ne pourrait-on pas supposer ici une erreur du lapicide qui » aurait mis le pluriel pour le singulier? La terminaison *an* se retrouve » en grec à la troisième personne pluriel de l'aoriste des verbes en ω et » υω : ἔλυσαν » (!).

P. 303. Une des réclamations qu'il y aurait à faire au sujet de l'horrible mélange linguistique où se trouve englobé à cette page le breton *bouc'h* « voix », c'est que ce mot n'existe pas et n'a jamais existé.

Digitized by Google

P. 307. La note 2 démontre que l'auteur n'a aucune idée d'un fait qui appartient à la phonétique la plus élémentaire de langues dont il parle : c'est que l's entre voyelles devient en latin *r* et tombe en grec et en breton.

P. 311. « Le *d* et le *t* se confondaient primitivement ; nous avons vu (insc. de Todi) *Trutiknos* pour *Druticnos* ». Erreur ; ceci est une question d'alphabet et non de phonétique. Aujourd'hui encore, en français, l'imperfection de notre système orthographique ne fait-elle pas que nous écrivons de la même façon des sons tout différents, comme *an-guille* et *ai-guille* ?

Mais laissons désormais de côté les méprises grotesques relatives au celtique : elles se multiplient dans les pages qui suivent de façon à lasser le plus patient collectionneur de ces tristes curiosités.

P. 312. Le latin *decretum* est rapporté à la racine de *dicere* (!) et de δοκέω (!!) ; dans δεδογμένα, la syllabe δε est traitée d'augment (!!!).

P, 314. ἀνήκεστα μάχειν, « être mis à mort » (!).

T. X, p. 226 : le grec κοιλός « creux » est comparé au latin *vallis* et à l'anglais *dale*, à propos d'un prétendu celtique *vallon*, identique au français *vallon*. Ne mettons plus de points d'exclamation, il en faudrait trop, et arrêtons ici des extraits qui, déjà, prouvent surabondamment que la valeur des articles en question est au-dessous de zéro.

Un proverbe bien connu dit que « le papier souffre tout » ; mais ne faudrait-il pas que les feuillets de certaines revues savantes continuassent à faire exception à un principe si peu scientifique ?

E. ERNAULT.

**Ernest THORIN, Editeur**
*Rue de Médicis, 7, à Paris*

# LE MYSTÈRE DE SAINTE-BARBE
**TRAGÉDIE BRETONNE**
TEXTE DE 1557, PUBLIÉ AVEC TRADUCTION FRANÇAISE
INTRODUCTION
ET
**DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DU BRETON MOYEN**
PAR
E. ERNAULT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS
1 volume in-4°, prix..... **24** francs.
**Tiré à petit nombre ; 120 exemplaires seulement sont destinés au commerce**

*Le Rédacteur en Chef-Gérant* : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

# TABLE

DES

# AUTEURS ET DES MATIÈRES

## DE LA CINQUIÈME ANNÉE (1887)

**Arren** (V.). — Les problèmes de la morale contemporaine (4e article), p. 123. — Rapport sur les travaux de la Faculté pendant l'année scolaire 1886-1887, p. 354.

**Beaussire** (E.). — Les phénomènes affectifs et les lois de leur apparition : Essai de psychologie générale, p. 151.

**A.-Ed. Chaignet**. — Histoire de la psychologie des Grecs : la psychologie des poètes, p. 89.

**Chaudey** (J.). — Le scepticisme de Pascal, par E. Droz, p. 105.

**Chevaldin** (L.-E.). — Introduction philologique à l'explication du chant XI de l'*Odyssée*, p. 41. — Introduction à l'explication d'*Œdipe-Roi*, p. 209.

**Degrue** (F.). — Mirabeau et la Provence en 1789, par M. Guibal, p. 153. — La cour de France et la société au XVIe siècle, p. 278.

**Ducros** (L.). — Gœthe et le romantisme français (2e article), p. 378.

**Eymard** (G.). — Lucrèce, édition Munro, introduction traduite de l'anglais, p. 68, 108, 154, 185, 233, 266, 297, 343.

**Ernault** (E ). — Sur les dictionnaires latins français classiques, p. 99. — Versification homérique, p. 200, 256, 288. — Le Quintilien de M. Hild devant les Allemands, p. 338. — Rapport sur le concours ouvert entre les étudiants de la Faculté, pendant l'année scolaire 1886-1887, p. 385. — La *Revue archéologique* et les inscriptions gauloises, p. 391.

Digitized by Google

**Fonsegrive** (G.) — Doctrine d'Aristote sur le libre arbitre, p. 17. — L'automatisme des bêtes, d'après Descartes, p. 178.

**Génevray** (A.). — La Comédie et les mœurs au moyen âge, par L Petit de Julleville, p. 25.

**Guibal** (J.). — Henri IV et l'Allemagne, par L. Anquez, p. 340.

**Hanriot** (Ch.). — L'École française d'Athènes, p. 318.

**Hild** (J.-A.). — Les Fastes d'Ovide (leçon d'ouverture), p. 5. — L. Havet : Abrégé de grammaire à l'usage des classes élémentaires. — O. Riemann : Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique, p. 29. — A travers nos écoles, par E. Anthoine, p. 64. — Observations sur un sujet de dissertation latine, p. 82. — Les Idées pessimistes chez Homère et chez Hésiode (2e article), p. 135. — Étude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron, par Ch. Causeret, p. 228. — Œuvres d'Horace, édition classique, texte publié d'après les travaux les plus récents, par A. Waltz, p. 231. — Athéna, Étude de mythologie grecque, p. 242. — Fouilles dans les remparts gallo-romains de Saintes, par Louis Audiat, p. 293. — Préface des études de philosophie et de littérature, traduites par les étudiants de la Faculté, p. 310. — Balzac et Boileau, p. 273. — Les fouilles de Saintes et Th. Mommsen, p. 390.

**Joyau** (E.). — La croyance au libre arbitre chez les Hébreux, p. 56. — Esquisse de philosophie critique, par A. Spir, p. 183. — Le fatalisme musulman, p. 221.

**Lauret** (H.). — Un *argumentum crucis* contre la théorie du sens musculaire, p. 175. — Sensation et mouvement, par M. Feré, p. 262.

**Marmion** (G ) et **Brocas** (G ). — Histoire de la philosophie grecque de Schwegler; introduction traduite de l'allemand, p. 270-301.

**Meillier** (A.). — La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV, par A. Jacquot, p. 335.

**Parmentier** (J.). — La danse aux épées en Allemagne, p. 59. — Nouvelle grammaire anglaise, chrestomathie anglaise, par E. Arnoulin, p. 67. — L'Esther des Comédiens anglais en Allemagne et l'Esther de Racine, p. 171. — Raleigh, par Edmond Gosse. — Clark, Lectures de littérature au collège de la Trinité à Cambridge, p. 225. — La littérature au 5e centenaire de l'Université de Heidelberg, p. 330. — Jugement des Anglais sur le récent ouvrage de M. Parmentier. A short History of the English Language and Litterature, p. 339.

**Richard** (A ). — La Géographie du Poitou, p. 365.

**Vessereau** (J.). — Tite-Live, édition Weissenborn, introduction traduite de l'allemand. p. 31, 77, 116, 160, 190, 238.

**Chronique**. — P. 1, 33, 81, 121, 165, 197, 241, 273, 305, 353.

Digitized by Google

**Concours littéraire** ouvert entre les étudiants de la Faculté, p. 38.

**Préparation par correspondance.** — Sujets de composition, p. 2, 38, 86, 167, 198, 275, 308, 363.

**Sujets de composition** donnés à l'examen du baccalauréat et à l'examen de licence, p. 274, 306, 362.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

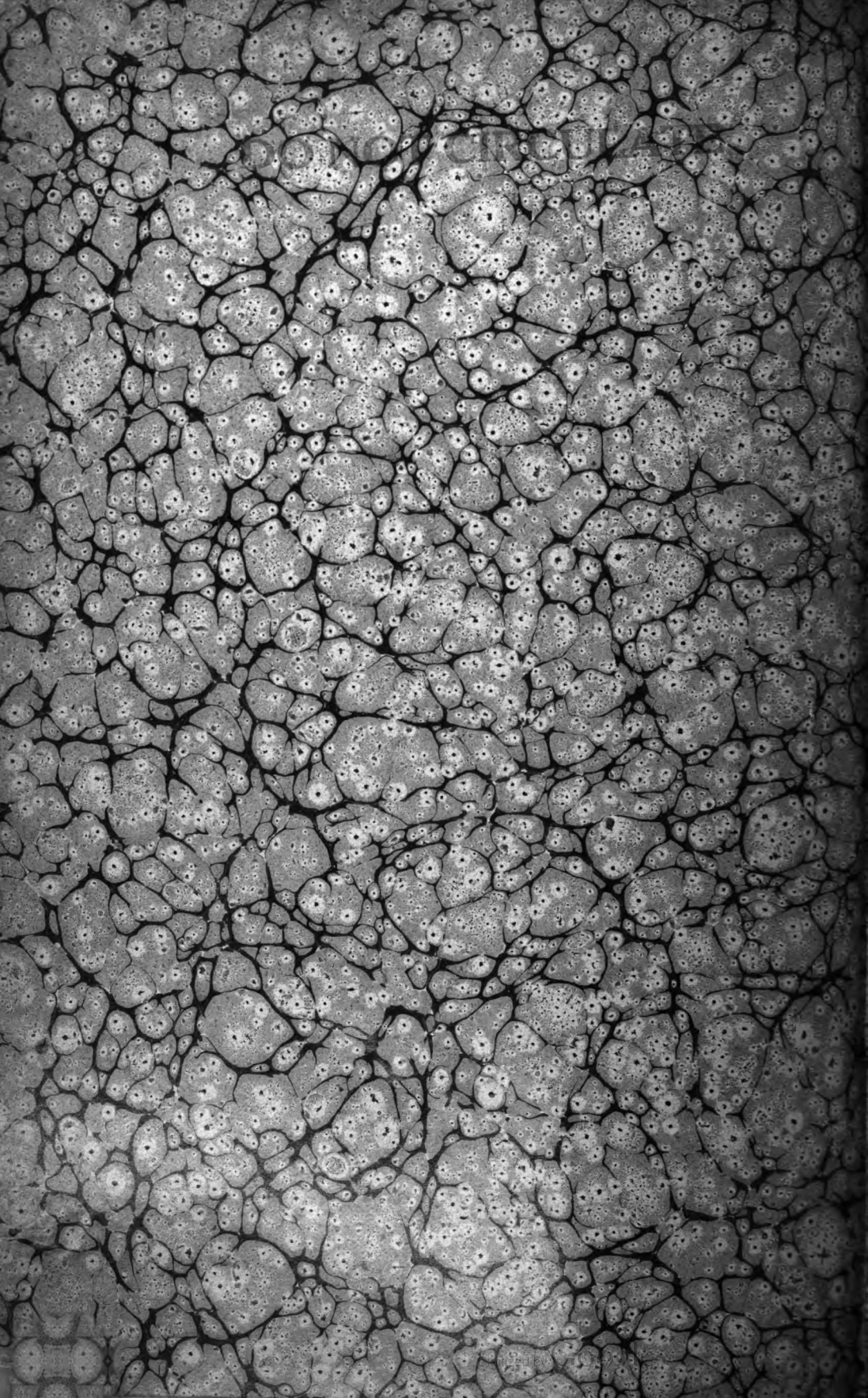

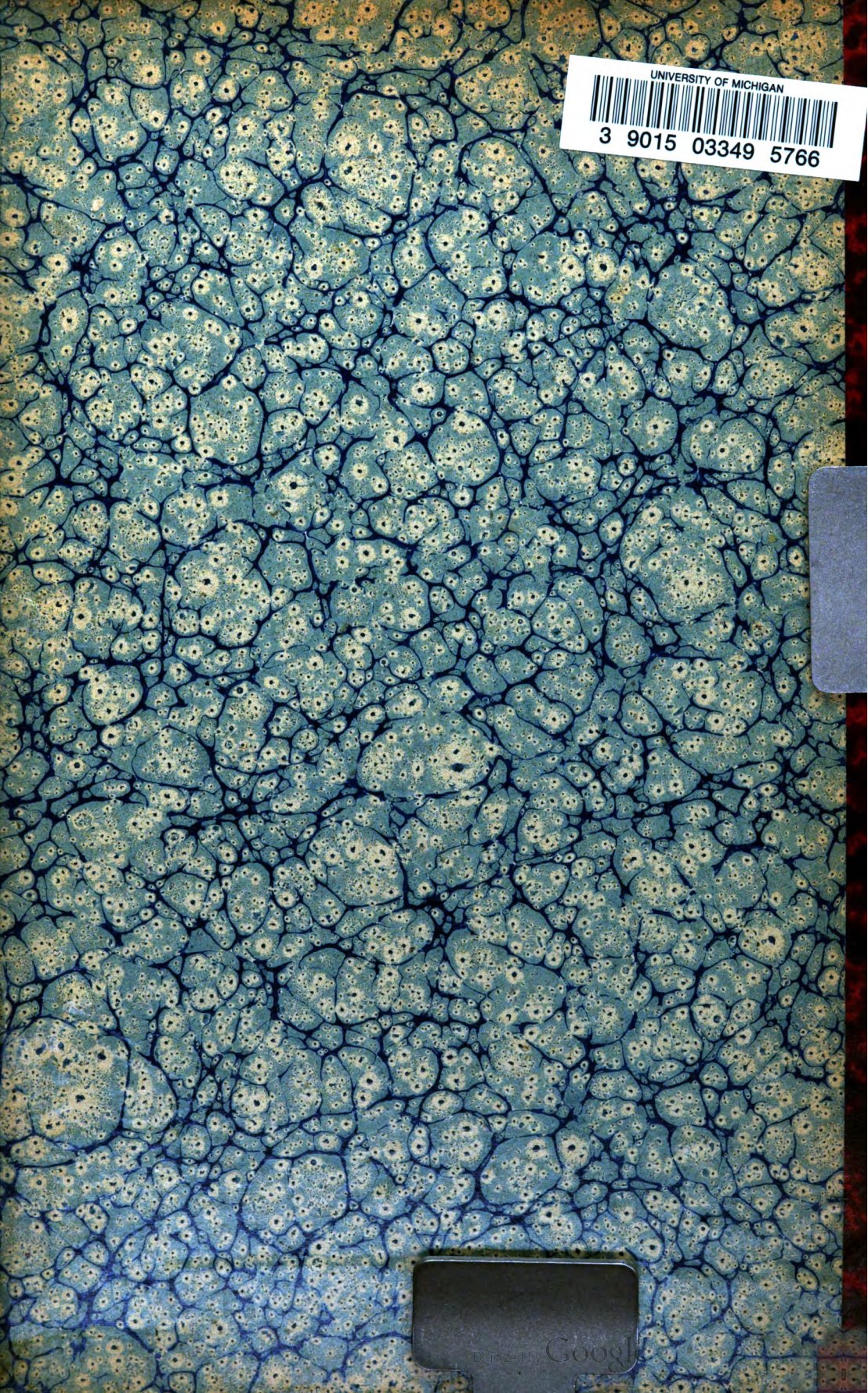
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03349 5766
Digitized by Google